TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, Successeurs de Lachevardière,
rue du Colombier, 30.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES,

BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;
DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;
ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR-ADJOINT DU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES,
DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

SCEAUX
DES ROIS ET REINES DE FRANCE.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30.

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,
BOULEVART MONTMARTRE, N° 9.

—

1834.

SCEAUX

DES

ROIS ET REINES DE FRANCE.

INTRODUCTION.

Le mot sceau (*sigillum*) désigne également l'empreinte à laquelle on attribue une autorité publique ou privée, et l'instrument au moyen duquel on produit cette empreinte.

L'usage des empreintes, obtenues au moyen d'instrumens de matière plus ou moins résistante, gravés en creux ou en relief, remonte à la plus haute antiquité, et reçut dès l'origine les applications les plus diverses. La plus importante est, sans contredit, celle qui assure le secret et la conservation d'une lettre ou d'un dépôt quelconque, par l'apposition d'une empreinte dont le brisement atteste la violation du dépôt ou du secret. De là, l'usage universel, dans l'antiquité, d'imprimer un sceau de cire, de craie, ou d'autre matière soit glutineuse, soit susceptible de se convertir en un mortier qui durcisse à l'air; et cela, sur toutes les pièces destinées à parcourir un espace donné ou à demeurer fermées pendant un laps de temps plus ou moins long. Il en résulta que pour toutes les pièces qui se rapportaient à un intérêt général, le brisement du sceau ne dut se faire qu'avec une certaine solennité; de là aussi le caractère d'authenticité et de durée attribué à l'emploi des sceaux.

On pouvait, suivant la destination et le volume des choses, les sceller par un procédé plus ou moins compliqué: soit en appliquant sur l'objet même, en travers de l'ouverture, la matière destinée à recevoir l'empreinte; soit en enveloppant, dans la matière glutineuse, les deux bouts du lien qui contenaient l'objet fermé, avant que cette matière ne fût imprimée du signe convenu; soit enfin en formant une *bulle* pendante de la portion de matière glutineuse dans laquelle les deux bouts du lien étaient engagés.

Dans les deux premiers cas, le sceau ne pouvait présenter qu'une face; dans le troisième, il offrait naturellement une face et un revers. Pour obtenir les deux premières espèces d'empreinte, il suffisait de la pierre enchâssée dans un anneau, ou même de la gravure incise au chaton même de l'anneau que portaient communément les anciens, nobles et plébéiens, princes, citoyens et esclaves; le troisième usage nécessitait l'emploi d'un coin à peu près semblable à celui du monnayage, avec lequel on frappait à la fois les deux côtés de la bulle, ou dans lequel on introduisait la matière en fusion.

Une fois qu'il fut admis que l'empreinte du sceau des princes était un signe visible de leur autorité, on a distingué parmi les actes auxquels on appliquait cette empreinte, ceux dont les prescriptions avaient quelque chose de général et de durable, de ceux qui n'avaient qu'une action particulière et momentanée. Cette distinction, qui dut s'établir dès l'origine, a subsisté jusqu'à ce jour dans la nature des sceaux et leur emploi. Dans le moyen âge, on appela *lettres-patentes* (*litteræ patentes* ou *apertæ*) les actes d'un caractère public, et qui, devant être communiqués, à toujours ou pendant un long espace de temps, à un grand nombre de personnes, se présentaient ouvertes et développées : l'apposition du sceau à ces actes, comme aux traités et autres contrats synallagmatiques d'un caractère public, n'avait pas d'autre objet que d'assurer l'authenticité des signatures. Pour accroître d'autant cette authenticité, l'usage des bulles, ou sceaux à deux faces, soit encastrés dans la pièce, soit pendans au parchemin par un plus ou moins grand nombre de *queues* ou de lanières, fut affecté aux *lettres-patentes* : pour les *lettres-closes*, c'est-à-dire les actes destinés à une personne déterminée, et d'un intérêt privé, on fit usage d'un sceau plus petit, à une seule face, que l'on appela *sceau secret*, et dont l'emploi répond à la simple application de la gemme antique sur le rouleau dont les lettres étaient formées.

Il s'en faut, au reste, et surtout dans les temps anciens, que cette distinction ait été aussi précise. Le témoignage des auteurs classiques nous démontre que les premiers empereurs se contentaient d'appliquer leurs anneaux sur leurs décrets les plus importans : de plus, on ne connaît pas de charte des rois mérovingiens, quelque public et général qu'en soit le caractère, qui porte une autre empreinte que celle d'un chaton annulaire. Il est à présumer, d'après le petit nombre de monumens qui nous sont parvenus, et dans le silence des témoignages historiques, que l'emploi des bulles s'établit peu à peu dans l'opinion comme le signe capital de l'autorité suprême. A des actes d'une destination durable, on dut songer à appliquer des sceaux d'une matière durable. De là, la substitution, dans les bulles pendantes, du plomb ou d'autres métaux plus précieux à la cire et à la craie. Parmi les plombs antiques publiés par Ficoroni (1), ceux de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Lucius Verus ont été trouvés encastrés dans des blocs de marbre, ou sous le fût de colonnes précieuses : on doit donc les considérer comme des marques publiques du règne sous lequel ces marbres ont été exploités ou envoyés en Italie : en revanche les sceaux de *craie* (2), publiés par cet auteur, dans lesquels

(1) *Piombi antichi.* Tav. I et II. — (2) *Ibid.* Tav. III.

on remarque le trou destiné au fil qui les tenait suspendus, rentrent positivement dans la classe ordinaire des sceaux usités pendant le moyen âge; le plus ancien de ces sceaux offre le portrait d'Antinoüs. Le grand sceau de *plomb doré*, avec le nom de Justinien (1), publié également par Ficoroni, peut être considéré comme le plus ancien de ceux qui nous sont parvenus après avoir été appendus à des actes publics.

Quoi qu'il en soit, nous voyons Charlemagne, imitateur ou rénovateur exact des usages particuliers aux empereurs d'occident, attacher à la *bulle d'or*, c'est-à-dire au sceau pendant à deux faces et coulé en or, l'idée représentative de son autorité souveraine. L'emploi des bulles pendantes de métal demeure le privilége du prince qui prétend à la suprématie sur tous les autres, et c'est pour cette raison que les papes choisissent la bulle comme le signe de leur suprématie spirituelle. Seulement, et d'accord avec la modestie affectée de leur protocole, la *bulle de plomb* devient l'appendice obligé de *l'anneau du Pêcheur*.

Il est naturel que pendant la durée des deux premières races, et au commencement de la troisième, ceux de nos rois qui ne portaient pas le titre d'empereur et qui, par conséquent, reconnaissaient tacitement la suprématie impériale, n'aient pas osé se permettre l'emploi des bulles, non seulement d'or, mais même de plomb. La superstition envers la bulle était encore universelle en Europe au XIVe siècle : « De quel honneur, écrit Pétrarque à l'empereur Charles IV, de quel rare privilége vous m'avez comblé! » Non seulement vous m'avez créé Comte de votre palais, mais encore vous avez ajouté au diplôme le signe de l'empire, la grande » bulle d'or; celle dont l'aspect seul inspire à ceux qui la contemplent une idée immense de majesté et de gloire, et rappelle à » notre respect la domination universelle, l'ancienne Rome, et la mémoire de l'âge d'or. » (*Lettres famil.*, liv. XII, 2.)

Le premier de nos rois qui se soit affranchi sérieusement de la suprématie impériale, Louis-le-Gros, est aussi le premier dont on rencontre des *bulles* ou sceaux pendans. Le premier aussi, son aïeul Henri avait osé imiter le sceau *de majesté* des empereurs, en se faisant représenter sur ses diplômes, assis sur son trône, et portant les signes de l'autorité suprême.

Louis VII, fils et successeur de Louis-le-Gros, est le seul qui ait risqué une véritable *bulle*, un sceau à deux faces (2). Philippe-Auguste, fils de Louis VII, introduisit un tempérament qui devint constant pour le reste de la monarchie. Au-devant on appliquait l'empreinte du grand sceau; derrière on imprimait le sceau des lettres closes, le sceau secret, qui, dans ce cas, prenait le nom de *contre-scel*. Cet emploi simultané des deux sceaux s'est perpétué jusqu'à la fin de la monarchie.

Les sceaux de métal de nos rois non empereurs sont de la plus grande rareté; on peut presque affirmer qu'il n'en existe pas avant Louis XII, dont le sceau, conservé à la Bibliothèque du Roi, n'a qu'une face et ne présente pas au revers l'empreinte du contre-scel.

La cire fut la matière le plus ordinairement employée aux sceaux de nos princes. La plupart des sceaux des rois Mérovingiens, Carlovingiens, et des premiers Capétiens sont en cire blanche : le temps seul les a rembrunis.

Ce que nous avons dit plus haut de l'idée superstitieuse attachée à la bulle d'or explique l'importance que nos rois attachèrent à l'emploi de la cire jaune, évidemment comme représentant l'or, et en tenant lieu. Louis XI, en 1468, crut accorder un grand privilége à son oncle René d'Anjou, roi de Sicile, en lui permettant, ainsi qu'à sa postérité en ligne directe, de sceller en cire jaune, tant en France qu'en Sicile.

Les sceaux de nos rois de la première et de la deuxième race sont fréquemment de cire rouge pâle ou rembrunie; sous la troisième on a d'abord employé la cire rouge ordinaire.

La cire verte était à Constantinople le signe de l'autorité spirituelle; l'usage de cette cire, en France, ne paraît pas monter au-delà du XIIe siècle. Philippe-Auguste est probablement le premier de nos rois qui s'en soit servi; ses successeurs l'ont employée aussi, mais jamais constamment.

On trouve beaucoup de sceaux composés de cire de diverses couleurs; quelquefois c'est la bordure de l'empreinte qui est d'une autre couleur que le fond. On en trouve de semblables des empereurs Carlovingiens; quelquefois le sceau est d'une couleur et le contre-sceau d'une autre.

Nous rappellerons, à mesure de la publication, les principales révolutions qui se sont opérées dans la forme et la dimension des sceaux des rois de France.

(1) *Piombi antichi*. Tav. XI.

(2) Encore le revers de ce sceau est-il destiné à exprimer la souveraineté de ce roi sur l'Aquitaine.

SCEAUX DES ROIS ET REINES
DE FRANCE.

PLANCHE I.

ROIS MÉROVINGIENS.

N° 1.

SCEAU DE DAGOBERT Ier.

Ce sceau, par sa dimension inusitée, le caractère du travail et des symboles, offre tous les caractères de la plus évidente falsification. Nous ne l'avons publié que pour prémunir les amateurs peu initiés à la science des chartes contre les surprises de cette espèce. Déjà les Bénédictins (*Nouveau traité de diplomatique*, tom. IV, p. 102) avaient signalé la non-authenticité de ce sceau, que l'on conserve encore à la Bibliothèque Royale, appendu à la charte apocryphe (1) des priviléges de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves. Il a été publié par Montfaucon (*Mon. de la mon. franç.*, tom. I, pl. XII, 6).

N° 2.

THIERRY III (*Theode-rik*).

On distingue à la partie supérieure la trace d'une légende, ainsi qu'à la partie inférieure; au milieu, on découvre une figure de face, avec de longs cheveux.

Thierry III, troisième fils de Clovis II, succéda en 670 à Clotaire III, son frère, qui régnait sur la Neustrie et la Bourgogne; bientôt détrôné par les chefs des Francs et enfermé à Saint-Denis, il en sortit en 673; vaincu en 687 par Pepin de Heristal, qui ne lui conserva que le titre de roi. Il mourut en 691, et fut enterré à Saint-Vaast d'Arras. Thierry III porta le nom de roi pendant vingt-et-un ans; il eut deux femmes, nommées, la première, Clotilde, et la seconde, Doda.

N° 3.

CLOVIS III (*Hlodo-Wig*).

Ce sceau présente une figure de face, avec de longs cheveux; à la partie inférieure, on lit: OVIVS · REX.

Clovis III, fils de Thierry, lui succéda l'an 691; il mourut en 695, et ne régna que de nom. Norbert, maire de son palais, et qui avait exercé à sa place l'autorité suprême, mourut la même année.

N° 4.

PEPIN DE HERISTAL (*Peppin*), MAIRE DU PALAIS.

On découvre sur ce sceau une figure de profil, tournée à droite.

Après la mort de Dagobert II, roi d'Austrasie, arrivée en 679, et celle du maire Vulfoald, le duc Martin et Pepin de Heristal se rendirent maîtres du royaume; le duc Martin ayant été mis à mort à Esquehéries, Pepin demeura seul maître de l'Austrasie.

Pepin vainquit, en 687, Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne, et dès lors il commença à gouverner toute la France. Vers 688 il épousa Alpaïde, qui lui donna Charles Martel, et répudia Plectrude, fille d'Hugobert, sa femme légitime, que saint Lambert, évêque de Maestricht, s'efforça en vain de lui faire reprendre. Pepin mourut le 16 décembre 714, laissant deux fils d'Alpaïde, Charles Martel et Hildebrand, qui fut la tige de la race capétienne. Pepin était maître de l'Austrasie depuis trente-quatre ans, et gouverna la France entière pendant vingt-sept ans, sous quatre rois.

(1) Conf. Mabillon, *De re diplomat.*, III, I. 2.

N° 5.

CHILDEBERT III (*Hilde-Bert*).

Ce sceau présente une figure de face avec de longs cheveux; de chaque côté est une croix. Le sceau semble avoir été posé deux fois sur la cire: on lit sur le côté gauche: X · FRĀCORU; à la suite, mais plus haut: CORUM. Le côté droit est illisible.

Childebert III succéda en 695 à son frère Clovis III, roi de Neustrie et de Bourgogne: il eut pour maire de son palais Grimoald, le plus jeune des fils de Pepin, et mourut le 14 avril 711. On ignore le nom de la femme dont il eut Dagobert III.

N° 6.

CHILPERIC II (*Hilpe-Rik*).

Le sceau de ce prince représente une figure de face, avec de longs cheveux. La partie droite est informe, mais la gauche est très distincte; on y voit une portion de légende: REX · FRANC. Cette légende est rétrograde.

(Il est à remarquer que tous les sceaux des Mérovingiens sont orbiculaires, excepté ceux de Childéric I et de Childéric III.)

Chilpéric II, fils de Childéric II, appelé auparavant Daniel, fut tiré en 715 du monastère dans lequel il vivait, par Ragenfroi, et placé sur le trône de Neustrie; il avait alors quarante-cinq ans. En 720 il fut livré à Charles Martel par Eudes, duc d'Aquitaine, son allié, et mourut peu de temps après à Attigny, laissant un fils qui fut Childéric III. On l'inhuma à Noyon.

CARLOVINGIENS.

N° 7.

CARLOMAN, FRÈRE DE CHARLEMAGNE (*Karle-Man*).

On voit sur ce sceau une figure de profil, tournée à gauche. C'est probablement l'empreinte d'une pierre antique. On ne distingue aucune trace d'inscription.

Carloman, fils de Charles Martel et de Plectrude, succéda en Austrasie à son père, l'an 741. Après une suite de victoires sur les Allemands, il revint en Aquitaine en 747; là, il remit son royaume et son fils entre les mains de son frère, et partit pour Rome, y reçut l'habit clérical des mains du pape, et se retira au mont Cassin.

N° 8.

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE (*Karle*).

La tête barbue, laurée, et tournée à droite, que l'on voit sur ce sceau, est gravée avec un soin remarquable pour le temps, et doit être considérée comme une imitation des médailles romaines. On voit sur l'inscription: XPE · PROT. · CAROLVM · REGE. F . . . COR . .

Charles, fils aîné de Pepin-le-Bref, né le 26 février 742, fut sacré à Saint-Denis par le pape Étienne II, le 28 juillet 754, et nommé patrice de Rome. En 768, il partagea avec son frère Carloman les états de son père, et obtint pour sa part la Neustrie, la Bourgogne et la Provence.

Charles épousa Desiderate ou Ermengarde, fille de Didier, roi des Lombards, qu'il répudia l'année suivante pour épouser Hildegarde, qui descendait de Godefroi duc des Allemands.

Carloman étant mort en 771, Charles devint maître de toute la monarchie et fut couronné empereur à Rome, l'an 800, le 25 décembre. Charlemagne mourut à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814, à l'âge de soixante-onze ans, après avoir régné glorieusement quatorze ans comme empereur d'Occident, et quarante-six comme roi de France.

Charlemagne eut cinq femmes : 1° Himiltrude, qui ne fut que sa concubine; 2° Ermengarde; 3° Hildegarde; 4° Fastrude, et 5° Liutgarde.

N° 9.

AUTRE SCEAU DE CHARLEMAGNE.

Ce cachet représente un buste de Sérapis, tourné à gauche, et probablement n'est que l'empreinte d'une pierre antique. Il ne présente pas de légende.

N° 10.

LOUIS Ier, DIT LE DÉBONNAIRE (*Hlodo-Wig* ou *Lode-Wig*).

On remarque sur ce sceau une figure de profil, tournée à droite. Autour, on lit cette légende : XPE · PROTEGE · HLV....CVM · IMPERATORE ·

N° 11.

Ce sceau est du même Louis; il présente une légende moins visible, mais la figure est plus distincte que dans le précédent. La tête est laurée, et le manteau attaché sur l'épaule par une fibule.

Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, nommé roi d'Aquitaine à sa naissance en 778, fut sacré à Rome le jour de Pâques en 781, et associé à l'empire l'an 813; il succéda à son père le 28 janvier 814; il était marié depuis 798 avec Ermengarde, fille d'Ingeramne; il mourut en 840 dans une île du Rhin, vis-à-vis le château d'Ingelheim, à l'âge de soixante-trois ans; il avait régné vingt-six ans.

N° 12.

LOTHAIRE, FILS DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE (*Lother*).

Ce sceau offre une figure de profil, probablement une pierre antique offrant le portrait de Caracalla ou d'Alexandre Sévère. L'inscription ne présente clairement que les lettres JUVA · HLOTHARI ·

Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire, associé à l'empire le 31 juillet 817, couronné empereur par le pape Pascal Ier, le jour de Pâques de l'an 823, succéda à son père dans l'empire, le 20 juin 840. Par le traité de Verdun, qui eut lieu en 843 entre lui et ses deux frères, Lothaire eut l'empire, l'Italie et la ville de Rome, avec les provinces situées entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. En 849 il associa à l'empire Louis, dit le Germanique, son fils aîné; il mourut en 855 à l'abbaye de Prum en Ardennes, où depuis huit jours il avait pris l'habit monastique; il avait régné quinze ans depuis la mort de son père; il eut pour femme Ermengarde, fille de Hugues, comte d'Alsace.

PLANCHE II.

N° 1.

CHARLES II, DIT LE CHAUVE.

Ce sceau présente une figure tournée à droite. On ne distingue de la légende que les lettres EX à la partie supérieure gauche.

Charles-le-Chauve, né à Francfort, le 15 mai 823, fils de Louis-le-Débonnaire et de Judith, fut nommé roi d'Aquitaine par son père, en 838, après la mort de Pepin, son frère; il succéda au royaume de France, le 20 juin 840.

L'empereur Louis II étant mort en 875, Charles se rendit à Rome, où il reçut la couronne impériale des mains du pape Jean VIII, le jour de Noël; il mourut à Brios, village en-deçà du mont Cenis, le 6 octobre 877, à l'âge de cinquante-quatre ans, et fut inhumé à Nantua; il avait régné trente-sept ans. Il eut pour femmes, 1° Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, dont il eut Louis-le-Bègue, Charles, roi d'Aquitaine, et Lothaire dit le Boiteux; 2° Ritchilde, sœur de Richard, duc de Bourgogne, et de Boson, qui fut roi d'Arles.

N° 2.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE.

Ce sceau offre une figure de profil tournée à droite. La légende n'est pas lisible.

Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve et d'Ermentrude, roi d'Aquitaine depuis l'an 867, succéda à son père le 6 octobre 877, et fut couronné à Compiègne le 8 décembre suivant par Hincmar, archevêque de Reims; il le fut de nouveau par le pape Jean VIII, le 7 septembre 878, au concile de Troyes. Il était alors marié pour la seconde fois, son père l'ayant forcé de répudier Ansgarde, sœur d'Odon, comte bourguignon, qu'il avait épousée à son insu, pour l'unir à Adélaïde ou Judith; le pape refusa de couronner cette seconde femme qu'il regardait comme illégitime. Louis mourut à Compiègne, l'an 879, le 10 avril, et y fut inhumé; il laissa Adélaïde enceinte d'un fils, qui fut Charles-le-Simple.

N° 3.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE.

Ce sceau présente une figure de profil tournée à droite avec une couronne sur la tête. On découvre à l'entour cette légende : KAROLVS · GRATIA · DI · REX ·

Charles-le-Simple, fils posthume de Louis-le-Bègue, né l'an 879, fut reconnu roi de France au commencement de l'année 893; il fut couronné le 28 janvier par Foulques, archevêque de Reims; mais, à l'approche d'Eudes, il se retira en Germanie; l'an 896 il fit avec Eudes un traité par lequel il devint maître des pays situés entre la Seine et le Rhin. Eudes étant mort en 898, il fut reconnu seul et unique souverain de France par les seigneurs assemblés à Reims, et couronné une seconde fois par l'archevêque. Il mourut à Péronne le 7 octobre 929, laissant de la reine Odgive, sa troisième femme, un fils qui fut Louis d'Outremer.

CAPÉTIENS.

N° 4.

ROBERT (*Rod-Bert*).

Il est le seul des rois de la troisième race dont le sceau soit ovale; il y est représenté en buste; il porte sur la tête une couronne ornée de trois fleurs-de-lis ; de la main droite il tient une fleur-de-lis, et de la gauche une boule. On distingue autour les lettres : ROTBERTUS G. . . . . ANCORV · REX · Le sceau de Robert est le premier où l'on trouve la fleur-de-lis.

Ce prince, fils de Hugues Capet et d'Adélaïde, né à Orléans vers 970, succéda à son père l'an 996. Il était marié depuis l'an 995 avec Berthe, veuve d'Eudes, comte de Blois, sa cousine issue de germain, qui, de plus, avait tenu avec lui un enfant sur les fonts de baptême. Sur la déclaration d'Abbon, abbé de Fleury, Grégoire V annula le mariage de Robert, dans un concile tenu à Rome en 998; le roi ayant refusé de se soumettre à cette décision, il fut excommunié et son royaume mis en interdit. Abandonné de tout le monde, il fut obligé de répudier Berthe. Bientôt après il épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse.

Robert mourut à Paris le 20 juillet 1031, et fut enterré à Saint-Denis; il laissa de Constance trois fils, Henri Ier, Robert, et Eudes.

N° 5.

Voyez l'explication de la planche III, n° 3.

N° 6.

HENRI Ier.

Le sceau de ce prince est rond. Il le représente assis sur son trône, vêtu d'une robe et d'un manteau; il porte sur la tête une couronne, dans la main droite un sceptre, et dans la

gauche une haste, Autour, on lit : HENRIC.. · DI · GRA · FRANCORV · REX ·

Henri Ier, né en 1005, de Robert et de Constance, sacré à Reims le 14 mai 1027, du vivant de son père, lui succéda le 20 juillet 1031.

Henri Ier mourut le 29 août 1060, dans la trentième année de son règne. Il avait épousé, en 1051, Anne, fille de Jaroslaw duc de Russie, et dont il eut Philippe Ier et Hugues, qui devint comte de Vermandois. Il fut enterré à Saint-Denis.

N° 7.

PHILIPPE Ier.

Ce sceau le représente assis et couvert d'une robe et d'un manteau; il a une couronne sur la tête, dans la main droite un sceptre, et dans la gauche une haste. On lit à l'entour : .HILIP. · DI · GRA · FRANCORV · REX ·

Philippe Ier, fils de Henri Ier et d'Anne, succéda à son père en 1060; il avait été sacré à Reims l'année précédente. Il gouverna d'abord sous la régence de sa mère jusqu'en 1062. A cette époque, la reine ayant abandonné la régence, Baudouin V, comte de Flandres, fut tuteur du roi et régent jusqu'au 1er septembre 1067, où il mourut. Alors le roi commença à régner par lui-même, quoiqu'il n'eût que quinze ans.

Philippe mourut à Melun le 29 juillet 1108; il fut inhumé à Saint-Benoît-sur-Loire.

Il eut deux femmes : Berthe fille de Robert-le-Frison, comte de Hollande, qu'il répudia, et Bertrade qu'il avait enlevée à Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou, son mari. Ce second mariage lui attira plusieurs excommunications. Sa première femme lui donna Louis-le-Gros, qui fut son successeur.

PLANCHE III.

N° 1.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

Le sceau de ce prince le représente assis sur un trône orné de têtes et de pieds de lions. Il tient de la main droite un sceptre, dont la fleur-de-lis ressemble à un trident; dans la main gauche il tient une haste surmontée d'une fleur-de-lis. Sur le côté droit du champ on voit une croix. Légende : LVDOVICVS · DI · GRA · FRANCORVM · REX ·

Louis-le Gros, fils de Philippe Ier et de la reine Berthe, comte de Vexin en 1092, associé à la royauté en 1098, succéda à son père en 1108, et fut sacré à Orléans par Daïmbert, archevêque de Sens. Il mourut le 1er août 1137, laissant d'Adélaïde sa femme, six fils et une fille.

N° 2.

SCEAU DE LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

Le roi assis, avec de longs cheveux, et portant sur la tête une couronne; de la main droite il tient une fleur-de-lis, et de la gauche une haste, surmontée d'une petite fleur-de-lis encadrée dans un carré posé diagonalement. Légende : LVDOVICVS · DI · GRA · FRANCORVM · REX ·

Ce roi est le premier qui se soit servi constamment d'un sceau suspendu. Son père s'en servit aussi, mais rarement; il est aussi le premier roi de France qui ait fait usage d'un sceau avec un revers.

N° 3.

REVERS DU SCEAU DE LOUIS VII.

Il représente un cavalier couvert d'un haubert; tenant son écu de la main gauche, et de la droite une épée; le cheval est au galop. Autour on lit : ET · DVX · AQVITANORVM ·

Louis-le-Jeune, fils de Louis-le Gros, né l'an 1120, sacré à Reims le 25 octobre 1131, par Innocent II, succéda à son père le 1er août 1137. Il fut couronné roi d'Aquitaine à Poitiers, et roi de France à Bourges. Il mourut le 18 septembre 1180, âgé de 60 ans, après en avoir régné 43. On l'enterra à l'abbaye de Barbeaux au-dessus de Melun. Louis-le-Jeune eut trois femmes : Eléonore, qu'il répudia; Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille; et Alix, fille de Thibaut le grand comte de Champagne. On a un diplôme de ce roi, où il prend le titre de roi de France au lieu de roi des Français, comme s'étaient qualifiés ses prédécesseurs.

(C'est ici que doit trouver place l'explication de la figure 5 de la planche précédente, n° II).

Le sceau qu'elle représente est celui de la reine CONSTANCE, seconde femme de Louis-le-Jeune. Il existe en original à la Bibliothèque Royale, dans laquelle il a été déposé, après avoir été découvert dans le tombeau de cette reine à Saint-Denis, lors de la violation des tombes royales. En voici la description : la reine, vêtue d'une longue robe serrée par une ceinture à trois rangs, un manteau posé droit sur les épaules et attaché par-devant, la tête ceinte d'un diadème; de chaque main elle tient une fleur-de-lis à cinq branches, dont les trois branches supérieures se terminent par des globules ou anneaux. Légende : SIGILLUM · REGINE · CONSTANCIE · Ce sceau est de la forme dite *vessie de poisson*, affectée de préférence aux femmes et aux ecclésiastiques.

Constance, fille d'Alphonse III roi de Castille, épousa Louis VII en 1154. Elle eut, de ce prince, Marguerite, femme d'Henri *au court mantel*, fils de Henri II roi d'Angleterre, puis de Bela, roi de Hongrie. Sa fille Alix, morte jeune, ne doit pas être confondue avec un autre Alix, également fille de Louis VII, mais de sa troisième femme, et accordée à Richard roi d'Angleterre.

Constance mourut le 4 octobre 1160, et fut inhumée à Saint-Denis.

N° 4.

ALIX OU ADÈLE, FEMME DE LOUIS VII.

Ce sceau, en forme de vessie de poisson, représente une femme debout, vêtue d'une longue robe et d'un manteau; elle tient une fleur-de-lis de la main droite, et appuie la gauche sur sa hanche. Autour on découvre les lettres : SIGI . . . . ADE . F · DEI · GRA · RE . . . . R . M.

Alix ou Adèle, fille de Thibaut-le-Grand, comte de Champagne et de Mahaut, fille d'Engilbert, duc de Carinthie, épousa Louis VII l'an 1160; elle mourut le 4 juin 1206, et fut enterrée à Pontigny. Elle eut de son mari Philippe II, Alix mentionnée plus haut, et Agnès consécutivement femme des empereurs grecs, Alexis-le-Jeune et Andronic Comnene, puis mariée en troisièmes noces à Théodore Brancas, un Grec d'Andrinople.

N. 5.

PHILIPPE II, DIT AUGUSTE.

Le roi, assis sur un siége orné de têtes et de pieds de lions, a de longs cheveux, et la couronne sur la tête; de la main droite il tient une fleur-de-lis, et de la gauche, qu'il appuie sur sa cuisse, une haste surmontée d'une petite fleur-de-lis encadrée. Autour on lit : PHILIPPVS · DI · GRA · FRANCORVM REX.

Le contre-sceau représente une fleur-de-lis pourvue de deux étamines. Ce prince est le premier qui ait fait usage d'un contre-sceau.

Philippe II, fils de Louis VII et d'Alix, né le 21 août 1165, d'où lui vient le nom d'Auguste, fut sacré à Reims le 1er novembre 1179, et couronné de nouveau à Saint-Denis avec la reine Isabelle sa femme, le 29 mai 1180; il succéda à son père le 18 septembre suivant.

Philippe-Auguste mourut à Mantes, l'an 1223 le 14 juillet; il avait 57 ans et en avait régné 42; il fut inhumé à Saint-Denis. Il eut trois femmes; Isabelle dont il eut Louis VIII, Ingerburge, et Agnès de Méranie.

PLANCHE IV.

N. 1.

LOUIS VIII, DIT LE LION.

Le roi, sur un trône orné de têtes et de pieds de lions, est vêtu et armé comme les deux rois précédens; la fleur-de-lis qu'il porte dans la main gauche a cinq branches, dont les trois supérieures se rejoignent à leur sommet. On lit autour : LVDOVICVS · DI · GRA · FRANCORVM · REX.

Le contre-sceau présente un écusson semé de fleurs-de-lis sans nombre.

Louis VIII, dit le Lion, né en 1187 de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, sa première femme, succéda à son père le 14 juillet 1223; il fut sacré à Reims avec Blanche sa femme, le mois suivant. C'est le premier roi qui n'ait pas été sacré du vivant de son père.

Il mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, dans la 39e année de son âge, après un règne de trois ans et quatre mois, laissant de sa femme Blanche de Castille, Louis IX, Robert comte d'Artois, Alphonse comte de Poitou, Charles comte d'Anjou, Jean qui mourut bientôt, et Isabelle.

N. 2.

LOUIS IX, DIT SAINT LOUIS.

Le roi, assis sur un trône orné de têtes et de pieds de lions, a les cheveux plus courts que les rois précédens; son manteau est garni d'une large bordure fleurdelisée.

Le contre-sceau représente une fleur-de-lis pourvue de deux étamines.

Louis IX, né à Poissy, le 25 avril 1215, succéda le 8 novembre 1226 à son père Louis VII. Blanche sa mère fut sa tutrice et régente du royaume. Le 29 novembre suivant, Louis fut sacré à Reims par Jacques Basoche, évêque de Soissons. Il mourut à Tunis le 25 août 1270 à l'âge de 55 ans. Son corps fut ramené en France et inhumé à Saint-Denis; il avait eu onze enfans de la reine Marguerite de Provence, qu'il avait épousée en 1234. Ce prince fut canonisé par Boniface VIII.

N. 3.

AUTRE SCEAU DE LOUIS IX, AVEC LA MÊME LÉGENDE, MAIS UN PEU MOINS GRAND QUE LE PRÉCÉDENT.

La fleur-de-lis que ce prince tient dans la main droite, offre une barre que l'on ne remarque pas dans l'autre.

La fleur-de-lis que l'on voit sur le contre-sceau n'a pas d'étamines.

N° 4.

SCEAU DE LOUIS IX, PENDANT LA CROISADE DE 1269.

Il offre une couronne à trois fleurs-de-lis encadrée dans une rosace à huit feuilles; autour est la légende suivante : ✠ S · LVDOVICI · DEI · GRA · REG . FRANCOR · IN · PARTIBVS · TRANSMARINIS · AGENTIS.

PLANCHE V.

N° 1.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

Le roi, assis sur un trône à têtes et pieds de lions, la couronne en tête, portant de la main gauche un sceptre surmonté d'une fleur-de-lis garnie de deux étamines, et de la droite une fleur-de-lis simple. Autour, on lit: + PHILIPPVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX ·

N° 2.

AUTRE SCEAU DU MÊME ROI.

Ce prince est ici revêtu d'un riche manteau fleurdelisé. Un tapis est développé sous ses pieds.

Le contre-scel, commun aux deux sceaux, offre, sur des rinceaux, l'écu semé de fleurs-de-lis sans nombre.

Philippe III, dit le Hardi, avait vingt-cinq ans et quelques mois lors de la mort du roi saint Louis, son père. De Tunis où il l'avait accompagné, il revint en France, et rentra dans Paris le 21 mai 1271. Son sacre eut lieu à Reims, le 15 août suivant.

Alphonse, comte de Toulouse, et sa femme étant morts sans enfans, ce même mois, Philippe hérita de ce comté. Le pape lui réclama le comtat Venaissin; ce prince le lui laissa en 1274, en se réservant seulement la moitié d'Avignon.

L'an 1285, Philippe se mit en marche pour aller faire la guerre à Pierre III d'Aragon. Après avoir assiégé Gironne pendant sept mois, il prend cette ville, repasse les Pyrénées et revient tomber malade à Perpignan. Il y mourut le 5 octobre 1285, à l'âge de quarante ans: il avait régné quinze ans. Il eut deux femmes: 1° Isabelle, fille de Jacques Ier, roi d'Aragon, qui mourut en Calabre d'une chute de cheval et dont il eut Philippe-le-Bel et Charles de Valois, qui forma la première branche des Valois; 2° Marie, fille de Henri III, duc de Brabant.

C'est sous le règne de ce prince que l'on voit les premières lettres d'anoblissement.

N° 3.

MARIE DE BRABANT, FEMME DE PHILIPPE-LE-HARDI.

La reine, debout, couronnée, dans une niche à ogive, et vêtue d'une robe traînante; elle tient de la main droite un sceptre fleurdelisé, et appuie la gauche sur sa poitrine. Le champ est semé de fleurs-de-lis. Autour, on lit: S. MARIE · DEI · GRATIA · FRANCORVM · REGINE ·

Marie, fille de Henri III, duc de Brabant, fut la seconde femme de Philippe-le-Hardi, qu'elle épousa au mois d'août 1274. Elle fut mère de Louis, comte d'Evreux, souche des comtes d'Evreux, rois de Navarre; de Marguerite, femme d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, et de Blanche, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert.

La reine Marie mourut à Murel, près Meulan, le 12 janvier 1321, et fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

N° 4.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

Le roi, assis sur un trône à têtes et pieds de lions, couronné, et vêtu d'un manteau bordé de fleurs-de-lis; il tient une fleur-de-lis de la main droite, et le sceptre de la main gauche. Autour, on lit: PHILIPPVS · DEI · GRATIA + FRANCORVM · REX.

Au contre-scel, un écusson semé de fleurs-de-lis sans nombre sur un champ orné de rinceaux.

Philippe-le-Bel, fils de Philippe-le-Hardi et d'Isabelle d'Aragon, naquit l'an 1268. Il était roi de Navarre du chef de sa femme; il succéda à son père le 16 octobre 1285, et fut sacré à Reims, le 6 janvier de l'année suivante, avec la reine, sa femme.

Par un traité fait en 1303, Philippe rendit la Guienne au roi d'Angleterre.

Philippe mourut à Fontainebleau, le 29 novembre 1314, des suites d'une chute de cheval; il avait quarante-cinq ans, et en avait régné vingt-neuf; on l'enterra à Saint-Denis.

Il avait épousé Jeanne de Navarre, dont il eut Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, et Isabelle, qui, par son mariage avec Edouard II, roi d'Angleterre, donna à Edouard III le prétexte d'usurper le titre et les armes des rois de France.

N° 5.

JEANNE DE NAVARRE, FEMME DE PHILIPPE-LE-BEL.

La reine, debout, sous une niche à ogive, couronnée, vêtue d'une robe traînante, et tenant un sceptre dans sa main droite. A sa droite, l'écu semé de fleurs-de-lis sans nombre; à sa gauche, un autre écu avec l'escarboucle de Navarre. Autour, on lit: S. IOHANE · DI · GRA · FRANCOR · Z · NAVA · REGINE · CĀDAN · Z · BE · CŌITISSE · PALAT · *Sceau de Jeanne, par la grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie.*

Jeanne, fille de Henri Ier, dit le Gras, roi de Navarre, et de Blanche d'Artois, née l'an 1270, succéda au trône de son père, l'an 1274. Son père l'avait fait reconnaître pour héritière de sa couronne malgré l'opposition des Etats, qui prétendaient que la Navarre était soumise à la loi salique. Elle épousa Philippe-le-Bel, roi de France, le 6 août 1284. C'est elle qui fit bâtir la ville de Puente la Reyna, l'an 1305, et fonda les colléges de Navarre et de Champagne dans l'université de Paris.

Jeanne mourut au château de Vincennes, le 2 avril 1305, à l'âge d'environ trente-deux ans; elle fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

PLANCHE VI.

N° 1.

LOUIS X.

Le roi, assis sur un trône orné de têtes et de pieds de lions, couvert d'une tunique et d'un manteau; de la main droite il tient un long sceptre, et de la gauche une main de justice. (C'est la première que l'on rencontre.) Autour, on lit: LVDOVICVS · DEI · GRATIA · FRANCORVM · ET · NAVARRE · REX ·

Au contre-scel, l'écu semé de fleurs-de-lis sans nombre sur une rose à huit feuilles, portant l'escarboucle de Navarre.

Louis X, dit le Hutin, succéda le 29 novembre 1314, à Philippe-le-Bel, son père. Il était déjà roi de Navarre depuis l'an 1304, époque de la mort de la reine Jeanne, sa mère, et s'était fait sacrer à Pampelune, l'an 1307.

Louis avait épousé, en 1305, Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne. Cette princesse fut renfermée en 1314 au château Gaillard, et étranglée l'année suivante.

Louis épousa en secondes noces Clémence, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, avec laquelle il fut sacré à Reims, le 3 août 1315. Il mourut le 5 ou le 8 juin 1316, laissant sa seconde femme enceinte. Il avait eu de Marguerite une fille nommée Jeanne, qui hérita du royaume de Navarre, et épousa Philippe, comte d'Evreux.

N° 2.

SCEAU DU MÊME LOUIS X.

Il est d'une dimension un peu plus grande que le précédent; la main gauche est ramenée sur la cuisse au lieu d'être étendue comme dans le sceau précédent.

Le contre-scel est presque semblable au précédent, mais plus petit.

N° 3.

CLÉMENCE, SECONDE FEMME DE LOUIS X.

La reine représente une femme debout, dans une niche à ogive, et vêtue d'une robe traînante avec des manches longues, ouvertes à moitié du bras; elle porte une couronne sur la tête, et un sceptre de la main droite. A sa droite est l'écu semé de fleurs-de-lis, et à gauche un autre écu aux armes de Hongrie. On lit autour : S. CLEMENCIA · DEI · GR . . . . . AVARRE ·

Clémence, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, et de Clémence, fille de l'empereur Rodolphe, épousa Louis X en 1315; elle fut sacrée avec lui à Reims, le 3 août de la même année. Elle était enceinte quand mourut le roi son époux, et donna le jour à un enfant qui fut nommé Jean; il vécut si peu de temps que plusieurs historiens ne le comptent pas parmi les rois de France.

PLANCHE VII.

N° 1.

PHILIPPE V.

Le roi, assis sur un trône couvert d'une draperie et orné de têtes de lions; il porte une couronne sur la tête, un sceptre dans la main droite, et une main de justice dans la gauche. Sur le fond est étendu le pavillon royal fleurdelisé. Autour on lit: PHILIPPVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · ET · NAVARRE · REX ·

Philippe V, dit le Long, second fils de Philippe-le-Bel, né en l'an 1294, fut nommé régent de Navarre, et aussi de France, jusqu'à ce que le prince qui pouvait naître de Clémence eût atteint l'âge de vingt-quatre ans : des chroniques disent dix-huit, et même quatorze ans; l'enfant étant mort cinq jours après sa naissance, Philippe alla se faire couronner à Reims le 6 janvier 1317; dans cette cérémonie on vit Mahaut, comtesse d'Artois, faire les fonctions de pair. Charles, comte de la Marche, et Eudes IV, duc de Bourgogne, n'y vinrent pas, prétendant que le royaume devait appartenir à Jeanne, fille de Louis X; les trois ordres de l'État ayant été assemblés, déclarèrent que les lois et coutumes, invariablement observées par les Français, excluaient les filles de la couronne.

Philippe V mourut la nuit du 2 au 3 janvier 1322; il avait environ vingt-huit ans, et en avait régné cinq. Sa femme, Jeanne, fille d'Otton IV, comte de Bourgogne, lui donna un fils, qui mourut en bas âge, et quatre filles.

N. 2.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

Ce sceau est à peu près semblable au précédent; seulement le pavillon fleurdelisé manque. On lit autour : KAROLVS · DEI · GRATIA · FRANCORVM · ET · NAVARRE · REX ·

Au contre-scel est l'écu semé de fleurs-de-lis sans nombre.

Charles, comte de la Marche, troisième fils de Philippe-le-Bel, succéda à son frère, Philippe V, le 3 janvier 1322; il s'était déclaré pour le droit de Jeanne à la couronne, mais il se soumit à la décision du 2 février 1317, qui fut ensuite cause que le royaume lui revint.

En 1323, il fit sommer le roi Édouard d'Angleterre de venir lui rendre hommage; Isabelle, sœur de Charles-le-Bel, et femme d'Édouard, passa en France pour concilier les deux rois; un traité de paix fut conclu le 31 mai 1325, mais la guerre recommença bientôt.

Charles-le-Bel mourut à Vincennes, le 1er février 1328; il avait trente-quatre ans; il fut inhumé à Saint-Denis. Il eut trois femmes; 1° Blanche, fille d'Otton IV, comte de Bourgogne, qu'il répudia pour cause d'adultère, en prétextant leur commune parenté; 2° Marie, fille de l'empereur Henri VII, qui mourut des suites d'une fausse couche, et 3° Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Évreux, dont il eut plusieurs filles.

N. 3.

JEANNE, TROISIÈME FEMME DE CHARLES IV.

La reine, debout, dans une niche à ogive, couronnée, et tenant un sceptre dans la main droite; elle est vêtue d'une longue robe. A la droite l'écu de France, et à la gauche celui d'Évreux. On lit autour : S. IOHANNE · DEI · GRACI · . . . .

Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Évreux, et de Marguerite d'Artois, épousa Charles IV, le 5 juillet 1324. Elle lui donna Jeanne, morte en bas âge; Marie, décédée sans alliance, le 6 octobre 1341; et Blanche, née après la mort de son père, le 1er avril 1328, et mariée le 18 janvier 1345 à Philippe de France, duc d'Orléans.

Cette reine mourut à Brie-comte-Robert, le 4 mars 1371; elle fut enterrée à Saint-Denis.

PLANCHE VIII.

N° 1.

PHILIPPE VI.

Le roi, assis sur un trône couvert d'une draperie et orné de têtes de lions; derrière est étendu le pavillon royal fleurdelisé. Le roi tient de la main droite un long sceptre, et de la gauche une main de justice. On lit autour : PHILIPPVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX ·

Philippe VI, dit de Valois, premier roi de la branche collatérale des Valois, fils de Charles, comte de Valois, troisième fils de Philippe-le-Hardi, naquit l'an 1293. Après la mort de Charles IV, son cousin, il fut déclaré régent du royaume, en attendant les couches de la reine, à l'exclusion d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui prétendait hériter du trône comme neveu du roi défunt par sa mère Isabelle. La reine ayant mis au jour une fille, Philippe succéda sans aucune opposition; il fut sacré à Reims avec sa femme le 29 mai 1328.

L'an 1329, le roi d'Angleterre vint rendre hommage de la Guienne à Philippe, qui l'en avait sommé.

En 1339, Édouard prit le titre de roi de France; c'est de ce temps que datent les fleurs-de-lis dans les armes d'Angleterre.

L'an 1349, après la mort de la reine Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne et d'Agnès de France, Philippe épousa, en secondes noces, Blanche, fille de Philippe d'Évreux, roi de Navarre. Cette même année il acquit le Dauphiné, dont Humbert II, dauphin de Viennois, investit Charles, fils de Jean, duc de Normandie, et petit-fils de Philippe de Valois : depuis ce temps, les fils aînés des rois de France ont porté le nom et les armes de Dauphin par le traité du 30 mars. Philippe acquit aussi Montpellier, que don Jayme II, roi de Majorque, lui vendit 120 mille écus d'or.

Philippe mourut à Nogent-le-Roi, près Chartres, le 22 août 1350, dans la cinquante-septième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne. Il avait eu de sa première femme cinq fils et une fille. Son corps fut porté à Saint-Denis, ses entrailles aux Dominicains de Saint-Jacques, et son cœur aux Chartreux de Bourg-Fontaine, en Valois.

N° 2.

JEANNE, PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE VI.

Ce sceau est rond et aussi grand que ceux des rois. On y voit la reine, debout, vêtue d'une longue robe, et relevant sur son bras gauche les plis de son vêtement; elle est couronnée, et tient un sceptre de la main droite. A droite est un écusson fleurdelisé, et à gauche un autre aux armes de Bourgogne. Le fond est

tendu d'une draperie fleurdelisée et encadré dans une grande rose, dont les feuilles supérieures se terminent en ogives et forment un riche baldaquin; sous les pieds de la reine on remarque deux lions et une tête; dans chacune des feuilles latérales, des figures dont les poses sont variées. On lit autour, en lettres gothiques : IOHANNA · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REGINA ·

Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès fille de saint Louis, épousa Philippe de Valois au mois de juillet 1313; elle mourut de la peste le 12 septembre 1348, et fut inhumée à Saint-Denis.

De ses cinq enfans, deux fils moururent en bas âge, les autres furent Jean II, Philippe, duc d'Orléans, et Marie, femme de Jean de Brabant, duc de Limbourg.

N° 3.

BLANCHE D'ÉVREUX.

Ce sceau, en forme de vessie de poisson, représente la reine, sous un riche baldaquin gothique, debout, couronnée, et vêtue d'une robe à longues manches, et portant un sceptre; à sa droite, l'écu de France semé de fleurs-de-lis sans nombre; à sa gauche, l'écu d'Évreux, fleurdelisé et barré. Autour, on lit : BLANCHA · DEI · GRACIA · REGINA · FRANCE ·

Blanche, fille de Philippe d'Évreux, roi de Navarre, et de Jeanne, fille de Louis X, épousa Philippe de Valois le 29 janvier 1349. Elle était enceinte quand ce prince mourut, et donna le jour à une fille du même nom qu'elle, qui mourut en bas âge. Ses qualités lui valurent le surnom de la Belle-Sagesse. Elle mourut le 5 octobre 1398.

N° 4.

JEAN II, DIT LE BON.

Le roi, assis sur un trône couvert d'une draperie et orné de deux aigles: ses pieds reposent sur deux lions; il est vêtu d'une longue tunique et d'un manteau; il porte une couronne sur la tête, un sceptre dans la main droite, et une main de justice dans la gauche. Autour, on lit : IOHANN · . . . CIA · . . . . . RVM · REX ·

Jean, duc de Normandie, né le 26 avril 1319, succéda, le 22 août 1350, à Philippe de Valois son père, et fut sacré à Reims le 26 septembre suivant. Le roi et Philippe son fils, ayant été faits prisonniers à la bataille de Poitiers, le dauphin s'échappa, et prit le gouvernement sous le nom de lieutenant du royaume. Jean ne recouvra la liberté qu'en cédant à l'Angleterre le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le pays de Tarbes, l'Angoumois, le Rouergue, Montreuil, le Ponthieu, plusieurs autres lieux et les îles adjacentes à la France, sans compter une rançon de trois millions d'écus d'or. Les états refusèrent de ratifier ce traité. La guerre s'étant rallumée, se termina par le traité de Bretigny, près de Chartres, conclu le 8 mai 1360; l'Angleterre y gagna le duché d'Aquitaine, le Ponthieu et la ville de Calais. Le 8 juillet, Jean débarqua en France.

L'an 1364, le roi ayant appris que le duc d'Anjou son fils s'était échappé de Londres, où il restait en otage pour son père, repassa lui-même en Angleterre, et y mourut, le 8 avril, âgé de quarante-cinq ans moins dix-huit jours, dans la quatorzième année de son règne. Son corps fut ramené en France, et inhumé à Saint-Denis. Il avait eu deux femmes : Bonne, fille de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et Jeanne, fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne : la première lui donna Charles V; Louis, tige des ducs d'Anjou; Jean, duc de Berry, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; et quatre filles; la seconde fut mère d'Isabelle, mariée à Jean Galeaz, premier duc de Milan.

N° 5.

SCEAU DES EXÉCUTIONS DE JEANNE, COMTESSE DE BOURGOGNE ET FEMME DE PHILIPPE V, DIT LE LONG.

Il présente un écu mi-partie de France et du comté de Bourgogne, qui porte d'azur au lion d'or, le champ semé de billettes de même. Dans le champ on remarque ces trois lettres P · T · O · c'est-à-dire *per tempus omne*. Autour on lit : ✠ S · EXEQVNCÕIS (*sic*) DNE · REGINE · IOHE · BVRGON · DIE · *Sceau d'exécution de madame la reine Jeanne de Bourgogne.*

(C'est par erreur que ce sceau a été porté à cette planche; il devait figurer sur la précédente. La reine Jeanne, à laquelle il appartient, n'est point la Jeanne de Bourgogne fille de Robert II, duc de Bourgogne, et première femme de Philippe VI de Valois, laquelle n'a jamais exercé de son chef les droits de la souveraineté dans le duché de Bourgogne, mais bien Jeanne, femme de Philippe V, dit le Long, qui hérita le comté de Bourgogne, d'Otton V, son père, et l'Artois, de Mahaut, sa mère.)

N° 6.

CONTRE-SCEL DU ROI JEAN.

Il offre un écu semé de fleurs-de-lis, surmonté d'un couronne, avec le sceptre et la main de justice de chaque côté; il est entouré d'un cercle qui forme le milieu d'un quatre-feuilles. Dans le cintre, à droite, est un ange qui déroule un phylactère dont l'inscription est illisible; dans celui de gauche, un lion en haut, un aigle, et en bas un taureau. Ces trois animaux sont aussi accompagnés de phylactères.

(On sait que les quatre animaux de la vision de Daniel ont été postérieurement attribués aux quatre évangélistes; on a indiqué ici le nom du roi Jean en donnant la place principale au cimier de l'écu à l'aigle, attribut de l'évangéliste saint Jean.)

PLANCHE IX.

N° 1.

SCEAU D'ÉDOUARD III, ROI D'ANGLETERRE, COMME ROI DE FRANCE.

Edouard III, assis sur un trône placé sous un dais, tenant d'une main un sceptre et de l'autre le globe du monde; de chaque côté du trône, un léopard assis, et un écusson aux armes de France et d'Angleterre. On lit autour : EDWARDVS · DEI · GRATIA · REX · FRANCIE · ET · ANGLIE · DNS · (*dominus*) HYBERNIE · ET · DVX · AQVITANIE · *Edouard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, seigneur d'Irlande, et duc de Guyenne.*

℟. Edouard III, le casque en tête, la grille fermée, couvert de son armure, tenant d'une main son épée et de l'autre un écu à ses armes, sur un cheval courant à droite. Le champ est semé de fleurs-de-lis. La légende est semblable à celle du sceau.

Edouard, III. roi de ce nom depuis la conquête, et le VI[e] en comptant les rois prédécesseurs de Guillaume, naquit le 13 novembre 1312, d'Edouard II et d'Isabelle de France, fille de Philippe-le-Bel. Il fut proclamé roi le 24 janvier 1327, après la déposition de son père, et couronné le 2 février. Il épousa à York, en 1328, Philippe de Hainaut fille du comte Guillaume I[er]. Cette même année, les pairs et hauts barons de France le déboutèrent de ses prétentions à la couronne, comme héritier, par sa mère, de son aieul Philippe-le-Bel; il en était effectivement plus proche parent que son compétiteur Philippe-de-Valois; mais celui-ci fut préféré, comme descendant de Philippe-le-Bel par les mâles. Edouard fit hommage, en 1329, de ses fiefs de France entre les mains de Philippe VI.

L'an 1337, Edouard déclara la guerre à Philippe VI, pour soutenir ses prétentions au trône, et en 1339 prit le titre de roi de France, d'après ses conventions avec Jacques Artevelle qu'il était allé secourir dans sa révolte contre Louis de Mâle, comte de Flandres.

L'an 1343, Edouard donna le titre de prince de Galles à son fils Edouard, si célèbre sous le nom de Prince-Noir, et en 1362 le duché de Guyenne, qu'il venait d'ériger en principauté d'Aquitaine. C'est sous son règne que l'on commença à se servir de la langue anglaise dans les actes publics au lieu de la française, qui était en usage depuis Guillaume-le-Conquérant.

Edouard III mourut le 22 juin 1377, laissant sept fils et cinq filles. Richard II, fils du prince de Galles, l'aîné des enfans d'Edouard, lui succéda.

PLANCHE X.

N° 1.

SCEAU DE CHARLES V, DIT LE SAGE.

Le roi, couronné et assis sur un trône orné de deux têtes de dragons. Ses pieds reposent sur deux lions; il tient de la main droite un sceptre et de la gauche une main de justice. Sur la fibule de son manteau on remarque une fleur-de-lis. On lit autour : KAROLVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX · *Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Charles V, fils aîné du roi Jean, duc de Normandie et premier dauphin de France, né à Vincennes le 21 janvier 1337, succéda à son père le 8 avril 1364, et fut sacré à Reims le 19 mai suivant.

Il mourut, le 16 septembre 1380, des suites du poison que le roi de Navarre lui avait donné vingt ans auparavant; il était dans la quarante-quatrième année de son âge, et la dix-septième de son règne. Il avait épousé, le 8 août 1350, Jeanne, fille de Pierre I[er], duc de Bourbon: il laissa d'elle Charles VI; Louis, duc d'Orléans, tige de la branche d'Orléans et de Valois; et Catherine, qui épousa Jean de Berri, comte de Montpensier.

Ce fut Charles V qui fonda la Bastille de Paris; la Bibliothèque Royale lui doit aussi son existence. Le contre-sceau de ce prince présente un écusson semé de fleur-de-lis et surmonté d'une couronne. A droite est un sceptre, et à gauche une main de justice.

N° 2.

SCEAU DU MÊME ROI, EN L'ABSENCE DU GRAND-SCEAU.

Écusson portant trois fleurs-de-lis, encadré dans une rosace; au-dessus, une figure en buste couronnée et appuyant ses deux mains sur l'écusson; elle tient de la main droite un sceptre et de la gauche une main de justice. A droite et à gauche de l'écusson, des dauphins. Autour, cette légende, précédée d'une croix : + SIGILLVM · KAROLI · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REGIS · IN · ABSENCIA · MAGNI · *Sceau de Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français, en l'absence du grand.*

N° 3

JEANNE D'ÉVREUX, FEMME DE CHARLES IV.

La similitude des deux écussons avait fait penser que ce sceau était celui de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V; mais le titre de reine de Navarre que porte la légende, IOHANNA · DEI . GRACIA · REGINA · FRANCIE · ET · NAVARRE, prouve évidemment que ce sceau est celui de Jeanne d'Évreux, femme de Charles IV. (Voyez page 8.)

N. 4.

SCEAU DE CHARLES VI.

Le roi, la couronne en tête, assis sur un trône orné de deux tiges qui supportent des fleurs-de-lis, ayant un sceptre dans la main droite et une main de justice dans la gauche; ses pieds reposent sur deux lions. Autour, cette légende, précédée d'une croix : + KAROLVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX · *Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Le contre-sceau présente l'écusson à trois fleurs-de-lis, porté par un génie ailé, qui tient de la main droite un sceptre et de la gauche une main de justice.

Charles VI, né le 3 décembre 1368, succéda, le 16 septembre 1380, à son père Charles V. Les ducs de Berri, d'Anjou et de Bourgogne se disputèrent la régence, et assemblèrent un conseil d'arbitres qui déclara le roi majeur, le 4 novembre de la même année, quoiqu'il n'eût que douze ans.

Le 17 juillet 1385, Charles épousa Isabelle, fille d'Etienne, duc de Bavière-Ingolstadt. Il fit à Troyes, le 21 mai 1420, avec le roi d'Angleterre Henri V, un traité par lequel il lui donna sa fille en mariage, et le nomma régent du royaume pendant sa vie, et héritier à sa mort; ce traité fut enregistré le 30 mai par le parlement, et juré par les quatre facultés.

Charles VI mourut le 22 octobre 1422; il était dans la quarante-troisième année de son règne et la cinquante-quatrième de son âge. Après son inhumation, le duc de Bedfort fit crier par un héraut : « Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France. » Charles eut de son mariage avec Isabelle de Bavière, entre autres enfans, Louis dauphin duc de Guyenne, mort le 18 décembre; Jean, dauphin après son frère, mort le 4 avril 1417, et Charles qui lui succéda sous le nom de Charles VII.

PLANCHE XI.

N° 1.

SCEAU DE CHARLES VI, EN L'ABSENCE DU GRAND SCEAU (1408).

Buste du roi, la couronne en tête, et portant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice. Il s'appuie sur l'écu de France qui est placé devant lui, et qui repose sur deux lions. Autour, cette légende : SIGILLVM · REGIVM · IN · ABSENCIA · MAGNI · ORDINATVM · *Sceau royal ordonné en l'absence du grand.*

Pour contre-sceau un écusson semé de fleurs-de-lis et encadré dans une petite rosace.

N° 2.

PETIT SCEAU D'ISABELLE, FEMME DE CHARLES VI.

Il présente un écusson en losange, parti, au premier de France, et au second de Bavière. Cet écusson est encadré dans un quatre-feuilles.

Isabelle, ou Isabeau, fille d'Etienne, duc de Bavière-Ingolstadt, et de Thadée Visconti, épousa Charles VI, le 17 juillet 1385.

Les désordres de cette princesse lui firent donner par le peuple le nom de *la grande Gaure*. En 1417, le roi la fit conduire à Tours, où elle fut gardée à vue; ayant été délivrée quelque temps après par le duc de Bourgogne, elle prit le titre de régente du royaume, et établit sa cour à Troyes.

Cette princesse contribua beaucoup aux malheurs qui accablèrent la France sous Charles VI. Elle mourut à Paris le 30 septembre 1435.

N° 3.

SCEAU DE HENRI VI, ROI D'ANGLETERRE, COMME ROI DE FRANCE.

Il représente ce prince assis, et revêtu de tous les insignes royaux; ses pieds reposent sur deux lions. De chaque côté est un écusson, surmonté d'une couronne à trois fleurons; celui de droite, aux armes de France, et celui de gauche à celles de France et d'Angleterre.

Henri VI, fils de Henri V, roi d'Angleterre, et de Catherine de France, né le 6 décembre 1421, proclamé à l'âge d'environ dix mois roi d'Angleterre, à Londres, lorsqu'on y apprit la mort de son père, et roi de France à Paris après le décès de Charles VI, régna en Angleterre sous la régence du duc de Glocester, et en France sous celle du duc de Bedford, ses deux oncles. Il fut couronné à Londres, le 6 novembre 1429, et à Paris le 17 décembre 1431.

Henri épousa, en 1444, Marguerite d'Anjou, fille de René, comte de Provence, et roi titulaire de Naples et de Sicile.

Il mourut massacré à la Tour de Londres, en 1472.

PLANCHE XII.

N° 1.

SCEAU DE CHARLES VII.

Le roi, assis sur un trône orné de quatre têtes d'animaux barbus et surmonté d'un petit dôme gothique; ses pieds reposent sur des lions. Il a la couronne en tête, et tient le sceptre et la main de justice. Autour, cette légende : KAROLVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX · *Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Le contre-sceau offre l'écusson de France, supporté par deux anges agenouillés, qui tiennent derrière le sceptre et la main de justice.

Les supports ordinaires des armes de France sont deux anges debout, et portant chacun une bannière aux trois fleurs-de-lis.

Charles VII, dit le Victorieux, né le 22 février 1403, ayant appris la mort de son père, Charles VI, arrivée le 22 octobre 1422, vint se faire couronner à Poitiers. Dans le même temps, le duc de Bedford, régent de France pour le roi d'Angleterre, faisait reconnaître son neveu Henri VI. On commença le 9 novembre 1422 à sceller à la chancellerie au nom de ce jeune prince.

Le 8 mai 1429, Jeanne d'Arc ayant forcé les Anglais à lever le siége d'Orléans, conduisit le roi à Reims, où il fut sacré le 17 juillet par Renaud, archevêque de Chartres.

Charles mourut le 22 juillet 1461, à Mehun-sur-Yèvre, dans la cinquante-sixième année de son âge et la trente-neuvième de son règne; il fut inhumé à Saint-Denis.

Il avait épousé, l'an 1422, Marie, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, qui lui donna douze enfans, entre autres Louis, son successeur, et Charles, duc de Berri et de Guyenne.

N° 2.

SCEAU DU MÊME ROI, EN L'ABSENCE DU GRAND.

Le roi, la couronne en tête, assis sous un dais, tenant le sceptre et la main de justice. Le champ est semé de fleurs-de-lis. Autour, cette légende : SIGILLVM · KAROLI · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REGIS · IN · ABSENCIA · MAGNI · ORDINATVM · *Sceau de Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français, ordonné en l'absence du grand.*

Le contre-sceau présente neuf fleurs-de-lis, entourées d'une légende gothique trop confuse pour être lue.

PLANCHE XIII.

N° 1.

Sceau de LOUIS XI.

Le roi, assis, la couronne en tête; il a les deux bras tendus le long du corps, et tient le sceptre et la main de justice; ses pieds sont posés sur deux lions. Le champ est semé de fleurs-de-lis. Autour, on lit : LVDOVICVS · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REX · *Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Contre-sceau : l'écusson de France, surmonté de la couronne royale, et soutenu par deux anges agenouillés.

Louis XI, fils du roi Charles VII, né le 3 juillet 1423 à Bourges, succéda, le 22 juillet 1461, à son père, et fut sacré à Reims, le 15 août 1461.

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, ayant été tué au siége de Nancy, le 5 janvier 1477, Louis s'empara de la partie de ses Etats qui était située en France. Le reste passa à la maison d'Autriche.

Louis XI mourut le 30 avril 1483, dans la soixantième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne. Son corps fut transporté, selon son désir, à Notre-Dame de Cléry.

Il avait eu deux femmes: Marguerite, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, qui mourut à vingt-six ans, et Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, dont il eut trois fils et trois filles. Charles, son successeur; Anne, mariée à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu; et Jeanne, femme de Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII, sont les seuls qui lui survécurent.

N° 2.

Sceau de CHARLES VIII.

Le roi, assis, la couronne en tête, tenant le sceptre de la main droite, et la main de justice de la gauche; son bras droit est ployé, et le gauche tendu. Deux anges soutiennent le manteau royal fleurdelisé qui couvre le fond. Autour, on lit : KAROLVS · DEI · GRAcia · FRANCORVM · REX · *Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Contre-sceau : l'écusson de France, surmonté de la couronne royale, et supporté par deux anges agenouillés, le tout posé sur un fond semé de fleurs-de-lis.

Charles VIII, né le 30 juin 1470, succéda à son père Louis XI, le 30 août 1483. Anne de Beaujeu, sa sœur, avait été chargée par son père de la tutelle et du gouvernement.

L'an 1484, les états assemblés à Tours par la régente déclarèrent Charles majeur.

Le 28 juillet 1491, il épousa Anne, duchesse de Bretagne. On renvoya alors la fille de l'empereur Maximilien, qui était promise au roi, et qu'on élevait en France. L'empereur s'allia avec le roi d'Angleterre pour venger cette injure, et déclara la guerre à la France.

Charles VIII mourut au château d'Amboise, d'un coup qu'il se donna en passant par une porte trop basse le 7 avril 1498. Il avait eu trois fils et une fille d'Anne de Bretagne; mais ils moururent tous avant lui.

PLANCHE XIV.

N° 1.

Sceau de LOUIS XII.

Le sceau de ce prince est absolument semblable à celui de Charles VIII qui le précède; la légende seule est différente. On y lit : LVDOVICVS · DEI · GRATIA · FRANCORVM · REX · DVODECIMVS · *Louis XII, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Contre-sceau : l'écusson à trois fleurs-de-lis, couronné, et soutenu par deux anges agenouillés.

Louis XII, dit le Père du Peuple, né à Blois le 27 juillet 1462, fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, descendant de Charles V par Louis d'Orléans, son aieul, assassiné en 1407, succéda, le 7 avril 1498, à Charles VIII, mort sans postérité, et fut sacré à Reims le 27 mai suivant.

Forcé par Louis XI, en 1476, d'épouser Jeanne sa fille, il fit annuler son mariage en 1498, et le 7 janvier 1499 il épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Cette princesse mourut le 9 janvier 1514, et le 9 octobre de la même année Louis XII épousa Marie d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII.

Louis XII mourut le 1er janvier 1515; il était dans la cinquante-troisième année de son âge et la dix-septième de son règne. Il ne laissa que deux filles qu'il avait eues d'Anne de Bretagne, Claude, qui épousa François Ier, et Renée, qui fut mariée au duc de Ferrare.

N° 2.

Autre sceau du même roi.

· LVDOVICVS · DEI · GRAtia · FRANCORVM · NEAPOLIS · ET · HIERVSALEM · REX · DVX MEDIOLANI · *Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, de Naples et de Jérusalem, duc de Milan.* Le roi, la couronne en tête, assis sur son trône, vêtu d'un manteau royal brodé aux armes de France, de Naples et de Jérusalem, portant au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel, et tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe du monde. Dans le champ de la médaille, d'un côté, les fleurs-de-lis de France, et de l'autre les fleurs-de-lis au lambel de gueules pour Naples, et la croix de Jérusalem.

Contre-sceau.

Au milieu d'un disque d'où partent des rayons, deux écussons surmontés chacun d'une couronne royale non fermée. Celui de droite, qui porte les trois fleurs-de-lis de France, est entouré du collier de Saint-Michel; celui de gauche porte au premier et au troisième quartier les armes de Naples, et au deuxième et au quatrième celles de Jérusalem. Au-dessous de ce dernier, un croissant sur lequel on lit : LOS EN CROISSANT. C'est la devise de l'ordre du Croissant, fondé, en 1448, par René d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples et de Jérusalem, si connu sous le nom populaire du *bon roi René.* Ce beau sceau est en or.

Charlemagne passe généralement pour être le premier qui ait fait mettre des bulles d'or aux chartes commémoratives d'évènemens importans. Ses successeurs l'imitèrent, et les rois de Naples et de Sicile paraissent avoir adopté de bonne heure cet usage, qui se répandit ensuite parmi presque tous les souverains de l'Europe.

Le titre de roi de Naples et de Jérusalem que prend ici Louis XII, et les armoiries de ces deux royaumes qui paraissent dans le champ, et sur le contre-sceau, font supposer qu'il a pu être fondu pour être appendu à une charte relative au partage qu'il fit, en 1501, du royaume de Naples et de Sicile avec Ferdinand, roi de Castille.

PLANCHE XV.

N° 1.

Sceau de FRANÇOIS Ier.

Le roi, assis, la couronne en tête; ses pieds reposent sur deux lions; il tient le sceptre et la main de justice; son bras droit est ployé et le gauche tendu. Deux anges soutiennent le dôme et le manteau royal fleurdelisé qui ornent le champ. Légende : FRĀCISCVS · DEI · GRACIA · FRanCORvm · REX · PRIMVS · *François Ier, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Pour contre-sceau, l'écusson à trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne royale, et supporté par deux anges agenouillés.

François Ier, comte d'Angoulême et duc de Valois, fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, né le 12 septembre 1494, à Cognac, monta sur le trône le 1er janvier 1515, et fut sacré le 25 à Reims, par l'archevêque Robert de Lénoncourt.

A la mort de Maximilien, François Ier brigua l'Empire; mais Charles-Quint l'emporta sur lui.

Fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, il fit à Madrid un traité par lequel il céda à l'empereur le duché de Bourgogne avec d'autres possessions moins importantes, et renonça à ses prétentions sur l'Italie.

François Ier mourut le 31 janvier 1547, dans la cinquante-troisième année de son âge et la trente-troisième de son règne; il fut inhumé à Saint-Denis.

Il eut de sa première femme, Claude, fille aînée de Louis XII, trois fils et deux filles. Eléonore d'Autriche, sa seconde femme, ne lui donna pas d'enfans.

N° 2.

Sceau du concordat fait entre François Ier et Léon X.

Ce sceau, en forme de vessie de poisson, offre une croix plantée dans le sol; deux clous sont fichés aux extrémités des bras, et un troisième vers le milieu de l'arbre; en haut une traverse sur laquelle est écrit : I · N · R · I, abréviation ordinaire de IESVS NAZARENVS REX IVDEORVM. *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Sur le champ on lit : IN · HOC · SIGNO · VINCES · *Tu vaincras par ce signe.* Au pied de la croix, de chaque côté, un écusson; celui de droite aux armes de France, celui de gauche à celles de la maison de Médicis, dont était le pape Léon X. Celui du pape est surmonté de la tiare, et celui du roi de la couronne fermée, qui paraît ici pour la première fois. Légende : LEO · DECIMVS · PONTIFEX · MAXIMVS ⁝ ET · FRANCISCVS · PRIMVS · FRANCORVM · REX ⁝ *Léon X, souverain pontife, et François Ier, roi des Français.*

Le pape Léon X (Jean de Médicis) signa le concordat avec François Ier le 14 décembre 1515.

N° 3.

Autre sceau du concordat.

Il ne présente que peu de différence avec le précédent.

PLANCHE XVI.

N° 1.

Sceau de HENRI II.

Le roi, assis, la couronne en tête, les pieds appuyés sur deux lions; il tient le sceptre et la main de justice. A ses côtés, deux anges soutiennent la draperie qui orne le fond. Le vêtement du roi est semé de fleurs-de-lis. Légende : henRICVS · DEI · GRATIA · FRANCORvm · REX · SECVNdvs · *Henri II, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Contre-sceau : l'écusson à trois fleurs-de-lis, soutenu par deux anges.

Henri II, fils de François Ier et de la reine Claude, né le 31 mars 1519, à Saint-Germain-en-Laye, succéda, le 31 mars 1547, à son père, et fut sacré à Reims, le 28 juillet de la même année, par le cardinal de Lorraine.

Le 26 juin 1559, dans un tournoi donné à l'occasion du mariage d'Élisabeth sa fille avec Philippe II, le roi joutant avec le comte de Montgommery, reçut une blessure au-dessus de l'œil gauche, dont il mourut le 10 juillet au palais des Tournelles, à l'âge de quarante ans; il en avait régné douze. Il fut inhumé à Saint-Denis.

Il laissa de Catherine de Médicis, qu'il avait épousée en 1533, François II, qui lui succéda; Edouard-Alexandre, depuis Henri III; Maximilien, depuis Charles IX; Hercules, nommé depuis François, duc d'Alençon; et trois filles.

N° 2.

Sceau de CATHERINE DE MÉDICIS.

Dans le champ, un écusson surmonté de la couronne royale. Cet écusson, mi-parti aux armes de France et à celles particulières de la reine, qui écartelait de celles des Médicis et de La Tour d'Auvergne, est entouré d'une guirlande formée par des branches de vigne. Légende : CATHERINE · PAR · LA · GRACE · DE · DIEV · ROYNE · DE · FRANCE.

Catherine de Médicis, comtesse d'Auvergne et de Lauraguais, dame de La Tour, etc., naquit le 13 avril 1519, de Laurent II de Médicis, chef de la république florentine et duc d'Urbin, et de Madeleine de La Tour, fille de Jean III, comte d'Auvergne et de Boulogne.

Son oncle, le pape Clément VII, l'amena à Marseille, où, par ses intrigues, il réussit à lui faire épouser le 28 octobre 1533, Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier, et depuis roi de France sous le nom de Henri II. Après la mort de ce prince, arrivée le 10 juillet 1559, Catherine gouverna la France sous le nom de ses trois fils, qui se succédèrent au trône. Elle mourut le 5 janvier 1589, au château de Blois, quelques jours après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise.

N° 3.

Sceau de FRANÇOIS II et de MARIE STUART.

François et Marie, assis sous un dais royal; leurs pieds reposent sur des coussins; ils portent tous deux la couronne fermée et tiennent chacun le sceptre et la main de justice. Le roi, revêtu d'un manteau fleurdelisé, porte au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel. Légende : FRANCISCVS · ET · MARIA · Dei · Gratia · R · R · (*reges*) FRANCORvm · SCOTiae · ANGLiae · ET · HYBERniae · *François et Marie, par la grâce de Dieu, roi et reine des Français, d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande.*

François II, roi de France et d'Écosse, né le 20 janvier 1544, au château de Fontainebleau, succéda, le 10 juillet 1559, à Henri II son père, et fut sacré le 18 septembre suivant à Reims. Il était déjà roi d'Écosse par son mariage avec Marie Stuart, célébré le 24 avril 1558.

Il mourut, le 5 décembre 1560, d'un abcès à la tête, à l'âge de dix sept ans. Ce prince ne régna que seize mois et vingt quatre jours, et ne laissa pas d'enfans.

Marie, fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, naquit le 5 décembre 1542, et hérita du trône d'Écosse le 13 du même mois; elle fut envoyée en France à l'âge de six ans, par sa mère régente du royaume; en 1558, elle épousa François II, alors dauphin; à la mort de ce prince, elle partit pour l'Ecosse, où elle épousa successivement Henri Stuart de Darnley, et Jacques, comte de Bothwell. Elle fut décapitée le 18 février 1587, à l'âge de 45 ans, par ordre d'Elisabeth, qui depuis long-temps la retenait en prison. Depuis, elle fut inhumée dans la cathédrale de Peterborough; son fils, Jacques Ier, fit plus tard transférer son corps à Westminster.

N. 4.

Sceau de CHARLES IX.

Le roi, assis, la couronne en tête; ses pieds reposent sur deux lions; il porte au cou le collier de Saint-Michel, et tient le sceptre et la main de justice; deux anges soutiennent la draperie fleurdelisée du dais sous lequel il est placé. Légende : CAROLVS · NONVS · Dei · Gratia · FRANCORVM · REX · *Charles IX, par la grâce de Dieu, roi des Français.*

Contre-sceau : l'écu de France, soutenu par deux anges, et surmonté de la couronne royale.

Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 27 juin 1550, à Saint-Germain-en-Laye, succéda, le 5 décembre 1560, à François II, son frère. Ce prince fut d'abord appelé du même nom que son parrain, l'empereur Maximilien II; mais quand il reçut la confirmation, on lui donna celui de Charles. La reine mère eut l'administration du royaume pendant la minorité du roi, et le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, en fut déclaré lieutenant-général.

L'an 1563, le roi fut déclaré majeur. Le 26 novembre 1570, il épousa Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II.

Le dimanche 24 août 1572, eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy.

La guerre civile durait encore, quand le roi mourut à Vincennes, le 30 mai 1574, après un règne de 13 ans et demi; il avait vingt-quatre ans moins huit jours. Il ne laissa d'enfant légitime qu'une fille née le 27 octobre 1572, qui mourut à cinq ans et demi. Il fut inhumé à Saint-Denis.

PLANCHE XVII.

N° 1.

SCEAU DE HENRI III.

Il est presque semblable à celui de Charles IX, qui le précède; la seule différence sensible est la fraise qui entoure le cou de Henri III. Plusieurs parties de ce sceau sont confuses; la légende est illisible.

Contre-sceau : l'écu de France, soutenu par deux anges et surmonté de la couronne royale.

Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 19 septembre 1551, duc d'Anjou, puis roi de Pologne, parvint à la couronne à la mort de Charles IX, son frère. Jusqu'en 1533, il avait été nommé Edouard-Alexandre; à cette époque, il fut confirmé et reçut le nom de Henri, qu'il garda par ordre du roi.

Elu roi de Pologne en 1573, il quitta furtivement ce royaume, à la nouvelle de la mort de son frère, et fut sacré à Reims, le 13 février 1575, par le cardinal de Guise. Le lendemain, il épousa Louise, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, et le 27 du même mois, fit son entrée à Paris.

En 1576, le roi accorda aux huguenots une pacification avantageuse, mais la reine mère et plusieurs seigneurs, fervens catholiques, n'y voulurent pas consentir, et formèrent une association qui fut le commencement de la Ligue.

Henri fut assassiné le 1er août 1589, par un fanatique nommé Jacques Clément. Il mourut le lendemain, à l'âge de trente-sept ans dix mois et quatre jours. Il avait régné quatorze ans et demi. Il n'eut pas d'enfans de la reine sa femme.

N° 2.

SCEAU DE CHARLES X (CARDINAL DE BOURBON).

· CAROLVS · X · DEI · GRATIA · FRANCORVM · REX · *Charles X, par la grâce de Dieu, roi des Français.* Le cardinal de Bourbon, revêtu du manteau royal, tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice. Deux anges soutiennent le dais fleurdelisé sous lequel est placé le trône. La tête manque totalement; il ne reste plus qu'une fleur-de-lis de la couronne royale. En bas : 1589.

Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen et légat d'Avignon, naquit le 22 décembre 1523, de Charles Ier, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon. A la mort de Henri III, le duc de Mayenne, chef de la ligue, le fit proclamer roi sous le nom de Charles X le 21 novembre 1590; il était alors prisonnier à Fontenai-le-Comte. On battit monnaie au nom de ce prétendu roi, qui fit passer à Henri IV une lettre dans laquelle il le reconnaissait pour son souverain légitime. Il mourut prisonnier à Fontenai, le 9 mai 1790, à l'âge de 67 ans.

PLANCHE XVIII.

N° 1.

SCEAU DE HENRI IV.

Le roi, sur son trône, la couronne en tête, tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice. Deux anges soutiennent le dais fleurdelisé sous lequel est placé le trône. Le roi porte la fraise et les colliers de ses ordres.

Contre-sceau : l'écu de France, couronné et soutenu par deux anges.

Henri IV, dit *le Grand*, né le 13 décembre 1553, au château de Pau en Béarn, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, descendant par son père de Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis, monta sur le trône de Navarre le 9 juin 1572, et sur celui de France le 2 août 1589. Après les célèbres victoires de Coutras en 1587, d'Arques en 1589, et d'Ivry en 1590, il fit le siége de Paris, et y fit son entrée par capitulation le 22 mars 1594. Il avait embrassé le catholicisme le 25 juillet 1593.

Ce prince eut deux femmes, Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, qu'il épousa au mois d'août 1572; et Marie de Médicis, fille de François de Médicis, duc de Florence. Cette cérémonie eut lieu à Lyon le 10 décembre de l'an 1600. La reine fut couronnée à Saint-Denis le 13 mai 1610, et le lendemain le roi fut assassiné dans son carrosse par Ravaillac.

Il ne laissa pas d'enfans de Marguerite de Valois sa première femme; de Marie de Médicis il eut Louis XIII, Gaston duc d'Orléans, et trois filles.

N° 2.

SCEAU DE LOUIS XIII.

Ce sceau, presque semblable au précédent, n'en diffère que par la forme de la fraise et la position des anges. La légende est illisible.

Contre-sceau : l'écu de France, couronné et soutenu par deux anges.

Louis XIII, dit le Juste, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né le 27 septembre 1601, succéda, le 14 mai 1610, à son père, sous la tutelle de sa mère, régente du royaume.

Il fut déclaré majeur le 2 octobre 1614, et épousa, le 25 octobre 1615, à Bordeaux, Anne d'Autriche infante d'Espagne.

En 1621, les huguenots avaient formé un projet de république, le roi eut à les combattre, ainsi que les Anglais qui prirent leur défense. Sous son règne, l'Académie française fut fondée par le cardinal de Richelieu.

Louis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643, à l'âge de quarante-deux ans, il en avait régné trente-trois.

Il laissa d'Anne d'Autriche, deux fils, Louis, depuis Louis XIV, et Philippe, duc d'Orléans.

PLANCHE XIX.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS XIV.

Le roi, assis sur son trône, la couronne en tête, tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice; ses pieds reposent sur deux lions. Il porte un collet rabattu au lieu de la fraise. Deux anges soutiennent le dais fleurdelisé sous lequel est placé le trône. Légende : LOUIS XIIII PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. En bas, le millésime 1645.

Contre-sceau : l'écu de France, sommé d'une couronne fermée à cinq fleurs-de-lis, et soutenu par deux anges.

Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, succéda au trône le 14 mai 1643. Le 18 du même mois, il tint un lit de justice où la régence fut déférée à la reine.

Le 9 juin 1660, il épousa, à Saint-Jean-de-Luz, l'infante Marie-Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne, Philippe IV.

Le règne de Louis-le-Grand, l'un des plus glorieux de l'histoire de France, fut aussi un des plus longs. Il dura soixante-douze ans trois

mois et dix-huit jours. Il mourut le 1er septembre 1715, au château de Versailles, à l'âge de soixante-dix-sept ans, moins trois jours. Ce prince eut trois fils et trois filles, auxquels il survécut. Louis, dauphin de France, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711; Philippe de France, duc d'Anjou, né le 2 août 1668, mort le 18 juillet 1671; Louis-François de France, duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant; Anne-Élisabeth, née le 10 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant; Marie-Anne de France, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant; Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, morte le 1er mars 1672. Ce prince eut en outre un grand nombre d'enfans naturels qu'il fit légitimer.

N° 2.

Sceau de LOUIS XV.

Ce sceau est semblable au précédent. La légende et le millésime ont seuls été changés. Sa mauvaise conservation ne permet pas de les lire.

Contre-sceau : l'écu de France, couronné et soutenu par deux anges.

Louis XV, troisième fils de Louis de France, duc de Bourgogne, puis dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Versailles le 15 février 1710, succéda, le 1er septembre 1715, à Louis XIV, son bisaïeul, sous la régence de Philippe d'Orléans, neveu du feu roi. Il fut sacré à Reims le 25 octobre 1722, et déclaré majeur le 22 février 1723.

Le 4 septembre 1725, il épousa Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, fille unique de Nicolas-Stanislas Leczinski, roi de Pologne, et de Catherine, comtesse de Bnin-Opalinska.

Ce prince mourut le 10 mai 1774, dans sa soixante-cinquième année; il en avait régné cinquante-huit, et fut inhumé sans pompe à Saint-Denis.

Il avait eu de la reine dix enfans; trois filles seulement lui survécurent.

PLANCHE XX.

N° 1.

Sceau de MARIE LECZINSKA, reine de France.

MARIE PAR LA GRACE DE DIEU · REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE. La reine, la couronne en tête, revêtue du manteau royal, assise sur le trône, sous un dais fleurdelisé, tenant le sceptre de la main droite. A ses pieds, deux amours supportant chacun un cartouche : sur celui de droite, l'écu de France; sur celui de gauche, les écussons accolés du roi et de la reine; celui de la reine porte au premier et au quatrième quartier les armes du royaume de Pologne, au deuxième et au troisième celles du grand-duché de Lithuanie, et brochant sur le tout celles de la maison de Leczinski.

Contre-sceau : Deux écussons accolés, surmontés de la couronne royale; celui de droite aux armes de France, celui de gauche à celles de Pologne, de Lithuanie et de Leczinski.

Marie Leczinska naquit le 13 juin 1703. Elle était retirée avec son père et sa mère à Weissembourg, en Alsace, lorsqu'elle apprit que Louis XV la demandait en mariage. Cette cérémonie eut lieu à Fontainebleau le 5 septembre 1725. Elle mourut, le 24 juin 1768, de la douleur que lui causèrent les morts successives du dauphin son fils, et de son père.

PLANCHE XXI.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS XVI.

Ce sceau, très mal conservé, est semblable au précédent. Légende : LOUIS XVI PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. On ne distingue pas le millésime.

Contre-sceau : Dans un cartouche, tenu par deux anges, l'écu de France, entouré des colliers des ordres du roi.

Louis XVI, né à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, Dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, parvint au trône le 10 mai 1774, et fut sacré le 11 juin 1775.

Il avait épousé, le 16 mai 1770, Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse.

Louis XVI périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 21 janvier 1793. Le 16 octobre suivant, la reine subit le même sort.

Louis XVI avait eu de la reine, sa femme, Louis-Joseph-Xavier-François, Dauphin, mort à Meudon, le 4 juin 1789; Charles-Louis, Dauphin, mort en prison au Temple, le 9 juin 1795; et Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame, née le 19 décembre 1778, mariée le 10 juin 1799 à Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême.

N° 2.

SCEAU DE LOUIS XVI, APRÈS LA CONSTITUTION.

Il n'y a de changé sur ce sceau que la légende : LOUIS XVI, PAR LA GRACE DE DIEU ET LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE L'ETAT, ROI DES FRANÇOIS. Le millésime 1774 est resté le même.

Contre-sceau : Le roi, assis sur un fauteuil, revêtu du manteau royal, tenant le sceptre et la main de justice; deux anges debout, soutiennent un dais au-dessus de sa tête. Légende : LOUIS XVI · PAR LA GRACE DE DIEU · ET LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE L'ETAT, ROI DES FRANÇOIS.

PLANCHE XXII.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS XVIII PENDANT L'ÉMIGRATION.

Le roi, assis sous un arceau soutenu par deux pilastres; il porte la couronne et les colliers de ses ordres, et tient d'une main le sceptre, et de l'autre la main de justice. A ses côtés, deux anges; celui de droite tient une banderole, qui passe au-dessus de la tête du roi, et celui de gauche un livre ouvert.

Ce sceau, qui n'offre ni légende ni millésime, a sans doute été fait à la hâte à l'époque de la mort du Dauphin (Louis XVII); à moins que ce ne soit quelque ancien sceau restauré par un ouvrier peu habile.

Contre-sceau : Un écusson rond à trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne, et entouré des colliers des ordres.

Louis XVIII, deuxième fils du Dauphin, fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, naquit à Versailles, le 17 novembre 1755, et reçut en naissant le titre de comte de Provence. Il épousa, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine de Savoie, dont il n'eut pas d'enfans. A l'avènement de son frère au trône, ce prince prit le titre de MONSIEUR. Il quitta Paris en même temps que le roi, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, mais, plus heureux, il arriva à Coblentz. Il fut proclamé roi par les princes, à la mort du jeune Louis XVII.

(Voir, pour la suite de la biographie, le *sceau royal*, planche XXV.)

N° 2.

SCEAU DE LA RÉPUBLIQUE.

La Liberté, debout, tenant d'une main une pique surmontée du bonnet phrygien, et de l'autre un faisceau. A ses pieds, un gouvernail. Légende : AU NOM DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. Autour, un cordon d'étoiles.

La république fut proclamée le 21 septembre 1792, et le 18 mai 1804, l'empire fut déféré à Napoléon Bonaparte.

N° 3.

SCEAU DU CONSULAT.

Même sujet que le sceau précédent, mais beaucoup plus petit. Légende : AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS BONAPARTE Ier CONSUL. Exergue : ANDRIEU ET SUSSE. FECERUNT. *Andrieu et Susse ont fait.*

PLANCHE XXIII.

N° 1.

SCEAU DE L'EMPIRE.

Napoléon, vêtu à l'antique, la tête ceinte de laurier, portant une épée courte au côté, et tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice; il est assis sur un trône, derrière lequel se trouve une draperie, surmontée de la couronne impériale. Légende : NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. En bas, à gauche : BRENET FECIT. *Brenet a fait;* à droite; DENON DIREXIT : *Denon a dirigé.*

Contre-sceau : L'aigle impérial, portant le foudre, dans un écusson rond, entouré du grand collier de la Légion-d'Honneur; derrière, le sceptre et la main de justice en sautoir; le tout placé sur le manteau impérial, semé d'abeilles d'or, et surmonté d'un casque ouvert, sommé de la couronne. Légende : NAPOLEON EMPEREUR · DES FRANÇAIS ROI D'ITALIE PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN. En haut : SCEAU IMPAL (*impérial*) DES TITRES.

Napoléon Buonaparte ou Bonaparte, fils de Charles de Buonaparte, député de la noblesse de Corse, et de Letizia Ramolino, né le 15 août 1769, à Ajaccio en Corse.

Consul, avec Cambacérès et Lebrun, en décembre 1800, il fut déclaré consul à vie, le 2 août 1802, élevé à la couronne impériale, le 18 mai 1804, et sacré à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre de la même année, par le pape Pie VII.

Le 26 mai 1805, il fut sacré roi d'Italie à Milan.

Le 3 avril 1814, le sénat prononça sa déchéance; il abdiqua à Fontainebleau, le 5 avril 1814, et se retira à l'île d'Elbe, dont la souveraineté lui fut garantie par les traités avec les souverains alliés.

PLANCHE XXIV.

N° 1.

Sceau de l'EMPIRE, pendant les cent-jours.

Napoléon, vêtu à l'antique, la tête ceinte de laurier, tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice, assis sur un trône placé de profil et tourné à gauche. Légende : NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS.

La rapidité des évènemens ne laissa pas le temps de terminer ce sceau, que nous donnons dans son état d'imperfection.

A la fin de février 1815, Napoléon quitte l'île d'Elbe pour rentrer en France à la tête des troupes qu'il avait avec lui; il arrive à Paris le 20 mars. Les souverains alliés s'étant de nouveau réunis contre lui, il essaya de résister; mais la perte de la bataille de Waterloo ayant anéanti ses espérances, il abdiqua une seconde fois, en juin 1815.

Relégué par les alliés à l'île Sainte-Hélène, il y mourut le 5 mai 1821.

Il avait épousé, le 8 mars 1796, Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général Beauharnais. Le 6 décembre 1809, il fit prononcer son divorce, et le 11 mars 1810 il épousa Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, qui lui donna l'année suivante un fils, qui reçut en naissant le nom de Roi de Rome.

PLANCHE XXV.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS XVIII.

Le roi, assis sur le trône, revêtu du manteau royal, et tenant le sceptre et la main de justice; il porte la couronne et les colliers de ses ordres. Le champ est semé de fleurs-de-lis. Exergue : M · DCC · XCV · 1795. Au-dessous : TIOLIER · SCULPSIT. *Tiolier a fait.* Autour, un cordon de fleurs-de-lis et de couronnes.

Contre-sceau : Un écusson écartelé de France et de Navarre, surmonté de la couronne royale, et entouré des colliers des ordres. Derrière, le sceptre et la main de justice en sautoir. Légende : LOUIS · XVIII · ROI · DE · FRANCE · ET · DE · NAVARRE.

Louis XVIII, rentré à Paris le 3 mai 1814, donna la Charte constitutionnelle le 4 juin de la même année.

Le retour de Napoléon le força de quitter Paris le 20 mars 1815; il y rentra de nouveau, après la bataille de Waterloo, le 8 juillet de la même année. Il mourut à Paris le 16 septembre 1824.

PLANCHE XXVI.

N° 1.

SCEAU DE CHARLES X.

Le roi, assis sur le trône, revêtu des habits royaux, la couronne en tête, tenant d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice. Il est vu de trois quarts. Exergue : M · DCCC · XXIV. 1824. Au-dessous : F. GÉRARD · D^{T}· N · TIOLIER · S^{T}. *F. Gérard a dirigé. N. Tiolier a fait.* Le champ est semé de fleurs-de-lis.

Le contre-sceau est le même que celui de Louis XVIII; la légende seule est changée : CHARLES · X · ROI · DE · FRANCE · ET · DE · NAVARRE.

Charles-Philippe de France, né à Versailles, le 29 octobre 1757, fils de Louis, Dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, fut d'abord comte d'Artois, et prit le titre de Monsieur à la mort de Louis XVII. Il succéda à Louis XVIII son frère, le 16 septembre 1824, et fut sacré à Reims le 29 mai 1825.

Charles X abdiqua, le 3 août 1830, par suite des évènemens de la révolution de juillet.

Il avait épousé, le 16 novembre 1773, Marie-Thérèse de Savoie, qui mourut le 2 juin 1805. Il en eut Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, et Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, mort assassiné, le 13 mars 1820.

PLANCHE XXVII.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS-PHILIPPE Ier.

· LOUIS · PHILIPPE · Ier · ROI · DES · FRANÇAIS · Buste à gauche de Louis-Philippe Ier, la tête nue. Sous le cou du roi : N J TIOLIER.

Contre-sceau : LOUIS · PHILIPPE · Ier · ROI · DES · FRANÇAIS · 1830. Les armes de la maison d'Orléans, surmontées de la couronne royale; derrière, le sceptre, la main de justice et deux faisceaux de drapeaux tricolores.

Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français, naquit à Paris, le 6 octobre 1773. Il était fils de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, alors duc de Chartres, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre. Ce prince porta successivement les titres de duc de Valois, de duc de Chartres et de duc d'Orléans.

Il épousa à Palerme, le 25 novembre 1809, Marie-Amélie, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline d'Autriche, née le 26 avril 1782.

Le 9 août 1830, il fut nommé roi des Français par la Chambre des députés.

PLANCHE XXVIII.

N° 1.

AUTRE SCEAU DE LOUIS-PHILIPPE Ier.

Ce sceau est le même que le précédent, à l'exception du contre-sceau, sur lequel les armes d'Orléans sont remplacées par un écusson d'azur portant un livre ouvert, sur lequel ces mots : CHARTE DE 1830.

La couronne et la tête du sceptre fleurdelisées sont aussi changées; la légende est la même.

L'ordonnance royale pour ce changement dans le sceau de l'État est du 16 février 1831.

FIN DES SCEAUX DES ROIS ET REINES DE FRANCE.

SUPPLÉMENT

AUX

SCEAUX DES ROIS ET REINES DE FRANCE.

PLANCHE XXI BIS.

N° 1.

SCEAU DE LOUIS XVI, ORDONNÉ POUR LE DUCHÉ DE BRETAGNE.

S IGILLVM · LVDOVICI · XVI · DEI · GRAtia · FRANcIAE · Et · NAVArrae · REGIS · IN · DVCATV · BRITANIAE · ORDINATVM · *Sceau de Louis XVI, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, ordonné pour le duché de Bretagne.* L'écu des armes de France, surmonté de la couronne royale; de chaque côté, une queue d'hermine, insigne de la province de Bretagne.

Le contre-sceau offre le même type que le sceau, mais d'un module plus petit.

N° 2.

SCEAU DE MARIE-ANTOINETTE.

· MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE REINE DE FRANCE · 1774. La reine, assise sur son trône, tenant le sceptre de la main droite; un ange porté sur un nuage lui présente un cartouche sur lequel on voit les écussons réunis des maisons de France et d'Autriche; ce cartouche est soutenu par un autre ange. Exergue : LORTHIOR · INvenit · ET · SCvlpsit · *Lorthior inventa et grava.*

Marie-Antoinette-Josèphe-Anne d'Autriche, reine de France, fille de l'empereur François Ier, et de la célèbre Marie-Thérèse, épousa, le 16 mai 1770, Louis-Auguste, duc de Berry, depuis Louis XVI.

Reine de France en 1774, à la mort de Louis XV, elle périt sur l'échafaud le 16 octobre 1793.

Elle eut trois enfans : Louis-Joseph-Xavier-François, né à Versailles le 22 octobre 1781, et mort le 4 juin 1789; Louis-Charles, mort au Temple en 1795; et Marie-Thérèse-Charlotte, Madame, duchesse d'Angoulême.

TABLE

DES

SCEAUX DES ROIS ET REINES DE FRANCE.

Les chiffres romains indiquent les planches; les chiffres arabes indiquent les pages.

ERRATA.

Introduction, page 2, ligne 25, *au lieu de :* n'a qu'une face et ne présente pas au revers... *lisez :* présente au revers, etc.

Page 6, colonne 2, ligne 4, *au lieu de :* à son père Louis VII... *lisez :* à son père Louis VIII.

TRÈSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

II 7













PL. III

































PL. X








PL. XII.



1



1



2



2


II.

















3









PL. XVIII.



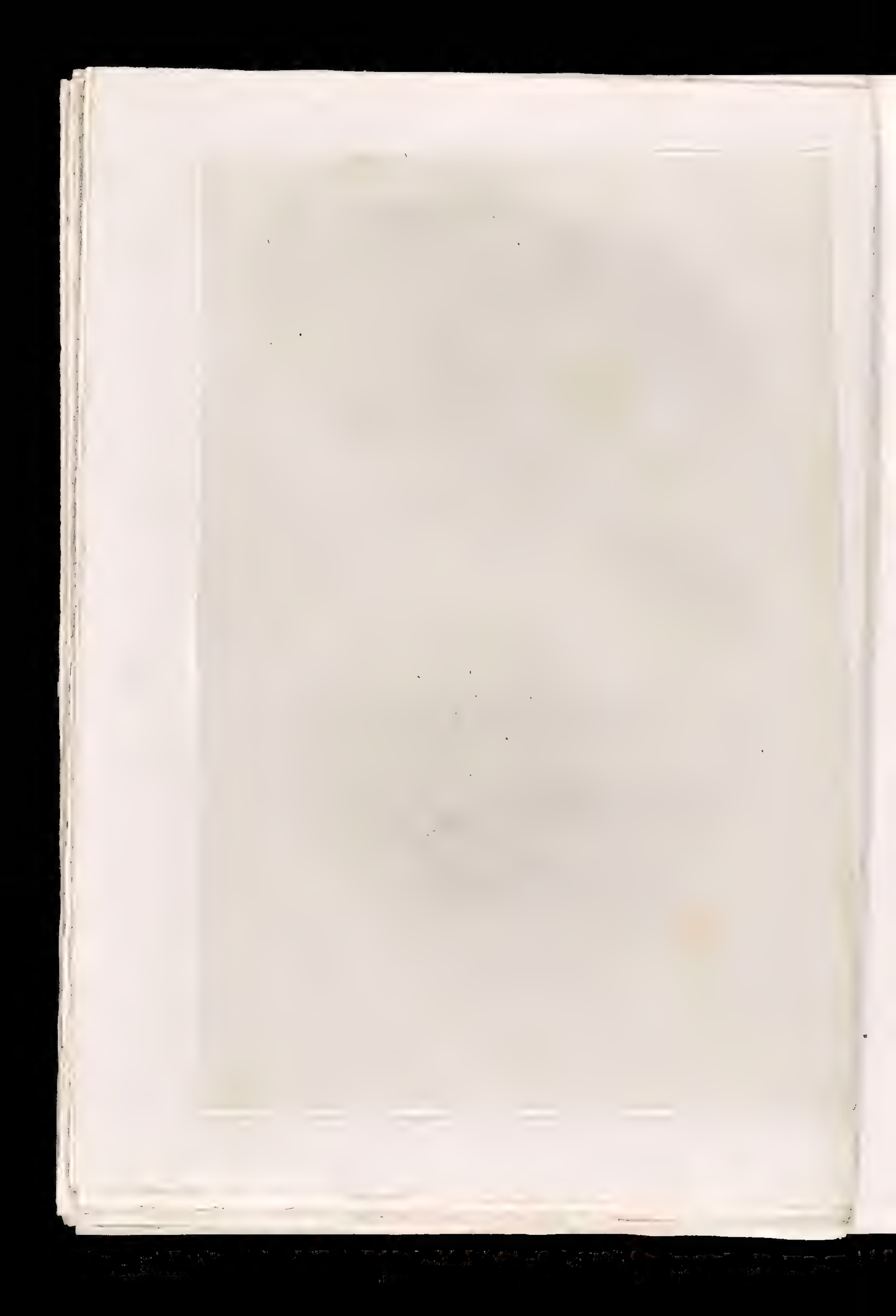




PL. XIX.









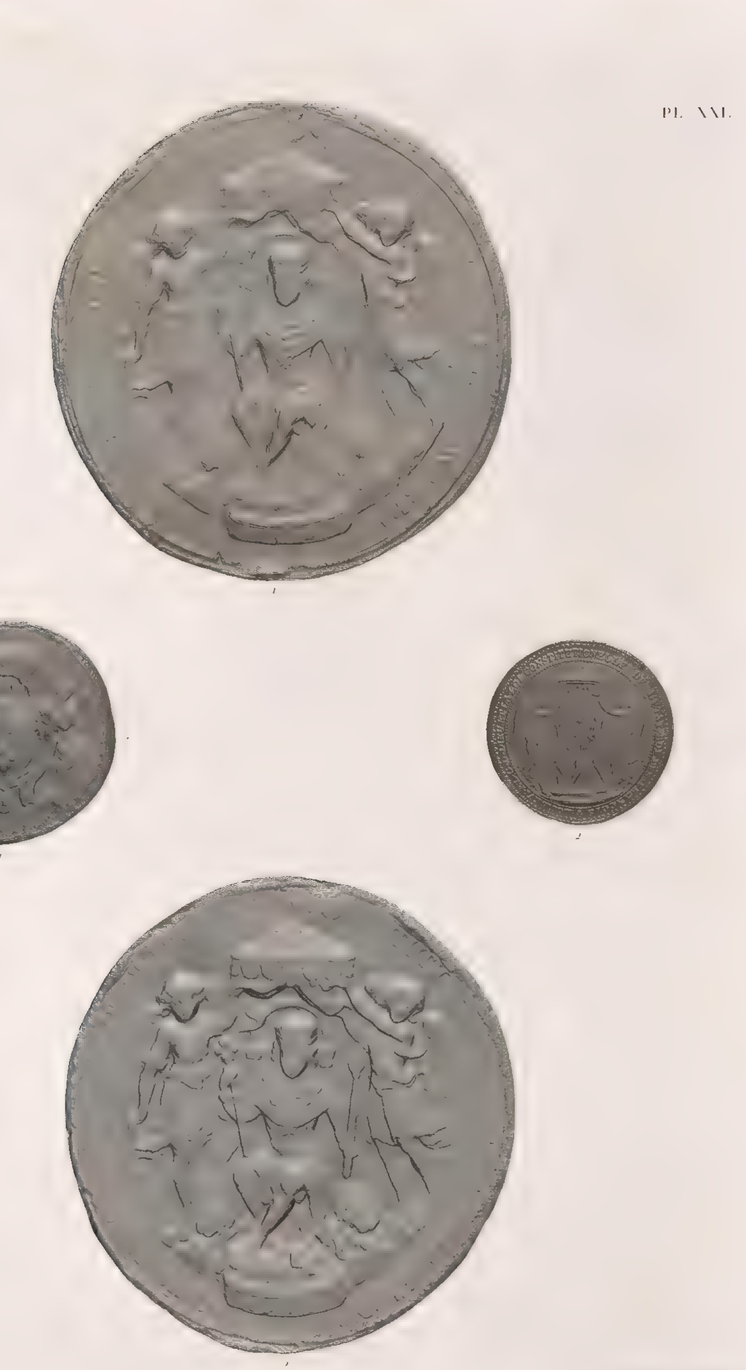
1



1










AU NOM DE LA










EMPEREUR DES FRANÇAIS







1



1











1



1





1



1

XXI bis.



PL. XXI bis



1

1

2



TRÉSOR

DE NUMISMATIQUE

ET DE GLYPTIQUE.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET
rue du Colombier, 30.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES,
BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;
DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;
ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR-ADJOINT DU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES
DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

SCEAUX
DES
GRANDS FEUDATAIRES DE LA COURONNE DE FRANCE.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30.

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,
BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1836.

SCEAUX

DES GRANDS FEUDATAIRES

DE LA

COURONNE DE FRANCE.

INTRODUCTION.

Nous publions cette série des *sceaux des grands feudataires*, complément indispensable de la collection des *sceaux des rois et reines* de France. On y verra figurer d'abord les membres les plus proches de la lignée royale, puis les branches plus éloignées, enfin ceux des feudataires qui, bien qu'étrangers aux familles royales, relevaient immédiatement de la couronne.

Ce choix, qui fait passer en revue presque toutes les provinces de France, et rappelle les noms d'un grand nombre de princes dont la puissance effaça souvent celle de la couronne, ne pouvait en aucun cas être complet. Ce dont nous pouvons nous flatter seulement, c'est de n'avoir rien admis qui ne présentât de l'intérêt sous le rapport de l'art ou sous celui de l'histoire.

Les sceaux des princes admettent en France une plus grande variété de sujets et d'attributs que ceux des rois : il semble même qu'à mesure que l'importance des personnages diminue, celle de la composition augmente. Nous retrouverons le même intérêt de diversité dans les sceaux des évêques, abbayes, communes, moindres fiefs et particuliers, dont nous publierons un choix, quand la série des grands feudataires sera épuisée.

Dans la disposition de nos matériaux, nous n'avons pu nous astreindre à un ordre systématique : cet ordre sera rétabli dans les tables qui termineront l'ouvrage. L'une de ces tables contiendra les fiefs par ordre de rang et de pairie : l'autre donnera les époques de leur institution et de leur retour à la couronne.

PLANCHE I.

FILS DE FRANCE.

N° 1.

SIGILLVM · LVDOVICI · FILII · REGIS · FRANCIE · *Sceau de Louis, fils du roi de France.* Louis de France, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de France, monté sur un cheval galopant à droite.

Louis, fils de Philippe II et d'Isabelle de Hainaut, né le 3 septembre 1187, fait chevalier par son père, à Compiègne, avec cent jeunes seigneurs, en 1209, le suivit en Flandre, et y resta à la tête d'un corps considérable de cavalerie avec lequel il saccagea et brûla Courtrai en 1213.

Opposé au roi d'Angleterre en Anjou, en 1214, il gagna une bataille contre ce prince le jour même où son père triomphait à Bovines. En 1215, il se croisa contre les Albigeois.

Appelé par les barons anglais, révoltés contre Jean Sans-Terre, il fut couronné à Londres au mois de mai de l'année 1216. Après quelques mois de guerre, il perdit la bataille de Lincoln, et fut forcé de retourner en France.

Il succéda à Philippe II son père, en 1223, sous le nom de Louis VIII, et mourut en 1226.

N° 2.

SIGILLVM · PHILIPPI · DNI · (*Domini*) REGIS · FRANCORVM · PRIMOGENITI · *Sceau de Philippe, fils aîné de monseigneur le Roi des Français.* Philippe, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de France, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est semé de fleurs-de-lis.

Philippe, fils de Louis IX et de Marguerite de Provence, naquit le 1er mai 1245, jour de Saint-Jacques et Saint-Philippe, selon la chronique de Guillaume de Nangis. Il fut fait chevalier avec Robert II, comte d'Artois, son cousin, par le roi saint Louis son père, le 5 juin 1267, et l'accompagna en Afrique, où il assista au siége du Tunis en 1270. Le roi étant mort cette année, il revint en France, et fit son entrée à Paris le 21 mai 1271.

Il fut sacré le 15 août de la même année, par Miles de Bazoche, évêque de Soissons, et régna sous le nom de Philippe III.

N° 3.

SIGILLVM · KAROLI · FILII · REGIS · FRANC . . . . S AC DNI (*Domini*) CRICIACI · *Sceau de Charles, fils du Roi des Français . . . . et Seigneur de Crecy.* Charles, armé de toutes pièces, la tête couverte d'un casque, dont le cimier est un sagittaire, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche l'écu de France, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis.

Charles, fils de Philippe IV et de Jeanne de Navarre, né en 1294, fut fait chevalier avec ses frères Louis-le-Hutin et Philippe-le-Bel. Il eut pour apanage le comté de la Marche, qui fut érigé en pairie par lettres du mois de mars 1316.

Il succéda au roi son père, le 3 janvier 1322, sous le nom de Charles IV.

DAUPHINS DE VIENNOIS.

N° 4.

SIGILLVM · KAROLI · DEI · GRACIA · FRANCORVM · REGIS · ET · DALPHINI · VIENENSIS · *Sceau de Charles, par la grâce de Dieu, Roi des Français et Dauphin de Viennois.* Un écusson, écartelé de France et de Dauphiné, placé dans une rose à huit feuilles, surmonté d'un aigle et soutenu par des anges et des griffons. Les armes de Dauphiné sont d'or au dauphin d'azur, cresté et oreillé de gueules.

Charles, fils de Jean-le-Bon et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes le 21 janvier 1337, et fut baptisé à Saint-Pierre-de-Montreuil.

Il fut fait chevalier avec ses frères Louis, duc d'Anjou, Jean, duc de Berry et Philippe dit le Hardy, duc de Bourgogne, au sacre du roi leur père en 1350, où il représenta le grand-sénéchal du royaume. Charles fut le premier des enfans de France qui ait porté le titre et les armes de Dauphin de Viennois. Cette province devint l'apanage de l'un des fils du roi par cession de Humbert deuxième du nom, qui en avait fait donation à Philippe, duc d'Orléans, second fils de Philippe de Valois, en l'année 1343. Tous les actes de cette donation furent rédigés, et elle n'eut pourtant point lieu. Ce ne fut qu'en 1349 que Humbert se dessaisit définitivement de tous ses États par une donation irrévocable en faveur de Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, ne se réservant que les châteaux de Beauvoir, de la Baleur et de Quirieu pour sa vie, et deux mille trois cents livres viennoises de rente à perpétuité. Ce traité fut signé à Lyon le 16 juillet 1349, et porte que le Dauphin Humbert II *s'y dessaisit et devestit réellement, corporellement, et de fait, desdits Dalphiné et de toutes ses autres terres, et en saisit et vestit réellement, corporellement, et de fait, ledit Charles, fils aîné de monsieur Jehan, duc de Normandie, présent et acceptant pour li et ses hoirs et successeurs, et en signe desdites saisine et dessaisine baille audit Charles l'espée ancienne du Dalphiné et la bannière Saint-George, qui sont anciennes des Dalphins de Viennois, et un ceptre et un anel.....* Par suite de cette donation et cession, Philippe, duc d'Orléans, oncle de Charles, renonça, par acte passé à Maubuisson, en septembre 1349, aux droits qu'il avait sur le Dauphiné, en vertu du premier acte de transport qui avait été fait en sa faveur.

Le Dauphin prit le titre de lieutenant du roi en 1356. Lorsque celui-ci fut fait prisonnier par le prince Noir à la bataille de Poitiers, il le changea en celui de régent aux États tenus à Compiègne en 1357.

Le roi son père étant mort en Angleterre, en 1364, il monta sur le trône, sous le nom de Charles V, et conserva sur le trône de France le titre de dauphin de Viennois jusqu'à la naissance de son fils.

N° 5.

PETIT SCEAU DE CHARLES, DAUPHIN DE VIENNOIS.

Même légende que sur le précédent, en très mauvais état. Un écusson rond, écartelé des armes de France et de Dauphiné.

PLANCHE II.

N° 1.

SIGILLVM · KAROLI · PRIMOGENITI · PRIMOGENITI · FRANCORVM · REGIS · DELPHINI · VIENNENSIS · *Sceau de Charles, fils aîné du Roi des Français, Dauphin de Viennois.* Le Dauphin, armé de toutes pièces, la tête couverte d'un casque, dont le cimier est une fleur-de-lis; il tient de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et porte au bras gauche un écusson écartelé de France et de Dauphiné; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

(Le mot *primogeniti* a été répéte deux fois dans la legende, par une erreur dont on trouve d'autres exemples.)

CONTRA SIGILLVM · KAROLI · DE · FRANCIA · DALPHINI · VIENNENSIS · *Contre-sceau de Charles de France, Dauphin de Viennois.* Au milieu d'une rosace, un écusson écartelé des armes de France et de Dauphiné. A droite, un oiseau.

(Bien que ce sceau soit d'une date antérieure à celui que nous avons donné planche I, n° 4, nous plaçons l'autre le premier à cause de la qualité de roi que porte la légende.)

Voyez planche I, n° 4.

N° 2.

SIGILLVM · LVDIVICI · (*sic*) PGENITI · (*primogeniti*) FRANCORVM · REGIS · DVCIS · ACQVITANIE · DALPHINI · VIENNENSIS · *Sceau de Louis, fils aîné du roi des Français, duc d'Aquitaine, dauphin de Viennois.* Le dauphin, armé de toutes pièces, ayant la tête couverte d'un casque dont le cimier est une fleur-de-lis, tenant de la main droite une épée nue et portant au bras gauche un écu écartelé de France et de Dauphiné; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est semé de fleurs-de-lis.

Contre-sceau : Un ange agenouillé, les ailes déployées, supportant un écu écartelé de France et de Dauphiné.

Louis, dauphin de Viennois, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, naquit à Bourges au palais archiépiscopal, le 3 juillet 1423. En 1440, il se fit chef de la faction dite la *Praguerie,* contre le roi son père avec lequel il fit son accommodement quelque temps après. Il se trouva à la levée du siége de Tartas le 23 juin 1442, et fit abandonner celui de Dieppe aux Anglais le 14 août 1443. Il passa l'année suivante en Alsace, où il prit Montbéliard, et défit six mille Suisses près de la ville de Bâle.

Le roi son père l'envoya en 1446 en Guyenne, où il s'empara du comte d'Armagnac et de sa femme. Ayant de nouveau dirigé quelques intrigues contre son père, il se retira en Dauphiné, où, ne se trouvant pas en sûreté, il passa en Flandre en 1456, et y demeura jusqu'à la mort de Charles VII, auquel il succéda sous le nom de Louis XI, en 1461.

PLANCHE III.

NORMANDIE.

N° 1.

SIGILLVM · IOHIS · (*Iohannis*) PRIMOGENITI · REGIS · FRANCORVM · DVCIS · NORMANORVM · COMITIS · ANDEGAVIE · ET · CENOMANI · *Sceau de Jean, fils aîné du roi des Français, duc des Normands, comte d'Anjou et du Maine.* Le duc de Normandie, la tête couverte d'un casque dont un sphinx forme le cimier, tenant une épée nue à la main droite, et un écu fleurdelisé au bras gauche, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est semé de fleurs-de-lis.

Contre-sceau : CONTRA SIGILLVM · IOHIS · (*Iohannis*) DVCIS · NORMANORVM · (*sic*) COMITIS · ANDEGAVIE · ET · CENOMANI · *Sceau de Jean, duc des Normands, comte d'Anjou et du Maine.* L'écu de France dans une rosace.

Jean, fils de Philippe VI et de Jeanne de Bourgogne, duc de Normandie et de Guyenne, comte d'Anjou et du Maine, naquit au château

du Gué de Mauny, le 26 avril 1319. Le roi son père lui ayant donné le commandement des armées royales contre Jean de Bretagne, comte de Montfort, il battit ce prince et le fit prisonnier en 1341.

Le 22 août 1350 il succéda à la couronne sous le nom de Jean II.

N° 2.

SIGILLVM · KAROLI · PRIMOGENITI · REGIS · FRANCIE · DVCIS NORMANIE · (*sic*) DELPHINI · VIENNENSIS · *Sceau de Charles, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, dauphin de Viennois.* Charles, la tête couverte d'un casque surmonté d'une couronne ducale, et une fleur-de-lis en cimier, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu écartelé de France et de Dauphiné. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis et de dauphins.

Charles, duc de Normandie. (Voyez planche I, n° 4.)

ORLÉANS.

N° 3.

SIGILLVM · PHILIPPI · FILII · REGIS · FRANCORVM · DVCIS · AVRELIANENSIS · COMITIS · VALESIE · ET · BELLIMONTIS · *Sceau de Philippe, fils du roi des Français, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont.* Philippe d'Orléans, le casque en tête, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche l'écu des armes d'Orléans, semé de France au lambel d'argent, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes d'Orléans.

Contre-sceau : CONTRA SIGILLVM · PHILIPPI · FILII · REGIS · FRANCORVM · DVCIS · AVRELIANENSIS . . . . *Contre-sceau de Philippe, fils du roi des Français, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont.* L'écu des armes d'Orléans dans une rosace.

(La fin de la légende de ce sceau est illisible; mais il est facile de suppléer ce qui manque, les légendes du contre-sceau n'étant généralement que la répétition de celles du sceau.)

Philippe, fils de Philippe VI, duc d'Orléans et de Touraine, comte de Valois, pair de France, naquit au château de Vincennes le 1[er] juillet 1336. Il fut fait chevalier par le roi son père le 26 septembre 1350, se trouva à la bataille de Poitiers en 1356 et transigea avec le roi Charles V son neveu, au sujet de son apanage à Paris en janvier 1366.

Ce prince épousa, le 13 janvier 1344, Blanche de France, fille posthume de Charles IV, dit le Bel, roi de France, et de Jeanne d'Évreux sa troisième femme. La duchesse d'Orléans mourut le 8 février 1392, et fut enterrée à Saint-Denis. Le duc d'Orléans était mort le 1[er] septembre 1375 sans laisser d'enfans légitimes. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Croix d'Orléans.

N° 4.

SIGILLVM · BLANCHE · FILIE · REGIS . FRANCIE & NAVARRE · DVCISSE · AVRELIANENSIS · COMITISSE VALESIE & BELLIMONTIS. *Sceau de Blanche, fille du roi de France et de Navarre, duchesse d'Orléans, comtesse de Valois et de Beaumont.* La duchesse d'Orléans, debout sous une niche gothique. A droite et à gauche, sous deux petites niches, deux anges tenant chacun un écusson : celui de gauche, aux armes de France; celui de droite à celles d'Orléans.

Blanche, duchesse d'Orléans. (Voir l'article précédent.)

N° 5.

SIGILLVM LVDOVICI REGIS FRANCORVM FILII DVCIS AVRELIANENSIS COMITIS VALESIE ET BELLIMONTIS SVPER YSARAM. *Sceau de Louis, fils du roi des Français, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont-sur-Oise.* Louis d'Orléans, armé de toutes pièces, la tête couverte d'un casque dont le cimier est une fleur-de-lis, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes d'Orléans; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est semé de fleurs-de-lis.

Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, d'Ast, de Blois, de Dunois, etc., etc., second fils de Charles V, roi de France, et de Jeanne de Bourbon, naquit en l'hôtel Saint-Paul à Paris, le samedi 13 mars 1371.

Ce prince ne portait encore que le titre de comte de Valois, lorsqu'il se trouva avec le roi Charles VI son frère à la bataille de Rosebecque, gagnée sur les Flamands le 27 novembre 1382. Il obtint en 1390 le duché de Touraine qu'il rendit en 1392 pour celui d'Orléans. Son apanage fut augmenté en divers temps des comtés d'Angoulême, de Périgord, de Dreux et de plusieurs autres fiefs.

Le duc d'Orléans épousa au mois de septembre 1389, Valentine, fille de Jean Galeaz, duc de Milan, dont il eut Charles d'Orléans, père de Louis XII et aïeul de François I[er].

Les fréquens accès de démence de Charles VI, laissant le champ libre à l'ambition des princes du sang, une rivalité funeste pour la France s'éleva entre les deux maisons de Bourgogne et d'Orléans. A la mort du duc de Bourgogne, en 1404, son fils Jean Sans-Peur lui succéda, et l'inimitié des deux familles ne fit que s'accroître. Enfin, le 23 novembre 1407, le duc d'Orléans revenant de chez la reine Isabelle de Bavière fut assassiné près la porte Barbette à Paris, par des gens apostés par le duc de Bourgogne et commandés par Raoul d'Anquetonville, écuyer de l'écurie du roi. Il fut enterré dans l'église des Célestins à Paris, en la chapelle d'Orléans qu'il avait fondée, et où Louis XII son petit-fils lui fit élever un mausolée de marbre blanc. Ce prince eut de Marie d'Enghien, dame de Cany, le célèbre comte de Dunois, dit le *Bâtard d'Orléans*.

PLANCHE IV.

BERRY.

N° 1.

SIGILLVM · IOHIS (*Iohannis*) · FILII · REGIS · PARIS · FRANCIE · DVCIS · BITHVRICENSIS · ET · ALVERNIE · COMITIS · PICTAVENSIS · *Sceau de Jean, fils du Roi, Pair de France, Duc de Berry et d'Auvergne, Comte de Poitou.* Jean de Berry, la tête nue, les cheveux attachés par un bandeau, et revêtu d'un long manteau, tenant un sceptre de la main droite; il est debout sous un dais gothique; à droite, sous une niche, un ours assis, coiffé du casque du duc, dont le cimier est une fleur-de-lis; à gauche, en pendant, un cygne, portant suspendu au cou un écu semé de France à la bordure engrelée de gueules, armes du duc de Berry.

(Le corps de l'ours a dans ce sceau la forme du corps d'un lion, mais on ne peut douter que l'intention du graveur n'ait été de faire un ours, ainsi qu'on le voit sur tous les autres sceaux, écus et emblèmes de ce prince, dont la devise était : *Oursine* (Ours-Cygne) *le tems venra.*

Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Étampes et de Boulogne, pair de France, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, naquit au château de Vincennes le 30 novembre 1340. Ce prince porta d'abord le titre de comte de Poitiers et de Mâcon, et se trouva en cette qualité à la bataille de Poitiers en 1356; ce ne fut qu'en 1360 qu'il fut créé duc de Berry et d'Auvergne par le roi son père. En 1381 il assista au sacre du roi Charles VI son neveu, qui le fit l'année suivante gouverneur de Guyenne et de Languedoc.

Après la mort du duc d'Orléans, assassiné rue Barbette, le royaume s'étant divisé en factions d'Orléans et de Bourgogne, il se joignit à celle d'Orléans, quitta la cour et s'enferma dans la ville de Bourges, en 1412. Le roi et le duc de Bourgogne l'y ayant assiégé, il s'accommoda avec eux.

Ce prince se retira à l'hôtel de Nesle à Paris, et y mourut le 15 juin 1416. Il fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir et avait richement dotée. Il avait été marié deux fois : d'abord à Jeanne d'Armagnac, fille de Jean Ier, comte d'Armagnac, dont il eut plusieurs enfans ; puis à Jeanne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, qui mourut en 1461.

Jean de Berry a plus fait pour les lettres et les arts que le roi Charles V lui-même. Sa bibliothèque, composée de riches manuscrits, et dont un grand nombre a été exécuté sous ses yeux, va être reproduite dans le magnifique ouvrage que publie en ce moment sur le moyen âge M. le comte Auguste de Bastard, sous le nom de *Librairie de Jean de France, premier duc de Berry*.

VALOIS.

N° 2.

Sigillvm · KAROLI · REGIS · FRANCIE · FILII · COMITIS · VALESIE · ET · ANDEGAVIE · *Sceau de Charles, fils du Roi de France, Comte de Valois et d'Anjou.* Charles de Valois, armé de toutes pièces, et portant pour cimier un animal fantastique; le prince tient de la main droite son épée nue, et porte au bras gauche un écu semé de France; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis.

Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, du Perche, d'Anjou et du Maine, pair de France, fils puîné de Philippe III, roi de France, et d'Isabelle d'Aragon sa première femme, naquit en 1270. C'est de ce prince que les rois de France, successeurs de Philippe VI son fils, ont pris le nom de Valois.

Le pape Martin IV l'investit du royaume d'Aragon en 1283, et il en prit le titre; mais il l'abandonna en 1291 pour maintenir la paix entre les royaumes de France et d'Aragon. Il fit la guerre aux Anglais en Guyenne, en 1295, et aux Flamands en 1299. Dans cette dernière expédition, il fit prisonnier le comte de Flandre et ses deux fils. Ce prince ayant pris le titre d'empereur de Constantinople, des droits de Catherine de Courtenay, sa seconde femme, entreprit aussi de se faire reconnaître empereur d'Occident, avec l'aide du pape Urbain VIII. Il passa en Italie au secours du parti Guelfe, et Urbain le nomma vicaire et défenseur de l'Eglise, comte de la Romagne et pacificateur de la Toscane; mais le pape ayant reconnu plus tard Albert, duc d'Autriche, comme empereur d'Occident, le comte de Valois se retira mécontent, et rentra en France en 1302. La guerre avec les Anglais s'étant rallumée en 1324, le roi Charles-le-Bel fit passer le comte de Valois en Guyenne, où il se saisit de tout le pays entre la Garonne et la Dordogne, et obligea le roi d'Angleterre à envoyer sa femme Isabelle et son fils Édouard, prince de Galles, faire hommage au roi et traiter de la paix.

Le comte de Valois mourut de paralysie à Nogent-le-Roi, le 16 décembre 1325. C'est de ce prince que l'on a dit qu'il fut fils, frère, père, oncle, gendre, beau-père de roi, et jamais roi. Il fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Paris.

Le comte de Valois eut trois femmes: Marguerite de Sicile, Catherine de Courtenay et Mahaut de Châtillon. (Voir même planche, les n°s 4, 5 et 6.)

N° 3.

Sigillvm · KAROLI · REGIS · FRANCIE · FILII · COMITIS · VALESIE · ET · ALENSONIS (*sic*) · *Sceau de Charles, fils du Roi de France, Comte de Valois et d'Alençon.* Charles de Valois, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de France, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est semé de fleurs-de-lis.

Charles de Valois. (Voyez l'article précédent.)

N° 4.

Sigillvm · MARGARite · REGis . SICILiæ · FILIA · ALENConi · ET · ANDEGaviensis · COMITISSE · *Sceau de Marguerite, fille du Roi de Sicile, Comtesse d'Alençon et d'Anjou.* Marguerite d'Anjou, debout sous une niche gothique : à chacune des deux colonnettes qui la supportent, est appendu un écusson; celui de droite aux armes de Charles de Valois, semé de France à la bordure de gueules, celui de gauche à celles d'Anjou-Sicile, semé de France au lambel de trois pendans de gueules.

Marguerite d'Anjou-Sicile, fille aînée de Charles II, roi de Naples et de Sicile, et de Marie de Hongrie, épousa, le 16 août 1290, Charles comte de Valois. Elle fut mère de Philippe, qui régna sous le nom de Philippe VI, dit de Valois, et de Charles de Valois, tige des comtes d'Alençon : elle eut en outre Isabelle de Valois, qui épousa, par dispense du pape, Jean de Bretagne, troisième du nom, alors âgé de dix ans; Jeanne de Valois, mariée à Guillaume Ier, comte de Hainaut et de Hollande, Marguerite de Valois, mariée à Guy de Châtillon, premier du nom, comte de Blois, et Catherine de Valois, morte en bas âge.

Marguerite d'Anjou mourut le 31 décembre 1299.

N° 5.

Sigillvm · CATHERINAE · DEI · GRACIA . . . . COMITISSE VALEsii · *Sceau de Catherine, par la grâce de Dieu. . . . . comtesse de Valois.* Catherine de Courtenay, la couronne en tête, tenant un sceptre de la main droite, en sa qualité d'impératrice de Constantinople; à chacune des colonnettes qui supportent la niche, est appendu un écusson; celui de droite aux armes de Charles de Valois, celui de gauche à celles de Courtenay, de gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre besans ou tourteaux, chargés d'une croix et accompagnés de quatre croisettes d'or.

(La légende de ce sceau est presque entièrement effacée : le *Dei gracia* indique qu'elle devait contenir le titre d'*impératrice*.)

Catherine de Courtenay, impératrice de Constantinople et dame de Courtenay, fille unique de Philippe de Courtenay, empereur de Constantinople, et de Béatrix de Sicile, épousa, le 8 février 1300, Charles, comte de Valois. Cette princesse mourut le 2 janvier, selon les uns, et selon les autres, le 8 octobre 1307, laissant de son mariage :

Jean, comte de Chartres, mort jeune;

Catherine de Valois, qui hérita de sa mère le titre d'impératrice de Constantinople, mariée à Philippe de Sicile, prince de Tarente;

Jeanne de Valois, mariée à Robert d'Artois, troisième du nom, comte de Beaumont-le-Roger, et Isabelle de Valois, religieuse et prieure de Poissy.

N° 6.

Sigillvm · MATHILDIS · COMITISSE · VALESIE CA . . . . *Sceau de Mahaud, Comtesse de Valois. . . . .* Mahaut de Châtillon, debout, sous une niche gothique, tenant de la main gauche un rameau; à chacune des colonnettes qui supportent la niche est appendu un écusson : celui de droite aux armes de France, celui de gauche à celles de Châtillon-Saint-Paul, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'un lambel d'azur de trois pièces.

Mahaut de Châtillon, dite de Saint-Paul, fille aînée de Guy de Châtillon, troisième du nom, comte de Saint-Paul, et de Marie de Bretagne, épousa Charles, comte de Valois, au mois de juin 1308, et mourut le 3 décembre 1358, laissant quatre enfans :

Louis de Valois, comte d'Alençon et de Chartres;

Marie de Valois, deuxième femme de Charles de Sicile, duc de Calabre;

Isabelle de Valois, mariée à Pierre Ier, duc de Bourbon;

Et Blanche-Marguerite de Valois, qui épousa l'empereur Charles IV.

PLANCHE V.

N° 1.

SIGILLVM · PHILLIPPI · PRIMOGENITI · DNI · (*Domini*). KAROLI · COMITIS · VALESIE · & ANDIGAVIE · MILITIS · *Sceau de Philippe, fils aîné de monseigneur Charles, comte de Valois et d'Anjou, chevalier.* Philippe de Valois, armé de toutes pièces et portant un cimier orné de lambrequins, tenant de la main droite une épée enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Valois. Il est monté sur un cheval, galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis; la tête de son cheval est surmontée d'une figure d'animal fantastique.

Philippe dit de Valois, fils aîné de Charles, comte de Valois, et de Marguerite de Sicile, naquit en 1293. Il porta le titre de comte de Valois après la mort de son père, et devint roi de France à la mort de Charles IV, dit le Bel, son cousin, le 2 avril 1327, sous le nom de Philippe VI.

N° 2.

SIGILLVM · KAROLI · FILII DNI. (*Domini*). CAROLI · COMITIS · VALESIE · ET CARNOTENSIS · MILITIS · *Sceau de Charles, fils de monseigneur Charles, comte de Valois et de Chartres, chevalier.* Charles de Valois, armé de toutes pièces, portant pour cimier une sorte de petite bannière flottante, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes d'Alençon : semé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis.

Ce sceau est celui dont se servait Charles de Valois, avant d'être comte d'Alençon : aussi la légende ne porte-t-elle que le titre de chevalier.

Voir pour la biographie de ce prince, même planche, n° 4.

ALENÇON.

N° 3.

SIGILLVM · ELE · VXORIS · ROBERTI · FILII · ERNEVVIS · *Sceau d'Hele, femme de Robert, fils d'Ernez.* Sceau d'Hela ou Hele d'Alençon, debout.

Hèle ou Alix, fille de Robert III, comte d'Alençon, épousa en premières noces Robert Malet, sire de Graville, fils d'Ernez Malet, et ensuite Aimery, vicomte de Châtellerault ; en janvier 1220, de concert avec son mari et son fils Robert Malet, elle fit don au roi Philippe-Auguste du comté d'Alençon, qu'elle avait hérité de son père.

Ce comté, possédé d'abord par les seigneurs de Bellesme, entra au XIe siècle dans la maison de Montgommery, par le mariage de Mabille, héritière de ce comté, avec Roger de Montgommery, vicomte d'Hiesmes.

N° 4.

SIGILLVM · KAROLI · VALESIE · COMITIS · ALANCONIE · · · · · · *Sceau de Charles de Valois, comte d'Alençon* . . . . . Charles de Valois, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu à ses armes, monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis, et la tête surmontée d'une figure d'animal fantastique. Le champ est entouré d'une dentelure de fleurs-de-lis.

Charles de Valois, IIe du nom, comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, etc., pair de France, second fils de Charles de France, comte de Valois et de Marguerite de Sicile, assista, en 1328, au sacre de Philippe de Valois, son frère aîné, et quelque temps après fut dangereusement blessé à la bataille de Mont-Cassel contre les Flamands. Opposé aux Anglais en Guyenne, il prit Saintes et fit une trève d'un an avec l'ennemi. La guerre s'étant rallumée de nouveau, il fut tué le 26 août 1346 à la bataille de Crécy, à la tête de l'armée dont il commandait l'avant-garde.

Charles de Valois eut deux femmes ; Jeanne, comtesse de Joigny, morte sans enfans en 1336, et Marie d'Espagne, veuve de Charles d'Evreux, comte d'Etampes, qui lui donna plusieurs enfans et mourut en 1379.

N° 5.

SIGILLVM · PETRI FILII · REGIS FRANCORVM · COMITIS ALENCONIS · ET CARNOTENSIS. *Sceau de Pierre, fils du roi des Français, comte d'Alençon et de Chartres.* Pierre de France armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu à ses armes : de France, à la bordure de gueules. Il est monté sur un cheval lancé au galop, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis.

Pierre, comte d'Alençon, de Blois et de Chartres, fils de Louis IX et de Marguerite de Provence, accompagna le roi son père en Afrique, et se trouva au siége de Tunis.

Ce prince mourut à Salerne, le 6 avril 1283. Il avait épousé, en 1272, Jeanne de Châtillon, fille et héritière de Jean de Châtillon et d'Alix de Bretagne, morte en 1291 sans postérité.

N° 6.

SIGILLVM · IOHANNE · COMITISSE · ALENCONIS · ET CARNOTENSIS · *Sceau de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Chartres.* Jeanne de Châtillon, debout sous un dais gothique, tenant une fleur-de-lis de la main droite, et de la main gauche retenant les lacs qui attachent le long manteau fourré de vair dont elle est couverte. On distingue à son cou un collier orné d'un joyau. Sur la colonnette de droite, l'écu des armes de son mari ; sur celle de gauche, celui des armes de la maison de Châtillon : de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or.

N 7.

SIGILLVM · IOHANNE · ALENCONIS · BLNS (*Blesensis*) · COMITISSE · DNE · (*Domine*) DE AVESNIS · *Sceau de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, dame d'Avesnes.* Jeanne de Châtillon, debout sous un dais gothique, tenant une fleur-de-lis de la main droite, et retenant de l'autre son manteau. Sur les colonnettes on voit les mêmes armoiries qu'au n° précédent.

Contresceau · CONTRA · SIGILLVM · IOHANNE · COMITISSE · ALES (*Alenconis*). BLENS · (*Blesensis*). — *Contre-sceau de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois.* Un écusson mi-parti aux armes de Pierre de France et de Jeanne de Châtillon.

Voir l'article de Pierre d'Alençon, même planche, n° 5.

PLANCHE VI.

N° 1.

SIGILLVM · PETRI · · · · · ALENCONIS · · · · PERCHE · · · · *Sceau de Pierre, comte d'Alençon et du Perche.* Pierre d'Alençon sous un pavillon chargé d'inscriptions, la tête nue, revêtu d'un long manteau brodé à ses armes, tenant d'une main une épée nue, et soutenant de l'autre l'écu des armes d'Alençon. A

droite un lion coiffé du casque de Pierre d'Alençon. Le cimier est un oiseau entre deux longues cornes.

Pierre II, pair de France, comte d'Alençon et du Perche, fils de Charles de Valois, IIe du nom, fut armé chevalier le 26 septembre 1350. Ce prince servit d'otage au roi Jean II, en Angleterre, en 1360. A son retour en France, il fit la guerre en Bretagne, et fut blessé au siége d'Hennebon. Ce prince assista, avec les hauts barons du royaume, à la promulgation de la célèbre ordonnance de Charles V, sur l'époque de la majorité des rois de France.

Le comte d'Alençon épousa, en 1371, Marie, vicomtesse de Beaumont, et mourut en 1404, laissant, entre autres enfans, Jean, qui lui succéda.

ARTOIS.

N° 2.

SIGILLVM · MATILDIS · COMITISSE · ATREBATENSIS · *Sceau de Mahaud* ou *Mathilde, comtesse d'Artois.* Mahaud de Brabant, debout, tenant une fleur-de-lis de la main droite; de chaque côté, un lion rampant. Les armes de Brabant sont de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Mahaut de Brabant, fille de Henri II, duc de Brabant, et de Marie de Souabe, épousa, en 1237, Robert, Ier du nom, comte d'Artois. Après la mort de ce prince, en 1249, elle se remaria à Guy de Châtillon, comte de Saint-Paul, et mourut au mois de septembre 1288.

N° 3.

SIGILLVM · ROBERTI · COMITIS · ATTREBATENSIS (*sic*). *Sceau de Robert, comte d'Artois.* Robert, armé de toutes pièces, tenant une épée nue de la main droite, et portant au bras gauche l'écu des armes d'Artois ancien (semé de France, au lambel de quatre pendans de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or); il est monté sur un cheval lancé au galop, dont le caparaçon est brodé aux armes d'Artois.

Robert II, comte d'Artois, pair de France, fils posthume de Robert Ier, comte d'Artois, et de Mahaut de Brabant, naquit en 1250. Il fut fait chevalier par le roi saint Louis, son oncle, le 5 juin 1267, et le suivit en Afrique trois ans après. A son retour, en 1271, il représenta le connétable de France, au sacre du roi Philippe-le-Hardi. En 1284, il fut nommé régent du royaume, qu'il gouverna pendant plusieurs années.

Ce prince fut tué dans une bataille contre les Flamands, en 1302, près de Courtray; son corps avait été percé de trente coups de pique; il avait épousé, en 1262, Amicie de Courtenay, dame de Conches, fille de Pierre de Courtenay.

ANJOU.

N° 4.

SIGILLVM · KAROLI · FILII · REGIS · FRANCORVM · COMITIS · ANDEGAVENSIS · *Sceau de Charles, fils du roi des Français, comte d'Anjou.* Charles, armé de toutes pièces, tenant d'une main son épée nue, et portant au bras gauche l'écu de ses armes: semé de France, au lambel de trois pendans de gueules; il est monté sur un cheval lancé au galop, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis.

Charles de France, Ier du nom, comte apanagiste d'Anjou et du Maine, roi de Naples et de Sicile en vertu du testament de Jeanne de Naples, comte de Provence et de Forcalquier par son mariage avec Béatrix de Provence, était fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille. Ce prince, né en 1220, accompagna le roi Louis IX, son frère, dans son premier voyage d'outre-mer, et fut fait prisonnier par les Infidèles, le 5 avril 1250.

En 1264, le pape Urbain IV lui donna l'investiture des royaumes de Sicile et de Naples. L'année suivante, le 5 janvier, Charles d'Anjou fut couronné à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. En 1277, ce prince ayant acquis de Marie, princesse d'Antioche, ses droits au trône de Jérusalem, se fit couronner roi en cette qualité à Rome, et ajouta ce titre à ceux que nous avons énumérés plus haut. En 1282, ce prince perdit la Sicile par la révolte et le massacre des Français connus sous le nom de Vêpres siciliennes.

Charles mourut au château de Foggia, le dimanche 7 janvier 1295.

Ce prince épousa, en 1245, Béatrix, comtesse de Provence et de Forcalquier, morte en 1267, laissant huit enfans, entre autres Charles, qui succéda à son père.

En 1272, Charles épousa en secondes noces Marguerite de Bourgogne, dont il n'eut pas d'enfans.

N° 5.

SIGILLVM · LVDOVICI · FILII · REGIS · ET · PARIS · · · · FRANCIE · · · · · · · · · · ET · DNI · (*Domini*). DE · GV · · · · *Sceau de Louis, fils du roi des Français, et pair de France · · · · · · · et seigneur de Guise?* Louis d'Anjou, armé de toutes pièces, et portant pour cimier une fleur-de-lis; il tient d'une main son épée nue, et porte au bras gauche un écu semé de France. Le prince est monté sur un cheval lancé au galop, dont le caparaçon est brodé de fleurs-de-lis. Dans le champ, des ornemens.

Louis de France, Ier du nom, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, duc d'Anjou et de Touraine, comte du Maine, de Provence, etc., second fils de Jean, roi de France et de Bonne de Luxembourg, naquit au château de Vincennes, le 23 juillet 1339. Ce prince assista à la bataille de Poitiers, où le roi son père fut fait prisonnier, et lui servit d'otage en Angleterre.

La reine Jeanne de Naples, ayant déclaré ce prince son héritier au trône dès 1380, il passa en Italie, et mourut de la peste, à Biselia, près de Bari, dans la Pouille, le 20 septembre 1384.

Il avait épousé, en 1360, Marie de Châtillon, dite de Blois, dont il eut entre autres enfans, Louis, qui lui succéda.

PLANCHE VII.

LA MARCHE ET ANGOULÊME.

N° 1.

SIGILLVM · HVGONIS · DE · LEZINIACO · COMITIS · MARCHIE · ET ENGOLISME · *Sceau de Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême.* Hugues de Lusignan, monté sur un cheval lancé au galop, tenant un chien en croupe; il porte au cou un *olifant.*

Contresceau : SIGILLVM · HVGONIS · DE · LEZINIACO · COMITIS · MARCHIE · Un écusson burelé d'argent et d'azur, armes de la maison de Lusignan, entouré de rinceaux.

Hugues Xe du nom, seigneur de Lesignem ou Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, fils de Hugues IX et de Mathilde d'Angoulême, fit le voyage de Terre-Sainte, et assista, en 1219, à la prise de Damiette. De retour en France, il se joignit aux seigneurs révoltés contre Louis IX, avec lequel il fit son accommodement en 1230. En 1242, il prit une seconde fois les armes contre le roi; mais après la bataille de Taillebourg, il vint se jeter à ses pieds et implorer son pardon.

Ce prince avait épousé Isabelle, comtesse d'Angoulême, et veuve de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, dont il eut plusieurs enfans, auxquels il partagea ses États.

Hugues de Lusignan mourut en 1249.

Les comtés de la Marche et d'Angoulême étaient passés en la possession des seigneurs de Lusignan, par le mariage de Hugues IX avec Mathilde, fille unique de Wlgrin, dit Taillefer III, comte de la Marche et d'Angoulême.

N° 2.

SIGILLVM · HVGONIS · DE · LEZIGNEN · COMITIS · MARCHIE .

ET · ENGOLISME · *Sceau de Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême.* Hugues de Lusignan, la tête nue, monté sur un cheval marchant à droite; il tient un chien en croupe. Dans le champ, un *olifant.*

Hugues de Lusignan. (Voir le nº précédent.)

Nº 3.

SIGILLVM · YOLENDIS · VXORIS · DNI · (*Domini*). HVGONIS · BRVNI · *Sceau de Yolande, femme de monseigneur Hugues le Brun.* Yolande, debout, tenant un oiseau de la main gauche.

Sceau secret : SECRETVM · DNE · (*Dominæ*) YOLENDIS · *Secret de madame Yolande.* Un écusson burelé d'argent et d'azur, chargé de six lions brochant sur le tout, posés trois, deux et un.

Hugues-le-Brun ajouta ces six lions aux armes de la maison de Lusignan.

Yolande de Dreux, dite de Bretagne, dame de Fère en Tardenois, comtesse de Porhoet, par don de son frère, Jean de Dreux, premier duc de Bretagne, épousa, en 1238, Hugues, IXᵉ du nom, dit le Brun, sire de Lusignan et comte de la Marche et d'Angoulême. Elle fut mère de Hugues X, et mourut à Bouteville, le 10 octobre 1272.

Nº 4.

SCEAU · YOLENT · DE · LESIGNIEN · COMTESSE · DE · LA · MARCHE · ET · DENGOULÊME · DAME · DE · FOVGIERES (Pour : *Sceau de Yolande, etc., etc.*) Yolande de Lusignan, revêtue d'un long manteau, portant l'oiseau sur la main gauche; à gauche dans le champ, un écu aux armes de Lusignan; à droite, un écu à celles de Fougères.

Yolande n'est pas mentionnée dans les généalogies de la maison de Lusignan; d'après la date de la charte à laquelle est appendu ce sceau (1308), ce ne peut être que la femme de Guy de Lusignan, dit Guyard, sire de Couché, de Peyrac et de Fronteuay, qui prit le titre de comte de la Marche et d'Angoulême, bien que, par le testament de son frère Hugues XIII, ces comtés aient été cédés au roi de France.

Nº 5.

Le sceau de Jean de Bourbon, comte de la Marche, étant complètement effacé, et n'offrant plus qu'une boule informe de cire, nous ne donnons que le contre-sceau qui est assez bien conservé et précieux sous le rapport de l'art; il offre l'écu de Bourbon, surmonté d'un casque couronné, dont le cimier est un bouquet de plumes; deux saints supportent l'écusson. La légende est entièrement détruite.

Jean de Bourbon, Iᵉʳ du nom, comte de la Marche, de Vendôme, etc., accompagna le connétable Bertrand du Guesclin en Espagne en 1366, prit plusieurs places sur Pierre-le-Cruel, et contribua à mettre sur le trône Henri de Transtamare.

De retour en France, il se joignit à Jean, duc de Berry, pour faire la guerre aux Anglais en Guyenne, et se trouva à la bataille de Rosebecque, en 1382, et au siége de Taillebourg, en 1384. Jean de Bourbon mourut le 11 juin 1391.

Ce prince avait épousé, en 1364, Catherine de Vendôme, morte en 1411, laissant entre autres enfans, Jacques, qui succéda à son père, et Louis, qui fut la tige des comtes de Vendôme, ancêtres de Henri IV.

Nº 6.

SIGILLVM . IOHANNIS · AVRELIANENSIS · COMITIS · ENGOLISMENSIS · *Sceau de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême.* L'écu des armes d'Orléans; chaque pièce du lambel est chargée, pour brisure, d'un croissant d'azur; l'écu est surmonté d'un casque dont le cimier est une fleur-de-lis; pour supports, deux cigognes.

Jean d'Orléans, comte d'Angoulême et de Périgord, fils puîné de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine Visconti, naquit le 26 juin 1401.

En 1412, ce prince fut envoyé par son frère aîné, Charles d'Orléans, comme otage en Angleterre, pour sûreté d'une somme de 100,000 écus empruntée par la maison d'Orléans, pour soutenir la guerre contre celle de Bourgogne; il n'en revint qu'en 1444.

Jean d'Orléans aida le roi à faire la conquête de la Guyenne, et au sacre de Louis XI représenta le duc et pair de Guyenne.

Il mourut au château de Cognac, le 30 avril 1467, et fut enterré dans la cathédrale d'Angoulême.

PLANCHE VIII.

FLANDRES.

Nº 1.

SIGILLVM · FERNANDI · COMITIS · FLANDRIE . *Sceau de Ferdinand, comte de Flandres.* Ferdinand de Portugal, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval lancé au galop, et porte sur la poitrine un écusson, sur lequel on remarque le lion de Flandres. Les armes des comtes de Flandres étaient d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Contresceau : ET · COMES · HAINOIE · *Et comte de Hainaut* La légende du contre-sceau fait suite à celle du sceau. L'écu des armes de Hainaut ancien, chevronné d'or et de sable de six pièces.

Ferdinand, Fernand ou Ferrand, second fils de Sanche Iᵉʳ, roi de Portugal et de Doulce de Barcelone, naquit en 1186. Comte de Flandres par son mariage avec Jeanne, fille et héritière de Baudouin IX, il prêta foi et hommage en 1211, à Philippe II, dit Auguste.

Le comte de Flandres, étant entré dans la ligue formée contre le roi de France, par les Anglais et les Impériaux, se trouva à la bataille de Bovines, où il fut fait prisonnier avec le comte de Boulogne.

Ferdinand rendu à la liberté en 1227, mourut à Noyon en 1233, sans laisser de postérité.

Nº 2.

SIGILLVM · MARGARETE · COMITIS · FLANDRIE · HAINOIE · *Sceau de Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainaut.* Marguerite, debout, tenant une fleur-de-lis de la main droite et retenant son manteau de la main gauche; de chaque côté, un lion, armes du comté de Flandres.

Marguerite II, pair de France, comtesse de Flandres et de Hainaut, naquit à Valenciennes en 1202. Elle épousa son tuteur, Bouchard d'Avesnes, alors archidiacre de Laon, ce mariage ayant été contracté sans dispense, fut déclaré nul par les papes Honoré VIII et Grégoire IX.

En 1223, Marguerite épousa Guillaume, seigneur de Dampierre.

En 1244, elle succéda à sa sœur Jeanne, et fit hommage du comté de Flandres au roi Louis IX, en 1245, conjointement avec Guillaume de Dampierre, fils aîné de son second mariage. Cette princesse mourut à Gand, le 18 février 1279, à l'âge de 78 ans.

Nº 3.

SIGILLVM · MARGAR · · · · · MITISSE · FLANDRIENSIS · *Sceau de Marguerite, comtesse de Flandres.* Marguerite, tenant d'une main la bride de son cheval, qui marche à gauche, et de l'autre un oiseau.

Marguerite de Flandres. (Voir le nº précédent.)

Nº 4.

SIGILLVM · IOHANNE · COMITISSE · FLANDRIE · ET · HAI-

NONIE · *Sceau de Jeanne, comtesse de Flandres et de Hainaut.* Jeanne, montée sur un cheval marchant à gauche; elle tient d'une main un faucon, et de l'autre retient son manteau.

Jeanne, pair de France, comtesse de Flandres et de Hainaut, fille de Baudouin IX, et de Marie de Champagne, naquit à Valenciennes en 1188; cette princesse épousa, en 1210, Ferdinand de Portugal, et gouverna elle-même ses états pendant la longue captivité de son mari; celui-ci étant mort en 1233, elle se remaria en 1236 à Thomas de Savoie, IIe du nom, comte de Maurienne, et mourut sans postérité en 1244.

N° 5.

SIGILLVM · IOHIS · *(Iohanis)*. DE · AVESNIS · FILII · FLANDRIE · ET · HAINOIE . COMITISSE · *Sceau de Jean d'Avesnes, fils de la comtesse de Flandres et de Hainaut.* Jean d'Avesnes, armé de toutes pièces, tenant d'une main une épée nue et portant au bras gauche un écusson aux armes de Flandres. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de Flandres.

Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, fils de Bouchard d'Avesnes, archidiacre de Laon, et de Marguerite, comtesse de Flandres. Quoique le mariage de sa mère eût été déclaré nul par la cour de Rome, cependant, le pape reconnut, en 1250, la légitimité de sa naissance, et Louis IX déclara, en 1246, qu'aussitôt après la mort de la mère, il serait mis en possession des comtés de Hainaut et de Valenciennes; mais il ne jouit pas de cette investiture, étant mort en 1257, avant la comtesse sa mère. Ce prince avait quitté les armes de la maison d'Avesnes pour prendre celles de Flandres.

N° 6.

SIGILLVM · GVIDONIS · COMITIS · FLANDRIE · ET · MARCHIONIS · NAMVRCENSIS · *Sceau de Guy, comte de Flandres et marquis de Namur.* Guy de Dampierre, armé de toutes pièces, tenant d'une main son épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres; il est monté sur un cheval courant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de Flandres.

Sceau secret de Guy de Dampierre. SECRETVM · GVIDONIS . COMITIS · FLANDRIE · *Secret de Guy, comte de Flandres.* L'écu des armes du comte de Flandres.

Guy de Dampierre, comte de Flandres, fils de Guillaume et de Marguerite, comtesse de Flandres, ne porta d'abord qne le titre de fils de la comtesse Marguerite, puis celui d'Avoué d'Arras. Ce prince, né en 1225, prit, à la mort de son frère aîné, le titre de comte de Flandres, et fit hommage de cette pairie au roi Louis IX, et ajouta à ses autres titres celui de marquis de Namur. Sa mère lui céda, en 1278, la jouissance du comté de Flandres, dont il renouvela l'hommage, après sa mort, au roi Philippe-le-Hardi. Ce prince épousa, en 1245, Mahaud de Béthune, dont il eut entre autres enfans, Robert, qui lui succéda.

Guy de Dampierre mourut à Pontoise, le 7 mars 1305, âgé de 80 ans.

PLANCHE IX.

N° 1.

La légende de ce sceau est presque entièrement détruite. Louis, comte de Nevers, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres, brisé d'un lambel; il est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé aux armes de Flandres.

Louis, deuxième du nom, surnommé de Crécy, comte de Flandres, de Nevers et de Rethel, pair de France, était fils de Louis de Flandres et de Jeanne de Rethel.

Son père étant mort avant le comte Robert III, son aïeul, il se mit en possession des États de Flandres, que lui disputait Robert de Flandres, seigneur de Cassel, frère de son père, fut maintenu dans ses États par arrêt des pairs de France, du 29 janvier 1322, et fit aussitôt après hommage du comté au roi de France. Il fut fait chevalier par le roi Philippe de Valois, la veille de son sacre, et remplit à cette cérémonie les fonctions de pair de France.

Les communes de Bruges et de Gand, excitées par Jacques Artevelle, s'étant soulevées, le firent prisonnier. S'étant échappé, il se réfugia à la cour de France et accompagna le roi dans ses guerres contre les Anglais. Il fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

Il avait épousé Marguerite de France, fille de Philippe V, dont il eut Louis, troisième du nom, qui lui succéda. Cette princesse ne mourut qu'en 1382, trente-six ans après son mari.

Le comte de Flandres eut, en outre, neuf enfans naturels.

N° 2.

SIGILLVM · LVDOVICI · COMITIS · FLANDRIE · ET · NIVERNENSIS. *Sceau de Louis, comte de Flandres et de Nevers.* Le comte de Flandres, armé de toutes pièces, portant pour cimier un animal fantastique entre deux cornes, tenant de la main droite une épée nue et portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres; il est monté sur un cheval galopant à droite. Le caparaçon du cheval est brodé aux armes de Flandres.

Contre-sceau : CONT RA · SIGILLVM · LVDOVICI · COIT (*comitis*) FLANDRIE ET NEVERNEN SIS. *Contre-sceau de Louis, comte de Flandres et de Nevers.* Dans une rosace, un écusson aux armes de Flandres.

Louis, comte de Flandres. (Voyez l'article ci-dessus.)

NAMUR.

N° 3.

SIGILLVM · IOHAN . . . . La légende est presque entièrement effacée. Le comte de Namur, armé de toutes pièces, ayant pour cimier un animal fantastique entre deux cornes, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Namur; le prince est monté sur un cheval galopant à droite, dont la tête est surmontée d'un animal semblable à celui qui sert de cimier; le caparaçon est brodé aux armes de Namur. Les comtes de Namur, issus des comtes de Flandres, portaient pour armes le lion de Flandres, brisé d'un bâton de gueules péri en bande.

Jean de Flandres, premier comte de Namur de ce nom, était fils aîné du second lit de Guy de Dampierre, comte de Flandres, et d'Isabelle de Luxembourg, comtesse de Namur. Il fit la guerre contre la France, en 1302, gagna à Courtray une bataille contre le comte d'Artois, qui commandait les troupes royales.

En 1328, il combattit vaillamment à la bataille de Mont-Cassel, où il défendait les intérêts du comte de Flandres, son neveu, contre ses sujets révoltés. Il mourut au mois de janvier 1350. Ce prince épousa d'abord Marguerite de Clermont, morte en 1309, sans enfans, puis Marie d'Artois, dont il eut Jean, deuxième du nom, qui lui succéda et mourut en 1335; Guy de Namur, qui succéda à son frère et mourut en 1337; Guillaume, comte de Namur et Robert de Namur.

N° 4.

Une croix. — PHILIPPVS MARCHIO NAMVCI (*Namvrci*). Le marquis de Namur, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une lance en arrêt, et portant un écu aux armes de Hainaut ancien : chevronné d'or et de sable de six pièces; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Philippe de Flandres, marquis de Namur, fils de Baudouin VII, comte de Flandres, et de Marguerite d'Alsace, dite de Flandres, naquit en 1174. Il fut fait chevalier par l'empereur Henri VI, le jour de son sacre, en 1184. L'empereur érigea en marquisat le comté de Namur que lui avait donné son père.

Il mourut le 9 décembre 1212, sans laisser d'enfans de sa femme, Marie de France, fille de Philippe-Auguste.

N° 5

SIGILLVM · ELYSABETHE · COMITISSE · NAMVRENSIS · *Sceau d'Elisabeth ou Isabelle, comtesse de Namur.* Elisabeth de Luxembourg, debout, revêtue d'un long manteau doublé de vair, et tenant de la main droite une fleur-de-lis. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Flandre; à gauche un écusson à celles de Luxembourg : d'argent au lion de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir.

Sceau secret. SECRETVM ELYSABETHE · COMITISSE · NAMVCI · (*Namvrci*). *secret d'Elisabeth, comtesse de Namur.* Un écusson aux armes de Flandres.

Élisabeth ou *Isabelle de Luxembourg*, seconde fille d'Henri, comte de Luxembourg, et de Marguerite de Bar, épousa, en 1165, Guy de Dampierre, comte de Flandres, pair de France, etc. Elle lui apporta en mariage la cession de tous les droits de son père sur le comté de Namur.

Cette princesse mourut le 25 septembre 1295, et fut enterrée en l'église du monastère de Sainte-Claire, fondé par elle à Pettinghen, près d'Oudenarde.

Elle eut de Guy de Dampierre, Jean de Flandres, comte de Namur, tige de la branche des comtes de ce nom; Guy de Flandres, comte de Zélande; deux enfans morts en bas âge, et Henri de Flandres, comte de Lodi, dans le Milanais.

BRABANT.

N° 6.

SIGILLVM · HENRICI · SENIORIS · FILII · DVCIS · BRABANTIE · *Sceau de Henri, second fils du duc de Brabant.* Dans une rosace, un écusson écartelé des armes de Flandres et de Brabant; les armes de Brabant sont de sable au lion d'or.

Henri de Brabant, duc de Limbourg, seigneur de Malines, fils puîné de Jean III, duc de Brabant et de Marie d'Evreux, épousa, en 1347, Jeanne, fille aînée de Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, et mourut sans enfans, le 29 novembre 1349. Sa veuve se remaria à Charles d'Evreux, deuxième du nom, roi de Navarre.

N° 7.

SIGILLVM . . . . DVCIS BRABANTIE JVNIORIS *Sceau de . . . . le plus jeune fils du duc de Brabant.* Dans une rosace, un écusson écartelé aux armes de Flandres et de Brabant brisé d'un lambel.

Godefroy de Brabant, seigneur d'Arschot, puis duc de Limbourg, après la mort de son père Henri, était fils de Jean, troisième du nom, duc de Brabant et de Marie d'Evreux.

Il épousa, en 1350, Bonne de Bourbon, fille de Pierre, duc de Bourbon, et mourut la même année sans postérité. Sa veuve se remaria à Amé, comte de Savoie.

PLANCHE X.

DREUX.

N° 1.

SIGILLVM · COMITIS · ROBERTI · DROCENSIS. *Sceau du comte Robert de Dreux.* Robert, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue et portant au bras gauche un écu aux armes de Dreux : échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Robert, deuxième du nom, dit le Jeune, comte de Dreux, fils de Robert de France, comte de Dreux, et de sa troisième femme, Agnès de Baudement, dame de Braine, suivit le roi Philippe-Auguste à la troisième croisade, et assista à la prise de Saint-Jean-d'Acre, en 1191. Il revint de la Terre-Sainte avec ce prince, et le servit dans la guerre que celui-ci fit aux Anglais en Normandie. En 1214, il assista à la bataille de Bovines, et mourut le 28 décembre 1218. Robert eut deux femmes : Mahaud de Bourgogne, dont il fut séparé pour cause de consanguinité, et Yolande de Coucy, dont il eut douze enfans.

N° 2.

SIGILLVM · ROBERTI · COMITIS · DROCENSIS · DNI · (*domini*) SCI (*sancti*) WALERIE. *Sceau de Robert, comte de Dreux, seigneur de Saint-Valery.* Le comte de Dreux, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de Dreux; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : un écusson aux armes de Dreux.

Robert, troisième du nom, comte de Dreux et de Braine, fils de Robert, deuxième du nom, et d'Yolande de Coucy, fut fait chevalier, le 17 mai 1209, par le roi Philippe-Auguste. Il assista, en 1213, à l'assemblée tenue à Soissons, pour résoudre la guerre contre les Anglais, se jeta dans la ville de Nantes, la défendit contre le roi Jean-sans-Terre et le força à lever le siége; mais, surpris dans une embuscade, il fut fait prisonnier, et rendu à la liberté en 1214.

Il accompagna en Angleterre Louis de France, depuis roi de France, sous le nom de Louis VIII, qui était appelé à la couronne par les Anglais. Il mourut en 1233, et fut enterré dans le chœur de l'église de Saint-Yves de Braine. Robert de Dreux avait épousé, en 1510, Ænor de Saint-Valery, dont il eut Jean, premier du nom, qui lui succéda, Robert de Dreux, seigneur de Beu, Pierre de Dreux et Yolande de Dreux, première femme de Hugues IV, duc de Bourgogne.

N° 3.

SIGL (*sigillvm*) · PETRI · FILII · COMITIS . ROB . . . . *Sceau de Pierre, fils du comte Robert.* Pierre de Dreux, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de Dreux, brisées d'un quartier d'hermines; il est monté sur un cheval galopant à gauche.

Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, duc et comte de Bretagne, fils de Robert, deuxième du nom, comte de Dreux, et d'Yolande de Coucy, sa seconde femme, fut armé chevalier à Compiègne, en 1209, par le roi Philippe-Auguste.

Il épousa, en 1213, Alix, fille aînée et héritière de Guy de Thouars et de Bretagne, et défendit vaillamment, la même année, avec son frère Robert, la ville de Nantes assiégée par les Anglais.

Sa femme étant morte en 1221, il eut de grands démêlés avec les nobles bretons, contre lesquels il remporta une bataille mémorable, près de Châteaubriand.

Il refusa de se trouver au sacre de saint Louis, et prit parti contre la reine Blanche. En 1229, il ravagea les terres du comte de Champagne; mais le roi ayant marché contre lui, il s'enfuit en Angleterre et fit un traité avec Henri III. Le roi saint Louis le cita à comparaître devant lui, et le duc ayant refusé, le roi s'empara de toutes les places qu'il lui avait données dans l'Anjou, et le déclara déchu de la régence de Bretagne, dont tous les barons firent hommage au roi. Pierre de Dreux demanda et obtint une trève, et rendit hommage au roi dans l'année 1234. Dès que son fils eut atteint sa majorité, il lui remit ses États, et quitta les titres de duc et de comte de Bretagne, pour suivre le roi saint Louis à la Terre-Sainte, où il fut blessé et fait prisonnier avec lui. Ayant été délivré, il s'embarqua pour revenir en France, et mourut dans la traversée, l'année 1250.

N° 4.

SIGL (*sigillvm*) · ROB . . . . . . ILII · COMITIS · ROBTI (*Roberti*) . . . . . BE . . . *Sceau de Robert, fils du comte Robert seigneur de Beu.* Robert de Dreux, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes de Dreux, brisé d'une bordure engrelée de gueules.

Robert de Dreux, Ier du nom de la branche des seigneurs de Beu, vicomte de Châteaudun, seigneur de Beu, en Beauce, etc., était le second fils de Robert III, comte de Dreux, et d'Ænor de Saint-Valery. Il épousa, en 1253, Clémence, fille de Geoffroy V, comte de Châteaudun, et, en 1263, Isabelle de Villebeau, veuve de Mathieu, seigneur de Montmirail. Il mourut en 1264, au moment de son départ pour la Terre-Sainte, laissant de sa première femme deux enfans, Alix et Clémence de Dreux, et de la seconde, Robert de Dreux, qui lui succéda, et Isabelle de Beu. La date du mariage de Robert de Dreux et celle de sa mort donnent à penser que ces deux enfans étaient jumeaux, ou que du moins l'un d'eux était posthume.

N° 5.

. . . L ROBERT CONTE DE DREVES . . . . VIEL . . . . Dans une rosace, un écusson aux armes de Dreux.

Robert V, comte de Dreux, fils de Jean II et de Jeanne de Beaujeu, dame de Montpensier, épousa Marie d'Enghien, fille de Gauthier, deuxième du nom, dont il n'eut que des filles mortes en bas âge. Il mourut le 22 mars 1329.

N° 6.

SIGILLVM MAGNVM IOHANNE COITISSE (*comitisse*) DROCENSIS. DNE (*domine*) SANCTI : WALERICI. *Grand sceau de Jeanne, comtesse de Dreux, dame de Saint-Valery.* Jeanne de Dreux, debout, tenant une fleur-de-lis de la main droite, et retenant de la gauche le long manteau dont elle est revêtue.

Jeanne, deuxième du nom, comtesse de Dreux, dame de Saint-Valery, fille de Jean II, comte de Dreux, et de Perrenelle de Sully, épousa Louis de la Tremouille, vicomte de Thouars, et mourut sans enfans vers 1355.

PLANCHE XI.

BLOIS.

N° 1.

SIGILLVM : WALTERI DOMINI : DE : AVESNIS : COMITIS : BLESENSIS. *Sceau de Gauthier, seigneur d'Avesnes, comte de Blois.* Le comte de Blois, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes d'Avesnes : bandé d'or et de gueules de six pièces; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Gauthier d'Avesnes, deuxième du nom, seigneur d'Avesnes, de Guise, de Leuze et de Condé, etc., épousa Marguerite de Champagne, fille et héritière de Thibaut de Champagne, comte de Blois; déjà veuve de Hugues d'Oisy, châtelain de Cambray, et d'Othon, comte palatin de Bourgogne.

Marie, fille unique de Gauthier, porta tous ses domaines à son mari, Hugues de Châtillon.

N° 2.

SIGILLVM · MARGARETE · COMITISSE · BLESENSI . . . . *Sceau de Marguerite, comtesse de Blois.* La comtesse Marguerite, debout, revêtue d'un long manteau, les mains croisées sur la poitrine.

Marguerite de Blois, fille de Thibaut de Champagne, premier du nom, comte de Blois, et d'Alix de France, fille de Louis VII, fut mariée trois fois, 1° avec Hugues d'Oisy, troisième du nom, seigneur de Montmirail; 2° avec Othon, comte de Bourgogne, 3° et enfin avec Gauthier, deuxième du nom, seigneur d'Avesnes, dont elle eut Marie d'Avesnes, comtesse de Blois, qui épousa Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul.

Marguerite de Blois mourut en 1230.

N° 3.

SIGILLVM · IOHIS (*Ioannis*) · DE CASTELLIONE · COMITIS . BLESENSIS · DNI (*domini*) · D'AVENIS. *Sceau de Jean de Châtillon, comte de Blois, seigneur d'Avesnes.* Jean de Châtillon, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue et portant au bras gauche un écu aux armes de Châtillon : de gueules à trois pals de vair, au chef d'or; il est monté sur un cheval galopant à droite, couvert d'un caparaçon à ses armes.

Sceau secret de Jean de Châtillon. SIGILLVM · SECRETI · MEI. *Sceau de mon secret.* Un écusson chargé d'une bande et de croisettes.

Jean de Châtillon, comte de Blois, de Chartres et de Dunois, seigneur d'Avesnes, fut nommé, en 1271, par le roi Philippe-le-Hardi, *tuteur défenseur et garde du royaume et de ses enfans*, en cas que le comte d'Alençon vînt à mourir.

Il épousa Alix de Bretagne, fille de Jean Ier, duc de Bretagne, dont il eut Jeanne de Châtillon, qui épousa Pierre, fils puîné du roi saint Louis.

Jean de Châtillon mourut le 28 juin 1279, et Alix, sa femme, le 2 août 1288.

N° 4.

SIGILLVM · ALICIS : COMITISSE · BLESENI (*Blesensis*) · DNE DE AVENS (*Avenis*). *Sceau d'Alix, comtesse de Blois, dame d'Avesnes.* Alix de Bretagne, revêtue d'un long manteau doublé de vair, tenant d'une main une fleur-de-lis. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Châtillon.

Alix de Bretagne, fille de Jean, premier du nom, comte de Bretagne, et de Blanche de Champagne, naquit le 6 juin 1243.

En 1254, elle épousa Jean de Châtillon, premier du nom, comte de Blois, mort en 1279. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1287, et mourut à son retour le 2 août 1288. De son mariage naquit Jeanne de Châtillon, mariée à Pierre, comte d'Alençon, fils de saint Louis.

N° 5.

SIGILLVM · HVGONIS · DE · CASTELL . . . . . *Sceau de Hugues de Châtillon.* Hugues de Châtillon, armé de toutes pièces, ayant pour cimier un animal fantastique, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Châtillon; il est monté sur un cheval galopant à droite, couvert d'un caparaçon à ses armes; sur la tête du cheval, un ornement en forme d'éventail.

Hugues de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, seigneur d'Avesnes, fils de Guy de Châtillon, comte de Blois, et de Mahaud de Brabant, succéda au comté de Blois à Jeanne de Châtillon, sa cousine, et mourut vers l'an 1303, laissant de Béatrix de Flandres, sa femme, deux enfans : Guy de Châtillon, qui lui succéda, et Jean de Châtillon, seigneur de Château-Renaud.

N° 6.

La légende de ce sceau manque entièrement. Guy de Châtillon, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Châtillon; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Guy de Châtillon, comte de Blois, de Dunois, seigneur d'Avesnes, fils de Hugues de Châtillon et de Béatrix de Flandres, fut fait chevalier par le roi Philippe-le-Bel le jour de la Pentecôte 1313. Il suivit le roi Philippe de Valois, son beau-frère, dans la guerre contre l'Angleterre, en 1338, et mourut en 1342.

Il avait épousé Marguerite de Valois, sœur de Philippe VI, dont il eut Louis de Châtillon, qui lui succéda; Charles de Blois, duc de Bretagne, et Marie de Châtillon, dite de Blois, qui épousa 1° Raoul, comte de Lorraine; 2° Frédéric, comte de Linange.

N° 7.

La légende de ce sceau est entièrement effacée. Marguerite de Valois, revêtue d'un long manteau doublé de vair, tenant de la main droite une branche de rosier. Elle est placée sous un dais gothique; aux colonnettes sont appendus deux écussons; celui de droite, aux armes de Châtillon; celui de gauche, aux armes de Valois : semé de France à la bordure de gueules.

Marguerite de Valois. (Voir l'article précédent.)

N° 8.

SIGILLVM · KAROLI · AVRELIANENSIS · & · VALESII . DVCIS · ASTENSIS . BLESENSIS · BELLIMONTIS YSARAE · COMITIS AC DNI (*domini*) COVCIACI &. *Sceau de Charles, duc d'Orléans et de Valois, comte d'Ast, de Blois, de Beaumont-Oise, et sire de Coucy, etc.* Le duc d'Orléans, *Comte de Blois*, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes d'Orléans : de France, au lambel d'argent; il porte pour cimier une grande fleur-de-lis, et est monté sur un cheval lancé au galop dont le caparaçon est brodé à ses armes; dans le champ, à gauche, une couronne.

Charles, duc d'Orléans, de Milan et de Valois, pair de France, comte de Blois, etc., naquit à Paris, le 26 mai 1391. Il était fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan. Il fit avec sa mère diverses poursuites contre le duc de Bourgogne, qui était son parrain, pour venger la mort de son père; mais ses démarches ayant été sans succès, il se ligua

avec les autres princes contre le duc de Bourgogne, qui envahissait toute l'autorité.

Il se trouva, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier par les Anglais, qui le gardèrent 25 ans. Il ne sortit de prison qu'en 1440, par l'entremise de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avec lequel il se réconcilia.

Ce prince se livra avec succès à la poésie, et ses œuvres ont été recueillies et publiées plusieurs fois.

Il mourut à Amboise, le 4 janvier 1504. Il eut pour femmes : 1° Isabelle de France, veuve de Richard, roi d'Angleterre, dont il eut Jeanne d'Orléans, mariée à Jean, duc d'Alençon ;

2° Bonne d'Armagnac, morte sans enfans ;

3° Marie de Clèves, dont il eut Louis, qui fut Louis XII, roi de France ; Marie d'Orléans, mariée à Jean de Foix, comte d'Étampes, après avoir été fiancée à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, et Anne d'Orléans, abbesse de Fontevrault.

PLANCHE XII.

NEVERS.

N° 1.

SIGILLVM · ROBERTI · PRIMOGENITI · COMITIS . FLANDRIE · COMITIS · NIVERNENSIS. *Sceau de Robert, fils aîné du comte de Flandres, comte de Nevers.* Le comte de Nevers, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue et portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres chargé d'un lambel ; il est monté sur un cheval galopant à droite, couvert d'un caparaçon à ses armes.

Robert, dit de Béthune, troisième comte de Flandres de ce nom, fils aîné de Guy de Dampierre et de Mahaud de Béthune, eut pour première femme Blanche d'Anjou, fille de Charles Ier, roi de Naples.

Cette princesse étant morte en 1271, il épousa Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers, qui lui apporta en dot ce comté, dont il porta le titre jusqu'à la mort de son père, arrivée en 1305.

En 1312, Robert III céda au roi de France, Philippe-le-Bel, les villes de Douai, de Lille et de Béthune, et lui fit hommage de ses États. Il mourut à Ypres, le 17 septembre 1322.

Ce prince eut cinq enfans de sa seconde femme, entre autres Louis, comte de Nevers, dont le fils, nommé aussi Louis, succéda à Robert III, dans le comté de Flandres.

N° 2.

SIGILLVM · LVDOVICI · PRIMOGENITI · COIT (*comitis*) · FLANDRIE · COIT (*comitis*) · NIVN (*Nivernensis*) · REGIS · THESA . . . . . *Sceau de Louis, fils aîné du comte de Flandres, comte de Nevers, trésorier du roi.* Le comte de Nevers, ayant pour cimier un animal fantastique, tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure, et portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres-Nevers ; il est monté sur un cheval galopant à droite, couvert d'un caparaçon à ses armes.

Contre-sceau : CONTRA SIGILLVM · COMITIS · NIVERNENSIS. *Contre-sceau de Louis, comte de Nevers.* Dans une rosace, un écusson aux armes de Flandres-Nevers.

Louis de Flandres, comte de Nevers, fils de Robert III, comte de Flandres et d'Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers, ne fut point comte de Flandres, étant mort avant son père. Il épousa Jeanne, comtesse de Rethel, dont il eut Louis, deuxième du nom, qui succéda à son aïeul, et Jeanne de Flandres, mariée à Jean IV, duc de Bretagne. Le comte de Nevers mourut à Paris, le 12 juillet 1322.

N° 3.

SIGILLVM · YOLANDIS · NIVERNENSIS · *Sceau de Yolande, comtesse de Nevers.* La comtesse de Nevers, debout, sous une arcade gothique, revêtue d'un manteau doublé de vair ; à droite et à gauche, trois fleurs-de-lis, placées perpendiculairement.

Contre-sceau : dans une rose, un écusson aux armes de Bourgogne ancien, brisé d'une bordure engrelée de gueules.

Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers, fille de Eudes de Bourgogne et de Mahaut de Bourbon, comtesse de Nevers, mariée d'abord à Jean de France, comte de Valois, épousa, en 1271, Robert III, comte de Flandres, dont elle eut Louis et Robert de Flandres qui précèdent. Elle mourut le 2 juin 1280.

VENDOME.

N° 4.

SIGILLVM · IOHNIS (*Iohannis*) · COMITIS · VINDOCINI · *Sceau de Jean, comte de Vendôme.* Le comte de Vendôme, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant sur la poitrine un écusson aux armes de Vendôme : d'argent au chef de gueules, au lion d'azur, armé, couronné et lampassé d'or, brochant sur le tout.

Contre-sceau : I . . . COMES · VINDOCINI . . . *Jean, comte de Vendôme.* La légende de ce contre-sceau a été ajoutée sur le bord d'une pierre gravée, qui paraît être d'un travail byzantin.

Jean de Bourbon, deuxième du nom, comte de Vendôme, fils de Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et de Jeanne de Laval, fit ses premières armes sous le célèbre Dunois, bâtard d'Orléans. Il fut créé chevalier au siége de Fronsac, en 1451, et représenta le comte de Champagne au sacre de Louis XI. Il assista à la bataille de Montlhéry, en 1465, et mourut au château de Lavardin, près Vendôme, le 6 janvier 1477. Jean avait épousé Isabelle de Beauvau, dont il eut François de Bourbon, qui lui succéda, et sept autres enfans.

FOIX ET BÉARN.

N° 5.

SIGILLVM · ROGERVS · COMES . . . . . *Sceau de Roger, comte de Foix.* Dans une rosace, un écusson écartelé aux premier et quatrième quartiers de Foix, aux deuxième et troisième de Béarn ; les armes du comté de Foix sont d'or à trois pals de gueules. Celles de la vicomté de Béarn sont d'or, à deux vaches de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur.

Roger Bernard, troisième du nom, comte de Foix et vicomte de Castelbon, était fils du comte Roger IV, et de Brunissende de Cardonne.

En 1272, Philippe-le-Hardi, roi de France, s'empara des États du comte de Foix, qui avait refusé de venir le joindre, et le retint prisonnier pendant un an à Beaucaire. Depuis, Roger servit le roi Philippe-le-Bel contre les Anglais, et eut pour récompense le gouvernement d'une partie de la Gascogne. Il mourut en 1301, à Tarascon.

Roger avait épousé Marguerite de Moncade, vicomtesse de Béarn, aux droits de laquelle il prétendit à cette vicomté. Elle lui donna, entre autres enfans, Gaston, qui lui succéda.

Les comtes de Foix de la première race, dont était Roger Bernard, descendaient des anciens comtes de Carcassonne ; aussi les historiens locaux appellent-ils ces comtes les Carcassovingiens.

N° 6.

SIGILLVM · GASTONIS · COITIS (*comitis*) · FVXI · *Sceau de Gaston,*

comte de Foix. Dans une rosace, un écusson écartelé aux armes de Foix et de Béarn.

Gaston, deuxième du nom, comte de Foix et vicomte de Béarn, était fils de Gaston Ier et de Jeanne d'Artois, fille de Philippe d'Artois, seigneur de Conches. Ce prince prit sur les Anglais le château de Tartas, qu'il réduisit à l'obéissance du roi, ainsi que quelques places des environs. Il accompagna dans la campagne de Flandres Philippe de Valois, qui le récompensa de ses services en lui donnant la vicomté de Lautrec. Le comte de Foix étant passé en Espagne pour servir Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures, mourut à Séville, au mois de septembre 1343.

Il avait épousé Éléonore de Comminges, dont il eut Gaston Phœbus, son successeur.

N° 7.

. . . . HEM . . . . COMITIS · FVXI . . . . . .
. . . *Sceau d'Archambaud, comte de Foix* . . . . . .
. Un écusson tiercé en pal, écartelé aux deux premiers tiers, de Foix et de Béarn, et au troisième de Grailly, qui portait : d'or, à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent. Cet écusson est surmonté d'un casque dont le cimier est une tête et col de vache, des armes de Béarn, ailée d'un vol banneret de Foix.

Archambaud de Grailly, comte de Foix, captal de Buch, et fils de Pierre, deuxième du nom, seigneur de Grailly, vicomte de Benauges, et de Rosemburge de Périgord, parvint au comté de Foix par son mariage avec l'héritière de ce comté, Isabelle de Foix, fille de Roger Bernard.

Archambaud de Grailly se trouva à la bataille de Cocherel, où il fut fait prisonnier avec son frère aîné et son neveu, le captal de Buch. Archambaud mourut en 1413, laissant, entre autres enfans, Jean, qui lui succéda aux comtés de Foix et de Bigorre, ainsi qu'à la vicomté de Béarn; et Gaston de Foix, captal de Buch, qui a fait la tige des comtes de Candale.

Archambaud de Grailly est la tige des comtes de Foix de la deuxième race.

N° 8.

SIGILLVM . . . . . ISAB . . . COM · F. . . . . .
Sceau d'Isabelle, comtesse de Foix. Dans une rosace, un écusson aux mêmes armes que le précédent.

Isabelle de Foix. (Voir l'article précédent.)

N° 9.

. . . . GASTOIS (*Gastonis*) · DEI · GRATIA · VICECOĪTIS BEAR . . . DNI. . . . . *Sceau de Gaston, par la grâce de Dieu, vicomte de Béarn, seigneur de* . . . . Un écusson aux armes de Béarn ; au-dessous, un château; à droite et à gauche, trois besans posés perpendiculairement.

PLANCHE XIII.

BOURGOGNE.

Trois maisons de Bourgogne figurent avec éclat dans l'histoire; elles sont connues sous les noms de comté de Bourgogne ou Franche-Comté, première et seconde maison ducale de Bourgogne.

A la mort du roi de France Raoul, Hugues-le-Noir, son frère, hérita de lui la duché de Bourgogne. Il eut pour successeur, Gislebert, son beau-frère, auquel succéda son gendre Othon, frère du roi Hugues Capet. Ce dernier duc étant mort sans enfans, son frère Eudes, dit Henri, s'empara du duché; mais n'ayant pas laissé lui-même de postérité, Robert, son neveu, roi de France, se saisit, en 1001, du duché de Bourgogne sur Otto-Guillaume, fils d'Adalbert, duc de Lombardie, et de Gerberge de Dijon, qui prétendait avoir des droits au duché, parce que le second mari de sa mère, Henri, duc de Bourgogne, l'avait adopté et déclaré son successeur. Le roi s'étant rendu maître de la province, le força de se contenter des comtés de Bourgogne et de Dijon. C'est à cet Otto-Guillaume que commencent les comtes de la Haute-Bourgogne ou d'Outre-Saône; ils finissent à Othon ou Othelin IV, mort en 1302, ne laissant que des filles de Mahaud d'Artois sa seconde femme. L'aînée de ces filles, Jeanne de Bourgogne, épousa, en 1306, Philippe V, roi de France, et la seconde, Blanche, Charles IV, aussi roi de France. Ces deux mariages firent passer la comté de Bourgogne dans la maison de France; elle en sortit par le mariage d'Eudes IV, duc de Bourgogne, avec Jeanne, fille de Philippe V, comtesse de la Haute-Bourgogne des droits de sa mère.

Les comtes de la Haute-Bourgogne portaient d'azur semé de billettes d'or, au lion de même.

La première maison ducale de Bourgogne a pour chef Robert, troisième fils de Robert, roi de France, créé duc de Bourgogne en 1031. Cette branche eut douze générations et finit à Philippe de Rouvre, mort en 1361, sans enfans.

Le roi Jean hérita la duché de Bourgogne, comme étant le plus proche parent de Philippe de Rouvre, par Jeanne, sa mère, sœur de Eudes IV, et aïeule de Philippe. La comté de Bourgogne échut à Marguerite, veuve de Philippe de Rouvre.

Les ducs de cette maison avaient pour armes : un écu bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules.

La seconde maison ducale de Bourgogne commence à Philippe-le-Hardi, fils du roi Jean, qui reçut la duché de Bourgogne en apanage en 1363, et qui réunit les deux Bourgognes en 1369, par son mariage avec Marguerite, veuve de Philippe de Rouvre. Elle fournit quatre ducs et finit en 1476, à la mort de Charles-le-Téméraire, dernier duc de cette maison, dont la fille unique, Marie de Bourgogne, épousa Maximilien, archiduc d'Autriche, et lui porta la comté de Bourgogne, qui ne revint à la France que par conquête sous Louis XIV; la duché était rentrée à la couronne de France par reversion à la mort de Charles-le-Téméraire.

Les ducs de cette maison portaient : de France sans nombre à la bordure componée d'argent et de gueules.

COMTÉ DE BOURGOGNE OU FRANCHE-COMTÉ.

N° 1.

SIGILLVM · IHIS · (*Iohannis*) COMITIS . . . . GVNDIE ET DNI (*domini*) SALENSIS · *Sceau de Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins.* Le comte de Bourgogne, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un écu aux anciennes armes du comté de Bourgogne: de gueules à la bande d'or, et tenant de la main droite une lance ornée d'une banderole à ses armes que l'on retrouve aussi sur le caparaçon de son cheval. Le cheval galope à gauche.

Contre-sceau : SIGILLVM · IHIS · (*Iohannis*) COMITIS · BVRGVDIE · & DNI (*domini*) SALĒSIS. *Sceau de Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins.* Le comte de Bourgogne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écusson à ses armes; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Jean Ier du nom, comte de Châlon et de Bourgogne, seigneur de Salins, surnommé le Sage, était fils d'Étienne III, comte de Bourgogne, et de

Béatrix, comtesse de Châlon. Il eut trois femmes : Mahaud, fille de Hugues III, duc de Bourgogne, dont il eut Hugues, qui lui succéda, et plusieurs autres enfans; Isabeau de Courtenay, veuve de Renaud de Montfaucon, dont il eut Jean, qui fut la tige des comtes d'Auxerre, et d'autres enfans; et enfin Laure de Commercy, dont il eut Jean de Châlon, seigneur d'Arlay, tige des princes d'Orange.

Jean Ier mourut le 30 septembre 1267.

N° 2.

SIGILLVM · OTHONIS · COMITIS · PALATINI · BVRGVNDIE · DOMINI · SALINENSIS · *Sceau d'Othon, comte palatin de Bourgogne, seigneur de Salins.* Le comte de Bourgogne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux secondes armes de Bourgogne-Comté : d'azur semé de billettes d'or au lion de même. Il est monté sur un cheval galopant à gauche, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : CONTRASIGILLVM · OTHONIS · COMITIS · PALATINI. . . . V̄DIE · *Contre-sceau d'Othon, comte palatin de Bourgogne.* Un écusson aux armes de Bourgogne-Comté.

Othon, dit Othelin, IVe du nom, comte palatin de Bourgogne, sire de Salins, fils de Hugues, comte de Bourgogne, et d'Alix de Méranie, eut deux femmes : Philippe de Bar, fille de Thibaut Ier, comte de Bar, dont il n'eut qu'une fille; et Mahaud d'Artois, qui lui donna Robert, mort à seize ans, Jeanne de Bourgogne, qui épousa Philippe V, et Blanche de Bourgogne, première femme de Charles IV, roi de France.

La Haute-Bourgogne entra dans la maison de France par ces deux mariages des filles d'Othon IV, et n'en sortit qu'à l'époque du mariage de Marie, fille de Charles-le-Téméraire, dernier duc de la seconde maison de Bourgogne, avec Maximilien d'Autriche.

Othon mourut à Melun le 17 mars 1302.

N° 3.

SIGILLVM · SECRETI · OTHONIS . . . . . . ITIS · BVRGVNDIE · *Sceau du secret d'Othon, comte de Bourgogne.* Dans une rosace, un écu aux armes de Bourgogne-Comté.

N° 4.

SIGILLVM · MATIL . . . . IT COITISSE · BVRGV̄DIE PALATINE · AC · DNE · (*dominæ*) SALIN . . . *Sceau de Mathilde,. . . comtesse de Bourgogne, comtesse palatine et dame de Salins.* Mathilde d'Artois, debout sous un dais gothique, revêtue d'un long manteau doublé de vair. Dans le champ, à droite et à gauche, un écusson : celui de droite, aux armes du comté de Bourgogne; celui de gauche, à celles d'Artois, semé de France au lambel de quatre pendans de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.

Mahaud ou *Mathilde d'Artois*, fille de Robert II, comte d'Artois, et d'Amicie de Courtenay, épousa, en 1291, Othon IV, duc de Bourgogne (voyez même pl., n° 2). Restée veuve en 1302, elle plaida contre son neveu, qui revendiquait le comté d'Artois par droit de représentation. Ce comté lui ayant été adjugé par arrêt du roi Philippe-le-Bel, elle assista en qualité de *pair* de France au jugement rendu contre Robert, comte de Flandres, en 1315, et au sacre de Philippe V, le 6 janvier 1316.

Mahaud mourut à Paris, le 27 octobre 1329.

PREMIÈRE MAISON DUCALE DE BOURGOGNE.

N° 5.

SIGILLVM · HVGONIS · DVCIS · BVRGVNDIE. *Sceau de Hugues, duc de Bourgogne.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, tenant une épée nue de la main droite et portant au bras gauche un écu aux armes de Bourgogne-Ancien : bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules. Il est monté sur un cheval galopant à droite

Hugues IV, duc de Bourgogne, fils de Eudes III, neuvième duc propriétaire de Bourgogne, et d'Alix de Vergy, eut deux femmes : Iolande de Dreux, fille de Robert III, et Béatrix de Champagne, fille puînée de Thibaut VI. Il eut de sa première femme, Eudes, comte de Nevers et sire de Bourbon (voir même planche, n° 6), et Jean, comte de Charolais et aussi sire de Bourbon, tous deux morts avant lui; Robert, qui lui succéda; Alix, mariée à Henri III, duc de Brabant, et Marguerite, femme de Guy IV, vicomte de Limoges. Sa seconde femme lui donna Hugues de Bourgogne, seigneur d'Avallon, et trois filles

Hugues fit en 1265 un traité avec Baudoin de Courtenay, IIe du nom, empereur de Constantinople, qui lui donna le royaume de Thessalonique. En 1272, il émancipa son fils Robert en lui cédant sa duché, et mourut la même année.

N° 6.

SIGILLVM · ODONIS . . . . BONI · FILII · HVGONIS · DVCIS · BVRGVNDIE · *Sceau de Eudes, sire de Bourbon, fils de Hugues, duc de Bourgogne.* Le sire de Bourbon, revêtu de son armure, la tête nue, tenant de la main droite une épée, et portant au bras gauche un écu à ses armes, qui étaient : de Bourgogne-Ancien, brisé d'une bordure engrêlée de gueules. Il est monté sur un cheval galopant à gauche.

Eudes de Bourgogne, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, des droits de sa femme, Mahaud de Bourbon, fille d'Archambaud IX, sire de Bourbon, était fils de Hugues IV, duc de Bourgogne et de Iolande de Dreux. Il mourut à Acre, en Palestine, dans l'année 1269, ne laissant que des filles.

N° 7.

SIGILLVM · ROBERTI · DVCIS · BVRGVNDIE · *Sceau de Robert, duc de Bourgogne.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et de l'autre un écu aux armes de Bourgogne-Ancien; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Robert, IIe du nom, duc de Bourgogne, chambrier de France, roi titulaire de Thessalonique, était fils de Hugues IV, et de Iolande de Dreux, sa première femme; il épousa en 1272, Agnès de France, fille puînée de saint Louis, dont il eut neuf enfans : Jean de Bourgogne, mort avant lui; Hugues, Ve du nom, qui lui succéda; Eudes de Bourgogne (voyez planche XIV, n° 1); Louis de Bourgogne, auquel son père Hugues céda ses droits sur le royaume de Thessalonique; Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre par sa femme; Blanche de Bourgogne, mariée à Edouard, comte de Savoie; Marguerite de Bourgogne, première femme de Louis X; Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe VI, et enfin Marie de Bourgogne, qui épousa Edouard Ier, comte de Bar.

Robert II fit la guerre contre les Flamands, et mourut en 1305, âgé d'environ 56 ans.

PLANCHE XIV.

N° 1.

SIGILLVM · ODON · · · · · IS · BVRGVNDIE · *Sceau de Eudes, duc de Bourgogne.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, portant sur son casque un cimier en forme d'éventail; il tient de la main droite une épée nue, enchaînée à son armure, et porte au bras gauche un écu à ses armes; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et qui porte sur la tête le même ornement que le duc sur son casque.

Eudes IV, duc et comte de Bourgogne, comte palatin, d'Artois et de Châlon, sire de Salins et roi titulaire de Thessalonique, succéda à son frère Hugues au duché de Bourgogne. Il avait épousé en 1308, Jeanne de France, fille aînée de Philippe V, qui lui apporta, des droits de sa mère, le comté d'Artois. Robert d'Artois, IIIᵉ du nom, le lui disputa; mais le roi Philippe VI, par lettres de l'année 1330, donna à celui-ci le comté de Beaumont-le-Roger, et conserva Eudes dans la possession du comté d'Artois. Après avoir fait la guerre en Guyenne et en Flandres, Eudes mourut à Sens, en 1349.

Il avait eu de sa femme : Philippe de Bourgogne, qui lui succéda, et Jean de Bourgogne, mort en bas âge.

N° 2.

SIGILLVM · IOHANNE · FILIAE · REGIS · FRĀCIE · DVCISSE · BVRGV̄DIE · *Sceau de Jeanne, fille du roi de France, duchesse de Bourgogne.* Jeanne de France, debout sous un dais gothique, tenant à la main droite une branche de lis, et retenant son manteau de la main gauche. Aux colonnettes sont appendus deux écussons : celui de droite aux armes de Jeanne de France, d'azur semé de fleurs-de-lis d'or, sans nombre; celui de gauche, à celles de Bourgogne-Ancien.

Jeanne de France, femme de Eudes IV (voyez l'article précédent).

SECONDE MAISON DUCALE DE BOURGOGNE

N° 3.

SIGILLVM · PHILIPPI · FILII · REGIS · FRANCIE · DVCIS · BVRGŌDIE · COĪTIS · FLĀDRIE · ARTESII · & BVRGŌDIE · PALATINI · DNI · (*domini*) SALINIS · COĪTIS · REGITESTENSIS · & DNI · (*domini*) MASCLIE · *Sceau de Philippe, fils du roi de France, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, comte palatin, seigneur de Salins, comte de Rethel et seigneur de Malines.* Philippe-le-Hardi, armé de toutes pièces, portant sur son casque une grande fleur-de-lis pour cimier, tenant une épée nue de la main droite, et portant au bras gauche un écu à ses armes, écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne. (Bourgogne-Moderne portait de France à la bordure componée d'argent et de gueules.) Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et qui porte sur la tête une grande fleur-de-lis, semblable à celle qui sert de cimier au duc. Le champ est occupé par des lozanges, contenant alternativement les armes des divers états de ce prince. A gauche sont placés trois écussons : Artois, Flandres et Brabant. Près de la tête du cheval se trouve un autre écusson aux armes de Réthel : de gueules, à trois râteaux d'or, posés deux et un. On remarquera que les lions aux armes de Flandres et de Brabant sont placés à contre-sens, et que les armes de Réthel ne portent que deux râteaux.

Contre-sceau : Chiffres de Philippe et de Marguerite de Flandres, répétés trois fois et placés ainsi : P · M — M · P — P M · L'écusson des armes du duc, écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne, surmonté d'un casque timbré de la couronne ducale. Dans le champ, quatre écussons placés régulièrement aux armes de Réthel, de Flandres, de Brabant et d'Artois.

Philippe de France, duc et comte de Bourgogne, pair de France, comte de Flandres, d'Artois, de Nevers, surnommé le Hardi, quatrième fils de Jean, roi de France, naquit à Pontoise, le 15 janvier 1341. Il combattit vaillamment à la bataille de Poitiers, en 1356, et y fut blessé à côté du roi, son père, et fait prisonnier avec lui. Il avait eu d'abord pour apanage, la comté de Touraine, érigée pour lui en duché; et en 1367, il reçut en échange la duché de Bourgogne, avec le titre de premier pair de France. En 1382, il combattit avec le roi Charles VI, son neveu, à la bataille de Rosebecque, contre les Flamands. Pendant la maladie du roi, il gouverna le royaume avec le duc de Berry, son frère, à l'exclusion du duc d'Orléans, son neveu, frère du roi, qui prétendait diriger les affaires. C'est de cette époque que date l'inimitié des maisons de Bourgogne et d'Orléans, qui causa tant de troubles en France.

Philippe avait épousé, en 1369, Marguerite, comtesse de Flandres et d'Artois, veuve de Philippe de Rouvre, dernier duc de la branche des anciens ducs de Bourgogne, et fille de Louis III, comte de Flandres. Il en eut :

Jean-Sans-Peur, qui lui succéda;
Antoine de Bourgogne, tige des ducs de Brabant;
Philippe de Bourgogne, tige des comtes de Nevers;
Marguerite de Bourgogne, mariée à Guillaume IV, comte de Hainaut;
Marie de Bourgogne, mariée à Aimé VIII, duc de Savoie;
Catherine de Bourgogne, mariée à Léopold III, duc d'Autriche;
Et Bonne de Bourgogne, accordée à Jean, fils de Louis II, duc de Bourbon, qu'elle n'épousa pas.

Philippe-le-Hardi mourut à Hall, en Brabant, le 27 avril 1404.

N° 4.

SIGILLVM · PHILIPPI · REGIS · FRANCORV̄ · FILII · DVCIS · BVRGV̄DIE · COMITIS · FLANDRIE · ARTHESII · & BVRGVNDIE · PALATINI. . . . . *Sceau de Philippe, fils du roi de France, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, Comte-palatin,* . . . .
Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, ayant pour cimier une grande fleur-de-lis, tenant une épée nue de la main droite et portant au bras gauche un écu à ses armes : écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, sous le bras du duc, trois écussons; celui de droite, aux armes de Flandres; celui de gauche, à celles de Bourgogne-Comté; et celui du milieu, à celles d'Artois. Dans le champ, deux fleurs et le chiffre du duc : P, répété deux fois. Sous le cheval, on voit des arbrisseaux et des moutons.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. (Voyez l'article précédent.)

N° 5.

SIGILLVM PHILIPPI · FILII REGIS & PARIS · FRĀCIE · DVCIS · BVRGŌDIE COĪTIS FLĀDRIE ARTESII & BVRGĀDIE PALATINI DNI (*domini*) DE SALINIS · COĪTIS · REGITESTENSIS & DNI (*domini*) DE MALINIS : *Sceau de Philippe, fils du roi de France, pair de France, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, comte palatin, seigneur de Salins, comte de Rethel et seigneur de Malines.* Philippe-le-Hardi, armé de toutes pièces, et ayant pour cimier de son casque une grande fleur-de-lis, portant au bras gauche un écu écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et dont la tête est ornée d'une grande fleur-de-lis semblable à celle du casque du duc, mais dont la mauvaise conservation ne permet de voir que le commencement. Dans le champ, à gauche, deux écussons, dont l'un est aux armes de Flandres, et l'autre à celles d'Artois; sous la tête du cheval, un écusson aux armes de la comté de Bourgogne; en bas, un autre à celles de la comté de Rethel. Le fond du champ est occupé par des losanges, dans lesquels sont des têtes de chiens.

Archives du département du Nord, à Lille.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. (Voy. même planche, n° 3.)

N° 6.

SIGILLVM · PHILIPPI · FILII · REGIS · FRANCIE · DVCIS · BVRGV̄DIE : COĪTIS · FLANDRIE · ARTHESII : BVRGV̄DIE · PALATINI · DNI · (*domini*) DE SALINIS · COITIS · REGITESTENSIS · AC · DNI (*domini*) MACHLINIE · *Sceau de Philippe, fils du*

roi de France, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, comte palatin, seigneur de Salins, comte de Rethel et seigneur de Malines. Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, ayant pour cimier de son casque une grande fleurs-de-lis, portant au bras gauche un écu écartelé aux armes de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, à gauche, quatre écussons aux armes de Flandres, d'Artois, de Bourgogne-Comté et de Rethel.

Archives du département du Nord, à Lille.

N° 7.

SIGILLVM · SECRETI · PHILIPPI · FILII · REGIS · FRANCORVM · DVCIS · BVRGVNDIE · *Sceau du secret de Philippe, fils du roi des Français, duc de Bourgogne.* L'écu des armes du duc, surmonté d'un casque dont le cimier est une fleur-de-lis. Les supports de l'écu sont des griffons.

PLANCHE XV.

N° 1.

SIGILLVM · IOHANNIS · DVCIS · BVRGVNDIE · COMITIS · NIVERNENSIS · & BARONIS · DONZIACI. *Sceau de Jean, duc de Bourgogne, comte de Nevers, et baron de Donzy.* Le duc, armé de toutes pièces, ayant pour cimier une grande fleur-de-lis, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu à ses armes, écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne, à l'écu de Flandres brochant sur le tout. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, à droite et à gauche, une fleur-de-lis. Le terrain est occupé par des marguerites, placées ici, dit de Vré, dans son ouvrage intitulé: *Sigilla comitum Flandriæ*, « pour l'amour de sa femme, Marguerite de Bavière, de sa mère, Marguerite de Flandres, de sa grand'mère, Marguerite de Brabant, et de sa bisaïeule, Marguerite de France. »

Jean, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne surnommé Sans-Peur, naquit à Dijon, le 28 mai 1371. Il porta d'abord le titre de comte de Nevers du vivant de son père; fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1396, il ne fut mis en liberté qu'après avoir payé une forte rançon. Son père étant mort en 1404, il fit hommage au roi de son comté et de sa pairie; s'étant déclaré contre le duc d'Orléans, il le fit assassiner à Paris, le 23 novembre 1407, et se réfugia en Flandres. A la suite des troubles civils que son ambition suscita, il fut tué par Tanneguy Duchâtel, dans l'entrevue qu'il eut avec le dauphin, sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419. Jean-Sans-Peur avait épousé Marguerite de Bavière, fille d'Albert de Bavière, comte de Hainaut, dont il eut Philippe-le-Bon qui lui succéda, et sept filles. Il eut en outre plusieurs enfans naturels.

N° 2.

SIGILLVM IOHIS · (*Johannis*) DVCIS · BVRGVNDIE · COMITIS : FLANDRIE : ARTHESII : & BVRGV̄DIE · PALATINVS (*sic*) DNS (*dominus*) DE SALINIS & MACHLINIS. *Sceau de Jean, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, comte palatin, seigneur de Salins et de Malines.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu à ses armes, écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne à l'écu de Flandres brochant sur le tout. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, à gauche, deux écussons, l'un aux armes d'Artois, l'autre à celles de la comté de Bourgogne. La légende est disposée sur une banderole.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne. (Voyez l'article précédent.)

N° 3.

SIGILLVM · PHILIPPI · DVCIS · BVRGVNDIE COMITIS FLANDRIE ARTHESII ET BVRGVNDIE PALATINI · DNI (*domini*) DE SALINIS ET DE MACHLINIE · *Sceau de Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois, et de Bourgogne, comte palatin, seigneur de Salins et de Malines.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, ayant pour cimier une grande fleur-de-lis, tenant une épée nue de la main gauche, et portant au bras droit un écusson écartelé comme celui du n° 2; il est monté sur un cheval, galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de Bourgogne. Dans le champ, à gauche, les mêmes écussons qu'au n° 2. La légende de ce sceau est disposée sur une banderole.

Archives du département du Nord, à Lille.

Philippe, IIIe du nom, surnommé le Bon, duc et comte de Bourgogne, palatin, duc de Brabant, comte de Flandres, d'Artois, de Hainaut, etc., etc., premier pair de France, naquit à Dijon, le 30 juin 1396, de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière. Il hérita de son père le duché de Bourgogne en 1419, et se joignit aux troupes de Henri V, roi d'Angleterre, pour venger la mort de son père. Il fit la guerre à Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande, et la força à le reconnaître pour héritier de toutes ses comtés. En 1428, il acheta les comtés de Namur et de Zutphen; et ayant hérité, en 1430, de son cousin, Philippe de Bourgogne, les duchés de Lothier, Brabant et Limbourg, il prit le titre de *Duc par la grâce de Dieu.* Le roi Charles VII voulut s'opposer à cette prétention; mais Philippe déclara que son intention n'était pas d'étendre ces termes aux pays et seigneuries qu'il avait en France, pour lesquelles il reconnaissait que le roi était son souverain seigneur. En 1456, il donna asile au dauphin, depuis Louis XI; et après la mort de Charles VII, il assista au sacre de Louis comme doyen des pairs de France, et le fit chevalier.

Philippe mourut à Baugé, le 15 juin 1467. En 1430 il avait institué dans cette ville l'ordre de la Toison-d'Or. Il avait été marié trois fois: 1° à Michelle de France, fille de Charles VI, morte sans enfans, en 1422; 2° à Bonne d'Artois, veuve du comte d'Artois, qui mourut aussi sans postérité en 1425; et 3° à Isabelle de Portugal, dont il eut Charles, qui lui succéda, et deux enfans morts en bas âge. Philippe eut en outre plusieurs enfans naturels, entre autres Antoine, surnommé le grand Bâtard de Bourgogne.

N° 4.

SIGILLVM · PHILIPPI · DEI · GRACIA · BVRGVNDIE · LOTHARINGIE · BRABANCIE · ET · LIMBVRGIE · DVCIS · FLANDRIE · ARTHESII · BVRGVNDIE · PALATINI · HOLLANDIE · ZELLANDIE ET NAMVRCI · COMITIS · SACRI IMPERII · MARCHIONIS · AC DNI (*domini*) FRISIE · DE · SALINIS · & MACHLINIE · *Sceau de Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant et de Limbourg, comte de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, palatin, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du Saint-Empire et seigneur de Frise, de Salins et de Malines.* Le duc de Bourgogne, armé de toutes pièces, portant un casque dont le cimier est une grande fleur-de-lis, et dont pend une espèce de banderole fleurdelisée, appelée alors *voile;* il tient de la main droite une épée nue, et porte de la main gauche un écusson écartelé aux premier et quatrième quartiers de Bourgogne-Moderne; au deuxième, parti de Bourgogne-Ancien et de sable au lion d'or, qui est Brabant; au troisième, parti de Bourgogne-Ancien et d'argent au lion de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or qui est Luxembourg; et sur le tout, de Flandres. Le prince est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé à

ses armes. Dans le champ, à gauche, et au-dessus du cheval, trois écussons aux armes d'Artois, Bourgogne-Comté et Flandres; dessous le cheval et devant lui, des briquets et des cailloux, semblables à ceux qui, entremêlés avec des flammes, forment le collier de l'ordre de la Toison-d'Or, institué par ce prince.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. (Voyez l'article précédent.)

N° 5.

SIGILLVM · PHILIPPI · DVCIS · BVRGONDIE · COMITIS · FLANDRIE · ARTESII ET BVRGONDIE · *Sceau de Philippe de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne.* Un écusson aux armes du duc, écartelé de Bourgogne-Ancien et de Bourgogne-Moderne, à l'écu de Flandres brochant sur le tout. Cet écusson est surmonté d'un casque dont le cimier est une grande fleur-de-lis. Les supports sont des lions.

N° 6.

SIGILLVM · ELIS. . . . . *Sceau d'Isabelle* . . . .
La légende de ce sceau est illisible. — Un ange, tenant dans ses mains un écusson en losange, mi-parti aux armes du duc de Bourgogne et à celles d'Isabelle de Portugal: d'argent à cinq écussons d'azur mis en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent en sautoir, un point de sable au milieu de chacun, à la bordure chargée de sept châteaux d'or, qui est Portugal-Moderne.

Isabelle de Portugal, fille de Jean Ier, roi de Portugal et de Philippe de Lancastre, épousa, le 10 janvier 1429, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne (voir l'article précédent), et mourut le 17 décembre 1472.

PLANCHE XVI.

N° 1

SIGILLVM · KAROLI · DEI · GRACIA · BVRGVNDIE · LOTHARINGIE · BRABANCIE · LIMBVRGIE · ET · LVCEMBVRGIE · DVCIS · FLANDRIE · ARTESII · BVRGVNDIE · PALATINI · HANNONIE · HOLLANDIE · ZELANDIE · ET NAMVRCI · COMITIS · SACRI · IMPERII · MARCHIONIS · DNI · FRISIE · DE · SALINIS ET · DE · MACHLINIE · *Sceau de Charles, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, Palatin, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines.* Charles-le-Téméraire, couvert de son armure sur laquelle on distingue les fleurs-de-lis et le lion de Flandres, portant sur son casque, qui est ouvert et laisse reconnaître ses traits, une grande fleur-de-lis pour cimier; il tient de la main droite une épée nue et porte au bras gauche un écu aux mêmes armes que celui du n° 4. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont la tête est ornée d'un panache et dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, des briquets, des cailloux, des fleurs et des lapins qui fuient.
Archives du département du Nord, à Lille.

Charles, duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, de Limbourg et de Gueldres, comte de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, palatin, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen, de Châlons, d'Auxerre et de Charollais, etc., etc., doyen des pairs de France, surnommé *le Hardi* ou *le Téméraire*, naquit à Dijon, le 10 novembre 1433. Il était fils de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et d'Isabelle de Portugal. Ce prince porta d'abord le titre de comte de Charollais, sous lequel il fit ses premières armes. Charles succéda à son père en 1467; il fut continuellement en guerre avec Louis XI, auquel il causa beaucoup d'embarras, et avec les Flamands, plusieurs fois révoltés contre son autorité. Il fit aussi la guerre aux Suisses, et perdit contre eux les batailles de Grandson et de Morat, et celle de Nancy, où il fut tué, le 5 janvier 1476. Ce prince avait épousé, en 1439, Catherine de France, fille du roi Charles VII, morte en 1446, sans laisser d'enfans; il se remaria en 1454 à Isabelle de Bourbon, fille de Charles Ier, duc de Bourbon, dont il eut Marie qui lui succéda. La princesse Isabelle étant morte en 1465, le duc de Bourgogne épousa en troisième noces Marguerite, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre, qui lui survécut et mourut en 1503, sans laisser de postérité.

N° 2.

SIGILLVM · SECRETVM · KAROLI · DVCIS · BVRGVNDIE · LOTHARINGIE · BRABANCIE · LIMBVRGIE · LVCEMBVRGIE · COĪTIS · FLĀDRIE · *Sceau secret de Charles, duc de Bourgogne, de Lorraine, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandres.* Cette légende est disposée sur une banderole. Un écusson écartelé: aux premier et quatrième quartiers de Bourgogne-Moderne, au deuxième, parti de Bourgogne-Ancien et de sable au lion d'or, qui est Brabant; au troisième, parti de Bourgogne-Ancien et de Luxembourg; et sur le tout, de Flandres. L'écusson est entouré du collier de la Toison-d'Or, et surmonté d'un casque grillé de face, dont le cimier est formé par une grande fleur-de-lis. Les supports sont des lions. Dans le champ, des fusils ou briquets, semblables à ceux qui forment le collier de la Toison-d'Or.
Sceau d'or communiqué par M. le colonel May (de Berne).

N° 3

. . . . LLVM · MARGARETE · DVCISSE · BVRGVNDIE · ET · BRABANCIE COMITISSE · FLANDRIE · ARTES . . . . *Sceau de Marguerite, duchesse de Bourgogne et de Brabant, comtesse de Flandres, d'Artois.........* Un écusson en losange, miparti des armes de Charles-le-Téméraire et de celles de Marguerite d'Angleterre: écartelé de France, et de gueules aux trois léopards ou lions léopardés d'or. Autour de l'écusson, les initiales gothiques de Charles et de Marguerite, enlacées et répétées quatre fois.
Archives du département du Nord, à Lille.

Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre, et fille de Richard, duc d'York et de Cécile Nevil, fut mariée, le 16 février 1467, à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne; elle survécut à ce prince et mourut à Malines, en 1503, sans avoir eu d'enfans de son mariage.

N° 4.

SIGILLVM · MARIE · DEI · GRATIA · BVRGVNDIE · LOTHARINGIE · BRABANCIE · LIMBVRGIE · LVCEMBVRGIE · ET · G. . . · DVCISSE · FLANDRIE · ARTESII · BVRGVNDIE · PALATINE · HANONIE · HOLLANDIE · ZELLANDIE · NAMVRCI · & ZVTPHENI · COMITISSE · SACRI · IMPERII · MARCHIONISSE · DOMINE · FRISIE · SALINARVM · AC · MACHLINIE · 1476 · *Sceau de Marie, par la grâce de Dieu, duchesse de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, et de Gueldres, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, Palatine, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, marquise du Saint-Empire, dame souveraine de Frise, de Salins et de Malines.* 1476. Entre le commencement et la fin de cette légende qui est disposée sur une banderole, se trouvent trois écussons aux armes de Flandres, de Bourgogne-Comté et d'Artois. — Marie de Bourgogne, vêtue d'une robe à fourrures, tenant de la main gauche un faucon, et de la main droite la bride du palefroi sur lequel elle est assise: le cheval marche à gauche, sur un terrain parsemé de fleurs; il est couvert d'un caparaçon aux armes de Marie de Bourgogne. Sous le cheval, un chien.

Contre-sceau. Sur une banderole : CONTRA SIGILLVM. *Contre-sceau.* Un ange soutenant d'une main un écusson écartelé des grands quartiers de Bourgogne, comme au n° 4 de la pl. XV, et tenant par des liens ceux de Brabant, d'Artois et de Bourgogne-Comté.

Archives du département du Nord, à Lille.

Marie de Bourgogne, duchesse de Brabant, de Lothier, comtesse de Flandres, etc., etc., fille unique et héritière de Charles duc de Bourgogne, naquit à Bruxelles, le 13 février 1457. Elle succéda aux fiefs non masculins de son père en 1476, et mourut à Bruges des suites d'une chute de cheval qu'elle fit à la chasse, le 27 mars 1481. Elle avait épousé, en 1477, Maximilien, archiduc d'Autriche, depuis empereur. Les Pays Bas et la Bourgogne-Comté passèrent alors dans la maison d'Autriche. Marie eut de son mariage avec Maximilien, Philippe IV, dit le Beau, père de Charles-Quint, et Marguerite d'Autriche.

N° 5.

Sigillvm · MARGARETE · ARCHIDVCISse · AVSTRIE · DVCISse · BVR . . NDIE · BRABANCIE · LIMBVRGII · &. *Sceau de Marguerite, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, etc.* Un écu en losange, mi-parti des armes de Savoie et de Marguerite d'Autriche. La maison de Savoie portait : de gueules à la croix d'argent; Marguerite d'Autriche portait : écartelé, au premier, de gueules à la fasce d'argent, qui est Autriche; au deuxième, de Bourgogne-Moderne; au troisième, de Bourgogne-Ancien; au quatrième, de Brabant; et brochant sur le tout, de Flandres.

Archives du département du Nord, à Lille.

Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier, empereur, et de Marie de Bourgogne, naquit à Gand en 1480. Elle fut d'abord fiancée, en 1483, au dauphin, depuis Charles VIII, qui la renvoya à son père en 1491, pour épouser Anne de Bretagne.

Marguerite épousa, en 1497, Jean, infant d'Espagne, qui mourut l'année suivante. En 1501, elle se remaria à Philibert le Beau, duc de Savoie, mort sans enfans en 1505. L'empereur Maximilien, tuteur de Charles-Quint, son petit-fils, donna le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite; elle mourut en 1530 sans laisser de postérité.

Marguerite d'Autriche appartient à la France, non seulement par son origine comme fille de Marie de Bourgogne, mais encore par le séjour prolongé qu'elle a fait sur le territoire français après la mort de son mari, Philibert, duc de Savoie. On sait que ce fut elle qui fit élever la riche et curieuse église de Brou, près de Bourg en Bresse, église dans laquelle on voit son tombeau et celui de Philibert de Savoie, magnifiquement ornés.

N° 6.

Sigillvm · MARGARETE · MAXimiliani · CESAris · FILIE · ARCHIDVCISSE · AVSTRIE · DVCISSE · ET · COMITISSE · BVRGvndie · & · *Sceau de Marguerite, fille de l'empereur Maximilien, archiduchesse d'Autriche, duchesse et comtesse de Bourgogne, etc.* Un écu en losange, mi-parti des armes de Savoie et de Marguerite d'Autriche, à l'exception que sur le tout on voit l'écusson de Flandres, qu'elle plaçait sans doute ainsi parce qu'elle était gouvernante des Pays-Bas depuis 1507. La charte à laquelle est appendu ce sceau est de 1510.

Archives du département du Nord, à Lille.

N° 7.

Scel : ANTHOINE · BASTART · DE · BOVRGOINGNE (*sic*) · CONTE · DE · LA · ROCHE · Cette légende est disposée sur une banderole sur l'extrémité de laquelle on voit des fleurs-de-lis. — Un écusson placée de côté, aux mêmes armes que le n° 2, mais brisé par la barre de bâtardise. Sur une des pointes de l'écu, un casque de profil, surmonté du bourrelet de chevalier et portant pour cimier une chouette. Les supports sont des griffons.

L'empreinte de ce sceau, dont l'original est en vermeil, et celle du sceau n° 2, ont été communiquées au *Trésor de Numismatique* par M. May, colonel à l'état-major général de la Confédération suisse. Ces sceaux proviennent de la dépouille du camp des Bourguignons après la défaite de Granson; ils sont tombés en partage au canton de Lucerne, et c'est dans les Archives de cette ville que M. le colonel May les a fait mouler.

Antoine, bâtard de Bourgogne, surnommé le grand Bâtard, seigneur de Beures en Flandres, de Crèvecœur et de Vassy, etc., etc., fils naturel de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et de Jeanne de Presle, naquit en 1421, et fut légitimé au mois de janvier 1485.

Il fut fait chevalier de la Toison-d'Or par son père en 1456, et en 1464 il partit pour la Terre Sainte avec Baudouin son frère. A son retour il suivit le duc Charles, son frère, dans la guerre contre les Liégeois, et dans celle contre les Suisses. Il commandait l'avant-garde à la bataille de Granson, en 1476, et le 5 janvier de l'année 1477 que l'on comptait encore 1476, il fut fait prisonnier à celle de Nancy. Le roi Louis XI, qui lui avait donné les comtés de Grandpré et de Château-Thierry, le réclama auprès du duc de Lorraine; il resta depuis à la cour de France, fut un des ambassadeurs chargés en 1493 de reconduire Marguerite d'Autriche à l'empereur Maximilien son père, et mourut en 1504, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il avait épousé, en 1453, Marie de la Vieuville, dont il eut trois filles, et Philippe de Bourgogne, qui lui succéda et continua la tige des seigneurs de Beures.

PLANCHE XVII.

BRETAGNE.

La Bretagne a été possédée par trois maisons bien distinctes. La première, connue sous le nom de maison *des anciens Rois ou Ducs de Bretagne*, se fondit dans celle de *Plantagenet ou d'Angleterre*; par le mariage de Constance, héritière de Bretagne, avec Geoffroy Plantagenet; cette seconde maison n'a donné qu'un souverain à la Bretagne, Arthur, qui mourut assassiné par son oncle en 1203. Après la mort de ce prince, Philippe Auguste fit épouser Alix, fille de cette même Constance de Bretagne et de son troisième mari Guy de Thouars, à Pierre de Dreux, petit-fils de Louis-le-Gros, roi de France, tige de la troisième et dernière maison de Bretagne, qui, comme on le voit, était issue de la maison royale.

MAISON D'ANJOU-PLANTAGENET OU D'ANGLETERRE.

N° 1.

La légende de ce sceau est à demi effacée; on ne peut en lire que la fin : . . . . TANNIE ET AQVITANIE. Le duc de Bretagne, armé de toutes pièces, portant sur la poitrine un écu suspendu au cou, et tenant de la main droite une lance ornée d'une bannière. Le prince est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : ARTVR · COMES · ANDEGAV. . . . . . La fin de la légende est effacée. *Arthur, comte d'Anjou,*. . . . . Le duc, armé comme sur le sceau précédent; seulement, il porte une épée nue au lieu de lance.

Arthur, comte d'Anjou et de Bretagne, fils postume de Geoffroy Plantagenet, troisième fils de Henri II, roi d'Angleterre, et de Constance, comtesse de Bretagne, naquit le 29 avril 1187. Ce prince avait les droits les plus légitimes au trône d'Angleterre, puisqu'il était fils de Geoffroy, frère aîné de Jean-sans-Terre; il avait de plus droit à la Touraine, à l'Anjou, à la Normandie, etc.; mais son oncle, qui avait déjà usurpé sur lui la couronne d'Angleterre, voulut encore s'emparer de ceux de ses États situés en France. C'est ce qui obligea sa mère à le mettre sous la protection du roi Philippe-Auguste. En 1202, le roi arma Arthur chevalier, lui donna des troupes et de l'argent, et après l'avoir fiancé à sa fille Marie, l'envoya pour conquérir le Poitou. Mais Arthur étant tombé au pouvoir de son oncle, celui-ci le fit conduire à la tour de Rouen, où il le tua de sa propre main le 3 avril 1203.

N° 2.

SIGILLVM · ARTVRI · . . . . COMITIS · ANDEG . . . . . DIVITISMONTIS · *Sceau d'Arthur, duc de Bretagne, comte d'Anjou et de Richmond.* Arthur, la tête nue, revêtu d'une sorte de tunique, tenant une épée à la main et monté sur un cheval marchant à droite.

Arthur, duc de Bretagne. (Voyez n° 1.)

MAISON DE DREUX OU DE FRANCE.

N° 3.

SIGILLVM · PETRI · DVCIS · BRITANNIE · ET · COMITIS · RICHEMONTIS · *Sceau de Pierre, duc de Bretagne et comte de Richmond.* Le duc de Bretagne, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un écu à ses armes: échiqueté d'or et d'azur qui est Dreux, au franc canton d'hermines qui est Bretagne. (Ces armes sont particulières à la branche des ducs de Bretagne de la maison de Dreux.) Le prince tient de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Sceau secret : SECRETVM · MEVM · *Mon secret.* Un écusson aux armes de Dreux-Bretagne.

Pierre, surnommé *Mauclerc*, tige des ducs de Bretagne de la maison de France, était fils de Robert II, comte de Dreux, et d'Yolande de Coucy. Le roi Philippe-Auguste lui fit épouser Alix, fille de Constance, héritière de Bretagne, et de son troisième mari, Guy de Thouars. Pierre fit *hommage lige* de la Bretagne au roi de France, et consentit à laisser insérer dans les hommages à lui rendus par ses vassaux Bretons, cette clause : *sauf la fidélité due au Roi notre sire.*

Outre la duché de Bretagne, sa femme lui apporta la comté de Richmond en Angleterre, dont l'origine remontait au mariage d'Alain Fergent avec Constance, seconde fille de Guillaume-le-Conquérant, et il était de son chef seigneur de Fère-en-Tardenois, de Longjumeau, de Brie-Comte-Robert, de Pontarcy et de Chailly. Le roi Louis VIII étant mort, Pierre de Dreux se déclara contre la reine Blanche, régente du royaume; mais ayant été abandonné de ses partisans, il fut contraint de faire sa soumission au roi Louis IX, en 1227. Le duc de Bretagne ayant joint ses armes à celles de Henri III roi d'Angleterre auquel il fit hommage, le roi saint Louis tint, en 1230, une assemblée des pairs, dans laquelle il fit déclarer Pierre de Dreux coupable de félonie, et par là déchu de la duché de Bretagne. Le duc tenta de résister, mais il fut bientôt obligé de faire de nouveau sa soumission au roi, et vint à Paris, en 1234, demander merci. Saint Louis ne lui accorda son pardon qu'à condition qu'il ferait cession de sa duché à son fils dès que celui-ci serait majeur, et qu'il irait servir, pendant cinq années, en Terre-Sainte. Pierre se soumit à ces conditions, et l'an 1237, il remit sa duché à son fils aîné, et partit pour la Terre-Sainte en 1239; il revint en France en 1241. Il se croisa de nouveau en 1248, et accompagna le roi saint Louis. Grièvement blessé à la bataille de la Massoure, il fut ensuite fait prisonnier avec le roi. Ayant été remis en liberté, après avoir payé rançon, il revenait en France lorsqu'il mourut pendant la traversée en 1250.

Pierre de Dreux eut d'Alix de Bretagne, sa première femme, morte en 1221: Jean, qui lui succéda, Arthur, mort jeune, et Yolande, qui épousa Hugues XI de Lusignan, comte de la Marche; de Marguerite, dame de Montagüe, sa deuxième femme, il eut Olivier de Bretagne, dit *de Braine*, seigneur de Montagüe.

Pierre Mauclerc est le premier duc de Bretagne qui ait fait mettre des armoiries à son écu.

N° 4.

SIGILLVM · IOHIS · (*Iohannis*) DVCIS · BR . . . . COMITIS · RICHEMONTIS · *Sceau de Jean, duc de Bretagne, comte de Richmond.* (Une partie de la légende est détruite.) — Le duc de Bretagne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu à ses armes; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Sceau secret : SECRETVM · MEVM · *Mon secret.* L'écusson des armes du duc de Bretagne.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean, Ier du nom, dit *le Roux, duc de Bretagne, comte de Richmond,* fils de Pierre de Dreux, et d'Alix de Bretagne, naquit en 1217. Le roi saint Louis le fit chevalier et reçut l'hommage lige de la Bretagne en 1239. Le duc Jean suivit le roi à la seconde croisade, assista au siége de Tunis en 1270, et revint en France après la mort de ce prince.

Il mourut le 8 octobre 1286. Jean avait épousé, en 1235, Blanche de Champagne; cette princesse le suivit en Afrique, et lui donna Jean, qui lui succéda, et plusieurs autres enfans.

N° 5.

SIGILLVM · IOHANNIS · DVCIS · BRITANNIE · *Sceau de Jean, duc de Bretagne.* Le duc de Bretagne, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue, et de l'autre son écu. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : SIGILLVM · IOHANNIS · DVCIS . . . . . . *Sceau de Jean, duc de Bretagne.* (La légende de ce contre-sceau n'est plus lisible.) — Un écusson aux armes de Dreux-Bretagne.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean II, duc de Bretagne, comte de Richmond, pair de France, né le 4 janvier 1238, était fils de Jean Iᵉʳ, duc de Bretagne, et de Blanche de Champagne; il fut fait chevalier à Londres, en 1260, par le roi Henri II, dont il avait épousé la fille, Béatrix d'Angleterre. En 1294, il se déclara contre le roi de France, et entra en Gascogne à la tête de l'armée du roi d'Angleterre; mais, l'année suivante, ayant éprouvé quelque mécontentement de la part des Anglais, il quitta leur parti pour rentrer dans celui du roi de France. En 1297, il arrêta le mariage de son petit-fils avec Isabeau, fille aînée de Charles de Valois et nièce de Philippe-le-Bel, âgée seulement de trois ans; c'est en considération de cette alliance que le Roi le créa pair de France et lui concéda le titre de duc de Bretagne, tandis que, jusqu'alors, il n'était qualifié que de Comte dans les lettres-royaux; c'est le premier exemple que l'on ait de ces créations. En 1304, il contribua à la victoire de Mons-en-Puelle, et fut un des commissaires du Roi pour traiter de la paix. Ayant accompagné le Roi à Lyon en décembre 1305, pour le sacre du pape Clément V, il fut écrasé par la chute d'une muraille.

Il laissa, de sa femme Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre, Arthur II, qui lui succéda; Jean, auquel il donna le comté de Richmond; Pierre de Bretagne, vicomte de Léon; Blanche, qui fut dame de Conches, et deux autres filles.

PLANCHE XVIII.

N° 1.

SIGILLVM · A . . . . PRIMOGENITI · DVCIS · BRITANNIE · *Sceau d'Arthur, fils aîné du duc de Bretagne.* Arthur, armé de toutes pièces, portant un casque orné d'une figure fantastique pour cimier et d'un *volet* ou *lambrequin;* il tient de la main droite une épée nue, et porte au bras gauche un écu à ses armes. Le prince est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : SIGILLVM · ARTVRI · PRIMOGENITI · DVCIS · BRITANNIE · *Sceau d'Arthur, fils aîné du duc de Bretagne.* Un écusson aux armes du duc de Bretagne, placé dans une sorte de rosace.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Arthur de Bretagne, comte de Richmond et de Montfort, fils aîné de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre, naquit le 25 juillet 1262; il succéda à son père au duché de Bretagne en 1305, et mourut le 27 août 1312. Arthur laissa de sa première femme Marie, fille unique et héritière de Guy IV, vicomte de Limoges, qu'il avait épousée en 1275; Jean III, qui lui succéda; Guy, comte de Penthièvre et vicomte de Limoges, et Pierre de Bretagne, mort sans postérité.

Marie étant morte en 1291, Arthur épousa, en 1294, sa cousine Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury, veuve d'Alexandre III, roi d'Écosse. De ce mariage il eut Jean de Montfort, IIᵉ du nom, qui disputa la Bretagne à Charles de Blois, et cinq filles.

Nous joignons au sceau d'Arthur celui de Blanche de Bretagne, sa sœur, ce monument n'étant venu en notre possession qu'après la publication des sceaux de la maison d'Artois.

N° 2.

SIGILLVM · BLĀCHE · DE · BRITĀNIA · VXORIS · PHILIPPI · PRIMOGENITI · COĪTIS · ATREBATENSIS · *Sceau de Blanche de Bretagne, femme de Philippe, fils aîné du comte d'Artois.* Blanche de Bretagne, vêtue d'un long manteau fourré d'hermines, tenant une fleur-de-lis de la main droite. Elle est placée sous un dais gothique aux colonnettes duquel sont appendus deux écussons : celui de droite, aux armes de Blanche de Bretagne; celui de gauche, à celles de Philippe d'Artois : de France, au lambel de trois pendans de gueules (au lieu de quatre que portait son père), chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.

Archives du département du Nord, à Lille.

Blanche de Bretagne, fille de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre, épousa, au mois de juillet 1280, Philippe d'Artois, seigneur de Conches, de Nonancourt, de Domfront, et fils de Robert II, comte d'Artois, et d'Amicie de Courtenay. Philippe mourut, en 1298, des suites des blessures qu'il avait reçues au combat de Furnes. Sa femme lui survécut jusqu'en 1327; elle mourut le 19 mars de cette année, à Vincennes. Leurs enfans furent : Robert III d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, qui prétendit au comté d'Artois; Marguerite, Jeanne, Marie et Isabelle d'Artois.

N° 3.

SEAV IEANNE DVCHESSE DE BRETAIGNE. Un écusson en losange, écartelé de Bretagne et de Penthièvre-Moderne, qui était : de Bretagne, à la bordure de gueules. Cet écusson est placé dans le centre d'une croix dont la forme est celle de la croix de Toulouse; dans chaque coin, un écusson rond, dont on ne peut distinguer les armoiries. Entre les écussons, quatre anges jouant du luth, du théorbe, de la harpe et de la trompette.

Jeanne, duchesse de Bretagne, comtesse de Penthièvre et de Goëllo, vicomtesse de Limoges, etc., surnommée *la Boiteuse*, fille de Guy de Bretagne, fils de Arthur II, et de Jeanne d'Avaugour, naquit en 1319. Son oncle, Jean III, successeur d'Arthur, son aïeul, n'ayant pas d'enfans légitimes, la maria à Charles de Blois, neveu de Philippe de Valois, roi de France, et le reconnut pour son successeur. Ce mariage eut lieu en juin 1337. Son mari ayant été tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, elle continua la guerre pour le duché de Bretagne jusqu'en 1364. Le traité de Guérande (Voir n° 6) termina cette longue dissension. Jeanne mourut le 10 septembre 1384, laissant de son mariage avec Charles de Blois, Jean de Blois, dit *de Bretagne*, comte de Penthièvre; Guy de Blois, mort étant en otage en Angleterre; Henri de Blois, mort en 1400; Marguerite de Blois, dame de Laigle, mariée à Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France; et enfin Marie de Blois, dite *de Bretagne*, femme de Louis de France, duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile.

N° 4.

CONTRA · SIGILLVM · IOHIS · DVCIS · BRITANIE . . . . *Contre-sceau de Jean, duc de Bretagne.* L'archange saint Michel, foulant aux pieds le démon sous la forme d'un dragon, et tenant d'une main l'écu de Bretagne.

Le sceau de Jean IV étant tout-à-fait brisé, nous ne publions que son contre-sceau.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean de Montfort, IVᵉ du nom, duc de Bretagne, comte de Richmond, fils du second mariage d'Arthur II, avec Yolande de Dreux, prétendit au duché de Bretagne à la mort de Jean III, son frère du premier lit mort sans enfans. Charles de Blois, époux de la nièce de Jean III, que celui-ci avait adopté, lui disputa le titre de duc de Bretagne. Le roi de France prononça en faveur de Charles, le 7 septembre 1341, et envoya sous la conduite du duc de Normandie, son fils aîné, une armée en Bretagne, pour faire exécuter ce jugement. Jean de Montfort, qui s'était enfermé dans la ville de Nantes, y fut fait prisonnier; mais sa femme, Jeanne de Flandres (voyez le n° suivant), continua la guerre. Jean de Montfort s'étant évadé de prison, en 1345, passa en Angleterre pour

demander du secours, puis revint en France et mourut le 26 septembre de la même année.

Il avait épousé, en 1329, Jeanne de Flandres, dont il eut Jean V, qui lui succéda, et une fille nommée Jeanne.

N° 5.

SCEAV · IEHANNE · DE · FLĀDRES · ET · DE · NEVERS · CŌTESSE · DE · MONTFORT · Jeanne de Flandres, vêtue d'un long manteau, debout sous un dais gothique; aux colonnettes sont appendus deux écussons : l'un aux armes de Flandres, l'autre à celles de Bretagne.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jeanne de Flandres, fille de Louis comte de Flandres, et de Jeanne de Rethel, épousa, au commencement de l'année 1329, Jean de Montfort, IV° du nom, duc de Bretagne. A la mort de son mari (1345) elle continua la guerre pour soutenir les droits de son fils, avec le secours des Anglais; elle remporta plusieurs victoires sur Charles de Blois, son compétiteur, et sur les généraux que le roi Philippe de Valois envoya contre elle. Charles de Blois fut fait prisonnier au combat de La Rochederien. Rendu à la liberté en 1363, les hostilités reprirent avec une nouvelle vigueur, et enfin, l'an 1364, après vingt ans de guerre, Charles de Blois fut vaincu et tué à la bataille d'Auray.

La duchesse Jeanne mourut le 10 septembre 1384.

N° 6.

La légende de ce sceau est entièrement effacée. — Jean V, duc de Bretagne, la couronne ducale en tête, tenant une épée nue de la main droite. La mauvaise conservation du sceau ne permet de voir que l'une des deux hermines rampant qui se trouvaient de chaque côté du dais. Sur une banderole, la devise de Bretagne : A MA VIE.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean V, dit *le Vaillant, duc de Bretagne, comte de Richmond et de Montfort, pair de France*, fils de Jean de Montfort, IV° du nom, et de Jeanne de Flandres, naquit en 1339; il devint paisible possesseur de la Bretagne par le traité conclu à Guérande, en avril 1364, après la bataille d'Auray, et fit hommage de sa duché-pairie au roi Charles V, le 13 décembre 1366. Ayant fait alliance avec les Anglais contre le roi, en 1373, il fut déclaré déchu et son duché fut confisqué; depuis cette époque, il rentra en grâce auprès du roi Charles VI, rendit de nouveau hommage en 1381, et mourut à Nantes le 2 novembre 1399.

Jean eut trois femmes : 1° Marie, fille d'Edouard III, roi d'Angleterre, morte en 1362, sans laisser d'enfans; 2° Jeanne, fille de Thomas Holland, comte de Kent, morte aussi sans postérité en 1384; et 3° Jeanne de Navarre, fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui lui survécut et se remaria à Henri IV, roi d'Angleterre. Il eut de cette princesse Jean VI, qui lui succéda, Arthur III et Richard. Ces deux derniers princes furent successivement ducs de Bretagne, parce que les deux fils de Jean VI moururent jeunes et sans laisser de postérité. Jean V eut encore de Jeanne de Navarre plusieurs filles, entre autres Marguerite, qui épousa Alain IX, vicomte de Rohan.

N° 7.

La légende de ce sceau est entièrement effacée. — Le duc de Bretagne, la couronne en tête, assis sur un trône, et tenant d'une main l'écu de ses armes, et de l'autre une épée nue; ses pieds sont posés sur deux lions; le trône est placé sous un dais fourré d'hermine. De chaque côté du dais, une hermine rampant.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean VI, dit *le Bon, duc de Bretagne, pair de France, comte de Montfort et de Richmond*, naquit le 24 décembre 1389, et succéda à son père Jean V, sous la tutelle de sa mère Jeanne de Navarre; il fut fait chevalier par le connétable de Clisson, le 23 mars 1401, et fit hommage au roi Charles VI à Paris, le 7 janvier 1403.

Ce prince mourut à Nantes le 29 août 1482; il avait épousé, le 19 septembre 1396, Jeanne de France, fille puînée du roi Charles VI, dont il eut : François, Ier du nom, qui lui succéda; Pierre, II° du nom, qui succéda à son frère François; Gilles de Bretagne, seigneur de Chantocé, mort assassiné en 1450; et quatre filles, dont l'une, Isabelle de Bretagne, épousa Guy XIV, comte de Laval.

N° 8.

. . . . DVCIS · BRITANIE · COMITIS · MONTISFORTIS · (*Sceau de Jean*), *duc de Bretagne, comte de Montfort.* Le duc de Bretagne, la couronne en tête, assis sur un trône, tenant une épée nue à la main; il est placé sous un dais semé d'hermines; de chaque côté du dais, une hermine rampant. Le duc pose les pieds sur un lion.

Contre-sceau : (La légende de ce contre-sceau est presque entièrement effacée.) — L'écu de Bretagne, surmonté d'un heaume sommé de la couronne ducale, qui porte pour cimier un lion assis entre deux cornes. Les supports sont deux lions, mantelés de Bretagne.

Collection de M. le comte Auguste de Bastard.

Jean VI. (Voir l'article précédent.)

N° 9.

SCEAV · OLIVIER · DE · BRETAIGNE · CONTE · DE · PENTHEVRE · (*sic*) VICONTE · DE · LIMOGE · Un écusson aux armes du comte de Penthièvre, qui sont : de Bretagne, à la bordure de gueules. Cet écusson est surmonté d'un casque sommé d'une couronne semblable à celle des marquis; le cimier est une tête et col d'aigle ailée d'un vol banneret. Les supports sont un lion et un griffon. Dans le champ, à droite et à gauche, un niveau.

Archives du département du Nord, à Lille.

Olivier de Blois, dit *de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Limoges, seigneur d'Avesnes*, fils de Jean de Blois, dit *de Bretagne*, comte de Penthièvre, et de Marguerite de Clisson, fille du célèbre connétable, succéda à son père dans le comté de Penthièvre en 1403. Les prétentions de cette maison au duché de Bretagne firent naître des guerres entre Olivier et le duc Jean VI. A l'instigation de sa mère, Olivier prit le Duc par trahison, en 1420, et le garda prisonnier; forcé de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort et tous ses biens furent confisqués. Il se retira dans sa seigneurie d'Avesnes, où il mourut le 28 septembre 1433. Il avait épousé : Isabelle de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur; et Jeanne de Lalain, dame de Kievrain, mortes toutes deux sans enfans.

PLANCHE XIX.

CHAMPAGNE.

N° 1.

SIGILLVM · THEOBALDI · TRECORVM · MELDARVMQVE · COMITIS · PALATINI · *Sceau de Thibaud, comte palatin de Troyes et de Meaux.* Thibaud de Champagne, armé de toutes pièces, portant au cou un écu aux armes de Champagne : d'azur à la bande d'argent, cottoyée de deux cotices potencées et contrepotencées d'or de treize pièces. Le Comte tient de la main droite une épée nue, et monte un cheval galopant à droite.

Thibaut, V° du nom, comte Palatin de Champagne et de Brie, par cession et la mort de son frère aîné Henri, II° du nom, était fils de Henri I, comte de Champagne, et de Marie de France, fille aînée de Louis VII.

Ce prince épousa Blanche, fille de Sanche VI, roi de Navarre, dont il eut Thibaut VI, surnommé le *Grand* et le *Faiseur de Chansons*, qui lui succéda.

Thibaut V mourut le 25 mai 1201, à l'âge de vingt-cinq ans.

N° 2.

SIGILLVM · TEOBALDI · COMITIS · CAMPANIE · ET · BRIE · PALATINI · *Sceau de Thibaut, comte palatin de Champagne et de Brie.* Le comte de Champagne, armé de toutes pièces, portant un écu suspendu à son cou, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite. Dans le champ, sous le cheval, l'empreinte d'une pierre gravée antique.

Contre-sceau : PASSAVANT LE MEILLOR. Cette phrase était le cri d'armes des comtes de Champagne. — Dans le champ, l'empreinte d'une pierre gravée antique.

Thibaut VI, dit *le Grand*, *comte de Champagne, de Brie, de Blois et de Chartres*, fils postume de Thibaut V et de Blanche de Navarre, commença à régner en naissant, l'an 1201, sous la tutelle de sa mère. En 1234, il devint roi de Navarre, à la mort de Sanche VII, son oncle maternel. Thibaut se croisa, en 1239, avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et mourut à Pampelune le 10 juillet 1253. Il fut marié trois fois : 1° à Gertrude de Hapsbourg, veuve de Thibaut, duc de Lorraine, dont il fut séparé par jugement ecclésiastique avant d'en avoir eu des enfans; 2° à Agnès de Beaujeu, morte en 1231, dont il eut Blanche de Champagne, mariée à Jean I[er], duc de Bretagne; 3° à Marguerite de Bourbon, dont il eut Thibaut et Henri, qui furent successivement rois de Navarre, et trois filles.

N° 3.

SIGILLVM · NVNDINARVM · THEOBALDI · DEI · GRATIA · REGIS · NAVARRE · CAMPANIE (la suite de la légende est placée dans le champ) ET BRIE COMITIS PALATINI · *Sceau des foires de Thibaud, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie.* Un écu aux armes de Champagne; à droite et à gauche, l'empreinte d'une pierre gravée antique.

Contre-sceau : PASSAVANT LE MEILLOR. Dans le champ, l'écu de Champagne.

Archives du département du Nord, à Lille.

Les *sceaux des foires* étaient spécialement destinés à être appendus aux chartes distribuées aux marchands qui se rendaient aux foires. Ils témoignaient qu'ils avaient rempli les formalités voulues, et qu'ils vendaient avec permission et sous la protection du seigneur du lieu.

N° 4

SIGILLVM · HENRICI · FILII. . . . . COMITIS · DE · RONASCO · *Sceau de Henri, fils (du roi de Navarre), comte de Rosnay.* Le comte de Rosnay, armé de toutes pièces, portant un écu à ses armes : de Champagne brisé d'un lambel de cinq pendans; il tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-Sceau : SIGILLVM · HENRICI · FILII · REGIS · NAVARRE · *Sceau de Henri, fils du roi de Navarre.* L'écu des armes du comte de Rosnay; le champ est occupé par des losanges.

Henri III, dit *le Gras*, *comte de Champagne et roi de Navarre*, était fils de Thibaut VI, comte de Champagne, et de Marguerite de Bourbon; il porta d'abord le titre de comte de Rosnay, et succéda dans le comté de Champagne et le royaume de Navarre, l'an 1270, à Thibaut, son frère, et mourut au mois de juillet 1274.

Il avait épousé Blanche d'Artois, fille de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, dont il eut un fils nommé Thibaut, qui mourut à l'âge d'un an; et Jeanne, qui hérita de ses États, et les porta dans la maison de France.

N° 5.

SIGILLVM · BLANCHE · COMITISSE · DE · ROLNACO · *Sceau de Blanche, comtesse de Rosnay.* Blanche d'Artois, debout, vêtue d'un long manteau fourré de vair. Dans le champ, à droite, un écu aux armes d'Artois; à gauche, un écusson aux armes de Champagne, avec un lambel pour brisure; aux pieds de Blanche d'Artois, un écu aux armes de Brabant, qu'elle tenait du chef de sa mère.

Blanche d'Artois. (Voyez l'article précédent.)

N° 6.

SIGILLVM · HENRICI · DEI · GRACIA · REGIS NAVARRE · CAPANIE ET BRIE COMITIS · PALATINI · *Sceau de Henri, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie.* Le roi de Navarre, armé de toutes pièces et portant la couronne royale sur son casque; il porte suspendu au cou un écu aux armes de Navarre, et tient de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Sceau secret : SIGILLVM · SECRETVM · HENRICI · DEI · GRACIA · REGIS · NAVARRE · *Sceau secret de Henri, par la grâce de Dieu, roi de Navarre.* Un écu mi-parti de Navarre et de Champagne. Le fond est occupé par des losanges.

N° 7.

SIGILLVM · BLACHE . . . . (La légende de ce sceau est presque entièrement effacée.) — Sous un dais gothique, Blanche d'Artois, debout, revêtue d'un long manteau fleurdelisé; elle tient de chaque main une bannière : celle de droite aux armes d'Artois; celle de gauche aux armes de Navarre.

Collection de M. Depaulis.

N° 8.

SCEAU DE JEANNE, COMTESSE DE CHAMPAGNE, REINE DE NAVARRE.

Un écusson mi-parti : au premier, de France; au deuxième, coupé, portant en chef Navarre, et en pointe Champagne. Ce sceau n'a pas de légende.

Jeanne, comtesse de Champagne et reine de Navarre, fille de Henri-le-Gras, et de Blanche d'Artois, naquit en 1270 et succéda à son père à l'âge de quatre ans, sous la tutelle de sa mère. En 1284, elle épousa Philippe-le-Bel, fils de Philippe III, roi de France, ce qui porta la Navarre dans la maison de France; mais elle resta propriétaire des biens qu'elle avait apportés en dot. Philippe-le-Bel ne prit point les titres de roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie. Lorsqu'il donnait quelques ordonnances relatives à un de ces pays il y faisait mention que c'était du consentement *de sa chère compagne*, et celle-ci, qui prenait les titres de *Jeanne, par la grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie*, approuvait les ordonnances et y apposait son sceau. Ce fut cette reine qui fonda à Paris le collége de Navarre.

Elle mourut au château de Vincennes laissant sept enfans, dont trois furent rois de France et de Navarre, sous les noms de Louis X, Philippe V et Charles IV.

PLANCHE XX.

PROVENCE.

N° 1.

SIGILLVM · RAIMONDI · BERENGERI · ARAGONENSIS · *Sceau de Raymond Bérenger d'Aragon.* (La suite de cette légende se trouve au contre-sceau.) Le Comte de Provence, armé de toutes pièces, et portant, suspendu à son cou, un grand bouclier aux armes d'Aragon : d'or à quatre pals de gueules. (Les comtes de Provence, issus des rois d'Aragon, en avaient conservé les armes sans aucune brisure.) Le Comte tient en arrêt une lance ornée d'une bannière, et est monté sur un cheval galopant à gauche, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : COMITIS · PROVINCIE · *Comte de Provence.* Le Comte de Provence, armé comme sur le sceau : seulement il porte une épée nue au lieu de lance.

Raymond Bérenger IV, fils d'Alphonse II, comte de Provence et de Forcalquier et de Gersende de Sabran, succéda à son père en 1209, à l'âge de onze ans, sous la tutelle de don Pèdre, roi d'Aragon, son oncle. Ce prince étant mort, Gersende gouverna au nom du jeune Comte son fils jusqu'à ce qu'il fut sorti de tutelle. L'an 1220 il épousa Béatrix, fille de Thomas, Comte de Savoie, et parvint avec les forces que lui donna cette alliance à réduire les villes qui ne reconnaissaient pas son autorité. Il eut de sa femme Béatrix de Savoie : Marguerite, mariée au roi saint Louis; Eléonore, mariée à Henri III, roi d'Angleterre; Sancie, qui épousa Richard, Comte de Cornouailles et Roi des Romains, frère du roi d'Angleterre, et enfin Béatrix, qu'il fit son héritière et qui ne se maria à Charles de France, frère de Saint Louis, qu'après la mort de son père.

Raymond Bérenger mourut à Aix le 19 août 1245, à l'âge de quarante-sept ans. Béatrix, sa femme, lui survécut jusqu'en 1266.

N° 2.

SIGILLVM · COMITISSE · VXORIS · RAIMONDI · BERENGERI · COMITIS · ET MARCHIONIS · PROVINCIE · ET · COMITIS FORCALQVIAE · *Sceau de la Comtesse femme de Raymond Bérenger, Comte et Marquis de Provence, et Comte de Forcalquier.*

Contre-Sceau : ARMA COMITIS SABAVDIE ET MARCHIS ITHALIE (*sic*). *Armes du Comte de Savoie et Marquis d'Italie.* Un écusson aux armes de Savoie-Ancien, d'or à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules.

Béatrix de Savoie. (Voyez l'article précédent.)

TOULOUSE.

N° 3.

SIGILLVM · RAIMVNDI · DEI · GRACIA · COMITIS · TOLOSE · MARCHIONIS · PROVİCIE · *Sceau de Raymond, par la grâce de Dieu, Comte de Toulouse, Marquis de Provence.* Le Comte de Toulouse, la tête nue, assis sur un trône *sans dossier*, tenant dans sa main droite un château, peut-être le château Narbonnais de Toulouse, et de la main gauche une épée nue non levée. Dans le champ, à droite, un soleil; à gauche, le croissant.

Contre-sceau : Même légende que sur le sceau. Le Comte de Toulouse, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un grand bouclier à ses armes : de gueules, à la croix d'or, clechée, vidée et pommetée en chacune des trois pointes qui finissent ses quatre branches. Le prince tient de la main droite une lance; il est monté sur un cheval galopant à gauche, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Raymond VII, Comte de Toulouse, Duc de Narbonne, Marquis de Provence, fils de Raymond VI, et de Jeanne d'Angleterre, né en 1197, succéda au Comte son père en 1222; il fut fait chevalier le 3 juin 1229, par le Roi saint Louis. Sa première femme fut Sancie, fille de Pierre II, roi d'Aragon, dont il eut Jeanne qui fut son héritière. Il répudia cette princesse en 1241, et épousa Marguerite de Lusignan, dite *de la Marche*, fille de Hugues X, comte de la Marche, dont il n'eut point d'enfans.

Raymond mourut le 27 septembre 1249.

N° 4.

SIGILLVM · RAIMVNDI · COMITIS · *Sceau de Raymond, Comte.* Le Comte, armé et monté comme sur le contre-sceau du n° 3.

SIGILLVM · VENAISSINI · *Sceau du Venaissin.* Dans le champ, la croix de Toulouse.

Le comtat Venaissin était venu à la maison de Toulouse par le mariage de Guillaume III, l'un des ancêtres de Raymond VII, avec l'héritière de cet état. Raymond le perdit pendant la guerre des Albigeois; mais lors de son voyage à Rome, en 1243, il obtint du pape la restitution du comtat Venaissin et du territoire d'Avignon.

PLANCHE XXI.

N° 1.

SIGILLVM · ALFONSVS (*sic*) · FILIVS · REGIS · FRANCORVM · COMES · PICTAVIE · ET · THOLOSE · *Sceau : Alphonse, fils du Roi des Français, Comte de Poitiers et de Toulouse.* Le Comte de Toulouse, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, à plate-forme, et portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : parti de France et de Castille; il tient de la main droite une épée, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : Une grande fleur-de-lis, cantonnée de quatre châteaux, qui rappellent ici les armes de Castille, que portait ce prince en mémoire de sa mère Blanche de Castille.

Alphonse, Comte de Poitiers et de Toulouse, cinquième fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, naquit le 11 novembre 1220. Lorsque le Roi Saint Louis, son frère, partit pour la Terre-Sainte, en 1248, il lui laissa la régence du royaume conjointement avec la reine Blanche. L'année suivante, le Comte de Poitiers s'embarqua lui-même pour la Terre-Sainte. Fait prisonnier à la bataille de la Massoure, il fut racheté, revint en France, et prit possession du comté de Toulouse échu à sa femme. En 1270, il fit une seconde fois le voyage d'outre-mer à la suite du Roi, son frère, et mourut au retour, le 21 août 1271.

Alphonse n'ayant point eu d'enfans de son mariage avec Jeanne, fille de Raymond VIII, le Comté de Toulouse retourna à la couronne.

N° 2.

ALFONSVS · COMES · PICTAVIE · ET · THOLOSE · *Alphonse, Comte de Poitiers et de Toulouse.* Alphonse de France, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à plate-forme grillé et fermé, portant suspendu au cou un écu mi-parti de France et de Castille. Le prince tient une épée nue de la main droite, et est monté sur un cheval galopant à gauche, dont le caparaçon est brodé aux armes de France et de Castille.

Contre-sceau : La légende fait suite à celle du sceau : MARCHIO PROVINCIE · *Marquis de Provence.* Dans le champ, la croix de Toulouse.

Sceau d'argent massif du cabinet de France.

N° 3.

SIGILLVM · IOHANNE · COMITISSE · PICTAVIENSIS · *Sceau de Jeanne, comtesse de Poitiers.* Blanche de Toulouse, debout, revêtue d'un long manteau et tenant dans la main droite une grande fleur-de-lis. Dans le champ, à droite, une fleur-de-lis, placée au-dessus du château de Castille; à gauche, un château de Castille, placé au-dessus d'une fleur-de-lis.

Jeanne, comtesse de Toulouse, fille unique et héritière de Raymond VIII, comte de Toulouse, et de Sancie d'Aragon, épousa, en 1241, Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, et mourut le 15 août 1261 sans laisser de postérité.

N° 4.

KAROLVS · SECVNDVS . DEI · GRACIA · REX . . . . M ET · SICILIE · DVCATVS · APVLIE · ET · PRINCIPATVS · CAP. . . . *Charles second, par la grâce de Dieu, roi de Jérusalem et de Sicile. — Souverain des Duché de Pouille et Principauté de Capoue.* Le Roi de Sicile, revêtu des habits royaux, portant en tête une couronne royale ouverte, assis sur un trône formé par deux lions; il tient d'une main un globe, surmonté de la croix, et de l'autre un sceptre terminé par une grande fleur-de-lis; derrière le trône, une tenture fleurdélisée.

Contre-sceau : ANDEGAV . . . . VINCIE ET · FOLCALQVERII · COMES · *Comte d'Anjou, de Provence et de Forcalquier.* Le roi de Sicile, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, fermé, sommé de la couronne royale, portant au bras gauche un écusson aux armes d'Anjou : semé de France, au lambel de gueules, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval caparaçonné à ses armes.

Collection d'empreintes de M. Depaulis.

Charles, IIe du nom, surnommé le Boiteux, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte d'Anjou, du Maine, de Provence et de Forcalquier, était fils de Charles de France, Ier du nom, roi de Naples, et de Béatrix, Comtesse de Provence. L'an 1283, son père, se rendant en France, le laissa régent de ses États; avec le titre de prince de Salerne. L'amiral Doria étant venu avec sa flotte devant Naples, le prince de Salerne sortit pour le combattre; mais il fut vaincu et forcé de se rendre à discrétion. Il était encore prisonnier lorsque la mort de son père, arrivée le 7 janvier 1285, l'appela au trône de Naples. Il n'obtint la liberté qu'en 1288, en laissant ses enfans pour ôtages.

Ce prince mourut le 6 mai 1309, à l'âge de 61 ans.

Il avait épousé, en 1270, Marie de Hongrie, dont il eut quatorze enfans, entre autres : Charles, Ier du nom, surnommé Martel, roi de Hongrie; Louis, évêque de Toulouse, qui fut canonisé; Robert, qui lui succéda; et Philippe, tige des princes de Tarente.

N° 5.

RENE · DANIOV · SEIGNEVR · DE · MEZIERES · Un écusson aux armes d'Anjou, brisé d'une bande. Cet écusson est entouré de deux palmes.

Communiqué par M. le colonel Mary de Berne.

Les premières armes des seigneurs, puis marquis de Mézières, issus de la maison d'Anjou par bâtardise, étaient : semé de France au lion d'argent mis au franc — canton, à la barre d'argent, brochant sur le tout, à la bordure de gueules; notre écusson ne portant qu'une bande, il faut croire qu'ils changèrent leurs armes primitives, ou que le graveur du sceau a mis par erreur une bande au lieu d'une barre, et supprimé le lion et la bordure.

René d'Anjou, seigneur de Mézières, Tucé, Senneché, etc., etc., fils de Louis d'Anjou, *bâtard du Maine*, et de Anne de La Trémoïlle, naquit à Mézières, le 5 octobre 1483. Il servit, en 1510, dans l'armée navale, et resta long-temps en ôtage chez les Suisses pour sûreté des sommes que Louis de La Trémoïlle, son oncle, leur avait promises pour les retenir au service du roi Louis XII. Il mourut à Avignon, en 1521. Sa femme était Antoinette de Chabannes, dame de Saint-Fargeau, dont il eut plusieurs enfans.

PLANCHE XXII.

BAR.

N° 1.

SIGILLVM · DVCATVS · BARRIDVCIS · *Sceau du duché de Bar-le-Duc.* Un écusson aux armes du duché de Bar : d'azur à deux bars ou barbeaux d'or, dentés et allumés d'argent, l'écu semé de croix recroisetées au pied fiché d'or.

Archives du département du Nord, à Lille.

Ce sceau était appendu à une charte de l'an 1251. A cette époque, Thibaut II était comte de Bar. (Voyez la notice du n° 2.)

Le pays de Bar fut possédé, depuis 951 jusqu'en 1027, par des princes issus de Wigeric, comte du palais, sous le roi Charles-le-Simple.

A cette époque, le Barrois passa dans la maison de Montbéliard, par le mariage de Sophie, seule héritière de Frédéric II, avec Louis, comte de Mouzon et de Montbéliard. Depuis 988, jusqu'en 1034, le Barrois fut possédé à titre de duché. De 1045, jusqu'en 1355, il porta celui de comté, et, à cette époque, il reprit le nom de duché qu'il ne quitta plus.

N° 2.

SIGILLVM · THEOBALDI · COMITIS · BARRIDVCIS · *Sceau de Thibaud, Comte de Bar-le-Duc.* Le Comte de Bar, armé de toutes pièces, portant suspendu au cou un écu aux armes de Bar, et tenant de la main droite une épée nue. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, les croix des armes de Bar.

Thibaut II, comte de Bar, fils de Henri II, comte de Bar, et de Philippine de Dreux, succéda à son père, en 1240. En 1253, Thibaut se déclara pour Marguerite, Comtesse de Flandres, mère de sa femme, et son fils, Guy de Dampierre, contre Guillaume II, comte de Hollande. Il perdit un œil dans cette guerre et fut fait prisonnier. Thibaut mourut en 1286. Il avait épousé Jeanne de Flandres, fille de la Comtesse Marguerite et de Guillaume de Dampierre, dont il n'eut point d'enfans. Après la mort de cette princesse, il se remaria à Jeanne, dame de Toci, dont il eut Henri, qui lui succéda, et treize autres enfans.

N° 3.

SECRETV̄ · RENATI · DVCIS · BARRENSIS MARCHIONIS PONTISMONTIS · GVB . . . . . *Sceau de René, duc de Bar, marquis de Pont-à-Mousson. . . . .* Un écusson renversé, écartelé aux premier et quatrième quartiers d'Anjou-Moderne; au deuxième et troisième de Bar, et sur le tout, de Lorraine. L'écusson est surmonté d'un casque fermé, dont le cimier est une grande fleur-de-lis; les supports sont un lion et un griffon.

René d'Anjou, dit le Bon, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, etc., etc., duc d'Anjou et de Bar, comte de Provence, etc., etc., naquit au château d'Angers, le 16 janvier 1408. Il était fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples, et de Iolande d'Arragon. Son grand-oncle maternel, Louis, cardinal et duc de Bar, l'adopta et lui donna le duché de Bar et le marquisat de Pont-à-Mousson. En 1434, il succéda à Louis III, son frère aîné, mort sans enfans; et en 1435, il fut adopté par la reine de Sicile, et reconnu pour son héritier.

René mourut à Aix, en Provence, le 10 juillet 1480.

Il avait épousé, en 1420, Isabelle, duchesse de Lorraine, dont il eut Jean d'Anjou, Ier du nom, qui succéda à ses droits au royaume de Naples; Louis, marquis de Pont-à-Mousson; Nicolas, duc de Bar, mort jeune; Iolande d'Anjou, qui épousa Ferry de Lorraine, comte de Vaudemont; et la célèbre Marguerite d'Anjou, mariée à Henri VI, roi d'Angleterre.

René eut encore de sa première femme deux princes et deux princesses morts en bas âge.

Sa femme Isabelle étant morte en 1452, il se remaria à Jeanne de Laval, dont il n'eut point d'enfans.

N° 4.

La légende de ce sceau est presque entièrement effacée; on ne distingue que le titre de roi de Hongrie. — René d'Anjou, la tête ceinte du diadème et revêtu d'un manteau royal, assis sur un trône formé par deux lions, et tenant de la main droite un globe surmonté d'une croix, et de l'autre un sceptre qui se termine par une fleur-de-lis. Le roi est placé sous un pavillon qui est fleurdelisé, ainsi que le champ. Dans le champ, à droite, un écusson surmonté de la couronne royale ouverte, aux armes du roi René: tiercé en pal; au premier quartier, fascé d'argent et de gueules de huit pièces, qui est Hongrie; au deuxième quartier, semé de France au lambel de trois pendans de gueules, qui est Anjou-Sicile, ou mieux Anjou-Ancien; au troisième quartier, d'argent à la croix potencée d'or, cantonné de quatre croisettes de même, qui est Jérusalem; au quatrième, qui est le premier de la pointe de l'écu, semé de France à la bordure de gueules, qui est Anjou-Moderne; au cinquième d'azur à deux bars ou barbeaux d'or, dentés et allumés d'argent, l'écu semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, qui est Bar; enfin au sixième, d'or à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent, qui est Lorraine. A gauche, un écusson portant une croix patriarcale, s'élevant au milieu de trois montagnes. Ce sont sans doute des armoiries de fantaisie pour son royaume titulaire de Jérusalem, composées par le Roi René dont on connaît le goût pour les emblèmes et l'art héraldique.

Archives du département du Nord, à Lille.

N° 5.

RENATVS · DEI · GRACIA · HVNGARIE · HIERVSALEM · . . . . .AVIE · BARRI · ET · LOTHORINGIE · — (La légende est presque entièrement effacée.) *René, par la grâce de Dieu, Roi de Hongrie, de Jérusalem. . . . . . Duc de Bar et de Lorraine.* René d'Anjou, revêtu des habits royaux, comme sur le sceau précédent, placé sous un pavillon et assis sur un trône formé par deux lions. A gauche, l'écusson des armes de René d'Anjou, surmonté de la couronne royale ouverte; à droite, un écusson sur lequel se trouve une croix patriarchale au milieu de trois montagnes. Sur le sol, à droite et à gauche, une bourse sur laquelle on lit: EN DIEV. . . . . .

Contre-sceau: DVX · MARCHIO · PONTIS · PROVIN. . . . . CENOMANIE ANDEGAVIE · COMES · *Duc, Marquis de Pont-à-Mousson, ... Comte de Provence, ... du Maine et d'Anjou.* René d'Anjou, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque orné d'un long volet ou lambrequin, dont la visière est à demi ouverte, et dont le cimier est une double fleur-de-lis. Il porte au bras gauche un écusson à ses armes et tient de la main droite une épée nue. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Le champ est semé de fleurs-de-lis.

Archives du département du Nord, à Lille.

PLANCHE XXIII.

BOURBON.

La Sirie ou Baronnie de Bourbon était possédée, dès le commencement du xe siècle, par des seigneurs puissans, dont la postérité mâle défaillit en 1169. Archambault de Bourbon, VIIe du nom, n'ayant laissé qu'une fille nommée Mahaud, celle-ci hérita de son père la baronnie de Bourbon, qu'elle porta à Guy de Dampierre, dont le fils Archambault, VIIIe du nom, prit le nom et les armes de Bourbon, qui étaient d'or au lion de gueules à l'orle de huit coquilles d'azur. Agnès de Bourbon, petite-fille d'Archambault VIII, restée seule héritière de la baronnie de Bourbon, par la mort de Mahaud, sa sœur aînée, épousa Jean II, fils d'Hugues IV, duc de Bourgogne, descendant en droite ligne de Hugues Capet. Béatrix, qui fut le seul fruit de ce mariage, ayant épousé Robert de Clermont, fils de saint Louis, ce prince prit le nom de duc de Bourbon, mais retint les armes de France, qu'il brisa d'une bande de gueules.

N° 1.

. . . . ARCHEM . . . . ET MONTIS . . . . Le sire de Bourbon, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, et portant suspendu au cou un écu aux armes de la maison de Bourbon avant qu'elle ne fût fondue dans la maison de France; on les nomme aussi Bourbon-Ancien; le sire de Bourbon tient de la main droite une épée nue et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, à gauche, l'empreinte d'une pierre gravée antique.

Archambault, IXe du nom, dit le Jeune, Sire de Bourbon, était fils d'Archambault de Dampierre, Sire de Bourbon, VIIIe du nom, et de Béatrix, dame de Montluçon. Les sires de Dampierre avaient pris le nom de Bourbon, en 1197, époque du mariage de Mahaud de Bourbon, fille unique d'Archambault, VIIe du nom, sire de Bourbon, avec Guy II de Dampierre aïeul, d'Archambault IX, dont nous publions le sceau.

Archambault IX accompagna le roi saint Louis dans son premier voyage d'outre-mer, et mourut en Chypre, le 15 janvier 1249. Il avait épousé, en 1227, Iolande de Châtillon, dont il eut deux filles: Mahaud de Bourbon, mariée à Hugues de Bourgogne, et Agnès, qui épousa Jean de Bourgogne, frère de Hugues; tous étaient fils de Hugues IV, duc de Bourgogne.

N° 2.

SIGILLVM · LVDOVICI · DVCIS · BORBONENSIS · COMITIS · CLAREMONTIS. . . PARIS FRANCIÆ. . . . . *Sceau de Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont, ... pair de France, ...* Le duc de Bourbon, la tête nue, revêtu de son armure, sur laquelle il porte une longue tunique brodée à ses armes, dont les manches ne vont que jusqu'au coude, tenant une épée nue et levée de la main droite, et s'appuyant de l'autre sur la hanche. A droite, un pilier, auquel sont appendus l'écusson de Bourbon, semé de France à la bande de gueules, et le casque du prince, fermé, orné de volets et surmonté de la couronne ducale, et sommé d'un bouquet de plumes de paon qui forme le cimier. On remarquera que, par une erreur du graveur, le casque du duc de Bourbon est tourné à gauche, comme ceux des bâtards.

Louis Ier du nom, duc de Bourbon, pair et chambrier de France, Comte de Clermont et de la Marche, etc., etc., surnommé *le Grand*, était fils de Robert de France, sixième fils de saint Louis, et de Béatrix de Bourgogne, arrière-petite-fille d'Archambault IX, Sire de Bourbon. Louis Ier naquit en 1279, et porta du vivant de son père le titre de *Louis-Monsieur*. Ce fut en sa faveur que le roi Charles IV érigea la baronnie de Bourbon en duché, le 27 décembre 1327. Le duc de Bourbon se dis-

tingua par ses exploits. En 1297, il fit ses premières armes à la bataille de Furnes, et, en 1302, commanda toute l'arrière-garde de l'armée, qu'il sauva à la bataille de Courtray. Deux ans après, il contribua à la victoire de Mons-en-Puelle.

La charge de grand-chambrier de France, qu'il remplit, était une des cinq premières charges de la couronne, et fut héréditaire dans la maison de Bourbon jusqu'à la défection du connétable de ce nom.

Louis de Bourbon mourut au mois de janvier 1341.

Il avait épousé, en 1310, Marie de Hainaut, dont il eut Pierre Ier, qui lui succéda; Jacques de Bourbon, qui fit la branche des comtes de la Marche; Jacques de Bourbon, mort en bas âge; et quatre filles.

N° 3.

LVDOVICVS · COMES · M . . . . . . DOMINVS . . . . BORBOVNENSIS · *Louis, comte de la Marche, Sire de Bourbon.* Le Comte de la Marche, portant un casque grillé, orné de volets, surmonté d'une couronne de fleurs-de-lis, sommée de deux longues cornes, entre lesquelles est placé le cimier fleurdelisé; il est revêtu d'une armure, dont les épaulières sont aux armes de Bourbon, et porte au bras gauche un écusson à ses armes, et tient de la main droite une lance; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de Bourbon; la tête du cheval est ornée d'un cimier semblable à celui du casque.

Louis, IIe du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont, de Forez, etc. etc., surnommé *le Bon*, naquit le 4 août 1337. Il était fils de Pierre Ier, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois. En 1380, après la mort de Charles V, le duc de Bourbon fut un des quatre princes du sang auxquels on confia la tutelle du jeune roi Charles VI. En 1382, il accompagna son pupille dans la guerre contre les Flamands, et contribua à la victoire de Rosebecq, en 1390. Le duc de Bourbon commanda l'armée que le roi de France accorda aux Génois contre les Maures d'Afrique. Louis de Bourbon mourut le 19 août 1410. Il avait épousé Anne, Dauphine d'Auvergne, dont il eut Jean Ier, qui lui succéda; Louis de Bourbon, mort jeune; et deux filles, Catherine et Isabelle de Bourbon.

ÉVREUX.

N° 4.

. . . . LVDOVICI FILII REGIS FRANcorvm · COMITIS EBROICENSIS · *Sceau de Louis, fils du roi des Français, comte d'Evreux.* Le comte d'Evreux, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, et portant suspendu au cou un écusson aux armes d'Evreux : semé de France au bâton componé d'argent et de gueules. Il tient de la main droite une épée attachée à son armure, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes d'Evreux.

Archives du département du Nord, à Lille.

Louis de France, comte d'Évreux, d'Étampes, et pair de France, fils puîné de Philippe-le-Hardi, roi de France, et de sa seconde femme, Marie de Brabant, naquit au mois de mai 1276. Il assista, en 1301, à la bataille de Mons-en-Puelle. Le comté d'Évreux fut érigé pour lui en pairie, en 1316. Il mourut à Paris, le 19 mai 1319, laissant de sa femme, Marguerite d'Artois, Philippe, qui lui succéda et qui fut roi de Navarre par sa femme; Charles d'Évreux, comte d'Étampes; Jeanne d'Évreux, mariée à Charles IV, roi de France; Marie d'Évreux, qui épousa Jean III, duc de Brabant; et Marguerite d'Évreux, mariée à Guillaume XII, comte d'Auvergne.

ÉTAMPES.

N° 5.

SIGILLVM · LVDOVICI · COMITIS · STAMPARVM · *Sceau de Louis, comte d'Étampes.* Le comte d'Étampes, armé de toutes pièces, portant un casque fermé, surmonté d'une couronne; pour cimier, deux longues cornes, entre lesquelles est placé un animal fantastique; il porte suspendu au cou un écusson aux armes d'Étampes : semé de France au bâton componé d'hermines et de gueules, et tient de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-Sceau : CONTRA Sigillvm LVDOVICI COMITIS STAMPARVM · *Contre-sceau de Louis, comte d'Étampes.* Un écusson aux armes d'Étampes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Louis d'Évreux IIe du nom, Comte d'Étampes, fils de Charles d'Évreux, Comte d'Étampes, et de Marie d'Espagne, succéda à son père étant encore en bas âge et fut fait chevalier par le roi Jean au sacre de ce prince, en 1356. Ce prince fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers; mais ayant payé sa rançon, il n'accompagna pas le roi en Angleterre. Louis mourut d'apoplexie à Paris, le 16 mai 1400, sans laisser de postérité de sa femme, Jeanne de Brienne, veuve de Gaucher, comte de Brienne, connétable de France.

GUYENNE.

N° 6.

DEVS · IVDICIVM · TVVM · REGI · DA ET · IVSTITIAM · TVAM · FILIO · REGIS · *Dieu, donne ton jugement au roi, et ta justice au fils du roi.* Le duc de Guyenne, revêtu d'un long manteau, portant une couronne de fleurs-de-lis ouverte, et tenant de la main droite une épée nue, et de la main gauche . . . . Il est placé sous un pavillon, brodé aux armes de France et de Guyenne; deux anges relèvent les coins du pavillon. Aux pieds du duc, un écusson écartelé de France et de gueules au lion léopardé d'or, armé et lampassé d'azur, qui est Guyenne.

Contre-Sceau : DEVS : KAROLVS : MAXIMVS : AQVITANORVM : DVX : ET : FRANCORVM · FILIVS · *Le divin Charles le plus grand des ducs d'Aquitaine, fils du roi des Français.* Dans une rosace, le duc de Guyenne, armé de toutes pièces et portant un casque à ses armes; son casque, dont la visière est levée, est sommé d'une couronne ouverte, et orné d'une grande fleur-de-lis, qui sert de cimier; il tient une épée nue de la main droite, et tient de l'autre la bride de son cheval, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Épreuve en or massif du Cabinet de France.

Charles de France, duc de Guyenne, de Berry, etc., etc., quatrième fils de Charles VII, roi de France, et de Marie d'Anjou, naquit le 28 décembre 1446. Le duché de Berry lui fut donné en pairie, en 1461, et, en 1469, le Roi lui octroya le duché de Guyenne en place de celui de Normandie. Ce fut le premier chevalier de Saint-Michel, ordre institué par son frère, le roi Louis XI. En 1464, il se joignit à la ligue du Bien Public, et fit la guerre au Roi Louis XI avec lequel il s'accorda en 1465.

Il mourut à Bordeaux, empoisonné, à ce qu'on croit, par le Roi Louis XI, le 12 mai 1472.

Charles ne fut jamais marié, et ne laissa que des enfans naturels.

PLANCHE XXIV.

SAINT-POL.

N° 1.

Sigillvm · GVIDONIS · Primogeniti · FILII · COMITIS SanCtI · PAVLI · *Sceau de Guy, fils premier né du comte de Saint-Pol.* Guy de Châtillon, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, et portant suspendu au cou un écusson aux armes de Châtillon : de gueules à trois pals de vair au chef d'or. Guy de Châtillon est monté sur un cheval galopant à droite.

Archives du département du Nord, à Lille.

Guy de Châtillon, Ier du nom, comte de Saint-Pol, fils aîné de Gaucher III, Seigneur de Châtillon, et d'Élisabeth, Comtesse de Saint-Pol, fit hommage au Roi du comté de Saint-Pol, qu'il tenait du chef de sa mère, en 1223. Il fut tué d'un coup de pierre au siége d'Avignon, au mois d'août 1226. Sa femme était Agnès de Donzy, Comtesse de Nevers, dont il eut Gaucher de Châtillon, qui ne lui succéda pas dans le comté de Saint-Pol (voir l'article suivant); et Iolande de Châtillon, qui épousa Archambault IX, Sire de Bourbon.

N° 2.

SIGILLVM · HVGONIS DE CASTELLIONE COMITIS · SANCTI · PAVLI · *Sceau de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol.* Le Comte de Saint-Pol, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé, et portant suspendu au cou un écu à ses armes; il tient de la main droite une épée nue, enchaînée à son armure, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Hugues de Châtillon, Ve du nom, Comte de Saint-Pol et de Blois, fils de Gaucher III, Seigneur de Châtillon, et d'Élisabeth, Comtesse de Saint-Pol.

Hugues succéda à Gaucher III, son père, à l'exclusion de Gaucher de Châtillon, fils de Guy, son frère aîné. Il s'appuyait, pour revendiquer le comté de Saint-Pol, sur ce que Elisabeth sa mère vivait encore lors du décès de son père, et que la coutume d'Artois, qui régissait le comté de Saint-Pol, n'admettait pas la représentation. Hugues se disposait à suivre le roi saint Louis à la Terre-Sainte, lorsqu'il mourut, le 9 avril 1248. Hugues se maria trois fois.

1° Avec N de Bar, fille de Thibaut Ier, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans. 2° Marie d'Avesnes, Comtesse de Blois, dont il eut : Jean de Châtillon, Comte de Blois; Guy de Châtillon, Comte de Saint-Pol, dont sont descendus les Comtes de Blois, Jean n'ayant pas eu d'enfans mâles; Gaucher de Châtillon, qui fit la branche des Comtes de Porcean, qui a donné le célèbre connétable de Châtillon; et Hugues de Châtillon, mort sans postérité.

La troisième femme de Hugues fut Mahaut de Guynes, qui mourut sans enfans.

N° 3.

SIGILLVM · GVIDONIS · DE SANCTO · P.... MILITIS · *Sceau de Guy de Saint-Pol, chevalier.* L'écusson des armes de Châtillon, brisé d'un lambel de cinq pendans d'azur. Cette brisure fut portée par tous les Seigneurs de la branche des Comtes de Blois, dont Guy fut la tige. Les armes pures de la famille furent retenues par Jean, Comte de Blois, frère aîné de Guy.

Ce sceau est celui dont se servait Guy de Châtillon avant de succéder à son père.

Guy de Châtillon, IIe du nom, Comte de Saint-Pol et de Blois, fils de Hugues de Châtillon et de Marie d'Avesnes, épousa, après la mort de Robert de France, Comte d'Artois, Mathilde de Brabant, veuve de ce prince, l'an 1270. Il fit le voyage d'outre-mer à la suite du roi saint Louis; et, en 1276, il fut de l'expédition du roi Philippe-le-Hardi en Arragon. Guy mourut le 12 mars 1289, laissant de Mahaut de Brabant, sa femme : Hugues de Châtillon, Comte de Blois, qui lui succéda; Guy de Châtillon, qui continua les Comtes de Saint-Pol; Jacques de Châtillon, tige des Seigneurs de Leuze; et trois filles.

N° 4.

SIGILLVM · GVIDONIS DE CASTELLIONE · COMITIS · SANCTI. PAVLI · *Sceau de Guy de Châtillon, Comte de Saint-Pol.* Le Comte de Saint-Pol, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé de face, et portant suspendu au cou un écusson à ses armes. Le comte tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Guy de Châtillon. (Voyez l'article précédent.)

N° 5.

S . . . . · DIS · COMITISSE · ATREBATENSIS · *Sceau de Mathilde, comtesse d'Artois.* Mathilde de Brabant debout, revêtue d'un long manteau, tenant de la main droite une branche de lis. A droite et à gauche le lion de Brabant.

On remarquera que Mathilde de Brabant scellait, en 1270, une charte, conjointement avec le Comte de Saint-Pol, son second mari, avec le sceau dont elle se servait lorsqu'elle était la femme du Comte d'Artois.

Mahaut ou Mathilde de Brabant. (Voir l'article précédent.)

N° 6.

SIGILLVM · HVGONIS · DE CASTELLIONE COMITIS SANCTI · PAVLI · *Sceau de Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Pol.* Le Comte de Saint-Pol, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé, portant suspendu au cou un écusson à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Hugues de Châtillon, VIe du nom, Comte de Blois, succéda au comté de Saint-Pol à Guy II, son père; mais ses frères, Guy et Jacques de Châtillon, ayant aussi des droits dans cet héritage, il céda le comté de Saint Pol au premier, et les terres de Leuze et de Condé au second.

Hugues mourut vers l'an 1303. Il avait épousé Béatrix de Flandres, dont il eut Guy de Châtillon, Comte de Blois, et Jean de Châtillon, dit de Blois, Seigneur de Châteaurenaud.

N° 7.

SIGILLVM · IOHANNIS · DE · CASTELLIONE · COMITIS · SANCTI · PAVLI · *Sceau de Jean de Châtillon, Comte de Saint-Pol.* Le Comte de Saint-Pol, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque orné d'un volet, et dont le cimier est une tête de cerf; il tient de la main gauche une épée nue, enchaînée à son armure, et porte suspendu au cou, un écu à ses armes; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et dont la tête est ornée d'une tête de cerf.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean de Châtillon, Comte de Saint-Pol, fils de Guy de Châtillon, IIIe du nom, et de Marie de Bretagne, succéda à son père au comté de Saint-Pol, en 1317. Il épousa Jeanne de Fiennes, dont il eut Guy, qui lui succéda; et Mahaut, qui succéda à Guy, mort sans enfans.

Jean de Châtillon mourut avant l'an 1344.

N° 8.

SIGILLVM · IOHANNE · DE · FIENNIS · COMITISSE · SANCTI · PAVLI · *Sceau de Jeanne de Fiennes, Comtesse de Saint-Pol.* Jeanne de Fiennes, debout, revêtue d'un long manteau, et tenant de la main gauche une palme; elle est placée sous un dais gothique, aux colonnettes duquel sont appendus deux écussons; celui de droite aux armes de Châtillon-Saint-Pol; celui de gauche à celles de Fiennes : d'argent au lion de sable.

Jeanne de Fiennes. (Voir l'article précédent.)

PLANCHE XXV.

ANCIENS DAUPHINS DE VIENNOIS.

Le pays du Dauphiné portait d'abord le nom de province Viennoise et fit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Les divers Comtés qui formaient le Dauphiné furent réunis, vers l'an 1030, dans une seule maison, dont le chef, Guigues Ier, se qualifia Comte d'Albon et de Viennois. Guigues IV, son descendant, fut surnommé Dauphin, sans doute pour avoir adopté cet emblème dans un tournois où il se distingua. Ce surnom devint plus tard le titre de son descendant. Le dauphiné étant tombé en

quenouille en 1162, passa dans la maison de Bourgogne par le mariage de Béatrix, fille de Guigues V, Dauphin, avec Hugues III, duc de Bourgogne; ce mariage produisit une deuxième race de Dauphins de Viennois, qui se fondit, en 1282, dans la maison de Latour-du-Pin, et forma la troisième race des Dauphins de Viennois, dont Humbert II fut le dernier prince.

N° 1.

SIGILLVM · IOHIS (*Johannis*) · PRIMOGENITI · HVN. . . . . . PHINI · *Sceau de Jean, fils aîné de Humbert, dauphin.* (Une partie de la légende est effacée.) Un animal fantastique ailé, portant un écu aux armes du Dauphiné, qui étaient : d'or au Dauphin vif d'azur.

Jean, Dauphin de Viennois, IIe du nom, fils de Humbert Ier, seigneur de La Tour-du-Pin, Dauphin de Viennois, et de Anne Dauphine, Comtesse d'Albon et de Viennois, porta d'abord le titre de comte de Gapençois. Il reçut, le 18 avril 1307, après la mort de son père, l'hommage des seigneurs du Dauphiné, et mourut le 5 mars 1319, laissant de sa femme Beatrix de Hongrie, Guigues VIII, qui lui succéda, et Humbert II, qui succéda à Guigues son frère.

N° 2.

SIGILLVM · IOHIS (*Johannis*) · DALPHINI · VIENENSIS · ALBONI · COMITIS · DNI (*domini*) · DE TVRRE. *Sceau de Jean, dauphin de Viennois, Comte d'Albon, Seigneur de la Tour.* Le Dauphin de Viennois, armé de toutes pièces, ayant un dauphin pour cimier, portant au bras gauche un écusson à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue levée et enchaînée à son armure. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes; le cheval porte sur la tête un dauphin semblable à celui du casque.

Jean, Dauphin de Viennois. (Voyez l'article précédent.)

N° 3.

SIGILLVM · PARVVM · HVMBERTI · VIENENSIS · *Petit sceau de Humbert, Dauphin de Viennois.* Un *quatre-feuille*, au milieu duquel est placé un écusson aux armes du dauphin de Viennois. Au-dessus de l'écusson, un chevalier portant au bras gauche un bouclier, et tenant de l'autre une épée nue, assis sur un lion. A droite et à gauche, un homme monté sur un animal fantastique. En bas, deux animaux fantastiques affrontés; entre eux, un vase.

Humbert II, Dauphin de Viennois, fils de Jean II et de Béatrix de Hongrie, succéda à son frère Guigues VIII, mort en 1333, sans laisser d'enfans. Le 16 juillet 1349, Humbert fit au roi de France cession de tous ses biens en faveur de Jean, duc de Normandie ou de l'un de ses enfans, en stipulant que le prince qui en serait investi porterait le nom de Dauphin de Viennois, et les armes du Dauphiné écartelées avec celles de France (*Voyez* page 2). Le lendemain de cette cession, Humbert prit l'habit de Saint-Dominique. A la fin de cette année 1349, Humbert se rendit à Avignon, où il reçut du pape Clément VI tous les ordres sacrés, et fut en même temps promu patriarche d'Alexandrie. En 1352, le roi le fit pourvoir de l'administration de l'archevêché de Reims, et le nomma, en 1354, évêque de Paris.

Humbert mourut à Clermont, en Auvergne, le 22 mai 1355. Il avait épousé, en 1332, Marie des Baux, qui mourut en 1347, deux ans avant qu'il entrât dans les ordres. De ce mariage, il n'eut qu'André Dauphin, mort en bas âge, d'un accident.

N° 4.

SIGILLVM · HVMBERTI · DEI · & SEDIS · APOSTOLICE · GRACIA · ALEXANDRINENSIS · PATRIARCA · DALFINI · VIENNENSIS · ANTIQVIORIS (*sic*). — *Sceau de Humbert, par la grâce de Dieu et du siége apostolique, patriarche d'Alexandrie, ancien Dauphin de Viennois.* Humbert, assis sous un grand dais gothique, revêtu des habits pontificaux, tenant de la main gauche la grande croix patriarchale et levant la main droite en faisant le geste de la bénédiction; dans la niche placée au-dessus du patriarche, la Vierge assise, tenant le Christ enfant; à droite et à gauche, un ange en adoration. Dans une niche, à gauche de la Vierge, saint Pierre, tenant les clefs et le livre des Évangiles; à droite, saint Paul, tenant le glaive. Dans une niche, à gauche du patriarche, saint Marc, premier patriarche d'Alexandrie; à droite, sainte Catherine. Au-dessus de ces deux niches, un ange. A droite et à gauche du patriarche, dans une niche, un écusson aux armes du Dauphiné, surmonté d'un ange.

COMTES DE CLERMONT, DAUPHINS D'AUVERGNE.

L'Auvergne fut d'abord gouvernée par des Comtes qui relevaient des Ducs d'Aquitaine. Ces Comtes furent amovibles jusqu'en l'année 888 qu'ils devinrent héréditaires dans la personne de Guillaume, dit *le Pieux*. Guillaume-le-Jeune ou le-Grand, son descendant, ayant été dépouillé d'une partie de son Comté d'Auvergne par Guillaume, dit *le Vieux*, son oncle, prit le titre de Comte de Clermont, et se contenta, par traité de 1167, d'une partie de la Comté d'Auvergne et des terres situées en Dauphiné, que lui apportait sa femme Marchise, Dauphine de Viennois. Leur fils, nommé Dauphin, eut pour successeur Guillaume, qui prit pour titre le nom de son père, et les terres sous sa dépendance retinrent dès lors le nom de Dauphiné d'Auvergne.

Le Dauphiné d'Auvergne passa dans la maison de Bourgogne en 1426, par le mariage de Jeanne, fille unique de Beraud III, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, avec Louis Ier de Bourbon, Duc de Montpensier.

N° 5.

SIGILL . . . . OMITIS · CLAROMONTIS · *Sceau de . . . . Comte de Clermont.* Le Comte de Clermont, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un bouclier, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval marchant à droite.

Contre-sceau : SIGILLVM · DELFINI · *Sceau de Dauphin.* Un écusson rond aux armes des Dauphins d'Auvergne : d'or au Dauphin pâmé d'azur.

Dauphin, Comte de Clermont et d'Auvergne, était fils de Guillaume-le-Grand, Comte de Clermont, et de Marchise de Viennois. Il épousa Huguette, Comtesse de Mont-Ferrand, dont il eut Guillaume, qui lui succéda.

Dauphin mourut en 1234.

N° 6.

SIGILLVM · WILLELMI · COMITIS · CLAROMONTIS · *Sceau de Guillaume, Comte de Clermont.* Le Comte de Clermont, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un bouclier, et tenant de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : Un écusson portant pour armoiries deux lions contournés passant. Nous n'avons pu découvrir pourquoi le contre-sceau du Comte de Clermont, dont les armes étaient un Dauphin, porte ici deux lions.

Guillaume, Comte de Clermont et de Mont-Ferrand, Dauphin d'Auvergne, fils de Dauphin, Comte de Clermont, et de Huguette de Montferrand, rendit hommage au roi Louis VIII, au mois de mars de l'année 1225. Guillaume eut deux femmes; 1° Isabelle de Montluçon, dont il eut : Robert, qui lui succéda, Guillaume de Clermont, prevôt de l'église de

Brioude, et deux filles; 2° Philippe, dont on ignore la maison et dont il n'eut point d'enfans.

On ne connaît pas la date précise de la mort de Guillaume, qui ne vivait plus en 1240.

N° 7.

SIGILLVM · ROBERTI · COMITIS · CLAROMONTIS & ALVERNIE · *Sceau de Robert, Comte de Clermont et d'Auvergne.* Le Comte de Clermont, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, portant suspendu au cou un écusson aux armes d'Auvergne : d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople et tenant de la main droite une épée nue levée. Il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes d'Auvergne.

Robert II, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, fils de Robert, Ier Comte de Clermont, et d'Alix de Bourgogne, fit hommage à Alphonse de France, Comte de Poitiers en 1262, et mourut le 21 mars 1281.

Il laissa, de Mathilde d'Auvergne sa femme, Robert III, qui lui succéda; Guillaume, Dauphin d'Auvergne, et Mahaut, Dauphine d'Auvergne.

N° 8.

SIGILLVM · IEHA . . . . MONTI . . . . *Sceau de Jeanne, Comtesse de Clermont.* . . . . (La légende est presque entièrement effacée.) — La Comtesse de Clermont, revêtue d'un long manteau, debout sous un dais gothique. A droite, dans une niche, un homme tenant un écusson aux armes de La Marche : semé de France à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent; à gauche, un homme tenant un écusson aux armes d'Auvergne.

Jeanne de Clermont, Dame de Saint-Just, fille de Jean de Clermont, Comte de Charolais, et de Jeanne Dame d'Argies, était arrière-petite-fille de saint Louis. Elle épousa Jean Ier, Comte d'Auvergne, dont elle eut Jean, qui succéda à son père, et deux filles, Jeanne, mariée à Beraud, Dauphin d'Auvergne, et Marie qui épousa Louis, Vicomte de Turenne.

PLANCHE XXVI.

BOULOGNE.

Le Comté de Boulogne fut formé vers 880 d'un démembrement du Comté de Ponthieu, en faveur de Hennequin, gendre de Helgaud Ier, Comte de Ponthieu, et resta dans sa descendance jusqu'en l'an 1125, qu'il passa dans la maison de Blois, par le mariage d'Étienne, fils du Comte de Blois, avec Mahaut, fille unique d'Eustache III, Comte de Boulogne. Étienne, devenu Roi d'Angleterre, céda le Comté de Boulogne à son frère Eustache, et celui-ci n'ayant point eu d'enfans, ainsi que son frère Guillaume qui lui succéda, le Comté de Boulogne revint à Marie, leur sœur, qui épousa Mathieu d'Alsace, fils du Comte de Flandres. Ide, fille unique de ces derniers, porta le Comté dans la maison de Dammartin, par son mariage avec Renaud de Dammartin. Mahaut, leur héritière, ayant épousé Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste, Roi de France, le Comté passa dans la maison de France, mais Philippe de France n'ayant pas eu d'enfans, il échut, après de longues dissensions entre les différens collatéraux, à Bertrand V, comte d'Auvergne, dont le fils, Bertrand VI, le céda à Louis XI, en échange du Comté, depuis Duché de Lauraguais.

N° 1.

SIGIL . . . . GINALDI · COMITIS · BOLONIE · *Sceau de Renaud, Comte de Boulogne.* Renaud de Dammartin, armé de toutes pièces, portant suspendu au cou un bouclier aux armes de Dammartin : fascé d'argent et d'azur de six pièces. Il tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à gauche.

Renaud de Dammartin, Comte de Boulogne, fils d'Alberic II, Comte de Dammartin, épousa Marie de Châtillon, qu'il répudia vers l'an 1190, pour épouser Ide, Comtesse de Boulogne. En 1214, Renaud s'étant joint à l'empereur Othon, contre Philippe-Auguste, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Bouvines, après y avoir fait des prodiges de valeur et renversé Philippe-Auguste de son cheval. Envoyé à Péronne, pour y garder prison, il y mourut en 1227, laissant de son mariage avec Ide de Boulogne, Mahaut, qui épousa Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste.

N° 2.

SECRETVM · REGINALDI · COMI . . . . LONIE · *Secret de Renaud, Comte de Boulogne.* Un écusson aux armes de Renaud de Dammartin.

N° 3.

SIGILLVM · IDE · COMITISSE · BOLONIE · *Sceau de Ide, Comtesse de Boulogne.* Ide de Boulogne, debout, revêtue d'une longue robe, et portant sur la tête un voile qui pend jusqu'à terre; elle a la main droite appuyée sur la hanche, et porte sur la main gauche un faucon.

Contre-sceau : Deux écussons, l'un aux armes de Boulogne : d'or à trois tourteaux de gueules; l'autre à celles de Dammartin. Ce contre-sceau, comme le sceau principal, est en forme de vessie de poisson.

Ide de Flandres, Comtesse de Boulogne, fille de Mathieu d'Alsace et de Marie de Blois, dite de Boulogne, succéda dans le Comté de Boulogne à son père, en 1173, sous la garde noble de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, son oncle. Celui-ci lui fit épouser Gérard, Comte de Gueldres, qui mourut en 1183. Elle eut encore deux autres maris, Berthold, Duc de Zeringhen, mort en 1186; et Renaud, Comte de Dammartin (voir le n° 1). Après que son mari eut été fait prisonnier à Bouvines, la Comtesse Ide se retira en Flandres et y mourut en 1216.

N° 4.

SIGILLVM · PHILIPPI · FILII · REGIS · PHIL . . . . . . *Sceau de Philippe, fils du roi Philippe* . . . . Philippe de France, armé de toutes pièces, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : semé de France au lambel de gueules de trois pièces; le Prince tient de la main droite une épée nue; et est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : Une grande fleur-de-lis et les initiales du nom du prince : PH.

Philippe Hurepel ou *Rudepeau, Comte de Boulogne*, fils du roi Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, naquit en 1200, et porta d'abord le titre de Comte de Mortain. Il ne prit celui de Comte de Boulogne qu'en 1216, après son mariage avec Mahaut, fille de la Comtesse Ide. En 1226, il assista au sacre du roi Louis IX, son neveu, et y porta l'épée royale. Philippe fut tué en 1234, dans un tournoi donné à Corbie, ne laissant de son mariage qu'une fille nommée Jeanne, qui épousa Gaucher de Châtillon.

PONTHIEU.

Dès le septième siècle Walbert était Comte de Ponthieu par hérédité, ainsi qu'il résulte de la chronique de saint Bertin. Depuis Walbert jusqu'à l'an 780, la suite des Comtes de Ponthieu est incertaine; à cette époque, Angilbert, gendre de Charlema-

gne, fut fait par ce Prince Duc ou Gouverneur du Ponthieu. Ce Comté passa dans la maison d'Alençon vers l'an 1100, par le mariage d'Agnès, fille de Guy Ier, Comte de Ponthieu, avec Robert II, Comte d'Alençon, et, en 1221, dans celle de Dammartin, par celui de Marie, fille de Guillaume III, avec Simon de Dammartin. De l'année 1279 à l'année 1435, qu'il fut réuni à la couronne, le Ponthieu appartint en propre à la maison royale d'Angleterre par suite du mariage d'Éléonore, héritière de ce Comté, avec Édouard Ier, Roi d'Angleterre.

N° 5.

SIGILLVM SIMONIS COMITIS PONTIVI. *Sceau de Simon, Comte de Ponthieu.* Le Comte de Ponthieu, armé de toutes pièces, portant un casque, dont le cimier est formé par deux cornes, ornées de petites banderoles; il porte suspendu au cou un bouclier aux armes de Dammartin, et tient de la main droite une épée nue; le Comte est monté sur un cheval galopant à droite.

Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, fils puîné d'Albéric II, Comte de Dammartin, fut Comte de Ponthieu par son mariage avec Marie, fille unique et héritière de Guillaume III, comte de Ponthieu. Simon ayant pris parti avec le Comte de Flandres, contre le Roi Philippe-Auguste, fut contraint de se réfugier en Angleterre. Sa femme, pour sauver de la confiscation une partie de ses états, abandonna l'autre à la couronne. Elle implora de Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste; le pardon de son mari, mais ce prince fut inexorable, et le Comte de Ponthieu ne put revenir en France qu'en 1230, époque à laquelle sa femme obtint enfin sa grâce du roi saint Louis.

Simon mourut le 21 septembre 1241, laissant de sa femme Jeanne, qui lui succéda, et épousa Ferdinand III, dit le Saint, roi de Castille; Philippette et Marie.

N° 6.

SIGILLVM MARIE COMITISSE PONTIVI. *Sceau de Marie, Comtesse de Ponthieu.* La Comtesse de Ponthieu, revêtue d'un long manteau fourré de vair, tenant de la main droite une fleur-de-lis; dans le champ, à droite et à gauche, une étoile.

Marie, Comtesse de Ponthieu. (Voyez l'article précédent.)

LIMOGES.

Girard ou Gerard, Vicomte de Limoges en 963, est le premier qui tint cette Vicomté sous la mouvance du Comte de Poitiers. En 1263, la Vicomté de Limoges passa dans la maison de Bretagne par mariage, et, en 1481, dans celle d'Albret par le mariage de Françoise de Blois, fille aînée de Guillaume de Blois, dit *de Bretagne*, dernier Vicomte de Limoges avec Alain Sire d'Albret, grand-père de Henri, roi de Navarre.

N° 7.

SIGILLVM · MARGVIRITE · (*sic*) FILIE · DVCIS · BVRGŌDIE · VICECOMITISSE LEMOVICENSIS · *Sceau de Marguerite, fille du Duc de Bourgogne, Vicomtesse de Limoges.* Marguerite de Bourgogne, revêtue d'un long manteau fourré de vair; elle porte un faucon sur la main droite. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Bourgogne-Ancien; à gauche, un écusson aux armes de Limoges : d'hermines à la bordure de gueules.
Cab. de M. Depaulis.

Marguerite de Bourgogne, Vicomtesse de Limoges, fille de Hugues IV, Duc de Bourgogne, et de Yolande de Dreux, épousa d'abord Guillaume, seigneur de Mont-Saint-Jean, après la mort duquel elle se remaria à Guy, dit le Preux, Vicomte de Limoges. Elle n'eut de ce mariage qu'une fille, Marie, qui lui succéda avec son époux Arthur II, duc de Bretagne. On ignore la date de la mort de Marguerite de Bourgogne, qui vivait encore en 1275. Guy, son mari, était mort le 13 août 1263.

PLANCHE XXVII.

FLANDRES. (Supplément.)

N° 1.

SIGILLVM PHILIPPI COMITIS FLANDRIE. *Sceau de Philippe, Comte de Flandres.* Le Comte de Flandres, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque pointu, muni d'une pièce de *nez* ou *nasal*, portant une cotte de mailles et un bouclier à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite. Sous le cheval, une fleur, sur laquelle est posé un oiseau.
Archives du département du Nord, à Lille.

Philippe d'Alsace, Comte de Flandres et de Vermandois, pair de France, assista en cette qualité au sacre du roi Philippe-Auguste, son filleul, en 1179, et y porta l'épée royale. Il était fils de Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, et de Sibille d'Anjou. Il succéda à son père, en 1168, à l'âge de 25 ans. En 1177, le Comte Philippe partit pour la Terre-Sainte, dont il revint en 1178. En 1180, il fut nommé régent du royaume, par le testament du roi Louis VII. S'étant croisé de nouveau en 1188, il mourut de la peste au siége d'Acre, le 1er juin 1191.

Philippe d'Alsace n'eut pas d'enfans de ses deux femmes. Isabelle ou Élisabeth, Comtesse de Vermandois, morte en 1182, et Mahaud de Portugal, nommée aussi Thérèse.

N° 2.

ELIZABETH COMITISSA FLANDRIE. *Élisabeth, Comtesse de Flandres.* Élisabeth de Vermandois, debout, tenant un faucon sur le poing gauche; elle porte une robe dont les manches traînent jusqu'à terre; dans le champ à gauche, un lis; ce lis est placé ici parce qu'Élisabeth était de la Maison Royale.
Archives du département du Nord, à Lille.

Élisabeth, Comtesse de Flandres. (Voyez l'article précédent.)

N° 3.

SIGILLVM THOM . . . . ANDRIE · ET · HANOIE · *Sceau de Thomas, Comte de Flandres et de Hainaut.* Thomas de Savoie, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un écu aux armes de Flandres, et tenant de la main droite une épée nue levée; le prince est monté sur un cheval galopant à droite.
Archives du département du Nord, à Lille.

Thomas de Savoie, Comte de Flandres, fils de Thomas III, Comte de Savoie, et de Marguerite de Faucigny, épousa Jeanne, Comtesse de Flandres, veuve de Ferdinand, prince de Portugal, et renouvela, en 1237, au roi saint Louis, l'hommage de son prédécesseur.

La Comtesse Jeanne étant morte le 5 décembre 1244, Thomas, qui n'en avait point eu d'enfans, se retira en Savoie, avec une rente qui lui avait été assignée par sa femme. La Comtesse Marguerite, sœur et héritière de Jeanne, racheta cette rente en 1259. Le Comte Thomas se remaria à Béatrix de Fiesque, et mourut en 1259.

N° 4.

SIGILLVM · BALDVINI · DE AVESNIS . . . . MINI · DE

BELLOMONTE · *Sceau de Baudouin d'Avesnes, Sire de Beaumont.* Baudouin d'Avesnes, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un bouclier à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Baudouin d'Avesnes, Seigneur de Beaumont, était fils de Marguerite, Comtesse de Flandres, et de Bouchard d'Avesnes, son premier mari.

Baudouin d'Avesnes épousa Félicité de Coucy, fille de Thomas de Coucy, IIe du nom, seigneur de Vervins, et de Mahaut de Rethel, dont il eut Jean d'Avesnes, seigneur de Beaumont, et Béatrix d'Avesnes, femme d'Henri, comte de Luxembourg, et mère de l'empereur Henri VII.

Baudouin mourut en 1289; sa femme lui survécut jusqu'en 1307.

N° 5.

SIGILLVM · FELICITATIS · VXORIS DNI (*domini*) BALDVINI DE AVESNIS · *Sceau de Félicité, femme de Monseigneur Baudouin d'Avesnes.* Félicité de Coucy, debout, revêtue d'un long manteau fourré de vair, tenant une rose de la main droite. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Coucy : fascé de gueules et de vair de six pièces. Cet écusson est chargé d'une bande, brisure de la branche de Coucy-Vervins. A gauche, un écusson aux armes d'Avesnes : bandé d'or et de gueules de six pièces.

Archives du département du Nord, à Lille.

Félicité de Coucy. (Voir l'article précédent.)

N° 6.

SIGILL. . . . . ICIS · COMITISSE FLANDRENSIS. *Sceau de Béatrix, Comtesse de Flandres.* Béatrix de Brabant, debout, revêtue d'un long manteau, tenant de la main droite une fleur-de-lis. Dans le champ, à droite et à gauche, une fleur-de-lis.

Archives du département du Nord, à Lille.

Béatrix de Brabant, Comtesse de Flandres, fille de Henri II, Duc de Brabant, et de Marie de Souabe, avait épousé en premières noces Henri landgrave de Thuringe. Devenue veuve, elle se remaria à Guillaume de Dampierre, Comte de Flandres, fils de la Comtesse Marguerite et de son second mari Guillaume de Dampierre.

Ayant perdu, en 1251, le Comte, son mari, dont elle n'avait pas eu d'enfans, elle fit bâtir un monastère pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, et y fixa sa résidence jusqu'à la fin de ses jours.

N° 7.

SIGILLVM ELISABETH COMITISSE NAMVRCENSIS. *Sceau d'Élisabeth, Comtesse de Namur.* Elisabeth de Luxembourg, debout, revêtue d'un manteau fourré de vair et tenant une fleur-de-lis de la main droite. A droite, un écusson aux armes de Luxembourg-Ligny : burelé d'argent et d'azur, au lion de sable; à gauche un écusson à celles de Namur.

Archives du département du Nord, à Lille.

Isabelle ou Élisabeth de Luxembourg, fille de Henri, Comte de Luxembourg, et de Marguerite de Bar, épousa en 1265, Guy de Dampierre, Comte de Flandres, dont elle eut un grand nombre d'enfans, entre autres, Jean de Flandres, Marquis de Namur (*Voyez* le n° suivant), et Guy de Flandres, Comte de Zélande. (*Voyez* le n° 9.)

Isabelle mourut en 1298, et fut inhumée à Pettinghen, dans le couvent de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé.

N° 8.

SIGILLVM · IOHANIS FILII · GVIDONIS · COITIS · FLANDRIE · MARCHIONIS · NAMVRCENSIS. *Sceau de Jean, fils de Guy Comte de Flandres, Marquis de Namur.* Jean de Flandres, revêtu d'une tunique, la tête nue, monté sur un cheval marchant à gauche, tenant les rênes de la main gauche et un faucon sur le poing.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean de Flandres, Ier du nom, Marquis de Namur, seigneur de l'Ecluse, était fils de Guy de Dampierre, Comte de Flandres, et de sa seconde femme Isabelle de Luxembourg. Le 11 juillet 1302, il gagna la bataille de Courtray, sur les troupes du Roi, commandées par le comte d'Artois, et en 1304 fut défait à la bataille de Mons-en-Puelle.

Sa première femme, Marguerite de Clermont, mourut sans postérité; il eut de sa seconde femme, Marie d'Artois, Jean II, qui lui succéda; Guy de Namur, qui succéda à son frère, mort sans postérité, et neuf autres enfans.

N° 9.

SIGILLVM G · VIDONIS · FILII · COMITIS · FLANDRIE. *Sceau de Guy, fils du Comte de Flandres.* (Le commencement de la légende est effacé.) — Guy de Flandres, la tête nue, revêtu d'une longue tunique, tenant un faucon sur le poing gauche; il est monté sur un cheval marchant à gauche.

Archives du département du Nord, à Lille.

Guy de Flandre, Comte de Zélande, fils de Guy de Dampierre, et d'Isabelle de Luxembourg, mourut en 1310, sans avoir été marié.

PLANCHE XXVIII.

N° 1.

SIGILLVM · ROBERTI · COMITIS · FLANDRIE · *Sceau de Robert, Comte de Flandres.* Le Comte de Flandres, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, orné de volets, et dont le cimier est un animal fantastique; il porte au bras gauche un écu aux armes de Flandres, et tient de la main droite une épée nue levée, enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et qui porte sur la tête l'animal qui sert de cimier.

Archives du département du Nord, à Lille.

Robert III, Comte de Flandres. Ce prince ayant été d'abord Comte de Nevers, nous avons donné sa biographie, planche XII, n° 2.

N° 2.

SIGILLVM · YOLANDIS · COMITISSE · NIVERNENSIS · *Sceau de Yolande, Comtesse de Nevers.* Sous un arceau gothique, Yolande de Bourgogne, revêtue d'un long manteau, tenant de la main gauche une rose. Dans le champ, à droite et à gauche, trois fleur-de-lis placées verticalement.

Archives du département du Nord, à Lille.

Yolande de Bourgogne, Comtesse de Flandres, femme de Robert III, comte de Flandre. (Voir pl. XII, n° 2.)

N° 2 *bis*.

SECRETVM · ROBERTI · DE · FLANDRIA · DNI · DE · CASS · · O · MILITIS. *Secret de Robert de Flandres, seigneur de Cassel, chevalier.* Robert de Flandres, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, orné d'un cimier en forme d'éventail et d'un volet, portant au bras gauche un bouclier aux armes de Flandres, brisé d'un lambel et tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure; le prince est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et portant sur la tête un ornement semblable au cimier du cavalier.

Robert de Flandres, Seigneur de Cassel, Dunkerque, etc. Fils puîné de Robert III, Comte de Flandres, et de Yolande de Bourgogne, renonça, par acte solennel du mois de juillet 1320, au comté de Flandres, en faveur des enfans de son frère. Regrettant par la suite d'avoir fait cette renonciation, il employa tous les moyens pour perdre son frère aîné dans l'esprit de son père Robert III. Le roi Philippe V étant mort, le Comte Robert l'envoya de préférence à son frère, pour assister à sa place, en qualité de pair de France, au sacre du roi Charles IV, en 1321.

Son père et son frère aîné étant morts, il prétendit succéder au Comté de Flandres, à l'exclusion de ses neveux, s'appuyant sur la coutume de Flandres, et il en appela à la Cour des Pairs de France, qui le déboutèrent de sa demande par arrêt du 29 janvier 1322, attendu son acquiescement au partage fait par son père et la validité de sa renonciation. Par la suite il se réconcilia avec son neveu Louis II, dit de Crécy, Comte de Flandres, et le servit à la bataille de Mont-Cassel, en 1328.

Retiré à Warneton, il y mourut le 26 mai 1331.

Robert avait épousé Jeanne, fille d'Arthur, Duc de Bretagne, dont il eut quatre filles et un fils mort jeune.

N° 3.

SIGILLVM · IOHANNE · DE FLANDRIA . . . . DANI · DNI (*domini*) COVCIACY · *Sceau de Jeanne de Flandres (femme d'Enguerrand), Sire de Coucy.* Sous un dais gothique, Jeanne de Flandres debout, revêtue d'un long manteau et tenant de la main droite une branche d'arbre. A droite et à gauche un oiseau fantastique, soutenant du bec un écusson; celui de droite, aux armes de Flandres; celui de gauche, à celles de Coucy.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jeanne de Flandres, fille de Robert de Flandres, Seigneur de Cassel, et de Jeanne de Bretagne, épousa, en 1288, Enguerrand IV, sire de Coucy et de Marle. Restée veuve et sans enfans, en 1310, elle se retira au monastère du Sauvoir, près de Laon, y prit l'habit de Citeaux, et mourut abbesse de cette communauté le 15 octobre 1333.

LUXEMBOURG.

Nous donnons, pour compléter et terminer notre série des Grands-Feudataires, quelques sceaux remarquables sous le rapport de l'art, des souverains des duchés de Luxembourg, Gueldres et Juliers. Ces différens États ne relevaient pas immédiatement de la couronne de France; mais, leurs fréquentes alliances avec les Feudataires de cette couronne, les hommages qu'ils lui firent pour des seigneuries situées en France, justifient suffisamment la place que nous leur avons donnée dans la série des fiefs français.

Nous publions en même temps plusieurs sceaux très intéressans des Comtes de Flandres que nous nous sommes procurés depuis la publication des sceaux de cette Comté-Pairie.

N° 4.

. . HENRICI · COMITIS · LVCEBVRGENSIS · RVPENSIS · MARCHIONIS · ARLONI · *Sceau de Henri, Comte de Luxembourg, (et) de la Roche, Marquis d'Arlon.* Le Comte, armé de toutes pièces, portant au bras gauche un bouclier, aux armes de Luxembourg-Ligny, et tenant de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Henri III dit le Grand, fils de Waleran, duc de Limbourg, et d'Hermansette de Luxembourg, succéda à son père, dans les Comtés de Luxembourg et de la Roche, en 1226, sous la tutelle de sa mère. Il fit long-temps la guerre à Guy, Comte de Flandres, pour le Comté de Namur, qui resta définitivement à ce dernier, par son mariage avec la fille de Henri. En 1271, Henri partit pour le voyage de la Terre-Sainte; il n'en revint qu'en 1274, et mourut au retour.

Il avait eu de Marguerite, fille de Henri II, Comte de Bar, morte en 1275, Henri, qui lui succéda; Waleran, Sire de Ligny (*Voyez n° 6*); Philippine, femme de Jean d'Avesne, Comte de Hainaut, Isabelle, femme de Guy, Comte de Flandres, et quatre autres filles religieuses.

N° 5.

SIGILLVM · MARGARETE · COMITISSE · LVCELBVRGENSIS · MARCHIONISSE · ARLON · *Sceau de Marguerite, comtesse de Luxembourg, Marquise d'Arlon.* La Comtesse de Luxembourg, revêtue d'un long manteau et tenant de la main droite un sceptre terminé par une grande fleur-de-lis.

Marguerite, Comtesse de Luxembourg. (Voyez l'article précédent.)

N° 6.

SIGILLVM · WALLERAMI . DE · L . . . . MINI · DE · LINEYO · MILITIS · *Sceau de Wallerand de Luxembourg, Sire de Ligny, chevalier.* Le sire de Ligny, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque dont le cimier est un dragon issant, portant au bras gauche un écusson aux armes de Luxembourg-Ligny, et tenant de la main droite une épée nue levée, enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont la tête porte un ornement en forme d'éventail, et dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Waleran de Luxembourg, Ier du nom, seigneur de Ligny et de Roucy, était fils de Henri III, Comte de Luxembourg, et de Marguerite de Bar. Il fut tué en 1288, à la bataille de Woringen. Waleran est le chef de la branche de Luxembourg établie en France. C'est en faveur de Sébastien de Luxembourg, son descendant direct, que fut érigé la duché-pairie de Penthièvre, en 1569.

Waleran de Luxembourg eut, de Jeanne de Beauvoir, sa femme, Henri de Luxembourg, mort en 1304, sans postérité. Waleran IIe du nom, qui continua la branche française, et Philippe, mort aussi sans enfans.

N° 7.

SIGILLVM · BEATRICIS · COMITIS · RVPENSIS · *Sceau de Béatrix, Comtesse de la Roche.* Sous un dais gothique, Béatrix d'Avesnes, revêtue d'un long manteau fourré de vair. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes d'Avesnes; dans le champ, à gauche, un écusson aux armes de Luxembourg-Ligny.

Collection de M. Depaulis.

Béatrix d'Avesnes-Beaumont, fille de Baudouin-d'Avesnes, et de Félicité de Coucy, épousa Henri IV, Comte de Luxembourg, dont elle eut Henri, Comte de Luxembourg et empereur sous le nom de Henri VII; Waleran, tué au siége de Bresse, en 1311; Baudouin archevêque de Trèves, et trois filles religieuses.

N° 8.

. . . BEATRICIS · CO . . . . TISSE · RVPENSIS · *Sceau de Béatrix, Comtesse de la Roche.* Sous un arceau gothique Béatrix d'Avesnes, revêtue d'un long manteau fourré de vair. Dans le champ à droite, un écusson aux armes d'Avesnes; dans le champ à gauche, un écusson aux armes de Luxembourg-Ligny.

Archives du département du Nord, à Lille.

Voir l'article précédent.

N° 9.

SIGILLVM · HENRICI · COMITIS · LVCENBVRG . . . . . . *Sceau de Henri, Comte de Luxembourg.* Le Comte de Luxembourg, revêtu d'une tunique, tenant un faucon sur le poing droit. Dans le champ à droite, un écusson aux armes d'Avesnes; dans le champ à gauche, un écusson aux armes de Luxembourg-Ligny.

Archives du département du Nord, à Lille.

Henri V, Comte de Luxembourg, succéda, en bas âge (1288), à Henri IV, son père, sous la tutelle de sa mère Béatrix d'Avesnes-Beaumont. En 1308, il fut élu roi des Romains, et empereur le 29 juin 1312, sous le nom de Henri VII; il mourut le 24 août 1313.

Henri avait épousé, en 1292, Marguerite, fille de Jean Ier, duc de Brabant, dont il eut Jean, roi de Bohême, Béatrix, femme de Charles, roi de Hongrie, et Marie, qui épousa Charles-le-Bel, roi de France.

PLANCHE XXIX.

HAINAUT.

Rainier, dont on ignore l'origine, fut le premier Comte de Hainaut, vers l'an 875. Ce Comté entra depuis dans la maison de Flandres et ensuite dans la maison de Bourgogne.

N° 1.

SIGILLVM IOANIS · DE · AVES . . . . . . COMITIS · HAYNONIE. *Sceau de Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut.* Le Comte de Hainaut, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé, portant au bras gauche un écusson aux armes de Flandres et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de Flandres; sur la tête du cheval, un aigle.
Archives du département du Nord, à Lille.

Jean d'Avesnes, IIe du nom, fils de Jean d'Avesnes et d'Alix de Hollande, succéda, en 1280, à son aïeule Marguerite II, Comtesse de Flandres, dans le Comté de Hainaut, dont son père avait été déclaré héritier par arrêt des Pairs de France de l'année 1246, mais dont il n'entra point en jouissance, étant mort avant la Comtesse Marguerite sa mère. En 1300, il hérita le Comté de Hollande, du Comte Jean Ier, son cousin, et mourut le 22 août 1304.

Il avait épousé, en 1270, Philippe de Luxembourg, dont il eut dix enfans, entre autres, Jean, Comte d'Ostrevant, surnommé *Sans-Merci*, tué à la bataille de Courtray, en 1302; Guillaume, qui lui succéda, et Jean de Hainaut, Seigneur de Beaumont.

N° 2.

SIGILLVM · GVILLELMI · DEI · GRAtia · COMITIS · HAYNNonie · HOLLANDIE · AC · DNI (*Domini*) FRIZIE. *Sceau de Guillaume, par la grâce de Dieu, Comte de Hainaut, de Hollande et Seigneur de Frise.* Le Comte de Hainaut, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé, et portant au bras gauche un écu aux armes de Hainaut-Moderne : écartelé de Flandres, et d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, qui est Hollande. Le Comte, monté sur un cheval galopant à droite, et dont la tête est ornée d'un aigle semblable au cimier du casque, tient de la main droite une épée nue enchaînée à son armure.
Archives du département du Nord, à Lille.

Guillaume Ier, Comte de Hainaut, succéda, en 1304, à Jean II, d'Avesnes, son père. Il épousa Jeanne de Valois, sœur du roi Philippe VI, dont il eut Guillaume qui lui succéda, Marguerite de Hainaut, qui succéda à son frère Guillaume, mort sans enfans en 1345, et trois autres filles. Guillaume Ier mourut le 7 juin 1337.

N° 3.

SIGILLVM · IOHIS D . . . . · FILII · COMITIS · HANONIE · AC · HOLLANDIE. *Sceau de Jean . . . . . fils du Comte de Hainaut et de Hollande.* (La légende est à demi effacée.) — Jean de Hainaut, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé, dont le cimier est un animal accroupi, portant au bras gauche un écusson aux armes de Hainaut-Moderne, et tenant de la main droite une épée nue enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Jean de Hainaut, Sire de Beaumont, troisième fils de Jean II, Comte de Hainaut, porta le titre de Comte de Soissons du chef de sa femme Marguerite, fille et héritière de Hugues, Comte de Soissons. Il mourut le 11 mars 1336, laissant de sa femme : Jeanne de Hainaut, Comtesse de Soissons, Dame de Beaumont, mariée, 1° à Louis de Chatillon, Ier du nom, Comte de Blois; 2° à Guillaume, Ier du nom, Comte de Namur.

LOTHIER ET BRABANT.

Voyez page 32, 1re colonne, l'observation relative aux sceaux qui ne relèvent pas directement de la France, et auxquels néanmoins nous avons donné place dans notre Collection.

N° 4.

SIGILLVM · HENRici · DVCIS · LO . . . . . . ET · BRABA . . . *Sceau de Henri, Duc de Lothier et de Brabant.* (La légende est à demi effacée.) — Le Duc de Lothier, la tête nue, revêtu d'une robe longue, tenant de la main droite la bride de son cheval, qui marche à gauche, et portant sur le poing gauche un faucon. Dans le champ, à gauche, un oiseau; sous le cheval, deux chiens.
Archives du département du Nord, à Lille.

Henri III, Duc de Lothier et de Brabant, fils de Henri II, Duc de Lothier, et de Marie de Souabe, mourut le 28 février 1261. Il avait épousé Alix, fille aînée de Hugues IV, Duc de Bourgogne. Il eut de cette princesse Henri, qui embrassa les ordres religieux; Jean, qui lui succéda; Godefroy, tué à la bataille d'Arschot, et Marie de Brabant, seconde femme de Philippe III, Roi de France.

N° 5.

SIGILLVM · IOHANNIS · DVCIS · LOTHARINGIE · ET BRABANCIE. *Sceau de Jean, Duc de Lothier et de Brabant.* Le Duc de Lothier, la tête nue, revêtu d'une robe longue, tenant d'une main la bride de son cheval, qui marche à gauche, et portant sur le poing gauche un faucon. Dans le champ, à droite, un lion; à gauche, un oiseau; sous le cheval, un chien.

Jean Ier, Duc de Lothier et de Brabant, fils de Henri III et d'Alix de Bourgogne, succéda à son père l'an 1261, au préjudice de Henri, son frère aîné, que les intrigues de leur mère forçèrent d'embrasser l'état ecclésiastique. Il fut fait chevalier par le roi Philippe III en 1275.

Ce prince, dont la sœur Marie avait épousé Philippe-le-Hardi, vint à la cour de France et prit part aux intrigues par suites desquelles Pierre de La Brosse, favori du roi, fut disgracié et pendu.

Le 2 mai 1294, le Duc Jean fut grièvement blessé en joûtant dans un tournoi contre Pierre de Baufremont, et mourut le lendemain.

Ce prince avait épousé, en 1269, Marguerite de France, fille puînée du Roi saint Louis. Cette princesse étant morte en couches en 1271, Jean se remaria à Marguerite de Flandres, dont il eut Godefroy, mort avant lui; Jean, qui lui succéda; Marguerite, mariée à Henri III, Comte de Luxembourg, et Marie, qui épousa Amé IV, Comte de Savoie.

N° 6.

SIGILLVM · IOHANNIS · DVCIS · LOTHARINGIE · BRABANCIE. *Sceau de Jean, Duc de Lothier et de Brabant.* Le Duc de Lothier, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et fermé orné de volets, dont le cimier est formé par deux longues cornes entre lesquelles est placé un animal fantastique; ce

prince porte suspendu au cou un écu aux armes de Brabant : de sable au lion d'or ; et tient de la main droite un pennon aussi aux armes de Brabant ; le Duc est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean II, Duc de Lothier et de Brabant, fils de Jean Ier et de Marguerite de Flandres, sa deuxième femme, épousa, en 1294, Marguerite, fille puînée d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Il succéda à son père dans les Duchés de Lothier et de Brabant, l'année même de son mariage.

Jean II mourut le 27 octobre 1312, ne laissant de sa femme qu'un fils, nommé Henri, qui lui succéda.

N° 7.

SIGILLVM · IOHIS (*iohannis*) DEI · GRACIA · DVCIS LOTHA . . . . NT · ET LIMBVRGENSIS. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, Duc de Lothier et de Limbourg.* Le Duc de Lothier, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque semblable à celui du sceau précédent, portant au bras gauche un écusson aux armes de Hainaut-Moderne, et tenant de la main droite un pennon aussi aux armes de Hainaut; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : SIGILLVM · IOHIS · DVCIS · BRABANTIE · ET · MARCHIONIS IMPERII. *Sceau de Jean, Duc de Brabant et Marquis de l'Empire.* Le Duc représenté comme sur le sceau.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean III, dit le Triomphant, *Duc de Lothier et de Brabant*, était fils de Henri IIe du nom, et de Marguerite d'Angleterre. Il succéda à son père en 1312, à l'âge de treize ans, et mourut le 5 décembre 1355. Il avait épousé Marie d'Évreux, fille de Louis de France, Comte d'Évreux, dont il eut trois fils morts sans laisser d'enfans, Jeanne qui lui succéda, et deux autres filles. Ce prince laissa en outre dix-sept enfans naturels.

PLANCHE XXX.

GUELDRES.

Voyez l'observation de la page 32.

N° 1.

SIGILLVM · OTHONIS · COMITIS . . . . *Sceau d'Othon, Comte (de Gueldres).* Le Comte de Gueldres, armé de toutes pièces, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : d'azur au lion d'or, couronné de gueules ; il tient de la main droite une lance ornée d'une bannière à ses armes et est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau (Cette légende fait suite à celle du sceau) : ET ZVTPHANIENCIS. *Et de Zutphen.* Le Comte de Gueldres, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes et tenant de la main droite une épée nue levée. Il est monté sur un cheval galopant à droite.

Archives du département du Nord, à Lille.

Othon III, surnommé le Boiteux, *Comte de Gueldres*, fils de Gérard IV, Comte de Gueldres, et de Marguerite de Brabant, succéda, en 1229, au Comte son père. Il épousa, 1° Marguerite, fille de Thierry V, Comte de Clèves ; 2° Philippotte de Dammartin, déjà veuve de Raoul II, Comte d'Eu, et de Raoul II, sire de Coucy. Il eut de sa première femme Marguerite qui épousa Enguerrand IV, Sire de Coucy ; et de la seconde Renaud qui lui succéda, et quatre autres filles. Othon mourut le 10 janvier 1271.

N° 2.

SIGILLVM REYNALDI · COMITIS GELRENSIS. *Sceau de Renaud, Comte de Gueldres.* Le Comte de Gueldres, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque orné d'un cimier en forme de fleur; il porte suspendu au cou un bouclier aux armes de Gueldres, et tient de la main droite un pennon à ses armes ; il est monté sur un cheval galopant à gauche, dont la tête porte un cimier semblable à celui du casque et dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Renaud Ier, dit le Belliqueux, *Comte de Gueldres*, succéda, en 1271, à Othon III, son père. Il épousa Ermengarde de Limbourg, dont il n'eut point d'enfans, et Marguerite, fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres, dont il eut Renaud qui lui succéda, et trois filles. En 1318, son fils se mit à la tête de ses sujets révoltés, et étant parvenu à s'emparer de sa personne, il le retint dans une prison où il mourut le 9 octobre 1326.

N° 3.

SIGILLVM · MARGHARETE · FILIE · COMITIS FLANDRENSIS · COMITISSE GHELRĒSIS. *Sceau de Marguerite, fille du Comte de Flandres, Comtesse de Gueldres.* La Comtesse de Gueldres debout, revêtue d'un long manteau fourré de vair, tenant de la main droite une fleur de lis. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Flandres ; à gauche, un écusson aux armes de Gueldres.

Archives du département du Nord, à Lille.

Marguerite de Flandres, Comtesse de Gueldres. (Voyez l'article précédent.)

N° 4.

SIGILLVM · REYNALDI · COMITIS · GHELRENSIS. *Sceau de Renaud, Comte de Gueldres.* Le Comte de Gueldres, armé de toutes pièces, portant un casque fermé, dont le cimier est en forme d'éventail; il porte au bras gauche un écu à ses armes et tient de la main droite une épée nue enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, portant sur la tête un ornement semblable au cimier du Comte et dont le caparaçon est brodé aux armes de Gueldres.

Contre-sceau (la légende fait suite à celle du sceau) : ET · ZVTPHANIENSIS. *Et de Zutphen.* Le Comte représenté comme sur le sceau.

Archives du département du Nord, à Lille.

Renaud II, fils de Renaud Ier, s'empara de la régence de l'État après avoir emprisonné son père, et ne prit cependant le titre de Comte de Gueldres qu'après la mort de celui-ci, arrivée en 1326. Renaud mourut des suites d'une chute, le 12 octobre 1343. Il avait épousé, en premières noces, Sophie, fille de Florent, Seigneur de Malines, et en secondes, Léonore, sœur d'Édouard III, Roi d'Angleterre. Il eut de son premier mariage, Marguerite, morte dans le célibat le 4 octobre 1344 ; Mathilde mariée à Jean, Comte de Clèves ; Marie, qui épousa Guillaume VI, Duc de Juliers, et Isabelle, Abbesse de Grevandaël. Sa seconde femme lui donna Renaud et Edouard, qui lui succédèrent l'un après l'autre.

N° 5.

SIGILLVM · MARGARETE · PRIMOGENITE · COMITIS · GHELRENSIS · ET SVTPHENIE. *Sceau de Marguerite, fille aînée du Comte de Gueldres et de Zutphen.* Marguerite de Gueldres, la tête nue, revêtue d'un long manteau, soutenant de la main droite un écu aux armes de Gueldres, et de la main gauche, un écu aux armes de Malines qu'elle portait du chef de sa mère; les armes de Malines sont : pallé contrepallé d'or et de gueules de six pièces.

Archives du département du Nord, à Lille.

Marguerite de Gueldres. (Voyez le n° précédent.)

JULIERS.

Voyez l'observation de la page 32.

N° 6.

Sigillvm · WILHI (*Wilhelmi*) DE · IVLIACO · DEI · GRAtia · DVCIS . . . . COĪTIS · SVTPHENI. *Sceau de Renaud, par la grâce de Dieu, Duc de Juliers, Comte de Zutphen.* Un écusson aux armes de Gueldres et de Juliers. Les armes de Juliers sont : d'or au lion de sable ; les supports sont deux figures de femmes.

Le lion de Gueldres a été contourné depuis l'union des Duchés de Gueldres et de Juliers pour mettre en regard les lions de ces deux blasons.

Guillaume Ier de Juliers, Duc de Gueldres, était fils de Guillaume VI, dit *le Vieux*, Duc de Juliers, et de Marie de Gueldres.

Le Duc de Gueldres, Renaud III, étant mort sans enfans, les seigneurs du pays se divisèrent en deux factions, dont l'une portait au trône ducal Guillaume de Juliers, neveu de Renaud III par sa mère, et l'autre, Mathilde, propre fille du Duc Renaud II et veuve de Jean Ier, Comte de Clèves, son second mari. Celle-ci, pour appuyer ses droits, épousa Jean de Châtillon, Comte de Blois, qui prit le titre de Duc de Gueldres. Après divers combats, le Comte de Blois voyant l'avantage du côté de Guillaume de Juliers, se retira, et Mathilde entra en arrangement avec Guillaume et abandonna ses droits, moyennant une pension annuelle et la confirmation de son douaire.

En 1383, Mathilde étant morte, Guillaume reçut l'investiture du Duché de Gueldres. L'année 1393 il hérita le Duché de Juliers, et mourut le 16 février 1402 sans laisser d'enfans de sa femme Catherine, fille d'Albert, Comte de Hollande.

N° 7.

Sigillvm · REGINALDvs DVX IVLIACENSIS ET COMITIS SVTPHENIE. *Sceau : Renaud, Duc de Juliers et Comte de Zutphen.* Les écussons de Gueldres et de Juliers accolés ; celui de Gueldres surmonté d'un casque dont le cimier est un lion issant ailé d'un vol banneret ; celui de Juliers est surmonté d'un casque sommé d'une couronne et d'un cimier en forme d'éventail ; le champ du sceau est semé de branchages.

Renaud IV, de Juliers, succéda, dans le Duché de Gueldres, à son frère Guillaume Ier, mort sans enfans en 1402. En 1405, il épousa Marie, fille de Jean, Comte d'Harcourt et d'Aumale, dont il n'eut point d'enfans.

Renaud mourut en 1423.

N° 8.

Sigillvm · WILH . . . . (La légende est presque entièrement effacée.) — L'écu de Juliers, surmonté d'un casque, dont le cimier est un lion issant ailé d'un vol banneret.

Guillaume VI, dit le Vieux, *Duc de Juliers*, fils de Guillaume V et de Jeanne de Hainaut, succéda à son père dans le Duché de Juliers en 1361, et mourut en 1393, laissant de Marie, fille de Renaud II, Duc de Gueldres, Guillaume et Renaud, qui furent tous deux Ducs de Gueldres (Voir les articles précédens), et Jeanne qui épousa Jean d'Arthel.

N° 9.

La légende de ce sceau est entièrement effacée ; on ne peut y lire que les premières lettres du nom de la duchesse. Dans le champ, au milieu d'une rosace, un écusson partie de Gueldres et de Juliers ; le lion de Gueldres n'y est pas contourné.

Marie de Gueldres. (Voir l'article précédent.)

PLANCHE XXXI.

THOUARS.

La Vicomté de Thouars était possédée en 926, par Aimery, premier Vicomte de Thouars. Elle passa dans la maison d'Amboise par le mariage d'Isabeau de Thouars avec Ingelger Ier, seigneur d'Amboise, et dans celle de La Trémouille, en 1446, par le mariage de Marguerite d'Amboise, Vicomtesse de Thouars, avec Louis Ier, Sire de La Trémouille, prince de Talmond. La Vicomté de Thouars fut érigée en Duché par le roi Charles IX, par lettres du mois de juillet 1563, en faveur de Louis, IIIe du nom, seigneur de La Trémouille.

N° 1.

ISTE THOARCENSES DOMINVS DOMINATVR IN OMNES. (Cette légende forme un vers hexamètre.) *Ce Seigneur commande à tous ceux de Thouars.* Aimery de Thouars, coiffé d'un casque plat, et vêtu d'une tunique, tenant de la main gauche une longue lance, et de la droite un olifant dont il sonne ; il est monté sur un cheval galopant à gauche.

Contre-sceau : SIGILLVM A . . . . ICI · VICECOMITIS · THOARCI. *Sceau d'Aymery, Vicomte de Thouars.* Un écusson aux armes de la maison des anciens Vicomtes de Thouars : d'or, semé de fleurs de lis d'azur, au franc quartier de gueules.

Aimery VII, Vicomte de Thouars, fils de Guillaume, Vicomte de Thouars, et d'Aimée de Lusignan, commanda l'armée de Jean, Roi d'Angleterre en Poitou ; il fut vaincu et fait prisonnier l'an 1208, par Adam, IIe du nom, Vicomte de Melun. En 1224, il fit une trève avec le Roi Louis VIII, auquel il rendit hommage à Paris le 21 juillet 1225, en présence du Légat du Saint-Siége et des Ambassadeurs d'Angleterre. Aimery VII eut pour première femme, Sybille ou Agnès de Laval, dont il eut deux filles, et pour seconde femme Marie, qui lui donna Guy, son successeur, Aimery et Geofroy. Le Vicomte de Thouars mourut vers 1226.

N° 2.

ISTE THOARCENSES DOMINVS DOMINATVR IN OMNES. *Ce Seigneur commande à tous ceux de Thouars.* Le Vicomte de Thouars, revêtu d'une tunique, la tête nue, tenant de la main droite une longue lance et sonnant de l'olifant ; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Aimery VIII, Vicomte de Thouars, Seigneur de la Chèze et de Vihiers, petit-fils du précédent, était fils de Guy Ier et d'Alix, dame de Mauléon et de Talmond. Il épousa Marguerite de Lusignan, qui lui donna Guy II, Vicomte de Thouars, et Alix, mariée au Sire de Châteaubriant, et d'après une *Charte du trésor du Roi*, il était mort avant l'an 1269.

N° 3.

Un écusson aux armes de Thouars, dont le tenant est un aigle et les supports des lions portant des écussons aux armes de Thouars.

Clément Rouhaut, dit Tristan, *Chevalier*, ayant épousé Perrenelle de Thouars, fille et héritière de Louis, Vicomte de Thouars, et de Jeanne, Comtesse de Dreux, prit, à cause de sa femme, les armes de Thouars et les titres de Comte de Dreux et de Vicomte de Thouars. Il mourut avant le 24 octobre 1398, comme il appert d'une Charte de cette date, où Perrenelle de Thouars prend la qualité de veuve sans enfans.

BEAUMONT.

Le premier Comte de Beaumont connu est Ives, premier Comte de Beaumont-sur-Oise, qui souscrivit à Paris avec les grands du royaume, en 1028, la charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombs, de tous les droits qui lui avaient été concédés par les évêques.

Le Comté de Beaumont entra dans la maison de France à la mort d'Éléonore de Vermandois, femme de Matthieu III, qui avait cédé tous ses domaines au Roi Philippe-Auguste.

N° 4.

SIGILLVM · MATHEI · COMITIS · DE · BELLEMONTIS (*sic*). *Sceau de Matthieu, Comte de Beaumont.* Le Comte de Beaumont, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes qui sont : d'azur au lion d'or; et tenant de la main droite une épée nue; ce Seigneur est monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : SIGILLVM · MATHEI · COMITIS · BELLEMONTI. *Sceau de Mathieu, Comte de Beaumont.* Un écusson aux armes de Beaumont.

Matthieu, IIe du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, fils de Matthieu Ier, Chambrier de France, et d'Emme de Clermont, dame de Luzarches, fut, comme son père, honoré de cette charge, alors une des premières de la couronne. Il épousa, en premières noces, Mahaut que l'on croit de la maison des anciens Vicomtes de Châteaudun. Elle lui donna Matthieu III et Philippe de Beaumont. De sa seconde femme, Alix de Beaumont, il eut Jean, qui fut Comte de Beaumont après ses frères, et aussi Chambrier de France; Mathieu, Marie, et Alix de Beaumont.

ARMAGNAC.

En 960, Guilllaume-Garcie, Comte de Fezensac, sépara de ses états l'Armagnac, et en fit un Comté particulier, qu'il donna à son deuxième fils, Bernard Ier, dit *le Louche*. Le Comté d'Armagnac fit retour à la couronne par l'avénement au trône de Henri IV, en 1589.

N° 5.

SIGILLVM · GERALDI · COMITIS · ARMANIACI · ET F. . . . . CI. *Sceau de Geraud, Comte d'Armagnac et de Fezensac.* Le Comte d'Armagnac, coiffé d'un bonnet défendu par des lames de fer, portant suspendu au cou un bouclier aux armes d'Armagnac : d'argent au lion de gueules; il tient de la main droite une épée nue enchaînée à son armure et est monté sur un cheval galopant à gauche.

Geraud V, Comte d'Armagnac et de Fezensac, fils de Roger d'Armagnac et de Pincelle d'Albret, portait, en 1244, le titre de Vicomte de Fezensaguet, et après la mort de Bernard, Comte d'Armagnac, son cousin, il se porta son héritier, et s'empara de ses Comtés au préjudice du Vicomte de Loumagne, qui avait épousé la sœur du Comte d'Armagnac; légitime ou non, la prise de possession de ces états par Geraud occasionna de longues guerres qui ne furent terminées qu'en 1255, par l'entremise du Vicomte de Béarn. Il épousa Mathe de Béarn, qui lui donna Bernard, Comte d'Armagnac et de Fezensac; Gaston, Vicomte de Fezensaguet; Roger, Evêque de Lavaur; Capsuelle, mariée au Comte de Comminges; Mathe, qui épousa Bernard Trancaléon, seigneur de Fiefmarcon; Constance, et enfin Mascarose.

MONTFORT.

La maison de Montfort tire son origine d'Amaury, Comte de Hainaut, dont le fils Guillaume épousa l'héritière des Seigneuries de Montfort et d'Epernon, vers l'an 1000. En 1364, Jean de Monfort, petit-fils de Arthur II, Duc de Bretagne, et de Yolande de Montfort, étant resté possesseur du Duché de Bretagne par la mort de Charles de Blois, son compétiteur, le Comté de Montfort fut réuni à la Bretagne.

N° 6.

SIGILLVM · SIMONIS · DE MONTEFORTI. *Sceau de Simon de Montfort.* Simon de Montfort, armé de toutes pièces, portant un casque plat, sonnant de l'olifant et portant au bras droit un écusson sur lequel paraît un lion contourné; les armes de la maison de Montfort-l'Amaury, sont : de gueules au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir. Il est monté sur un cheval galopant à droite. Sous le cheval, deux chiens courans. Derrière, un rameau.

Simon de Montfort, de l'ancienne maison de Montfort-l'Amaury, fils de Simon, IIe du nom et d'Amicie, Comtesse de Leycester, est un des hommes de guerre les plus célèbres du XIIIe siècle. Après avoir fait le voyage de Terre-Sainte, il se croisa contre les Albigeois, qu'il battit en plusieurs rencontres, et dont il fit une boucherie effroyable. Le résultat de ces victoires fut pour Simon de Montfort l'investiture des titres de Duc de Narbonne, Comte de Toulouse, Vicomte de Béziers et de Carcassonne, auxquels il ajoutait ceux de Comte de Leycester et de Seigneur de Montfort. Il mourut au siége de Toulouse, d'un coup de pierre, le 27 juin 1218. Il avait épousé Alix de Montmorency, dont il eut quatre fils et trois filles.

BOURGOGNE (SUPPLÉMENT).

N° 7.

SIGILLVM · MAXIMILIANI · ET · MARIE DEI · GRATIA · ARCHIDVCV̄ AVSTRIE · DVCV̄ BVRGVNDIE LOTHARINGIE BRABANTIE STIRIE KARINTHIE · CARNIOLI LIMBVRGI · LVXEMBVRGI · Z GHELDRENSIS COMITV̄ FLANDRIE TYTOLIS ARTHESIE · BVRGONDIE PALATINORVM HANOIE · HOLLANDIE · ZEELLANDIE · NAMVRCI Z ZVTPHENI · SACRI IMPERII MARCHIONVM DNOR · (*dominorum*) QVE FRISIE · SALINARVM Z MECHLINIE. *Sceau de Maximilien et de Marie, par la grâce de Dieu, Archiduc et Archiduchesse d'Autriche, Duc et Duchesse de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldres, Comte et Comtesse de Flandres, du Tyrol, d'Artois; Comte Palatin et Comtesse Palatine de Bourgogne; Comte et Comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen; Marquis et Marquise du Saint-Empire, Sire et Dame de Frise, de Salins et de Malines.* Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne, tous deux montés sur des chevaux caparaçonnés à leurs armes; le prince tient de la main droite une épée nue levée; il est revêtu d'une armure et coiffé d'un casque sommé d'une couronne ouverte, et tient de la main gauche les rênes de son cheval; Marie de Bourgogne, la couronne ducale en tête, tient un faucon sur le poing droit. En haut, deux écussons liés ensemble, dont les blasons sont indistincts, par suite de la mauvaise conservation dans laquelle ce sceau est parvenu jusqu'à nos jours.

Cabinet de M. Depaulis.

Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. (Voyez pl. XVI, n° 1.)

DREUX (SUPPLÉMENT).

N° 8.

SIGILLVM · IOHANN . . . . . . MITIS · DE DROCIS · MILITIS. *Sceau de Jean . . . . Comte de Dreux, Che-*

valier. Le Comte de Dreux, armé de toutes pièces, ceiffé d'un casque grillé et fermé, surmonté d'un cimier, portant au bras gauche un écu aux armes de Dreux : échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules et tenant de la main droite une épée nue; le Comte est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : SIGILLVM · IOHA . . . . DROCIS · DNI. (*domini*) SCI (*sancti*) WALERICI · ET BRANE. *Sceau de Jean, Comte de Dreux, Seigneur de Saint-Valery et de Braine.* Un écusson aux armes de Dreux, supporté par deux lions.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean, IIe du nom, Comte de Dreux, de Braine et de Joigny, etc., fils de Robert IV et de Béatrix de Montfort, fut Chambrier de France. Il assista à l'assemblée des grands du Royaume, tenue à Paris en 1296, et accompagna le Roi dans la campagne de Flandres. Il avait épousé en premières noces, Jeanne de Beaujeu, qui lui donna quatre fils et une fille, et en secondes noces, Perrenelle de Sully, dont il n'eut qu'une fille. Le Comte de Dreux mourut le 7 mars 1309.

PLANCHE XXXII.

LA MARCK.

Le Comté de La Marck, dont les Seigneurs tirent leur origine de la maison de Berg, par Everhard, Comte d'Altena, fut formé vers l'an 1178. Les Seigneurs de La Marck prêtèrent hommages alternativement à la France et à l'Empire, selon que leurs intérêts les portaient à rechercher l'alliance de l'un ou l'autre État.

N° 1.

SIGILLVM . . . ALBERTI . . . . DE MARKA. *Sceau d'Engilbert de La Marck.* Le Sire de La Marck, armé de toutes pièces, portant un casque fermé, orné de volets et d'un cimier d'une forme bizarre, sur lequel paraissent ses armes; il porte au bras gauche un écu aux armes de La Marck qui sont : d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, et tient de la main droite une épée nue. Il est monté sur un cheval galopant à droite, portant sur la tête un cimier semblable à celui du casque, et caparaçonné aux armes de La Marck.

Engilbert II, Comte de La Marck, fils d'Everhard et d'Ermengarde de Berg, eut guerre avec Louis de Ravensberg, Évêque d'Osnabruck, et en 1311, prit et détruisit le château de Furstemberg. Il épousa en 1298, Mathilde d'Aremberg, dont il eut Adolphe, son successeur, et d'autres enfans. Engilbert II mourut le 18 juillet 1328.

N° 2.

SIGILLVM · DNI (*domini*) ADOLPHI · DE . CLEVES · ET · DE · MARKA · DNI · DE . . . . *Sceau de Monseigneur Adolphe de Clèves et de La Marck, Seigneur de . . . . .* L'écu des armes d'Adolphe de La Marck : écartelé de gueules au rais pommeté et fleuronné d'or, de trois pièces percé d'argent, qui est Clèves, et d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, qui est La Marck; et sur le tout : l'écu de Bourgogne : écartelé aux premier et quatrième quartiers de Bourgogne-Moderne, aux deuxième et troisième de Bourgogne-Ancien; sur le tout du tout : de Flandres. Audessus de cet écusson un lion, et un casque fait en forme de figure monstrueuse, sommé d'une couronne et orné de deux longues cornes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Adolphe de La Marck et de Clèves, second fils de Jean Ier, Comte de La Marck et de Clèves, et d'Élisabeth de Bourgogne, naquit le 18 avril 1461, et mourut sans enfans le 4 avril 1498, à l'âge de trente-sept ans.

DUNOIS-LONGUEVILLE.

Les Comtes de Dunois, Ducs de Longueville, tirent leur origine de Jean d'Orléans, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orléans, surnommé *le Grand-Bâtard.* Cette branche s'éteignit en 1694, par la mort de Jean-Louis d'Orléans, frère de François Paris d'Orléans tué au passage du Rhin, en 1672.

N° 3.

SCEL. F. . . . . DVNOIS, LONGVEVILLE ET TANCARVILLE. Un écusson aux armes d'Orléans-Longueville, qui sont : d'Orléans, à la bande d'argent. Cet écusson est surmonté d'un casque fermé, tourné à gauche, sommé d'un bourrelet; le cimier est une tête de biche; les supports sont des griffons.

Archives du département du Nord, à Lille.

François d'Orléans, IIe du nom, Duc de Longueville, Comte de Dunois et de Tancarville, Grand-Chambellan de France et Connétable héréditaire de Guyenne, descendant direct du célèbre bâtard de Dunois; était fils aîné de François d'Orléans, Comte de Longueville, Ier du nom, et d'Agnès de Savoie. En 1495, ce jeune prince accompagna le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples. Il fut émancipé par lettres du 20 janvier 1501; il avait alors 19 ans, et suivit en 1502 le Roi Louis XII dans les guerres d'Italie. Trois ans après, le Comté de Longueville fut érigé en Duché en sa faveur. A la bataille d'Agnadel, en 1509, il commanda l'arrière-garde et fut, en 1512, général de l'armée levée pour rétablir Jean d'Albret sur le trône de Navarre. Le Duc de Longueville mourut en sa terre de Châteaudun, le 12 février 1512. Il avait épousé Françoise d'Alençon, fille aînée de René, Duc d'Alençon, et de Marguerite de Lorraine, qui se remaria à Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Elle avait donné au Duc de Longueville, Jacques et René d'Orléans, morts jeunes.

SUPPLÉMENT GÉNÉRAL

AUX SCEAUX DES ROIS, REINES ET RÉGENS DE FRANCE, ET AUX SCEAUX DES GRANDS FEUDATAIRES DE LA COURONNE.

N° 4.

EMPREINTE DU CHATON DE L'*ANNEAU D'OR* A SCELLER, DE CHILDÉRIC IER, ROI DES FRANCS.

Cet anneau, gravé en creux, représente le Roi Childéric, de face, la tête nue, les cheveux séparés sur le milieu de la tête et flottans sur les épaules, vêtu d'une tunique et tenant de la main droite un javelot. La légende porte : CHILDIRICI REGIS. (*Sceau*) *du Roi Childéric.*

Ce curieux monument a été trouvé à Saint-Brice, près de Tournay, le 27 mai 1653, par un maçon, dans un tombeau que l'inscription de l'anneau a seule fait reconnaître pour celui de Childéric, dont le lieu de la sépulture n'a été connu que par cette découverte. Ce trésor fut donné par le propriétaire du terrain à l'Archiduc Léopold, alors gouverneur des Pays-Bas; après sa mort, Philippe de Scomborn l'obtint de l'Empereur d'Allemagne, par l'entremise de son confesseur, et comme il avait de grandes obligations à Louis XIV, il lui fit présent de ces précieuses reliques d'un de ses prédécesseurs, en 1665. En 1831, le cachet et plusieurs autres objets du tombeau de Childéric furent enlevés du cabinet des Médailles par un vol audacieux. Heureusement, on en avait conservé au Cabinet des médailles, une empreinte, qui a servi à notre reproduction.

N° 5.

SIGILLVM. PHILIPPI · DEI · GRATIA . REGIS · FRANCORVM · AD · REGIMEN · REGNI · DIMISSVM. *Sceau de Philippe, par la grâce de Dieu, Roi des Français, délivré pour le gouvernement du Royaume.* La couronne royale de France, ouverte, placée au milieu d'une rosace.

Contre-sceau : Un écu, sur lequel les fleurs-de-lis de France, réduites au nombre de trois, paraissent pour la première fois.

Archives du département du Nord, à Lille.

Saint Louis avait établi pour Régens du Royaume, Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et Simon de Nesle. L'un des premiers actes du règne de Philippe-le-Hardi, son fils, fut de leur envoyer, au mois de septembre 1270, des lettres de confirmation de ces hautes fonctions. Lorsque ce Prince partit en 1285, pour la guerre d'Aragon, il laissa aux Régens le sceau que nous venons de décrire.

N° 6.

. . . . . DVCIS · EBORICENSIS · COMITIS · MARCHIE · . . . . GVBERNATORIS · REGNI · FRANCIE · ET · DVCATVS · NOR . . . . *Duc d'York, Comte de March, gouverneur du Royaume de France et du Duché de Normandie.* L'écu des armes du Duc d'York: écartelé de France et d'Angleterre, au lambel de trois pendans, chargés chacun de trois tourteaux; cet écu est surmonté d'un heaume orné de lambrequins et sur lequel est placé un chapeau doublé d'hermine; le cimier est un lion passant, gardant, couronné, portant au cou le lambel des armes d'York; les supports sont un faucon enchaîné, qui rappelle la devise de la maison d'York, et le lion du comté de March. Dans le champ, deux plumes d'autruche et des fers.

Archives du département du Nord, à Lille.

Richard, Duc d'York, Lieutenant pour le Roi d'Angleterre des Royaumes de France et Duché de Normandie, Comte de Cambridge, Ulster, March et Rutland, Lord de Wigmore et Clare, etc., fils de Richard de Coningsburg, Comte de Cambridge, et d'Anne Mortimer, descendait en ligne directe et masculine d'Édouard III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Duc de Bedford, en 1436, le Duc d'York obtint, du Roi Henri VI, la régence de France. Le 31 décembre 1460, ce prince qui prétendait à la couronne, fut tué à Wakefield-Green, dans une bataille contre la Reine Marguerite et le jeune prince Édouard son fils. Cette couronne qu'il ne put obtenir pour lui, fut portée par son second fils, Édouard d'York, qu'il avait eu de Cécile Nevil.

N° 7.

SIGILLVM · KAROLI · PRIMOGENITI · REGIS · FRANCORVM · DELPHINI · VIENNENSIS. *Sceau de Charles, fils aîné du Roi des Français, Dauphin de Viennois.* Le Dauphin, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à demi ouvert, orné de grands lambrequins, dont le cimier est une grande fleur de lis; il porte au bras gauche un écusson écartelé de France et de Dauphiné et tient de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Charles de France, fils de Louis XI, roi de France, et de Charlotte de Savoie, naquit au château d'Amboise, le 30 juin 1470. Il fut tenu sur les fonts de baptême par Henri, Prince de Galles, qui était alors en France pour demander des secours au Roi. Il succéda au roi son père, à l'âge de treize ans, et fut sacré à Reims, en 1484, sous le nom de Charles VIII.

N° 8.

COMES · & · MARCHIO · PROVINCIE · & . COMES . . FOLCA. . . *Comte et Marquis de Provence, et Comte de Forcalquier.* L'écu des armes de Provence, d'or à six pals de gueules.

Archives du département du Nord, à Lille.

Charles, Comte d'Anjou. (Voyez pl. VI, n° 4.)

N° 9.

KAROLVS · DEI · GRACIA · SICILIE · REX. *Charles, par la grâce de Dieu, Roi de Sicile.* Le Roi de Sicile, assis sur son trône, revêtu des habits royaux, coiffé d'une couronne ouverte, tenant de la main gauche un globe et de la droite un sceptre terminé par une fleur de lis.

Contre-sceau : DVCATVS · APVLIE · PRICIPATvs · CAPVE · *Duché de Pouille, Principauté de Capoue.* L'écu des armes de la maison d'Anjou-Sicile.

Sceau d'or du Cabinet de France.

Charles II, Roi de Naples. (Voyez pl. XXI, n° 4.)

N° 10.

Un écusson mi-parti de France et de Castille.

Archives du département du Nord, à Lille.

Robert Ier, Comte d'Artois, troisième fils de Louis VIII, et de Blanche de Castille, naquit au mois de septembre 1216, et fut fait Comte d'Artois en 1237. Ce Prince suivit le Roi saint Louis son frère en Terre-Sainte, et fut tué à la bataille de la Massoure, le 9 février 1249. Il avait épousé Mahaud de Brabant, dont il eut Robert II, Comte d'Artois, et Blanche d'Artois, mariée à Henri Ier, Roi de Navarre, puis à Edmond d'Angleterre, Comte de Lancastre.

N° 11.

SIGILLVM · LVDOVICI · DVCIS · AVRELIANENSIS · MEDIOLANI · ET · VALESIE. *Sceau de Louis, Duc d'Orléans, de Milan et de Valois.* Un écusson écartelé des armes d'Orléans et de Milan.

Archives du département du Nord, à Lille.

Louis d'Orléans, fils de Charles duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, naquit à Blois, le 27 juin 1462, et succéda au duché d'Orléans, à la mort de son père, en 1465. Ce Prince, n'ayant pu parvenir à la régence, pendant la minorité du Roi Charles VIII, se retira avec le Duc de Bretagne, et fut l'un des chefs de la Ligue des Princes et Seigneurs qui furent défaits, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Le duc d'Orléans y fut fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté qu'en 1491, à la prière de sa femme, Jeanne de France, sœur du roi, et obtint peu après le gouvernement de Normandie. En 1498 il parvint à la couronne sous le nom de Louis XII.

FIN DES SCEAUX DES GRANDS FEUDATAIRES DE LA COURONNE DE FRANCE.

TABLEAU HISTORIQUE DES GRANDS FIEFS

DONT LES MONUMENS ONT PARU DANS CET OUVRAGE.

FIEFS.	ORIGINE.	PASSAGE EN D'AUTRES MAISONS.	EXTINCTION.
ALENÇON, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	Vers 997. Guillaume, fils de Yves, Seigneur de Belesme, est premier comte d'Alençon.	1070. Mabille, héritiere du Comté d'Alençon, le porte à Roger de Montgommery. 1219. Robert IV meurt sans enfans, et Hèle, sa sœur, cède le Comté à Philippe-Auguste qui le réunit à la couronne. 1268. Le Roi saint Louis donne ce Comté, à titre d'apanage, à Pierre, son troisième fils, qui meurt en 1284. sans laisser de postérité. Le Comté est de nouveau réuni à la couronne. 1293. Philippe IV le donne à Charles Ier de Valois, son frere. Le Comté est érigé en Duché, en 1414, en faveur de Jean Ier. 1525. Réuni à la couronne par la mort de Charles IV. 1566 Le Roi Charles IX donne ce Duché à son frere François	1584. Réunion à la couronne par la mort de François, frère de Charles IX. Sous HENRI III.
ANGOULÊME, COMTÉ.	819. Turpion investi par Louis-le-Débonnaire.	1217. Le Comté d'Angoulême passe dans la maison de La Marche par le mariage d'Isabelle, Comtesse d'Angoulême et veuve de Jean-sans-Terre, Roi d'Angleterre, avec Hugues X de Lusignan, Comte de La Marche. 1303. Retour à la couronne par la mort de Hugues XIII. 1392. Louis d'Orléans, frère du Roi Charles VI, reçoit ce Comté au nombre de ses apanages	1515. Réunion à la couronne par l'avénement de FRANÇOIS Ier.
ANJOU, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	879. Tertulle institué par Eudes, Duc de France.	1040. Porté par Ermengarde d'Anjou à son mari Geoffroy de Château-Landon, Comte de Gatinais, dont la postérité monta sur le trône d'Angleterre 1203. Confisqué sur Jean-sans-Terre, Roi d'Angleterre, par arrêt des Pairs de France, et réuni à la couronne. 1246. Saint Louis érige de nouveau l'Anjou en Duché en faveur de Charles de France, son frere. 1290. Marguerite, fille de Charles II, épouse Charles, Comte de Valois, et porte l'Anjou dans cette maison. 1327. Philippe, fils de Marguerite, monte sur le trône sous le nom de Philippe VI, et réunit l'Anjou à la couronne. 1346. Erigé en Duché par le Roi Jean, en faveur de Louis de France, son fils puîné, qui est la tige des derniers Ducs.	1480. Réuni à la couronne par la mort de René d'Anjou, dit *le bon Roi René*. Sous LOUIS XI.
AQUITAINE OU GUYENNE, DUCHÉ.	830. Renaud possède la Guyenne, avec le titre de Comte de la première Aquitaine.	1157. Éléonore d'Aquitaine, ayant été séparée du Roi Louis VII, son mari, porte ce Duché à Henri, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre 1355 Édouard III, Roi d'Angleterre, donne la Guyenne à son fils aîné, Édouard, Prince de Galles. 1377 A sa mort, Édouard III se remet en possession de la Guyenne. 1453. Reunie à la couronne par les victoires de Duguesclin. 1468. Louis XI donne ce Duché à Charles de France, son frère, en échange de celui de Normandie.	1474. La Guyenne est réunie à la couronne, par échange, sous LOUIS XI.
ARMAGNAC, COMTÉ.	961. Guillaume-Garcie, Comte de Fezensac, donne le Comté d'Armagnac à son second fils Bernard.	1497. Charles, Ier Comte d'Armagnac, meurt en instituant pour son héritier, Charles, Duc d'Alençon, petit-fils de sa sœur Marie d'Armagnac. 1525. Mort de Charles, Duc d'Alençon. 1526. Sa veuve Marguerite d'Orléans, sœur de François Ier, épouse Henri II d'Albret, Roi de Navarre, et porte le Comté d'Armagnac dans cette maison.	1589. Réunion à la couronne par l'avénement de HENRI IV.
ARTOIS, COMTÉ.	1226. Robert Ier, fils de Louis VIII, reçoit en apanage par le testament de son père, l'Artois, pour être tenu en fief de la couronne; mais il n'entre en possession de son apanage qu'en 1242.	1302. Mahaut, fille de Robert II, lui succède dans le Comté d'Artois avec Othon IV, Comte de Bourgogne, son mari. 1329. Jeanne, leur fille et héritière, porte l'Artois à son mari Philippe V, Roi de France 1330. Jeanne II, fille de Philippe V et de Jeanne Ire, épouse Eudes IV, Duc de Bourgogne, et reporte ainsi l'Artois dans cette maison. 1361. Marguerite, Comtesse de Flandres et fille de Philippe V, succède à Philippe du Rouvre, son petit-neveu et petit-fils de Jeanne II. Le Comté d'Artois passe ainsi dans la maison de Flandres. 1384. L'Artois rentre dans la maison de Bourgogne par le mariage de Marguerite, fille de Louis de Mâle, Comte de Flandres et d'Artois, avec Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne.	1476. Réunion à la couronne à la mort de Charles-le-Téméraire, sous LOUIS XI.
AUVERGNE, COMTÉ.	843. Renaud Ier, Comte de Poitiers, donne l'Auvergne à Hervé son fils.	1338. Jeanne d'Auvergne porte cette province à Philippe, Comte de Nevers, fils aîné d'Eudes IV, Duc de Bourgogne. A la mort de ce prince, qui ne laissa pas d'enfans, 1361, Jean de la Tour-d'Auvergne, Sire de Montgascon, neveu de Guillaume IX, Comte d'Auvergne, succede à ce Comté. 1524. Catherine de Médicis, nièce d'Anne, dernière Comtesse, hérite ce Comté qu'elle ne réunit pas à la couronne. Henri III le donne à Charles de Valois, bàtard de Charles IX. 1606. La Reine Marguerite de Valois se fait restituer l'Auvergne à laquelle elle prétendait des droits de Catherine, sa mere.	1615. A la mort de cette princesse, l'Auvergne est réunie à la couronne par son héritier, le Roi LOUIS XIII
AUVERGNE, (DAUPHINÉ D')	1170. Dauphin hérite de son père Guillaume IV, Comte d'Auvergne, la partie de l'Auvergne qui de lui prit le nom de Dauphiné d'Auvergne.	1400. Jeanne porte ce fief à Louis de Bourbon, Comte de Montpensier. 1523. L'Auvergne, confisquée sur le connétable de Bourbon, est adjugée à Louise de Savoie, mère de François Ier. 1560. Retour à la maison de Bourbon, par cession du Roi François II. 1626. Marie de Bourbon épouse Gaston d'Orléans, et lui porte le Dauphiné d'Auvergne.	1693. Mort de mademoiselle de Montpensier, dernière Dauphine d'Auvergne. Sous LOUIS XIV.

FIEFS.	ORIGINE.	PASSAGE EN D'AUTRES MAISONS.	EXTINCTION.
BÉARN, VICOMTÉ.	819. Érection par Louis-le-Débonnaire, en faveur de Centule, deuxième fils de Loup-Centule, duc de Gascogne.	1232. Marguerite, fille de Gaston VII, épouse Roger-Bernard III, Comte de Foix, et lui porte la Vicomté de Béarn (voyez Foix).	1589. Réunion à la couronne par l'avénement de HENRI IV.
BERRY, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	930. Gérard d'Alsace est Comte de Berry.	Gérard n'ayant pas eu d'enfans de Berthe sa femme, fille de Pépin, Roi d'Aquitaine, la principauté du Berry, passa à sa mort, aux Ducs d'Aquitaine. 940. Hérard est fait Comte de Bourges 1094. Herpin vend ce Comté au Roi Philippe Ier. 1364. Le Roi Jean le donne à Jean de France, son troisième fils. 1416. Ce prince étant mort sans enfans, le Berry est réuni à la couronne. 1460. Charles VII le donne à son deuxième fils, Charles de France.	1465. Le Duché de Normandie est donné en échange du Berry à Charles de France, et le Berry est réuni à la couronne sous LOUIS XI
BLOIS, COMTÉ.	920. Thibaut Ier s'empare du pays de Blois, et le Roi Raoul lui en confirme la possession.	1230. Marie hérite le Comté de Blois de Marguerite, sa mere, fille aînée de Thibaut IV, et le porte dans la maison de Châtillon, ayant épousé, en 1225, Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Pol. 1391. Guy II de Châtillon, Comte de Blois, vend son Comté à Louis de France, Duc d'Orléans, frère du Roi Charles VI.	1498. Réuni à la couronne par l'avénement de LOUIS XII.
BOULOGNE, COMTÉ.	970. Arnoul, fils de Guillaume, Comte de Ponthieu, obtient le Comté de Boulogne pour sa part de l'héritage de son père.	1115. Etienne de Blois, parvenu au trône d'Angleterre, donne le Comté de Boulogne à Eustache, son fils. 1160. Marie, nièce d'Eustache et héritière de Boulogne, porte ce Comté à Mathieu de Flandres. Ide, sa fille, le porte à son second mari, Renaud, Comte de Dammartin, dont la fille Mahaud II épouse, en 1216, Philippe de France, Comte de Clermont. Cette princesse institua, pour ses héritières, Marie et Alix de Brabant, ses cousines, qui vendirent le Comte de Boulogne à leur neveu, Henri III, Duc de Brabant, qui le recéda à Robert V, Comte d'Auvergne, lequel s'en mit en possession en 1247. Ce fief resta dans cette dernière maison jusqu'en 1538, que Jeanne Ire, qui en était héritière, le porta à Philippe, Comte de Nevers, dont le fils Philippe mourut sans enfans en 1561 A sa mort, le Comté de Boulogne passa à Jean de Montgascon, cousin de Jeanne Ire. 1435, il fut cedé par Philippe III au duc de Bourgogne qui s'en était emparé.	1477. Bertrand d'Auvergne échange le Comté de Lauraguais contre le Comté de Boulogne, qui est réuni à la couronne. Sous LOUIS XI.
BOURBON, SIRERIE PUIS DUCHÉ.	Vers 921. Aimar premier Seigneur connu.	1200. Passage dans la maison de Dampierre par le mariage de Mathilde, fille d'Archambault, Sire de Bourbon, avec Guy II, Seigneur de Dampierre, dont le fils Archambault IX prit le nom et les armes de Bourbon 1262. Agnès, petite-fille d'Archambault, porte la sirerie de Bourbon à Jean, fils de Hugues IV, Duc de Bourgogne. 1283. Béatrix, leur fille, succède à sa mère. Elle avait épousé, en 1272, Robert de France, Comte de Clermont, dont le fils Louis fut le premier duc de Bourbon de la maison de France.	1523. Réunion à la couronne par confiscation sur le connétable de Bourbon. Sous FRANÇOIS Ier.
BOURGOGNE, DUCHÉ.	1031. Érection par le Roi Robert en faveur de Robert, son troisième fils.	1361. Retour à la couronne par la mort de Philippe, dit *de Rouvre*, dernier Duc. 1363. Le Roi Jean donne le Duché de Bourgogne en apanage à son fils Philippe-le-Hardi.	1476. Réunion à la couronne à la mort de Charles-le-Téméraire. Sous LOUIS XI.
BOURGOGNE, COMTÉ OU FRANCHE-COMTÉ.	995. Otte Guillaume, fils de Gerberge, comtesse de Dijon, succède à une partie de la Bourgogne; premier Comte héréditaire	1307. Passe dans la maison de France par le mariage de Blanche, fille d'Othon IV, dit *Othelin*, avec le Roi Charles IV. La sœur de Blanche, Jeanne de Bourgogne, avait épousé, l'année précédente Philippe V, aussi Roi de France. 1363. Joint à l'apanage de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. 1476. A la mort de Charles-le-Téméraire, Marie sa fille porte le Comté de Bourgogne dans la maison d'Autriche.	1678. Réunion à la couronne par conquête, sous LOUIS XIV.
BRETAGNE, ROYAUME, COMTÉ, DUCHÉ.	848. Louis-le-Débonnaire donne la Bretagne à Néomène, Seigneur breton qui prit, dit-on, le titre de Roi.	1202. Constance de Bretagne épouse Guy, Vicomte de Thouars, dont elle a Alix, qui épouse Pierre de France, dit de Dreux, souche des derniers Ducs de Bretagne.	1492. La Bretagne est réunie à la couronne par le mariage d'Anne de Bretagne avec le Roi CHARLES VIII.
CHAMPAGNE, COMTÉ.	1019. Eudes II, comte de Blois, succède à Étienne II, comte de Troyes, et reçoit du Roi Robert l'investiture du comté de Champagne.	1234. Jeanne, héritière de Champagne, épouse Philippe II, Roi de France, et porte ce Comté dans la maison de France.	1361. Réuni à la couronne, sous le Roi JEAN.
DUNOIS, COMTÉ.	Vers 990. Geoffroy est le premier Vicomte de Châteaudun et Comte de Dunois.	Mélisende, fille de Geoffroy, porte ces terres à Guérin de Belesme, Comte du Perche. Le Dunois, après avoir passé par des mariages successifs dans les maisons de Dreux, de Clermont et de Craon, fut vendu en 1361 à Louis, Duc d'Orléans, qui le donne à son frère naturel, Jean, bâtard d'Orléans.	1694. Par l'extinction de la postérité légitime du bâtard d'Orléans, en la personne de Jean-Louis-Charles d'Orléans, le Dunois fait retour à la couronne, sous LOUIS XIV.
ÉTAMPES, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	1307. Philippe-le-Bel donne la Seigneurie d'Etampes à Louis de France son frère. 1327. Etampes est érigé en Comté pour Charles, deuxième fils de Louis, dont cette ville était le partage.	1381. Louis, Comte d'Etampes, fait donation entre-vifs du Comté d'Etampes à Louis, Duc d'Anjou, deuxième fils du Roi Jean 1384. Le Duc d'Anjou meurt; ses enfans cèdent le Comté d'Etampes au duc de Berry. 1387. Ce prince donne entre-vifs le Comté d'Etampes à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. 1500. Le Comté que le Duc de Bourgogne avait donné au Comte de Nevers, est saisi par la couronne, et le Roi Louis XII en fait don à Gaston de Foix. Depuis, le Comté d'Etampes fut possédé successivement par Anne de Bretagne, Claude de France, Arthur Gouffier Duc de Rouannais, Jean de La Barre, Anne de Pisseleu de Heilly, maîtresse de François Ier, en faveur de laquelle il fut érigé en Duché, Jean de Brosse Comte de Penthievre, Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin, Marguerite de Valois, Gabrielle d'Estrees et la maison de Vendôme.	1712. La maison de Vendôme étant éteinte en la personne de Louis-Joseph, Duc de Vendôme, le Duché d'Etampes fait retour à la couronne, sous LOUIS XIV.
ÉVREUX, COMTÉ.	989. Richard Ier, duc de Normandie, institue Robert son fils Comte d'Evreux.	1118. Guillaume, petit-fils de Robert, étant mort sans enfans, Amaury de Montfort, fils de sa sœur Agnes, lui succède. 1200. Amaury IV de Montfort vend le Comté à Philippe-Auguste qui le réunit à la couronne.	1584. Réunion à la couronne à la mort de François, duc d'Alençon, sous le règne de HENRI III.

FIEFS.	ORIGINE.	PASSAGE EN D'AUTRES MAISONS.	EXTINCTION.
		1285. Philippe III le donne à Louis, son troisieme fils. 1404. Charles-le-Noble cède, en échange du Duché de Nemours, le Comte d'Evreux au Roi Charles VI qui le réunit à la couronne. 1569. Le Roi Charles IX donne le Comté d'Evreux à son frere François, Duc d'Alençon.	
FLANDRES, COMTÉ	863. Baudouin Ier, dit *Bras-de-Fer*, reçoit la Flandres à titre de Comté, de Charles-le-Simple, son beau-père, sous la condition d'hommage à la couronne.	1119. Charles Ier, fils de Canut, Roi de Danemarck, et d'Adèle de Flandres, succède à Baudouin VII, son cousin, en vertu du testament de celui-ci. 1127. Charles Ier étant mort sans enfans, le Comté de Flandres passe à Guillaume Cliton, dit *le Normand*, par election des Etats du pays. L'année suivante, Guillaume est tué; Thierry d'Alsace, son compétiteur, est reconnu Comte, en raison des droits qu'il tenait de sa mere Gertrude, tante de Baudouin VII. 1191. Marguerite de Flandres épouse Baudouin, Comte de Hainaut, et lui porte le Comté. 1206. Thomas de Savoie est reconnu Comte de Flandres, par son mariage avec Jeanne, fille ainée de Baudoin IX. 1244. Marguerite II, sœur de Jeanne, lui succède et porte le Comté de Flandres dans la maison de Dampierre. 1384 Marguerite, fille de Louis de Mâle, Comte de Flandres, porte ce Comté à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qu'elle avait épouse en 1369. 1477. Marie, fille de Charles-le-Téméraire, Duc de Bourgogne, et femme de l'empereur Maximilien, porte la Flandres à la maison d'Autriche.	1669. Réuni à la couronne par conquête, sous LOUIS XIV.
FOIX, COMTÉ.	1050. Roger, premier Comte, probablement sous l'investiture du duc de Guyenne.	1391. Gaston Phœbus laisse en mourant tous ses domaines à Charles VI; celui-ci cède le Comte à Mathieu, fils de Bernard, Vicomte de Castelbon, et fils de Gaston Ier, lequel était aïeul de Gaston Phœbus 1398. Isabelle, sœur et héritiere de Mathieu, porte le Comté à son mari Archambault de Grailly, captal de Buch. 1484. A la mort de Gaston IV, passage dans la maison d'Albret par le mariage de Catherine, sœur et héritière de François Phœbus, avec Jean d'Albret, Comte de Penthièvre et de Périgord.	1589. Réuni à la couronne par l'avénement de HENRI IV.
HAINAUT, COMTÉ.	Vers 875. Raynier *au long col*, premier Comte. Origine inconnue.	1050. Porté dans la maison de Flandres par le mariage de Richildes fille unique et héritiere de Raynier VI, avec Baudouin VI. 1070. Baudouin, fils de Baudouin VI, sous le titre de Baudouin II, tige de la deuxième branche, qui finit, en 1279, dans la personne de Marguerite, Comtesse de Hainaut par héritage, et de Flandres par son second mariage avec Guillaume II. Jean d'Avesnes, fils de cette princesse et de Bouchard d'Avesnes, son premier mari, commençe la troisième branche. 1425. Cédé par Marguerite, Impératrice et femme de Louis IV de Baviere, héritiere directe, à son cousin Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.	1476. Réuni à la couronne après la mort de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Sous LOUIS XI.
LA MARCHE, COMTÉ.	944. Boson Ier, surnommé *le Viel*, est qualifié Comte de La Marche dans la charte de fondation de l'église de Dorat.	1180. Mathilde héritière épouse Hugues IX, dit *le Brun*, Sire de Lusignan, et porte le Comté de La Marche dans cette maison. 1305. Hugues XIII de Lusignan meurt sans enfans, et le Comté fait retour à la couronne 1314. Philippe V le donne en apanage, à titre de pairie, à son frère Charles, qui le réunit de nouveau a la couronne en montant sur le trône, sous le nom de Charles IV, en 1321. 1322. Le Roi donne le Comté à Louis Ier, Duc de Bourbon, en échange du Comté de Clermont. 1417. Eléonore de Bourbon hérite le Comté, et le porte à son mari Bernard d'Armagnac, second fils du Connétable. 1477. Louis XI fait décapiter Jacques III d'Armagnac, Comte de La Marche, et confisque son Comté qu'il donne à Pierre II, Duc de Bourbon, mari de sa fille, Anne de France.	1523. Le connétable de Bourbon se révolte, et tous ses biens sont confisqués et réunis à la couronne par FRANÇOIS Ier.
LIMOGES, VICOMTÉ.	Vers 840. Foulques. Ier, premier Vicomte.	1275. Passage dans la maison de Bretagne, par le mariage de Marie, fille de Guy IV, avec Arthur II, Duc de Bretagne. 1331. Jeanne de Bretagne, Vicomtesse, épouse Charles de Blois. 1470. La Vicomté passe dans la maison d'Albret, par le mariage de Françoise de Blois avec Alain, Sire d'Albret.	1589. Réunion à la couronne par l'avénement de HENRI IV
NEVERS, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	865. Charles-le-Chauve donne le Comté de Nevers à Bernard.	1191. Agnès de Nevers porte ce Comté à Pierre de Courtenay, son mari, dont la fille Mahaud legue ses Etats à son petit-fils, Gaucher de Châtillon, après la mort duquel ce Comte, par des mariages successifs, passa dans les maisons de Bourgogne, de Flandres et de Clèves. En 1528, il fut érigé en Duché pour François de Cleves. 1564. Henriette de Cleves porte Nevers à Louis de Gonzague.	1665. Réunion à la couronne par la vente que fait Charles de Gonzague au Roi LOUIS XIV.
NORMANDIE, DUCHÉ.	912. Rollon, chef des Normands, prend le nom de Robert Ier, Duc de Normandie.	1202. Confisqué par arrêt des Pairs de France sur Jean-sans-Terre, Roi d'Angleterre, et réuni à la couronne. 1331. Le Roi Philippe VI le donne à son fils Jean, qui le réunit de nouveau à la couronne par son avenement au trône en 1351. 1351. Le Roi Jean le donne à son fils Charles, qui le reunit à la couronne par son avénement au trône en 1364 1465. Le Roi Louis XI le constitue en apanage en faveur de son frere Charles de France.	1469. Réuni à la couronne par échange contre le duché de Guyenne. Sous LOUIS XI.
ORLÉANS, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	956. Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand, duc de France, est Comte de Paris et d'Orléans.	987. Réunion à la couronne par l'avénement au trône de Hugues-Capet. 1350. Erection en Duché par Philippe de Valois, en faveur de Philippe, son second fils. Ce prince étant mort sans enfans, en 1375, ce Duché est reuni à la couronne. 1380. De nouveau érigé par Charles VI, en faveur de Louis de France.	1498. Réunion à la couronne par l'avénement au trône de LOUIS XII.

FIEFS.	ORIGINE.	PASSAGE EN D'AUTRES MAISONS.	EXTINCTION.
PENTHIÈVRE, COMTÉ.	1008. Eudes I[er], deuxième fils de Geofroy I[er], duc de Bretagne, est fait Comte de Penthièvre par son père.	1212. Réuni à la Bretagne par la mort, sans enfans, de Henri, II[e] du nom. 1290. Passe à Guy, second fils d'Artus, Duc de Bretagne. 1455. Olivier, Comte de Penthièvre, étant mort sans enfans, le Comté est réuni au Duché de Bretagne, sous le Duc Pierre II.	1492. Réuni à la couronne avec la Bretagne, sous CHARLES VIII.
PONTHIEU, COMTÉ.	814. Angilbert, gendre de Charlemagne, créé, par ce prince, Duc ou Gouverneur du Ponthieu.	1220. Passage dans la maison de Dammartin par le mariage de Marie de Ponthieu avec Simon de Dammartin. Jeanne, leur fille, ayant épousé Ferdinand de Castille, depuis Ferdinand III, Roi de Castille, et Don Ferdinand, leur fils, étant mort avant sa mère, la sœur de ce jeune prince, Eléonore de Castille-Ponthieu, Reine d'Angleterre, hérita de ce Comté en 1282, parce que la représentation n'était pas admise dans ce pays Depuis lors, le Ponthieu appartint à l'Angleterre.	1380. Le Ponthieu est confisqué et réuni à la couronne, sous CHARLES VI.
PROVENCE, COMTÉ.	926. Bozon, premier comte.	Vers 1100. Gerberge de Provence porte ce Comté à Gilbert, Vicomte de Gévaudan. 1112. Raymond-Bérenger, Comte de Barcelone, épouse Doulce, fille et héritière de Gerberge et de Gilbert. 1167. Alphonse I[er], Roi d'Aragon, cousin de Doulce, fille unique de Raymond-Bérenger II, Comte de Provence, s'empare de ce Comté. 1246. Béatrix, fille de Raymond-Bérenger IV, petit-fils d'Alphonse I[er] d'Aragon, épouse Charles de France, frère de saint Louis, depuis Roi de Naples. 1382. Louis d'Anjou, second fils du Roi Jean, adopté par Jeanne, Reine de Naples, Comtesse de Provence, hérite de ce comte.	1482. Réunion à la couronne par la mort de Charles d'Anjou qui institue pour son héritier le Roi LOUIS XI.
TOULOUSE, COMTÉ.	801. Charlemagne donne le Gouvernement de Toulouse à Guillaume.	1241. Jeanne de Toulouse porte par mariage ce Comté à Alphonse de France, Comte de Poitiers, frère de saint Louis.	1272. Jeanne de Toulouse étant morte sans laisser d'enfans d'Alphonse de France, dont elle était veuve depuis un an, le Comté de Toulouse est réuni à la couronne sous PHILIPPE III.
VALOIS, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	892. Pépin, frère de Bernard, Comte de Vermandois, est créé comte de Valois par Louis-le-Débonnaire.	1077. Adèle porte ce Comté à Herbert IV, Comte de Vermandois. 1215. Le Vermandois et le Valois sont réunis à la couronne. (Voy. VERMANDOIS.) 1268. Saint Louis donne le Valois à Jean de France, dit *Tristan*, son quatrième fils. Ce prince étant mort sans postérité, en 1270, le Valois est de nouveau réuni à la couronne. 1285. Philippe III le donne à son troisième fils, Charles de France, tige de la branche des Valois. 1328. Philippe de Valois, étant parvenu au trône sous le nom de Philippe VI, réunit le Valois à la couronne, et le donna, cette même année, à Philippe, son cinquième fils. 1375. Philippe étant mort sans enfans, le Valois retourne à la couronne. 1392. Charles VI le donne à Louis, Duc d'Orléans, son frère, en faveur duquel il est érigé en Duché, en 1406.	1498. Réunion à la couronne par l'avénement au trône de Louis, Duc d'Orléans et de Valois, sous le nom de LOUIS XII.
VENDOME, COMTÉ PUIS DUCHÉ.	1000. Bouchard d'Anjou institué Comte de Vendôme par Hugues Capet.	1016. Adèle, fille de Foulques-Nera, Comte d'Anjou, et nièce de Renaud, fils et successeur de Bouchard, porte le Comté de Vendôme dans la masion de Nevers, par son mariage avec Bodon ou Eudes, fils de Landri, Comte de Nevers. 1085. Bouchard III meurt sans postérité, et le Comté de Vendôme passe à Geoffroy de Preuilly, surnommé Jourdain, mari de sa sœur Euphrosine. 1374. Catherine, sœur de Bouchard VII, succède à Jeanne, fille de celui-ci, avec Jean de Bourbon, Comte de La Marche, son mari. Le Comté est érigé en Duché en 1515, en faveur de Charles de Bourbon, leur descendant.	1589. Réuni à la couronne à l'avénement de Henri IV.
VERMANDOIS, COMTÉ.	818. Pépin, fils de Bernard, Roi d'Italie, et neveu de Charlemagne, est fait Comte de Vermandois par l'Empereur Louis-le-Débonnaire.	1067. Adèle, fille et héritière d'Herbert IV, épouse Hugues de France, troisième fils du Roi Henri I[er]. 1156. Elisabeth de Vermandois épouse Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, et lui porte le Vermandois.	1182. Elisabeth meurt, laissant ce Comté à son mari, le Comte de Flandres; mais Eléonore le réclama et en fit cession au Roi Philippe-Auguste qui le réunit à la couronne en 1215.
VIENNOIS, COMTÉ ET DAUPHINÉ.	1044. Guignes, Comte d'Albon, se forme une comté dans le Viennois, au territoire de Grenoble. Le nom de Dauphin, vient du surnom de Guigues IV, son descendant.	1281. Passage dans la maison de La Tour-du-Pin, dont le chef, Humbert I[er], avait épousé Anne, sœur et héritière du Dauphin Jean I[er].	1349. Humbert II, Dauphin de Viennois, cède tous ses domaines au Roi de France PHILIPPE VI.

FIN.

TABLE

DES

SCEAUX DES GRANDS FEUDATAIRES DE LA COURONNE DE FRANCE.

Les chiffres romains indiquent les planches; les chiffres arabes indiquent les pages.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

INTRODUCTION. Pag. 1re Lig. 1 : complément indispensable... *lisez :* comme un complément.

Pl.	N°	Lig.
Pl. VII,	N° 4	lig. 1 : SCEAU... *lisez :* SCEAV.
IX	5	9 : secret... *lisez :* Secret.
—	7	1 : JVNORIS... *lisez :* IVNORIS.
XII	2	2 et 3 : REGIS · THESA... *lisez :* REGISTHEST... (*Registhestensis*).
—	2	4 : Comte de Nevers, Trésorier du Roi... *lisez :* Comte de Nevers et de Rethel.
—	5	1 : Sceau de Roger... *lisez :* Sceau : Roger.
—	9	Après la description, ajoutez cette notice :

Gaston VII, fils de Guillaume, dit *de Montrate*, Vicomte de Béarn, et de Gersende de Provence, succéda à son père en 1229, sous la tutelle de sa mère. A sa majorité, il embrassa le parti de la France contre les Anglais, mais e n 1242 il se mit à la solde du Roi d'Angleterre pour une pension de 13 livres sterling par jour. En 1247, ce prince reprit les intérêts de la France et fut fait prisonnier en 1250, par le Comte de Leycester, qui le mena en Angleterre. Ce prince, dont la vie se passa au milieu d'évènemens romanesques, avait épousé Mathe de Bigorre, dont il eut un fils, mort avant sa mère, et trois filles. Marguerite, l'une d'elles, porta le Béarn, qu'elle tenait en vertu du testament de son père, à Roger-Bernard, Comte de Foix. Gaston VII mourut à Orthez, dont il avait bâti le château, le 26 avril 1290.

Pl.	N°	Lig.
Pl. XIII	N° 1	Lig. 6 : Une lance armée d'une banderole.... *lisez :* un pennon.
XV	4	13 : Voile... *lisez :* volets.
XVI	1	10 : Salins... *lisez*, *partout :* Sâlins.
—	7	4 : Placée... *lisez :* placé.
XX	3	12 : Le Prince... *lisez :* le Comte.
XXI	5	4 : Le Colonel Mary... *lisez :* le Colonel May.
XXII	4	Remplacer ce qui suit les mots : *à gauche ;* par : un écusson surmonté d'une couronne ouverte aux armes de Hongrie-Ancien : d'argent à trois monticules de sinople, à la croix archiépiscopale ou Patriarchale de gueules en cœur.
—	5	9 : Remplacer ce qui suit les mots : *à droite ;* par : l'écu de Hongrie-Ancien.
XXIV	3	5 : Les armes pures... *lisez :* les armes pleines.
XXV		1 : Le pays du... *lisez :* le pays de.
—		3 : Qui formaient... *lisez :* qui formèrent depuis.
XXVIII	2 *bis.*	1 : · ONI · *lisez :* DNI (DOMINI).

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

II 8



II 8













PL. IV






















PL. IX.





























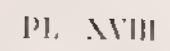











PL. XVIII

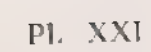












Pl. XXI







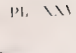
PL. XXIII













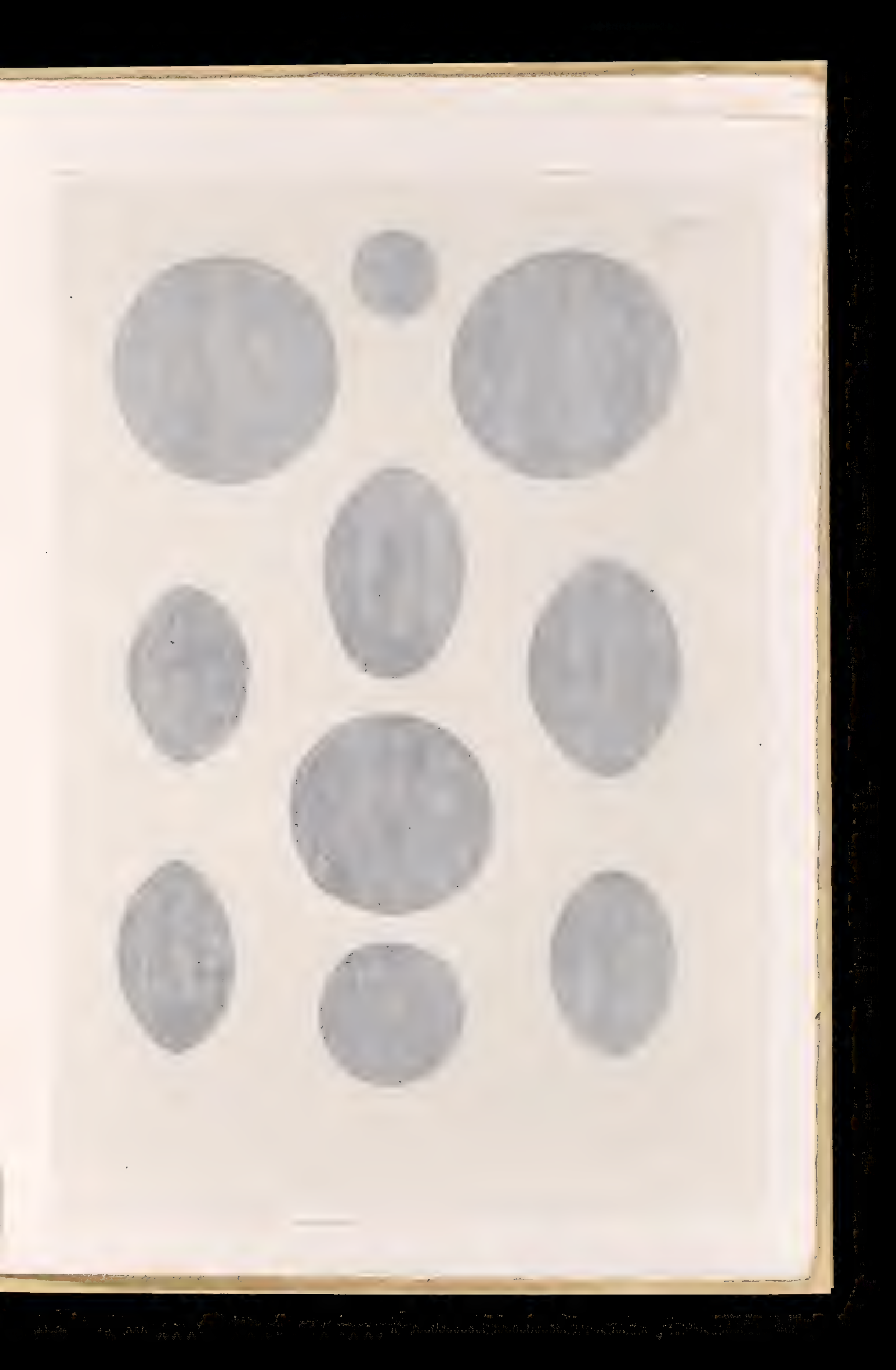


PL. XXVII









PL. XXVIII



















TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES, BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;

DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;

ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE ROYALE, PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

SCEAUX

DES

COMMUNES, COMMUNAUTÉS, ÉVÊQUES, ABBÉS ET BARONS.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE JACOB, N° 30;

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1837.

SCEAUX

DES

COMMUNES, COMMUNAUTÉS,

ÉVÊQUES, ABBÉS ET BARONS.

PLANCHE I.

ISLE DE FRANCE.

N° 1.

Maurice de Sully, évêque de Paris. (1175.)

SIGILLVM · MAVR . . . . RISIENSIS. *Sceau de Maurice, évêque de Paris.* Maurice de Sully, la mitre en tête, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite; il est assis sur un siége orné de têtes d'animaux, et dont la forme se rapproche beaucoup de celle des trônes que l'on voit sur les sceaux des rois de France (1).

Paris, capitale de la France, et dont l'Église était une des plus anciennes de la Gaule, ne fut qu'un évêché suffragant de l'archevêché de Sens jusqu'en 1622 que ce siége fut érigé en archevêché, à la prière du roi Louis XIII, par le pape Grégoire XV. On retira au siége métropolitain de Sens, alors occupé par Octave de Bellegarde, trois de ses suffragans, Chartres, Meaux et Orléans, pour les attribuer à l'archevêché de Paris; depuis on y ajouta l'évêché de Blois, érigé en 1693. Saint Denis passe pour avoir été le premier évêque de Paris. — Jean-François de Gondy-Retz est le premier archevêque de Paris. L'évêque de Paris était le curé du roi partout où celui-ci se trouvait; il etait conseiller-né au parlement de Paris. En 1674, le roi Louis XIV érigea les seigneuries de Saint-Cloud, d'Auzoir, d'Armentières, etc., qui toutes étaient d'anciens fiefs de l'évêché de Paris, en duché-pairie, sous le titre de duché de Saint Cloud, en faveur de François de Harlay, archevêque de Paris et de ses successeurs.

Maurice de Sully, ainsi nommé parce qu'il était né à Sully, était étranger à la famille des anciens seigneurs de cette ville, issus des comtes de Champagne, maison dont était son ami et successeur Eudes de Sully. Maurice de Sully succéda dans l'évêché de Paris à Pierre Lombard en 1164. Ce prélat baptisa le roi Philippe-Auguste dans l'Église de Saint-Michel, en 1165. La construction de l'église de Notre-Dame de Paris, est le plus beau titre de célébrité de ce pieux évêque. Ce fut sous le règne de Philippe-Auguste que Maurice de Sully posa la première pierre des constructions actuelles de la cathédrale. Il mourut le 3 septembre 1196, et fut enterré au milieu du chœur de l'Église de l'Abbaye de Saint-Victor.

N° 2.

Abbaye de Saint-Victor. (1224.)

SIGILLVM · SANCTI · VICTORIS · PARISIENSIS. *Sceau de Saint Victor de Paris.* Saint Victor, représenté sous le costume d'un chevalier du XIII[e] siècle, portant, suspendu au cou, un grand bouclier sur lequel on distingue une croix fleuronnée.

L'Abbaye de Saint-Victor-lès-Paris, de l'ordre de Saint Augustin, fut fondée par Louis-le-Gros, roi de France, en 1113, près des murs de Paris, dans un endroit où avait été une chapelle dédiée à saint Victor. Gilduin fut le premier abbé de Saint-Victor. En 1224, date de la charte à laquelle appendait ce sceau, l'abbé de Saint-Victor était un Allemand dont on ne connaît que le prénom Jean; il transigea avec les prévôt et chanoines de Saint-Jean en Brie, sur le droit de prébende du vicaire de Sainte-Victoire, et fut un des exécuteurs testamentaires du roi Louis VIII. Jean mourut le 29 novembre 1229.

N° 3.

Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (1255.)

SIGILLV̄ · SC̄I · GERM . . . . . . RISIEN . . . · EPISCOPI. *Sceau de saint Germain, évêque de Paris.* Saint Germain, évêque de Paris, coiffé d'une mitre de forme basse, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

Au XIII[e] siècle les abbayes se contentaient souvent d'inscrire sur leur sceau le nom de leur patron et d'y faire graver son effigie, sans mentionner dans la légende le titre porté par la communauté. Les sceaux des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis donnent un nouvel exemple de cette simplicité.

L'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, fut fondée par le roi Childebert, et fut d'abord sous l'invocation de Saint Vincent, diacre et martyr. Plusieurs rois de la première race y furent ensevelis. On voit encore aujourd'hui dans l'église de cette abbaye, dont les cloîtres sont détruits, le tombeau de Jean Casimir, roi de Pologne, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, après son abdication en 1668. Saint Germain, évêque de Paris, y fut aussi enterré; et c'est depuis cette époque que cette Abbaye prit le nom sous lequel elle a toujours été connue. En 1255, date de la charte à laquelle appendait ce sceau, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés était Thomas de Mauléon.

N° 4.

Guillaume de Seillenay, évêque de Paris. (1223.)

SIGILLVM · WILLMI PARISIENSIS EPISCOPI. *Sceau de Guillaume, évêque de Paris.* Guillaume de Seillenay, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant sa crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la main droite.

Guillaume de Seillenay, frère de Manasses, évêque d'Orléans, fils de Buscard, seigneur de Seignelay, Seillenay ou Saillenay, était par sa mère Ranorde de la famille de Saint Bernard; il fut élu évêque d'Auxerre en 1207, et passa à l'évêché de Paris en 1220. La Chronique de Robert, moine d'Auxerre, rend compte de la manière suivante de l'élévation de

(1) Nous donnerons toujours, après le titre de chaque sceau, la date de la charte à laquelle nous l'avons trouvé appendu. Souvent la date de la gravure de la matrice du sceau est antérieure à celle de la charte. Cela se rencontrera fréquemment sur les sceaux des communautés qui se servaient pendant plusieurs siècles du même sceau. Comme malheureusement sur ces sceaux il manque souvent des parties de légende, nous indiquerons les lacunes avec des points.

cet évêque au siége de la première ville de France: « Vers ce même temps » (1220) l'évêque de Paris (Pierre de Nemours) étant mort à Damiette, » et une dissension s'étant élevée entre les chanoines de la cathédrale » sur l'élection de l'évêque, Guillaume, évêque d'Auxerre, homme re- » ligieux et prudent, et rigide exécuteur de la justice envers les ennemis » de l'Église, passe à l'épiscopat de Paris par l'ordre du pape Honorius II. » Guillaume de Seillenay assista aux obsèques de Philippe-Auguste en juillet 1223, et mourut la même année, au mois de novembre, à Saint-Cloud près Paris. Il fut enterré dans l'Abbaye de Pontigny au diocèse d'Auxerre.

N° 5.

Guillaume de Garlande, chevalier. (1211.)

SIGILLVM · VILLERMI · DE GARLANDE. *Sceau de Guillaume de Garlande.* Un écusson aux armes de Garlande-Moderne : parti de France, et d'or à deux fasces de gueules, qui est Garlande-Ancien.

La faveur dont plusieurs seigneurs de la maison de Garlande jouirent auprès des rois Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste, permet de croire que c'est par concession de l'un de ces princes que ces seigneurs écartelèrent leurs armes de fleurs-de-lis sans nombre.

Guillaume de Garlande, V^e du nom, seigneur de Livry, était fils de Guillaume IV de Garlande, et de Idoine de Trie. Ce seigneur acheta, en 1202, l'avouerie d'Argenteuil, et se trouva, en 1204, au siége de Rouen. Pierre de Courtenay, comte de Nevers, lui donna la terre de Saint-Cyr, et le roi Philippe-Auguste, celles de Montreuil près Vincennes, de Neufchâtel en Vexin, et d'Ons en Bray. Guillaume de Garlande se distingua à la bataille de Bouvines en 1214. Il avait épousé, en 1193, Alix de Châtillon-sur-Marne, dont il n'eut que des filles. On ignore la date de sa mort, mais une charte de donation nous apprend qu'il vivait encore en 1216.

N° 6.

Ville de Paris. (1515.)

DIVI · LVDOVICI · DVODECIMI · FRACORV̄ · REGIS · XPIANISSIMI · SACRA · EFFIGIES. *Image sacrée du divin Louis XII, roi très chrétien des Français.* Buste de trois quarts de Louis XII, la couronne royale ouverte en tête; le champ est semé de fleurs-de-lis.

Contre-sceau : BEATA · RES · PVBLICA · CVIVS · PRINCEPS · SAPIENS · DOMINATVR. *Heureuse la république gouvernée par un prince philosophe.* Les armes de la ville de Paris qui portait : de gueules au navire frété et voilé d'argent, voguant sur des ondes de même, au chef de France, c'est-à-dire d'azur semé de fleur-de-lis d'or.

Cette pièce, dont l'original en argent est conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque, paraît être un sceau gravé exprès pour quelque acte solennel relatif à la mort de Louis XII; car l'épithète de *divus*, donnée ici au monarque, indique que cette pièce a été faite à l'époque de sa mort, en 1515.

N° 7.

Marchands de l'eau de Paris.

+ SIGIL. . . . RCATORV̄ AQVE · PARISIVS. *Sceau des marchands de l'eaude Paris.* Le vaisseau des armes de Paris.

Sous les deux premières races de nos rois, Paris, dont les dehors avaient été brûlés et saccagés par les Normands, était presque renfermé dans l'île qui porte encore le nom de Cité. Le commerce, qui alors n'était pas très considérable, se faisait presque entièrement par la Seine; il était presque entièrement monopolisé par une compagnie de gens associés sous le titre de *Marchands de l'eau hansés de Paris.* Cette compagnie, qui n'étant autre que les corps de ville, réunissait donc, par son privilége, la plus grande partie du commerce de Paris, sans aucune distinction de marchandises; c'est pour cette raison que ce qu'on appelait, avant la révolution, la *Prévôté des marchands* ou l'Hôtel-de-Ville, a porté d'abord le nom de la *Marchandise de l'eau*, et, plus tard, le nom simple de la *Marchandise.* Non seulement le nom de *Marchands* était resté dans le titre du premier magistrat municipal de Paris (le prévôt des marchands), mais encore la ville elle-même prit pour armoiries le vaisseau que portait le sceau des marchands de l'eau.

Dom Félibien (*Histoire de Paris*) donne la gravure d'un sceau (1) dont la légende, qui est en français, a le même sens que celle de celui que nous publions; ce sceau était appendu à un acte qui ne pouvait émaner que du Corps de ville : Dom Mabillon fixe l'époque de sa gravure au règne de Saint-Louis. Le nôtre, dont la nef est moins ornée, et dont le champ n'est pas chargé de fleurs-de-lis, paraît plus ancien et doit avoir précédé celui donné par Dom Félibien.

N° 8.

Prévôté de Paris. (1323.)

+ SIGILLVM PREPOSITVRE · PARISIENsis. *Sceau de la prévôté de Paris.* Une grande fleur-de-lis; à droite, une porte de ville; à gauche, l'écu des armes du royaume de Navarre : de gueules aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir.

Ce sceau porte les armes de Navarre réunies à celles de France, parce que Philippe-le-Long, qui régnait alors, possédait ces deux royaumes.

La charge de prévôt de Paris était tout-à-fait distincte de celle de prévôt des marchands. Le prévôt de Paris, qui était très souvent un gentilhomme, était nommé par le roi; il avait, selon des lettres du roi Jean, de 1369, la juridiction ordinaire de la ville de Paris, et, comme le portent les lettres, le roi voulait qu'il eût seul, à l'exclusion des autres juges, la connaissance et la punition de tous les délits commis à Paris par quelque personne que ce fût. En 1323, date de la charte à laquelle ce sceau était appendu, la charge de prévôt était occupée par Gilles Londe, ou du moins tout le fait présumer; car ce fut lui qui succéda immédiatement à Jean Tapperel qui fut exécuté en 1320, pour avoir substitué un innocent à un coupable, puissant, condamné à mort.

N° 9.

Faculté de Théologie. (1398.)

. . . . THEOLOGIE . . . . . RISIEN . . . . . . (La légende est presque entièrement détruite). Le Christ assis sous un dais gothique entre deux anges et semblant enseigner; à ses pieds, une ville; aux quatre coins, les symboles des quatre évangélistes; l'aigle, l'ange, le bœuf ailé et le lion ailé.

Avant d'entrer dans aucun détail sur ce sceau, nous donnons ici une note sur l'Université de Paris, qui servira à l'explication des sceaux 10, 11 et 12.

L'ancienne Université de Paris commença à devenir très célèbre au XIIe siècle, sous Guillaume de Champeaux. C'est alors qu'elle se forma en compagnie, présidée par un recteur, et qu'elle se divisa en quatre nations, dirigées par des procureurs. Les quatre nations étaient : celles de France, de Picardie, de Normandie et d'Angleterre. Au XVe siècle, cette dernière prit le nom d'Allemagne. Quant aux facultés, elles se sont formées peu à peu, et par conséquent on ne peut leur assigner de date. Il y en avait quatre; c'étaient : la Faculté de théologie, la Faculté des droits, établie d'abord seulement pour le droit canon, puis autorisée en 1679 à enseigner le droit civil; la Faculté de médecine, et la Faculté des arts. Les trois premières Facultés avaient à leur tête des doyens; la quatrième, celle des arts, qui aurait dû prendre plutôt le nom de faculté des lettres qu'elle porte aujourd'hui, était composée des quatre anciennes nations. C'était cette Faculté qui nommait le recteur de l'Université et il ne pouvait être pris que dans son sein; tout en dirigeant l'université en général, le recteur était en même temps chef particulier de la Faculté des arts. Les autres principaux officiers de l'université étaient : le syndic, le greffier, et le receveur; ainsi que le recteur, tous trois devaient être tirés de la Faculté des arts.

Il paraît qu'au commencement du XIIIe siècle l'Université en corps n'avait pas de sceau, et que le corps des maîtres de la Faculté de théo-

(1) Voici la description de ce sceau : SCEL DE LA MARCHANDISE DE LEAUE DE PARIS. Le vaisseau voguant; dans le champ, des fleurs-de-lis. Le contre-sceau est la répétition en petit du sceau.

logie en avaient seuls un, en 1221, car on lit à la fin d'un acte de l'Université : *Et afin que ce qui est réglé par le présent acte, soit stable et perpétuel à jamais, nous y avons fait apposer les sceaux des maîtres en théologie. Fait et passé l'an de grâce* 1221. Le sceau que nous publions ici doit être le même que celui dont il est parlé dans l'acte dont nous avons donné un extrait.

N° 10.

FACULTÉ DE MÉDECINE. (1398.)

✝ S. . . (*mag*) ISTRORVM · FACVLTATIS · MEDICINE . PARISIENSIS. *Sceau des maîtres de la Faculté de médecine de Paris.* Une femme assise, couronnée, sans doute la sainte, patrone des médecins ; tenant de la main gauche un livre ouvert, et de la droite un bouquet de plantes médicinales ; à droite et à gauche, des étudians assis.

La Faculté de médecine, qui se constitua vers le milieu du XIIIe siècle, n'avait pas encore de sceau particulier avant 1274. La Faculté de droit s'en était donné un en 1271, voulant, dit l'acte original, se donner ce caractère constitutif de compagnie, à l'exemple des nations des maîtres-ès-arts, qui ont leurs sceaux et qui s'en servent sans que personne y trouve à redire. Le droit de sceau étant alors un droit honorifique très recherché, le chancelier de l'église de Paris mit opposition à cette innovation, comme cela était arrivé cinquante ans avant pour le sceau commun de l'Université. Il prétendit qu'une pareille nouveauté ne pouvait s'établir qu'avec la permission du pape, et il refusa de donner la licence aux bacheliers qu'on lui présentait. Néanmoins, il se radoucit après quelque temps, et il fut convenu entre les parties, que le nouveau sceau serait mis en séquestre pendant un an, et que si dans le cours de l'année le pape gardait le silence, et n'en interdisait point l'usage, la querelle serait censée décidée en faveur de la Faculté. L'accord fut exécuté de bonne foi ; à la fin de l'année, le Saint-Père n'ayant rien prononcé sur l'objet de la contestation, la Faculté de droit retira son sceau, et depuis elle en fit usage jusqu'en 1789. En 1274, la Faculté de médecine imita celle de droit, et se mit en possession d'un sceau particulier après les mêmes formalités. Il est constaté dans l'acte que ce sceau fut fait en argent.

N° 11.

FACULTÉ DES ARTS. NATION D'ANGLETERRE. (1398.)

SIGILLVM · NACIONIS . . . . . (ANGLTER?). . . . *Sceau de la nation* . . . . . Sous des arceaux gothiques, les figures de sainte Catherine et d'une autre sainte dont on ne peut distinguer les attributs ; au-dessous, saint Martin à cheval, coupant son manteau pour le partager avec un pauvre ; en bas, un professeur assis, instruisant des enfans également assis. —Une partie de la légende et le haut des arceaux sont détruits.

La nation d'Angleterre, qui prit définitivement le nom de nation d'Allemagne peu après la date de la charte à laquelle était appendu ce sceau, était divisée en trois tribus ou provinces, la Haute-Germanie, la Basse-Germanie et l'Écosse. Dès 1376, la haine que l'on portait alors aux Anglais qui ravageaient la France avait donné l'idée de changer le nom de cette nation. Il paraît pourtant, d'après notre sceau, qui est de 1398, que ce ne fut qu'après cette époque que le nom fut changé d'une manière positive, puisqu'on y lit le nom d'Angleterre.

N° 12.

FACULTÉ DES ARTS (QUATRE-NATIONS).

SIGILLVM · PRECLARE · FACVLTATIS · ARTIVM · PARISIENSIS. *Sceau de l'illustre Faculté des arts de Paris.* Sous des arceaux gothiques, la Vierge assise, tenant de la main droite un lys et soutenant de la gauche le Christ enfant ; à droite et à gauche, entre les colonnettes, des écussons aux armoiries des quatre nations, de France, de Picardie, de Normandie et d'Allemagne, qui composaient la compagnie des arts. Les écussons sont placés selon l'ordre que gardaient entre elles les quatre nations. L'écu de la nation de France est le premier à gauche ; celui de Picardie, le second, celui de Normandie est le troisième, et celui d'Allemagne est le dernier. (Ce sceau a été gravé d'après une empreinte tirée de la matrice originale en argent, qui est conservée au Cabinet des médailles. Cette matrice a été gravée en 1513.)

Jusqu'en 1513 la Faculté des arts n'avait pas encore eu de sceau ; elle voulut alors s'en donner un pour sceller les lettres testimoniales d'étude. Ce sceau, en argent, fut fait aux frais des quatre nations, et pour le sceau et le coffre qui le contenait il en coûta à la nation de France 7 livres 17 sols 8 deniers. Ainsi, en supposant que les trois autres nations contribuèrent chacune pour une somme égale, la dépense totale s'éleva à 31 livres 10 sols 3 deniers. La serrure et les cinq clefs du coffre furent payées 2 livres 16 sols. La légende est gravée en caractères gothiques, bien que déjà on ait commencé à employer les lettres romaines. Ce sceau, dont la Faculté des arts se servit jusqu'à la révolution de 1789, est maintenant au cabinet des médailles de la Bibliothèque.

PLANCHE II.

N° 1.

GEOFFROY, ABBÉ DE SAINT-MAGLOIRE. (1243.)

. . . GAVFRIDI · ABBATIS SCI · MAGLORII · PARISIENSIS. *Sceau de Geoffroy, abbé de Saint-Magloire de Paris.* L'abbé de Saint-Magloire, la tête nue, revêtu des habits sacerdotaux, tenant la crosse de la main droite et un livre de la gauche.

Sous le règne du roi Lothaire, les chanoines réguliers de l'Église de Saint-Barthélemy, qui était alors la chapelle royale du palais, furent transférés dans une chapelle dite depuis de Saint-Michel, placée aussi dans l'intérieur du palais. Là, Hugues Capet, duc de France, avait fondé, en 957, une Abbaye en l'honneur des saints Barthélemy et Magloire. Sous Louis-le-Jeune, en 1138, les chanoines abandonnèrent cet emplacement et se fixèrent près de l'ancien cimetière, dans la rue Saint-Denis. En 1572, ils changèrent encore leur siége, et vinrent s'établir dans le faubourg Saint-Jacques. En 1584, cette Abbaye fut réunie à la mense épiscopale de Paris.

Les auteurs du *Gallia Christiana* ne font que mentionner *Gofridus*, Geoffroy, abbé de Saint-Magloire de Paris en 1263.

N° 2.

HERBERT, ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE. (1224.)

✝ SIGILLVM · HERBERTI · ABBIS · SCE · GENOVEFE ⁖ PARISIENSIS. *Sceau de Herbert, abbé de Sainte-Geneviève de Paris.* L'abbé de Sainte-Geneviève, la tête nue, revêtu des habits sacerdotaux, tenant de la main gauche un livre et une crosse de la droite.

L'église de l'abbaye de Sainte-Geneviève du Mont-de-Paris, de l'ordre de Saint Augustin, passe pour avoir été fondée, à la demande de Clotilde, en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul. Plus tard, on joignit le nom de sainte Geneviève, patrone de Paris, au vocable de cette église, et c'est celui-là qu'elle a toujours gardé depuis. L'Abbaye fut augmentée sous le règne de Robert, fils de Hugues Capet. Louis VII lui donna le titre d'Église Royale.

Hébert ou Herbert, fut d'abord chanoine du monastère de Saint-Jean du Jard, quoique la bulle du pape Honorius, pour le couvent de Sainte-Geneviève, lui donne le nom de chanoine de Sainte-Geneviève. Ce chanoine succéda dans la dignité d'abbé de *Sainte-Geneviève du Mont-de-Paris* à Gualo. Grégoire IX donna à Herbert le privilége de l'anneau et de la mitre, et celui de bénir les ornemens sacrés. Surpris par la

mort, il laissa à son successeur le soin de terminer la châsse de sainte Geneviève, œuvre pour laquelle il avait recueilli beaucoup d'ornemens et de dons précieux. Il existe beaucoup de monumens qui prouvent qu'il défendit le patrimoine de sainte Geneviève envers et contre tous. L'abbé Herbert mourut vers l'an 1240.

N° 3.

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE DE PARIS. (1406)

S . . . . I . . TIO · SCE . . . RIE · PARISIENSIS. (La légende est presque entièrement détruite.) *Sceau du chapitre de l'église de Sainte-Marie de Paris.* La Sainte-Vierge assise, couronnée et nimbée, et tenant un sceptre de la main droite.

Contre-sceau : + SIGILLVM · RENOVATVM · ANNO · GRACIE. M.°CC.°XXII°. (Cette date est disposée dans le champ en trois lignes, indiquées par des traits.) *Sceau renouvelé l'an de grâce* 1222. Après la date un soleil.

Les sceaux datés sont extrêmement rares avant le règne de François Ier. On ne connaît qu'un très petit nombre de sceaux datés à une époque aussi reculée que celui du chapitre Notre-Dame; il prouve ce que nous avons avancé, note 1, page 1, que les communautés se servaient pendant plusieurs siècles du même sceau; en effet, ce sceau, qui a été gravé en 1222, a été employé pour sceller une charte l'an 1406. Ce curieux monument nous apprend que le chapitre de Notre-Dame eut très anciennement un sceau, puisqu'on le renouvelait en 1222.

On croit que Childebert bâtit le premier une Église cathédrale sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Notre-Dame de Paris. Aimoin (*De gestis Francorvm*) nous apprend qu'elle fut très anciennement consacrée à la Sainte Vierge. Le roi Robert, fils de Hugues Capet, en commença la reconstruction; les rois ses successeurs firent continuer cette œuvre; mais c'est sous le règne de Philippe-Auguste que Maurice de Sully, évêque de Paris, posa la première pierre des bâtimens qui existent encore aujourd'hui.

N° 4.

ABBAYE DE SAINT-DENIS.

+ SIGILLVM SANCTI DYONISII ARCHIEPISCOPI. *Sceau de saint Denis, archevêque.* Saint Denis assis, la tête nue, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main droite sa crosse et de l'autre un livre.

Nous ne connaissons pas la date de la charte de ce sceau; la forme des caractères permet d'assurer qu'il a été gravé au commencement du XIIIe siècle; nous rappelons l'observation faite à propos du sceau de l'abbaye de Victor. Saint Denis porte dans cette légende le titre d'archevêque, bien qu'on ne lui attribue ordinairement que celui d'évêque de Paris; c'est sans doute comme apôtre de la Gaule que les moines de Saint-Denis lui donnèrent celui d'archevêque.

La fondation de l'Abbaye de Saint-Denis en France, de l'ordre de Saint-Benoît, remonte à l'an 644. Dagobert Ier y fut enterré. C'est une des plus célèbres Abbayes du monde. Elle jouissait du privilége de servir de sépulture à la Maison Royale de France. Son trésor, dispersé et fondu en partie à la Révolution, renfermait des objets d'antiquité du plus haut intérêt. L'Abbaye de Saint-Denis est tombée en commende en 1628. En 1686, le titre abbatial fut supprimé et les revenus de la mense servirent à doter la maison de Saint-Cyr.

N° 5.

GILON DE VERSAILLES. (1221.)

+ SIGILLVM : GILONIS : DE : VERSAILLES. *Sceau de Gilon de Versailles.* Dans le champ, un écu aux armes de Gilon de Versailles : cet écu, dont nous ne connaissons pas les émaux, porte sept besans, et le chef est chargé de trois losanges.

Le roi Philippe-Auguste, par lettres données à Melun au mois de mars 1216, commit Gilon de Versailles et Renaud de Béthisy pour obliger les mayeur, jurats et autres membres de la commune de la ville de Beauvais, pour prêter serment de fidélité à leur évêque, qui était alors Philippe de Dreux, cousin du Roi. Nous n'avons pu nous procurer d'autres renseignemens sur Gilon de Versailles; nous ignorons même si ce personnage est un des anciens seigneurs du village qui a précédé la ville de Louis XIV, ou s'il ne le portait que parce qu'il y était né, selon l'usage de ce siècle.

N° 6.

BAILLIAGE DE VERMANDOIS. (1283)

+ SIGILLVM · BALLIVIACI · VIROMANDENSIS. *Sceau du bailliage de Vermandois.* Une grande fleur-de-lis.

Contre-sceau : + CLAVIS : SIGILLI. *Clef du sceau.* Un écusson, sur lequel, malgré la mauvaise conservation du blason, on reconnaît les armes de Vermandois, qui étaient : échiquetées d'or et d'azur, au chef d'azur, chargé de fleurs-de-lis d'or.

La légende du contre-sceau rend ce sceau l'un des plus curieux de cette livraison; sa singulière formule (*clef du sceau*) ne se rencontre que très rarement.

Sous les comtes de Vermandois, leur Bailli était juge supérieur des causes importantes. Lorsque Philippe-Auguste réunit le Vermandois à la couronne, loin de supprimer cette charge, il y ajouta la juridiction sur tout le pays soumis à la domination des comtes de Vermandois, et le nomma Grand-Bailli. Il n'y avait en France que quatre Grands-Bailliages, ceux de Vermandois, de Sens, Mâcon et Saint Pierre-le-Moûtier. Celui de Vermandois contenait tout l'ancien comté de ce nom, et encore les villes, bourgs et villages dont les comtes, ainsi que leurs enfans, avaient été en possession, n'importe à quel titre, telles que Reims, Châlons, Soissons, Troyes, etc., etc. Le Grand-Bailli était à la nomination du roi : le premier fut Rénaud de Béthisy en 1214. En 1283, année de la charte à laquelle appendait le sceau que nous donnons, le Grand-Bailli était Gauthier Bardin.

N° 7.

ROGER DE ROSOY, ÉVÊQUE DE LAON. (1185.)

+ SIGILLVM ROGERI LAVDVNENSIS EPISCOPI. *Sceau de Roger, évêque de Laon.* Roger de Rosoy, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant de la main gauche sa crosse et faisant le signe de la bénédiction de la main droite.

Laon, ancienne ville de France, dont l'évêque porte le titre de duc et pair de France, a eu pour premier évêque saint Génebaud en 515.

Roger de Rosoy, fils de Clérembault, seigneur de Rosoy, et d'Élisabeth de Namur, était doyen de l'Eglise de Châlons et chanoine de celle de Laon, lorsqu'il fut élevé au siége épiscopal de cette Église en 1174 : il fut sacré par Guillaume de Champagne son métropolitain. En sa qualité de duc de Laon, pair de France, l'évêque était seigneur de la ville : les habitans voulant se soustraire à sa domination temporelle, obtinrent du roi Louis VII le droit de *commune*. L'évêque-duc résolut de maintenir son droit par les armes, et appela à son aide ses parens et amis. Les Laonais, de leur côté, implorèrent le secours des villes voisines : on en vint aux mains, et les révoltés furent battus. L'été suivant, le roi en personne assiégea dans son château de Nisi, Renaud, sire de Rosoy et de Chaumont, frère de l'évêque, qui avait pris parti pour ce dernier contre les Laonais. Pendant cet orage, l'évêque de Laon se retira chez celui de Langres; de là, il obtint de Rome un rescrit pour pouvoir se justifier des homicides dont il était accusé. Il le fit à Meaux, en 1179, par-devant les évêques de Cambray, de Noyon et d'Arras, et protesta avec serment n'avoir tué ni blessé personne de sa main; il rentra aussitôt dans les bonnes grâces du roi, assista la même année au troisième concile de Latran, et, en qualité de pair de France, au sacre du roi Philippe-Auguste. En 1180, il maria ce prince, à Bapaume, avec Isabelle de Hainaut. Deux ans après, avant le départ du roi pour la croisade, Roger de Rosoy obtint la révocation du droit de *commune* accordé par le feu roi aux Laonais. Roger de Rosoy mourut le 21 mai 1207, et fut inhumé à Saint-Vincent de Laon.

N° 8.

ABBAYE DE SAINT-JEAN-DE-LAON. (1285.)

La légende est entièrement détruite. — Buste de face de saint Jean, nimbé, couvert d'une peau de mouton.

L'abbaye de Saint-Jean de Laon, de l'ordre de Saint-Benoît, fut d'abord placée sous l'invocation de la Vierge : la bienheureuse Salaberge la fonda et en fut la première abbesse, vers l'an 640. En 1229, ce monastère devint une abbaye d'hommes. Drogo (Dreux) fut le premier abbé de Saint-Jean de Laon. On ne sait pas le nom de l'abbé de Saint-Jean de Laon, à l'époque à laquelle fut fait le sceau du chapitre de l'abbaye de Saint-Jean (1265). L'évêque était Jean de Moutiers (de Monasteriis) ou de Troyes (de Trecis).

N° 9.

PHILIPPE DE DREUX, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS. (1207.)

. . . IGILLVM · PH . . . . VACENSIS EPISCO (*pi*) *Sceau de Philippe, évêque de Beauvais.* Philippe de Beauvais, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant sa crosse de la main gauche et de la droite faisant le signe de la bénédiction.

L'évêque de Beauvais, dont le siége était suffragant de l'archevêché de Reims, avait le titre d'*Évêque et Comte de Beauvais, Pair de France.* Cet évêché eut autrefois le droit de battre monnaie. C'est en 991 que l'on commença à bâtir la cathédrale dont le chœur est regardé comme le plus beau de France. Saint Lucien passe pour avoir été le premier évêque de Beauvais. Retgisilus est le premier évêque dont on connaisse la date; il vivait l'an 346 après J.-C.

Philippe de Dreux, troisième fils de Robert de France, comte de Dreux, et d'Agnès de Baudement, dame de Braine, fut élu en 1176 évêque de Beauvais, siége qui donnait le titre de Comte-Pair de France. Ce prélat passa en Terre-Sainte en 1178, et en revint l'année suivante. En 1187, il se croisa de nouveau et se trouva au siége d'Acre en 1190. Au mois d'octobre de cette année, il fut pris par les Infidèles et conduit à Babylone. A son retour, il combattit contre les Anglais, et fut fait prisonnier en 1196, près de Milly. L'évêque de Beauvais ne put recouvrer la liberté qu'en 1202. En 1210, il se croisa contre les Albigeois; eut guerre en 1212 avec le comte de Boulogne, Renaud de Dammartin; combattit sous les yeux de Philippe-Auguste, son cousin germain, à la bataille de Bouvines, en 1214, et y renversa de sa main Étienne dit Longue-Épée, comte de Salisbury, frère naturel de Jean, roi d'Angleterre, et le fit tuer. Ce prélat, célèbre par son humeur belliqueuse, pour éviter d'enfreindre les Canons, et de se rendre incapable des fonctions ecclésiastiques, ne frappait jamais de l'épée; mais il ne se faisait pas scrupule d'assommer à coups de masse les ennemis qu'il trouvait sous sa main. Il mourut à Beauvais le 2 novembre 1217, et fut enterré dans la cathédrale.

N° 10.

COUVENT DE SAINT-JUST, DE BEAUVAIS.

✠ SIGILLVM · CONVENTVS · SCI · IVSTI · BELVACENSIS · DYOCESIS. *Sceau du couvent de Saint-Just du diocèse de Beauvais.* 2e légende. SANCTVS IVSTVS. *Le martyr de saint Just.* Un bras, armé d'une épée, tranche la tête du saint, qui pose un genou en terre et joint les mains; sa tête est déjà ceinte de l'auréole.

Le couvent de Saint-Just de Beauvais, de l'ordre de Prémontré, paraît avoir été fondé par des chanoines qui devinrent Réguliers en 1070. En 1147, le couvent fut uni à l'ordre de Prémontré par Eudes, évêque de Beauvais.

N° 11.

COMMUNE DE BEAUVAIS. (1228.)

SIGILLVM BELVACENSIS (*sic*) COMMVNE. *Sceau de la commune de Beauvais.* Vue de la ville de Beauvais. En haut : CIVITAS. *La ville.*

Beauvais, l'acienne *Cæsaromagus*, est une des plus anciennes villes de la Gaule. Elle était la capitale des Bellovaci qui lui ont donné son nom actuel. En 1006, Roger de Champagne, évêque de Beauvais, unit le comté de Beauvoisis qui lui appartenait en propre, à la manse épiscopale; cette union fut faite avec l'approbation et du consentement du roi Robert. C'est depuis cette époque que l'évêque de Beauvais est comte et pair de France. La commune de Beauvais fut établie au XIIIe siècle.

N° 12.

GUILLAUME DE BÉRONNE, ÉVÊQUE DE SENLIS. (1310.)

✠ SIGILLVM · GVILLELMI · DEI · GRACIA · EPISCOPI · SILVANECTENSIS. *Sceau de Guillaume, par la grâce de Dieu, évêque de Senlis.* Guillaume de Béronne, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant de la main gauche la crosse et faisant de la main droite le signe de la bénédiction. Dans le champ, à droite et à gauche, une fleur-de-lis.

L'évêché de Senlis était suffragant de l'archevêché de Reims. Saint Régulus, martyr, passe pour être le premier évêque de cette ville.

Guillaume de Béronne est le cinquante-septième évêque de Senlis; il succéda à Gui de Pralliac, et vécut vers la fin du XIIIe siècle. Après sa mort, Pierre de Béronne, son parent, occupa le siége de Senlis.

N° 13.

BAILLIAGE DE SENLIS. (1322.)

✠ LE · SEEL · IEHAN · DE · SAM . . Dans une rosace, un médaillon représentant le portrait à mi-corps d'un roi de France, revêtu des habits royaux.

Le personnage dont le nom figure sur ce sceau, était Bailli de Senlis, en 1322. L'histoire ne nous apprend rien sur ce personnage; nous ne pouvons même assurer que les lettres SAM... ne soient pas les initiales du mot Senlis : on sait que l'orthographe variait beaucoup au XIVe siècle. Peut-être, comme cela se rencontre fréquemment, ce Jean n'avait-il pas d'autre nom que celui de sa ville.

N° 14.

COMMUNE DE SENLIS. (1228.)

✠ SIGILLVM COMMVNÆ SILVANECENSIS. *Sceau de la commune de Senlis.* Le maire de Senlis armé de toutes pièces, portant, suspendu au cou, un long bouclier, et tenant de la main droite une épée nue levée.

Senlis, en latin, *Augustomagus* ou *Sylvanectum*, siége d'un évêché suffragant de Reims, d'un bailliage, d'un présidial, etc., était, avant la révolution, le siége du gouvernement particulier de l'Ile-de-France. Cette ville, qui fut d'abord sous la domination des comtes de Vermandois, passa ensuite sous celle des ducs de France, ancêtres de Hugues Capet, qui la réunit à la couronne.

N° 15.

MAIRE ET ÉCHEVINS DE NOYON. (1259.)

✠ SIGILLVM · MAIORIS ET · · · TORVM NOVIOMI. *Sceau du maire et des élus* (échevins) *de Noyon.* Le maire de Noyon portant d'une main une bannière échancrée, et tenant de l'autre une épée, placé sur des remparts qu'il semble en action de défendre.

En 1108, Baudry de Sarchainville, évêque de Noyon, convoqua en assemblée tous les habitans de la ville, et leur présenta une charte qui, à l'instar de celle de Cambray, constituait le corps des Bourgeois en association perpétuelle sous des magistrats appelés *jurés.* L'évêque jura d'abord cette charte, et tous les habitans après lui. Il invita ensuite le roi Louis-le-Gros à la corroborer par son approbation et par le grand sceau de la couronne : le roi consentit à cette requête.

PLANCHE III.

N° 1.

ABBAYE DE PORT-ROYAL. (1335.)

SIGILLVM ABBATISSE PORTVS REGIS. *Sceau de l'abbesse de Port-Royal.* L'abbesse de Port-Royal debout, revêtue de l'habit de son ordre, tenant de la main gauche un livre et de la droite une crosse.

Archives du département du Nord, à Lille.

L'Abbaye de Port-Royal, devenue si célèbre au XVIIe siècle par les disputes des jansénistes, a d'abord porté le nom de Porrois. Cette Abbaye, située dans le diocèse de Paris, près de Caprosia, était de l'ordre de Cîteaux et de l'institut du Très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie. Eudes de Sully, évêque de Paris, et Mathilde de Garlande, femme de Mathieu de Montmorency, premier seigneur de Marly, se réunirent pour fonder et doter ce monastère, au commencement du XIIIe siècle.

MARGUERITE est la première abbesse de Port-Royal; elle gouverna l'Abbaye de 1214 jusqu'en 1238. On ne sait pas le nom de l'abbesse qui gouvernait l'Abbaye en 1335. Les auteurs de la *Gallia Christiana* n'ont pu le découvrir.

N° 2.

COUVENT DE SAINT-LOUIS DE POISSY. (1397.)

SIGILLVM · CONVENTVS · SORORV̄ · SC̄I · LVDOVICI · DE · PYSSIACO · ORDINIS · PREDICARVM. *Sceau du couvent de Saint-Louis de Poissy, de l'ordre des Prédicants* (Règle de Saint-Dominique). Dans le champ, SANCTVS · LVDOVICVS. Saint Louis, nimbé, la couronne royale en tête, revêtu d'un grand manteau, qu'il soulève des deux mains pour abriter dessous tout un peuple qui l'implore à genoux. En bas, une roue.

Vers le milieu du XIe siècle, Constance, femme de Robert-le-Pieux, roi de France, fonda à Poissy un monastère dans lequel elle plaça des chanoines qui embrassèrent la règle de Saint-Augustin. Au commencement du XIVe siècle, Philippe-le-Bel fit reconstruire entièrement l'église, et y mit des religieuses qui suivirent la règle de Saint Dominique. Saint Louis étant né et ayant été baptisé à Poissy, l'abbaye adopta ce saint roi pour son patron. Philippe-le-Bel et son fils Robert furent enterrés dans cette abbaye.

N° 3.

DREUX DE MELLO, CONNÉTABLE. (1211.)

+ SIGILLVM DROGONIS DE MERLOTO. *Sceau de Dreux de Mello.* Un écu aux armes du connétable de Mello. Cet écu porte deux fasces et trois merlettes en pal. Les généalogistes ne décrivent pas ainsi les armes de la maison de Mello; ils lui donnent pour armes : d'or à deux fasces de gueules, à l'orle de merlettes de même; c'est comme cela qu'elles sont représentées sur le sceau suivant. A droite et à gauche de l'écu, une merlette.

Dreux de Mello, IVe du nom, seigneur de Saint-Bris, était le quatrième fils de Dreux de Mello, IIIe du nom; il accompagna le roi Philippe-Auguste en Terre-Sainte en 1191, et donna de si grandes preuves de courage et de mérite, que le Roi le fit connétable de France, à la mort de Raoul, comte de Clermont, tué cette année au siége de Saint-Jean-d'Acre, en 1204. Le Roi lui donna, en récompense de ses services, la ville et le château de Loches. Il mourut le 3 mars 1218, à l'âge de quatre-vingts ans, et laissant une haute réputation de valeur et de sagesse. Dreux de Mello avait épousé Ermengarde de Moucy, déjà veuve de Guillaume de Dampierre, et dont le fils aîné devint seigneur de Bourbon; il laissa de sa femme deux fils et une fille.

N° 4.

DREUX DE MELLO, CONNÉTABLE. (1221.)

+ SIGILLVM DROGONIS DE MERLETO . . . . *Sceau de Dreux de Mello* . . . . (Une partie de cette légende est détruite). Dreux de Mello, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque de forme basse, portant, suspendu au cou, un écu à ses armes : d'or à deux fasces de gueules et un orle de merlettes de même. Il tient de la main droite une épée nue levée, et est monté sur un cheval galopant à gauche.

Dreux de Mello. (Voyez le n° précédent.)

N° 5.

ODON DE HAM, CHEVALIER. (1220.)

+ SIGILLV. . . . . . MINI DE HA. *Sceau de Eudes ou Odon, seigneur de Ham.* Odon de Ham, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque de forme plate, portant, suspendu au cou, un écu à ses armes : d'or à trois croissans de gueules, et tenant de la main droite une épée nue; il est monté sur un cheval galopant à gauche.

Eudes ou Odon de Ham IIe du nom, fils de Lancelin de Ham et petit-fils de Eudes, seigneur de Ham en Vermandois, et frère d'Herbert, comte de Vermandois, descendait directement des rois carlovingiens; il servit avec vingt-cinq chevaliers au siége d'Andrinople en 1205, et mourut le 26 septembre 1234, laissant de sa femme Isabelle de Bethencourt, Eudes III, seigneur de Ham. Cette illustre postérité finit dans la personne de Jean III qui mourut vers la fin du XIVe siècle, ne laissant que des filles dont la cadette épousa, suivant plusieurs historiens, Enguerrand III, seigneur de Coucy et de La Fère.

N° 6.

PHILIPPE DE NANTEUIL, CHEVALIER. (1224.)

+ SIGILLVM · PHIL . . . . TOLIO . . . . IVVENIS. *Sceau de Philippe de Nanteuil, le Jeune.* Philippe de Nanteuil, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque de forme basse, portant, suspendu au cou, un écu à ses armes : de gueules à six fleurs-de-lis d'or; il tient de la main droite une épée nue levée, et est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé à ses armes.

L'un des ancêtres de cette illustre famille, Raoul II, comte de Crespy et de Valois, épousa Anne de Russie, veuve du roi Henri Ier; peut-être est-ce à ce motif qu'il faut attribuer la présence des fleurs-de-lis dans l'écu de Nanteuil.

Philippe IIe du nom, seigneur de Nanteuil, qu'on avait surnommé le Jeune, afin de le distinguer de son père, était fils de Philippe Ier, seigneur de Nanteuil, et d'Adelaïs ou Adeline, dont on ignore le nom de famille. Il partit pour la Terre-Sainte en 1239, et y mourut en 1259, laissant d'Élisabeth, sa femme, Thibaut IV, qui fut évêque de Beauvais, et une fille.

N° 7.

COMMUNE DE CRESPY. (1228.)

+ SIGILLVM : COMMVNIE : DE : CRISPEIO. *Sceau de la commune de Crespy.* Dans le champ, un tigre courant à droite, armes de la ville de Crespy.

Guillaume de Crespy, chancelier de France, en 1293, sous Philippe-le-Bel, portait pour armes : d'argent à un tigre de sable au chef de gueules. Sans doute il avait emprunté ces armoiries à la ville dont il portait le nom.

La commune de Crespy (en Valois) est l'une des plus anciennement établies en France. Elle date de l'année 1117, et fut confirmée par le roi Philippe-Auguste qui octroya aux bourgeois de Crespy les droits de commune et d'assemblée en corps de ville avec la juridiction ordinaire. L'affranchissement général des communes en 1311 rendit ce droit plus à charge que profitable aux bourgeois des villes; les causes qui avaient amené l'établissement des communes n'existant plus; et, au mois de novembre 1329, les habitans de la ville et banlieue de Crespy renoncèrent solennellement à leur privilége de commune, et s'obligèrent à une rente envers le roi Philippe de Valois qui établit à Crespy un prévôt royal.

N° 8.

Commune de Crespy. (1260).

SIGILLVM · COMM . . . . CRESPIACO. *Sceau de la commune de Crespy.* Saint Pierre debout, vu à mi-corps.

Nous donnons deux sceaux de la commune de Crespy, parce qu'il nous a paru curieux de faire remarquer la différence des symboles adoptés par cette ville, à 40 ans de distance: Sur l'un, on voit des armoiries; sur le second, la ville, plus modeste, se contente de l'effigie d'un saint patron.

N° 9.

Commune de Meulan. (1195.)

SIGILLVM CONCIONIS · DE ME . . LENT. *Sceau de l'assemblée de Meulan.* Têtes des douze pairs ou échevins de Meulan. Au-dessus, une fleur-de-lis.

Contre-sceau : Une fleur-de-lis. SIGILLVM · MAIORIS MECLENTI. *Sceau du maire de Meulan.* Le maire de Meulan, vu à mi-corps, la tête nue, revêtu d'une tunique et tenant un bâton à la main.

Cabinet de M. Depaulis.

Meulan (*Melleatum*), ville du Vexin-Français, avait un bailliage; elle était du diocèse de Rouen, et du ressort du parlement de Paris. L'histoire de cette ville offre peu d'événemens remarquables. Le fort, situé dans une île sur la Seine, près de Meulan, fut assiégé par le duc de Bourgogne, mais il fut chassé par le roi Henri IV.

N° 10.

Commune de Soissons. (1248.)

SIGILLVM · SVESSIONENSIS · COMMVNIE. *Sceau de la commune de Soissons.* Le maire de Soissons, revêtu d'une cotte de maille qui lui couvre tout le corps, tenant une épée nue de la main gauche, et portant, suspendu au cou, un grand bouclier orné d'une croix fleuronnée. Il est coiffé d'un casque pointu sans visière, garni d'un nasal; les oreilles, le cou et le derrière de la tête sont garantis par un tissu de mailles, qui, partant du casque, se réunissent à la cotte qui protége le corps; autour du maire sont groupés les échevins, coiffés des bonnets ronds appelés *mortiers*.

Cabinet de M. Depaulis.

La charte royale qui fonda l'établissement de la commune de Soissons étant perdue, on ne peut assigner au juste quelle est l'année de cette fondation; mais on a la certitude qu'elle eut lieu sous le roi Louis-le-Gros. Par une charte de 1181, le roi Philippe-Auguste reconnaît cette commune, et confirme ce qui avait été donné par son aïeul et agréé par son père Louis VII. Il est probable que l'établissement de cette commune date de l'année 1115, époque à laquelle Louis VI vint en cette ville. On a d'ailleurs connaissance que cet établissement eut lieu sous l'épiscopat de Liziard de Crespy qui tint le siége de Noyon de 1109 à 1127. En 1326, les habitans de Soissons renoncèrent aux droits de commune, et demandèrent au roi Charles IV l'établissement d'un prévôt royal, ce qui leur fut accordé par lettres données à Meaux.

N° 11.

Commune de Pontoise. (1228.)

SIGILLVM : MAIORIS · ET · PARIVM · COMMVNIE · PONTIS . . . . . *Sceau du maire et des pairs* (échevins) *de la commune de Pontoise.* . . . . Vue du Pont sur l'Oise, qui donne le nom à la ville.

Pontoise, capitale du Vexin-Français, avait une marine royale, une prévôté et une châtellerie: on l'appelle en latin *Pontisara*, *Pontilusæ*, *Æsiæ-Pons*, *Pons ad Æsiam* et *Brivaisura*. En 1188, Philippe II accorda une commune à Pontoise. Cette ville fut alors gouvernée par un maire et douze pairs; le maire prenait le titre de maire, prévôt et voyer de Pontoise.

PLANCHE IV.

N° 1.

Mathieu de Montmorency, connétable. (1202.)

SIGILLvm · MATHEI DE MONTE : MORENCIACO. *Sceau de Mathieu de Montmorency.* Mathieu de Montmorency, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, portant, suspendu au cou, un écusson aux armes de Montmorency-Ancien : d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur. Le connétable tient de la main droite une épée nue levée, il est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé aux armes de Montmorency.

Mathieu, IIe du nom, dit le Grand, seigneur de Montmorency, connétable de France, était fils de Bouchard IV, seigneur de Montmorency, et de Laurence de Haynaut. Il fut fait chevalier par Baudouin V, comte de Haynaut, son oncle maternel. En 1214, Mathieu de Montmorency se conduisit vaillamment à la bataille de Bouvines, et prit douze enseignes impériales. C'est en commémoration de cette action qu'il ajouta à ses armes douze alérions aux quatre qu'elles portaient déjà. *V.* le n° suivant. Depuis cette époque, la maison de Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, tandis que la croix n'était précédemment cantonnée que de quatre alérions, ainsi qu'on le voit sur ce sceau. En 1218, il fut honoré de la charge de connétable de France. Il fit la guerre avec succès contre les Albigeois, en 1228; il assiégea et prit Bélesme sur le duc de Bretagne, vainquit les princes mécontens et força le duc de Bretagne et le comte de la Marche à implorer la miséricorde du Roi. Mathieu, de Montmorency mourut le 24 novembre 1230. Il avait épousé, vers l'an 1196, Gertrude de Soissons dont il eut Bouchard V qui lui succéda, Mathieu seigneur d'Attichy, et Jean, seigneur de Roissy. Gertrude de Soissons étant morte en 1220, Mathieu épousa en secondes noces Emme, dame de Laval, qui lui donna Guy de Montmorency, tige des seigneurs de Laval, et Havoise de Montmorency qui épousa Jacques de Château-Gontier.

N° 2.

Mathieu de Montmorency, connétable. (1219.)

. . . . IACO . . . . CONS . . . . REGIS FR. (Cette légende est presque entièrement détruite.) Le connétable de Montmorency, armé de toutes pièces, portant, suspendu au cou, un écusson aux armes de Montmorency-Moderne : d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, et tenant une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : L'écu de Montmorency-Moderne.

Mathieu de Montmorency. (Voyez le n° précédent.)

N° 3.

Raoul de Clermont, connétable. (1272.)

Sigillvm · RADVLPHI · DE · CL . . . . DE NIGELLA. *Sceau de Raoul de Clermont, sire de Nesle.* Le connétable de Clermont, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé dont le cimier est un ornement en forme d'éventail portant un lion grimpant; le connétable porte au cou un écusson à ses armes : de gueules semé de trêfles d'or à deux bars adossés de même, à la bordure d'argent; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Raoul de Clermont, II[e] du nom, sire de Nesle, fut connétable de France sous les rois Philippe III et Philippe IV. Il chassa les Anglais de Guyenne, et accompagna Charles de France, comte de Valois, dans toutes ses expéditions en Gascogne. Il suivit le roi, en 1297, en Flandres, et fut tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302.

Raoul était fils de Simon de Clermont et d'Alix de Montfort; il avait épousé Alix de Dreux, vicomtesse de Châteaudun dont il eut trois filles, et ensuite Isabelle de Hainaut dont il n'eut pas d'enfans.

N° 4.

PIERRE DE CHAMBLY, CHEVALIER. (1383.)

PIERRE DE CHANB . . . SIRE . . VIRM . . . . Pierre de Chambly, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, orné de grands *volets* ou lambrequins, portant, suspendu au cou, un écu à ses armes: de gueules à trois coquilles d'or; il tient de la main droite un pennon aussi à ses armes; près de ses épaulières, on voit pendre la chaîne qui servait à attacher l'épée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Pierre de Chambly, sire de Virmes, chevalier, fut chambellan et conseiller du roi Philippe-le-Bel, et signa, comme procureur du roi, avec Louis de France, comte d'Évreux, Robert, duc de Bourgogne, et Jean, duc de Bretagne, le traité de paix qui fut conclu à Paris avec le roi d'Angleterre, le 20 mai 1303, après la funeste bataille de Courtray. Il avait épousé en premières noces Jeanne de Machaut dont il eut un fils, Pierre de Chambly le Jeune, et une fille, Jeanne de Chambly, qui épousa Raoul de Clermont de Nesle. Il épousa en secondes noces Isabelle de Rosny qui lui survécut.

FLANDRES.

N° 5.

GÉRARD, ÉVÊQUE DE CAMBRAI. (1088.)

Il ne reste aucune trace de la légende.—L'évêque de Cambrai, assis, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse, et faisant le signe de la bénédiction de la main droite. Archives de la ville de Cambrai.

Ce sceau, le plus ancien de tous ceux de cette série, est *en placard*, c'est-à-dire, que la cire est appliquée sur la charte, au lieu d'y être appendue par des lacs. On abandonna l'usage des sceaux en placard de très bonne heure; ils sont très rares et on n'en trouve plus après le onzième siècle.

Cambrai n'eut que des évêques jusqu'en 1565. A cette époque, Maximilien de Berghes, évêque de Cambrai, fut élevé au titre d'archevêque par le pape Paul IV. Le premier évêque de Cambrai fut Saint Védart. En 1509, l'empereur Maximilien I[er] donna à l'évêque de Cambrai alors Jacques de Croy, les titres de prince du Saint-Empire, duc de Cambrai, comte du Cambrésis, titres que les archevêques de Cambrai ont conservé depuis, et qu'a porté l'illustre Fénelon.

Gérard, neveu et successeur de Lietbert, évêque de Cambrai, fut porté à ce siége en 1076. Il mourut le 2 août 1093, et fut enterré dans l'Église de Sainte-Marie.

N° 6.

PIERRE DE LEVIS, ÉVÊQUE DE CAMBRAI. (1323.)

SIGILLVM · PETRI · DĒ · GRACIA · EPĪ · CAMERACENSIS. *Sceau de Pierre, par la grâce de Dieu, évêque de Cambrai.* Sous un dais gothique, Pierre de Lévis, évêque de Cambrai, la mitre en tête, revêtu des habits épiscopaux, assis sur un siége orné de têtes d'animaux, tenant de la main gauche la crosse et donnant la bénédiction de la main droite. Archives de la ville de Cambrai.

Pierre de Lévis, fils de Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix, et d'Isabeau de Montmorency-Marly, fut évêque de Cambrai depuis 1313 jusqu'en 1324 qu'il passa à l'évêché de Bayeux. Ce prélat mourut en 1324.

N° 7.

JEAN SERCLAES, ÉVÊQUE DE CAMBRAI. (1386.)

SIGILLVM · IOHANNIS · DEI · GRACIA · EPISCOPI · CAMERACENSIS. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, évêque de Cambrai.* Sous des arceaux gothiques, Jean Serclaës, la tête nue, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse et bénissant de la droite; sous l'arceau du milieu, la Vierge tenant le Christ enfant; sous une niche à gauche, l'archange saint Michel; sous une niche à droite, un Saint; sans doute saint Lietbert, évêque de Cambrai. A gauche de l'évêque, un écu aux armes de la maison Serclaës. A droite, un écu aux armes de la ville de Cambrai: d'or à trois lionceaux d'azur posés deux et un. Archives de la ville de Cambrai.

Jean Serclaës ou t'Serclaës, d'une famille noble de Bruxelles, fut d'abord chanoine, puis évêque de Cambrai en 1378. Cette même année, ce prélat maria dans la cathédrale, en présence de Charles VI, Jean de Bourgogne, fils de Philippe-le-Hardi, avec Marguerite de Bavière. Jean Serclaës mourut en 1388, après dix ans d'épiscopat. Le célèbre comte de Tilly, général des armées de l'empereur d'Allemagne, était de la même famille que cet évêque.

N° 8.

SAINT-SÉPULCRE DE CAMBRAI. (VERS 1500.)

SIGILLVM · IOANNIS · ABBATIS · SANCTI · SEPVLCRI · CAMERACENSIS. *Sceau de Jean, abbé du Saint-Sépulcre de Cambrai.* Vue du portail de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai. Sous le portail, l'abbé, la tête nue, revêtu des habits sacerdotaux, tenant de la main gauche un livre et de la droite sa crosse abbatiale. Sur le sommet du portail, deux anges supportant un écu portant trois fasces, derrière lequel on voit une crosse. En bas, l'écusson des armes de l'abbé, qui porte un chevron accompagné de trois coquilles, dont nous ignorons les émaux; les supports sont deux lévriers; l'écu est placé sur la crosse. Dans le champ, à droite et à gauche: une banderole sur la première: SINE QVERELA. *Sans querelle* (devise de l'abbé). Sur l'autre: SANCTVS BENEDICTVS. *Saint Benoît.*

Nous ne connaissons pas la date précise de ce sceau; mais le travail, la forme des lettres et surtout l'écu qui est placé au sommet du portail, nous apprennent qu'il est du XVI[e] siècle. En effet, il y eut pendant le courant du XVI[e] siècle trois évêques de Cambrai de la maison de Croy, qui porte: d'argent à trois fasces de gueules. Il faut donc voir les armes de l'un de ces évêques sur cet écusson, et nous pencherions plutôt pour Robert de Croy, qui occupa le siége de Cambrai de 1519 à 1556, parce que le style de ce sceau est tout-à-fait celui des sceaux du XVI[e] siècle.

L'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, de l'ordre de Saint-Benoît, reconnaît pour fondateur le bienheureux Lietbert, évêque; nous ne connaissons pas la suite des abbés de ce monastère, que les auteurs du *Gallia Christiana* n'ont fait que nommer.

N° 9.

VILLE DE CAMBRAI. (1322.)

SIGILLVM · CAMERACENSIS · CIVITATIS. *Sceau de la ville de Cambrai.* Vue de la ville de Cambrai.

Contre-sceau: ✠ CLAVIS · CAMERACENSIS · CIVITATIS · *Clef de la ville de Cambrai.* (Voyez le n° 6, pl. II.) L'aigle impérial portant au cou un écu aux armes de Cambrai. Archives du département du Nord, à Lille.

Cambrai, ville impériale jusqu'en 1678 qu'elle fut réunie à la France par la paix de Nimègue, avait une municipalité très bien organisée, dont

l'établissement paraît remonter au XIe siècle, ce qu'on ne pourrait pourtant affirmer, puisqu'on ne connaît aucun acte public qui reconnaisse ou sanctionne cette institution. Seulement en 1182, par acte donné à Mayence, le 12 des calendes de juin, l'empereur Frédéric abroge la commune de Cambray, comme contraire aux droits de l'Empire et à ceux des évêques. Le même prince, par un diplôme délivré le 12 des calendes de juillet de la même année, donne une loi écrite à la ville de Cambray et au comté de Cambrésis; c'est la première charte communale que cette ville ait possédée; du moins, c'est la plus ancienne que l'on connaisse. La veille des ides de janvier 1208, à Augsbourg, Othon, roi des Romains, mit au ban de l'empire les habitans de Cambray, que l'évêque Jean avait excommuniés, et qui, malgré l'excommunication, avaient persisté pendant un an et un jour dans leur rébellion. En 1210, le 14 des calendes de février, Othon IV annula tous les priviléges accordés aux habitans de Cambray, et les priva de la juridiction qu'ils s'étaient attribuée sous le nom de *paix*. En 1215, une nouvelle charte communale, qui paraît avoir été inconnue aux historiens de Cambray, et qui a été récemment découverte par M. le docteur Le Glay, archiviste du département du Nord (1), fut accordée par l'empereur Frédéric II; l'original, que l'on conserve dans les archives de la ville de Cambray, est incisé sur plusieurs points, ce qui est un signe d'annulation. Du reste, les priviléges et chartes de cette ville ont été formellement révoqués de nouveau par le même Frédéric II, dans un diplôme daté de Spire, la veille des ides d'avril 1216, et par un autre délivré au mois de juin 1226. La même année, Henry, roi des Romains, par un acte délivré à Würtzbourg, ordonne la destruction du beffroi que les bourgeois de Cambray avaient élevé en signe de liberté. Enfin, *la loi Godefroid*, qui n'est pas une charte de commune, mais bien une sorte de code pénal donné par l'évêque de ce nom (Godefroid de Fontaines), fut promulguée au mois de novembre 1227. C'est cette loi qui a régi la ville de Cambray dans les siècles suivans.

N° 10.

VILLE DE MAUBEUGE. (1063.)

CEST LI SAIAVS · DE LA FRAKE · VILE · DE MAVBVEGE. Une fleur, sans doute le symbole de la ville de Maubeuge.
Archives du département du Nord, à Lille.

Maubeuge, ville forte du Hainault et capitale du Hainault-Français, fut cédée à la France par le traité de Nimègue, en 1678: c'était le chef-lieu d'un gouvernement.

N° 11.

VILLE DE MAUBEUGE. (1322.)

+ CEST : LI · SAIAVS : DE : LA FRANKE · VILLE DE MAVBVEGE. Dans une rosace, quatre lions, deux aigles et une bande, qui sont sans doute les armes de la ville de Maubeuge.
Archives du département du Nord, à Lille.

PLANCHE V.

N° 1.

CHAPITRE DE SAINT-WAAST D'ARRAS. (1246.)

SIGILLVM · CAPITVLI SCI VEDASTI · ATTREBATENSIS (*sic*). *Sceau du chapitre de Saint-Waast d'Arras.* Saint Waast, évêque d'Arras, revêtu des habits épiscopaux, assis sur un siége sans dossier, tenant de la main gauche une crosse, et donnant la bénédiction de la droite.

Nota. Tous les sceaux des planches V-VIII, proviennent des archives du département du Nord, à Lille.

L'abbaye de Saint-Vaast ou Waast d'Arras, de l'ordre de Saint-Benoît, tire son nom de saint Vaast, évêque d'Arras et de Cambray, qui y est enterré. Elle fut fondée vers 672 par Théodoric Ier, roi des Franks. La ville d'Arras est bâtie dans l'ancien domaine de cette abbaye, qui par sa charte de fondation avait la seigneurie de la ville, dont les habitans étaient anciennement serfs de l'abbaye; ils ne pouvaient se marier, cesser d'être mainmortables, ou même devenir clercs, sans la permission de l'abbé, auquel, dans toutes ces occasions, il fallait payer une redevance. Ce n'est qu'en 1245, que le maire, les échevins et la commune d'Arras furent affranchis de cette servitude. La charte originale de fondation, scellée du sceau d'or de Théodoric Ier, qui conférait à l'abbaye tous les droits régaliens, était conservée dans les archives de Saint-Vaast. Le premier abbé de Saint-Vaast est Hatta, moine de Gand, nommé en 690. En 1246, date de la charte à laquelle appendait le sceau que nous publions, l'abbé de Saint-Vaast était Martin, d'abord abbé de Lagny.

N° 2.

JEAN DE WASSOIGNE, ÉVÊQUE DE TOURNAY. (1175.)

S . . . ANNIS · DEI · GRACIA · EPISCOPI · TORNACENSIS. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, évêque de Tournay.* Sous des arceaux gothiques, Jean de Wassoigne, évêque de Tournay, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse, et donnant la bénédiction de la droite. A droite et à gauche, des écussons dont l'un représente sans doute les armes de la ville et l'autre celles de l'évêque.

L'Évêché de Tournay (*Tornacum*), très ancienne ville de France, l'ancien siége de la monarchie des rois franks, fut d'abord suffragant de Reims; mais en 1559, il fut enlevé à cette métropole pour être attribué à l'archevêché de Cambray. A cette même époque, on enleva au diocèse de Tournay les églises de Bruges et de Gand, qui furent érigées en diocèses. La cathédrale de Tournay est dédiée à la Vierge.

Jean de Wassoigne, archidiacre de Bruges, chanoine de Tournay, avocat *au parlement du roi*, fut fait chancelier de France et évêque de Tournay en 1292, selon la chronique de Gilles de Musis, son contemporain; Il mourut l'an 1300, selon l'*Histoire de Tournay* de Jean Cousin.

N° 3.

JEAN, ÉVÊQUE DE POTENZA ET SIRE DE BEVERN. (1307.)

SIGILLVM · IOHIS · QVONDA · EPIscopi · POTENTINI · DNI · DE BEVERNA. *Sceau de Jean, jadis évêque de Potenza, seigneur de Bevern.* Jean de Bevern, Beverne ou Beures, revêtu des habits épiscopaux, tenant une crosse de la main gauche. Ce prélat n'est pas représenté donnant la bénédiction, parce qu'il n'exerçait plus les fonctions de l'épiscopat; mais il en conserve le costume pour rappeler que la consécration épiscopale a un caractère sacré et indélébile. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de la maison de Bevern, fascé d'or et d'azur de huit pièces, au sautoir de gueules. A gauche, un écusson aux mêmes armoiries, mais plus petit, parce que la crosse n'a pas permis au graveur de le faire de même dimension que celui auquel il fait pendant.

Jean de Bevern, fils de Thierry VI, sire de Bevern et châtelain de Dixmude et de Marguerite de Brienne, fut d'abord dominicain, puis évêque de Potenza, ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, ruinée en 1694 par un tremblement de terre. Jean de Bevern vendit la terre de Bevern à Louis, fils aîné du comte de Flandres, pour 100,000 livres parisis, par lettres de l'an 1312. La légende de ce sceau nous apprend que ce Jean quitta le siége de Potenza; nous ignorons quelle qualité prit ce seigneur lorsqu'il eut vendu la terre qui donnait le nom à sa maison.

N° 4.

THIERRY, SIRE DE BEVERN. (1270.)

. . . . THEODERICI · DE BEVERNE · CASTELLANI · DE · DIX-

(1) Nous profitons de cette occasion pour témoigner ici de notre gratitude pour l'obligeance de M. le docteur Le Glay. Non seulement il a bien voulu faciliter nos recherches dans les Archives du departement du Nord, à Lille; mais encore ce savant diplomatiste nous a permis de reproduire dans notre ouvrage des détails précieux sur l'établissement de plusieurs communes de la Flandre et du Hainaut, qui sont dus à ses consciencieuses recherches.

MVDA. . . . . *de Thierry de Bevern, châtelain de Dixmude.* Thierry de Bevern, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, portant suspendu au cou un écu à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue levée; ce seigneur est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Thierry, sire de Beverne et de Dixmude, fils de Thierry, sire de Bevern et de Dixmude, et de Béatrice, veuve de Gilles de Drit, épousa Marguerite de Brienne. On ignore la date de la mort de Thierry de Dixmude, mais on apprend qu'il était mort avant 1275, par la date de la mort de sa femme, alors veuve, qui trépassa religieuse à Flines cette année-là. Thierry de Dixmude fut enterré aux Frères-Prêcheurs de Valenciennes; il laissa trois fils et deux filles. Ce seigneur était de la même maison que l'évêque de Potenza.

N° 5.

ADOLPHE, COMTE DE BERG ET DES MONTS. (1221.)

+ SI . . . . ADOLFI . . . NTE. *Sceau d'Adophe*, ... Un écusson aux armes de la maison de Limbourg, brisé d'un lambel, qui indique que ce personnage était d'une branche cadette de la maison ducale de Limbourg. La maison de Limbourg portait : d'argent au lion de gueules couronné, la queue fourchue et passée en sautoir. Le champ du sceau est occupé par des losanges dont chacune est chargée d'une fleur-de-lis.

Adolfe de Limbourg, fils d'Adolfe VI, comte de Berg et des Monts, et de Marguerite de Hochstadt, succéda vers 1259 à son père, sous la tutelle de sa mère. En 1268, il s'allia contre Engilbert de Walkenbourg, électeur de Cologne, avec les habitans de cette ville qui s'étaient révoltés contre l'autorité de ce prélat. Mais quelques années après il se brouilla avec les Coloniens à l'occasion de deux forts qu'il avait fait construire sur le Rhin. Les Coloniens prirent les armes, mais ils furent battus par Adolfe. L'année suivante, Sigefroid de Westerbourg, successeur d'Engilbert, obtint du comte la démolition des places, objet de la querelle. La guerre recommença en 1279, entre le comte et l'archevêque, mais la paix fut faite la même année. En 1282, après la mort de sa cousine germaine Ermengarde, fille unique de Waleran IV, duc de Limbourg, son oncle paternel, Adolfe prétendit succéder au duché de Limbourg; mais Renaud comte de Gueldres, mari de la duchesse Ermengarde, ayant pris les armes pour conserver l'usufruit de ce fief, Adolfe, qui n'avait pas assez de forces pour le déposséder, vendit ses droits à Jean I[er] duc de Brabant. Adolfe combattit pour le duc à la bataille de Wœringen, en 1288; c'est depuis cette victoire que le Limbourg fut réuni au Brabant. Dans cette bataille, le comte de Berg fit prisonnier l'archevêque de Cologne, qu'il retint dix-huit mois dans la forteresse de Newembourg. Pour rançon, il en coûta au prélat, quatre châteaux, des terres et une somme considérable. L'archevêque se vengea de cette longue captivité en s'emparant par surprise de la personne du comte de Berg, qu'il fit conduire dans les prisons de Grevonrad, où il mourut le 28 septembre 1296. Adolfe avait épousé Elisabeth de Gueldres dont il n'eut pas d'enfant.

N° 6.

SOYER DE COURTRAY, SEIGNEUR DE MELLE. (1331.)

SCEL · SOHIER DE COVRTRAI. CHR. (*chevalier*). Soyer de Courtray, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé dont le cimier est en forme d'éventail; il porte suspendu au cou un écusson à ses armes : d'argent à quatre chevrons de gueules; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Soyer de Courtray, chevalier, seigneur de Melle, d'une maison qui tirait son origine des anciens châtelains de Courtray, fut nommé chef des Gantois en 1325, et comme dit la chronique de Méyer, *son courage effrayait l'ennemi.* En 1337, il fut fait prisonnier par le roi Philippe, qui le fit décapiter à Ruremonde, comme auteur du traité fait à Bruges avec les Anglais.

N° 7.

ENGLEBERT D'ENGHIEN, SEIGNEUR DE RAMERU. (1427.)

SCEL · ENGLEBERT · DENGHIEN SEIGNEVR DE RAMERV DE LA FOLLIE ET DE THVBIZE. L'écu des armes de la maison d'Enghien, gironné d'argent et de sable de dix pièces, le sable semé de croix recroisettées au pied fiché du premier. Cet écu est orné de lambrequins et surmonté d'un casque de profil et d'un vol banneret; les supports sont deux lions; celui de droite soutient un pennon aux armes de Brienne, d'azur au lion d'or semé de billettes de même; celui de gauche soutient un pennon aux armes des ducs d'Athènes, qui portaient : cinq points de gueules équipollés à quatre d'hermines. Les armes de Brienne et d'Athènes paraissent sur le sceau de ce seigneur en mémoire de son aïeule paternelle, Hélène, comtesse de Brienne, duchesse d'Athènes.

Engelbert ou Englebert d'Enghien, fils aîné d'Engelbert d'Enghien, sire de Rameru, et de sa seconde femme Marie de Lalaing, veuve de Guillaume de Ligne, morte en 1416, fut seigneur de Rameru, de la Folie, Tubize, Beerts, Bogarde, Loerbeke, Berengen, et après la mort de son père arrivée en 1402. Engelbert d'Enghien épousa, le 19 janvier 1414, Marie d'Antoing, dame d'Estaires, Haverkerke, Cléry, Wastines. Il acquit la terre de Moriames de Robert, dit le Rouch, sire de Laudelies. On ignore la date de la mort d'Engelbert, qui laissa un fils nommé Guillaume, lequel épousa Marguerite, fille de Henri de Bergues.

N° 8.

LOUIS DE BRUGES, SIRE DE LA GRUTHUYSE. (1423.)

SIGILLVM LVDOVICI DE BRVGIS COMITIS WIN . . . . PRINCIPIS . . . . . *Sceau de Louis de Bruges, comte de Winchester,* . . . . *prince de* . . . . (Une partie de la légende de ce sceau est illisible.) Louis de Bruges, armé, le casque en tête, portant une cotte à ses armes, s'appuyant d'une main sur son pennon et de l'autre sur le timbre qui surmonte l'écu de ses armoiries, qui étaient : écartelé aux premier et quatrième, d'or à la croix de sable, qui est de Bruges-Gruthuise, et aux deuxième et troisième, de gueules au sautoir d'argent, qui est de Van Der Aa (ancienne alliance de la maison de Bruges); cet écu est entouré de lambrequins et surmonté d'un casque de profil; le cimier est un bouc ou capricorne issant de sable accolé d'azur et accorné d'or dans un vol d'hermines de trois rangs.

Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, prince de Steenhuyse, comte de Winchester, seigneur d'Avelghem, de Hamste, etc., était fils de Jean de Bruges et de Marguerite de Steenhuyse. Louis de Bruges, qui fit ses premières armes dans une joûte du mois de mars 1443, joua un rôle assez important pendant la seconde moitié du XV[e] siècle. En 1449, Louis de Bruges, devenu échanson de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandres, accompagna ce prince dans un voyage qu'il fit à Cambray. Trois ans après, ce prince lui donna le gouvernement d'Oudenarde qu'il échangea bientôt contre celui de Bruges, où l'appelait le vœu des habitans de cette ville, dont ses ancêtres avaient été châtelains héréditaires. Le sire de la Gruthuyse se signala dans ce nouveau poste en faisant échouer le projet formé par les Gantois révoltés d'entraîner les Brugeois dans leur rebellion. Louis de Bruges épousa, en 1455, Marguerite de Borselle, dont il eut deux fils et deux filles. Philippe-le-Bon, dont il était alors conseiller et chambellan, lui donna le collier de la Toison-d'Or dans un chapitre tenu à Bruges en 1466. Cinq ans après, en 1471, Edouard IV créa le sire de la Gruthuyse comte de Winchester en reconnaissance du bon accueil que ce seigneur avait fait au roi, lors de son passage en Flandres. Louis de Bruges mourut à Bruges, le 24 mars 1492, à l'âge de plus de soixante-dix ans. Ce seigneur est célèbre en Flandres à plus d'un titre; guerrier, politique, protecteur éclairé des sciences et des arts, ce seigneur fonda dans son hôtel une des plus belles bibliothèques de cette époque. Elle est aujourd'hui presque entièrement fondue dans celle du Roi à Paris. M. Van Praët, à qui nous empruntons les détails qui précèdent sur Louis de Bruges, en donne un catalogue raisonné à la suite de ses recherches sur cet intéressant personnage.

N° 9.

Ville de Dunkerque. (1244.)

SIGILLVM DE DVNKERKA. *Sceau de Dunkerque.* Le dauphin des armes de la ville de Dunkerque.

Dunkerque, une des principales villes de la Flandre française, eut une commune dès le XII[e] siècle. Faulconnier (*Histoire de la ville de Dunkerque*, p. II) mentionne une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui accorde en 1186 des priviléges à cette ville, et p. 12, un diplôme de la comtesse Jeanne, de 1218, qui confirme les priviléges concédés par Philippe d'Alsace.

N° 10.

Maire et échevins de Cassel. (1328.)

+ Sigillvm · SCABINORVM . . . . GENCIV . . . . DE CASLOCO. *Sceau des échevins et des bourgeois de Cassel.* Vue des anciennes fortifications de Cassel.

Cassel en Flandres, une des anciennes baronnies de ce comté, Cassel fut avec Dunkerque, Bourbourg et Gravelines, l'apanage de Robert de Flandres, dit de Cassel.

N° 11.

Commune de Tournay. (1270.)

+ SIGILLVM · COMMVNIE DE TORNACHO. *Sceau de la commune de Tournay.* Vue des remparts et d'une des anciennes portes de Tournay.

Une charte de commune a été donnée en 1187 à la ville de Tournay, par Philippe Auguste; elle se trouve dans le Spicilége de d'Achery, deuxième édition, page 551, tome III.

N° 12.

Commune, cité et ville de Tournay. (1428).

+ SIGILLVM · COMMVNIE · CIVITATIS . . . . LE . TORNACENSIS. *Sceau des commune, cité et ville de Tournay.* Vue des remparts et des cinq clochers de la cathédrale de Tournay. Sous la porte on distingue une herse levée; sur la porte sont sculptées des fleurs-de-lis; sur le haut des clochers et des tours des remparts, des bannières portant une fleur-de-lis. Le champ du sceau est semé de fleurs-de-lis. Les fleurs-de-lis qui paraissent sur les bannières et sur le champ du sceau rappellent les armes de la ville, qui portait : d'azur à la tour de sable, sur un champ de fleurs-de-lis d'or.

Nous donnons ce second sceau de la ville de Tournay, à cause de la différence curieuse des légendes. Celle du plus récent, de celui qui est postérieur de 140 ans à l'autre, nous a paru bonne à conserver, à cause de la différence qu'elle établit entre les trois mots de commune, de cité et de ville, qui, au premier abord, pourraient paraître synonymes.

PLANCHE VI.

N° 1.

Église de Saint-Pierre de Lille. (1244.)

+ SIGILLVM SCI PETRI ISLENSIS ECCLESIE. *Sceau de l'église de Saint-Pierre de Lille.* Saint Pierre, la tête nue, revêtu du costume épiscopal du XIII[e] siècle, assis sur un siége sans dossier, et donnant la bénédiction.

L'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, détruite à la révolution, était un des plus beaux monumens religieux des Pays-Bas. On y admirait entre autres monumens les tombeaux de Baudouin V, comte de Flandres et celui de Louis de Mâle, etc.

N° 2.

Chapitre de Saint-Amand-en-Puelle. (1290.)

SIGILLVM · CAPITVLI · SANCTI · AMANDI · IN PABVLA. *Sceau du chapitre de Saint-Amand-en-Peule* ou *Puelle.* Saint Amand, évêque, la tête nimbée, revêtu des habits épiscopaux, assis sur un siége orné de têtes d'animaux; il tient de la main gauche une crosse, et donne la bénédiction de la main droite.

Contre-sceau : FORMA · ECLESIE · SANCTI · AMANDI · EPISCOPI. *Représentation de l'église de Saint-Amand, évêque.* Vue du portail de l'église de l'abbaye de Saint-Amand. Dans le champ, le soleil, le croissant et des étoiles.

L'abbaye de Saint-Amand-en-Peule ou Puelle, (Sanctus-Amandus-in-Pabulâ) ainsi nommée, parce qu'elle est située dans le Peule, petit pays de la châtellenie de Lille, est une des plus anciennes de France. Elle porta d'abord le nom de *Monasterium Elnonense*, et fut dotée par le roi Dagobert, vers l'an 637. Elle était sous l'invocation de Saint-Pierre, et appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. Les abbés, qui étaient seigneurs du pays environnant, reconnurent la suzeraineté des rois de France, jusqu'à l'époque du règne de François I[er], que Charles-Quint s'en fit céder l'hommage. La ville et l'abbaye furent réunies à la France par Louis XIV, en 1267. En 1190, date de la charte à laquelle ce sceau appendait, l'abbé de Saint-Amand était Guillaume II[e] du nom, qui mourut en 1300.

N° 3.

Échevins de Warneton. (1226.)

+ SIGILLvm · SCABINORVM · CASTELLI DE WARNETVN SVPer LISA. *Sceau des échevins de Warneton, sur la Lys.* Vue de Warneton; sur la façade du fort principal, un écusson aux armes de Varneton.

Warneston ou Warneton, petite ville située près de Lille, est une ancienne baronnie de Flandres, que la comtesse Marguerite donna à son cousin Baudouin de Hainaut. Retournée dans la maison de Flandres, cette ville fit partie de l'apanage de Robert dit de Cassel, d'où elle passa dans la maison de Nassau.

N° 4.

Maire et échevins de Namur. (1264.)

Sigillvm · MAIORIS · ET · SCABINORVM · NAMVRCIĒNTIV. *Sceau du maire et des échevins de Namur.* Vue des remparts et des clochers de Namur; sur le sommet du beffroi, un pennon aux armes de Namur : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, au bâton de même brochant sur le tout.

On ne connaît pas la charte de commune de Namur; mais cette ville est qualifiée de commune dans un titre de 1216.

N° 5.

Ville de Furnes. (1515.)

+ SIGILLVM · VILLE · FVRNENSIS. *Sceau de la ville de Furnes.* Dans une rosace, une sorte de fleur.

La charte ou *keure* de la ville de Furnes dans la Flandre française n'est pas connue; mais il en est fait mention dans une charte de 1161, émanée de Thierry d'Alsace, comte de Flandres.

N° 6.

Échevins et bourgeois d'Alost. (1296.)

+ SIGILLVM : SCABINORVM : ET : BVRGENSIVM : DE : ALOST. *Sceau des échevins et des bourgeois d'Alost.* Un homme armé, casqué, tenant d'une main une bannière aux armes de la ville d'Alost et s'appuyant de l'autre main sur la garde de son épée. Dans le champ, à droite et à gauche, six besans disposés trois par trois.

N° 7.

Échevins de Lille. (1286.)

✠ SIGILLVM · SCABINORVM · ILLENTIVM. *Sceau des échevins de Lille.* Une grande fleur-de-lis, côtoyée du lion de Flandres. (La ville de Lille portait : d'azur à la fleur-de-lis d'or)

Lille, appelée dans les chartes latines *Isla, Illa, Insula, Insulæ* ou *Castrum Illense*, aujourd'hui ville de premier ordre, n'est pas aussi ancienne que les villes de Flandre ses voisines : elle n'eut des murailles que vers l'an 1030. Sous les comtes de Flandres, la Chambre des Comptes était établie à Lille ; aussi cette ville possède-t-elle des archives très curieuses, dans lesquelles nous avons puisé largement pour enrichir notre ouvrage. Cette ville est réunie à la France depuis Louis XIV, qui la prit sur les Espagnols, en 1667.

N° 8.

Échevins et bourgeois de Damme. (1328)

✠ SIGILLVM · SCABINORVM ET BVRGENSIVM · DE · DAM. *Sceau des échevins et des bourgeois de Damme.* Un navire voguant; dans deux des huniers, un marin arborant une bannière aux armes de Damme. Un marin grimpe dans les cordages, et un autre placé sur le pont lui fait un signe.

Il existe une charte donnée en 1180 à Mâle, en présence des bourgeois de Damme, par laquelle Philippe, comte de Flandres et de Vermandois, exempte des droits de tontine et de travers, ainsi que du droit de hense ceux des bourgeois de Damme qui retourneront en Flandres. Damme est situé à deux lieues de Bruges.

N° 9.

Échevins et bourgeois d'Ypres. (1328.)

. . . . SCABINORVM · ET · BVRGENTIVM · DE YPR... *Sceau des échevins et des bourgeois d'Ypres.* La croix patriarcale des armes d'Ypres, chargée de croisettes. Dans le champ, à gauche, le soleil; à droite, le croissant.

Ypres, en flamand Ipren, ville des Pays-Bas, entre Nieuport et Lille, est très bien fortifiée. L'hôtel-de-ville, qui est représenté sur un des sceaux de cette ville, subsiste encore en entier, et est encore remarquable même après ceux de Bruxelles et de Louvain. Il donne une haute idée de la puissance de l'ancienne commune de cette ville.

N° 10.

Ville d'Ypres (Sceaux pour les causes). (1328.)

SIGILLVM · VILLE · YPRENSIS : AD : CAVSAS (*sic*) · *Sceau aux causes de la ville d'Ypres.* Vue de l'hôtel-de-ville d'Ypres; en haut, dans le champ, qui est orné d'arabesques, deux écussons; celui de gauche, aux armes de Flandres; celui de droite, à celles de la ville.

PLANCHE VII.

N° 1.

Jean de Scaldt, abbé de Saint-Pierre de Gand. (1224.)

✠ Sigillvm · IOHANNIS · ABBATIS · ECCLE · SCI · PETRI · GANDENSIS. *Sceau de Jean, abbé de l'église de Saint-Pierre de Gand.* L'abbé de Saint-Pierre, la tête nue, tenant d'une main un livre et de l'autre une crosse.

La fondation de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, de l'ordre de Saint-Benoît, située dans le faubourg de Gand, entre l'Escaut et la Lys, remonte au VIIe siècle de notre ère. En 1256, Jean de Scaldt était abbé de cette abbaye. Nommé en 1245, cet abbé mourut en 1270.

N° 2.

Le cardinal de Granvelle, archevêque de Malines.

Sigillvm · ANTonii · PERRENOTTI · GRANVELLANI · Sanctæ · Romanæ · Ecclesiæ · PRÆSBiter · CARDinalis · ARCHIEPIScopi · MECHLINIENSIS. *Sceau d'Antoine Perrenot de Granvelle, cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine, archevêque de Malines.* L'écu des armes de la maison Perrenot : d'argent à trois bandes de sable, au chef d'or chargé d'un aigle éployé de sable, qui est de l'Empire par concession. Cet écu est posé sur une croix primatiale et surmonté du chapeau de cardinal. En bas, une banderole, sur laquelle on lit : DVRATE. *Supportez!* Ce mot, qui formait la devise du cardinal de Granvelle, se retrouve sur un grand nombre de médailles de ce prélat, avec un vaisseau battu par la tempête. La légende de ce sceau est très fruste sur l'original.

Malines, jolie petite ville enclavée dans le Brabant, fit d'abord partie du diocèse de Liége; elle fut érigée en archevêché en 1559, par le pape Paul IV, avec le titre d'église primatiale de la Belgique qu'elle conserve encore.

Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, premier archevêque de Malines, fils de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, chancelier de l'empereur Charles V et de Nicole Bonvalot, naquit, en 1517, à Ornan en Franche-Comté, et fit ses études à l'Université de Padoue. Nommé évêque d'Arras à vingt-trois ans, Granvelle assista à l'ouverture du concile de Trente, et en 1550 succéda à son père dans les charges de conseiller et de garde des sceaux de l'empire. Ce prélat, qui, assure-t-on, paya souvent de sa personne sur les champs de bataille, fut le ministre de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Philippe II, satisfait des services de Granvelle, le nomma, en 1559, à l'archevêché de Malines qu'il venait de faire ériger par le pape, et lui fit obtenir le chapeau de cardinal. Disgracié en 1564, Granvelle retourna en Franche-Comté; mais en 1570, Philippe II, qui n'avait pas tout-à-fait perdu le souvenir des services rendus par cet habile politique, l'envoya à Rome pour y négocier une alliance avec le pape et les Vénitiens contre les Turcs. Quelque temps après, il fut nommé vice-roi de Naples en remplacement du duc d'Alcala, et, en 1575, fut appelé au conseil d'Espagne et nommé président du conseil suprême d'Espagne et d'Italie. Sans avoir le titre de premier ministre, Granvelle en exerça les fonctions; il négocia la réunion du Portugal à l'Espagne, et fut témoin de la révolte des Pays-Bas, qu'il avait prévue sans pouvoir l'empêcher. En 1584, le chapitre de Besançon le nomma à l'archevêché de cette ville. Granvelle, flatté de cette marque d'estime de ses concitoyens, se démit du siége de Malines, et mourut à Madrid, le 21 septembre 1586.

N° 3.

Robert, sire de Wavrin. (1203.)

. . . . . DE : WAVRINO · DCI · BRVNELLI · MILITIS · DNI · De · SCO · VENATIO. *Sceau de Robert de Wavrin, dit le Brun, chevalier, seigneur de Saint-Venant.* Le seigneur de Saint-Venant, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé dont le cimier est un animal fantastique; il porte suspendu au cou un bouclier aux armes de la branche de Wavrin-Saint-Venant : d'azur à un écusson d'argent en cœur, au lambel de trois pendans, et tient de la main droite une épée nue et enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, portant sur la tête un ornement semblable au cimier et caparaçonné aux armes du sire de Saint-Venant, dont les armes sont répétées aussi sur les épaulières.

Robert de Wavrin, dit le Brun, d'une grande maison de Flandres, qui a fourni un maréchal de France au XIVe siècle, était le fils de Roger de Wavrin et de Emme de Lillers. Robert fut sire de Wavrin, de Saint-Venant et avoué de Lillers. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, et fonda à son retour un anniversaire en l'abbaye de Ham. Le sire de Wavrin eut deux femmes, Adelis de Guines, veuve du châtelain de Lille, dont il n'eut pas d'enfants, et Sybille qui lui donna Hellin, sire de Wavrin, sénéchal de Flandres, et Béatrix de Wavrin. Robert mourut en 1215.

N° 4.

ROBERT III, SIRE DE WAVRIN. (1293.)

SCEL ROBIERT (*sic*) · SENGNEVR (*sic*): DE : WAVRIN : ET : DE : LILERS. Robert de Wavrin, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque dont le cimier est en forme de coquille, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : d'azur à un écusson d'argent en cœur; il tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à gauche, qui porte sur la tête un ornement semblable au cimier, et dont le caparaçon est brodé aux armes du sire de Wavrin.

Robert III, sire de Wavrin et de Lillers, de la même maison que le précédent, fut sénéchal de Flandres, et fait chevalier en 1275. Il était fils de Robert, sire de Wavrin, de Saint-Venant, de Lillers et de Malannoy, et de Ide de Créquy. Ce seigneur épousa Isabelle de Croisilles, dont il eut Robert qui lui succéda, et deux filles. On ignore la date de sa mort.

N° 5.

JEAN, SIRE D'AUDENAËRDE. (1283.)

✠ SIGILLVM · IOHIS · DCI (*dicti*) DNI · DE · HVDENARDE & DNI DE ROSETO. *Sceau de Jean, dit Monseigneur d'Audenaërde, aussi seigneur de Rosoy.* Le seigneur d'Audenaërde (Oudenarde), armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : d'or à trois fasces de gueules; il tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, trois roses, allusion aux armes parlantes de la maison de Rosoy, dont était Alix, mère du sire d'Audenaërde. La maison de Rosoy portait : trois roses, posées deux et une, dont nous ne connaissons pas les émaux.

Jean, sire d'Audenaërde (Oudenarde) et de Rosoy, Paucele, Lessines, Flobede et des terres entre Marck et Rosne, fils d'Arnould, sire d'Oudenarde et d'Alix dame de Rosoy, épousa en première noces, Alix fils de Jean, comte de Soissons, et Marie, dame de Chimay, puis Mathilde de Cresecques, veuve du sire de Piquigny, vidame d'Amiens. Jean, sire d'Oudenarde, mourut vers 1292.

N° 6.

WALLERAND, SIRE DE FAUQUEMONT. (1268.)

SIGILLVM · WALRAMI · DNI · DE · MONGOIE · ET · DE · VALKENBVRG. *Sceau de Walerand, seigneur de Montjoye et de Fauquemont.* Le sire de Fauquemont, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé dont le cimier est fait en forme d'éventail; il tient de la main droite une épée nue, et porte suspendu au cou un écusson à ses armes : d'argent au lion de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir; il est monté sur un cheval galopant à droite, portant sur la tête un ornement semblable au cimier, et dont le caparaçon est brodé aux armes de ce seigneur.

Walerand de Limbourg, dit le long ou le jeune, fils puîné de Walerand III ou IV, duc de Limbourg, et d'Adélaïde de Valkembourg (en français Fauquemont), succéda à Henri de Limbourg, son oncle, dans la seigneurie de Valkembourg. Ce seigneur, qui joignit à cette terre celles de Montjoie et de Poilvache, et fut maréchal de Jean d'Epe, évêque de Liége, peut passer pour un des plus belliqueux barons du XIIIe siècle. Dès 1217, il s'engagea avec son père et d'autres seigneurs à aider Philippe, sire d'Autreppe, dans le cas où on lui ferait la guerre. En 1225, le duc son père l'envoya détruire le château de Valence, que l'archevêque de Cologne avait fait élever sur les confins du Limbourg. Le sire de Fauquemont fit la guerre à presque tous ses voisins, au comte de La Mark, à l'archevêque de Cologne, au prince-évêque de Liége, et passa sa vie dans des querelles continuelles. Il avait épousé Elisabeth de Bar, qui lui donna plusieurs enfans, entre autres Walerand, mort avant son père, Engelbert, qui fut archevêque de Cologne, et Thierry qui succéda à son père dans les seigneuries de Fauquemont, de Montjoie, etc. Walerand le jeune mourut en 1242. On ignore la date de sa naissance.

N° 7.

LAURE DE LORRAINE, DAME DE DAMPIERRE. (1256.)

. . . LORE . . . . LIE · DVCIS · LOTHORINGIE · DNE · DAMPETR . . *Sceau de Laure, fille du duc de Lorraine, dame de Dampierre.* Laure de Lorraine debout, revêtue d'un long manteau à capuchon fourré de vair; elle tient de la main droite une fleur-de-lis.

Laure de Lorraine, ou Lorre, comme on l'écrivait alors, fille de Mathieu II, duc de Lorraine, et de Catherine de Limbourg, épousa en premières noces Jean Ier, connétable de Champagne, sire de Dampierre, de Saint-Dizier, etc. Ce seigneur étant mort en 1259, Laure de Lorraine, à qui Thibaut VI, comte de Champagne et de Brie, avait donné la seigneurie d'Avrainville, se remaria à Guillaume de Vergy, IIe du nom, seigneur de Mirebeau et d'Autray, sénéchal de Bourgogne. En 1281, Laure de Lorraine, alors veuve de ce seigneur, fit hommage de la seigneurie d'Autray, qui formait son douaire, à Othon, comte de Bourgogne. Laure de Lorraine, dont le second mariage fut stérile, laissa de son premier mari, Jean II, seigneur de Dampierre, et Guillaume de Dampierre, seigneur de Saint-Dizier et d'Avrainville. On ignore la date de la mort de cette princesse, qui, selon les Bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, est l'héroïne du roman : *La Comtesse de Vergy*, qui eut un très grand succès sous Louis XIV.

N° 8.

JEAN, BARON DE LIGNE. (1427.)

S. . . . . SEIGNEVR DE LIGNE ET DE (*Belœil?*). Jean, sire et baron de Ligne, couvert d'une cotte de mailles, et portant un justaucorps à manches pendantes, la dague au côté, portant la main droite sur la garde de son épée et soutenant de l'autre sa bannière, sur laquelle on lit une devise ou un cri de guerre que nous ne pouvons déchiffrer (la devise de la maison de Ligne était : STAT SEMPER LINEA RECTA. *La ligne est toujours droite*). Le sire de Ligne porte suspendu au cou un écusson à ses armes, d'or à la bande de gueules. Près du sire de Ligne, l'avant-corps de son cheval caparaçonné à ses armes. De l'autre côté, le casque et la cuirasse du sire de Ligne, appendus à un arbre.

Jean, IIe du nom, baron de Ligne, était le deuxième fils de Guillaume de Ligne et de Berthe de Schelland. Jean II, qui à la baronnie de Ligne unissait les seigneuries de Montreuil-sur-Aisne et de Belœil (par donation de sa tante), et celles d'Ollignies et de Fauquemberg, rompit une des ailes de l'armée liégeoise à la victoire remportée par Jean de Bavière, évêque de Liége, en 1408. En 1415, il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, paya pour sa rançon 14,400 livres, mourut le 5 janvier 1442, et fut enterré à Ligne. Dans des lettres-patentes du duc de Brabant, on le trouve cité avec les titres de baron de Barbançon, seigneur de Roubaix, deux fois pair de Hainault, maréchal de Hainault, chambellan du roi, etc. Monstrelet dit aussi qu'il fit *plusieurs notables expéditions en guerre et qu'il fut envoyé en honorables ambassades*. Il avait épousé : 1° Eustache, dame et héritière de Barbançon; 2° en 1440, Isabelle, ou Jeanne de Zewenberghe. Il eut du premier lit : Guillaume, Jean, un autre Guillaume, Jeanne, Sibylle et Marie.

N° 9.

BOURGEOIS DE BERGHES SAINT-WINOC. (1399.)

SIGILLVM · BVRGENSIVM · DE BERGIS. *Sceau des bourgeois de Berghes.* Saint Pierre assis, nimbé, tenant d'une main ses clefs et de l'autre une fleur-de-lis; le siége est orné de têtes d'animaux.

Bergues Saint-Winoc, ancienne ville de Flandres, célèbre par son beffroi et par l'antique abbaye de Saint-Winoc, fut d'abord gouvernée par les moines, jusqu'à ce que les comtes de Flandres eussent séparé la direction des choses spirituelles de l'administration des affaires publiques. On ne connaît pas la date de l'érection en commune de cette ville.

N° 10.

BOURGEOIS DE MIDDELBOURG. (1335.)

SIGILLVM · OPIDANORV : MIDELBVRG. *Sceau des bourgeois de Middelbourg.* Vue des remparts et du beffroy de Middel-

bourg; en haut du beffroi, le guetteur sonnant de l'olifant et tenant de la main droite une sorte de fourche.

Middelbourg, ancienne ville municipale de la Flandres, n'est plus qu'un bourg fortifié. Il ne faut pas confondre ce Middelbourg avec la ville de ce nom située dans l'île de Walcheren.

N° 11.

Échevins et commune de la ville de Gand. (1421.)

SIGILLVM · SCABINORVM ET COMMVNE VILLE GANDENSIS AD CAVSAS. *Sceau pour les causes des échevins et de la commune de la ville de Gand.* Une femme tenant l'écu des armes de la ville de Gand; pour supports, deux aigles. Dans le champ, en haut et en bas, l'aigle de l'Empire et la fleur-de-lis de France en regard.

Gand, capitale du comté de Flandres, est une des plus importantes villes de l'Europe. Son commerce et les fréquentes révoltes de ses habitans l'ont rendue célèbre. La commune de Gaud est une des plus anciennes de la Flandre.

PLANCHE VIII.

N° 1.

Henry de Gueldres, évêque de Liége. (1204.)

HENRICVS : DEI : GRATIA : LEODIENSIS : ECCLESIE · EPISCOPVS. *Henry, par la grâce de Dieu, évêque de l'église de Liége.* L'évêque de Liége revêtu des habits épiscopaux, tenant d'une main sa crosse et de l'autre un livre; il est assis sur un siége orné de têtes d'animaux. Dans le champ, à gauche, une étoile.

Henri III, fils de Gérard IV, comte de Gueldres et de Marguerite de Brabant, fut élu évêque de Liége en 1247, après une vacance de près d'un an. Ce prince gouverna pendant 12 ans l'Église de Liége, sous le titre d'élu, n'étant pas dans les ordres et ne s'occupant pas de les recevoir. Il fut le premier qui, pour s'acquitter de ses fonctions sacerdotales, prit ce qu'on appella depuis un *évêque suffragant*, usage qui fut adopté par plusieurs de ses successeurs. En 1258, Henri, pressé par son chapitre, reçut la prêtrise et se fit sacrer évêque; mais il ne mit pas pour cela plus de modération et de sagesse dans sa conduite dont tous se plaignaient. En 1272, Henri de Gueldres abusa par violence de Berthe de Prato; Thibaut Visconti, un de ses archidiacres, lui ayant reproché ce crime, fut forcé de quitter le pays par les mauvais traitemens que lui fit essuyer le prince-évêque. En 1271, l'ancien archidiacre de Liége étant en Terre-Sainte depuis près de 9 ans, fut élu pape et prit le nom de Grégoire X. L'évêque de Liége n'ayant pas tenu compte des lettres d'admonition du souverain pontife sur sa scandaleuse conduite, fut cité par celui-ci au concile de Lyon, en 1274. Dans cette assemblée, Henri n'ayant rien pu alléguer pour sa justification, prit le parti de remettre son bâton pastoral au pape, espérant qu'il lui serait rendu; mais il se trompait: Grégoire X nomma Jean d'Enghien à ce siége. Henri, furieux de cet acte de justice, s'en vengea en faisant enlever par surprise son rival qu'il fit conduire de Hougerde à l'abbaye de Holseim sur un cheval vicieux qu'on fit galoper exprès pour fatiguer ce prélat dont l'obésité était si grande qu'il mourut presque en mettant pied à terre, le 24 août 1281. Jean IV de Dampierre lui succéda; mais Henri, qui regrettait toujours son évêché, fit, en 1284, des excursions sur le territoire de Franchimont; cette nouvelle tentative lui fut funeste, car il fut repoussé par Thierry l'Ardennais qui le tua et mit ses gens en fuite.

N° 2.

Échevins de Courtray. (1199.)

+ SI . . . . NORVM · CVRTRACENSIVM. *Sceau des échevins de Courtray.* Le Saint patron de Courtray, revêtu des habits épiscopaux, tenant la crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la droite; le saint est vu à mi-corps.

Courtray, capitale de la châtellenie de ce nom, au moyen-âge, est encore aujourd'hui une ville fort importante pour le commerce. Elle etait anciennement très fortifiée.

N° 3.

Chapitre noble de Liége. (1333.)

+ SIGILLV̄ · NOBILIS · ECCLESIE · BEATI · LAMBERTI · LEODiensis. *Sceau de la noble église de Saint-Lambert de Liége.* Saint Lambert, nimbé et revêtu des habits épiscopaux, assis sur un siége orné de têtes d'animaux. Deux anges soutiennent derrière lui une draperie qui descend jusque sur le marche-pied du siége; à droite et à gauche, un aigle.

L'Église de Liége dont l'origine remonte au IVe siècle, était gouvernée par un évêque élu par un chapitre composé de nobles. L'évêque exerçait les droits régaliens sur toute la province de Liége, qui comprenait la Hasbaie, le comté de Loss, le marquisat de Franchimont, le Condros et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

N° 4.

Conon de Béthune, Seigneur d'Andrinople. (1212.)

+ S. . . . . CONONIS · DE · BETVNIA. *Sceau de Conon de Béthune.* L'écu des armes de Conon de Béthune : de Béthune-Ancien, bandé d'or et d'azur, brisé d'un franc canton, pour brisure de cadet.

Conon de Béthune, cinquième fils de Robert V, dit le Roux, comte de Béthune, avoué d'Arras et de Adeline de Saint-Pol, se croisa, en 1203, avec Guillaume, avoué de Béthune, son frère, et d'autres seigneurs pour accompagner Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en Palestine. Selon Villehardouin, Conon fut nommé l'un des six chevaliers chargés de négocier avec les Vénitiens pour le transport des croisés. Il fut aussi envoyé en ambassade avec Villehardouin et quatre autres, auprès de l'empereur Alexis, et ce fut Conon de Béthune qui porta la parole. Après la prise de Constantinople par les croisés, Conon eut le commandement d'une partie des troupes qui délivrèrent Andrinople assiégée par les Bulgares. S'étant chargé avec cent hommes d'armes de la garde de la ville d'Andrinople, il en fit réparer les fortifications, et s'en rendit seigneur propriétaire. Selon *Duchesne* (*Histoire de la maison de Béthune*), Conon ne revint pas en Europe, et mourut le 17 décembre 1223. Il porta les titres de seigneur de Bergues, de Ruilly, de Clamecy et d'*Andrinople en la Grèce, gouverneur de la ville de Constantinople.* Duchesne dit que Conon de Béthune laissa deux fils, mais il ne donne pas le nom de sa femme.

N° 5.

Robert de Béthune. (1224.)

+ SIGILLVM · R. . . . . E. Robert de Béthune, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à plate-forme, grillé, portant suspendu au cou un écusson à ses armes : de Béthune-Ancien, bandé d'or et d'azur, coupé, pour brisure de cadet; il tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à droite, sans caparaçon.

Robert de Béthune, frère de Conon de Béthune dont nous venons de parler, et second fils de Robert le Roux, et de Mahaud de Tenremonde, est nommé dans une charte de l'an 1194. Pendant la vie de sa mère, il ne porta que le titre de *Robert de Bethune, chevalier.* En 1213, ce seigneur, qui déjà avait levé bannière et comptait parmi les chevaliers bannerets de Flandre, fut envoyé en ambassade près le roi d'Angleterre, par Ferrant, comte de Flandre. Guillaume, son père, étant mort en 1218, Robert obtint en partage les seigneuries de Tenremonde, de Molembecque et l'avouerie de Husse. En 1223, il hérita de sa

mère la seigneurie de Tenremonde, et bientôt après celle de Béthune par la mort sans enfans de Daniel, son aîné. Devenu seigneur de Béthune et chef de sa maison, Robert épousa Isabelle de Moreaumes (1230) dont il n'eut que des filles, Mahaud et Isabeau de Béthune. Ce seigneur mourut en 1248, au moment où il allait partir pour la Terre-Sainte.

N° 6.

GUILLAUME III DE BÉTHUNE. (1236.)

+ SIGILLVM · WILĪMI : DE · BETVNIA : DÑI · DE · MVELENBECCA. *Sceau de Guillaume de Béthune, seigneur de Molembecque.* Le sire de Molembecque, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à plate-forme, grillé, portant suspendu au cou un écusson aux armes de Béthune : d'argent à la fasce de gueules (bretessée ou crénelée des deux côtés pour brisure, comme quatrième fils du sire de Béthune). Il tient de la main droite une épée nue levée, et est monté sur un cheval galopant à droite.

Guillaume de Béthune, IIIe fils de Guillaume II, dit le Roux, et de Mahaud de Tenremonde, eut pour partage les seigneuries de Molembecque, de Locres, de Pontrohart, et l'avouerie de Husse. Ce seigneur abandonna les bandes, anciennes armes de Béthune, pour prendre la fasce de Tenremonde, qu'il porta bretessée pour brisure et différence de cadet, parce que la plupart de ses biens venaient surtout de la dot de sa mère, Mahaud de Tenremonde. Guillaume de Béthune épousa Élisabeth de Pontrohart, héritière de la terre de ce nom. Ce seigneur fit la guerre en Allemagne aux hérétiques brémois contre lesquels le pape Grégoire IX avait prêché la croisade. Il mourut l'an 1243, le 24 août. Élisabeth lui donna deux fils et deux filles. On ignore la date de sa naissance.

N° 7.

GÉRARD DE GAND. (1237.)

+ SIGILLVM GERARDI · DE · GANT. *Sceau de Gérard de Gand.* Gérard de Gand, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à plate-forme, grillé, et portant suspendu au cou un écusson à ses armes : de sable au chef d'argent ; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Gérard de Gand, de la grande et illustre maison des comtes, châtelains et vicomtes de Gand, dits depuis Vilain de Gand, était fils puîné de Sohier, châtelain de Gand, et seigneur de Bornhein, et de Béatrix, dame de Houdaeng. Gérard de Gand fut surnommé le Diable de Gand; il eut de sa femme Élisabeth de Slote, fille de Lyonnet de Slote, bourgeois de Gand, un autre Gérard surnommé le Diable comme son père, qui ne laissa pas d'enfans.

N° 8.

GÉRARD DE ROTSELAËR. (1288.)

SIGILLVM · GERARDI DAPIFERI BRABANCIE DÑI DE ROCHELLA. *Sceau de Gérard, sénéchal de Brabant, seigneur de Rotselaër.* Le sire de Rotselaër, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, dont le cimier est fait en forme d'éventail, et portant suspendu au cou un écusson à ses armes ; d'argent à trois fleurs-de-lis de gueules, posées deux et une. Le sire de Rotselaër tient de la main droite une épée nue, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont la tête est couverte d'un ornement semblable à celui d'un casque et dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Contre-sceau : + SECRETVM GERARDI DE ROCHELA. *Secret de Gérard de Rotselaër.* L'écu des armes du sire de Rotselaër.

Gérard, sénéchal héréditaire de Brabant, sire de Rotselaër, seigneurie située près de Louvain en Brabant, était le fils aîné d'Arnould, cinquième sire de Rotselaër, et de Béatrice de Forvie. On trouve ce Gérard de Rotselaër mentionné dans des chartes des années 1274, 76, 81, 83, 87, 88, 90, 130 et 1303. En 1288, il porta la bannière comme sire de Rotselaër, à la bataille de Wœringen et épousa la fille de l'avoué de Maëstricht, dont il eut plusieurs enfans. Jean, l'aîné, fut sénéchal de Brabant après son père, qui mourut en 1312.

N° 9.

ÉCHEVINS ET CO-BOURGEOIS DE L'ÉCLUSE. (1399.)

+ SIGILLVM · SCABINORVM · AC · COBVRGENSIVM · VILLE · D... LV.. AD CŌTRACTVS. *Sceau pour les contrats des échevins et des co-bourgeois de la ville de L'Écluse.* Dans une rosace, l'écusson des armes de la ville de L'Écluse.

L'Écluse, en latin Slusa ou Clausulæ, est une petite ville forte qui a un port assez important. Sa proximité avec de Bruges faisait de l'Écluse un point très important pour le commerce de cette ville, au moyen-âge.

N° 10.

VILLE DE MONS. (1322.)

+ S . . . (*cas*) · STRI · MONTENSIS · IN · HANONIA · *Sceau de Mons, en Hainaut.* Vue des remparts de Mons.

Mons, capitale du Hainaut, fut sans doute organisée en commune en 1200, qui est la date de la réunion en corps des coutumes du Hainaut, par Baudouin II. En 1313, le comte Guillaume ordonna qu'au lieu de sept échevins, Mons en aurait dix, ce qui fait supposer qu'il y avait déjà long-temps que cette ville jouissait de ce privilége.

N° 11.

VILLE DE VALENCIENNES. (1296.)

. . . IGILLVM · CASTRI · DE · VALEN . . . *Sceau de Valenciennes.* Vue des remparts de Valenciennes; sur la porte, une bannière aux armes de la ville.

Valenciennes, la seconde ville du Hainaut, eut sans doute une commune au commencement du XIIIe siècle, comme Mons. En 1288, les bourgeois se révoltèrent contre le comte de Hainaut qui voulait leur retirer leurs priviléges. Cette querelle fut apaisée par l'entremise du roi de France.

PLANCHE IX.

N° 1.

ÉCHEVINS ET BOURGEOIS DE BRUGES. (1) (1407.)

+ SIGILLVM : SCABINORVM : BVRGENSIVM : VILLE : DE : BRVGIS · AD · CŌTRACTVS. *Sceau pour les contrats des échevins et des bourgeois de la ville de Bruges.* Dans une rosace, un écusson sur lequel paraît le lion des armes de la ville de Bruges. Sur l'écu, un lion, et à droite et à gauche, des lions servant de supports.

(1) Les légendes des sceaux de cette planche (le n° 1 excepté), sont dans le patois flamand qu'on parlait à Bruges au XVe siècle; il y a quelque différence dans l'orthographe des mots de cette époque et ceux en usage aujourd'hui dans cette ville.

La charte à laquelle appendaient les dix-sept sceaux de cette planche est du 24 mai 1407; elle porte au dos la suscription suivante : *Lettres de la loi des mestiers et de la communauté de la ville de Bruges, de l'octroi fait à Monsieur et à ses hoirs, comtes de Flandres, de la septième part de toutes cueillettes, levées et revenus de la dite ville, avec ce de faire oïr par ses députés les comptes de la ville chacun an, et aussi d'avoir la moitié des amendes jugées sur ceulx qui se mésuseront au gouvernement des biens de la dite ville.*

A Bruges, comme dans la plupart des villes des Pays-Bas, les corps des métiers prenaient part à l'administration publique de l'État; ils intervenaient dans l'assiette et la répartition des charges locales; ils s'assemblaient, se régissaient par eux-mêmes, élisaient leur chef sous le nom de syndic ou de doyen; avaient un drapeau, un scel et des armoiries, et marchaient en armes sous leur propre étendard. Ces corporations

jugeaient elles-mêmes les différends qui s'élevaient dans leur sein ; réglaient les intérêts de chacun, prononçaient des peines et opéraient des radiations définitives. Quand le membre d'une corporation avait à répondre d'un crime ou d'un délit devant une autre juridiction, il fallait, pour valider le jugement, que quelques uns de ses *pairs* y assistassent. Les gentilshommes flamands se faisaient presque toujours inscrire sur les registres de l'un des métiers des grandes communautés. C'est ainsi que Jacques Van Artevelde, qui était d'une famille très noble, s'était fait recevoir dans la corporation des brasseurs.

Cette charte, à laquelle sont appendus cinquante-trois sceaux, est conservée dans les Archives du département du Nord à Lille, où nous avons choisi les dix-sept que nous donnons ici, comme les plus intéressans. Les renseignemens qui précèdent sont dus à M. le docteur Le Glay, archiviste du département du Nord.

N° 2.

BOUCHERS.

+ SEGHEL · VAN · DEN · VLEESCH · AMBACHTE · VAN · BRVGGE. *Sceau du métier de la viande de Bruges.* Dans une rosace, un taureau marchant à droite.

N° 3.

MARCHANDS DE POISSON.

+ SEGHEL : VAN · DEN . VISC : COPERS : VAN : BRVGGHE. *Sceau des marchands de poisson de Bruges.* Un marchand de poisson debout, préparant un poisson. Dans le champ, à droite et à gauche, un poisson.

N° 4.

TISSERANDS.

+ : SEGHEL : VAN : DEN : WEVE : AMBOCHTE : EN : BRVGGHE. *Sceau du métier des tisserands de la ville de Bruges.* Le lion couronné des armes de Bruges et trois navettes.

N° 5.

MARCHANDS DE VIN.

+ SEGHEL · VAN · DEN · WIM · AMBOCHTE · VAN · BRVGGHE. *Sceau du métier du vin de Bruges.* Au milieu d'une rosace, un tonneau; dessous, une tarière.

N° 6.

BOULANGERS.

+ SEGHEL · VAN · DEN · AMBACHTE · VAN DEN BAKERS VAN BRVGGHE. *Sceau du métier des boulangers de Bruges.* Au milieu d'une rosace, un écusson sur lequel sont placées trois pelles à four, chargées chacune de trois pains ronds.

N° 7.

CHAUSSETIERS.

SEGHEL · DEN · KOVSSCEPIERS · VAN · BRVGGHE. *Sceau des Chaussetiers de Bruges.* Au milieu d'une rosace et sur un champ losangé, un houseau.

N° 8.

BARBIERS.

DER BAER MAKERS SEGHEL BRVGGHE. *Sceau des barbiers de Bruges.* Au milieu d'une rosace, deux paires de ciseaux et un cuir pour les repasser.

N° 9.

CHARRONS.

+ SEGHEL · DER WIELWERKERS · VAN BRVGGHE. *Sceau des charrons de Bruges.* Au milieu d'une rosace, une roue, et un des outils des ouvriers en voiture.

N° 10.

TONNELIERS.

+ SEGHEL · DER · CVPERS · VAN · BRVGGHE. *Sceau des tonneliers de Bruges.* Au milieu d'une rosace, les outils des tonneliers.

N° 11.

BATTEURS DE LAINE.

+ SEGEL : DER : WVLLE SLARES VAN BRVGGHE. *Sceau des batteurs de laine de Bruges.* Dans une rosace, un outil des batteurs de laine.

N° 12.

POTIERS D'ÉTAIN.

+ SEGHEL · DER TEIND STOEP MAKERS VAN BRVGGHE. *Sceau des potiers d'étain de Bruges.* Une canette d'étain.

N° 13.

PLATRIERS.

+ SEGHEL PLAESTERAERS VAN BRVGGHE. *Sceau des plâtriers de Bruges.* Dans une rosace, deux outils des plâtrier.

N° 14.

REMOULEURS.

+ SEGHEL DER SCHERPERS VAN BRVGGHE. *Sceau des remouleurs de Bruges.* Au milieu d'une rosace, un écusson portant trois paires de ciseaux.

N° 15.

MARCHANDS DE LAINE.

+ SEGHEL · VAN · VVL · AMBOCHTE EN BRVGGHE. *Sceau du métier de la laine de Bruges.* Dans une rosace, une paire de peignes à carder, un lévrier et un faucon.

Ce lévrier et ce faucon indiquent sans doute que cette corporation jouissait du droit de chasse, droit qui alors était ordinairement réservé aux seuls gentilshommes.

N° 16.

CORDONNIERS.

+ SEGHEL · DER · CORDEWANIERS · VAN · BRVGGHE. *Sceau des cordonniers de Bruges.* Une botte et une paire de souliers.

N° 17.

MEUNIERS.

+ SEGHEL · DER · MVELNAERS VAN BRVGGE. *Sceau des meuniers de Bruges.* Dans une rosace, un moulin à vent.

PLANCHE X.

NORMANDIE.

N° 1.

Rotrou de Warwick, archevêque de Rouen. (1180.)

+ ROTRODVS DEI GRAtia · RO · · OMAGENSIS · ARCHIEPisCopi. *Rotrou, par la grâce de Dieu, archevêque de Rouen.* Rotrou de Warwick assis, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse, et donnant la bénédiction de la droite.

Rotrou de Meulan, *dit de Warwick ou de Beaumont-le-Roger*, fils de Henry de Meulan, comte de Warwick en Angleterre, et de Marguerite, sœur de Rotrou, comte du Perche, d'abord archidiacre de Rouen, fut sacré ensuite évêque d'Évreux en 1139, puis obtint l'archevêché de Rouen en 1164. Le pape Alexandre III, l'envoya comme légat auprès de Henri II, roi d'Angleterre en 1170, à l'occasion de la mort de saint Thomas de Cantorbéry. En 1172, sous sa présidence, un concile fut assemblé à Avranches pour donner une seconde absolution à ce prince, pour le meurtre sacrilége de ce saint évêque. La même année, Rotrou de Meulan accompagna le fils de ce même Henry II lors de son passage en Angleterre. Cet évêque mourut en 1183.

N° 2.

George d'Amboise, archevêque de Rouen. (1494.)

SIGILLVM · GEORGII · CARDINALIS · DE · AMBASIA · ROTHOMAgensis · ARCHIEPIscopi. *Sceau de Georges, cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen.* Sous un dais gothique, Georges d'Amboise à genoux, les mains jointes, en adoration devant le groupe de la Vierge, tenant le Christ mort. Derrière l'archevêque, un personnage debout, qui doit être un des officiers du prélat. Sous le groupe de la Vierge, un écu aux armes de Normandie surmonté de la croix primatiale. Le duché de Normandie portait : de gueules à deux lions léopardés d'or. Sous le groupe de l'archevêque, un écu aux armes de la maison d'Amboise : pallé d'or et de gueules. Cet écu est surmonté de la croix primatiale et d'un chapeau de cardinal.

Georges d'Amboise, huitième fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont et d'Anne de Bueil, successivement évêque de Montauban en 1484, archevêque de Narbonne et de Rouen en 1493, fut créé cardinal du titre de saint Sixte en 1498 par le pape Alexandre VI, qui l'année suivante lui donna le titre de légat en France. La vie de ce grand ministre est trop connue pour que nous entrions ici dans plus de détails. Il mourut à Lyon le 25 mai 1510 à l'âge de cinquante ans, regretté de toute la France, et fut enterré dans la chapelle de la Vierge de l'église cathédrale de Rouen, où se voit encore son tombeau, qui est une des merveilles de la statuaire du xvi[e] siècle.

N° 3.

Raoul de Varneville, évêque de Lisieux. (1182.)

RADVLFVS DEI G . . . OVIENSIS · EPISCOPVS. *Raoul, par la grâce de Dieu, évêque de Lisieux.* L'évêque de Lisieux, vu à mi-corps; il est revêtu des habits épiscopaux, tient la crosse de la main gauche et donne la bénédiction de la droite.

L'évêché de Lisieux, suffragant de Rouen, reconnaît saint Thibaut pour premier prélat.

Raoul de Varneville, d'abord archidiacre et trésorier de Rouen, chancelier d'Angleterre, et trésorier de l'église d'Evreux, succéda dans le siége de Lizieux à Arnoul, en 1177. En 1182, ce prélat renonça à la charge de chancelier d'Angleterre, mais on lui donna à la place des seigneuries et de grands revenus. En 1583, il assista avec d'autres évêques à une assemblée tenue à Saint-Etienne de Caen, dans laquelle fut excommunié Henry, fils de Henry II, roi d'Angleterre. Raoul de Varneville mourut en 1193.

N° 4.

Notre-Dame de Rouen. (1367.)

+ SIGILLVM · CAPITVLI · ROTHOMAGENSIS · ECCLESIE. *Sceau du chapitre de l'église de Rouen.* Notre-Dame de Rouen, nimbée, assise sur un siége sans dossier, tenant d'une main une fleur-de-lis et de l'autre un livre. Dans le champ, à droite, un astre.

L'église de Rouen, dont l'archevêque prend le titre de *Primat de Normandie*, reconnaît pour premier prélat saint Nicaise, qui vivait au troisième siècle de notre ère. Cette métropole avait pour suffragans les évêchés de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Seez, de Lisieux et de Coutances. Le chapitre de Rouen se composait de cinquante chanoines nommés par l'archevêque, et de dix dignitaires, qui étaient le doyen, le chantre, le trésorier, six archidiacres, et un chancelier.

N° 5.

Frères prêcheurs de Rouen. (1243.)

+ Sigillvm · FRATRVM · PREDICATORvm · ROTHOMAGĒSIV̄. *Sceau des frères prêcheurs de Rouen.* Un ange, assis sur un fauteuil, écrivant à la manière des écrivains du xiii[e] siècle, c'est-à-dire sur un pupitre et avec le pinceau et le grattoir.

Les Dominicains étaient appelés aussi *frères prêcheurs*, et vulgairement Jacobins, parce que la principale maison de leur ordre, à Paris, avait été dédiée à saint Jacques, en 1218, quatre ans avant la mort de leur fondateur, saint Dominique. Ces religieux paraissent s'être établis à Rouen vers 1222, sous l'archevêque Thibaut d'Amiens, qui les logea provisoirement dans son manoir de Saint-Matthieu. En 1256, saint Louis leur donna un autre emplacement dans la ville de Rouen, et, par lettres-patentes du 1[er] août de cette année, donna et concéda *aux frères prêcheurs de Rouen, l'usage et la possession qu'ils ont des murs et tourelles qui sont sur les remparts de notre dite ville de Rouen, depuis la porte Cauchoise jusqu'à la rivière de Seine.* L'église des frères prêcheurs fut dédiée à saint Jacques, le 11 avril 1269; en conséquence, la fête titulaire était celle de saint Jacques. Depuis la canonisation de saint Dominique, sa fête devint celle de l'ordre, et la fête *de fondateur* fut celle de saint Louis. En 1501, Georges d'Amboise fit sortir les Jacobins de Rouen, et mit dans leur couvent des religieux qui suivaient une règle plus sévère.

N° 6.

Abbaye de Saint-Pierre de Jumièges. (xiii[e] siècle.)

+ SIGILLVM CAPITVLI S̄CI PETRI GEOMETICI. *Sceau du chapitre de Saint-Pierre de Jumièges.* Saint Pierre, vu à mi-corps, la tête couverte d'une mitre et nimbée, tenant les clefs de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

L'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Rouen, passe pour avoir été fondée par Clovis. Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, restaura cet ancien monastère, et fit reconstruire l'église. Le premier abbé est saint Philibert. Nous ne connaissons pas la date de la charte de ce sceau. D'après la forme des lettres et le travail, on peut le classer parmi ceux du xiii[e] siècle.

N° 7.

Enguerrand de Marigny, chevalier. (1312.)

+ Sigillvm · INGERRANI · D̄N̄I · DE · MARREGNIACO MILITIS. *Sceau d'Enguerrand, seigneur de Marigny, chevalier.* Enguerrand de Marigny, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, orné de lambrequins et dont le cimier est un animal fantastique. Le sire de Marigny porte, suspendu au cou, un bouclier à ses armes, d'azur à deux fasces d'argent, et tient de la main droite une épée nue levée enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes et qui porte sur la tête un ornement semblable à celui du cimier.

Enguerrand de Marigny, IIIe du nom, comte de Longueville, servit long-temps et avec éclat le roi Philippe-le-Bel, qui le fit chambellan de France en 1301, intendant des finances et bâtimens et capitaine du Louvre. A la suite de querelles qu'Enguerrand de Marigny eut avec le comte de Valois, oncle du roi Louis X, successeur de Philippe-le-Bel, il fut accusé de concussion, et pendu au gibet de Montfaucon le 30 avril 1315.

Il était fils de Philippe de Marigny, seigneur d'Ecouys et de Marigny. On ignore le nom de sa mère. Le nom originaire de la famille de ce ministre était *Le Portier*. Ce nom fut quitté par l'aïeul d'Enguerrand III, Enguerrand II, qui prit celui de sa mère, Mahaud, dame de Marigny. Enguerrand III eut trois femmes : Jeanne de Saint-Martin, filleule de la reine Jeanne de Bourgogne, qui lui donna Louis, à qui Louis X rendit une partie des biens confisqués sur Enguerrand, et entre autres la seigneurie de Marigny ; et deux filles. La seconde femme d'Enguerrand fut Hawide, mère de Raoul, de Thomas et d'Alips de Marigny. Sa troisième femme fut Alips de Mons, qui fut accusée de sortilége contre la personne du roi, et resta en prison depuis la mort de son mari jusqu'à l'an 1325. Elle mourut sans lui avoir donné d'enfans.

N° 8.

BERTRAND DE BRIQUEBEC, MARÉCHAL DE FRANCE. (1338.)

SIGILLVM · ROBERTI · B̄TRANNI · MILITis · DÑI (*domini*) · DE BRIQVEBEC · MARESCALLI · FR̄ACIE. *Sceau de Robert Bertrand, chevalier, seigneur de Briquebec, maréchal de France.* Le sire de Briquebec, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé dont le cimier est un animal fantastique, portant, suspendu au cou, un bouclier à ses armes : d'or au lion de sinople armé, lampassé et couronné d'argent; et tenant de la main droite une épée nue levée, enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes, et qui porte sur la tête un ornement semblable au cimier du casque : les armes de ce seigneur sont aussi répétées sur les épaulières.

Robert Bertrand, VIIe du nom, sire et baron de Briquebec et maréchal de France, était fils de Robert Bertrand, VIe du nom, et d'Alix de Neelle. Il fut envoyé, en 1321, par le roi Charles IV, en ambassade près le roi de Bohême. Elevé à la dignité de maréchal de France vers l'année 1325, il prit le commandement de l'armée en Guyenne contre les Anglais, et fut lieutenant-général, pour le roi, de Guyenne et Saintonge. Le roi Philippe VI, étant parvenu à la couronne en 1328, appela le Maréchal de Briquebec pour assister à son sacre. On ignore la date exacte de sa mort, mais il n'existait plus en 1348.

Il avait épousé, en 1318, Marie de Champagne-Sully, fille de Henry IV, sire de Sully. Les deux seuls fils issus de ce mariage furent tués, l'un à Crécy en 1346, et l'autre à Moiron, en Bretagne, en 1351, sans laisser de postérité.

Le sire de Bricquebec eut en outre trois filles : Jeanne, l'aînée, héritière de Briquebec, qui épousa Guillaume Paynel, IIe du nom, baron de Hambye; Philippes, mariée à Gérard Chabot, Ve du nom, et Jeanne, la jeune, mariée à Guy, sire de la Roche-Guyon.

N° 9.

JEAN DE SOUVRÉ, CHEVALIER. (1544.)

IEAN · DE · SOVVRE. Un écu aux armes de Jean de Souvré : écartelé, d'azur à cinq bandes d'or, qui est de Souvré, et d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, la croix chargée de cinq coquilles d'argent, qui est de Montmorency-Laval.

Jean Ier, seigneur de Souvré et de Courtanvaux, était fils d'Antoine de Souvré et de Françoise Berseau, dame de Courtanvaux. Il rendit aveu au duc de Vendôme, en 1552, et mourut peu de temps après, laissant de Françoise Martel, sa femme, Gilles de Souvré, marquis de Courtanvaux, qui fut maréchal de France, et cinq filles.

La maison de Souvré s'est fondue dans celle de Louvois par le mariage d'Anne de Souvré, marquise de Courtanvaux, fille unique et héritière de Charles de Souvré, mariée, en 1662, à François-Michel Letellier, marquis de Louvois.

N° 10.

JEAN DE MIRAUMONT, CHEVALIER. (xve siècle.)

SCEL · IEHAN DE MIRAVMŌT · SEIGNEVR DE HARMANVILLE & PROVVILLE. L'écu des armes du sire de Miraumont, surmonté d'un casque de profil orné du bourrelet de chevalier, timbré d'une couronne ducale; pour cimier deux longues cornes. Les armes de Miraumont sont : d'or à trois tourteaux de gueules.

L'histoire ne nous fournit aucuns détails sur Jean de Miraumont, seigneur de Harmanville et de Prouville, en Normandie. Cependant la couronne ducale dont est timbré le casque du sire de Miraumont, semble indiquer qu'il remplissait les fonctions de gouverneur de province. Cette couronne était aux époques chevaleresques le signe de cette dignité, lorsqu'elle était portée par un noble qui n'avait pas le titre de duc. Voyez, à ce sujet, le *Recueil des Sceaux* de M. le marquis de Migieu, planche IV*, n° 1. Jean de Miraumont vécut au xve siècle.

N° 11.

GUILLAUME, BATARD DE BRÉZÉ, CHEVALIER. (1500.)

GVILLAVME B̃ (*bâtard*) DE · BRESZÉ. L'écu des armoiries de la maison de Brézé, supporté par deux lions et brisé de la barre de bâtardise : d'azur à l'écusson d'or rempli d'argent, à l'orle de huit croisettes du second. Cet écusson est surmonté d'un casque fermé de profil, surmonté du bourrelet de chevalier, au-dessus duquel est placé le cimier de la maison de Brézé, un lion issant ailé d'un vol banneret.

Guillaume, bâtard de Brézé, fils naturel de Jacques de Brézé, comte de Maulevrier, le même qui, ayant trouvé sa femme en flagrant délit d'adultère, la tua, ce qui entraîna la confiscation de tous ses biens. Ce bâtard de Brézé était frère naturel de Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand-veneur de France, mari de Diane de Poitiers. Il fut seigneur d'Autheuil, et est mentionné dans un arrêt de l'Échiquier de Normandie, de l'an 1497. Ce seigneur doit être le même qu'un Guillaume, bâtard de Brézé, qualifié chevalier et capitaine de Montivilliers dans les registres de la Cour des aides de Normandie de l'an 1518, et que le Guillaume de Brézé, chevalier, seigneur du Breuil, lequel certifia, en qualité de commissaire, le 13 juin 1517, aux gens des comptes du roi, à Paris, avoir passé en revue dix-neuf hommes de guerre pour servir le roi, en la garde et défense de *Honfleur*. Il fut aussi capitaine du Vieux-Palais de Rouen, et épousa, à ce qu'on croit, Jacqueline Toustain.

N° 12.

VILLE DE ROUEN. (1262.)

✠ SIGILLVM · COMMVNIE · VRBIS · ROTHOMAGI. *Sceau de la commune de la ville de Rouen.* Le lion des anciennes armes de la ville de Rouen.

Rouen, l'ancienne capitale des ducs de Normandie, siége d'un échiquier que Louis XII érigea en parlement sédentaire, eut une commune de très bonne heure. Elle eut une milice bourgeoise en 1567. Rouen, qui porta d'abord pour armes un des lions léopardés de Normandie, comme on le voit sur notre sceau, porte aujourd'hui de gueules à un agneau pascal d'argent à tête contournée, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or.

N° 13.

COMMUNE DE VERNEUIL. (1228.)

✠ SIGILLVM · COMMVNIE · C · · · ELLI · VERNOLII · *Sceau de la commune de Verneuil.* Un lion passant.

Verneuil, petite ville de Normandie, n'est connue que par son érection en duché-pairie pour Henri de Bourbon, fils naturel de Henri IV et de mademoiselle d'Entragues.

N° 14.

VILLE D'EU. (xve siècle.)

Une fleur-de-lis. GR̄AD : SEEL : AUX : CAUSES : PŌ : LA :

MAIRIE : DE : LA VILLE : DE : EV. Un lion passant; à gauche, une étoile.

La ville d'Eu, capitale d'un ancien comté de Normandie, érigé en pairie pour la maison d'Artois, et siége d'une mairie très anciennement établie, appartint d'abord à une branche de la maison des ducs de Normandie. Ce comté passa successivement dans les maisons de Brienne, d'Artois, de Bourgogne-Nevers, Lorraine-Guise, puis enfin fut acheté par mademoiselle d'Orléans (la grande Mademoiselle), qui le donna au duc du Maine, d'où il retourna dans la maison actuelle d'Orléans.

PLANCHE XI.

PICARDIE.

N° 1.

CHAPITRE DU PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE D'ABBEVILLE. (1311.)

+ SIGILLvm · CAPITLI · SANCTI · P . . . DE ABBATIS · VILLA. *Sceau du chapitre de Saint-Pierre d'Abbeville.* Saint Pierre debout, tenant d'une main les clefs et de l'autre rattachant les plis de son manteau. Dans le champ, le soleil et le croissant; en bas, l'alpha et l'oméga.

Le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville fut fondé par Guy, comte de Ponthieu, qui donna l'église de Barly aux moines de Cluny. Peu après, en 1075, le roi Philippe I[er] confirma ce don, et y ajouta assez de terres pour qu'il fût possible de construire un monastère. Le comte Guy construisit une église en l'honneur des saints Pierre et Paul, et la dota de riches revenus. Le premier prieur fut Varin, moine de Cluny. En 1311, le Prieur de Saint-Pierre d'Abbeville était Nicolas de Gaucourt.

N° 2.

ABBAYE DE CORBIE. (1317.)

. . . GILLvm · CONVENTvs · CORBEIENSIS · ECCLESIE. *Sceau de l'abbaye de Corbie.* Saint Pierre debout, nimbé, tenant d'une main les clefs et de l'autre rattachant son manteau.

L'abbaye de Corbie passe pour avoir été fondée, vers l'an 662, par la reine Bathilde, en l'honneur des saints Pierre et Paul. Cette abbaye est du diocèse d'Amiens, et appartient à l'ordre de Saint-Benoît. Le premier abbé fut *Theodefridus*. En 1317, l'abbé était Henry de Villers, qui fut élu le 6 février 1314, assista au synode de Senlis, et mourut en 1324.

N° 3.

JEAN DE LA GRANGE, ÉVÊQUE D'AMIENS. (1376.)

SIGILLVM · IOHANIS · DEI · GRACIA · ECLESIE · AMBIANENSIS · EPISCOPVS. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, évêque de l'église d'Amiens.* Des arceaux gothiques, dans les niches desquels sont placées, au milieu, la statue assise de la Vierge tenant le Christ enfant; à droite, la statue de saint Firmin, premier évêque d'Amiens; à gauche, une statue de roi ou de saint que nous ne pouvons désigner. Au-dessous, Jean de La Grange, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse entre les bras, et joignant les mains. A droite, les armes de l'évêque Jean de La Grange, de gueules à trois merlettes d'argent, au canton d'hermines; à gauche, un écusson chargé d'une croix.

Jean de La Grange, cardinal du titre de Saint-Marcel, dit le cardinal d'Amiens, était frère d'Etienne de La Grange, président au Parlement de Paris. D'abord moine et abbé de Fécamp, ce prélat accompagna en cette qualité Gui, cardinal de Bologne, lorsqu'il fut envoyé en Espagne pour pacifier les rois de Castille et d'Aragon. Dans cette négociation, Jean de La Grange déploya une telle habileté que dès lors il fut un des principaux conseillers du roi Charles V. En 1372, il fut appelé à l'évêché d'Amiens, et trois ans après fut nommé cardinal, à Avignon, par le pape Grégoire XI, qui, en 1379, lui donna l'évêché de Tusculum. Il séjourna quelques années à Avignon, alors résidence des papes, et avant sa mort, fonda des messes pour le repos de l'âme de son maître, le roi Charles V, et pour celui de la sienne, et mourut en 1402.

N° 4.

GÉRARD DE RODES, CHEVALIER. (XIII[e] siècle.)

SIGILLVM · GERARDI · DE · RODES. Gérard de Rodes, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque à plate-forme et portant suspendu au cou un bouclier dont on ne peut distinguer le blason; il est monté sur un cheval galopant à droite.

La seule généalogie de la maison de Rodes, en Picardie, que nous ayons eue sous les yeux, ne remonte pas assez haut pour que nous ayons pu nous assurer que ce Gérard lui appartient. Peut-être était-il de la maison des anciens vicomtes de Rodez.

N° 5.

ROBERT DE GUINES, CHEVALIER. (1244.)

+ SIGILLVM · DOMINI · ROBERTI DE GVINES. *Sceau de Monseigneur Robert de Guines.* Robert de Guines, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé à plate-forme, et portant, suspendu au cou, un écu à ses armes : vairé contre vairé de menu vair d'or et d'azur; il tient de la main droite une épée nue levée et est monté sur un cheval galopant à droite.
Archives du département du Nord, à Lille.

Robert de Guines, fils d'Arnould II[e] du nom, comte de Guines, et de Béatrix de Bourbourg, reçut de son frère Beaudouin II, en 1244, la terre de Bavelinghen, et tout ce qu'il possédait au pays de Guines. On ignore la date de la mort de ce seigneur.

N° 6.

THIBAULT DE SOISSONS-MOREUIL, CHEVALIER. (1428.)

. . . . IEBAVT : DE : SOISSONS · SEIGNEVR DE MOREVIL. Le sire de Moreuil, assis sur un grand lévrier accroupi, revêtu d'une cotte de mailles, et coiffé d'un casque dont le cimier est une tête de lion béante ailée d'un vol banneret; ce seigneur porte, au bras gauche, un écu à ses armes : semé de France au lion naissant de gueules, et tient de la main droite une massue levée au lieu d'épée.
Archives du département du Nord, à Lille.

Thibaut de Soissons, seigneur de Moreuil et de Cœuvres, chevalier, chambellan du roi Charles VI, et gouverneur de la ville de Soissons pour le duc d'Orléans, était fils de Rogues, seigneur de Moreuil, et de Ade de Montigny. En 1415, Thibaut fut nommé gouverneur de Picardie, conjointement avec le sire de la Vieuville, et ensuite lieutenant-général du pays de Waez en Flandre. En 1417 il attaqua les Anglais qui assiégeaient la ville de Rouen, et fut fait prisonnier; il ne fut relâché qu'à la condition de prêter serment de ne plus servir contre les Anglais. Thibaut de Soissons-Moreuil mourut en 1438, laissant de sa femme Marguerite de Poix, trois fils et deux filles.

La branche de la maison Moreuil, dite de Soissons-Moreuil, était issue de Bernard V, seigneur de Moreuil, et de Yolande de Soissons, vicomtesse de Soissons et dame de Cœuvre. Leur fils Bernard VI fut maréchal de France en 1344.

N° 7.

MAIRE ET COMMUNE D'ABBEVILLE. (1183.)

SIGILLVM : MAIORIS · COMVNIE · ABBATIS VILLE. *Sceau du maire de la commune d'Abbeville.* Le maire d'Abbeville, Gonthier Clabaut, coiffé d'un casque pointu sans visière, revêtu d'une cotte de mailles et portant au bras gauche un bouclier à ses armes : de sinople à l'escarboucle pommetée et accolée à double chaîne en croix et en sautoir; il tient de la main droite une large épée nue levée et est monté sur un cheval marchant à droite.

La commune d'Abbeville fut établie vers l'an 1130, par Guillaume II, dit Talvas, comte de Ponthieu, à la demande des bourgeois. En 1184, comme aucun acte écrit qui fît foi de cette donation de franchises n'a-

vait été gardé, le comte Jean confirma cette commune par une charte conservée dans les archives d'Abbeville. Cette charte, qui est rapportée tout au long dans l'histoire des maïeurs d'Abbeville, de Sanson, établissait un *maïeur* et quatre *échevins*. Le maïeur, ou maire, qui est représenté sur ce sceau, est Gonthier Clabaut, cinquième maïeur, élu en 1188.

N° 8.

VILLE DE CORBIE. (1319.)

SIGILLVM . . . . . . CORBEIE. Un personnage, sans doute le maire, la tête nue, portant derrière le dos un bouclier, et tenant une épée nue de la main droite, monté sur un cheval marchant à droite.

Corbie est une petite ville forte de Picardie, qui n'est connue que par son abbaye et sa prise par les Espagnols, lors des guerres de Louis XIII, avec la maison d'Autriche.

N° 9.

BAILLAGE DE CORBIE. (XIVe siècle.)

✠ SIGILLVM · BAILLIVIE : CORBEIENSIS. *Sceau du bailliage de Corbie.* Dans une rosace, une large épée dont un oiseau reçoit la pointe dans son bec; de chaque côté de cette épée, une clef et une fleur-de-lis.

N° 10.

MAIRE ET COMMUNE DE PÉRONNE. (1336.)

✠ SIGILLVM · MAIORIS · ET · COMMVNIE · DE · PERONA. *Sceau du maire et de la commune de Péronne.* Le maire de Péronne, la tête nue, revêtu d'une cotte de mailles, par dessus laquelle il porte une tunique, et tenant une épée nue levée à la main. Derrière le maire, un personnage à pied, portant une épée ou un bâton sur l'épaule, qui est peut-être ici pour rappeler les bourgeois de la commune.

Péronne, petite ville très forte de la Picardie, est une des quelques villes de France qui se glorifient du titre de *pucelle*, pour n'être jamais tombées au pouvoir de l'ennemi. Les Espagnols, surtout, attaquèrent souvent cette place sans pouvoir s'en emparer. La Somme, les marais qui l'entourent, mais surtout l'extrême prolongement de ses ouvrages avancés, en faisaient une des plus fortes villes de France. Aujourd'hui on n'entretient plus ses fortifications.

N° 11.

CHATELLENIE DE CREIL. (1374.)

. . . . . ER (Ces lettres restent seules de la légende de ce sceau très mal conservé). Les remparts du château de Creil; au-dessus, l'écu de France-Ancien soutenu par deux aigles.

Creil est une petite ville située sur l'Oise, qui n'a aucune importance historique.

N° 12.

COMTÉ DE PONTHIEU, SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. (1361.)

SIGILLVM DE . OBLIGACŌIBVS . . . . . . Au milieu de rinceaux gothiques, un écusson écartelé des armes de France et d'Angleterre, surmonté d'une couronne royale.

Contre-sceau : ✠ C̄T (*Contra*) SIGILLV̄ · OBLIGACIONVM · PONTINI. *Contre-sceau des obligations de Ponthieu.* Un écu aux armes de Ponthieu, d'or à trois bandes d'azur; dessus, un lion courant.

Le comté de Ponthieu, dont l'érection en comté héréditaire paraît remonter au VIIe siècle, eut pour premier comte Angilbert, gendre de Charlemagne. En 1361, date de ce sceau, le comté de Ponthieu appartenait à Édouard III, roi d'Angleterre, du chef d'Éléonore de Castille, fille de Ferdinand III, roi de Castille, et de Jeanne de Ponthieu, laquelle Éléonore avait épousé Édouard Ier, roi d'Angleterre.

N° 13.

COMTÉ DE PONTHIEU, SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE. (1401.)

✠ SCEL · DES · T̄RES · (*titres*) . . . . . DE LA COMTÉ DE PONTHIEV. Un ange tenant un écu mi-parti de France et de Ponthieu.

Contre-sceau : La légende est remplacée par des ornemens. L'écu des armes de Ponthieu.

La guerre ayant été déclarée en 1368, entre le roi d'Angleterre, Édouard III, comte de Ponthieu, et le roi de France, son suzerain, le Ponthieu fut confisqué et le sire de Dampierre s'empara de ce pays au nom du roi de France, qui, l'année suivante, donna une déclaration expresse, par laquelle il promettait aux habitans d'Abbeville, de ne jamais aliéner ni le Ponthieu, ni Abbeville sa capitale. En 1401, le Ponthieu faisait donc partie du domaine de la couronne de France.

PLANCHE XII.

N° 1.

CLAUDE, ABBÉ DE CLAIRVAUX. (1626.)

FRATER · CLAVDIVS 45 ABBAS CLAROEVALLIS. 1626. *Frère Claude, quarante-cinquième abbé de Clairvaux.* 1626. Sur un nuage, la Vierge assise portant le Christ enfant, qui presse un de ses seins, tandis qu'elle fait jaillir de l'autre du lait sur saint Bernard à genoux devant elle; le Saint est représenté la tête nimbée, vêtu de l'habit de son ordre et tenant la crosse abbatiale. Au-dessous, l'écu des armes de l'abbé Claude l'Argentier surmonté de la mitre abbatiale; cet écu est écartelé aux premier et quatrième quartiers des armes de l'abbaye de Clairvaux : de France à un écusson de Champagne (les comtes de Champagne portaient : d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or); aux deuxième et troisième des armes de l'Argentier de Chapellaine : d'azur à trois chandeliers d'église d'or, l'écu brisé d'un croissant en chef. Sur le tout, un écusson dont on distingue mal le blason, mais qui pourrait bien être une répétition des armes de Champagne, qui paraissent déjà aux deuxième et quatrième quartiers de cet écu.

L'abbaye de Clairvaux, au diocèse de Langres, chef d'ordre, et troisième fille de l'abbaye de Cîteaux, fut fondée en 1115 à la prière de saint Bernard, et par les secours de Thibaud, comte de Champagne. Saint Bernard fut le premier abbé de ce monastère.

Claude l'Argentier de Chappellaine, originaire de Troyes, neveu de Denys l'Argentier, quarante-quatrième abbé de Clairvaux, succéda à son oncle en cette qualité en 1624. Il fut d'abord docteur en théologie de la Faculté de Paris, et coadjuteur de Clairvaux. Ce prélat mourut en 1635, et fut enterré dans son monastère (1).

N° 2.

ENGUERRAND DE COUCY, CHEVALIER. (1220.)

SIGILLVM . . . . . . COVCIACI. Enguerrand de Coucy, revêtu d'une cotte de mailles, et portant par dessus une tunique; il porte, suspendu au cou, un écusson à ses armes : fascé de vair et de gueules, et tient une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite.

Enguerrand III dit le Grand, sire de Coucy, fils de Raoul, sire de Coucy,

(1) L'abbaye de Clairvaux étant située en Champagne, ce sceau devrait porter le n° 5, et se trouver par conséquent compris sous le titre : *Champagne*. C'est par une de ces erreurs matérielles si difficiles à éviter dans un long ouvrage, qu'il se trouve avec les Sceaux de la Picardie

et d'Alix de France, hérita de toutes les terres que possédait son père. En 1209 il se croisa avec le comte de Montfort contre les Albigeois, et en 1214, fut un des seigneurs qui contribuèrent le plus au gain de la bataille de Bouvines. Le sire de Coucy accompagna, en 1216, le prince Louis de France, fils de Philippe-Auguste, que les barons anglais avaient appelé pour régner à la place de Jean Sans-Terre, qu'ils avaient déposé. De retour en France, il fit de nouveau la guerre aux Albigeois à la suite du roi Louis VIII. Lors de la mort de ce prince, le sire de Coucy lui fit le serment de reconnaître après sa mort son fils aîné pour roi; mais en 1328, il se laissa entraîner dans la ligue des seigneurs contre la reine régente, Blanche de Castille. Cependant il fit peu après sa soumission, et rentra dans le devoir.

Enguerrand mourut, en 1242, d'une blessure qu'il se fit en tombant de cheval. Il eut trois femmes : 1° Eustachie, fille de Robert, comte de Roucy, dont il se sépara peu de temps après son mariage; 2° Mahaut, fille de Henry le Lion duc de Saxe, dont il n'eut pas d'enfant, et 3° Marie de Montmirail, qui lui donna trois fils, Raoul et Enguerrand, qui lui succédèrent l'un après l'autre, et Jean, seigneur de Chimay; il eut en outre deux filles, Marie, mariée d'abord à Alexandre II, roi d'Écosse, puis à Jean de Brienne, grand boutellier de France, et Alix, femme d'Arnould III, comte de Guynes, dont les enfans firent la seconde branche des sires de Coucy.

Toutes les branches de la maison de Coucy, l'une des plus grandes races féodales de la France, sont éteintes depuis long-temps.

N° 3.

MAIRE ET JURATS DE HAM. (1223.)

+ SIGILLVM MAIORIS ET IVRATORVM COMMVNIE · HAMENSIS. *Sceau du maire et des jurats de la commune de Ham.* Le maire de Ham, la tête nue, revêtu d'une cotte de mailles, par-dessus laquelle il porte une tunique; il est monté sur un cheval marchant à droite.

Ham, ou Han, en Picardie, petite ville célèbre par son château-fort, appartint long-temps à une famille que l'on croit issue des rois carlovingiens.

CHAMPAGNE.

N° 4.

GUILLAUME DE CHAMPAGNE, ARCHEVÊQUE DE REIMS. (1195.)

SIGILLVM · WILLelMI · REMENSIS · ARCHIEPISCOPI · *Sceau de Guillaume, archevêque de Reims.* Guillaume de Champagne debout, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

L'archevêque de Reims, qui s'intitulait premier duc et pair de France, légat-né du Saint-Siége et primat de la Gaule Belgique, avait pour suffragans les évêchés de Soissons, Châlons, comté-pairie, Laon, duché-pairie, Senlis, Beauvais, comté-pairie, Boulogne et Cambray. Tournay et Arras lui furent enlevés au milieu du XVI[e] siècle. Le premier archevêque de Reims fut, dit-on, saint Remy. Ce prélat ayant baptisé et sacré Clovis, ses successeurs jouirent depuis du droit exclusif de sacrer les rois de France, droit qui leur fut confirmé par une bulle papale.

Guillaume de Champagne, dit *aux belles mains*, cardinal et archevêque de Reims, était quatrième fils de Thibaut IV, comte palatin de Champagne et de Brie, et de Mahaud de Carinthie. Ce prélat fut successivement prévôt de l'église de Saint-Quiriace de Provins, de l'église de Soissons, évêque de Chartres, abbé du Mont-Saint-Michel, archevêque de Sens, puis enfin, en 1176, archevêque de Reims. Le pape Alexandre III, qui le fit cardinal en 1179, lui donna un bref pour que nul autre ne pût sacrer et couronner les rois de France. Le 1[er] novembre 1179, ce prélat sacra dans son église métropolitaine, son neveu, le roi Philippe-Auguste. Cette cérémonie fut la première dans laquelle on ait vu les pairs de France dans un ordre régulier. Quelques historiens assurent qu'à l'occasion de ce sacre, Louis VII érigea le comté de Reims en duché et pairie, en faveur de cet archevêque; mais on n'a pas de preuves de cette érection, et son successeur Guy Paré est le premier archevêque qui soit mentionné d'une manière certaine comme duc et pair de France. Guillaume de Champagne fut premier ministre de Philippe-Auguste, et, en 1190, lors du passage du roi en Terre-Sainte, il confia à ce prélat la régence du royaume, sous la direction d'Alix de Champagne, sa sœur, mère du Roi. Guillaume mourut au retour d'un voyage à Rome, en 1202.

N° 5.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE SENS. (1213.)

. . . . . . ENSIS · ECCLE. . . . La légende est presque entièrement effacée. Saint Étienne, patron de la cathédrale de Sens, assis sur un siége sans dossier, tenant d'une main une croix et de l'autre un bâton dont l'extrémité est effacée.

L'archevêque de Sens, une des plus anciennes villes de la Gaule, prenait le titre de primat des Gaules et de la Germanie. Avant l'érection du siége épiscopal de Paris en archevêché, l'évêque de Paris était un des suffragans de l'archevêché de Sens. Le chapitre de l'église de Sens avait neuf dignités et cinq archidiaconés.

N° 6.

HENRI DE DREUX, ARCHEVÊQUE DE REIMS. (1232.)

. . IGILLVM · HENRICI · REMENSIS · ARCHIEPiscopi. *Sceau de Henry, archevêque de Reims.* Henri de Dreux debout, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, à droite et à gauche, trois fleurs-de-lis disposées perpendiculairement.

Archives du département du Nord, à Lille.

Henri de Dreux, troisième fils de Robert II[e] du nom, prince de la maison de France, comte de Dreux et de Brienne, et d'Iolande de Coucy, d'abord évêque de Châlons, fut élu archevêque de Reims, au mois de février 1227. Ce prélat tint des conciles à Saint-Quentin, à Compiègne et à Senlis. Les habitans de la ville de Reims s'étant soulevés contre cet archevêque, leur seigneur temporel en sa qualité de *duc de Reims, pair de France*, il les excommunia, et dans une assemblée provinciale, tenue à Senlis en 1225, il fut décidé que le roi Louis IX, n'ayant pas eu égard aux remontrances de l'archevêque sur cette rébellion, les églises de Reims et des évêchés suffragans seraient mises en interdit. Saint Louis ayant ordonné le jugement des coupables, l'interdit fut levé. Henri de Dreux mourut à Courville, le 6 juillet 1240.

N° 7.

ERARD DE VILLEHARDOUIN, ÉVÊQUE D'AUXERRE. (1271.)

+ SIGILLVM · ERARDI · DEI · GRACIA · EPISCOPI · AVTISSIODORensis. *Sceau d'Erard, par la grâce de Dieu, évêque d'Auxerre.* Erard de Villehardouin debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, à gauche, trois colombes et une fleur-de-lys; à droite, trois autres colombes et un astre.

Auxerre, évêché suffragant de Sens, placé par les géographes en Bourgogne, fit pourtant partie du gouvernement de Champagne. Saint Pèregrin passe pour le premier évêque de ce siége. Saint Germain, dit l'*Auxerrois*, n'est regardé que comme le septième prélat de cette ville.

Erard de Villehardouin, dit de Lesigny, de la même maison que le chroniqueur Geoffroy de Villehardouin, était fils de Guillaume de Villehardouin, sire de Lesigny, et de Marguerite de Mello la jeune, et neveu de Guy de Mello, évêque d'Auxerre, auquel il succéda en 1270, après avoir été d'abord doyen du chapitre d'Auxerre. Le pape Nicolas III le fit cardinal et évêque de Palestrine en 1278, et cette année même ce prélat mourut à Rome, où il s'était rendu pour défendre les droits de l'église d'Auxerre; ses restes furent ramenés en France, et il fut enterré à Auxerre dans la cathédrale, avec son oncle, Guy de Mello.

N° 8.

GUILLAUME DE DURFORT, ÉVÊQUE DE LANGRES. (1306.)

SIGILLVM · GVILLELMI · DEI · GRATIA · EPISCOPI · LINGONENSIS. *Sceau de Guillaume, par la grâce de Dieu, évêque de Langres.* Sous des arceaux gothiques, Guillaume de Durfort, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. En haut, la Vierge assise tenant le Christ enfant; au pied de la colonne de gauche, un écusson aux armes de la duché-pairie de Langres: d'azur à un sautoir de gueules, cantonné de fleurs-de-lis d'or sans nombre; au pied de celle de droite, un écusson qui porte un écartelé; au pied de l'évêque, un autre écusson; celui-ci les porte aux armes de Durfort : d'azur à la bande d'or. L'écusson de droite pourrait être celui de la maison de Gontaut-Biron, maison qui s'est très souvent alliée à celle de Durfort-Duras; les armes de Gontaut sont : écartelé d'argent et de gueules, l'écu en bannière.

Archives du département du Nord, à Lille.

Langres, évêché duché-pairie, était suffragant de Lyon; le premier évêque-pair de ce siége fut Gauthier de Bourgogne, qui assista comme pair de France au sacre de Philippe-Auguste en 1177.

Guillaume de Durfort, quatrième fils de N. de Durfort, seigneur de Clermont-Dessus, et de Hélène, dont on ne connaît pas la maison, d'abord abbé de Moissac en 1293, fut élevé, en 1306, à l'évêché duché-pairie de Langres, par le pape Clément V. En 1309, ce prélat reçut l'hommage de Louis, fils aîné du roi de France, comte de Champagne et de Brie, pour les terres qui mouvaient du duché de Langres. On remarque dans cet acte d'hommage cette clause remarquable : « que lorsque ce prince serait parvenu à la couronne, il ne serait plus obligé » à faire cet hommage en personne, et que comme à sa prière ce prélat » avait bien voulu le recevoir dans l'abbaye du Lys, cela ne pourrait » préjudicier au droit qu'il avait que cet hommage lui fût rendu au lieu » où il avait coutume de le recevoir. » En 1313, on le trouva qualifié vicaire-général du pape; il assista en qualité de duc-pair de France, au jugement rendu contre Robert, comte de Flandres. En 1315, ce prélat fut transféré à l'archevêché de Rouen; il mourut dans cette ville le 24 novembre 1330, et y fut enterré dans la cathédrale.

N° 9.

CHAPITRE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-ÉTIENNE DE TROYES. (xve siècle.)

SIGILLVM · CAPITVLI · BI (*beati*) STEPHANI · TRECN (*Trecensis*). *Sceau du chapitre de Saint-Étienne de Troyes.* Sous des arceaux gothiques, le comte Henri de Champagne, à genoux, la tête nue, revêtu d'un manteau fourré de vair, présentant à un moine, qui lui montre le ciel du doigt, le plan en relief de l'église de Saint-Étienne qu'il fit construire; un séraphin vole au-dessus du plan et semble l'aider à en soutenir le poids. Sous le plan, une banderole sur laquelle on lit: HERICVS COMES CAMPANIÆ. *Henri, comte de Champagne.*

Nous ne connaissons pas la date de ce sceau dont le travail nous paraît appartenir au xve siècle.

Saint-Étienne de Troyes est une Collégiale fondée en 1157 par Henry-le-Libéral, comte de Champagne. C'était autrefois la Sainte-Chapelle du palais des comtes. Le chapitre était composé de dix dignités et de quatre vingt-sept canonicats.

N° 10.

HUGUES DE MALAUNOY, CHEVALIER. (1209.)

+ SIGILLVM · HVGONIS · DE · MALAVNOI · *Sceau de Hugues de Malaunoy.* Le sire de Malaunoy, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée nue et monté sur un cheval galopant à droite.

Contre-sceau : l'écu des armes de Malaunoy : trois chevrons et un lambel dont nous ne connaissons pas les émaux. Même légende que sur le sceau.

Nous n'avons pu nous procurer de renseignemens sur ce personnage.

N° 11.

GAUTHIER DE NEMOURS, MARÉCHAL DE FRANCE. (1260.)

SIGILLVM · GALTERI · DNI · DE NEMOSIO · MARESCHALLI · FRANCIE. *Sceau de Gauthier, seigneur de Nemours, maréchal de France.* Gauthier de Nemours, revêtu d'une cotte de mailles, sur laquelle il porte une tunique, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : de sinople à trois jumelles d'argent, à la bordure de gueules. Il tient de la main droite une épée nue levée, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Gauthier, IIIe du nom, seigneur de Nemours, maréchal de France, fut le troisième seigneur revêtu de cette haute dignité, vers l'année 1257. Le maréchal de Nemours était fils de Philippe II, seigneur de Nemours, chambellan du roi saint Louis, et de Marguerite d'Achères. Il mourut sans laisser de postérité de sa femme Alix, dont on ignore le nom de famille.

N° 12.

PRÉVÔTÉ DE VITRY-LE-FRANÇAIS. (1311.)

+ SIGILLVM · PPSITVRE DE VITRIACO. *Sceau de la prévôté de Vitry.* Une grande fleur-de-lys, flanquée à droite d'un écu aux armes de Navarre, et à gauche d'un écu à celles de Champagne.

Contre-sceau : Une couronne ouverte.

Vitry-le-François est une petite ville de la Champagne, reconstruite par François Ier, à qui elle paraît devoir son second nom, à une demi-lieue des ruines de l'ancien Vitry, dit *le brûlé*.

PLANCHE XIII.

N° 1.

ABBAYE DE SAINT-SAUVE DE MONTREUIL. (1286.)

+ SIGILLVM · IOHIS · ABBIS · BI (*beati*) SALVII · DE · MOVSTOLO. *Sceau de Jean, abbé de Saint-Sauve de Montreuil.* L'abbé de Saint-Sauve, la tête nue, revêtu des habits sacerdotaux, tenant la crosse de la main droite et un livre de la gauche. Dans le champ, à droite, deux fleurs-de-lis et le soleil; à gauche, une fleur-de-lis et le croissant.

Saint-Sauve de Montreuil, abbaye de l'ordre de saint Benoît, diocèse d'Amiens, fut fondée, sous Thierry, par saint Sauve, qui la mit sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre. Rameric est le premier abbé de ce monastère mentionné dans le catalogue. Il mourut l'an 1000.

Jean, quinzième abbé de Saint-Sauve, est mentionné par des chartes de 1276 à 1316. Sous ce prélat, Edouard II, roi d'Angleterre, concéda à l'abbé le droit de haute justice dans ses terres. On ne connaît pas le nom de la famille de cet abbé, ni la date de sa mort.

N° 2.

ENGUERRAND DE CRÉQUY, ÉVÊQUE DE THÉROUANNE.

· · · · INGERRANNI DEI GRATIA · EPISCOPVS · MORINENSIS. *Sceau d'Enguerrand, par la grâce de Dieu, évêque de Thérouanne.* Enguerrand de Créquy, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche une crosse et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, à droite, un écu en losange, sur lequel paraît une fasce; cet écu porte sans doute les armes de Marguerite de Saint-Omer, aïeule d'En-

guerrand, qui portait d'azur à la fasce d'or. A gauche, un créquier. Les armes parlantes de la maison de Créquy étaient d'or au créquier de gueules.

Enguerrand de Créquy, quatrième fils de Philippe, sire de Créquy, et d'Alix ou Ide de Picquigny, fut d'abord chanoine de Furnes, puis évêque de Cambrai, en 1275. En 1288, il fut choisi pour arbitre du différend soulevé entre le duc de Brabant et le comte de Gueldres, pour le duché de Limbourg. A la mort de Jacques de Boulogne, il échangea le siége de Cambrai contre celui de Thérouanne, avant l'an 1306. En 1317, il assista au concile de Senlis, et mourut en 1326.

ARTOIS.

N° 3.

Guillaume de Fiennes, chevalier. (1272.)

+ Sigillvm · DÑI · WILLI · DE · FIENLES. *Sceau de monseigneur Guillaume de Fiennes.* Le sire de Fiennes, couvert d'une cotte de mailles, par-dessus laquelle il porte une tunique; il est coiffé d'un casque fermé, tient une épée nue levée à droite et porte suspendu au cou un écusson chargé de trois lions, posés deux et un; il est monté sur un cheval galopant à droite, portant sur la tête un ornement en forme d'éventail et couvert d'un caparaçon aux armes de ce seigneur. La maison de Fiennes portait : d'argent au lion de sable; cependant, bien que ce seigneur porte trois lions sur son écu, nous n'hésitons pas à croire que c'est le Guillaume II de Fiennes, dont nous donnons la biographie. Le nom de cette maison se trouve écrit dans les anciennes chartes, *Filnes*, *Fieulnes*, *Fiennes*, et enfin Fienles, comme on le trouve sur notre sceau. Quant à la différence des armoiries, on sait que ces changemens étaient très fréquens au XIIIe siècle et surtout dans la Flandre. La maison de Béthune, entre autres, nous a fourni plusieurs exemples de ces mutations d'armoiries.

Archives du département du Nord, à Lille.

Guillaume II de Fiennes, baron de Fiennes et de Tingry, fils d'Enguerrand II, sire de Fiennes, et de N. de Condé, assista, en 1267, à la chevalerie de Philippe de France, fils de saint Louis, et en eut les livrées. On sait que lorsqu'un fils de France était fait chevalier, les seigneurs qui assistaient à cette cérémonie recevaient du roi des présens d'habits et d'armes qu'on appelait les livrées. Ce seigneur, dont on connaît des chartes des années 1272, 1274 et 1292, épousa Blanche de Brienne, dame de Loupelande, qui lui donna Jean, baron de Fiennes; Robert, sire de Roubecq; Isabeau et Yolande de Fiennes.

N° 4.

Conseil du comté d'Artois. (1299.)

+ SIGILLVM · CONSILII · COMITATVS · ARTHESIE. *Sceau du conseil du comté d'Artois.* Un écusson aux armes du comté d'Artois : semé de France au lambel de quatre pendans de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or. Autour de cet écusson, des briquets.

Archives du département du Nord, à Lille.

Le comté d'Artois, possédé par deux branches de la maison royale de France, depuis l'an 1254 jusqu'en 1476, était en 1299, date de notre sceau, sous la domination de Robert II, dit l'Illustre. En 1476, l'Artois fut porté dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, depuis empereur, mais à la charge de l'hommage envers la France. L'Artois revint définitivement à la France par les traités des Pyrénées (1659) et de Nimègue (1678).

N° 5.

Maire et échevins de Hesdin. (1228.)

+ Sigillvm · M (*aioris*) ET SCABINORVM · HESDINII. *Sceau du maire et des échevins de Hesdin.* Un personnage, la tête nue, couvert d'une armure, sans doute le maire de Hesdin, tenant de la main droite une massue et monté sur un cheval galopant à droite.

Hesdin, petite ville forte du comté d'Artois, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, fut cédée à la France par la maison d'Autriche, à la paix des Pyrénées, en 1659.

N° 6.

Commune de Saint-Omer. (1330.)

+ YMAGO SANCTI · AVDOMARI · EPISCOPI. *Effigie de saint Omer, évêque.* Saint Omer, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, à droite et à gauche, deux fleurs-de-lis.

Contre-sceau : + Sigillvm · COMMVNIONIS · SANCTI · AVDOMARI. *Sceau de la commune de Saint-Omer.* Les six échevins de la commune de Saint-Omer, assis sur le même banc. Au-dessus, vue des toits de l'Hôtel-de-Ville.

Archives du département du Nord, à Lille.

Saint-Omer, ville forte du comté d'Artois, fut prise par les Français sur les Espagnols en 1677, mais elle ne fut cédée définitivement à la France que par la paix de Nimègue, en 1678.

LORRAINE.

N° 7.

Église de Saint-Paul de Metz. (XIIIe siècle.)

SIGILLVM · SANCTI · PAVLI · METENSIS · ECCLESIE. *Sceau de l'église de Saint Paul de Metz.* Saint Paul nimbé, la tête nue, tenant une banderole sur laquelle on lit : SCS PAVLVS METENsis.

Cabinet de M. A. P. de Longpérier.

N° 8.

Conrad Bayer, évêque de Metz. (1420.)

SIGILLV · CONRADI · DEI · ET · SCE · SEDIS · GRAcia · EPISCOPI · METENsis. *Sceau de Conrad, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége, évêque de Metz.* Sous des arceaux gothiques, saint Étienne, patron de la cathédrale de Metz, nimbé, debout, tenant de la main droite une palme et de l'autre un livre. Sous la figure de saint Étienne, dans un médaillon, le buste d'un évêque. A chacune des colonettes gothiques, un écusson aux armes de l'évêque : écartelé : au premier et quatrième d'argent au lion de sable, armé lampassé et couronné d'or qui est Bayer de Boppart; le blason des deuxième et troisième quartiers est trop confus pour qu'on puisse le reconnaître.

L'église de Metz, dont le patron est saint Étienne, reconnaît saint Clément pour premier évêque.

Conrad Bayer de Boppart, fils de Conrad Bayer de Boppart, et de Marie Paroye, prit possession de l'évêché de Metz le 22 juin 1416. Aussi remarquable par les qualités de l'esprit, que par sa beauté physique, cet évêque s'illustra par la sage administration de son siége, et remplit avec distinction les missions dont il fut chargé dans les villes de Rome, de Constance et de Bâle. En 1424, il tint Jean de Lorraine, fils du roi René, sur les fonts baptismaux, et la même année il racheta à grands frais les domaines épiscopaux aliénés par ses prédécesseurs. Ce prélat assista au concile de Bâle et mourut le 20 avril 1459.

N° 9

Adhémar de Monteil, évêque de Metz. (1328.)

Sigillvm · ADEMARI · DEI · GRAcia · EPISCOPI · METENsis. *Sceau d'Adhémar, par la grâce de Dieu, évêque de Metz.*

Adhémar de Monteil, revêtu des habits épiscopaux, assis; il tient de la main gauche sa crosse et donne la bénédiction de la droite. A droite, à gauche et en bas, trois écussons aux armes de l'évêque.

Adhémar de Monteil, fils de Hugues, seigneur de Monteil, et de Constance de Poitiers, d'abord archidiacre de Reims, succéda dans l'évêché de Metz à Louis de Poitiers, son oncle, en 1327. En 1328, il fit la guerre à Raoul, duc de Lorraine, et profitant de l'absence de ce prince, il assiégea Château-Salins, dont il ne réussit cependant pas à s'emparer. Ce prélat restaura la cathédrale de Saint-Étienne, et y fonda des anniversaires. En 1336, il reçut avec grande pompe l'empereur Charles-Quint à Metz. L'évêque de Metz mourut en 1361, et fut enterré dans la cathédrale. Il était de la même famille que le comte de Grignan, Adhémar de Monteil, gendre de la marquise de Sévigné.

N° 10.

Gobert d'Aspremont, chevalier. (1326.)

+ SIGILLVM · GOBERTI · DNI · DE · ASPEROMONTE · MILITIS. *Scèau de Gobert, seigneur d'Aspremont.* Le sire d'Aspremont, couvert d'une cotte de mailles, sur laquelle il porte une tunique à ses armes; de gueules à la croix d'argent et coiffé d'un casque fermé orné de lambrequins et d'un cimier en forme d'éventail; il porte au bras droit un écusson à ses armes et tient de la main droite une épée nue levée; le sire d'Aspremont est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Gobert VI, baron d'Apremont, fils de Gobert V, et d'Isabelle, dame de Kievrain, succéda à son père en 1302. Il épousa Marie de Bar, dont il eut Geoffroy III, à qui il céda la baronnie d'Apremont en 1325. On croit que Gobert VI mourut vers 1390. La maison d'Apremont est une des plus anciennes et des plus nobles de la Lorraine. Le sire d'Apremont obtint de l'empereur Charles IV un diplome par lequel la seigneurie d'Apremont serait affectée à perpétuité aux mâles de cette maison, qui aurait le droit d'anoblir et de battre monnaie. C'était le premier feudataire de l'évêque de Metz.

N° 11.

Commune de Toul. (1406.)

· · · VNIVSITATIS TVLL. (*Sceau*) *de la commune de Toul.* Le martyre de saint Étienne, patron de Toul. Un homme lève une massue sur la tête de saint Étienne, à genoux, nimbé.

Toul, ville impériale et épiscopale, enclavée comme Metz dans la Lorraine, sans que ces villes aient jamais été soumises au souverain de ce duché, a été réunie à la France en 1552, en même temps que Metz et Verdun.

PLANCHE XIV.

N° 1.

Commune de Verdun. (1343.)

+ SIGILLVM VNIVERSITATIS · VERDVNI. *Sceau de la commune de Verdun.* La porte principale de Verdun, flanquée de deux tours.

Contre-sceau : + SIGILLVM VNIVERSITATIS · VERDVNI. *Scèau de la commune de Verdun.* Une croix semblable à celle des armes des anciens comtes de Toulouse.

Verdun, ancienne ville épiscopale, dont l'évêque prenait le titre de comte de Verdun, fut gouvernée par ses propres lois, sous son évêque, comme ville impériale, jusqu'en 1552, que Henri II, roi de France, s'en empara, ainsi que de Toul et de Metz. Ces trois villes formèrent ce qu'on appelait avant la révolution le gouvernement particulier des Trois Évêchés. Ce gouvernement fut souvent réuni au gouvernement général de Lorraine.

ALSACE.

N° 2.

Bourgeois de la ville de Strasbourg. (XIII[e] siècle.)

+ SIGILLVM · BVRGENSIVM · ARGENTINENSIS · CIVITATIS. *Sceau des bourgeois de la ville de Strasbourg.* Sous le portail d'une église flanquée de six tours, la Vierge portant le Christ enfant, assise sur un trône, la couronne en tête et le sceptre en main. Au-dessus de sa tête, sur les arceaux, on lit : VGO ROGA PLE Q PLEBE SVA ET VRBE. L'altération que le temps a fait subir aux caractères, ne permettraient pas de déchiffrer dans ces abréviations le vers latin qui suit, s'il n'était cité par Schœflin, dans son *Alsatia illustrata.*

VIRGO ROGA PROLEM QVOD PLEBEM SERVAT ET VRBEM

Vierge, prie ton fils pour qu'il protége le peuple et la ville.

Archives du département du Nord, à Lille.

Strasbourg, ancienne ville impériale, dont l'évêque prenait le titre de landgrave d'Alsace, ne fut réunie à la France avec le reste de cette province qu'en 1681.

N° 3.

Ville de Strasbourg. (1632.)

Sigillvm · SECRETVM · CIVITATIS · ARGENTINENSIS · 1632. *Sceau secret de la ville de Strasbourg.* 1632. La Vierge portant le Christ enfant, assise sous un dais; comme sur le sceau précédent, elle a la couronne en tête et tient un sceptre de la main droite. En bas, l'écu des armes de Strasbourg; d'argent à la bande de gueules; les supports sont un dauphin et un sphinx. Au sommet du dais, deux anges agenouillés soutenant la fleur-de-lis, type des monnaies de Strasbourg; la forme de cette fleur-de-lis est imitée de celle des florins de Florence.

N° 4.

Commune de Mulhouse. (1549.)

+ Sigillvm · VNIVERSITATIS · DE MVLAHVSEN. *Sceau de la commune de Mulhouse.* La roue de meule des armes parlantes de Mulhouse.

Mulhouse, en allemand Mulhausen, ville impériale de l'Alsace, alliée aux cantons Suisses dès 1515, embrassa la religion réformée en 1529, n'a été réunie à la France qu'en 1798.

BOURGOGNE.

N° 5.

Jean de Chalon, sire d'Arlay. (1292.)

. . . . SIGILLVM · IOHANNIS . . . ABIL . . . DOMINI · DE · ARL . . . *Sceau de Jean de Châlon, sire d'Arlay.* Le sire d'Arlay, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, portant au bras gauche un écu aux armes de Châlon, d'or à la bande de gueules, et monté sur un cheval galopant à gauche, dont la tête est ornée de deux cornes de cerf, et dont le caparaçon est brodé aux armes de ce seigneur.

Archives du département du Nord, à Lille.

Jean de Châlon, I[er] du nom, seigneur d'Arlay, surnommé *Brichemel*, était fils puîné de Jean I[er], comte de Bourgogne, et de Laure de Commercy. Il accompagna, en 1304, le roi Philippe-le-Bel au siége de Lille, reçut en 1306 le gouvernement de Bourgogne, et reconnut le tenir du roi, faisant promesse de le rendre à lui ou à ses successeurs lorsqu'il en serait requis. Ce seigneur fut chargé, en 1308, conjointement avec Agnès de France, duchesse de Bourgogne, de ménager une trêve entre Jean, dauphin de Viennois, et Aimé, comte de Savoie. On ignore la date de

la mort de Jean de Châlon. Il eut deux femmes; 1° Marguerite, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, dont il eut Hugues de Châlon, seigneur d'Arlay, Jean de Châlon, évêque et duc de Langres, et Isabelle de Châlon, mariée à Louis de Savoie, seigneur de Vaud; 2° Alix de Clermont, dont il n'eut qu'une fille, Catherine, morte sans alliance.

N° 6.

Jean de Montagu, sire de Couches. (1435.)

SCÉL · IEHAN · DE · MŌTAGV · SIRE · DE · CŌCHES. Le sire de Couches, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque dont le cimier est un objet pointu terminé par une boule placée entre deux cornes de cerf; ce seigneur porte un bouclier à ses armes : bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules; ces armes sont celles des ducs de Bourgogne de la première maison dont était issu ce seigneur. Le sire de Couches est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes et qui porte sur la tête un ornement semblable à celui qui forme le cimier. Dans le champ, deux rameaux.

Jean de Montagu, IIe du nom, seigneur de Couches, d'Éspoisse, etc., fils de Philibert II de Montagu, et de Jeanne de Vienne, descendait directement de Robert, roi de France, père de Robert Ier, duc de Bourgogne, dont l'un des successeurs à ce duché, Hugues III, eut pour fils Alexandre de Bourgogne, tige des seigneurs de Montagu. En qualité de chevalier banneret, le sire de Couches servit sous les ducs de Bourgogne avec deux chevaliers-bacheliers et soixante-huit écuyers. En 1411, il vint à Paris, et on sait qu'il vivait encore en 1438. Jean de Montagu épousa Jeanne de Mello, dame d'Éspoisse, dont il eut Claude, qui lui succéda dans la seigneurie de Couches, et Philippe, mariée à Louis de La Trémouille. On ignore la date de la mort de ce seigneur, dont la postérité légitime s'éteignit en la personne de son petit-fils, Claude de Montagu.

N° 7.

Guillaume de Thianges. (xiiie siècle.)

Sigillvm · GVILLĪ · DE · TYENGES · DN̄I · DE . . . . MOTE. *Sceau de Guillaume de Thianges, sire de mont.* Guillaume de Thianges, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé et dont le cimier est en forme d'éventail, portant, suspendu au cou, un écusson à ses armes : d'or à trois trèfles de gueules; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Archives du département du Nord, à Lille.

Le généalogiste de la maison de Thienges ou Thianges ne donnant pas les premiers degrés de cette ancienne famille, nous n'avons pu recueillir d'autres renseignemens sur ce personnage que les émaux de ses armes. Il portait d'or à trois trèfles de gueules. Il ne faut pas confondre cette maison de Thienges, avec les marquis de Thianges, qui sont une branche de la maison de Damas.

N° 8.

Jean, sire de Faucogny. (1307.)

✠ Sigillvm · IOHANNIS · DOMINI · DE · FACOGNEIO · *Sceau de Jean, sire de Faucogny.* Dans une rosace, dont chaque coin est occupé par une fleur-de-lis au pied coupé, un écu aux armes du sire de Faucogny : d'or à trois bandes de gueules.

Jean, sire de Faucogney ou Faucogny, deuxième fils de Jean, sire de Faucogny, vicomte de Vesoul, et d'Elvis de Joinville, est mentionné, dès 1304, dans une charte où il figure comme exécuteur du testament de Richard, sire de Neufchâtel. Ce seigneur, voulant augmenter ses domaines, s'empara de vive force de la *Maison de Brotte*, qui appartenait à la riche abbaye de Luxeuil. Les moines s'étant plaints de cet acte de violence au roi de France, *gardien de Luxeuil*, le prince manda au gouverneur du comté de Bourgogne de citer devant lui le sire de Faucogny, qui se soumit aux ordres du roi et donna trois de ses chevaliers en otages, comme garans de sa bonne foi. Il avait épousé Catherine de Neufchâtel, dont il eut quatre fils et une fille. On ignore la date de sa mort.

N° 9.

Pierre, sire de Préaux. (xive siècle.)

✠ Sigillvm · PETRI · DN̄I · DE · PRATELLIS · MILITIS · *Sceau de Pierre, sire de Préaux, chevalier.* Le sire de Préaux, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : de gueules à l'aigle d'or; il tient de la main droite une épée nue levée, et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé aux armes de ce seigneur.

Pierre, seigneur de Préaux, fut le dernier seigneur de cette maison qui se fondit dans une branche de celle de Bourbon. Ce seigneur avait épousé Blanche Crespin, dame de Dangu et de Thury. Elle ne lui donna qu'une fille, Marguerite, héritière de la terre de Préaux, mariée d'abord à Jean, seigneur de la Rivière, premier chambellan du roi Charles V. La dame de Préaux étant devenue veuve, épousa, avant 1397, Jacques de Bourbon, fils du connétable Jacques de Bourbon, comte de la Marche, à qui elle porta les seigneuries de Préaux, de Dangu et de Thury. Elle mourut avant le mois de septembre 1417, après avoir donné à son mari cinq fils et une fille.

N° 10.

Louis de Chalon, comte de Tonnerre. (xive siècle.)

✠ Scel · Lovis · De · CHALON · CONTE · De · TONERRE · EN · SA · TERRE De · THORY & De PLISOYE. L'écu des armes de Châlon : d'or à la bande de gueules. La bande est chargée d'ornemens dus au caprice du graveur de ce sceau. Les supports de cet écu ainsi que le cimier sont des lézards.

Louis de Châlon, Ier du nom, comte de Tonnerre, fut fait chevalier au siége de La Charité-sur-Loire, avec Robert d'Alençon, comte du Perche en 1364, et mourut en 1398.

Il était fils de Jean de Châlon, IIIe du nom, comte d'Auxerre et de Tonnerre, et de Marie Crespin, dame de Louves, et avait épousé Marie de Parthenay, dont il eut Louis II de Châlon, tué à la bataille de Verneuil, et sept autres enfans. Aucun des enfans mâles de Louis Ier de Châlon n'ayant laissé de postérité, sa fille, Marguerite de Châlon, porta le comté de Tonnerre à son mari Olivier, seigneur de Husson, chambellan du roi Charles VII, d'où sont sortis les ducs de Saint-Aignan.

N° 11.

Parlement de Beaune. (1387.)

✠ SIGILLVM · CVRIE · PARLEMENTI · BELNE. *Sceau de la Cour de Parlement de Beaune.* L'écu des armes des ducs de Bourgogne de la seconde maison : écartelés au premier et au quatrième semé de France, à la bordure componée d'argent et de gueules, qui est Bourgogne-Moderne; au deuxième et troisième bandé d'or et d'azur de six pièces qui est Bourgogne-Ancien.

Avant l'érection du parlement de Bourgogne par Louis XI, la haute juridiction de ce duché était concentrée dans les parlemens de Beaune et de Saint-Laurens. En 1361, le roi Jean donna à celui de Beaune le pouvoir de juger souverainement.

N° 12.

Commune de Dijon. (xiiie siècle.)

✠ SIGILLVM · COMMVNIE · DIVIONIS. *Sceau de la commune de Dijon.* Le maire de Dijon, la tête nue, monté sur un cheval galopant à droite. Les têtes des vingt échevins de Dijon, au-dessous de la légende.

Cabinet de France.

Dijon, capitale du duché de Bourgogne, ne fut le siége du parlement de cette province que sous Louis XI, en 1476. Sous les ducs, le parlement siégeait à Beaune. Depuis sa réunion à la couronne, à la mort de Charles-le-Téméraire, Dijon n'a plus cessé d'appartenir à la France.

En 1187, Hugues III, duc de Bourgogne, concéda à la ville de Dijon le droit de commune et de mairie avec la justice et la police. En 1284, Robert II réunit la vicomté à la mairie; depuis cette époque, le maire porta le titre de vicomte-maire ou mayeur. En 1688, Louis XIV réduisit les vingt échevins de Dijon à six.

PLANCHE XV.

NIVERNAIS.

N° 1.

GAUTHIER, ÉVÊQUE DE NEVERS. (1201.)

✠ SIGILLVM · GALTERI · NIVERNENSIS · EPISCOPI. *Sceau de Gauthier, évêque de Nevers.* Gauthier debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main droite une crosse et de la gauche un livre.

Nevers, évêché suffragant de la métropole de Sens, a eu pour premier évêque *Tauricianus.* L'évêque, à son entrée solennelle à Nevers, était porté par les barons de Druy, de Poysen, de Cours les Barres et de Givry, premiers barons du Nivernois.

Gauthier, cinquante-deuxième évêque de Nevers, d'abord archidiacre de Troyes, est nommé évêque de Nevers dans des chartes des années 1196 et 1199. Cet prélat mourut le 11 janvier 1202.

N° 2.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE NEVERS. (1317.)

✠ SIGILLVM · CAPITVLI · . . . NIVERNENSIS. *Sceau du chapitre de l'église de Nevers.* Un saint, nimbé, couronné, tenant un sceptre, vu à mi-corps.

Le chapitre de l'église de Nevers eut pour premiers patrons saint Gervais et saint Protais; et depuis Charles-le-Chauve, il est sous l'invocation de saint Cyr. Ce chapitre était composé de trente-six chanoines et de sept dignités.

N° 3.

PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN DE NEVERS. (XIVe siècle.)

✠ SIGILLVM · PRIORIS · SCI · MARTINI · NIVERNENSIS · *Sceau du prieur de Saint-Martin de Nevers.* Le prieur, la tête nue, revêtu de l'habit de l'ordre de Saint-Augustin, tenant un livre des deux mains.

Saint-Martin de Nevers, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fut dotée en partie par Henri, baron de Donzy, et par sa femme Mathilde de Courtenay. Cette abbaye reconnaît pour premier abbé Bertrand, vers 1157.

LYONNAIS ET BEAUJOLAIS.

N° 4.

EGLISE PRIMATIALE DE LYON. (1307.)

✠ SI GILLVM · SAC . . TE (pour SACRO SANCTÆ) LVGDVNENSIS ECCLESIE. *Sceau de la très sainte église de Lyon.* Personnage, assis sur un trône, revêtu d'une longue robe, la tête ceinte d'une couronne royale ouverte, tenant de la main un sceptre terminé par une fleur-de-lis.

L'église primatiale de Lyon fut consacrée d'abord à saint Étienne, puis fut placée sous l'invocation de saint Jean. Le chapitre se compose de vingt-six chanoines et de neuf dignités; comme l'archevêque, les chanoines de Saint-Jean de Lyon prennent le titre de comtes de Lyon. Ils faisaient autrefois des preuves de noblesse très sévères. Le roi de France était premier chanoine comte de Lyon né. L'archevêque prenait le titre de primat des Gaules. Le premier archevêque est saint Pothin. Les évêchés suffragans de Lyon, sont ceux d'Autun, de Langres, de Châlons et de Mâcon.

N° 5.

LOUIS DE VILLARS, ARCHEVÊQUE-PRIMAT DE LYON. (1307.)

SIGILLVM · LVDOVICI · DI · GRATIA · PRIMAS · LVGDVNENSIS · ECCE · ARCHIEPISCOPVS. *Sceau de Louis, par la grâce de Dieu, archevêque-primat de l'église de Lyon.* Louis de Villars, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite, assis sur un siége sans dossier. Au-dessus, un dais gothique sous lequel sont placées la figure de la Vierge assise tenant le Christ enfant sur ses genoux; à gauche, les figures à mi-corps de deux saints. Dans le champ, à droite, un écu aux armes de Villars, bandé d'or et de gueules de six pièces; à gauche, un écu qui porte une croix primatiale. Cet écusson est sans doute ici la marque de la dignité de primat des Gaules.

Louis de Villars, fils d'Humbert IV, seigneur de Villars, d'abord archidiacre de Lyon, succéda, dans l'archevêché de Lyon, à Henri de Villars, son grand-oncle, en 1301. Sous ce prélat, Guichard, sire de Beaujeu, se reconnut feudataire de l'église de Lyon. Louis de Villars mourut en 1308.

N° 6.

PIERRE DE SAVOIE, ARCHEVÊQUE DE LYON. (1312.)

✠ SIGILLVM · PETRI · DE SABAVDIA · DI · GRATIA · PME · (PRIMATLÆ) LVGDVNENSIS · ECCLISIÆ · ARCHIEPISCOPVS. *Sceau de Pierre de Savoie, par la grâce de Dieu, archevêque de l'église primatiale de Lyon.* Sous un dais gothique, Pierre de Savoie, assis sur un siége sans dossier, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. En bas, un écusson aux armes de la maison de Savoie : de gueules à la croix d'argent.

Pierre de Savoie, fils de Thomas, prince de Piémont, comte de Maurienne, et de Guyette de Bourgogne, fut fait archevêque de Lyon en 1308. Il entama un traité avec le roi Philippe-le-Bel pour le domaine temporel et la juridiction civile de la cité de Lyon, et des dissensions s'étant élevées entre le chapitre et l'archevêque, le roi intervint en qualité de seigneur suprême, et enfin prétendit que la justice séculière, qui était le point en litige, lui appartenait. Pierre de Savoie, mécontent de cette prétention, commit des hostilités sur les domaines du roi. Louis, roi de Navarre, fils aîné du roi de France, depuis Louis X, envoyé contre ce prélat, s'empara de sa personne et le conduisit à Paris, sous la garde d'Amédée, comte de Savoie. Pierre de Savoie ne fut rendu à la liberté qu'en 1312, à la condition de céder le temporel de la ville. Philippe-le-Long rendit le pouvoir temporel à l'église de Lyon, en se réservant la souveraineté. Pierre de Savoie mourut en 1328, à l'âge de cinquante-trois ans.

N° 7.

HENRI DE VILLARS, ARCHEVÊQUE ET COMTE DE LYON. (1346.)

✠ SIGILLVM · HENRICI · ARCHIEPISCOPI · LVGDVNENSIS · LOCVM TENENS DEL . . . NI · VIENNENSIS. *Sceau de Henri, archevêque de Lyon, lieutenant du dauphin de Viennois.* Dans une rosace, un écusson aux armes de l'archevêque Henri de Villars, bandé d'or et de gueules de six pièces, brisé d'une croix de Saint-Mauris, au pied fiché d'azur. Dans la rosace, trois dauphins.

Henri II, de Villars, fils de Humbert V, seigneur de Villars, et de Léonore de Beaujeu, neveu de Louis, archevêque de Lyon, fut d'abord chanoine de Lyon, puis évêque de Viviers, en 1333. En 1335, Humbert, dauphin de Viennois, le fit gouverneur-général de tous ses fiefs. En 1346, il changea son siége contre celui de Valentinois et de Die. Enfin, ses grandes qualités décidèrent le chapitre de Lyon à le nommer archevêque, en 1332. Ce prélat fut le ministre principal du dauphin, et il ne contribua pas peu à le décider à céder le Viennois au roi de France. Dans l'assemblée générale des États du Viennois, les suffrages du clergé furent pour le pape, ceux de la noblesse pour le roi de France, et ceux du peuple pour le comte de Savoie. L'influence

d'Henri de Villars sur l'esprit du dauphin le détermina en faveur de la maison de France. Le roi Jean, en reconnaissance de cet important service, nomma l'archevêque de Lyon gouverneur du Dauphiné, au nom de son fils Charles. Pierre de Villars, qui signa, en 1349, le pacte définitif de cession du Dauphiné, mourut le 2 mai 1357, et fut inhumé dans la chapelle de la Madeleine.

Il ne faut pas confondre cette maison de Villars, qui donna plusieurs prélats à l'église de Lyon, avec celle qui a donné le maréchal de ce nom et cinq archevêques de Vienne en Dauphiné, ni avec celle des ducs de Villars-Brancas.

N° 8.

CHARLES II, DE BOURBON, ARCHEVÊQUE DE LYON. (1482.)

Sur une banderolle : SIGILLVM . . . . . . CARDINALIS DE BORBONIO. *Sceau de . . . . cardinal de Bourbon.* Un écusson, surmonté de la croix primatiale et d'un chapeau de cardinal; les armes du cardinal étaient : de France au filet de gueules mis en bande, brisure de la maison de Bourbon. Archives du département du Nord, à Lille.

Charles, IIe du nom, duc de Bourbon, cardinal, archevêque et comte de Lyon, troisième fils de Charles Ier, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne, naquit vers 1434, et fut d'abord chanoine et chantre de l'église de Lyon. Il fut sacré archevêque de cette ville en 1470. Choisi par le roi Louis XI pour être parrain de son fils, depuis Charles VIII, il négocia la paix entre ce prince et le duc de Bourgogne, ainsi que celle avec François II, duc de Bretagne. Le roi demanda et obtint pour lui le chapeau de cardinal, en 1476. A la mort de son frère aîné, Jean II, Charles de Bourbon prit le titre de duc de Bourbon, mais la duchesse de Beaujeu lui ayant disputé cet héritage, il se contenta du Beaujolais et de 20,000 liv. de pension. Ce prince fit rebâtir le palais archiépiscopal de Lyon, et fonda dans sa métropole une chapelle qui prit le nom de Bourbon. Le cardinal de Bourbon mourut à Lyon, le 13 septembre 1488.

N° 9.

SIBYLLE DE HAINAUT, DAME DE BEAUJEU. (1226.)

✠ SIGILLVM · SYBILLE . . . NE (*domine*) . . . . . . OCI. *Sceau de Sibylle, dame de Beaujeu.* La dame de Beaujeu, la tête nue, revêtue d'une longue robe, montée sur un cheval allant à gauche, et portant l'oiseau au poing. Archives du département du Nord, à Lille.

Sibylle de Hainaut, fille puînée de Baudouin V, comte de Hainaut, et de Marguerite d'Alsace, épousa Guichard III, sire de Beaujeu, vers la fin du XIIe siècle, et fut mère de Humbert V, connétable de France. (Voyez le n° suivant.)

N° 10.

HUMBERT DE BEAUJEU, CONNÉTABLE. (1239.)

. . . . MBTI · DE BELLOIOCO · DN̄I · MŌTISPĀCERII · CONESTABVLARII · FRA . . . . *Sceau de Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, connétable de France.* Humbert de Beaujeu, revêtu d'une cotte de mailles sur laquelle il porte une tunique, coiffé d'un casque grillé à plate-forme, portant au cou un bouclier à ses armes : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, brisé d'un lambel de trois pendans du même, mis en fasce; il tient une épée nue levée de la main droite et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Humbert V, sire de Beaujeu, connétable de France, fils de Guichard III et de Sibylle de Hainaut, servit sous les rois Philippe-Auguste et Louis VIII, dans la guerre contre les Albigeois, et força le comte de Toulouse à demander la paix. En 1239, il accompagna Baudouin de Courtenay à Constantinople et assista à son couronnement. Ce fut à l'époque de son retour en France qu'il fut pourvu de la charge de connétable. Le connétable ne vivait plus en 1251. Il eut de Marguerite de Baugé, sa femme, Guichard IV, sire de Beaujeu, et quatre filles.

N° 12.

SCEAU ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE LYON. (1271.)

✠ SIGILLVM · COMMVN · VNIV̄SI . . . . . . TAT · LVGDVNENSIS. *Sceau ordinaire de la commune de la ville de Lyon.* Vue de l'ancien pont de l'Archevêché de Lyon. De chaque côté de la grande croix qui occupe le milieu du pont, une fleur de-lis et un lion.

Lyon, capitale de l'ancien gouvernement du Lyonnais, l'une des plus anciennes villes de France, eut de bonne heure une organisation municipale. Cette ville se gouverna long-temps elle-même, et dans les premiers siècles de la monarchie, le titre de comte qu'a toujours pris le prélat n'était pas un vain mot. Il était souverain de la ville, y battait monnaie et y exerçait presque tous les droits régaliens. En 1312, après diverses contestations, le *domaine utile* de la ville de Lyon qui avait été confisqué sur l'archevêque Pierre de Savoie par Philippe-le-Long, lui fut rendu par ce prince, qui se réserva la souveraineté.

N° 15.

COMMUNE ET VILLE DE LYON. (XIIIe siècle.)

. . . . . . VNSI . . IS . . . ET . . . VITATIS · LVG. *Sceau de la commune et de la ville de Lyon.* Vue du pont de l'Archevêché de Lyon; au milieu, une grande croix.

N° 13.

SCEAU SECRET DE LA COMMUNE DE LYON. (1320.)

✠ SIGILLVM · SECRETI · VNIVERSITATIS · LVGDVNENSIS · *Sceau du secret de la commune de Lyon.* Vue du pont de l'Archevêché de Lyon, prise d'un autre côté qu'au n° 15; au milieu, le lion tenant une fleur-de-lis.

N° 14.

COUR DE VILLEFRANCHE. (XIIIe siècle.)

✠ C̄TRASIGILLVM · CVRIE · EXSECVTŌNIS · . . . . VILLEFRANCHE DN̄I NR̄I REGIS. *Contre-sceau de la cour de l'exécution de notre sire, le roi, à Villefranche.* Un écusson aux armes de France-Ancien.

Villefranche est une petite ville de la baronnie de Beaujolais, et était autrefois comprise dans le gouvernement général du Lyonnais.

PLANCHE XVI.

ORLÉANAIS.

N° 1.

MANASSES DE SEIGNELAY, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

✠ SIGILLVM · MANASSE AVRELIANENSIS EPISCOPVS. *Sceau de Manasses, évêque d'Orléans.* Manasses, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

Contre-sceau en losange : ✠ FVGITE PARTES ADVERSE. *Fuyez, ennemis!* Une croix.

L'évêché d'Orléans fut suffragant de Sens, jusqu'à l'érection en archevêché du siége de Paris, en 1622, qu'il fut réuni à cette nouvelle métropole. Le premier évêque d'Orléans est saint Altin.

Manasses de Seignelay était fils de Burcard, seigneur de Seignelay et d'Aanorde, qui était issu de la même famille que saint Bernard, et frère de Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre. Il fut d'abord archidiacre d'Auxerre et de Sens, et refusa le siége de cette métropole. En 1209,

les barons et les évêques ayant été appelés par le roi pour faire partie de l'armée destinée à faire le siége d'une forteresse de Bretagne, Manasses et Guillaume, son frère, refusèrent de partir, et même n'y envoyèrent pas leurs vassaux, alléguant qu'ils n'y étaient obligés que lorsque le roi lui-même marchait à la tête de la noblesse. Cette querelle ayant été apaisée, Manasses se croisa, à l'exemple du roi, contre les Albigeois, en 1211. En 1213, il ceignit la ceinture militaire à Amaury, fils du comte de Montfort. Ce prélat mourut le 28 septembre 1221.

N° 2.

Henri de Grez, évêque de Chartres. (1244.)

+ SIGILLVM · HENRICI · EPISCOPI · CARNOTENSIS. *Sceau de Henri, évêque de Chartres.* Henri de Grez, debout, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant une crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

L'évêché de Chartres fut suffragant de l'archevêché de Sens jusqu'en 1622, qu'il fut donné à la métropole qu'on venait d'ériger à Paris. Le premier évêque de Chartres est saint Adventus.

Henri de Corbeil, dit de Grez, d'une noble famille qui a donné un évêque d'Auxerre et un maréchal de France, était fils de Barthélemy de Corbeil et d'Hawide, dame de Grez. Ce prélat assista, comme évêque de Chartres, en 1245, au concile de Lyon et à la dédicace de la Sainte-Chapelle de Paris, en 1248. On ignore la date de sa mort, mais il était mort en 1259.

N° 3.

Jean de Vailly, doyen d'Orléans. (1437.)

Sigillvm · IOHANNIS · DE · VAILYACO · DECANVS . AVRELIANENSIS. *Sceau de Jean de Vailly, doyen d'Orléans.* Sous un dais, surmonté d'une croix, le Christ portant sa croix. En bas, un écusson aux armes du doyen; sur cet écu paraît une croix qui semble vairée.

Bien que Blanchard et l'Hermite-Souliers, dans leurs *Éloges des présidents au Parlement de Paris*, donnent pour armes à la famille dont était issu Jean de Vailly, un échiqueté d'argent et de sable, nous n'hésitons pas à assurer que le personnage représenté sur notre sceau est bien celui dont nous donnons la biographie. Le travail du sceau qui est celui du commencement du xve siècle, époque à laquelle vivait ce personnage, nous confirme encore dans cette opinion. Peut-être cette différence d'armoiries ne tient-elle qu'à un changement adopté par le doyen d'Orléans, comme brisure.

Le doyen de l'église d'Orléans était nommé par le chapitre et confirmé par l'évêque. A cette dignité capitulaire était affecté le plus grand archidiaconat.

Jean de Vailly, fils de Jean de Vailly, président au parlement de Paris, et de Jeanne Gillier des Forges, fut licencié *in utroque jure*, reçu conseiller-clerc au parlement de Paris, alors transféré à Poitiers, le 12 avril 1425, archidiacre de Thouars, diocèse de Poitiers, puis quarante-quatrième doyen d'Orléans, en 1436. En 1438, il fut élu évêque d'Orléans; mais Guillaume Charrier, son compétiteur, l'emporta sur lui, par décision du pape. Jean de Vailly resta donc doyen jusqu'en 1475, qu'il résigna cette dignité. Il mourut presque centenaire, à la fin du xve siècle.

N° 4.

Chapitre de l'église d'Orléans. (1218.)

+ SIGILLVM · SCE · CRVCIS · AVRELIANESis. *Sceau de Sainte-Croix d'Orléans.* Un saint, vu à mi-corps, nimbé, tenant de la main gauche une croix.

L'église cathédrale d'Orléans est dédiée à la Sainte-Croix.

N° 5.

Gaucher de Chatillon, connétable de France. (1309.)

Sigillvm · GALCHeri · D . . . LLIOE · COITIS · PORC . . . . STABVLARI · FRANCIE. *Sceau de Gaucher de Châtillon, comte de Porcean, connétable de France.* Le connétable de Châtillon, revêtu d'une cotte de mailles, portant pardessus une tunique, coiffé d'un casque fermé dont le cimier est un animal fantastique; il porte au bras gauche un écusson à ses armes : de gueules à trois pals de vair au chef d'or et une merlette de sable au canton dextre. Les épaules sont protégées par des épaulières armoriées; le connétable tient de la main droite une épée nue levée et est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, quatre fleurs-de-lis.

Archives du département du Nord, à Lille.

Gaucher de Châtillon, comte de Porcean, connétable de France, était fils de Gaucher de Châtillon et d'Isabeau de Villehardouin. Il se signala à Courtray, en 1302; à l'issue de cette bataille le roi Philippe-le-Bel l'éleva à la dignité de connétable, que la mort de Raoul de Clermont, tué dans le combat, laissait vacante. Le connétable rendit de nouveau de grands services au Roi à la bataille de Mons en Puelle, en 1304. Après la mort du roi Philippe-le-Bel, il continua à avoir une grande part aux affaires sous son successeur Louis X, qui le nomma son exécuteur testamentaire. En 1317, il assista au sacre de Philippe V, et en 1322 à celui de Charles IV, qui le fit aussi un des exécuteurs de son testament. Gaucher de Châtillon contribua au gain de la victoire de Cassel, au commencement du règne de Philippe VI, et mourut en 1329, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir été comblé d'honneurs sous cinq rois. Il avait épousé, en 1281, Isabelle de Dreux, de la maison de France, dont il eut Gaucher de Châtillon, seigneur de La Tour; Jean, seigneur de Châtillon-sur-Marne, Hugues, seigneur de Rosoy; Jeanne, femme de Gautier V, comte de Brienne; Marie, qui épousa Guichard VI, dit le *Grand*, seigneur de Beaujeu; et Isabelle, abbesse de Notre-Dame de Soissons. Sa femme étant morte en 1300, le connétable de Châtillon se remaria à Helissende de Vergy, dont il eut Guy, seigneur de Fère en Tardenois. Devenu veuf de nouveau en 1312, il épousa en troisièmes noces Isabeau de Rumigny, dont il n'eut pas d'enfans.

N° 6.

Isabelle, comtesse de Chartres, dame d'Amboise. (1220.)

. . . . ISABLE · COMITISSE · CARNOTS · DNE · A . . . IE (Ambasie). *Isabelle, comtesse de Chartres, dame d'Amboise.* La comtesse de Chartres, debout, revêtue d'un long manteau, tenant une fleur-de-lis de la main droite.

Elisabeth de Champagne-Blois, seconde fille de Thibaut Ier, dit le Bon, comte de Blois et de Chartres, grand-sénéchal de France, et d'Alix de France, fille du roi Louis VII, dit le Jeune, succéda, en 1218, à Thibaut le Jeune, son neveu, mort sans enfans, dans le comté de Chartres. Marguerite, sœur aînée d'Élisabeth, avait eu le comté de Blois en partage. Cette princesse épousa en premières noces Sulpice, sire d'Amboise, dont elle eut Mahaud, héritière du comté de Chartres. Vers 1224, la comtesse de Chartres se remaria à Jean d'Oisy, sire de Montmirail. En 1225, conjointement avec son mari, elle fonda l'abbaye de l'Eau (*Aqua*), au diocèse de Chartres. On ignore la date de sa mort, mais on sait qu'elle ne vivait plus en 1249. Jean d'Oisy mourut vers 1240. Le deuxième mariage de la comtesse de Chartres fut stérile.

N° 7.

Commune d'Orléans. (1284.)

· IGILLVM · COMVNIS (*sic*) · AVRELIANENSIS. *Sceau commun d'Orléans.* Une grande fleur-de-lis.

La ville d'Orléans, qui fut sous la première race de nos rois la capitale du royaume d'Orléans, devint celle du duché-pairie d'Orléans, érigée en 1344, pour Philippe de France, fils de Philippe VI. Ce duché, qui dans ses diverses vicissitudes appartint toujours à des princes de la famille royale, fut donné, en 1660, à Philippe de France, frère de Louis XIV. Depuis, cette pairie n'est point sortie de la dernière maison d'Orléans. Avant la révolution, Orléans était la capitale du grand gouvernement Orléanais, qui, outre l'Orleanais propre, renfermait plusieurs provinces limitrophes.

N° 8.

Chatellenie de Chartres. (1314.)

+ SIGILLVM · CASTELLANIE · CARNOTENSIS. *Sceau de la*

Châtellenie de Chartres. Un écusson semé de France brisé d'une bordure.

Chartres, ville de la Beauce, a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1286. A cette époque, ce comté fut vendu au roi Philippe-le-Bel par Jeanne de Châtillon, héritière de cette terre. En 1528, François Ier érigea le Chartrain en duché, en faveur d'Hercule d'Este, duc de Ferrare et de Renée de France sa femme. Après la mort de ces princes, ce duché fit retour au domaine. Il en fut de nouveau détaché pour faire partie de l'apanage de Gaston de France, fils d'Henri IV. Après la mort de ce prince, cet apanage fut donné à Philippe duc d'Orléans, par lettres de 1661, qui érigent ce duché en pairie. Depuis, ce duché est toujours resté dans la maison d'Orléans.

BERRY.

N° 9.

SAINT GUILLAUME DE DONJEON, ARCHEVÊQUE DE BOURGES. (1201).

+ SIGILLVM WILLMI · BITVRICENSIS · PATRIARCHÆ. *Sceau de Guillaume, patriarche de Bourges.* Guillaume de Donjeon, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

Bourges, siége d'un archevêché dont le prélat prenait le titre d'archevêque-patriarche de Bourges, primat d'Aquitaine, a eu pour premier archevêque saint Ursin. Les archevêchés qui étaient suffragans de la primatie d'Aquitaine étaient : Auch, Narbonne, Bordeaux et Toulouse. Les évêchés suffragans de l'archevêché de Bourges étaient : Clermont, le Puy, Saint-Flour, Mende, Rodez, Vabres, Castres, Alby (avant l'érection de cette église en archevêché), Cahors, Tulle et Limoges.

Guillaume de Donjeon, issu des comtes de Nevers, oncle de Mathilde, comtesse de Nevers et dame de Donzy, fut d'abord chanoine de Soissons, puis de l'église de Paris. Depuis il fut prieur du monastère de Pontigny, ordre de Cîteaux, et abbé de Charlieu. Enfin, il fut élu archevêque de Bourges vers 1201. Sous ce prélat, le patriarcat de Bourges fut reconnu par les archevêques de Bordeaux et d'Auch. Ce saint archevêque, qui fut canonisé en 1218, mourut en 1209.

N° 10.

CONGRÉGATION DE L'ASSOMPTION DE BOURGES. (XVIIe siècle.)

CONGREGATIO · ASSVMPTÆ · VIRGINIS · CONVICTVS · BITVRICENSIS. *Congrégation de l'Assomption du couvent de Bourges.* L'Assomption de la Vierge.

La Congrégation, monastère de femmes, fut transféré de Saint-Amand à Bourges, à cause des guerres, en 1652.

N° 11.

LOUIS, COMTE DE SANCERRE. (1230.)

+ SIGILLVM · LVDOVI . . · COMITIS · . . . . · SARIO. Le comte de Sancerre, revêtu d'une cotte de mailles, pardessus laquelle il porte une tunique, coiffé d'un casque à plate-forme, et portant suspendu au cou un bouclier à ses armes : de Champagne sans brisure, quoique, selon les généalogistes, ce seigneur portât un lambel de trois pendans de gueules. Il est monté sur un cheval galopant à droite, et tient de la main droite une épée nue levée.

Contre-sceau : + SECRETVM · MEVM. *Mon secret.* Un écu aux armes de Sancerre.

Cabinet de M. le comte Auguste de Bastard.

Louis, fils de Guillaume Ier, comte de Sancerre, et de Marie, dame de Charenton, succéda à son père, en la comté de Sancerre, en 1217. Ce seigneur s'engagea envers le roi Philippe-Auguste à le servir contre Thibault VI, comte de Champagne, son parent, avec tous les vassaux des terres qu'il tenait de lui, en cas qu'il manquât à la fidelité qu'il devait au roi. Il avait épousé Blanche de Courtenay, fille aînée de Robert, seigneur de Courtenay, dont il eut Jean, premier comte de Sancerre, Robert de Sancerre, seigneur de Meneton-Salon, et Isabelle de Sancerre, femme de Gauthier, seigneur de Vignory. Louis de Sancerre eut pour deuxième femme Isabeau, dame de Mayenne, veuve de Dreux de Mello, qui ne lui donna pas d'enfans. Il mourut en 1268. Les comtes de Sancerre étaient une branche de la maison de Champagne.

PLANCHE XVII.

TOURAINE.

N° 1.

PIERRE DE LAMBALLE, ARCHEVÊQUE DE TOURS. (1255.)

+ SIGILLVM · PETRI · DE LAMBALLA · ARCHIEPISCOPI TVRONENSIS. *Sceau de Pierre de Lamballe, archevêque de Tours.* Pierre de Lamballe, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite; il est assis sur un siége orné de têtes d'animaux.

L'archevêché de Tours, qui reconnaît pour premier prélat saint Gatien, avait pour suffragans les évêchés du Mans, d'Angers, de Nantes, de Rennes, de Vannes, de Cornouailles, de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Dol.

Pierre de Lamballe fut élu, en 1250, soixante dix-huitième archevêque de Tours. Cette même année, la reine Blanche lui fit remise des droits de régale. En 1253, il convoqua à Saumur un concile provincial, et mourut vers 1255. Ce prélat tirait son nom du lieu de sa naissance.

N° 2.

VINCENT DE PIRMIL, ÉVÊQUE DE TOURS. (1267.)

+ SIGILLVM : VINCENCII · DI · GRACIA · ARCHIEPISCOPI · TVRONENSIS. *Sceau de Vincent, par la grâce de Dieu, archevêque de Tours.* Vincent de Pirmil, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la droite; il est assis sur un trône orné de têtes d'animaux. Dans le champ, à droite et à gauche, une croix et un oiseau.

Contre-sceau : + SANCTVS MAVRICIVS. *Saint Maurice.* Saint Maurice, nimbé, vêtu de la tunique de chevalier, tenant une bannière de la main droite, et s'appuyant de la gauche sur un bouclier sur lequel paraît une croix.

Vincent de Pirmil ou de Pilenis, quatre-vingtième archevêque de Tours, fut élu vers 1257; il donna cette année même un acte d'approbation à l'accord fait entre le comte d'Anjou et l'évêque d'Angers. En 1263, ce prélat convoqua un concile provincial à Château-Gonthier, et l'année suivante un synode à Nantes. Vincent de Pirmil mourut en 1270.

N° 3.

ÉGLISE DE SAINT-MAURICE DE TOURS. (1255.)

+ SIGILLVM · BEATI · MAVRICII · TVRONENSIS. *Sceau de Saint-Maurice de Tours.* Saint Maurice, nimbé, vêtu en chevalier, l'épée nue levée de la main droite, portant au bras gauche un bouclier, et coiffé d'un casque dont la visière est levée; le saint est monté sur un cheval courant à droite.

La cathédrale de Tours, mise par saint Martin sous l'invocation de saint Maurice, y resta jusqu'à la fin du XIIIe siècle, où elle porta indistinctement le nom de Saint-Maurice ou de Saint-Gatien, premier évêque de Tours; mais ce dernier nom prévalut depuis. Cette église fut brûlée deux fois, en 561 et en 1166. Le chapitre de cette église était un des

plus anciens de France. Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. III, p. 443, nous apprend que le grand sceau de ce chapitre était un saint Maurice, ce que confirme celui que nous publions; le petit sceau portait un écu d'argent à la croix pattée de gueules.

N° 4.

CHAPITRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE TOURS. (1215.)

La légende de ce sceau est illisible. — Saint Martin, assis, revêtu des habits archiépiscopaux, et donnant la bénédiction de la main droite.

Saint-Martin-de-Tours, l'une des plus anciennes et des plus riches abbayes de France, fut d'abord un monastère desservi par des moines, sous la conduite d'un abbé régulier. Outre l'abbé, ce monastère avait un évêque indépendant de celui de la ville de Tours; les abbayes et les seigneuries dépendantes de Saint-Martin composaient le diocèse de ce prélat. En 848, les moines de Saint-Martin se sécularisèrent et eurent des abbés séculiers. Le dernier de ces abbés fut Hugues-le-Grand, père de Hugues Capet. Ce dernier étant monté sur le trône, annexa pour toujours à la couronne la dignité d'abbé de Saint-Martin. En 1096, le pape Urbain II réunit au Saint-Siége le titre d'évêque de Saint-Martin. Depuis cette époque, cette collégiale s'intitula toujours dans ses actes: *Au Saint-Siége apostolique sujette sans moyen.* Les rois étaient chanoines nés de Saint-Martin. Le clergé de Saint-Martin était un des plus nombreux de France. Il y avait vingt-huit chanoines honoraires, onze dignitaires, quinze prévots et cinquante-un chanoines. Avant l'adoption de *l'oriflamme*, les rois de France faisaient porter devant eux, à la guerre, la chape de saint Martin pour étendard.

N° 5.

CHAPITRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE TOURS. (1260.)

. . . . NIS · MO . . . . . . RON . . . . (La légende de ce sceau est presque entièrement effacée.) Saint Martin, nimbé, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la droite; il est assis sur un siége orné de têtes d'animaux. Dans le champ : A et Ω; au-dessous : S̄C̄S MARTINVS. *Saint Martin;* et plus bas, deux étoiles.

Voyez le n° 4.

N° 6.

PRÉVÔTÉ DE TOURS. (1324.)

+ SIGILLVM · PREPOSITVRE · TVRONENSIS. *Sceau de la prévôté de Tours.* Vue de l'ancienne porte de Tours, flanqué de trois tours, chacune surmontée d'une fleurs-de-lis.

Tours, capitale de la Touraine, très ancienne ville de France, fut administrée dès 1344 par six, puis par quatre magistrats appelés *élus*. En 1462, Louis XI institua à Tours un maire, vingt-cinq échevins et soixante-quinze pairs à vie. Chalmel, qui, dans son *Histoire de Touraine* donne la liste des baillis et celle des gouverneurs de Tours, ne parle pas de la prévôté.

ANJOU.

N° 7.

CHAPITRE DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE. (1232.)

+ SIGILLVM · CAPITVLI · SC̄I · GEORGII · SVPER · LIGERIM. *Sceau du chapitre de Saint-Georges-sur-Loire.* Saint Georges, armé comme les chevaliers du XIII° siècle, perçant le dragon de sa lance; son cheval est tourné à gauche.

Saint-Georges-sur-Loire était une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, du diocèse d'Angers. Le *Gallia Christiana* ne donne pas la liste des abbés de ce monastère.

N° 8.

CHAPITRE DE SAINT-SERGE D'ANGERS. (1232.)

Ce sceau est sans légende. Saint Serge, assis, tenant de la main gauche une crosse, et donnant la bénédiction de la droite.

L'abbaye de Saint-Serge, située dans le faubourg d'Angers, suivait la règle de Saint-Benoît. Childebert, roi de France, est regardé comme le fondateur de ce monastère. Le premier abbé de Saint-Serge est Théodebert.

N° 9.

MARGUERITE DE POCEY, ABBESSE DE FONTEVRAULD. (1289.)

+SIGILLVM · MARGARITE · DĪ · GRACIA · FONTISEBRAVDI · ABBĪSSE *Sceau de Marguerite, par la grâce de Dieu, abbesse de Fontevrauld.* Marguerite de Pocey, debout, revêtue du costume de l'ordre de Fontevrauld, tenant de la main droite la crosse abbatiale. Dans le champ, à droite et à gauche, une fleur-de-lis, et au-dessous, trois besans posés deux et un.

L'abbaye de Fontevrault, chef d'ordre, et mère de plusieurs monastères, appartenait à des religieuses qui suivaient la règle de Saint-Benoît. Ce célèbre monastère fut fondé vers l'an 1100. La première abbesse de Fontevrault fut Hersendis de Champagne.

Marguerite de Pocey, quatorzième abbesse de Fontevrault, fut trésorière et grande-prieur avant son élection à la dignité abbatiale, qui eut lieu en 1284. Cette abbesse mourut en 1301.

N° 10.

ALIENOR DE BRETAGNE, ABBESSE DE FONTEVRAULD. (1306.)

SIGILLVM · ALIENORDIS · DEI · . . . . . . BATISSE · FONTIS : EBRAVDI. *Sceau d'Alienor, par la grâce de Dieu, abbesse de Fontevrauld.* Sous des arceaux gothiques, Alienor de Bretagne-Dreux, debout, tenant la crosse abbatiale de la main droite. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes de Dreux-Bretagne : échiqueté d'or et d'azur, au franc quartier d'hermines; à gauche, un écusson dont le blason est effacé.

Contre-sceau : Un écu aux armes de l'abbesse; il n'y a pas de légende.

Aliénor de Dreux-Bretagne, fille de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre, naquit en Angleterre en 1275. Elle prit l'habit de religieuse avec son aïeule maternelle en 1275, dans le monastère d'Arm-bresbury. Rappelée en France par le duc son père, Aliénor de Bretagne fut élue abbesse de Fontevrault en 1304, et mourut en 1342.

N° 11.

BÉATRIX, DAME DE CRAON. (1323.)

. . . . · DAME · DE · CRA . . . (La légende est presque entièrement effacée.) Béatrix de Roucy, debout, revêtue d'un long manteau fourré de vair, tenant sur le poing gauche un faucon. Dans le champ, à droite, un écu aux armes de Roucy : d'or au lion d'azur; à gauche, un écu à celles de Craon : losangé d'or et de gueules.

Béatrix de Roucy, fille de Jean IV, comte de Roucy, et de Jeanne de Dreux, dame de la Suze, par donation de Béatrix de Montfort, son aïeule, du mois de juin 1311, fut la seconde femme d'Amaury III, sire de Craon, sénéchal héréditaire d'Anjou, mort en 1332. On ignore la date de la mort de la dame de Craon, qui donna à son mari quatre fils et sept filles.

N° 12.

COMTÉ D'ANJOU. (1303.)

SIGILLVM · COMITATVS · ANDEG . . . . *Sceau du comté d'Anjou.* . . . . Un écusson aux armes d'Anjou : de France-

Ancien à la bordure de gueules. L'écu a pour supports deux animaux fantastiques.

Le comté d'Anjou, érigé en pairie en 1301, était possédé en 1302, par Charles III, comte de Valois. L'Anjou fut réuni à la couronne en 1480, à la mort de René d'Anjou. Voyez *Tableau historique des grands fiefs de la couronne*, Trésor de Numismatique, à la fin de la *Collection des Sceaux des Grands Feudataires*.

PLANCHE XVIII.

BRETAGNE.

N° 1.

Geoffroy IV, sire de Chateaubrient, chevalier. (1249.)

Sigillvm · GAVFRIDI · DÑI · DE · CASTRO. . . . . . *Sceau de Geoffroy, sire de Châteaubrient.* Le sire de Châteaubrient, armé de toutes pièces, monté sur un cheval galopant à droite; il porte suspendu au cou un écusson aux armes de Châteaubrient : de gueules, semé de fleurs-de-lis d'or sans nombre ; il tient de la main droite une épée nue levée.

Contre-sceau : + S . . . . GAVFRIDI · DE · CASTROBRI . . . . MILITis · *Sceau de Geoffroy de Châteaubrient, chevalier.* Un écusson aux armes de Châteaubrient.

La maison de Chateau-Brient, dont le nom s'écrit aujourd'hui Chateaubriand, est une des plus anciennes de la Bretagne. Augustin Du Paz, dans ses *Généalogies des plus illustres familles de Bretagne*, la fait descendre des comtes de Penthièvre, qui, eux-mêmes, étaient issus des souverains de Bretagne. Le nom de cette baronnie lui vient de Brient, fils d'Eudo, comte de Penthièvre, qu'on regarde comme la tige de cette famille. La branche aînée de Chateaubrient étant tombée en quenouille, Louise de Chateaubrient, porta la baronnie à Guy, baron de Laval; mais la branche cadette, dite des *Roches-Baritaut*, continua de porter le nom et les armes de Chateaubriand. Ces armes sont encore portées de nos jours par l'illustre représentant de cette grande maison.

Geoffroy, IVe du nom, baron de Chateaubrient, fils puîné de Geoffroy II, naquit vers 1216. Il succéda dans la baronnie de Chateaubrient à son oncle Geoffroy III, en 1233. En 1249, ce seigneur fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis et le duc de Bretagne son souverain. Le 8 février, le baron de Chateaubrient fut fait prisonnier à la célèbre bataille de la Massoure, avec le roi et le duc Pierre Mauclerc; il resta prisonnier des Sarrasins quelques années, et ne fut délivré que lorsque les pères de la Rédemption eurent payé sa rançon. Sibylle, sa première femme, étant morte de la joie que lui causa le retour inopiné de son mari, il se remaria à Amaurie de Thouars. On rapporte que saint Louis, voulant reconnaître les services militaires du baron de Chateaubrient et le récompenser de *sa valeur au fait des armes*, lui permit de mettre sur son écu des fleurs-de-lis d'or, au lieu des pommes de pin d'or qu'il portait en champ de gueules. En reconnaissance de son rachat, il fonda une église priorale pour les religieux de la Rédemption. Geoffroy IV mourut en 1263, laissant plusieurs enfans, entre autres Geoffroy qui lui succéda, Brient, Sybille et Marquise.

N° 2.

Geoffroy de Chateaubrient, chevalier. (1269.)

Sigillvm · GAVFRIDI · DOMINI · DE · CASTROBR. . . MILITIS. *Sceau de Geoffroy, seigneur de Châteaubrient, chevalier.* Le sire de Châteaubrient, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque fermé, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes, et tenant de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

Geoffroy, V^e du nom, fils de Geoffroy IV et de Sybille sa première femme, naquit l'an 1237. A l'âge de vingt-six ans il hérita de cette baronnie et de celle de Condé que son père avait achetée de Guillaume de Thouars. Le baron de Chateaubrient eut pour première femme Belleassez de Thouars, qui lui donna Geoffroy, Jean, Brient, Aliénor et Sybille. Sa seconde femme fut Marguerite de Lusignan, veuve du comte de Toulouse et du vicomte de Thouars, qui ne lui donna pas d'enfans. Geoffroy V mourut en 1284.

N° 3.

Emme, dame de Laval. (1256.)

+ Sigillvm · EMME · DÑE · DE · LAVAL. . . COMITISSE. DALENSON. *Sceau d'Emme, dame de Laval, comtesse d'Alençon.* La comtesse d'Alençon, debout, revêtue d'un long manteau fourré de vair, tenant l'oiseau sur le poing gauche.

Emme de Laval, fille de Guy VI, dit le *Jeune*, sire de Laval, et d'Havoise de Craon, hérita de la baronnie de Laval, de Guyonet son frère, mort en bas âge vers 1213. En 1214, avec la permission du roi Philippe-Auguste, la dame de Laval épousa Robert III, comte d'Alençon, qui, avant de prendre possession de cette importante succession, paya au roi le droit de rachat. Robert mourut en 1217, laissant sa femme enceinte d'un fils qui porta le même nom que lui. Ce fils, successeur de son père au comté d'Alençon, étant mort, en 1219, sa mère se remaria, en 1221, au connétable de Montmorency, Matthieu, IIe du nom. De ce second mariage naquit Guy de Montmorency, qui hérita de sa mère, la terre de Laval, en prit le nom, et fut ainsi la tige de la branche de Montmorency-Laval. Le connétable de Montmorency étant mort en 1230, le roi saint Louis conseilla à Emme, sa veuve, de choisir un troisième mari, qui pût défendre ses terres des entreprises de ses voisins. Emme de Laval suivit le conseil du roi, et épousa Jean de Choisy, baron de Tocy, sire de Puisaye, qui était allié aux maisons de Bourbon, de Dampierre et de Mello. La dame de Laval donna à son troisième mari une fille, Jeanne, mariée à Thibaut II, comte de Bar.

N° 4.

L'abbé et le couvent de Prémontré. (1225.)

+ SIGILLvm · ABBATIS · ET · ECCLĪE · PREMONSTRATI. *Sceau de l'abbé et du couvent de Prémontré.* L'abbé de Prémontré, la tête nue, assis sur un siége orné de têtes d'animaux, tenant de la main gauche un livre et la crosse abbatiale de la droite.

L'abbaye de Prémontré, chef d'ordre, suivait la règle des chanoines de Saint-Augustin. Cette abbaye fut fondée en 1130 par saint Norbert. On ne sait pas d'une manière précise quel était l'abbé de Prémontré en 1225.

N° 5.

États de Bretagne. (xviiie siècle.)

SEAV · DES · ESTATZ · DES · PAYS · ET · DVCHE · DE · BRETAGNE. Une hermine passant à droite. Le champ est semé de mouchetures d'hermines.

Sceau en argent du Cabinet de France.

Le duché de Bretagne fut réuni à la couronne par suite des mariages d'Anne, dernière duchesse, avec les rois Charles VIII et Louis XII, mais ce ne fut qu'en 1532 que les lettres-patentes de cette réunion furent enregistrées au parlement de Paris et au conseil de Bretagne. La Bretagne, comme tous les *pays d'états*, avait de grands priviléges. Les états s'assemblèrent d'abord tous les ans; mais depuis 1630 ils n'ont plus été assemblés que tous les deux ans, si ce n'est dans des circonstances très graves.

POITOU ET SAINTONGE.

N° 6.

Hugues de Chateauroux, évêque de Poitiers. (1263.)

+ Sigillvm · HVGONIS · DEI · GRACIA · EPIscopvs . PICVAVENSIS. *Sceau de Hugues, par la grâce de Dieu, évêque de Poitiers.* Hugues de Châteauroux, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, à droite, une fleur-de-lis; à gauche, deux clefs.

Poitiers, évêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux, a eu pour premier évêque Libère.

Hugues de Châteauroux, élu soixante-douzième évêque de Poitiers en 1259, approuva cette année même un échange entre Agathe, vicomtesse de Châtellerault et Radegonde de Conflans. Ce prélat mourut en 1271, après avoir occupé le siége épiscopal douze ans et quelques semaines.

N° 7.

Sénéchaussée de Poitou. (1292.)

Sigillvm · SENESCALLIE · PIC . . . . PVD · PICtavivm. *Sceau de la sénéchaussée de Poitou, séant à Poitiers.* Une porte fortifiée; sous l'arc de la porte, un écu aux armes de France-Ancien.

Le comté de Poitiers avait déjà fait retour à la couronne en 1292. Il fut détaché depuis du domaine, mais seulement pour former des apanages à des princes de la maison de France. Le dernier apanagiste de cette pairie fut Charles, dauphin de Viennois, qui, parvenu au trône sous le nom de Charles VIII, réunit le Poitou à la couronne. Depuis, cette province n'a plus été séparée du domaine royal.

N° 8.

Sibylle, dame de Surgères. (1243.)

+ SIGIL . . . . . ILLE · DOMINE · SVRGERIARVM · *Sceau de Sibylle, dame de Surgères.* La dame de Surgères, debout, vêtue d'un long manteau fourré de vair, portant l'oiseau au poing.

Contre-sceau : + SIGILLVM · SIBILLE · DOMINE · SVRGERIarvm. *Sceau de Sibylle, dame de Surgères.* Un écusson aux armes de Surgères : de gueules fretté de vair.

Sibylle, dont on ne connaît pas la maison, fut la femme de Guillaume Maingot, V° du nom, sire de Surgères et de Dampierre-sur-Voutonne. La dame de Surgères devint veuve en 1239, suivant une charte citée par Du Chesne, *Histoire généal. de la maison des Châteigners.* En 1243, en qualité de dame de Surgères, ayant le bail de ses enfans, elle reconnut par lettres données à Paris en 1243, conservées au Trésor des Chartes, avoir fait hommage à Alphonse, comte de Poitiers, d'un fief mouvant de Taunay-Voutonne, et s'être accordée pour le rachat dudit fief de lui payer 200 livres. Ce sont les sceaux qui pendaient à ces lettres que nous donnons ici. La dame de Surgères donna à son mari trois enfans, Guillaume Maingot, qui succéda à son père, Hugues et Geoffroy. La maison de Surgères est une des plus anciennes du Poitou.

N° 9.

Sédile, dame de Dampierre. (1231.)

+ Sigillvm · SIDILLE · DNE · DE · DM̄NO PETRO SVPer VOTONA · *Sceau de Sédile, dame de Dampierre-sur-Voutone.* Sidile ou Sédile de Chevreuse, debout, revêtue d'un long manteau fourré de vair, portant l'oiseau sur le poing. A droite, un écusson sur lequel paraît une croix cantonnée de quatre aiglons, et à gauche, un écusson aux armes de Surgères.

Les premières armes des anciens seigneurs de Chevreuse dont était issue la dame de Surgères et de Dampierre, étaient : d'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux d'azur. Mais ils les changèrent d'assez bonne heure, car Guy, sire de Chevreuse, porte déjà quatre aiglons sur un sceau de 1207.

Sedile ou Sidile de Chevreuse, fille de Guy II de Chevreuse, et d'Hélissende de la Roche-Guyon, fut la seconde femme de Guillaume Maingot, VI° du nom, sire de Surgères et de Dampierre-sur-Voutonne, à qui elle apporta plusieurs terres en Poitou. Les enfans de Sedile de Chevreuse et de Guillaume, sire de Surgères, furent : Guillaume VII, Hugues et Létice de Surgères. Louis Vialart, *Hist. généal. de la maison de Surgères*, p. 53 et 54, donne un sceau de cette dame, qui est semblable à celui que nous publions, pour les armes et la représentation de la dame de Surgères, mais dont la légende est tout-à-fait différente. Sur celui gravé dans l'ouvrage de Vialart, la légende est : SIGILLVM · SEDILIE · DOMINE · SVRGERIARVM · ET · CAPROSIÆ. *Sceau de Sedile, dame de Surgères et de Chevreuse.* Sedile de Chevreuse ne mourut pas avant 1284.

N° 10

Geoffroy de Saint-Briçon, évêque de Saintes. (1281.)

+ Sigillvm · GAVFRIDI · DEI · GRAtia · XANTONENsis · EPIscopvs. *Sceau de Geoffroy, par la grâce de Dieu, évêque de Saintes.* Geoffroy de Saint-Briçon, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant une crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, de chaque côté, quatre fleurs-de-lis.

Saintes, évêché suffragant de Bordeaux, reconnaît saint Eutrope pour premier évêque.

Geoffroy de Saint-Briçon, quarantième évêque de Saintes, fut élevé à l'épiscopat vers l'an 1281. On ignore la date de la mort de ce prélat, mais son siége était déjà occupé par Geoffroy d'Archiac, en 1293.

PLANCHE XIX.

AUNIS.

N° 1.

Commune de La Rochelle. (1427.)

+ SIGILLVM · MAIORIS . . . . . . ELLA. *Sceau du maire . . . . de La Rochelle.* Le maire de La Rochelle, la tête nue, revêtu d'une cotte de mailles, sur laquelle il porte une tunique, monté sur un cheval marchant à droite; le maire tient une massue en guise d'épée.

Contre-sceau : SIG . . . . . MVNIE · DE · ROCHELLA. *Sceau de la commune de La Rochelle.* Un vaisseau.

La Rochelle, capitale de l'Aunis, posséda une commune dès 1149. Henri II, roi d'Angleterre, en qualité de duc de Guyenne, permit aux habitans d'élire un maire, un sous-maire et soixante-seize pairs. Robert de Montmirail fut le premier maire de La Rochelle. Cette dignité, que l'opiniâtre résistance du maire Guiton illustra, lors du siége de ce chef lieu du calvinisme en France, fut abolie par Louis XIII, en 1627, après la reddition de la place.

N° 2

Sénéchaussée de Saintonge. (1273.)

+ Sigillvm · SENESCALLIE · XANCTONENSIS · APVD · RVPELLĀ. *Sceau de la sénéchaussée de Saintonge, séant à La Rochelle.* Au milieu d'une rosace, un écu aux armes de France-Ancien.

La sénéchaussée de Saintonge était possédée par un sénéchal d'épée,

dont le siége était à Saintes. Il avait 50 livres de gages, assignées sur l'état des charges du domaine.

AUVERGNE.

N° 3.

ROBERT D'AUVERGNE, ÉVÊQUE DE CLERMONT. (1212.)

✠ SIGILLVM · ROTBERTI · ARVERNORVM · EPISCOPI. *Sceau de Robert, évêque de Clermont, en Auvergne.* Robert d'Auvergne, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche une crosse, et donnant de la droite la bénédiction.

Clermont, évêché suffragant de Bourges, a eu pour premier évêque saint Austremoine, qui vécut au IVe siècle de notre ère.

Robert d'Auvergne, troisième fils de Robert IV, comte d'Auvergne, et de Mathilde de Bourgogne, fut élevé à l'évêché de Clermont en 1195; il était alors doyen d'Autun. En 1197, une rupture éclata entre les deux frères, Guy, comte d'Auvergne, et Robert, évêque de Clermont. Le prélat excommunia son frère, mit ses terres en interdit, et prit à sa solde des Basques et des Cottereaux, qui dévastèrent l'Auvergne pendant plus de deux ans. En 1201 les deux frères se réconcilièrent, et cette paix fut alors si sincère, qu'en 1202, le comte donna en garde à Robert son frère *sa ville et ses sujets de Clermont.* Quatre ans après, les brouilleries recommencèrent entre les deux frères, la mort du comte arrivée en 1224 y mit seule fin. En 1227, Robert d'Auvergne échangea le siége de Clermont contre l'archevêché de Lyon, et mourut dans cette métropole le 6 janvier 1233.

N° 4.

COMMUNE DE CLERMONT. (1255.)

✠ SIGILLVM · REIPVBLICE · CLAROMONTENSIS. *Sceau de la commune de Clermont.* La Sainte-Vierge, nimbée, vue à mi-corps. Dans le champ, à droite : SCA · M · (*Sancta Maria*); à gauche, une fleur-de-lis.

Clermont, capitale de l'Auvergne, dont les comtes ont long-temps pris le titre de comtes de Clermont, était le siége d'un évêché et d'une cour des aides. C'est à Clermont que fut tenu, en 1095, le célèbre concile où le pape Urbain II fit décider la croisade.

N° 5

CHAMBONIE DE CHAMBON, COMTESSE D'AUVERGNE. (1232.)

SIGILLVM · CAMB . . . . . D . . . MONTIS. *Sceau de Chambonie, comtesse de Clermont.* La comtesse de Clermont, l'oiseau au poing, montée sur un cheval allant à gauche.

Chambonie, fille d'Amélie, seigneur de Chambon et de Dalmatie, appelée Pernelle par les bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, et Bertrande par Burkens, nous paraît avoir porté le premier de ces noms plutôt qu'aucun autre : Chambonie épousa Guy II, comte d'Auvergne, dont elle eut Guillaume VI, qui succéda au comté d'Auvergne en 1232, deux autres fils et filles. On ignore la date de la mort de la comtesse d'Auvergne.

L'original du sceau que nous publions est appendu à une donation faite en 1232.

GUYENNE.

N° 6.

COMMUNE D'AGEN. (1324.)

✠ · SIGILLVM · COMVNITATIS · CIV . . . . INNI. *Sceau de la commune et de la ville d'Agen.* Un aigle tenant dans ses serres un *volume.*

Contre-sceau : ✠ SIGIL . . . . . CIVITATIS · AGENNI · *Sceau . . . . . . de la ville d'Agen.* Vue des remparts de la ville d'Agen, au XIIIe siècle.

Agen, ville de la Guyenne, est fort ancienne, comme presque toutes les villes du Midi de la France. Elle était le siége d'un évêché, d'une sénéchaussée et d'un présidial.

LANGUEDOC.

N° 7.

COMMUNE DE FOIX. (1228.)

✠ SIGILLVM · CAPITVLI · FVRXIENSIS. *Sceau du capitoulat de Foix.* Saint Gorgonius (martyr), à cheval, armé et équipé comme les chevaliers du XIIIe siècle, tenant de la main droite un pennon de banneret, et portant au bras gauche un écu chargé d'une croix; le cheval marche à droite.

Foix, ancienne ville qui a donné son nom au comté de Foix, dont elle était la capitale, bien que Pamiers lui ait toujours contesté ce titre. Cette ville, dont les magistrats consulaires, comme ceux de Toulouse, étaient nommés capitouls, était anciennement le siége du sénéchal du comté.

N° 8.

PIERRE AMELLI, ARCHEVÊQUE DE NARBONNE. (1229.)

✠ SIGILLVM · PETRI . NARBONENSIS · ARCHIEPISCOPI · *Sceau de Pierre, archevêque de Narbonne.* Pierre Amelli, debout, revêtu des habits archiépiscopaux, tenant de la main gauche une crosse et donnant la bénédiction de la droite.

Narbonne, archevêché, dont les suffragans étaient: Béziers, Agde, Nîmes, Maguelonne (depuis Montpellier), Carcassonne, Lodève, Uzès, Saint-Pons de Tomières et Alet, reconnaissait saint Paul pour premier évêque.

Pierre Amelli, d'abord chanoine et archidiacre de Narbonne, puis notaire apostolique sous le pontificat de Grégoire IX, succéda, en 1225, à Arnauld, trente-neuvième archevêque de Narbonne. En 1226, ce prélat assista à la réconciliation du comte de Foix avec le roi de France. En 1228, on trouve Pierre Amelli mentionné parmi les chefs de l'armée des chrétiens contre les infidèles. En 1237, il mena au secours du roi d'Aragon, attaqué par les Maures, une troupe de Français. Pierre Amelli mourut en 1245.

N° 9.

GUILLAUME CHRISTOPHORI, ÉVÊQUE DE MAGUELONNE. (1246.)

. . . GVILLEMI · MAGALONENSIS · EPISCOPI · *Sceau de Guillaume, évêque de Maguelonne.* Guillaume Christophori, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse, et donnant la bénédiction de la droite.

L'évêché de Maguelonne, suffragant de Narbonne, reconnaît Ætherius pour premier prélat.

En 1536, la ville de Maguelonne étant presque entièrement abandonnée par les habitans, à cause de l'insalubrité de l'air, le pape transféra le siége épiscopal à Montpellier.

Guillaume Christophori, originaire de Montpellier, était archidiacre et chanoine de Maguelonne, lorsqu'il fut élevé à ce siége en 1256. Ce prélat, à qui ses vertus avaient gagné l'affection de son diocèse, fut choisi par les consuls de Montpellier pour arbitre de leurs querelles avec le roi d'Aragon. En 1258, le roi d'Aragon vint à Montpellier, et accorda aux habitans une charte d'amnistie en présence et à la considération de l'évêque de Maguelonne et de quelques autres prélats voisins. Guillaume Christophori assista, la même année, au concile provincial de Narbonne, et mourut en 1262.

N° 10.

CONSULS DE TARASCON. (1231.)

+ SIGILLVM · CONSVLVM · TARASCONI. *Sceau des consuls de Tarascon.* La porte de Tarascon. Au-dessous, la tarasque.

C'est par une erreur matérielle que ce sceau d'une ville de Provence se trouve parmi ceux du Languedoc.

Tarascon, ville de la Provence, était le chef-lieu d'une viguerie. L'église collégiale était dédiée à Sainte-Marthe, dont on conservait les reliques dans une châsse d'or, qui passait pour une des plus riches du royaume. On prétendait que Clovis était venu pour honorer cette Sainte dans cette église et que les chanoines possédaient le dragon qu'elle dompta par ses prières. Ce dragon, qui figure sur le sceau que nous publions, est aussi célèbre dans les légendes locales sous le nom de *tarasque* que la *gargouille* de Rouen l'est en Normandie.

PLANCHE XX.

N° 1. (Sur la planche, n° 4.)

BERNARD SAISSETTE, ÉVÊQUE DE PAMIERS. (1269.)

SIGILLVM · BERNARDI · PERMISSIONE · DIVINA . EPISCOPVS · APPAMIENSIS. *Sceau de Bernard, par la permission divine, évêque de Pamiers.* Bernard Saissette, revêtu des habits épiscopaux, debout, tenant une crosse de la main droite et donnant la bénédiction de la gauche. Dans le champ, à droite et à gauche, une fleur-de-lis.

Pamiers, la principale ville du comté de Foix, ne fut érigée en évêché qu'au XIIIe siècle, par le pape Boniface VIII. Cet évêché fut d'abord suffragant de l'archevêché de Narbonne, mais le pape Jean XXII ayant érigé Toulouse en archevêché, Pamiers fut attribué à ce nouveau siége archiépiscopal.

Bernard Saissette était abbé du monastère de Saint-Antonin de Pamiers, lorsque Boniface VIII, en 1295, érigea en même temps ce monastère en église cathédrale et le bourg de Pamiers (*villa*) en cité (*civitas*). La même bulle instituait pour premier évêque de Pamiers, l'abbé de Saint-Antonin. On ne sait rien de plus sur ce prélat, dont le successeur fut Louis d'Anjou-Sicile.

N° 2 (n° 1).

CONSULS DE PAMIERS. (1267.)

+ SIGILLVM · CONSVLVM · APAMIE. *Sceau des consuls de Pamiers.* Vue de la principale porte de Pamiers et des tours dont elle était défendue.

Contre sceau : + SIGNVM · PASSIONIS · SANCTI · ANTONINI. *Représentation du martyre de saint Antonin.* Saint Antonin abandonné dans un navire, priant. Sur l'avant et sur l'arrière, un oiseau.

Pamiers était la plus importante ville du comté de Foix; c'était la seule de ce petit état qui possédât un évêque, aussi disputa-t-elle toujours la prééminence à la ville de Foix. Saint Antonin, patron de Pamiers, paraît être le même que saint Antonin d'Apamée de Syrie, l'analogie des noms latins de ces deux villes a sans doute donné lieu aux légendes qui firent de ce saint le patron de Pamiers.

N° 3 (n° 2).

COMMUNE DE BAYONNE. (XIIIe siècle.)

SIGILLVM · COMVNIE · CIVITATIS · BAIONE. *Sceau de la commune de la ville de Bayonne.* Vue des remparts et de Notre-Dame de Bayonne. Dans le champ, au-dessus de l'église : SCA (*sancta*) MARIA.

Contre-sceau : BENEDICTVS · QVI · VENIT · IN · NOMINE · DOMINI. *Béni soit celui qui vient au nom du seigneur.* Un chêne et un lion passant couronné.

Bayonne, ville épiscopale, ne passe pas pour être très ancienne. Elle eut des vicomtes depuis 1060 jusqu'en 1205, que Jean Sans Terre, roi d'Angleterre et duc de Guyenne, réunit ce vicomté au duché de Guyenne.

N° 4 (n° 3).

CONSULS DE LA VILLE DE NÎMES.

+ . . . . GILLVM · CONSVLVM · CIVITATIS · NEMAVSIE *Sceau des consuls de la ville de Nîmes.* Les quatre consuls de Nismes, debout, la tête nue, revêtus de l'habit de leur dignité.

Nismes, dont les *Arènes*, *la Maison carrée*, et tant d'autres restes de monumens romains, attestent l'antique importance, était le siége d'un évêché, d'une sénéchaussée et d'un présidial. Cette ville fut sous la domination des comtes de Toulouse, jusqu'en 1226. A cette époque, voulant éviter le traitement fait à celles qui avaient embrassé le parti des Albigeois, elle se soumit à Louis VIII, roi de France. Depuis lors, Nismes a toujours été du domaine de la couronne.

N° 5.

ARMAND DE POLIGNAC, ÉVÊQUE DU PUY EN VELAY. (1256.)

+ SIGILLVM · ARMANDI · ELECTI · ANICIENSIS. *Sceau de Armand, élu du Puy.* Armand de Polignac, debout, la tête nue, revêtu de l'habit monastique et tenant un livre à la main.

Les prélats élus par les chapitres ne prenaient le titre d'évêque et ne revêtaient les habits de cette dignité que lorsqu'ils avaient reçu leurs bulles du pape; jusque là, ils se contentaient du titre d'elu, *electus*; quelquefois cependant ils prenaient celui d'*évêque-élu*.

Le Puy en Velay reconnaît saint Georges pour premier évêque. L'évêque qui, en qualité de comte de Velay, jouissait du pouvoir temporel et du droit de battre monnaie, ne reconnaissait aucun métropolitain, et malgré les protestations constantes de l'archevêque de Bourges, il ne relevait au spirituel que du saint siége, et revêtait en officiant le *pallium*, qui ordinairement était réservé aux archevêques, aux primats et aux patriarches.

Armand de Polignac, issu de l'illustre et noble maison des vicomtes de Polignac en Velay, fils de Pons, IVe du nom, vicomte de Polignac, et d'Alcine de Montlaur, était abbé de Saint-Pierre de la Tour, lorsqu'il fut élu évêque du Puy, comte de Velay, en 1255. Ce prélat, qui enrichit de ses dons les églises de son diocèse, mourut le 17 mai 1257.

N° 6.

JEAN DE CUMENIS, ÉVÊQUE DU PUY EN VELAY. (1305.)

. . . IOHANNIS · DE . . . . RA · EPISCOPVS · ANICIENSIS. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, évêque du Puy.* Jean de Cumenis, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant sa crosse de la main gauche et donnant la bénédiction pastorale de la droite.

Ce sceau qui est celui dont l'évêque du Puy, comte de Velay, se servait pour tout ce qui tenait à l'épiscopat, est en forme de vessie de poisson, et se différencie par la du sceau rond dont il faisait usage pour les actes où il agissait comme comte de Velay. Voyez n° 7.)

Jean de Cumenis, soixante-troisième évêque du Puy, comte de Velay, était abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris, lorsqu'il fut appelé à l'épiscopat en 1297. Cette même année, il admit le roi Philippe-le-Bel au *parage* de la ville du Puy. On entendait par paréage ou pariage, la parité des droits sur une terre possédée par indivis. En 1307, il transigea avec le roi, d'accord avec son chapitre, de tous ses droits sur le comté de Bigorre, qu'il céda moyennant une pension de 300 livres. Ce prélat mourut en 1308, et fut enterré dans la chapelle de l'archange Michel qu'il avait fait construire.

N° 7.

JEAN DE CUMENIS, ÉVÊQUE ET COMTE DU PUY EN VELAY. (1305.)

SIGILLVM · IOHANNIS · DI · GRACIA · EPISCOPI · ANICIENSIS · ET · COM . . . . AVIE. *Sceau de Jean, par la grâce de Dieu, évêque du Puy, et comte du Velay.* Jean de Cumenis, évêque du Puy et comte de Velay, revêtu des habits épiscopaux, la mitre en tête, tenant de la main gauche la crosse épiscopale, et de la droite tenant une épée nue en signe de juridiction séculière.

Voyez le n° précédent.

N° 8.

GUILLAUME ARNALDI, ÉVÊQUE DE CARCASSONNE. (1248.)

✠ SIGILLVM · GVILLI · DI · GRACIA · EPISCOPI · CARCASSONE. *Sceau de Guillaume, par la grâce de Dieu, évêque de Carcassonne.* Guillaume Arnaldi, debout, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse et donnant la bénédiction de la droite.

Carcassonne, évêché suffragant de Toulouse, reconnaît pour premier prélat saint Guimera.

Guillaume Arnaldi, trente-quatrième évêque de Carcassonne, n'est connu que par deux chartes de 1248 et de 1249. Il mourut en 1255.

N° 9.

COUR DU VIGUIER DE TOULOUSE. (1419.)

✠ SIGILLVM · CVRIE · VICARII · THOLOSE. *Sceau de la cour du Viguier de Toulouse.* Un semé de fleur-de-lis.

Le Viguier de Toulouse était le successeur des vicomtes; cette charge était dans l'origine une fonction militaire; mais comme il avait aussi une juridiction, il y eut souvent des contestations pour la justice criminelle de Toulouse, entre les capitouls et le viguier. En 1283, le roi Philippe fit, sur ce sujet, un règlement portant : que le viguier et les capitouls rendraient dorénavant la justice conjointement, et que toutes les exécutions se feraient par l'autorité du viguier. Le viguier faisait sa demeure au château Narbonnais dont il était gouverneur. En 1557, le cardinal Bertrand promit aux capitouls de réunir à leur justice la viguerie, en supprimant la cour du viguier et cette charge; mais la mort le surprit avant l'exécution de ce projet, qui ne fut pas réalisé depuis. En 1419, *noble et puissant seigneur*, Pierre Folcaudi, était viguier de Toulouse. Les Annales de Toulouse nous apprennent qu'il exerça cette charge depuis 1408 jusqu'en 1422.

N° 10.

DURAND, ÉVÊQUE D'ALBY.

✠ SIGILLVM · DVRANDI · ALBIENSIS · EPISCOPI. *Sceau de Durand, évêque d'Alby.* Durand, revêtu des habits épiscopaux, debout, tenant la crosse de la main gauche et de la droite donnant la bénédiction.

L'évêché d'Alby, qui ne fut érigé en archevêché que sous Louis XIV, lors de l'épiscopat d'Hyacinthe Serroni, était suffragant de Bourges. Son premier évêque fut saint Clair.

Durand, d'abord archidiacre de Bourges, fut élevé à l'évêché d'Alby en 1229. On sait qu'il fit une transaction avec le comte de Toulouse en 1232, et qu'en 1248 il fit un pacte avec le même prince, pour le droit de battre monnaie à Alby. En 1243, il assiégea avec l'archevêque de Narbonne et le sénéchal de Carcassonne une place du diocèse de Toulouse occupée par les hérétiques. Ce prélat mourut vers 1250.

PLANCHE XXI.

PROVENCE.

N° 1.

JEAN DE BAUSSAN, ARCHEVÊQUE D'ARLES. (1243.)

✠ SIGILLVM · IOHIS · QVINTI · ARELATENSIS · ARCHIEPISCOPI. *Sceau de Jean, cinquième (du nom) archevêque d'Arles.* Jean de Baussan, assis, revêtu des habits épiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

Contre-sceau : Une croix et cette inscription en sept lignes : SIGILLVM · SANCTI · TROPHIMI · IHV · XPI · (*Jesu Christi*) DISCIPVLI. *Sceau de saint Trophime, disciple de Jésus-Christ.* En bas, un astre.

Jean de Baux ou de Baussan, car on ne sait pas son nom d'une manière plus précise, fut d'abord archidiacre de Marseille en 1222, puis évêque de Toulon, et enfin transféré à l'archevêché d'Arles. Ce prélat tint deux conciles provinciaux pour la discipline ecclésiastique. Il eut de longs démêlés avec les bourgeois d'Arles, démêlés qui ne furent apaisés que par la médiation du pape et du comte de Provence. Jean de Baussan mourut en 1257.

Bien que les auteurs du *Gallia Christiana* appellent cet archevêque, Jean III[e] du nom, il passait pour constant dans l'église d'Arles qu'il était le cinquième évêque de ce nom. On comptait deux Jean que ne reconnaît pas le *Gallia Christiana*, mais qui cependant étaient inscrits sur les diptyques de l'église. Aussi est-il désigné cinquième archevêque du nom, dans la légende de son sceau.

N° 2.

EUSTACHE DE LÉVIS, ARCHEVÊQUE ET PRINCE D'ARLES. (1480.)

✠ SIGILLVM · EVSTACHII · ARCHIEPISCOPI · ET · PRINCIPIS · ARELATENSIS. *Sceau d'Eustache, archevêque et prince d'Arles.* Portique d'un temple grec, soutenu par deux colonnes. Au milieu, sur un piédestal, le groupe de la Vierge et du Christ enfant; à gauche, saint Trophime, patron d'Arles, nimbé, tenant le plan en relief d'une église; à droite, Eustache de Levis tenant la croix patriarcale. En bas, un prêtre à genoux en prières; à droite et à gauche, un écusson aux armes de la maison de Levis : d'or à trois chevrons de sable, chargé d'un lambel pour brisure de cadet. Ces écussons sont tous deux posés sur la croix patriarcale.

Eustache de Lévis, troisième fils d'Eustache de Lévis, seigneur de Cousan et de Lugny, et de Alix de Cousan, fut abbé de Saint-Pierre Mont-Majour-lès-Arles, puis succéda, en 1476, dans l'archevêché d'Arles, à son frère aîné, le cardinal Philippe de Lévis. En 1479, il reçut dans sa cathédrale le roi Charles VIII qui passait à Arles. Il mourut le 22 avril 1489.

N° 3.

CHAPITRE DE LA SAINTE-ÉGLISE D'ARLES. (XIII[e] siècle.)

✠ SIGILLVM · CAPITVLI · SCE · ARELATENSIS · ECCLE. *Sceau du chapitre de la Sainte Église d'Arles.* Une rosace, dont chacune des parties est occupée par la représentation à mi-corps d'un chanoine. Aux quatre coins, un aigle.

L'archevêché d'Arles avait pour suffragans Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Orange, Avignon, Carpentras, Cavaillon et Vaison. En 1475, lors de l'érection d'Avignon en siége archiépiscopal, on ôta à Arles les villes de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison, qui formèrent le nouvel archevêché. La cathédrale est dédiée aux saints Trophyme et Étienne. Le chapitre était composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un archiprêtre et de treize chanoines. L'archevêque prenait le titre de primat et celui de prince d'Arles ou plutôt de Montdragon.

N° 4.

Odilon de Tournel, évêque de Mende. (1256.)

+ Sigillvm · ODILONIS · DEI · GRAtia GVABALLITANORvm · EPIscopvs. *Sceau de Odilon, par la grâce de Dieu, évêque de Mende.* L'évêque de Mende, revêtu des habits épiscopaux, tenant de la main gauche sa crosse, et donnant la bénédiction de la droite. Dans le champ, deux astres.

Mende, capitale du Gévaudan, est un ancien évêché suffragant d'Alby. L'évêque prenait le titre de seigneur et comte du Gévaudan. La cathédrale est sous l'invocation de la Vierge et de saint Privat. Le chapitre était composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un précenteur et de quinze chanoines.

Odilon de Tournel, vingt et unième évêque de Mende, succéda à Odilon de Mercœur. En 1266, il fit un traité avec le roi saint Louis pour le château de Gredon et d'autres fiefs. On ne sait rien de plus sur la vie de ce prélat qui mourut vers 1274.

N° 5.

Philippe, archevêque d'Aix. (1255.)

+ Sigillvm · PHILIPPI · DI̅ · GRAtia · AQVE̅SIS · ARCHIEPIscopi. *Sceau de Philippe, par la grâce de Dieu, archevêque d'Aix.* Le prélat revêtu des habits archiépiscopaux, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite.

L'archevêché d'Aix avait pour suffragans Apt, Gap, Fréjus, Riez et Sisteron. L'archevêque était premier conseiller clerc, au parlement de Provence, et président-né des États. La cathédrale est dédiée au Sauveur transfiguré. Le chapitre est composé de deux dignitaires, qui étaient, le prévôt et l'archidiacre, d'un sacristain, d'un capiscole et de seize chanoines.

Philippe, trente-quatrième archevêque d'Aix, dont on ignore le nom de famille, était cité dans une charte de 1251. En 1253, il rendit une sentence par laquelle il restitua à Guillaume d'Esparron, une partie du domaine de Montpezat. L'archevêque Philippe mourut en 1256.

N° 6.

Pierre Turturelli, évêque de Digne. (1445.)

SIGILLVM DOMINI PETRI EPISCOPI DIGNENSIS. *Sceau de messire Pierre, évêque de Digne.* Sous un dais gothique, la mort et l'assomption de la Vierge. En bas : la Vierge nimbée, couchée, entourée des douze apôtres; l'un d'eux tient un goupillon qu'il va tremper dans un seau d'eau bénite tenu par un autre; à droite, un apôtre tenant une torche; à gauche, un autre tenant un lis; enfin, un autre tenant un encensoir. Le champ est semé d'étoiles. En bas, Jean Turturelli agenouillé, priant. A droite et à gauche, un écusson aux armes de l'évêque, posé sur la crosse épiscopale. Cet écusson porte trois tourterelles posées deux et une, tenant dans leur patte un rameau; armes parlantes qui font allusion au nom de l'évêque et rappellent en même temps la colombe de l'arche.

Ce sont ces armes parlantes qui nous permettent d'affirmer que ce sceau qui nous est parvenu sans date est bien celui de Pierre Turturelli, et non celui de Pierre de Verceil, qui vécut dix ans avant.

Pierre Turturelli, de l'ordre des Dominicains, était déjà évêque de Digne en 1445. On a quelques statuts de cet évêque, de 1460, et leur confirmation date de 1464. Il mourut le 22 juillet 1466.

N° 7.

Gonot des Barres, vicomte de Raymond. (Fin du XIIIe siècle.)

SCEL GONOT DES BARRES VISCONTE DE RAYMOND. Le vicomte de Raymond, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque timbré d'une couronne et surmonté d'un demi vol; il porte au bras gauche un écusson à ses armes : d'or à la croix nilée de sable, et tient de la main droite une épée nue levée; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes. Dans le champ, des rameaux et deux roses.

Gonot des Barres, vicomte de Raymond, est un gentilhomme de Provence, dont les histoires de cette province ne font que citer le blason. Cette maison n'est pas mentionnée dans l'*Histoire héroïque de Provence d'Artfeuille*, non plus que dans celle de *Nostradamus*.

N° 8.

Ville de Marseille. (1237.)

+ ACTIBVS · IM̅ENSIS · VRBS · FVLGET · MASSILIENSis. *De grands fachs resplent la cioutat de Marseille.* Les remparts de Marseille; sur les créneaux, deux sentinelles.

Contre-sceau : + MASSILIAM · VERE · VICTOR · CIVESQVE TVERE. *Victor deffend verauoment Marseille et lous cioutadans.* Saint Victor, représenté comme les chevaliers du XIIIe siècle, terrassant le démon; sur son bouclier, la croix des armes de Marseille. La ville de Marseille porte : d'azur à la croix d'argent.

Nous empruntons la traduction de ces légendes en ancien patois provençal à l'*Histoire de Marseille*, de Ruffi. C'était un ancien dicton populaire, dont nous avons cru devoir conserver le texte même. On sait que saint Victor était particulièrement honoré à Marseille, et que jusqu'à la révolution il y eut tous les ans à Marseille une *course de saint Victor*, célébrée avec solennité.

Marseille, l'une des plus anciennes villes de la Gaule, et aujourd'hui l'une des plus importantes de la France, avait un évêché suffragant d'Arles. Cette ville fut long-temps sous la domination des comtes de Provence, qui pourtant n'y exerçaient pas tous les droits de la souveraineté.

N° 9.

Ville d'Avignon. (XIIIe siècle.)

+ SIGILLVM · COMVNIS · (*sic*) AVINIONENSIS. *Sceau commun d'Avignon.* Vue de la ville et du pont d'Avignon.

Contre-sceau : + A·Q·V·I·L·A. (*sic*) L'aigle des anciennes armes d'Avignon. Cet aigle rappelle que la ville d'Avignon était une cité impériale. Les armes modernes d'Avignon empruntées aux souvenirs des deux autorités impériale et pontificale sont : de gueules à trois clefs d'or mises en fasce, soutenues d'un aigle de même.

Avignon, d'abord soumise aux comtes de Forcalquier et de Toulouse, obtint des empereurs le privilége de se gouverner et le titre de République. En 1251, Avignon, quoique conservant ses priviléges en partie, reconnut la souveraineté des comtes de Provence. Jeanne, comtesse de Provence et reine de Sicile, vendit cette ville, en 1348, au pape Clément VI. Cette ville, qui, comme on sait, servit de résidence à sept papes, dut à cette circonstance le surnom de *Seconde Rome;* elle resta sous la domination pontificale jusqu'à la révolution française. Les habitans jouissaient, en France, de tous les droits des régnicoles.

PLANCHE XXII.

N° 1.

Guillaume de Laudun, archevêque de Vienne. (1323.)

Sigillum · FR̅IS · GVIL . . . . · ARCHIEP . . . . *Sceau de Frère Guillaume, archevêque de Vienne.* Guillaume de Laudun, assis sur une chaise placée sous une sorte de dais gothique, tenant de la main gauche une croix, emblème du patriarcat, et donnant la bénédiction de la droite. En bas, un écusson aux armes de Guillaume de Laudun.

L'église de Vienne, dont l'archevêque prenait le titre de primat des Gaules, a joui long-temps du droit de suzeraineté sur les dauphins de Viennois. Le chapitre, qui était sous l'invocation de saint Maurice, était

composé de vingt chanoines, y compris les dignités de doyen, de capiscole, sacristain, chancelier et archidiacres.

Guillaume de Laudun, ainsi nommé du lieu de sa naissance, religieux dominicain, était docteur en théologie de la Faculté de Paris, lorsqu'il fut élevé au siége archiépiscopal de Vienne en 1321. En 1328, il fut transféré de ce siége à celui de Toulouse. En 1333, il fonda dans sa métropole quatre canonicats sous le nom de *Prébendes de saint Dominique*. Étant devenu aveugle en 1347, Guillaume de Laudun abdiqua en faveur de Raymond de Canillac, à la charge d'une pension.

N° 2.

Raymond de Mont-Dragon. (1263.)

✠ SIGILLVM · RAIMVNDI · DE · MONTE · DRACONE. *Sceau de Raymond de Mont-Dragon.* Raymond de Mont-Dragon, revêtu entièrement d'une cotte de mailles, coiffé d'un casque rond à nasal, l'épée au côté, agenouillé devant un personnage debout, revêtu d'une longue robe, entre les mains duquel il prête hommage.

La terre de Montdragon, soumise à la suzeraineté de l'archevêque d'Arles, comme prince de Montdragon, a donné le nom à une ancienne maison dont était le personnage dont nous gravons le sceau. Ce Raymond de Montdragon rendit hommage à Florent, archevêque d'Arles, en présence de l'évêque d'Orange et de Pons, archidiacre d'Arles, le 5 février 1263. C'est sans doute cette cérémonie qui est représentée sur le sceau. Nous croyons y voir le prélat dépouillé de ses attributs pontificaux et revêtu d'une robe comme seigneur temporel.

SUPPLÉMENT.

N° 3.

Humbert, dauphin de Viennois. (1343).

Sigillvm · HVMB . . . . *Sceau de Humbert.* . . . . (La légende de ce sceau est entièrement effacée.) Humbert, dauphin de Viennois, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque grillé, dont le cimier est un animal fantastique, portant suspendu au cou un bouclier à ses armes, d'or au dauphin d'azur, et tenant de la main droite une épée nue levée, enchaînée à son armure; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes; sur la tête du cheval, un animal fantastique semblable à celui du casque.

Ce sceau du Dauphin est appendu à la même charte que celui de la ville de Vienne, à qui il sert de contre-sceau.

Humbert II, dauphin de Viennois, fils de Jean II, et de Béatrix de Hongrie, succéda à son frère Guignes VIII, mort en 1333 sans laisser d'enfans. Le 16 juillet 1349, Humbert fit au roi de France cession de tous ses biens en faveur de Jean, duc de Normandie, ou de l'un de ses enfans, en stipulant que le prince qui en serait investi porterait le nom de Dauphin de Viennois et les armes du Dauphiné écartelées avec celles de France. Le lendemain de cette cession, Humbert prit l'habit de Saint-Dominique. En 1352, le Roi le fit pourvoir de l'administration de l'archevêché de Reims, et le nomma, en 1354, évêque de Paris. Humbert renonça peu après à ces dignités et mourut à Clermont, en Auvergne, le 22 mai 1355. Il avait épousé, en 1332, Marie des Baux, qui mourut en 1347, deux ans avant qu'il n'entrât dans les ordres. De ce mariage il n'eut qu'André, dauphin, mort en bas âge d'un accident.

N° 4.

Ville de Vienne. (1343.)

La légende de ce sceau est indéchiffrable. Vue de la ville de Vienne. En bas, un écusson aux armes du Dauphiné; cet écusson coupe en deux le mot : VIENA.

La ville de Vienne, long-temps sous la domination de son église, n'y fut soustraite qu'en 1451, que Louis XI y établit le siége du bailliage du Viennois. Les Dauphins faisaient hommage au chapitre tous les ans à la fête de saint Maurice, et les premiers dauphins, fils du Roi de France, le firent également, jusqu'à ce que l'empereur Frédéric IV donnât le vicariat impérial dans les royaumes de Bourgogne et d'Arles au Dauphin, depuis Charles VI.

N° 5.

Commune de Verdun, en Languedoc. (1242.)

✠ SIGILLVM VNIVERSITATIS VERDUNI. *Sceau de la commune de Verdun.* La porte fortifiée de Verdun.

Contre-sceau : ✠ SIGILLVM · VNIVERSITATIS · VERDVNI. *Sceau de la commune de Verdun.* Une croix semblable à celle des armes de Toulouse.

Verdun, en Languedoc, est une petite ville qui ressortissait au parlement de Toulouse. Elle est située sur la Garonne, à cinq lieues de Toulouse, et appartenait aux comtes de Toulouse.

N° 6.

Capitouls et Consuls de Toulouse. (1242.)

. . . PITV . . . VM · TOLOS . . . . . *Sceau des capitouls de Toulouse.* L'agneau paschal.

Contre-sceau : . . . . CONSVLVM · VI . . . TOLOSE. *Sceau des consuls de la ville de Toulouse.* Le château Narbonnais et le Capitole de Toulouse.

Toulouse, capitale du Languedoc, archevêché, et siége du second parlement du royaume, ne fut réunie à la couronne qu'à la mort d'Alphonse de France, comte de Toulouse et de Poitiers, frère de saint Louis. L'université de cette ville a toujours été fort célèbre. Saint Saturnin fut le premier évêque de Toulouse, en 252.

N° 7.

Concile de l'église gallicane. (1423.)

Sigillvm : CONCILII : ECCLESIE : GALLICANE · FACTUM · ANNO · M·CCCC·XXIII. *Sceau du concile de l'Église gallicane fait l'an* 1423. L'assemblée du clergé de France. En haut, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe.

Ce sceau, comme l'indique la légende, fut fait pour les assemblées du clergé de France. Le mot *concilium* est pris ici dans son sens général, qui est *assemblée*.

PLANCHE XXIII.

N° 1.

Archambauld, comte de Périgord. (1281.)

✠ Sigillvm · ARCAMBALDvs · COMES · PETRAGORdii · *Sceau d'Archambauld, comte de Périgord.* Un écusson aux armes de la maison de Périgord : de gueules à trois lions couronnés d'or.

Archambauld III, comte de Périgord, fils et successeur de Hélie VI, et de Gaillarde, sa seconde femme, hérita de ce comté vers 1251. En 1277, Archambauld III confirma son cousin, Hélie Talleyrand, sire de Grignols, dans la possession de cette terre. Cette charte est encore aujourd'hui conservée en original dans les archives de la maison de Périgord. En 1281, Archambauld vendit à Pierre, comte d'Alençon, une maison nommée Hosteriche, qu'il avait à Paris. En 1286, il traita avec les habitans du Puy-Saint-Frond (faubourg de Périgueux), de leurs droits respectifs. On voit par cet acte, qu'il prétendait avoir le haut domaine sur eux. Il mourut le 13 avril 1266 et fut inhumé aux Jacobins de Périgueux. C'est ce comte qui fonda le monastère de Sainte-Claire de cette

ville. Ce seigneur épousa d'abord Marguerite de Limoges, veuve d'Aimeri VIII, vicomte de Rochechouart, morte le 9 septembre 1259. Hélie VII, successeur d'Archambauld III, fut le seul mâle issu de ce mariage. De sa seconde femme, Marie de Gévaudan d'Anduze, veuve du vicomte de Lomagne, Archambauld III eut Boson, seigneur d'Estissac; Archambauld, abbé de Saint-Astier, et Jeanne, mariée d'abord à Pierre de Bordeaux, puis à Bertrand de Hautefort.

N° 2.

CITÉ DE PÉRIGUEUX. (1204.)

+ SIGILLVM · MAIORIS · CONFRATRIE · PETRAGORIENSIS. *Sceau du maire de la commune de Périgueux.* Un aigle les ailes éployées.

La ville de Périgueux, comme beaucoup de villes dont l'existence municipale remonte à l'occupation des Gaules par les Romains, fut long-temps divisée en deux parties entièrement distinctes, la Cité et le Bourg. La Cité, appelée sous les Romains Vésone, et depuis Cité Périgourdine *Civitas Petracoricensis;* le Bourg ou ville du *Puy Saint-Frond* (*montagne de Saint-Frond*), le patron du Périgord. Sous les Romains, le Bourg s'appelait *Castrum Podii Sancti-Frontonis.* Il avait été construit pour tenir la Cité en respect. Séparés par un simple fossé, la Cité et le Bourg furent long-temps en guerre, et eurent un sceau distinct jusqu'en 1250, qu'un traité d'union fut fait entre les parties rivales. Ce sont les différens sceaux de la Cité et du Bourg que nous donnons ici. Ils nou sont été communiqués, ainsi que les renseignemens que nous y joignons, par M. Dessales, des Archives du Royaume.

N° 3.

BOURG DU PUY SAINT-FROND. (1223.)

· IGILLVM · BVRGENSIVM · DE · PETRAG . . . . . . *Sceau des bourgeois de Périgueux.* Un homme, marchant à droite, coiffé d'un casque à plate-forme, revêtu d'une cotte de mailles, portant au cou un bouclier ovale, chargé d'une croix et tenant de la droite une large épée nue.

Contre-sceau : SECRETVM : DE PETRAGORIS. *Secret de Périgueux.* Un évêque vu à mi-corps, décoré du pallium, tenant de la main gauche une crosse, et donnant la bénédiction de la droite. Cet évêque est sans doute saint Frond, premier évêque et patron de la cathédrale de Périgueux, ou peut-être la maison du consulat.

N° 4.

LA CITÉ ET LE BOURG DE PÉRIGUEUX [APRÈS LA RÉUNION.] (1250.)

. . VS · PETRAQ . . . *Sceau du consulat de Périgueux.* Sur un fond de losanges, semé de fleurs-de-lis, vue des remparts et du beffroi de Périgueux.

N° 5.

CONTRE-SCEAU DE LA CITÉ ET DU BOURG RÉUNIS.

. . . NIVERSIT . . . *Sceau de la commune de Périgueux.* Sur un champ semé de losanges, saint Frond, assis, revêtu du costume épiscopal, posant les pieds sur un monstre.

N° 6.

RANULPHE D'AUBUSSON. (XIIIe siècle.)

+ SIGILLVM · RAMNVLFI · ALBVCONIS. *Sceau de Ranulphe d'Aubusson.* Le donjon d'Aubusson. Dans le champ : ALBUSIO. *Aubusson.*

Contre-sceau : Lion marchant à droite.

Ranulfe d'Aubusson, second fils de Rainaud VI, vicomte d'Aubusson, eut en partage les seigneuries de la Borne, du Monteil, du Vicomte, de la Feuillade, etc. On connaît de ce seigneur différens actes des années 1256, 1260, 1265 et 1277. Il épousa Séguine de Pierre-Buffière, dont il eut postérité. De ce Ranulfe, descendent les ducs de la Feuillade, pairs de France.

N° 7.

CITÉ DE PONT-A-MOUSSON.

+ SCEL DOV · TABELLION · DE LA PREVOSTEI : DE : LA CITEI · DOV · PONT. Sur un pont, protégé par deux tourelles, un homme casqué, la visière levée, le cou protégé par des mailles, revêtu d'une armure, portant au bras gauche un écusson aux armes du duché de Bar, et tenant de la main droite une lance. Dans le champ, deux étoiles.

Pont-à-Mousson, belle ville du duche de Bar, qui tire son nom de la montagne de Mousson et du pont qui est au pied sur la Moselle. Les armes modernes de la ville sont évidemment empruntées à l'ancien sceau que nous publions. On les blasonne ainsi : de gueules au pont d'argent de cinq arches, flanquées de deux tours carrées d'argent, sur la rivière de sinople, à l'écusson mouvant des armes de Bar, l'écu bordé d'or.

N° 8.

COMMUNE DE MOISSAC. (1243.)

+ SIGILLVM · COMVNICONSILIO · MO . . . *Sceau de la commune de Moissac.* Vue de la ville de Moissac.

Contre-sceau : + SIGILLVM · DE · VICO · SANCTI · PETRI. *Sceau du bourg de Saint-Pierre.* Un écusson chargé d'une croix presque semblable à celle de Toulouse; de chaque côté, une clef.

Moissac est une petite mais fort ancienne ville du Quercy; son abbaye, fondée par Clotaire II, fut sécularisée au XIIIe siècle. On remarquera ici la même distinction de Cité et de Bourg que pour Périgueux.

N° 9.

COMMUNE DE PENNE. (XIIIe siècle.)

+ SIGILLVM · COMVNIS · PENNE · AGENENSIS. *Sceau de la commune de Penne en Agénois.* La principale porte et le beffroi de Penne. Sur les remparts, deux plumes qui font allusion au nom latin de la ville : *Penna, plume.*

Penne est une très petite ville du Languedoc, dont la justice ressortissait au parlement de Toulouse.

N° 10.

UN PRIEUR DE L'ORDRE DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM. (XIIIe siècle.)

+ SIGILLVM · PRIORIS · HOSPITAL . . . IHRL . . GL. *Sceau du prieur des Hospitaliers de Jérusalem . . . .* (de la langue d'Angleterre?) Le chef de saint Jean-Baptiste, Dans le champ, à droite, le soleil; à gauche, le croissant.

L'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem doit son origine aux croisades. Il a pris naissance au sein de l'ordre de Saint-Benoît. Il fut long-temps appelé l'ordre de Rhodes, et ne prit celui de Malte que lorsqu'ayant perdu l'île de Rhodes en 1523, il fut investi de l'île de Malte par l'empereur Charles-Quint. En 1800, sous le magistère de Ferdinand de Homspech, l'ordre perdit l'île de Malte, qui passa au pouvoir de l'Angleterre. Le siége de l'ordre est aujourd'hui à Catane, en Sicile.

N° 11.

ORDRE DU TEMPLE. (XIIIe siècle.)

SIGILLVM · MILITVM · CHRISTI. *Sceau des chevaliers du Christ.* L'ancien emblème de l'ordre du Temple, deux chevaliers sur un seul cheval.

L'ordre du Temple, qui paraît être plus ancien que celui de Malte, avait une institution très analogue. Depuis 1118 jusqu'en 1312, époque de sa destruction, cet ordre, le plus puissant de tous, ne cessa d'accroître sa puissance et ses richesses, qui démentaient l'humble emblème représenté sur le sceau.

N° 12.

COMMANDERIE DE SAINT-QUENTIN (ORDRE DE MALTE).

SCEL · DE LA COMMANDERIE · DE S.^T QVENTIN. Un chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, à genoux aux pieds de saint Jean qui porte l'*agnus Dei.* Au milieu, un arbre.

Voyez n° 10.

PLANCHE XXIV.

Pour terminer la série des Sceaux ecclésiastiques, nous donnons une suite de bulles de plomb dont les papes se servaient pour sceller leurs actes.

Ces bulles dont nous devons la communication à l'obligeance de M. N. de Wailly, sont toutes tirées des Archives du Royaume.

N° 1.

Nicolas Ier. (863.)

+ NICOLAI. On voit dans le centre un ornement en forme d'étoile enfermé dans un cercle autour duquel est la légende.

Contre-sceau : + PAPAE. Les bulles de plomb de la plupart des papes, antérieures au XIIe siècle, sont à peu près conformes à celle de Nicolas Ier. Sur le premier côté on lit le nom du pape au génitif et sur le revers le mot *papa* aussi au génitif. Le nom du pape est écrit tantôt en cercle, tantôt partagé en deux ou trois lignes horizontales. Pour traduire le sens de la légende il faut sous-entendre *bulla* ou *sigillum* : *bulle* ou *sceau de Nicolas, pape.*

Cette bulle de plomb est suspendue à un diplôme sur papyrus de l'an 863. (*Archives du Royaume.*)

Nicolas Ier, Romain, fut élu pape en 858 et mourut le 13 novembre 867.

N° 2.

Pascal II. (1114.)

+ PASCHALIS PAPA II. *Pascal (deuxième du nom), pape.*

Contre-sceau : SANCTVS PAVLVS · SANCTVS PETRVS. *Saint Paul. Saint Pierre.* En dessous de la légende on voit les têtes de saint Pierre et de saint Paul, entourées d'une nimbe grossièrement figurée par des points et séparées par une croix. Pascal II n'est pas le premier qui ait fait graver les têtes des apôtres au revers de sa bulle. Mabillon a publié un sceau de Paul Ier (757-767), sur lequel on voit d'un côté le nom du pape, en grec et au génitif, de l'autre, les bustes des deux apôtres, mais sans inscription. Au XIe siècle, Léon IX employa un sceau dont le revers est exactement semblable à celui de Pascal II; mais le premier côté ne porte pour inscription que le nom du pape au nominatif et les lettres PP, sans y ajouter le chiffre IX. Ce chiffre paraît, au contraire, sur un autre sceau de Léon IX où le mot *Leonis* est gravé en cercle, comme dans le sceau de Nicolas Ier; le chiffre III, placé au-dessus du chiffre V, occupe le centre du sceau; au revers, le mot *papae* est inscrit en cercle. Les successeurs de Léon IX, jusqu'à Victor III, ont eu des sceaux tout-à-fait exceptionnels; mais Urbain II se contenta de faire graver d'un côté son nom et de l'autre ceux des apôtres, sans cependant y ajouter leur image. Pascal II, son successeur, imita exactement l'exemple de Léon IX, et sa bulle de plomb peut être considérée comme ayant servi de type, toutes celles qui ont été employées dans la suite.

Raynier, né à Bléda, fut élevé au pontificat le 13 août 1099, sous le nom de Pascal II, et mourut au mois de janvier 1118.

N° 3.

Eugène III. (1147.)

EVGENIVS PAPA III. *Eugène (troisième du nom), pape.*

Bernard, né à Pise, fut élu pape le 27 février 1145, et prit le nom de Eugène III. Il mourut à Tivoli, le 8 juillet 1153.

N° 4.

Innocent III. (1199.)

INNOCENTIVS PAPA III. *Innocent (troisième du nom), pape.* Les formes gothiques commencent à se montrer dans quelques unes des lettres de la légende : on pourra observer le progrès dans les sept bulles suivantes.

Lothaire, de la famille des comtes de Segny, né en 1161, fut élu pape le 8 janvier 1198, sous le nom de Innocent III. Il mourut le 17 juillet 1216.

N° 5.

Alexandre IV. (1255.)

ALEXANDER PAPA IIII. *Alexandre (quatrième du nom), pape.*

Reinald, de la même famille que le pape Innocent III, fut élu le 12 décembre 1254, sous le nom de Alexandre IV, et mourut à Viterbe, le 25 mai 1261.

N° 6.

Grégoire X. (1275.)

GREGORIVS PAPA XVS (*décimus*). *Grégoire (dixième du nom), pape.*

Théalde ou Thibaut, de la famille des Visconti, de Plaisance, élu pape le 1er septembre 1271, prit le nom de Grégoire X, et mourut à Arrezzo, le 12 janvier 1276.

N° 7.

Honorius IV. (1285.)

HONORIVS PAPA IIII. *Honorius (quatrième du nom), pape.*

Jacques Savelli, Romain, fut élu pape le 2 avril 1285, sous le nom de Honorius IV, et mourut en 1287.

N° 8.

Boniface VIII. (1296.)

BONIFATIVS PAPA VIII. *Boniface (huitième du nom), pape.*

Contre-sceau : L'inscription est la même que dans le contre-sceau de Pascal II; mais le travail est extrêmement grossier : sous ce rapport, les sceaux des successeurs de Boniface VII, jusqu'à Pie II inclusivement, ne présentent pas d'amélioration sensible.

Benoît Caïetan, né à Ascagni, fut élu pape le 24 décembre 1294, et prit le nom de Boniface VIII. Il mourut le 11 octobre 1302.

N° 9.

Sceau du Pape dans le Comtat Venaissin. (1305.)

+ SIGILLVM DOMINI PAPE. *Sceau du seigneur pape.* La tête représentée sur le premier côté du sceau est tonsurée : c'est probablement celle du pape. L'auteur de l'histoire du Dauphiné, M. de Valbonnais, cité par les Bénédictins (*Nouveau Traité de Diplomatique*, tome IV, page 313), donne ce sceau comme celui de Clément V, et comme l'avoir vu attaché à un acte de 1305. Nous n'avons entre les mains qu'une empreinte et nous ne pouvons affirmer que l'original était en plomb, mais tout porte à le croire.

Contre-sceau : IN COMITATV VENAYSINI. *Dans le Comtat de Venaissin.* Cette inscription fait suite à celle du premier côté du sceau. Dans le champ, les clefs de l'Église romaine passées en sautoir.

Bertrand de Goth, né à Villandran, diocèse de Bordeaux, fut élu pape à Pérouse, le 5 juin 1305, sous le nom de Clément V. Clément est le premier pape qui fixa sa résidence à Avignon, il mourut le 20 avril 1314.

N° 10.

GRÉGOIRE XI. (1371.)

GREGORIUS PAPA XI. *Grégoire (onzième du nom), pape.*

Pierre Roger, né au château de Maumont, en Limousin, fut élu pape le 30 décembre 1370; prit le nom de Grégoire XI et mourut à Rome, le 27 mars 1378.

N° 11.

MARTIN V. (1421.)

MARTINUS PAPA V. *Martin (cinquième du nom), pape.*

Othon Colonne, Romain, de la maison de Colonne, fut élu pape par le concile de Constance, le 11 novembre 1417, sous le nom de Martin V. Il mourut le 21 février 1421.

N° 12.

EUGÈNE IV. (1432.)

+ EVGENIVS PAPA IIII. *Eugène (quatrième du nom), pape.* Eugène IV, successeur immédiat de Martin V, est le premier pape du xve siècle qui ait employé dans la légende de sa bulle de plomb les caractères romains de la renaissance : ce changement a été suivi par tous ses successeurs.

Gabriel Condolmèro, Vénitien, élu pape au mois de mars 1421, prit le nom de Eugène IV, et mourut le 23 février 1447.

N° 13.

PIE II. (1460.)

+ PIVS PAPA II. *Pie (deuxième du nom, pape).*

Æneas Silvius Piccolomini, élu pape le 29 août 1458, sous le nom de Pie II, mourut à Ancône, le 16 avril 1464.

N° 14.

PAUL II. (1464.)

PAVLVS PAPA II. *Paul (deuxième du nom), pape.* Le pape assis et revêtu des habits pontificaux; en face de lui, un cardinal et des prêtres agenouillés; derrière son trône, un cardinal assis.

Contre-sceau : SANCTVS PAVLVS · SANCTVS PETRVS. *Saint Paul. Saint Pierre.* Saint Paul, assis et nimbé, tient une épée de la main droite; en face de lui, saint Pierre, assis et nimbé, tient une clef de la main droite et un livre de la main gauche. Cette bulle de plomb s'éloigne complètement du type suivi par presque tous les papes des siècles précédens : c'est une exception curieuse qui atteste l'influence que les arts avaient acquise dans la seconde moitié du xve siècle. Les successeurs de Paul II ont préféré conserver l'ancienne forme des bulles de plomb, mais les têtes des apôtres représentées sur leurs contre-sceaux furent gravées avec une pureté remarquable.

Pierre Barbo, né à Venise, en 1417, élu pape le 31 août 1464, prit le nom de Paul II, et mourut le 28 juillet 1471.

N° 15.

SIXTE IV. (1471.)

Ce contre-sceau représente les têtes des apôtres avec l'inscription ordinaire; mais les lettres de la légende sont disposées verticalement.

François d'Albescola de la Rovère, élu pape le 9 août 1471, sous le nom de Sixte IV, mourut le 13 août 1484, âgé de soixante-onze ans.

N° 16.

JULES II. (1505.)

On voit en bas de ce contre-sceau les glands qui rappellent les armes de la maison de la Rovère : d'azur au chêne d'or. Quoique dès le xiie siècle on trouve des armes sur le revers de quelques sceaux ecclésiastiques, le premier pape qui ait imité cet exemple est probablement Clément VI (1342-1352); mais c'est au xvie siècle seulement que cet usage devint ordinaire à la cour de Rome.

Julien de la Rovère fut élu pape le 1er novembre 1503 et prit le nom de Jules II; il mourut le 21 février 1513.

N° 17.

LÉON X. (1513.)

LEO PAPA X. *Léon X (deuxième du nom), pape.* Le champ est semé de tourteaux : ce sont les armes des Médicis.

Contre-sceau : On y retrouve aussi les armes de Léon X.

Jean de Médicis, pape le 11 mars 1513, sous le nom de Léon X, mourut le 1er décembre 1521, à l'âge de quarante-quatre ans.

N° 18.

CLÉMENT VII. (1527.)

On voit dans le bas de ce contre-sceau l'écusson des Médicis. L'inscription est disposée d'une autre manière; elle doit se lire ainsi : SANCTVS PAVLVS · PETRVS SANCTVS.

Jules de Médicis fut élu pape le 19 novembre 1523, prit le nom de Clément VII et mourut le 26 septembre 1534, âgé de cinquante-six ans.

N° 19.

PAUL III. (1534.)

PAULVS PAPA III. *Paul (troisième du nom), pape.* La légende est surmontée de six fleurs-de-lis, posées trois deux et une : ce sont les armes des Farnèse. Il y a en outre une fleur-de-lis au commencement et une autre à la fin de chaque ligne de la légende.

Alexandre Farnèse, né à Rome, en 1466, fut élu pape le 13 octobre 1534, sous le nom de Paul III, et mourut le 10 novembre 1549.

FIN DES SCEAUX DES COMMUNES, COMMUNAUTÉS, ÉVÊQUES, ABBÉS ET BARONS.

TABLE

DES

SCEAUX DES COMMUNES, COMMUNAUTÉS,

ÉVÊQUES, ABBÉS ET BARONS.

Les chiffres romains indiquent les planches; les chiffres arabes indiquent les pages.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Pl. I, Nº 2, Lig. 3 : Du XIIIe siècle… *lisez :* XIIe siècle. — *Après* croix fleurdelisée, et avant la notice, ajoutez ce petit alinéa.

Ce sceau doit être le premier sceau de l'abbaye de Saint-Victor, qui fut fondée au milieu du XIIe siècle.

— 7 9 : LES CORPS DE VILLE… *lisez :* LE CORPS DE VILLE.

— 8 2-3 : Une porte de ville… *lisez :* le Châtelet de Paris.

II 1 2 : Élus (échevins)… *lisez :* jurés.

— 1 Au titre : 1243… *lisez :* 1263.

— 3 Supprimer l'S du commencement. — *Après* TIO… *ajoutez :* (pour CONGREGATIONIS).

— 4 *Supprimer l'alinéa qui commence par :* Nous ne connaissons pas, et le remplacer par les mots :

Bien qu'on ne connaisse pas la date précise de ce sceau, on peut affirmer qu'il est au plus tard de 1169, puisqu'on le trouve aux *Archives du Royaume*, appendu à un titre non daté à la vérité, mais qui porte le nom de Eudes abbé. Or, les abbés de saint Denis de ce nom qui se suivirent immédiatement et furent successeurs de Suger, portèrent la crosse abbatiale de 1151 à 1169.

Pl. II, Nº 6, Lig. 1 : *Balliviaci… lisez : ballivie.*

— 6 2 : Contre-sceau. *Après* sur lequel… *lisez :* on distingue des pals. — Supprimer depuis, *malgré la mauvaise*, jusqu'à la fin de l'*alinéa*.

— 11 (Anglter?)… *lisez :* ANGLICANE.

— 13 1 : SAM… *lisez :* SAMPI. — *Supprimer tout l'alinéa et le remplacer par ces mots :* Jean de Sampi fut bailli de Senlis en 1322. L'histoire ne nous apprend rien de plus sur ce personnage.

III 1 7 : Caprosia… *lisez :* Chevreuse.

Pl. III, Nº 11, Lig. 5 : Marine… *lisez :* mairie.

— 6 : Châtellerie… *lisez :* châtellenie.

IV 8 2 : du second alinéa de la notice. *Après* évêque. *Supprimer la fin de cet alinéa et le remplacer par ces mots……* Antoine Grisel fut abbé du Saint-Sépulcre de Cambray, de 1517 à 1572. Il fut le successeur de Nicolas Grisel son parent.

— 10 Au titre (1063)… *lisez :* (1293).

VI 2 19 : En 1190, date de la charte… *lisez :* en 1290.

VIII 11 1 : Notice. *Après* bâtard de Brézé… *ajoutez :* était.

XIII 7 Au lieu du titre : Église de Saint-Paul de Metz… *lisez :* chapitre de Saint-Paul de Metz.

— 7 3 : SCS PAVLVS METENSIS… *lisez :* MAGNVS SCS PAVLVS. — *Après* la description *ajoutez :*

La cathédrale de Metz était sous l'invocation de saint Étienne, mais comme la *mense* de chapitre était séparée de celle de l'évêque, on donna à celle de l'évêque le nom de *Ban de Saint Étienne*, et à celle du chapitre celui de *Ban de Saint Paul.* De là vient que l'image de saint Paul est représentée sur le sceau du chapitre. L'évêché de Metz était du diocèse de Trèves.

Pl. XIII, Nº 11, Lig. 2 : Le martyre… *lisez :* la lapidation. *Après* un homme… *Supprimer la fin de la description et la remplacer par ces mots :* Tenant des pierres dans un pli de sa robe, va en lancer une à saint Étienne qui est à genoux et nimbé. Le champ est semé d'étoiles.

XIV 3 *Après* FIENLES… *ajoutez :* MILITIS.

XVIII 4 C'est par erreur que le sceau de Prémontré, monastère de l'Ile de France, se trouve placé dans les sceaux de Bretagne.

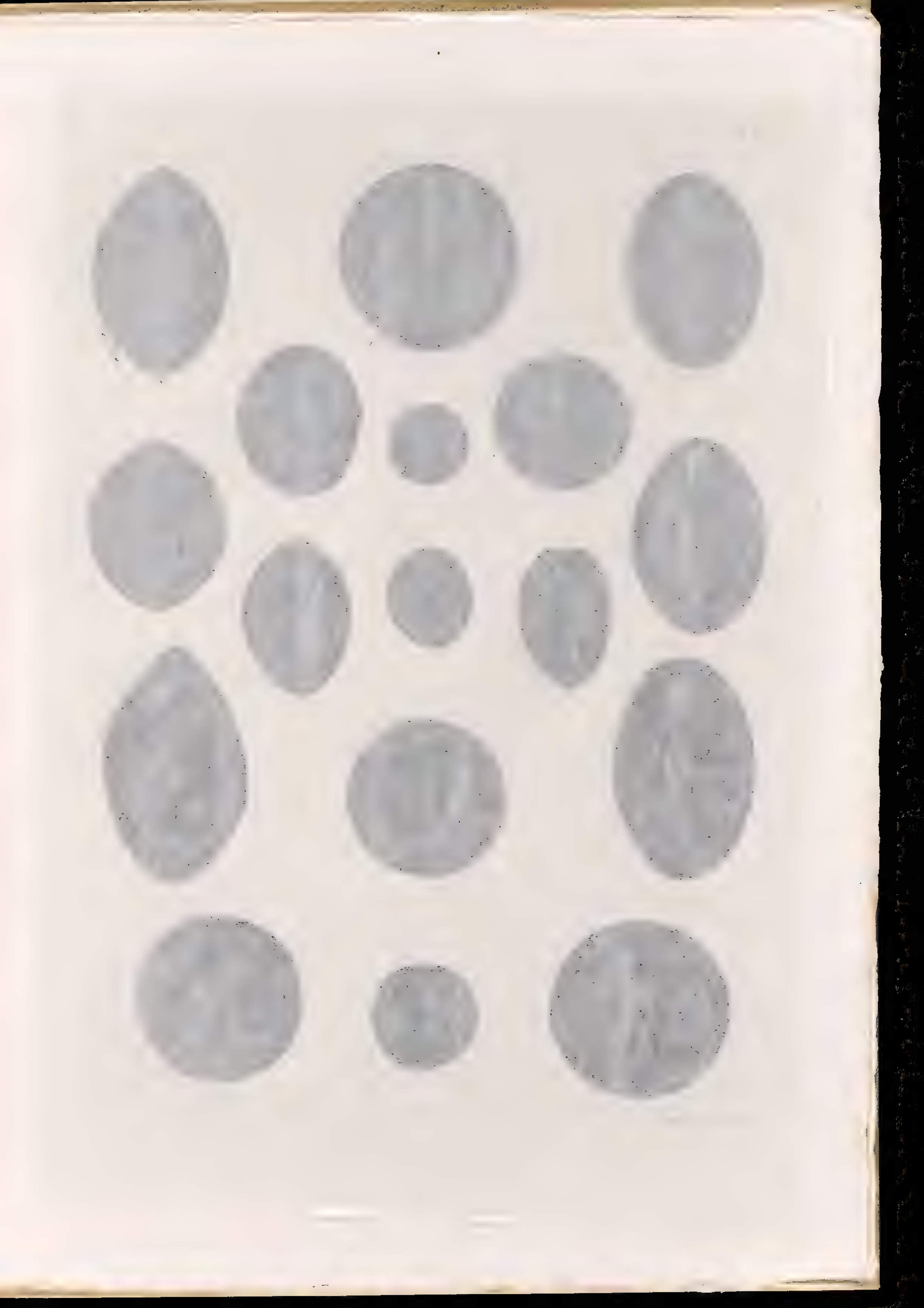
TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,



II 9



PL. I




Pl. II





PL. III





PL. IV



PL. V



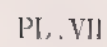











PL. VII

PL. VIII




PL. VIII





















PL. XIII











PL. XV











PL. XVIII




























PAS
CHALIS
PP II
PASPE
INNO
CENTIUS
PP II
ALE
XANDER
PP IIII
HONO
RIUS
PP IIII
PASPE
EUGEN
IUS PP
IIII
PIUS
PAPA
LEO
PAPA
X
PAULUS
PAPA
III

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.



Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET
rue du Colombier, 30

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES,

BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT,

DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR,

ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR-ADJOINT DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES, DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

SCEAUX

DES ROIS ET REINES D'ANGLETERRE.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE DU COLOMBIER, N° 30.

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1835.

SCEAUX

DES

ROIS ET REINES D'ANGLETERRE,

DEPUIS ÉDOUARD-LE-CONFESSEUR JUSQU'A NOS JOURS.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Après avoir donné la collection des *Sceaux des Rois et Reines de France,* nous publions ceux des *Rois et Reines d'Angleterre :* la lutte des deux peuples prolongée pendant tant de siècles donne un grand intérêt aux rapprochemens qu'on pourrait établir entre les monumens du même siècle dans l'un et l'autre pays. Cet intérêt s'accroît pour la partie anglaise de la supériorité évidente qu'ont eue sur les Français, pendant tout le moyen-âge, les artistes de la Grande-Bretagne dans l'art de graver ces sceaux, particulièrement sous le rapport du maniement de l'outil et de l'habileté à renfermer sans confusion dans un petit espace une grande quantité de détails. Il résulte de cette supériorité constante une variété agréable à l'œil et instructive pour l'esprit.

Quelques ouvrages anglais, et entre autres le nouveau Rymer, renferment, surtout pour les époques les plus anciennes, un certain nombre de monumens devenus assez rares pour échapper à nos investigations. L'inexactitude notoire avec laquelle ces monumens sont rendus nous a empêchés d'en donner l'imitation; notre collection, moins complète en apparence, aura du moins, sur toutes les autres, l'avantage de ne renfermer que des monumens certains, reproduits avec une exactitude dont rien jusqu'à ce jour n'a pu donner l'idée.

SCEAUX

DES

ROIS ET REINES D'ANGLETERRE.

PLANCHE I.

N° 1.

+ SIGILLVM EADVVARDI (*sic*) ANGLORVM BASILEI (*sic*). *Sceau d'Édouard, roi des Anglais.* Le roi, couronné, vêtu d'une tunique et d'un manteau, assis sur un trône, tenant de la main droite un sceptre surmonté d'une colombe, et de la gauche une épée.

MÊME NUMÉRO. — AUTRE SCEAU DU MÊME ROI.

Même légende. Le roi, tenant de la main droite un sceptre surmonté d'une croix, et de la gauche un globe.

Édouard III, dit le Confesseur, fils d'Éthelred II, et d'Emme de Normandie, fut le dernier roi saxon de la dynastie de Westsex.

Né en 1002, il fut couronné en 1042. Il épousa, dans le cours de cette même année, Édithe, fille du comte Godwin, et sœur de Harald, qui régna après lui. Il mourut sans enfans, en 1066.

Édouard est le premier roi d'Angleterre qui ait fait usage du sceau pour ses diplômes.

N° 2.

SIGILLO HOC NORMANNORVM VVILLELMVM NOSCE PATRONVM. *Connaissez par ce sceau, Guillaume, chef des Normands.* Le roi, assis sur un trône, la couronne en tête, tenant de la main droite une épée, et portant de la gauche un globe surmonté d'une croix.

Contre-sceau : HOC ANGLIS REGEM SIGNO FATEARIS EVNDEM · *Par ce signe, connaissez le même Guillaume, roi des Anglais.* Le *duc*, sur un cheval au galop, armé de toutes pièces, portant au bras gauche l'écu, et tenant de la main droite une lance ornée d'une bannière et d'une banderole.

Le sens de la légende exige impérieusement ici que le sceau du *duc* soit placé avant celui du *roi*. Guillaume, duc de Normandie par sa naissance, et roi d'Angleterre par conquête, aura voulu constater ainsi l'origine de ses droits.

Guillaume Iᵉʳ, dit le Bâtard et le Conquérant, fils naturel de Robert, duc de Normandie et d'Harlette, concubine de ce prince, naquit à Falaise, en 1027. En 1035, après la mort de son père, il fut proclamé duc de Normandie, sous le nom de Guillaume II. En 1056, il épousa Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandres.

En 1063, il fit la conquête du Maine. Le 14 octobre 1066, Guillaume remporta la victoire d'Hastings, qui lui assura la domination de l'Angleterre, dont il se fit proclamer roi sous le nom de Guillaume Iᵉʳ. Il mourut le 8 ou le 9 septembre 1087. Guillaume eut de Mathilde quatre fils : Robert, qui hérita du duché de Normandie; Richard, mort avant son père; Guillaume II, dit le Roux, et Henri Iᵉʳ.

Il eut encore cinq filles : Cécile, abbesse de la Trinité à Caen, morte en 1117; Constance, mariée à Allan Fergan, comte de Bretagne; Alix, promise à Harold; Adèle, qui épousa Étienne, dit Henri, comte de Blois, et fut mère d'Étienne, dit Courte-Heuse, roi d'Angleterre.

N° 3.

HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLORVM · *Henri, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi, assis sur un trône, vêtu de la tunique et d'un manteau flottant, tenant l'épée de la main droite, et de la gauche un globe surmonté d'une croix et d'une colombe.

Contre-sceau : HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLORVM · *Henri, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi, sur un cheval marchant à droite, le casque en tête, et revêtu d'une cotte de mailles, tenant de la main droite une lance ornée d'une banderole que décore une croix grecque, portant au bras gauche un écu.

PLANCHE II.

N° 1.

+ HENRICVS DEI GRATIA REX ANGLORVM · *Henri, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi, revêtu du manteau royal et couronné, assis sur son trône, tenant de la main droite une épée nue et portant de la gauche un globe surmonté d'une croix et d'une colombe. Dans le champ, deux fleurons.

Contre-sceau : + HENRICVS DEI GRATIA DVX NORMANNORVM · *Henri, par la grâce de Dieu, duc des Normands.* Le duc, armé de toutes pièces, sur un cheval au pas, portant au bras gauche un écu, et tenant de la main droite une épée.

Henri Iᵉʳ, dit Beauclerc et le Lion, fils de Guillaume le Conquérant et de Mathilde, naquit en 1068, et succéda, en 1100 à son frère Guillaume II, dit le Roux. En 1106, il défit à Tinchebray Robert, son frère aîné, sur qui il avait usurpé la couronne, et à qui il enleva encore le duché de Normandie. Henri Iᵉʳ mourut le 1ᵉʳ décembre 1135. Il avait épousé en premières noces, en 1100, Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Ecosse, dont il eut une fille qui porta le nom de sa mère et fut mariée à l'empereur Henri V; et un fils nommé Guillaume Adeling ou Atheling. Adélaïde, seconde femme de Henri Iᵉʳ, était fille de Godefroi, comte de Louvain; cette princesse mourut sans enfans.

N° 2.

SCEAU D'ÉTIENNE I.

+ STEPHANVS DEI GRACIA REX ANGLORVM · *Étienne, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi, dans le costume décrit précédemment, assis sur un trône, tenant de la main droite une épée, et de la gauche un globe surmonté d'une croix et d'une colombe.

Contre-sceau : + STEPHANVS DEI GRACIA DVX NORMANNORVM · *Étienne, par la grâce de Dieu, duc des Normands.* Le duc, sur un cheval au pas, armé de pied en cap, portant au bras gauche un écu, et tenant de la main droite une épée.

Étienne, comte de Mortain et de Boulogne, troisième fils d'Étienne surnommé Henri, comte de Champagne, de Brie, de Blois et de Chartres, tué à la deuxième croisade, et d'Alix de Normandie, fille de Guil-

laume le Conquérant, naquit en 1104. Il se fit couronner roi d'Angleterre, le 22 décembre 1135, au mépris des droits de Mathilde, fille aînée de Guillaume, veuve de l'empereur Henri V. Celle-ci, après de vaines tentatives pour faire reconnaître ses droits, épousa en secondes noces Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, et repassa en Angleterre, où son frère naturel, Robert de Glocester, leva une armée en sa faveur. Mathilde, après des chances diverses, renonça à son entreprise et quitta l'Angleterre en 1142. Étienne avait épousé Mahaud, fille et unique héritière d'Eustache, comte de Boulogne. Il eut de cette princesse trois enfans : 1° Eustache IV, comte de Boulogne, qui, fiancé en 1140 à Constance de France, fille de Louis-le-Gros et d'Alix de Savoie, fut couronné roi d'Angleterre du vivant de son père, en 1150, et mourut sans postérité en 1153 ; 2° Guillaume, à qui son père ne put assurer la couronne, et qui mourut sans enfans en 1160 ; 3° Marie, qui porta à Mathieu de Flandres et d'Alsace, son époux, le comté de Boulogne, qu'elle avait hérité de son frère Eustache, après la mort de Guillaume. Étienne fit à Winchester, avec Henri, fils de Geoffroi Plantagenet et de Mathilde, un traité par lequel il assura à ce prince la couronne d'Angleterre, après sa mort, qui eut lieu le 25 octobre 1154.

N° 3.

+ STEPHANVS DEI GRACIA REX ANGLORVM · *Étienne, par grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi représenté comme sur le sceau qui précède. Dans le champ, à gauche et près de la tête du roi, une étoile.

Contre-sceau : + STEPHAnvS DEI GRAcIA DVX NORMANNORVm · *Étienne, par la grâce de Dieu, duc des Normands.* Le duc, sur un cheval au pas, couvert de la cotte de mailles, tête nue, et portant au bras gauche un écu. A sa gauche, une bannière dont la haste semble attachée au bras qui supporte l'écu.

PLANCHE III.

N° 1.

+ HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLORVM · *Henri, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi représenté comme sur les sceaux précédens.

Contre-sceau : + HENRicvs : DEI : GRAcia DVX NORMannorvm eT : AQVITanorvm ET : COMes : ANDEGavorvm · *Henri, par la grâce de Dieu, duc des Normands et des Aquitains, et comte des Angevins.* Le duc, sur un cheval au trot, armé de pied en cap, portant au bras gauche un écu, et tenant de la main droite une épée.

Henri Plantagenet, né en 1131, hérita l'Angleterre et la Normandie du chef de sa mère Mathilde, fille de Henri Ier, et l'Anjou, le Maine et la Touraine du chef de son père, Geoffroi Plantagenet. Il fut couronné roi d'Angleterre, sous le nom de Henri II, le 20 décembre 1154, et épousa Éléonore de Guyenne, qui, répudiée par Louis VII, roi de France, apporta en dot à son nouvel époux les provinces de Poitou et d'Aquitaine. En 1166, Henri II se rendit maître de la Bretagne, au nom de son fils Geoffroi, dit le Beau, à qui il avait fait épouser Constance, fille et héritière de Conan IV, comte de Bretagne. En 1171, il fit la conquête de l'Irlande. Henri II mourut en 1189, au château de Chinon, et fut inhumé à l'abbaye de Fontevrault.

Ce prince eut de la reine Éléonore cinq fils et trois filles : Guillaume, mort jeune ; Henri au court-mantel, couronné en 1170 et mort en 1133, avant son père ; Richard, dit Cœur-de-Lion, qui lui succéda ; Geoffroi, duc de Bretagne, mort en 1186, et Jean-Sans-Terre, successeur de Richard : Mathilde, mariée à Henri-le-Lion, duc de Saxe ; Éléonore, femme d'Alphonse VIII, roi de Castille, et enfin Jeanne, mariée, d'abord à Guillaume II, roi de Sicile, puis à Raimond VI, comte de Toulouse.

N° 2.

+ RICARDVS DEI GRACIA REX ANGLORVm . *Richard, par la grâce de Dieu, roi des Anglais.* Le roi, couronné, revêtu du manteau royal, assis sur un trône, tenant de la main droite une épée, et de la gauche un globe d'où s'élève une tige garnie de feuilles et terminée par une croix. Dans le champ, à gauche et à droite du trône, deux plantes symétriquement disposées ; à gauche et à droite de la tête du roi, le soleil et la lune.

Contre-sceau : + RICARDVS DVX NORMANNORVM ET AQVITANORVM ET COMES ANDEGAVORVM. *Richard, duc des Normands et des Aquitains, et comte des Angevins.* Le duc, représenté comme sur le sceau précédent.

Richard Ier, dit Cœur-de-Lion, troisième fils de Henri II et d'Éléonore de Guyenne, né le 13 septembre 1157, succéda à son père le 6 juillet 1189, et fut couronné à Londres, le 3 septembre de la même année. En avril 1191, il s'empara de l'île de Chypre, qu'il céda, étant encore en Palestine, à Guy de Lusignan, roi de Jérusalem.

Le 12 mai de la même année, il épousa Bérengère, fille de Sanche VI, roi de Navarre. A son retour de l'Orient, Richard se fit couronner pour la seconde fois, afin d'anéantir par cette nouvelle consécration de ses droits les prétentions de Jean son frère, qui, profitant de l'absence et de la captivité du souverain légitime, avait tenté de se faire couronner roi d'Angleterre.

Richard mourut d'un coup de flèche au siége du château de Châlus en Limousin, ne laissant qu'un fils naturel, à qui il légua la seigneurie de Cognac. Son corps fut inhumé à Fontevrault, et son cœur fut porté à la cathédrale de Rouen.

N° 3.

Autre sceau de RICHARD I.

RICARDvs dvx normannorvm et aqvitanorvm comes andegavorvm. *Richard, duc des Normands et des Aquitains, et comte des Angevins.* Le roi, représenté comme on l'a vu jusqu'ici, ayant dans le champ, à sa gauche, le soleil, et à sa droite, le croissant de la lune.

Contre-sceau : ricardVS DVX NORmannorvm et aqvitanorvm comES ANDEGAVOrvm. *Richard, duc des Normands et des Aquitains, et comte des Angevins.* Le duc, sur un cheval au trot, armé de l'épée et de l'écu.

(Le premier sceau de Richard offre l'ancien casque normand, de forme pointue, avec la mentonnière et la pièce descendant sur le nez. Le second sceau du même roi présente le casque sans cimier, à plate-forme, et visière baissée.

On remarque aussi que Richard est le premier roi dont l'écu porte quelque signe de blason. Sur le premier sceau de ce prince on distingue un lion ; le second en offre trois léopardés. A cette époque sans doute furent fixées les armes que l'Angleterre a conservées jusqu'à nos jours.)

PLANCHE IV.

N° 1.

+ IOHANNES DEI GRACIA rex ANGLIE dominVS HIBERNIE. *Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande.* Le roi, vêtu d'une robe et couronné, assis sur un trône moins orné que ceux qu'on a vus jusqu'ici, tenant de la main droite une épée, et de la gauche un globe surmonté du même symbole que celui du n° 2 de la planche III.

Contre-sceau : IOHS (*Iohannes*) DVX NOrMANNIE ET AqvitaniE COMES ANDEGAVIE. *Jean, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou.* Le duc, sur un cheval au pas, armé de

l'épée et de l'écu aux trois lions léopardés. Son casque est à plate forme et à visière levée comme dans le contre-sceau n° 2. On distingue pour la première fois la tunique drapée qui recouvre les armes.

Jean, surnommé Sans-Terre, parce qu'il n'avait point reçu d'apanage dans la division de l'héritage de son père, était le cinquième fils de Henri II. Né en 1166, il succéda à Richard Ier, son frère, au préjudice de son neveu, Arthur, fils de Geoffroy, dit le Beau, duc d'Anjou et de Bretagne, et de Constance de Bretagne, véritable héritier de la couronne d'Angleterre. Jean fut couronné le 27 mai 1199. En 1204, le roi Philippe-Auguste, pour le punir d'avoir fait périr le jeune Arthur, son compétiteur, lui enleva les provinces qu'il possédait entre la Loire et la Seine.

En 1214, Jean fut obligé d'accorder à ses barons la confirmation de la grande charte, octroyée par Henri Ier, et toujours éludée depuis par ce prince. Jean s'efforça en vain de rompre cet engagement; ses barons appelèrent le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, et lui offrirent la couronne pour l'engager à soutenir leur cause. En 1216, Louis débarqua en Angleterre; et, maître de Rochester, reçut le serment des barons et de la ville de Londres. Le 19 octobre de la même année, Jean mourut, laissant un fils, que le comte de Pembrock fit couronner sous le nom de Henri III. Louis, bloqué dans Londres, capitula, et revint en France, en 1217.

Jean avait épousé en premières noces, Alix, fille de Hugues, comte de Mortain; en secondes noces, il épousa Havoise de Glocester, qu'il répudia, pour s'unir, en 1200, à Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême, dont il eut deux fils : Henri, son successeur; Richard, comte de Cornouailles; et trois filles : Jeanne, femme d'Alexandre II, roi d'Écosse, Éléonore, et Isabelle mariée à l'empereur Frédéric II.

N° 2.

Un croissant occupe en tête de cette légende et de celle du contre-sceau la place de la croix qu'on a remarquée jusqu'ici. HENRICVS DEI GRATIA REX ANGLIE DOMINVS HYBERNIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande.* Le roi, représenté comme sur le sceau précédent, à l'exception du trône qui est ici orné de sculptures.

Contre-sceau : HENRICVS DVX NORMANNIE ET AQVITANNIE COMES ANDEGAVIE. *Henri, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou.* Le duc, sur un cheval au pas, armé de l'épée et du bouclier, et coiffé d'un casque surmonté d'une couronne et à visière baissée.

Henri III, fils de Jean Ier et d'Isabelle d'Angoulême, né le 1er octobre 1207, fut couronné le 28 octobre 1216. Il épousa, en 1226, Éléonore, fille de Raymond Bérenger IV, comte de Provence. En mars 1259, fut signé à Abbeville, entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre, un traité qui assura définitivement au premier la possession des provinces d'Anjou, de Touraine, de Normandie et de Poitou, et au second, sous la suzeraineté du roi de France, la restitution des autres terres enlevées par Philippe-Auguste au roi Jean. Henri mourut le 14 ou le 16 novembre 1272. Il laissa deux fils et deux filles : Édouard, son successeur; Edouard, comte de Lancastre, qui fut investi par Innocent IV du royaume de Sicile; Marguerite, mariée à Alexandre III roi d'Écosse, et Béatrix, qui épousa Jean II, duc de Bretagne, de la maison de Dreux. Dans ses démêlés avec les barons, Henri III fut obligé de signer l'acte connu sous le nom de *Statuts expédiens d'Oxford*, et ce fut sous son règne qu'eut lieu l'établissement du parlement en Angleterre.

N° 3.

✠ HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLIE DOMINVS HYBERNIE DVX AQVITANNIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine.* (Cette légende, ainsi que celle du contre-sceau, est gravée en caractères dits franco-galliques.) —Le roi, barbu, couronné, assis sur un trône chargé d'ornemens dans le style gothique, les pieds sur deux léopards, tenant de la main droite un sceptre surmonté d'une colombe, et de la gauche un globe surmonté d'une croix.

Contre-sceau : HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLIE DOMINVS HYBERNIE DVX AQVITANNIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine.* Le duc, sur un cheval au trot, tenant de la main droite une épée, et coiffé d'un casque à plate-forme et dont la visière à grillage est baissée.

Henri III. (Voy. pl. IV, n° 2.)

PLANCHE V.

N° 1.

EDOUARD Ier.

✠ EDWARDVS : DEI GRACIA : REX ANGLIE : DOMINVS HYBERNIE : DVX AQVITANNIE : *Edouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* Le roi, couronné, vêtu d'une robe fourrée et du manteau royal, est assis sur une chaire en bois dont le siége est garni d'un coussin; la chaire est ornée de sculptures; les pieds posés sur deux lions; tenant de la main droite un sceptre surmonté d'une colombe, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. De chaque côté du siége on remarque un léopard rampant.

Contre-sceau : même légende. Le roi sur un cheval au galop, à droite, tenant de la main droite une flamberge et portant au bras gauche un écu aux armes d'Angleterre. Le casque est à plate-forme couronnée, grille fixe et vue assez ouverte. Le roi porte une jaque et des chausses de mailles, et par-dessus une saladine ou cotte d'armes. Le cheval est couvert d'une housse ou parement brodé aux armes d'Angleterre.

Edouard Ier (IV), dit le Long ou aux longues jambes, fils de Henri III et d'Éléonore de Provence, né le 18 juin 1239 à Winchester, fut reconnu roi le 20 novembre 1272, et couronné le 19 août 1273. En 1283, ce prince réunit la principauté de Galles à la couronne: cette province devint le titre du fils aîné du roi d'Angleterre.

En 1290, Édouard, choisi pour arbitre par les Écossais, entre Jean Baillol et Robert Bruce, se prononce, en 1292, pour le premier, qui lui prête serment de fidélité. Traité en esclave plutôt qu'en vassal, Baillol se révolte. Il est battu, pris et enfermé à la tour. Édouard s'empare de l'Écosse. En 1297, les Écossais prennent les armes, sous la conduite de Guillaume Wallace, et chassent les Anglais. Édouard, par la victoire de Falkirk, se rend pour la seconde fois maître de l'Écosse. Cumin, régent de ce royaume, chasse de nouveau les oppresseurs de sa patrie. En 1300, Édouard reprend l'avantage. En 1302, les Écossais gagnent dans le même jour trois batailles sur les Anglais. En 1303, Édouard fait une quatrième expédition, et une cinquième en 1304. Wallace, livré par trahison, est mis à mort par le vainqueur.

En 1306, Robert Bruce, fils du précédent, révolté de concert avec Cumin, tue ce dernier, qui l'avait trahi, et se fait proclamer roi d'Écosse. Il est battu par le comte de Pembrock. Édouard reparaît en Écosse, et fait décapiter trois frères du nouveau roi. En 1307, Bruce bat à son tour le comte de Pembrock, et, par cette dernière victoire, s'assure la couronne qu'il porta pendant vingt-trois ans.

En 1286, Edouard rendit hommage à Paris des provinces qu'il possédait en France. Dans le cours de la même année, il renonça au Quercy, moyennant une rente de trois mille livres.

En 1293, il fut cité au parlement, et, n'ayant pas comparu, vit ses domaines saisis. En 1303, Philippe-le-Bel lui rendit la couronne.

Édouard Ier mourut en 1307, à Burgp, au moment où il se préparait à une cinquième expédition. Il avait épousé en premières noces, l'an 1254, Éléonore, fille de Ferdinand III, roi de Castille, morte en 1290, dont il eut quatre fils et onze filles. Édouard II, son successeur, fut le seul qui lui survécut. Éléonore, sa deuxième fille, épousa

Henri III, comte de Bar. Marguerite, la cinquième, fut mariée à Jean II, duc de Brabant. Élisabeth, la neuvième, eut pour premier mari Jean Ier, comte de Hollande, et épousa en secondes noces Humfroy, comte de Hereford. Édouard eut de Marguerite de France, sa seconde femme, fille de Philippe-le-Hardi, morte en 1319, Thomas, comte de Norfolk, Edmond, comte de Kent, et une fille morte en bas âge.

N° 2.

EDOUARD II.

Même légende qu'au n° 1. Le roi est ici représenté comme sur le sceau précédent. Les deux châteaux que l'on remarque dans le champ à droite et à gauche du trône, sont les armes de Castille qu'Édouard tenait du chef de sa mère Éléonore.

Contre-sceau. Même légende qu'au n° 1. Le roi est représenté comme sur le contre-sceau précédent.

Édouard II, quatrième fils d'Édouard Ier et d'Éléonore de Castille, naquit le 25 août 1284, et monta sur le trône le 7 juillet 1307. Le 25 janvier de la même année il épousa à Boulogne, Isabelle de France, fille de Philippe-le-Bel, née l'an 1292, et morte en 1357. A son retour de France, il fut couronné, le 24 février 1307.

Édouard continua sans succès contre l'Écosse la guerre que son père avait commencée, et vit ce royaume reprendre son indépendance absolue. En 1325, la reine Isabelle passa en France, rassembla une armée dont elle donna le commandement au comte de Hainaut, et le 22 septembre 1326, débarqua avec ses troupes en Angleterre. Entrée dans la ville de Londres au mois de janvier 1327, elle fit prononcer par le parlement la déposition du roi son époux, qui fut mis à mort le 21 septembre suivant. Édouard II laissa d'Isabelle deux fils : Édouard, qui fut son successeur, Jean, comte de Cornouailles et deux filles : Jeanne, qui fut mariée à David, roi d'Écosse; et Éléonore, qui épousa Renaud duc de Gueldres.

N° 3.

ISABELLE, FEMME D'EDOUARD II.

Sur un fond de rinceaux, un écusson écartelé au premier quartier d'Angleterre : de gueules à trois léopards d'or, l'un sur l'autre; au deuxième quartier, de France, qui portait alors, d'azur semé de fleurs-de-lis d'or sans nombre; au troisième de Navarre : de gueules à la chaîne d'or rangée, suivant toutes les partitions de l'écu et en double orle; au quatrième de Champagne : d'azur à une bande d'argent, accompagnés de deux cottices potencées et contre-potencées d'or.

En 1285, la Navarre et la Champagne entrèrent dans la maison de France par le mariage de Philippe-le-Bel, qui n'était pas encore roi, avec Jeanne de Navarre, fille unique et héritière du roi Henri de Champagne. Isabelle tenait, du chef de son père, les armes de ces deux provinces.

N° 4.

SCEAU D'ÉDOUARD III, AVANT SON AVÈNEMENT AU TRÔNE.

EDWARDVS PRIMOGENIT REGIS ANGLIE DVX AQVITANIE COMES CESTRIE PONTICCS (*sic*) Z (*et*) MOTISROLLII. *Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, comte de Chester, de Ponthieu et de Montreuil.* Un écusson aux armes d'Angleterre. Ces armoiries sont chargées d'un lambel à cinq pendans, brisure ordinaire du fils aîné du vivant de son père.

Contre-sceau : S. (*Sigillum*) EDWARDI PMOGENITI (*primogeniti*) REGIS ANGLIE DVCIS AQVITANNIE COMITIS CESTRIE PONTICIS ROLLII. *Sceau d'Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, comte de Chester, de Ponthieu, et de Montreuil.* Le duc, tourné à gauche, sur un cheval couvert d'un parement armorié, vêtu d'une saladine brodée à ses armes, portant au bras gauche un écu pareillement armorié, et tenant de la main droite une épée.

La figure et l'écu sont encadrés dans une rose à vingt-quatre feuilles. Le casque est en forme de bassinet avec un treillage pour visière et une pièce mobile pour défendre la nuque.

Édouard III, avant son avènement au trône, reçut, en 1325, de son pere le don pur et simple du duché de Guyenne et du comté de Ponthieu, dont il rendit hommage à Charles-le-Bel roi de France, peu de temps après son arrivée en France, où il était venu rejoindre sa mère.

PLANCHE VI.

N° 1.

EDOUARD III.

+ EDWARDVS : DEI GRATIA : REX ANGLIE : DNS (*dominus*) HYBERNIE : DVX AQVITANNIE : *Edouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* Le roi couronné, assis sur un trône surmonté d'un dais gothique, les pieds posés sur deux lions, vêtu d'une robe et d'un manteau, tenant de la main droite un sceptre fleuronné, et de la gauche un globe surmonté d'une croix; ces deux attributs sont beaucoup plus courts que dans les sceaux précédens. Dans le champ, à droite et à gauche du trône, une fleur-de-lis. On remarquera que le manteau est, pour la première fois, posé carrément sur les épaules et noué sur la poitrine par une agrafe, tandis qu'auparavant le manteau était posé obliquement à la romaine, l'agrafe sur l'épaule droite.

Contre-sceau : même légende. Le roi, coiffé d'un casque qui ne diffère du précédent que par l'addition d'un nasal relevé; sans cotte de mailles et sans tunique, tenant de la main droite une épée, portant au bras gauche un écu à ses armes, et monté sur un cheval au galop, couvert d'un parement aux armes d'Angleterre.

Édouard III, né le 13 novembre 1312 d'Édouard II et d'Isabelle, fut proclamé roi le 24 janvier, et couronné le 2 février 1327. Au commencement de son règne, il épousa Philippe fille de Guillaume III, comte de Hainaut. Il eut de cette princesse sept fils et cinq filles : Edouard, prince de Galles, connu sous le nom de *Prince Noir*; Guillaume, mort dans l'enfance; Lionel, duc de Clarence; Jean de Gaunt, duc de Lancastre; Edmont, comte de Cambridge, et ensuite duc d'York; Guillaume de Windsor, mort jeune; Thomas de Woodstock, duc de Buckingham, et ensuite de Glocester. Les filles sont : Isabelle, Jeanne, Blanche, Marie et Marguerite. Les prétentions d'Édouard III à la couronne de France datent de 1328, époque de la mort de Charles-le-Bel, qui ne laissa point d'enfans mâles. Plus proche parent de ce prince, dont son frère avait épousé la sœur, que Philippe de Valois son concurrent, petit-fils de Philippe-le-Bel, Édouard vit cependant ses droits annulés par la loi salique, dont on fit pour la première fois une application solennelle. En 1337, il prit le titre de roi de France pour encourager la révolte des grands-feudataires, et il entreprit la conquête de ce royaume; les victoires de Crécy et de Poitiers, et la prise de Calais faillirent la lui assurer. Le 19 septembre 1355, Jean II, roi de France, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers et conduit en Angleterre. Il n'obtint la liberté qu'en faisant la cession du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Agenois, du Limousin, du Quercy, du Rouergue, de l'Angoumois, de Calais, de Guines, de Montreuil et du comté de Ponthieu. Vers la fin du règne d'Edouard, Charles V reconquit la plupart de ces provinces.

Pendant le règne d'Édouard, la guerre contre l'Écosse continua sans résultats importans.

N° 2.

AUTRE SCEAU DU MÊME ROI.

EDWARDVS : DEI GRACIA : REX ANGLIE : DOMINVS HIBERNIE : ET DVX AQVITANNIE. *Edouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* Le roi,

couronné assis sur un trône moins orné que celui du sceau précédent, tenant de la main droite un sceptre surmonté d'une colombe et de la gauche un globe surmonté d'une croix. Dans le champ, à droite et à gauche, les trois lions léopardés d'Angleterre.

Contre-sceau : La légende effacée en plusieurs endroits peut être restituée d'après celle du sceau. Le roi est ici représenté comme sur le contre-sceau du n° 1.

PLANCHE VII.

N° 1.

Autre sceau d'EDOUARD III.

✝ EDWARDvs : DEI GRACIA : Rex francie : ET Anglie : et DOMINVS HIBERNIE. *Edouard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Le roi couronné, assis sur un trône placé sous une estrade gothique, revêtu d'un manteau royal, tenant de la main droite un sceptre surmonté d'un clocheton qui remplace la croix et l'oiseau usités jusqu'à cette époque. A droite et à gauche du siége où est assis le roi, deux lions semblent moins figurer une partie des sculptures, qu'offrir un emblème héraldique. A droite et à gauche, sous des niches à ogive qui font partie de la décoration du trône, sont suspendus des écussons aux armes de France et d'Angleterre.

Contre-sceau : EDWARDVS : DEI GRACIA REX FRANCIE ET ANglie ET DOMINVS HIBERNIE. Le roi coiffé d'un casque, vêtu d'une saladine blasonnée, tenant de la main droite une épée et portant au bras gauche un écu semé de fleurs-de-lis. Le cheval que monte le roi est couvert d'une housse fleurdelisée. Il est lancé au galop.

N° 2.

RICARDVS : DEI GRATIA : REX : FRANcie : ET : ANGLIE : ET : DNS : (*dominus*) HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* (Cette légende est écrite en caractères gothiques et la légende du sceau suivant en lettres rondes.) Le roi, couronné, et vêtu comme sur les sceaux précédens, tenant en main le sceptre et le globe, est assis sur un trône placé sous des arceaux gothiques, semblables aux niches que présentent les églises de cette époque. Aux deux côtés du siége sur lequel est assis le roi, on remarque deux lions, et parmi les nombreux ornemens des niches latérales, qui contiennent des saints et des chevaliers; à gauche du trône, un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre, suspendu à un arbre garni de feuilles, au pied duquel on distingue une levrette; quant aux autres parties de la décoration, elles nous paraissent admises ici comme ornement plutôt que comme emblèmes.

Contre-sceau : RICARDVS : DEI : GRACIA : REX : FRANCIE : ET : ANGLIE : ET : DNS : (*dominus*) HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Le roi, armé de toutes pièces, monté sur un cheval lancé au galop et couvert d'une housse fleurdelisée; il tient de la main droite une épée, et porte au bras gauche un écu semé de fleurs-de-lis sans nombre; la visière du casque est baissée, et son cimier représente un lion.

Richard II, fils du prince de Galles, dit le *Prince Noir*, et de Jeanne de Kent, succéda à Édouard III son aïeul. Agé de onze ans, il fut couronné à Westminster le 16 juillet 1377. Pendant sa minorité, Richard su étouffer par sa prudence, une révolte fomentée par le parlement. Réduit à avoir une entrevue avec Wat-Tyler, chef des rebelles, il en imposa tellement à ceux-ci, qu'il leur fit mettre bas les armes. Ce règne vit naître les prétentions des ducs d'York et de Lancastre, dont les descendans éternisèrent la querelle.

Ces deux princes, oncles du roi, révoltés de l'importance que leur neveu accordait à ses favoris, quittèrent la cour en 1397, et encouragèrent le peuple à la révolte. En 1399, le duc de Lancastre mourut, et le duc de Hereford, son fils, exilé par le roi, réclama la succession de son père; ce prince eut l'injustice de la lui refuser. Le duc fit alors une descente en Angleterre, et à la tête d'une armée de soixante mille hommes, il marcha sur Londres, où le duc d'York, régent du royaume pendant l'absence du roi qui faisait la guerre en Écosse, se joignit à lui. Abandonné de ses troupes, Richard fut contraint de signer un acte d'abdication, le 29 septembre, et le lendemain, le duc de Lancastre fut proclamé roi d'Angleterre. Peu de jours après, Richard fut assassiné dans sa prison.

Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes, Anne de Luxembourg, qu'il épousa en 1381, et qui mourut en 1394; et Isabelle de France, fille de Charles VI, mariée en 1396, et qui, en 1406, épousa en secondes noces Charles, duc d'Orléans. Cette princesse mourut en 1409.

PLANCHE VIII.

N° 1.

RICHARD II.

✝ RICARDVS : DEI : GRATIA : REX : FRANCIE : ET : ANGLIE : ET : DOMINVS HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Le roi, couronné, revêtu du manteau royal, tenant de la main droite le sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix, est assis sur un trône sous une estrade gothique, à ses côtés sont deux lions accroupis, et parmi les ornemens de l'estrade, deux écussons écartelés aux armes de France et d'Angleterre.

Contre-sceau : Même légende. Le roi, coiffé d'un casque à plateforme dont la visière est baissée et dont le cimier représente un lion; tenant de la main droite une épée et portant au bras gauche un écu aux armes de France et d'Angleterre, monté sur un cheval au galop.

Richard II. (Voyez l'article précédent.)

N° 2.

Le sceau privé de Richard II offre un écu écartelé aux armes de France et d'Angleterre, surmonté d'une couronne non fermée, ayant pour supports deux léopards. Dans le champ, aux deux côtés de l'écu, deux panaches qui sont de Galles. La légende porte : SIGILLVM : RICARDi : REGIS : FRANCIE : ET : ANGLie. *Sceau de Richard, roi de France et d'Angleterre.*

N° 3.

HENRI IV.

HENRICVS : DEI : GRACIA : REX : FRANCIE : ET : ANGLIE : ET : DNS : (*dominus*) HIBERNIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Ce sceau est évidemment le même que celui du n° 2 de la pl. VII, sur lequel on a substitué le nom de Henri à celui de Richard.

Contre-sceau semblable à celui du n° 2, planche VII.

Henri IV, premier souverain de la branche de Lancastre, appelée

aussi la Rose-Rouge, fils de Jean, duc de Lancastre, qui était le troisième fils d'Edouard III, fut proclamé roi le 30 septembre 1399, après la déposition de Richard II, au préjudice d'Edmond Mortimer, comte de La Marche, héritier légitime de la couronne, et sacré le 13 octobre suivant.

L'évènement le plus remarquable du règne de Henri IV fut la révolte des Gallois, qui, sous la conduite de Glendourdwy, battirent plusieurs fois les Anglais. Le duc de Northumberland, qui s'était joint à eux, capitula, en 1403, avec le roi, qui lui accorda sa grâce. Le duc, dans une seconde tentative de révolte, perdit à la fois la vie et la bataille. Cette victoire assura définitivement la principauté de Galles à l'Angleterre.

Il mourut le 20 mars 1413.

Henri avait épousé, en 1380, Marie Bohun, fille du comte de Hereford, morte en 1394; et en secondes noces, l'an 1403, Jeanne, fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, veuve de Jean IV, duc de Bretagne, morte en 1437, qui ne lui donna point d'enfans. Du premier lit, il eut quatre fils et deux filles : Henri, qui fut son successeur; Thomas, duc de Clarence; Jean, duc de Bedford; et Humfroy, duc de Glocester. Blanche, l'aînée des filles, fut mariée à Louis de Bavière; Philippe, la seconde, épousa Éric X, roi de Danemarck, de Suède et de Norwège.

L'élévation de Henri IV sur le trône, faite au préjudice d'Edmond Mortimer, comte de La Marche, héritier légitime de la couronne, comme descendant de Lionel, deuxième fils d'Edouard III, fut l'origine des guerres civiles qui troublèrent le règne des successeurs de Henri IV.

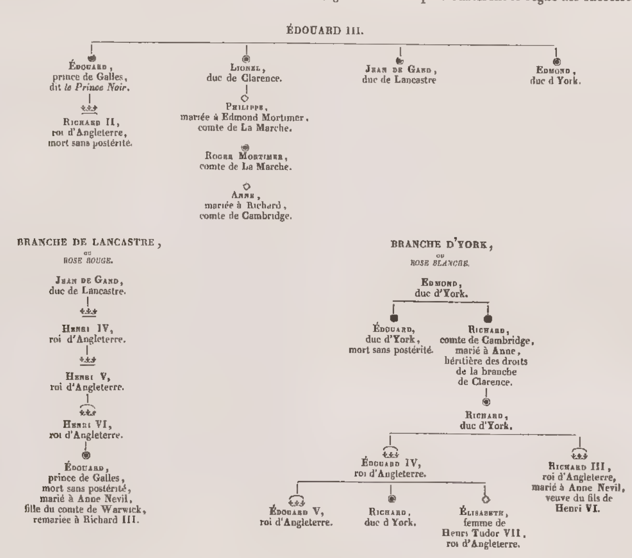


PLANCHE IX.

N° 1.

SCEAU DE HENRI V.

HENRICVS . DEI : GRAcia : REX : ANGLIE : ET : GALLIE : ET : DNS : (*dominus*) HIBERNIE : *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France et seigneur d'Irlande.* On remarquera que Henri V est le premier roi qui fasse précéder du titre de roi de France celui de roi d'Angleterre. Dans ce pennon les léopards d'Angleterre sont aux pièces nobles.— Le roi, vêtu d'un long manteau, la couronne en tête, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe orné d'une croix, assis sur un trône surmonté d'une arcade gothique. Le marchepied du trône est à trois faces et porte trois écussons aux armes de Galles, de Cornouailles et de Chester. Au-dessus de la tête du roi, trois niches qui font partie des ornemens du trône contiennent des figures dont celle du milieu est la Vierge, portant le Christ enfant dans ses bas; à gauche, le roi David, à droite l'ange Gabriel. A gauche de la tête du roi saint Michel: à droite, saint George. A gauche du siége du roi, saint Edouard, et à droite saint Henri ou saint Arthur. On voit encore à gauche un chevalier armé de toutes pièces, porteur d'un pennon écartelé aux armes de France et d'Angleterre. A droite le même personnage se trouve répété, mais le pennon est aux armes d'Angleterre en plein. Aux deux extrémités du sceau, les symboles des quatre évangélistes; au-dessus de ces figures deux anges aux ailes déployées soutiennent chacun un écusson; celui de gauche est aux armes de saint Edouard, ajoutées à l'écu d'Angleterre en 1398 par Richard II; et celui de droite aux trois couronnes d'Angleterre, France et Irlande.

Contre-sceau : HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLIE ET FRANCIE ET DOMINVS HIBERNIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France et seigneur d'Irlande.* Le roi, armé de toutes pièces, tenant de la main droite l'épée et de la gauche l'écu aux armes de France et d'Angleterre; coiffé d'un casque orné d'un lion couronné pour cimier, montant un cheval au galop dont la housse est aux armes de France et d'Angleterre, et dont la tête est surmontée d'un lion couronné. La cuirasse que porte le roi apparaît ici pour la première fois.

Henri V, fils de Henri IV et de Marie de Hereford, naquit en 1388, et fut couronné le 9 avril 1413. Le 21 août 1415, il fit une descente en France, et le 25 octobre, il gagna la bataille d'Azincourt. En octobre 1417, il débarqua en France pour la seconde fois, et s'empara d'une grande partie de la Normandie. Le 21 mai 1420, Henri V, Charles VI et Isabeau de Bavière signèrent le traité de Troyes, par lequel le roi d'Angleterre obtint la main de Catherine de France, et le droit de succéder au roi de France à l'exclusion du Dauphin. Le mariage fut célébré le 2 juin suivant. Henri V mourut à Vincennes, le 31 août 1422. Il laissa de Catherine de France un fils nommé Henri qui fut son successeur.

PLANCHE X.

N° 1.

Sceau de HENRI VI.

HENRICvs : DEI : GRATIA : REX : FRACIE : (*Francie*) ET : ANGLIE : DNS : (*dominus*) HIBErnie : *Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, seigneur d'Irlande.* Le roi, assis sur un trône sous une arcade gothique, la tête ceinte d'une couronne fermée, ce que nous n'avons pas encore remarqué sur les sceaux précédens; vêtu d'une tunique et du manteau royal, tenant de chaque main un sceptre, et les pieds posés sur deux lions. A droite et à gauche un écu, le premier écartelé aux armes de France et d'Angleterre, celui de gauche aux armes de France seulement.

Petit sceau du même roi.

Un ange, les ailes étendues, tenant de chaque main un sceptre et un écusson; l'écusson qu'il tient de la main droite est aux armes de France, et le second aux armes de France et d'Angleterre.

Henri VI, fils de Henri V et de Catherine de France, né le 6 décembre 1421, fut proclamé roi d'Angleterre, aussitôt après la mort de son père, et couronné le 6 novembre 1429. Le 2 décembre 1431, il fit son entrée solennelle dans Paris, et fut couronné roi de France, le 17 du même mois.

Henri VI perdit la Normandie et la Guyenne, qui furent réunies pour toujours au royaume de France, après en avoir été séparées pendant trois siècles. Ce règne vit naître, en 1452, les deux factions des maisons de Lancastre, dont la marque était la rose rouge, et d'York, qui portait la rose blanche. Cette dernière, qui descendait d'Edmond, quatrième fils d'Édouard III, et à qui le mariage de Richard, duc d'York, avec l'héritière du rameau de Clarence donnait des droits réels, disputait la couronne à la maison de Lancastre, alors régnante, qui descendait de Jean de Gand, troisième fils du même Édouard III. (Voyez le tableau généalogique qui suit la notice de Henri IV.) En 1463, Henri fut arrêté et enfermé à la tour de Londres. Il en fut retiré après sept ans de captivité et remonta sur le trône. Enfin en 1471, il fut de nouveau déposé, et mourut tragiquement à la Tour dans le cours de la même année. Henri VI eut de Marguerite d'Anjou, qu'il épousa en novembre 1444, Édouard, prince de Galles, qui périt en 1472.

N° 2.

Sceau d'EDOUARD IV.

EDWARDVS : DEI : GRAcia : REX : ANGLIE : ET : FRANCIE : ET : DNS : (*dominus*) HIBNIE (*Hibernie*). — *Edouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Edouard IV est le premier qui porte une couronne fermée; Henri VI ne la prit que quand il eut été remis sur le trône par Warwick. — Le roi, vêtu comme sur le sceau précédent, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix; assis sur un trône sous une arcade gothique; ayant à ses côtés deux lions. A droite et à gauche, on remarque un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre, appendu à un rosier au pied duquel est couchée une levrette; et aux deux extrémités du sceau, sous des niches plus petites, deux chevaliers porteurs de masses d'armes.

Contre-sceau EDWARDVS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : ET : FRANCIE : ET : DOMINVS : HIBERNIE : *Edouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, coiffé d'un casque en forme de chapeau, orné d'un lion pour cimier, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée, et portant au bras gauche un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre; le champ semé de roses et de soleils. Le cheval lancé au galop, et couvert d'un parement armorié, est pour la première fois bardé de fer au cou.

Édouard IV, premier roi de la maison d'York, fils du duc d'York, qui disputa la couronne à Henri VI, et fut tué le 24 décembre 1350, à la bataille de Wakefield, et de Cécile Névil, fille du comte de Westmoreland, naquit en 1442, fut proclamé roi d'Angleterre, le 5 mars 1461, et couronné le 20 juin de la même année. En 1470, Édouard fut réduit, par les troupes de Warwick, à prendre la fuite et à se réfugier en Flandres; l'année suivante, il recouvra la couronne, et la porta jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 avril 1483. Édouard IV avait épousé, en 1465, Élisabeth Woodwille, dont il eut deux fils; Edouard, qui fut son successeur, et Richard. Il eut encore six filles, dont l'aînée épousa Henri VII, successeur de Richard III. Des cinq autres, deux moururent dans le célibat, et trois furent mariées à des seigneurs anglais qui ne jouent aucun rôle dans l'histoire.

Le mariage d'Edouard IV avec Elisabeth avait été précédé d'un premier mariage avec Eléonore Talbot, que ce prince répudia sans dispense du pape; cette circonstance légitime aux yeux de quelques historiens l'usurpation de Richard III.

PLANCHE XI.

N° 1.

Sceau d'ÉDOUARD IV.

+ EDWARDVS DEI GRAcia REX FRANCie ET ANGLIE ET DOMINVS HIBERNIE. *Edouard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Le roi, couronné, revêtu du manteau royal, tenant de la main droite un sceptre et de la gauche un globe surmonté d'une croix; assis sur un trône sous une arcade gothique. Dans chacune des niches latérales, on remarque un lion et un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre. A droite et à gauche de la base du trône est un soleil; et à chaque extrémité du sceau on remarque un chevalier debout portant une lance ornée d'une banderole. Chaque mot de la légende est séparé par une fleur-de-lis.

Contre-sceau : même légende. Le roi, coiffé d'un casque à chapeau doublé d'hermine, dont la visière est levée, et dont le cimier représente un lion; vêtu d'un surcôt semé de fleurs-de-lis; tenant de la main droite une épée, et de la gauche un écu aux armes de France et d'Angleterre; montant un cheval au galop dont la housse est fleurdelisée, et dont la tête est ornée de panaches. On remarquera que dans l'écusson les armes de France occupent de nouveau les quartiers nobles.

PLANCHE XII.

N° 1.

Sceau d'ÉDOUARD V.

+ EDWARDVS DEI GRATIA REX ANGLIE ET FRANCIE ET DOMINVS HIBERNIE. *Edouard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Le roi, couronné, revêtu d'un manteau royal à pèlerine fourrée d'hermine, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe surmonté

d'une croix; assis sur un trône sous une arcade gothique. A droite et à gauche du trône, un lion; dans chacune des niches latérales est suspendu un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre. Aux deux extrémités sont deux chevaliers portant des lances ornées de banderoles.

Contre-sceau : même légende. Le roi est représenté comme sur le contre-sceau du numéro précédent.

Edouard V, fils d'Édouard IV et d'Elisabeth Woodwille, naquit le 2 novembre 1470, et fut proclamé roi en 1483, après la mort de son père.

Il n'avait encore régné que deux mois, quand il fut déposé par le parlement, et enfermé à la Tour de Londres, où il mourut, assassiné avec son jeune frère, par les ordres du duc de Glocester leur oncle.

N° 2.

Sceau de RICHARD III.

RICARDVS DEI GRACIA REX ANGLIE ET FRANCIE ET DOMINVS HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France et seigneur d'Irlande.* Le sceau de Richard III paraît être le même que celui d'Edouard V, dont le nom a été remplacé par celui du nouveau prince. Il en est de même du contre-sceau; nous renvoyons donc au numéro précédent pour la description de l'un et de l'autre.

Richard III, surnommé le Bossu.

Le duc de Glocester, frère d'Edouard IV, fut proclamé roi le 22 juin, sous le nom de Richard III, et couronné le 6 juillet. Il fit mourir Edouard V et le duc d'York son frère, comme on l'a vu dans la notice précédente. Le duc de Buckingham, qui forma une conspiration pour le détrôner, eut la tête tranchée.

En 1484, Richard fait déclarer illégitimes les enfans d'Edouard IV.

En 1485, Henri, comte de Richemond, fait une descente en Angleterre; le pays de Galles se déclare en sa faveur. Richard marche contre lui, et perd, le 22 août, la bataille de Bosworth et la vie.

Ce prince ne laissa point d'enfans d'Anne, son épouse, fille du fameux comte de Warwick, mariée d'abord au prince de Galles, fils unique de Henri VI et de Marguerite d'Anjou.

Richard est le dernier roi de la race des Angevins ou Plantagenets, dont Henri II fut le chef.

PLANCHE XIII.

N° 1.

Sceau de HENRI VII.

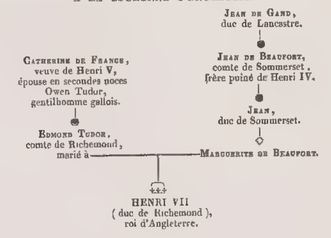
HENRICVS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : ET : FRANCIE : ET : DOMINVS : HIBERNIE : *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, couronné, revêtu du manteau royal, tenant de la main droite un sceptre terminé en clocheton, et de la gauche un globe surmonté d'une croix, assis sur un trône, sous une arcade gothique, ayant à droite et à gauche dans des niches latérales les écussons écartelés aux armes de France et d'Angleterre. Au-dessous sont des lions couronnés; deux chevaliers dans des niches plus petites à droite et à gauche du sceau.

Contre-sceau : HENRICVS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : ET . FRANCIE : ET : DOMINVS : HIBERNIE : *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, armé de toutes pièces, avec une cuirasse écartelée aux armes de France et d'Angleterre : son casque, à visière levée en forme de chapeau, porte un lion couronné pour cimier. Il tient de la main droite une épée et porte au bras gauche un écu écartelé comme les précédens. Le cheval au galop est couvert d'une housse brodée de fleurs-de-lis et de léopards : sa tête est ornée de panaches. Le champ est partagé en losanges au centre de chacune desquelles est une rose : sur toutes les rencontres des lignes qui forment les losanges on voit une fleur-de-lis.

Henri VII, premier roi de la maison de Tudor (Voyez au tableau généalogique ci-joint l'origine de l'avènement de cette maison), naquit vers l'an 1455, et fut proclamé roi d'Angleterre, le 22 août 1485. Il fut couronné le 13 octobre de la même année, et, le 18 janvier 1486, il épousa Élisabeth, fille d'Édouard IV. Ce mariage réunit sur la tête de Henri VII les droits des maisons d'York et de Lancastre, et termina la guerre des deux Roses. Henri mourut le 22 avril 1509, ne laissant, de sept enfans qu'il avait eus, qu'un seul fils qui fut son successeur; et deux filles : Marguerite, qui épousa Jacques IV, roi d'Écosse; et Marie, qui fut la troisième femme du roi Louis XII.

Ce roi eut à combattre deux prétendans au trône : Lambert Simnel, fils d'un boulanger, qui usurpa le nom du comte de Warwick, et qui, défait à la bataille de Stoke, en 1487, occupa un emploi subalterne dans les cuisines du palais; et Perkin-Waerbeck, qui passa pour le duc d'York, frère d'Édouard V, et qui fut renfermé à la Tour en 1499, et bientôt après puni du dernier supplice pour une tentative d'évasion.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE INDIQUANT LES TITRES DE HENRI VII A LA COURONNE D'ANGLETERRE.



N° 2.

Sceau de HENRI VIII.

HEnricvs : octavvs : dei : GRAcia : ANGLIE : et : francie : rex : fidei : DEFENSOR : ET : dominvs : HIBERNIE : *Henri VIII, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, défenseur de la foi, et seigneur d'Irlande.* Le titre de défenseur de la foi fut conféré par le pape Léon X à Henri VIII en 1521. — Le roi, représenté comme sur les sceaux précédens. A gauche et à droite du trône, un écusson aux armes de France et d'Angleterre, entouré de l'ordre de la Jarretière, surmonté d'une couronne fermée.

Contre-sceau : même légende. Le roi, barbu, armé de toutes pièces, portant l'épée et l'écu armorié comme on l'a déjà vu, coiffé d'un casque orné de longs panaches flottans. Le cheval est couvert, non plus d'une housse comme les précédens, mais d'un caparaçon semé de roses et de fleurs-de-lis; sa tête est ornée de plumes; près de lui courre une levrette. Dans le champ, à gauche, on remarque la rose, emblême des droits réunis sur la tête de Henri VIII, des maisons d'York et de Lancastre. En dedans de l'inscription est une seconde ligne dans laquelle on voit alternativement des roses et des fleurs-de-lis.

Henri VIII, fils de Henri VII et d'Élisabeth d'Angleterre, né au mois de juin 1492, monta sur le trône le 22 avril 1509, épousa, le 7 juin, Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthur, et, le 24 du même mois, fut couronné avec la reine. Le 14 septembre 1514, un traité de paix fut conclu entre l'Angleterre et la France, moyennant la cession de la ville de Tournay, que Louis XII fit à Henri VIII. Le 23 mai 1533, le mariage de Henri fut déclaré nul par Cranmer, archevêque de Cantorbery, qui confirma, le 28 du même mois, l'union de ce prince avec Anne de

Boulen, dont le couronnement se fit le 1er juin suivant. Ce divorce et le mariage qui le suivit furent les causes premières du schisme de l'Église d'Angleterre. Henri VIII, qui, par acte du parlement du 16 janvier 1531, s'était fait déclarer protecteur et chef suprême de l'Église et du clergé anglicans, et avait défendu tout appel à la cour de Rome, par arrêt du 4 février 1533, fut excommunié, et se sépara entièrement du Saint-Siége, en 1534. En 1535, commença une sanglante persécution contre les non-schismatiques. Les monastères furent supprimés et leurs biens confisqués au profit de la couronne. Le 19 mai 1536, Anne de Boulen fut décapitée, et le lendemain, Henri épousa Jeanne Seymour : sa première femme était morte le 8 janvier de la même année. Jeanne Seymour mourut le 14 octobre 1537. Henri VIII fut encore marié trois fois : le 6 janvier 1540, avec Anne de Clèves, qu'il répudia presque aussitôt ; le 5 août de la même année, avec Catherine Howard, qui fut décapitée le 13 février 1541 ; et enfin, le 12 juillet 1543, avec Catherine Parr, qui lui survécut. Il ne laissa que trois enfans : Édouard, fils de Jeanne Seymour, qui fut son successeur ; Marie, fille de Catherine d'Aragon, qui succéda à Edouard ; et enfin Elisabeth, fille d'Anne de Boulen, qui régna après Marie. Le 7 juin 1546, un second traité de paix termina la guerre qui s'était rallumée, en 1544, entre l'Angleterre et la France. Par ce traité, la ville de Boulogne fut abandonnée à l'Angleterre. Henri VIII mourut le 29 janvier 1547.

PLANCHE XIV.

N° 1.

AUTRE SCEAU DU MÊME ROI.

HENRICVS : OCTAVVS : DEI : GRATIA : ANGLIE : FRANCIE : ET : HIBERNIE : REX : FIDEI : DEFĒSOR : ET : IN : TERA : (*sic*) ECCLESIARVM : ĀGLICANE : ET : HIBERNICE · SVPREMV : CAPVT : *Henri VIII, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, et, sur la terre, chef suprême des Églises d'Angleterre et d'Irlande.* En 1534 Henri VIII fut déclaré par le parlement chef des Églises d'Angleterre. En 1541 il fut proclamé roi d'Irlande. Le roi, représenté comme sur le sceau précédent, revêtu d'une pèlerine d'hermine et portant le collier de Saint-George à son cou. On remarque quelque différence dans les ornemens du trône qui appartiennent au style de la renaissance. Le siége se termine à chaque extrémité par des lions, comme sur les sceaux les plus anciens.

Contre-sceau : La légende effacée, en plusieurs endroits, peut être rétablie comme celle du sceau. Le roi est ici représenté comme sur le contre-sceau du numéro précédent.

N° 2.

AUTRE SCEAU DU MÊME ROI, DESTINÉ A L'ENTREVUE DITE DU CAMP DU DRAP D'OR, QUI EUT LIEU ENTRE HENRI VIII ET FRANÇOIS Ier EN 1539.

HĒRICVS . 8 . DEI . GRACIA . ĀGLIE . Z . (*et*) FRĀCIE . REX . FIDEI . DEFĒSOR . Z (*et*) · DN̄S · (*dominus*) HIBERNIE. *Henri VIII, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, defenseur de la foi et seigneur d'Irlande.* Le roi, représenté comme sur les sceaux précédens, avec ces différences qu'il ne porte point la barbe longue, que la croix qui surmonte le globe est ornée de cinq roses, et que la console qui supporte le trône est décorée d'une grande rose que soutiennent deux génies ailés.

Contre-sceau : ORDINE . IVNGVNTVR . ET . PERSTANT . FEDERE CVNCTA. *L'ordre unit toutes choses et la concorde fait leur durée.* Un écusson aux armes de France et aux armes d'Angleterre : ces dernières sont ici de trois lions léopardés, au lieu de trois léopards. L'écusson est surmonté d'une couronne fermée et entourée de l'ordre de Saint-George.

PLANCHE XV.

N° 1.

SCEAU D'EDOUARD VI.

EDWARDVS SEXTVS DI (*Dei*) GRACIA AGLIE FRACIE ET HIBERNIE REX FIDEI DEFENSOR ET IN TRA (*terra*) ECCLESIE ANGLICANE ET HIBERNICE SUPVM (*supremum*) CAPVT. *Édouard VI, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, et, sur la terre, chef suprême des Églises d'Angleterre et d'Irlande.* Le roi, représenté comme sur les sceaux précédens. Dans le champ, à droite et à gauche, un écusson dentelé aux armes de France et d'Angleterre entouré de l'ordre de la Jarretière et surmonté d'une couronne fermée; au-dessous du dais sous lequel le roi est assis on voit ces deux lettres E. R. (*Edwardus rex.*)

Contre-sceau : EDWARDVS SEXTVS DI (*Dei*) GRACIA ANGLIE FRANCIE *et Hibernie* REX FIDI (*fidei*) DIFENSOR (*sic*) INTERRA (*sic*) ECCLESIE ANGLICANE ET HIBERNICE SVPREMVM CAPVT. *Édouard VI, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, et, sur la terre, chef suprême de l'église anglicane et irlandaise.* Le roi, armé de toutes pièces, sur un cheval bardé et caparaçonné : le casque du roi est orné de panaches et porte un lion pour cimier. Dans le champ, à gauche, la rose d'York et de Lancastre couronnée; à droite, une fleur-de-lis également couronnée ; au bas, la levrette courant. Le champ est orné de rinceaux au milieu desquels sont placés alternativement une rose et une fleur-de-lis.

Edouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né le 12 octobre 1537, proclamé roi le 31 janvier 1547, fut couronné le 30 février suivant. Ce prince régna d'abord sous la tutelle de seize régens désignés par le testament du roi son père, et ensuite sous la direction du duc de Sommerset, son oncle, qui fut déclaré protecteur du royaume. Il mourut le 6 juillet 1553 sans avoir été marié.

N° 2.

AUTRE SCEAU DU MÊME ROI.

EDWARDI SEXTI DEI GRACIA ANGLIE FRANCIE ET . . . . *Édouard VI, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France, et . . . .* Le roi, représenté comme sur le sceau précédent. Dans le champ, à gauche, un écusson écartelé aux armes d'Angleterre et de France, couronné et entouré de l'ordre de la Jarretière ; à droite, l'écusson porte la croix de Saint-George et est entouré de l'ordre de Saint-George.

Contre-sceau : HIBERNIE REGIS FIDEI DEFENSORIS ET IN TERRA ECCLESIE ANGLICANE ET HIBERNICE SVPREMI CAPITIS. *d'Irlande, défenseur de la foi, et sur la terre chef suprême des Églises anglicane et irlandaise.* Le roi, tourné à gauche, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque surmonté d'une couronne et d'un lion; tenant de la main droite une épée, et de la gauche la bride de son cheval qui est caparaçonné. Dans le champ, une levrette.

PLANCHE XVI.

N° 1.

SCEAU DE MARIE.

MARIA DEI·GRATIA·ANGLIE·FRANCIE·ET·HIBERNIE·REGINA·EJUS·NOMINIS·PRIMA·FIDEI·DEFENSOR· *Marie, par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande, première de ce nom, défenseur de la foi.* La reine, couronnée, revêtue du manteau royal, tenant de la main droite un sceptre, de la gauche un globe; assise sur un trône dont les bras portent chacun un lion. Dans le champ, à gauche, un écusson aux armes de France et d'Angleterre et couronné; à droite, la rose sur un écusson couronné.

Contre-sceau : MARIA · DEI GRATIA · ANGLIE · FRANCIE · ET HIBERNIE · REGINA · EJVS · NOMINIS · PRIMA · FIDEI · DEFENSOR · *Marie, par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande, première de ce nom, défenseur de la foi.* A l'exergue : TEMPORIS FILIA VERITAS. *La vérité est fille du temps.* La reine tournée à gauche, couronnée, sur une haquenée au pas. Dans le champ, à droite, une fleur-de-lis couronnée. La housse de la haquenée est semée de roses de Lancastre et de tours de Castille. — La reine en montant sur le trône adopta pour emblème le Temps tirant la Vérité d'un puits, et pour devise celle qui se trouve ici placée à l'exergue; c'était une allusion aux espérances du parti catholique en Angleterre.

Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, née le 18 février 1516, fut proclamée reine le 19 juillet 1553, et couronnée le 4 octobre suivant. Le 12 janvier 1554, furent signés les articles de son mariage avec Philippe, fils de Charles-Quint, et depuis roi d'Espagne, lequel arriva en Angleterre le 19 juillet de la même année, et en repartit au mois de septembre 1555. En cette année commença, sous la direction du cardinal Polus, la persécution des Protestans. Cranmer, archevêque de Cantorbery, fut brûlé en 1556. Philippe revint en Angleterre le 20 mai 1557, et engagea la reine à déclarer la guerre à la France. La victoire de Saint-Quentin, remportée le 10 août suivant, fut le résultat de la première expédition; mais au commencement de l'année 1558, l'Angleterre se vit dépouillée de toutes ses possessions en France. Marie mourut sans laisser de postérité, le 17 novembre 1558.

N° 2.

SCEAU DE PHILIPPE ET DE MARIE.

PHILIPPVS ET MARIA REX ET REGINA HISPANIARUM FRANCIE VTRIVSQVE SICILIE . . . . . *Philippe et Marie, roi et reine des Espagnes, de France, des deux Siciles* . . . . . Le roi et la reine couronnés, revêtus du manteau royal, assis sur des trônes placés l'un près de l'autre. Entre eux est un globe sur lequel chacun d'eux pose la main : le roi tient de la main droite une épée, et la reine un sceptre de la main gauche. Dans le champ, à droite du roi, le château flanqué de trois tours et couronné qui est Castille; à gauche de la reine, une fleurs-de-lis couronnée qui est France.

Contre-sceau : IERLM : (*Hierosolymæ*) ET HIBERNIE : FIDEI DEFENSORES ARCHIDVCES AVSTRIE : DVCES : BVRGVNDIE : MEDIOLANI &. *De Jérusalem et d'Irlande, défenseurs de la foi, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, de Milan, etc.* A l'exergue : SIGILLVM PRO BREVIBVS CORAM JVSTICIARIIS. *Sceaux pour les brefs devant les cours de justice.* Un écusson supporté par une levrette et une aigle couronnée, surmonté de la couronne d'Angleterre. L'écusson est parti des armes du roi qui sont tous les quartiers d'Espagne, et de celles de la reine qui sont de France et d'Angleterre écartelées.

Nous avons déjà donné la description de ces dernières. Les armoiries de la maison d'Espagne sont écartelées au premier; contre-écartelées au premier et quatrième, de gueules au château d'or semé de trois tours de même qui est Castille; au deuxième et troisième d'argent au lion de gueules, qui est Léon; au deuxième et troisième quartier : d'or à quatre pals de gueules qui est Aragon; parti d'Aragon Sicile qui est de même flanqué d'argent à deux aigles de sable. A la pointe de ces deux quartiers d'or à une grenade de gueules, tigée et feuillée de sinople, qui est Grenade. Au troisième quartier : de gueules à la face d'argent qui est Autriche; soutenu et bandé d'or et d'azur de six pièces qui est Bourgogne ancien. Au quatrième : semé de France à la bordure componée d'argent et de gueules, qui est Bourgogne moderne; soutenu de sable au lion d'or, armé lampassé de gueules qui est Brabant. Sur ces deux quartiers : d'or au lion de sable, lampassé et armé de gueules, qui est Flandre; parti d'argent, à l'aigle de gueules couronné, becqué d'or, chargé sur la poitrine d'un croissant de même qui est Tyrol.

PLANCHE XVII.

N° 1.

AUTRE SCEAU DE PHILIPPE ET MARIE.

PHILIPPVS · ET · MARIA DEI · GRACIA · REX · ET · REGINA · ANGLIE · HISPANIARVM · FRANCIE · VTRIVSQVE · SICILIE · JERVSALEM · ET · HIBERNIE · FIDEI · DEFENSORES · PHILIPPE *et Marie, par la grâce de Dieu, roi et reine d'Angleterre, des Espagnes, de France, des Deux-Siciles, de Jérusalem et d'Irlande, défenseurs de la foi.* Le roi, et la reine couronnés, revêtus du manteau royal, posant la main sur un globe surmonté d'une croix, et soutenu entre eux par un socle qui porte les initiales de Philippe et de Marie, surmonté d'une couronne fermée. Dans le champ, au-dessus du globe un écusson parti aux armes d'Angleterre et d'Espagne, couronné, avec l'ordre de la Jarretière, en sautoir. Le roi tient de la main droite une épée, et la reine tient de la gauche un sceptre. Tous deux sont décorés d'ordres que le peu de relief du sceau ne permet pas de reconnaître, mais qui sont probablement l'ordre de la Toison d'or pour le roi, et de Saint-Georges pour la reine.

N° 2

Contre-sceau : Cette légende fait suite à la précédente. ARCHIDVCES AVSTRIE DVCES BVRGVNDIE MEDIOLANI ET BRABANCIE, COMITES ASPURGIE FLANDRIE ET TYROLIS. *Archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, de Milan et de Brabant, comtes d'Apsbourg, de Flandres et du Tyrol.* Le roi et la reine, à cheval, tournés à gauche. Le roi est revêtu de son armure, et coiffé seulement d'une toque; il tient de la main droite une épée, et ne porte point d'écu. La reine tient un sceptre de la main gauche. Dans le champ, à droite, un écusson parti aux armes d'Angleterre et d'Espagne, couronné, avec l'ordre de la Jarretière en sautoir.

PLANCHE XVIII.

N° 1.

Sceau de la reine ÉLISABETH.

ELISABETHA·DEI·GRACIA·ANGLIE·FRANCIE·ET·HIBERNIE REGINA·FIDEI·DEFENSOR· *Élisabeth, par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* La reine couronnée, assise sur un trône, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. Dans le champ, à droite et à gauche, des nuages d'où sortent deux mains qui soutiennent le manteau de la reine. On remarque aussi de chaque côté une rose et un écusson écartelé de France et d'Angleterre, couronné et entouré de l'ordre de la Jarretière.

N° 2.

Contre-sceau: La légende est la même que celle du sceau; mais on remarquera que les mots qui, dans ce dernier, sont séparés par des roses, le sont ici par six besans, qui sont les anciennes armes de Cornouailles. La reine à cheval, tournée à gauche, couronnée, tenant le sceptre et le globe. Dans le champ, au-dessus de sa tête, sont des nuages d'où partent des rayons. A sa droite, une rose couronnée; à sa gauche, une fleur-de-lys couronnée, et la harpe de l'Irlande également couronnée. Entre les pieds du cheval, on voit des fleurs admises plutôt comme ornement que comme emblèmes.

Élisabeth, née le 7 septembre 1533, de Henri VIII et d'Anne de Boulen, fut couronnée le 15 janvier 1558. Elisabeth conclut un traité de paix avec l'Ecosse, en 1560. Par un traité signé à Londres, le 20 septembre 1562, elle obtint des huguenots de France, à qui elle avait envoyé des secours, la ville du Hâvre-de-Grâce, qui lui fut enlevée par l'armée royale, le 28 juillet de l'année suivante. Un traité de paix fut signé entre l'Angleterre et la France, le 9 avril 1564, et la ville de Calais, que la paix de Cateau-Cambresis cédait à ce dernier royaume pour huit ans seulement, fut refusée à l'Angleterre, à l'expiration du terme indiqué. Elisabeth conclut encore un traité d'alliance avec les Provinces-Unies des Pays-Bas, le 7 janvier 1578. Le 18 février 1587, Marie Stuart fut décapitée, quatre mois après sa condamnation, comme coupable de conspiration. Elisabeth mourut le 3 avril 1603, sans avoir été mariée.

PLANCHE XIX.

N° 1.

Sceau de JACQUES Ier.

IACOBVS·DEI·GRACIA·ANGLIÆ·SCOTIÆ·FRANCIÆ·ET HIBERNIÆ·REX·FIDEI·DEFENSOR· *Jacques, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, d'Écosse, de France, et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, couronné, revêtu des ornemens royaux, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. Dans le champ, à gauche, l'écusson écartelé d'Angleterre, de France, d'Irlande et d'Écosse qui porte d'or a un lion de gueules environné d'un double trescheur fleurdelisé et contre-fleurdelisé de même. Cet écusson est couronné et entouré de l'ordre de la Jarretière. Au-dessous un lion soutenant la bannière du dernier roi breton qui portait d'azur à la croix potencée, fichée d'or. Les mêmes ornemens sont reproduits à droite, où le lion est remplacé par une licorne enchaînée avec une couronne en collier; la bannière est aux armes d'Edgard, dernier roi de la Grande-Bretagne: d'azur à la croix fleuronnée d'or entre quatre merlettes d'or.

N° 2.

Contre-sceau: Même légende. Le roi à cheval armé de toutes pièces, coiffé d'une couronne surmontée d'un lion couronné, tenant de la main droite l'épée, et portant au bras gauche l'écu armorié. Le cheval est caparaçonné et orné de panaches. Dans le champ, à gauche, la rose d'Angleterre et la harpe d'Irlande toutes deux couronnées; à droite, une fleur-de-lis également couronnée. Au bas, entre les pieds du cheval, une levrette.

Jacques Ier, premier roi d'Angleterre de la maison de Stuart, fils de Henri Stuart et de Marie, reine d'Ecosse, naquit le 19 juin 1566. Il fut couronné roi d'Écosse en juillet 1567, et roi d'Angleterre le 3 avril 1603. Jacques Ier porta le titre de roi de la Grande-Bretagne; mais, tout en gouvernant l'Ecosse, il ne put effectuer la réunion de ce royaume à celui de l'Angleterre. Il épousa, en 1589, Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemarck, dont il eut: Henri, prince de Galles, qui mourut le 13 novembre 1612; Charles, qui fut son successeur; et Elisabeth, qui épousa, en 1613, Frédéric, électeur palatin; il eut encore Robert, Marie, Marguerite et Sophie, qui moururent jeunes. Jacques Ier mourut le 27 mars 1625.

PLANCHE XX.

N° 1.

Sceau de CHARLES Ier.

CAROLVS.DEI·GRATIA·ANGLIÆ·SCOTIÆ·FRANCIÆ ET HIBERNIÆ REX·FIDEI·DEFENSOR· *Charles, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, représenté comme sur le sceau précédent. Au-dessus de sa tête un écusson écartelé: au premier et quatrième contr'écartelé de France et d'Angleterre; au deuxième d'Écosse; au troisième d'Irlande: d'azur, à la harpe d'or, aux cordes d'argent. A droite et à gauche du trône, un lion portant la bannière de Saint-George, qui est d'argent à la croix de gueules, et une licorne qui soutient la bannière de Saint-André: d'azur au sautoir d'argent.

N° 2.

Contre-sceau: Même légende. Le roi, à cheval, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque orné de panaches, tenant de la main droite une épée, et portant au bras gauche un écu. Dans le champ, au bas, entre les pieds du cheval, la levrette, et, dans le fond, la ville de Londres vue dans l'éloignement.

Charles Ier, fils de Jacques Ier et d'Anne de Danemarck, né le 19 novembre 1600, monta sur le trône en mars 1625, et le 26 juin de la même année fit son entrée solennelle dans la ville de Londres, avec la princesse Henriette-Marie, fille de Henri IV, roi de France, que le duc de Chevreuse avait épousée en son nom, à Paris, le 11 mai. Le 5 novembre 1640, Charles Ier convoque le parlement. Le 7 août 1641, un traité est conclu entre l'Angleterre et les Écossais révoltés. Le 10 janvier 1642, Charles quitte la ville de Londres, où il ne serait plus en sûreté. Dans

le cours de cette même année, commencèrent les hostilités entre les troupes royales et celles du parlement. Le 13 janvier 1647, le roi est livré par les Écossais aux commissaires du parlement d'Angleterre. Le 5 février 1649, Charles Ier est condamné par le parlement à avoir la tête tranchée; et, trois jours après, cette sentence reçoit son exécution. Ce prince laissa de la reine Henriette-Marie trois fils et quatre filles : Charles II, qui lui succéda, après un exil de douze ans; le duc d'Yorck, qui régna sous le nom de Jacques II; le duc de Glocester; la princesse Marie, qui épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange; Henriette, qui fut mariée à Philippe, duc d'Orléans; Élisabeth et Marie, qui moururent, l'une encore enfant, et l'autre à l'âge de quinze ans.

PLANCHE XXI.

N° 1.

Sceau du Parlemrnt.

IN · THE · THIRD · YEARE · OF · FREEDOME · BY · GODS · BLESSING · RESTORED · 1651. *Dans la troisième année de la liberté, rétablie par la bénédiction de Dieu.* 1651. L'assemblée du parlement. Dans le fond, l'orateur sur son siége, et devant lui les secrétaires. A gauche, Cromwell debout, paraît haranguer l'assemblée.

N° 2.

Contre-sceau : THE · GREAT · SEALE · OF · ENGLAND · *Le grand sceau de l'Angleterre.* La carte géographique de l'Angleterre et de l'Irlande. Dans la partie supérieure du champ on remarque un écusson qui porte la croix de Saint-George, et au bas un second écusson qui porte la harpe de l'Irlande.

La Chambre des communes s'empara du gouvernement, en 1649. Cette sorte de gouvernement républicain dura jusqu'au protectorat de Cromwell.

PLANCHE XXII.

N° 1.

Sceau de CROMWELL.

OLIVARIVS · DEI · GRAcia · REIPublicæ · ANGLIÆ · SCOTIÆ · ET · HIBERNIÆ · & PROTECTOR. *Olivier, par la grâce de Dieu, Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.* Le Protecteur, à cheval, tourné à gauche, revêtu d'une armure complète, la tête nue; son épée est dans le fourreau; de la main gauche il tient la bride de son cheval, et de la main droite le bâton de commandement. Dans le champ, à droite, un écusson qui porte la croix de Saint-André, chargée des armes du protecteur. Dans le fond, la ville d'Edimbourg.

Olivier Cromwell, né à Huntington, le 3 avril 1603, fut élu député au parlement, en 1640. Il gagna, le 13 septembre 1650, la bataille de Dumbar, et, le même jour de l'année suivante, celle de Worchester. Déclaré Protecteur, le 26 décembre 1653, il conclut avec la France, le 2 novembre 1655, une ligue offensive et défensive. En 1657, le parlement offrit la couronne à Cromwell, qui la refusa, et se fit confirmer le titre de Protecteur. Ce 23 mars 1657, le cardinal Mazarin lui abandonna, par un traité, les places de Mardick et de Dunkerque. Cromwell mourut le 13 septembre 1658, à Witehall.

Il laissa deux fils, Richard et Henri; et trois filles, qui furent mariées, la première au général Fletwood, la seconde à lord Galcombridge, et la troisième à lord Rich.

PLANCHE XXIII.

N° 1.

Sceau de CROMWELL pour l'Irlande.

MAGNUM · SIGILLVM · HIBERNIÆ · 1655. *Grand sceau de l'Irlande.* 1655. Un écusson aux armes d'Irlande, chargées de celles du Protecteur, supporté par un lion couronné, et par un dragon. Au-dessus est un casque, ayant pour cimier une couronne fermée, surmontée d'un lion couronné et orné de lambrequin. A l'exergue la devise de Cromwell : PAX QVÆRITVR BELLO. *On gagne la paix par la guerre.*

N° 2.

Contre-sceau : OLIVARIVS · DEI · GRAcia · REIPvblicæ ANGLIÆ SCOTIÆ ET HIBERNIÆ & PROTECTOR. *Olivier, par la grâce de Dieu, Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.* Le Protecteur, représenté comme sur le sceau précédent. Dans le champ, à droite, un écusson aux armes d'Irlande, chargées de celles de Cromwell. Dans le fond, la ville de Dublin.

PLANCHE XXIV.

N° 1.

Sceau de Richard CROMWELL.

MAGNVM · SIGILLVM · REIPVBlicæ · ANGLIÆ · SCOTIÆ · ET · HIBERNIÆ, &. *Grand sceau de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, etc.* Un écusson écartelé aux pièces nobles de la croix de Saint-George, qui était alors Angleterre; au deuxième quartier, de la croix de Saint-André, pour l'Écosse; et au troisième, de la harpe, qui est Irlande, avec le lion rampant à la queue léopardée, armes de Cromwell, brochant sur le tout. A l'exergue : PAX QVÆRITVR BELLO. *On gagne la paix par la guerre*, devise de Cromwell. L'écu est surmonté comme dans le sceau précédent.

N° 2.

Contre-sceau : RICHARDVS · DEI · GRAcia · REIPVBLICE ANGLIÆ SCOTIÆ ET HIBERNIÆ & PROTECTOR. *Richard, par la grâce de Dieu, Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, etc.* Richard Cromwell, représenté comme Olivier sur le sceau précédent. Dans le champ, l'écu écartelé aux armes des trois royaumes. Dans le fond, la ville de Londres.

Richard Cromwell, fils d'Olivier Cromwel, fut proclamé Protecteur, le 14 septembre 1658, à Londres, et confirmé dans cette dignité par acte du parlement du 27 janvier 1659. Le 22 avril de la même année, ce même parlement fut dissous par Richard, qui se rendit maître du gouvernement, et nomma Fleetwood général. Le 8 mai suivant, le parlement cassé par Olivier Cromwell, en 1653, fut rétabli, et Richard, forcé de se soumettre, fut réduit, dans le cours de la même année, à quitter Witehall

Enfin, un nouveau parlement, assemblé par les soins du général Monck, rappela le roi Charles II, au mois de mai 1660.

PLANCHE XXV.

N° 1.

Sceau de CHARLES II.

CAROLVS · II · DEI GRAcia · MAGNÆ · BRITANNIÆ · FRANCIÆ · ET · HIBERNIÆ · REX · FIDEI DEFENSOR. *Charles II, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, couronné, revêtu d'un manteau doublé d'hermine et des autres ornemens royaux, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix, assis sur un trône entre deux aigles couronnés. Dans le champ, à droite, la harpe d'Irlande couronnée; à gauche, la rose également couronnée; au-dessus de la tête du roi, on remarque un écusson en cartouche, écartelé aux armes d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande. Cet écusson, qui fait partie des ornemens du dais, est supporté par deux génies ailés.

N° 2.

Contre-sceau: La légende est la même que celle du sceau. — Le roi, à cheval, tourné à gauche, armé de toutes pièces, coiffé d'un casque en forme de chapeau surmonté de panaches, tenant de la main droite son épée, et de la gauche la bride de son cheval. Dans le champ, à droite, la harpe d'Irlande couronnée; entre les pieds du cheval, la levrette.

Charles II, fils de Charles Ier et de la reine Henriette, né le 29 mai 1630, prit le titre de roi aussitôt après la mort de son père. Couronné a Scone, le 1er janvier 1651, il fut défait, le 13 septembre de la même année, à Worcester, et se retira en France. Rappelé dans ses États, le 8 mai 1660, il fit son entrée à Londres, le 29 du même mois, et fut solennellement couronné, le 23 avril 1661. Le 31 mai 1662, Charles II épousa l'infante Catherine, fille de Jean IV, roi de Portugal, qui lui apporta en dot les forteresses de Tanger, en Afrique, et de Bombay, dans le royaume de Visapour. Le 27 novembre 1662, Charles vendit au roi de France la place de Dunkerque, et, le 17 décembre, celle de Mardick. — En 1664, déclaration de guerre à la Hollande. — Le 13 juin 1665, grande victoire navale remportée par le duc d'York sur la flotte hollandaise, à quelques lieues de Suffolk. — Le 13 janvier 1667, paix de Bréda, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. — Le 28 janvier 1668, triple alliance de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suède contre la France, en faveur de l'Espagne. — Le 2 mai 1668, traité de paix d'Aix-la-Chapelle. — Le 7 avril 1672, double déclaration de guerre faite à la Hollande par l'Angleterre et la France. Le parlement désapprouvant cette guerre, refuse les subsides au roi, qui se voit contrain de souscrire l'acte du *test* exigé par le parlement. — Le 28 février 1674, publication de la paix entre la Hollande et l'Angleterre. — 1678, prétendue conspiration des *papistes*. Le 24 janvier 1679, Charles casse le parlement, dans lequel l'opposition dominait depuis dix-huit ans, et convoque de nouvelles chambres, qui ne lui sont pas plus favorables. En 1682, le duc d'York revient à Londres, et, gouvernant sous le nom du roi, il fait périr tous les membres de la conspiration connue sous le nom de Rye.

Charles mourut le 16 février 1685, sans laisser d'enfans légitimes.

PLANCHE XXVI.

N° 1.

Autre contre-sceau de CHARLES II.

CAROLVS · II · DEI GRATIA · MAGNæ · BRITANNIÆ · FRANCIÆ · ET · HIBERNIÆ · REX · FIDEI DEFENSOR. *Charles II, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, à cheval, tourné à droite, vêtu à la romaine, tenant de la main droite une épée, et de la gauche la bride de son cheval. Dans le fond, la ville de Londres.

N° 2.

Autre contre-sceau : Même légende, à l'exception du mot SECVNDVS qui est en toutes lettres. — Le roi à cheval, tourné à droite, et représenté avec le costume du temps; de la main droite il tient une épée, et de la gauche la bride de son cheval. Dans le fond la ville de Londres.

PLANCHE XXVII.

N° 1.

Sceau de JACQUES II.

IACOBVS · SECONDVS · D (*dei*) GRAcia · MAGNæ Britanniæ Franciæ ET HIBERNIÆ REX FIDei DEFENSOR. *Jacques II, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi couronné et revêtu des ornemens royaux, assis sur son trône, tenant de la main droite le sceptre, et de la gauche le globe surmonté de la croix, Ayant à sa droite un lion couronné, porteur d'un pennon à la croix de Saint-George, et à sa gauche une licorne qui porte un pennon à la croix de Saint-André.

N° 2

Contre-sceau: Même légende. — Le roi tourné à droite, à cheval, vêtu à la romaine, et tenant de la main droite une épée; dans le fond, la ville de Londres.

Jacques II, duc d'York, frère du précédent, né le 24 octobre 1633, fut proclamé roi à Londres, le 16 février 1685, et couronné avec la reine Marie-Béatrix-Eléonore d'Este, sa seconde femme, le 3 mai 1685; il avait abjuré le schisme dès l'an 1671.

Jacques s'efforça de rétablir la religion catholique en Angleterre, et succomba dans cette entreprise.

En 1687, il fit publier l'abolition de l'acte du test, que le parlement avait, en 1685, refusé d'annuler.

Le 15 novembre 1688, Guillaume, statouder de Hollande, gendre de Jacques, débarque en Angleterre avec une armée de quarante mille hommes, et entre dans la ville de Londres, le 27 du même mois. Forcé de quitter l'Angleterre, Jacques II trouve un asile à la cour de Louis XIV, qui lui abandonne le château de Saint-Germain-en-Laye.

Le 17 mars 1689, Jacques débarque à Kinsale, en Irlande, avec cinq mille hommes que lui avait fournis le roi de France. Il échoue devant Londonderry, seule ville de l'Irlande qui refusât de se soumettre à lui. En 1690, le duc de Lauzun, débarque à Cork avec huit mille hommes destinés à soutenir l'entreprise du roi Jacques, perd contre Guillaume la bataille de la Boyne, après laquelle le roi se retire à Saint Germain, où il meurt, le 16 septembre 1701.

Ce prince laissa de son premier mariage avec Anne Hyde deux filles et un fils : Marie, qui épousa, en 1677, Guillaume de Nassau, prince

d'Orange; Anne, mariée, le 17 août 1683, à George, prince de Danemarck; et enfin Jacques, prince de Galles, né à Londres, le 21 juin 1688. Il eut encore une fille née à Saint-Germain, en 1692, et morte en 1712. Parmi ses enfans naturels, qui furent nombreux, on remarque Jacques Fitz-James, duc de Berwick, tige des ducs de Fitz-James, pairs de France, tué au siége de Philisbourg, en 1734, et Henri Fitz-James, grand-prieur de France, duc d'Aumale, mort en France, en 1702.

PLANCHE XXVIII.

GUILLAUME ET MARIE.

Le roi et la reine, à cheval, tournés à droite; le roi, vêtu à la romaine, tient de la main droite une épée; la reine, à qui l'artiste a laissé le costume du temps, porte un sceptre de la même main.

Guillaume-Henri de Nassau, fils posthume de Guillaume IX, prince d'Orange, et de Henriette-Marie, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, né le 14 octobre 1650, élu statouder de Hollande, en 1672, fut proclamé roi d'Angleterre, le 12 février 1689, sous le nom de Guillaume III, avec la princesse Marie, sa femme, fille de Jacques II. Le 11 avril suivant, tous les deux furent couronnés à Westminster par l'évêque de Londres. Le 20 septembre 1697, Guillaume fut reconnu par la France roi d'Angleterre.

Ce prince mourut sans enfans, le 19 mars 1702.

PLANCHE XXIX.

N° 1.

ANNA · DEI · GRATIA · MAGNÆ · BRITANNIÆ · FRANCIÆ · ET · HIBERNIÆ · REGINA · FIDEI · DEFENSOR · *Anne, par la grâce de Dieu, reine de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* La reine couronnée, et revêtue des ornemens royaux, assise sur un trône orné de sculptures et surmonté d'un écusson, parti aux armes d'Angleterre et d'Écosse, tenant de la main droite le sceptre, et portant de la gauche un globe surmonté d'une croix; à droite du trône un lion couronné soutient un pennon dont les armoiries sont entièrement effacées; un second pennon, porté par une licorne placée à gauche de la reine, présente les croix réunies de Saint-George et de Saint-André.

N° 2.

Contre-sceau : BRITANNIA · ANNO · REGNI : ANNÆ : REGINÆ : SEXTo · *La Bretagne en l'an six du règne de la reine Anne.* La figure de la Grande-Bretagne, assise, tournée à gauche, tenant de la main droite une haste, et de la gauche un écu, parti des armes d'Angleterre et d'Écosse. Dans le champ, à gauche, une rose et un chardon réunis sur une même tige et surmontés d'une couronne.

Anne, fille de Jacques II et d'Anne Hyde, née le 6 février 1664, mariée le 17 août 1683, avec George, fils de Frédéric III, roi de Danemarck, fut proclamée reine d'Angleterre, le 19 mars 1702, et couronnée le 15 mai suivant. En 1706, l'Angleterre et l'Écosse furent réunies en une seule monarchie, et n'eurent plus qu'un parlement. Le traité qui sanctionna cette fusion, que tant de souverains n'avaient pu opérer, fut signé en août 1706, ratifié en Écosse, le 27 janvier, et mis à exécution le 1er mai 1707. Dans le cours de l'année 1708, eut lieu la première expédition du prétendant le chevalier de Saint-George, qui, arrivé le 23 mars devant Édimbourg, fut contraint de retouner en France. Le 27 novembre, même année, fut publié le bill de naturalisation des protestans réfugiés en Angleterre. Le 11 avril 1713, fut signé le traité de la paix d'Utrecht, entre l'Angleterre et la France. La reine Anne mourut le 12 août 1714.

PLANCHE XXX.

Sceau de la reine ANNE après l'Union.

La légende de ce sceau est illisible. La reine, assise sur un trône, tenant de la main droite le sceptre, et foulant aux pieds l'envie, est couronnée par la victoire qui tient en main une branche de laurier et une palme ou aplustre, symbole des victoires sur terre et sur mer. A gauche du trône, l'abondance offre des fruits et une palme à la reine, qui semble accueillir avec faveur la justice agenouillée à ses pieds; à droite du trône, la Liberté, appuyée sur un faisceau, unit l'Angleterre et l'Écosse; derrière est la paix tenant un caducée, et à gauche de la reine, sur le premier plan, la Grande-Bretagne, assise, s'appuie sur un bouclier, où sont réunies les croix de Saint-George et de Saint-André; de la main droite, cette figure porte une panoplie dont la haste est un trident, et dans laquelle on remarque, sur un pelta ou bouclier d'amazone, un chardon et une rose entrelacés. A l'exergue est un barde tenant la harpe de l'Irlande.

PLANCHE XXXI.

Contre-sceau de la reine ANNE après l'union.

La légende est entièrement effacée comme celle du sceau. Un écusson écartelé, au premier et quatrième, parti d'Angleterre et d'Écosse; au deuxième, de France; et au troisième d'Irlande. Entouré de l'ordre de la Jarretière, surmonté de la couronne d'Angleterre, et supporté par un lion couronné et par une licorne. Cet écusson est placé devant un portique soutenu par quatre pilastres ioniques, et sur l'entablement duquel saint André et saint George se donnent la main; entre eux, est un caducée, symbole de paix et d'union. A l'exergue, un génie ailé montre l'étoile de la reine.

PLANCHE XXXII.

N° 1.

Sceau de GEORGE Ier.

GEORGIUS · DEI · GRATIA · MAGNÆ BRITANNIÆ FRANCIÆ ET HIBERNIÆ REX FIDEI DEFENsor. *George, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, couronné et revêtu des ornemens royaux, tenant en main le sceptre et le globe; à sa droite la Grande-Bretagne, tient de la main gauche une haste, et de la droite un écu, parti d'Angleterre et d'Écosse; à sa gauche est la justice pourvue de tous ses attributs; près de cette figure est la licorne supportant un pennon aux croix réunies de Saint-George et de Saint-André, et près de la Grande-Bretagne le lion couronné porte un pennon aux armes des trois royaumes.

Contre-sceau : BRUNSWICensis · ET · LUNLN (*sic* LUNEBURGENSIS) DUX · SACRI · ROMani · IMPerii · ARCHITHESAUrarius · ET · PRINCeps · ELECTOR · & 1717 · *Duc de Brunswick et de Lunebourg, architrésorier et prince électeur du saint Empire Romain*, & 1717. Le roi, à cheval, tourné à droite, la tête nue, tenant de la main droite une épée, et de la gauche la bride de son cheval. Dans le champ, à gauche, la rose et le chardon sur une seule tige. Dans le fond la ville d'Edimbourg.

George Ier, fils et successeur d'Ernest-Auguste, électeur de Hanovre et descendant par Sophie, sa mère, et Élisabeth, son aïeule, qui fut mariée à Frédéric V, électeur palatin, de Jacques Ier, roi d'Angleterre, naquit le 28 mai 1660. Il fut appelé au trône d'Angleterre par un acte du parlement du mois de mars 1714, et proclamé roi, le 12 août 1714. Le 17 septembre suivant, il arriva à Londres, et fut couronné le 31 octobre. George Ier mourut le 11 juin 1727, à Osnabruck. Il avait épousé, le 21 novembre 1682, Sophie-Dorothée, fille du duc de Brunswick-Zeil. Il laissa de cette princesse, dont il s'était séparé depuis 1694, George-Auguste, qui succéda à son père, et Sophie, qui épousa Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg et roi de Prusse.

PLANCHE XXXIII.

N° 1.

Sceau de GEORGE II.

GEORGIUS · II · DEI · GRATIA · MAGNÆ · BRITANNIÆ · FRANCIÆ · ET · HIBERNIÆ · REX · FIDEI · DEFENSOR · *George II, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, couronné, revêtu des ornemens royaux, assis sur un trône, tenant de la main droite le sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. A ses pieds est l'envie enchaînée, à sa droite, Hercule avec son lion couronné. L'Abondance et la Sagesse sont placées au second plan A la gauche du roi, se tient debout la Grande-Bretagne, armée d'une haste, et portant au bras gauche un écu mi-parti d'Angleterre et d'Écosse. Derrière est l'innocence tenant un mouton dans ses bras. Au-dessus de la tête du roi est un écusson armorié comme les précédens.

N° 2.

Contre-sceau : BRUNSWICENsis · ET · LUNEBURGENsis · DUX · SACRI · ROMANI · IMPERII · ARCHITHESAVRARIVS · ET · PRINCEPS · ELECTor · *Duc de Brunswick et de Lunebourg, architrésorier du saint Empire Romain, et prince-électeur.* Le roi, tourné à droite, à cheval, vêtu à la romaine, la tête nue et tenant de la main droite son épée. Dans le fond, la ville de Londres.

George II, fils de George Ier et de la reine Sophie-Dorothée, naquit le 30 octobre 1683. Il épousa, le 2 septembre 1705, Guilhelmine-Dorothée, fille du margrave de Brandebourg-Anspach. Le 26 juin 1729, il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne, et couronné avec la reine, le 22 octobre suivant. Le 9 novembre 1729, un traité de paix fut conclu à Séville, entre l'Angleterre et l'Espagne. Le 1er décembre 1737, la reine mourut, âgée de cinquante-cinq ans. Le 3 novembre 1739, la guerre est de nouveau déclarée à l'Espagne, et le 29 mars 1744, les hostilités commencent aussi entre l'Angleterre et la France. Les Anglais perdent la bataille de Fontenoi, le 11 mai 1745. Le 27 avril 1746, la bataille de Culloden, en Écosse, ruine le parti de Charles-Édouard Stuart, prétendant au trône d'Angleterre. Le 28 avril 1748, la paix fut signée à Aix-la-Chapelle, entre l'Angleterre, la France et la Hollande. Le 31 mars de la même année, le prince de Galles mourut, laissant un fils qui fut George III. En 1758, la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre et plusieurs possessions françaises dans les Indes, le Sénégal et le Canada tombèrent au pouvoir des Anglais. George II mourut le 25 octobre 1760. Il eut huit enfans : Frédéric-Louis, prince de Galles, mort du vivant de son père; George-Guillaume, mort au berceau; Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, né le 26 avril 1721, mort en 1765; Anne, née le 13 novembre 1765, qui fut mariée à Guillaume, stathouder de Hollande; Élisabeth, née le 16 juin 1713; Marie, née le 5 mars 1723; et Louise, qui naquit le 29 décembre 1724, et épousa Frédéric V, roi de Danemarck.

PLANCHE XXXIV.

N° 1.

Sceau de GEORGE III.

La légende commence au contre-sceau. GEORGIUS · TERTIUS · DEI · GRATIA · BRITANNIARUM · REX · FIDEI · DEFENSOR · *George III, par la grâce de Dieu, roi des Bretagnes, défenseur de la foi.* ET IN TERRA ECCLESIÆ ANGLICANÆ ET HIBERNICÆ SUPREMUM CAPUT. *Et sur la terre chef suprême de l'Église anglicane et irlandaise.* Le roi, sur son trône, revêtu des ornemens royaux, la couronne en tête, tenant de la main droite le sceptre, et de la gauche le globe. A sa droite, la Justice, la Sagesse et la Grande-Bretagne; à sa gauche, la Force avec un lion à ses pieds, et la Foi tenant un calice à la main.

N° 2.

Contre-sceau : Le roi, à cheval, tourné à droite, l'épée à la main, et revêtu d'une armure du moyen âge. Dans le fond, la ville de Londres.

George III, fils de Frédéric-Louis, prince de Galles et d'Auguste de Saxe-Gotha, né à Londres, le 4 juin 1738, succéda, en 1760, à George II, son aïeul paternel. Le 8 septembre 1761, il épousa Charlotte-Sophie de Meklembourg-Strelitz : le 22 du même mois, eut lieu le

couronnement. Le 4 janvier 1762, l'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne. Les Français prennent part aux hostilités, comme alliés de l'Espagne. Le 10 février 1763, la paix fut conclue à Paris. En 1775, les colonies anglaises de l'Amérique du nord se soulèvent contre la métropole: leur indépendance fut reconnue après huit ans de guerre. En 1780, la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France; elle fut suspendue pendant quelques mois, à la suite du traité d'Amiens, conclu en octobre 1801, et dans lequel, entre autres conditions, le roi d'Angleterre renonça au titre de roi de France. (On remarquera qu'à dater de cette époque, les fleurs-de-lys disparaissent des armoiries de la Grande-Bretagne.) George III mourut le 29 janvier 1820. Le prince de Galles, son fils aîné, était régent du royaume depuis 1810. George III laissa sept fils et six filles : George IV, qui lui succéda; Frédéric, prince-évêque d'Osnabruck, né le 16 août 1763; Guillaume IV, successeur de son frère aîné; Édouard, duc de Kent, né le 2 novembre 1767; Ernest-Auguste, duc de Cumberland, né le 5 juin 1771; Auguste-Frédéric, duc de Sussex, né le 27 janvier 1773; Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge, né le 24 février 1774; Charlotte-Auguste, née le 29 septembre 1766; Auguste-Sophie, née le 8 novembre 1768; Elisabeth, née le 22 mai 1770; Marie, née le 25 avril 1776, Sophie, née le 3 novembre 1777; et Amélie, née le 7 août 1783.

PLANCHE XXXV.

N° 1.

Autre sceau du même roi.

GEORGIVS · DEI GRATIA · MAGNÆ · BRITANNIÆ · ET HIBERNIÆ · REX · FIDEI · DEFENSOR · *George, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, défenseur de la foi.* Le roi, assis sur son trône, couronné et revêtu de tous les ornemens royaux; à sa droite, la Justice et la Religion. Du même côté, au pied du trône, un lion. A gauche, Minerve, Hercule, la Grande-Bretagne et l'Abondance.

N° 2.

Contre-sceau: BRVNSWICENsis · ET · LVNEBVRGENsis · DVX · SACRI · ROMANI · IMPERII · ARCHITHESAVRARIVS · ET PRINCEPS · ELECTor · *Duc de Brunswick et de Lunebourg, architrésorier du Saint Empire, et prince-électeur.* Le roi, à cheval, tourné à droite et armé comme sur le sceau précédent. Dans le fond, la ville de Londres.

PLANCHE XXXVI.

N° 1.

Sceau de GEORGE IV.

Le roi, couronné tourné à droite et revêtu des ornemens royaux, assis sur son trône, tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe. A sa droite est la Sagesse; à sa gauche, au second plan, la Justice et la Religion, et devant lui les trois royaumes. Dans le champ au-dessus de la tête du roi, un écusson aux armes des trois royaumes, couronné et entouré de l'ordre de la Jarretière. A l'exergue un lion. Ce sceau n'a pas de légende.

N° 2.

Contre-sceau : GEORGIUS · QUARTUS · DEI · GRATIA · BRITANNIARUM · REX · FIDEI · DEFENSOR · *George IV, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, défenseur de la foi.* Le roi, à cheval, tourné à gauche, revêtu d'une armure du moyen âge, tenant de la main droite un bâton de commandement. A l'exergue MDCCCXX.

George IV, fils aîné de George III et de Charlotte-Sophie de Meklembourg-Strelitz, né le 12 août 1762, épousa, le 8 avril 1796, Caroline-Amélie-Élisabeth de Brunswick, fut nommé régent, en 1810, et monta sur le trône le 29 janvier 1820. L'Angleterre a acquis, sous son gouvernement, la colonie du cap de Bonne-Espérance, l'île de Ceylan, de nouveaux territoires dans les Indes, Malte, Corfou, et les îles Ioniennes. George IV mourut le 26 juin 1830. Ce prince n'eut qu'une fille, la princesse Charlotte, mariée, en 1816, au prince Léopold de Saxe-Cobourg, et morte, sans postérité, en 1817.

PLANCHE XXXVII.

N° 1.

Sceau de GUILLAUME IV, *aujourd'hui régnant.*

Le roi, assis sur son trône, revêtu des ornemens royaux, tenant en main le sceptre et le globe. A sa droite, Minerve debout s'appuyant d'une main sur le trône, et tenant de l'autre une haste; à sa gauche, Neptune, armé de son trident. Auprès de ce personnage, on remarque les deux premières vertus théologales; la troisième est au second plan à gauche, derrière. L'Abondance est assise au premier plan sur les marches du trône. A l'exergue est un caducée, et au-dessus de la tête du roi, un écusson écartelé des trois royaumes, couronné et entouré de l'ordre de la Jarretière. Ce sceau est sans légende.

N° 2.

Contre-sceau : GULIELMUS · QUARTUS · DEI · GRATIA · BRITANNIARUM · REX · ET · FIDEI · DEFENSOR · *Guillaume IV, par la grâce de Dieu, roi des Bretagnes, et défenseur de la foi.* Le roi, à cheval, tourné à droite, en costume civil, revêtu d'un long manteau, et tenant de la main droite un bâton de commandement. On remarque dans le fond des vaisseaux qui font allusion aux services maritimes du roi. A l'exergue, un trident et une couronne.

Guillaume IV, troisième fils de George III et de Charlotte-Sophie de Meklembourg-Strelitz, né le 21 août 1765, épousa, le 11 juillet 1818, Adélaïde-Amélie-Louise-Thérèse-Caroline, fille de George, duc de Saxe-Meinugen, et succéda à George IV, son frère, le 26 juin 1830, comme souverain des royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, du royaume de Hanovre et des duchés de Brunswick et de Lunebourg. Il portait, avant son avènement au trône, le titre de duc de Clarence.

FIN DES SCEAUX DES ROIS ET REINES D'ANGLETERRE.

TABLE

DES

SCEAUX DES ROIS ET REINES D'ANGLETERRE.

Les chiffres romains indiquent les planches ; les chiffres arabes indiquent les pages.

ERRATA.

Pl. II, lig. 6 du N° 1 : NORMANORVM... *lisez* : NORMANNORVM.
IX 14 1 : dans ses bas... *lisez* dans ses bras.
XIII 14 2 : courre... *lisez* : court.

Pl. XXI, lig. 1 du N° 1 : parlemrnt... *lisez* : parlement.
XXV 25 2 : contrain... *lisez* : contraint.
XXXVIII 12 2 : Meinugen... *lisez* : Meinungen.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

II 10










II.



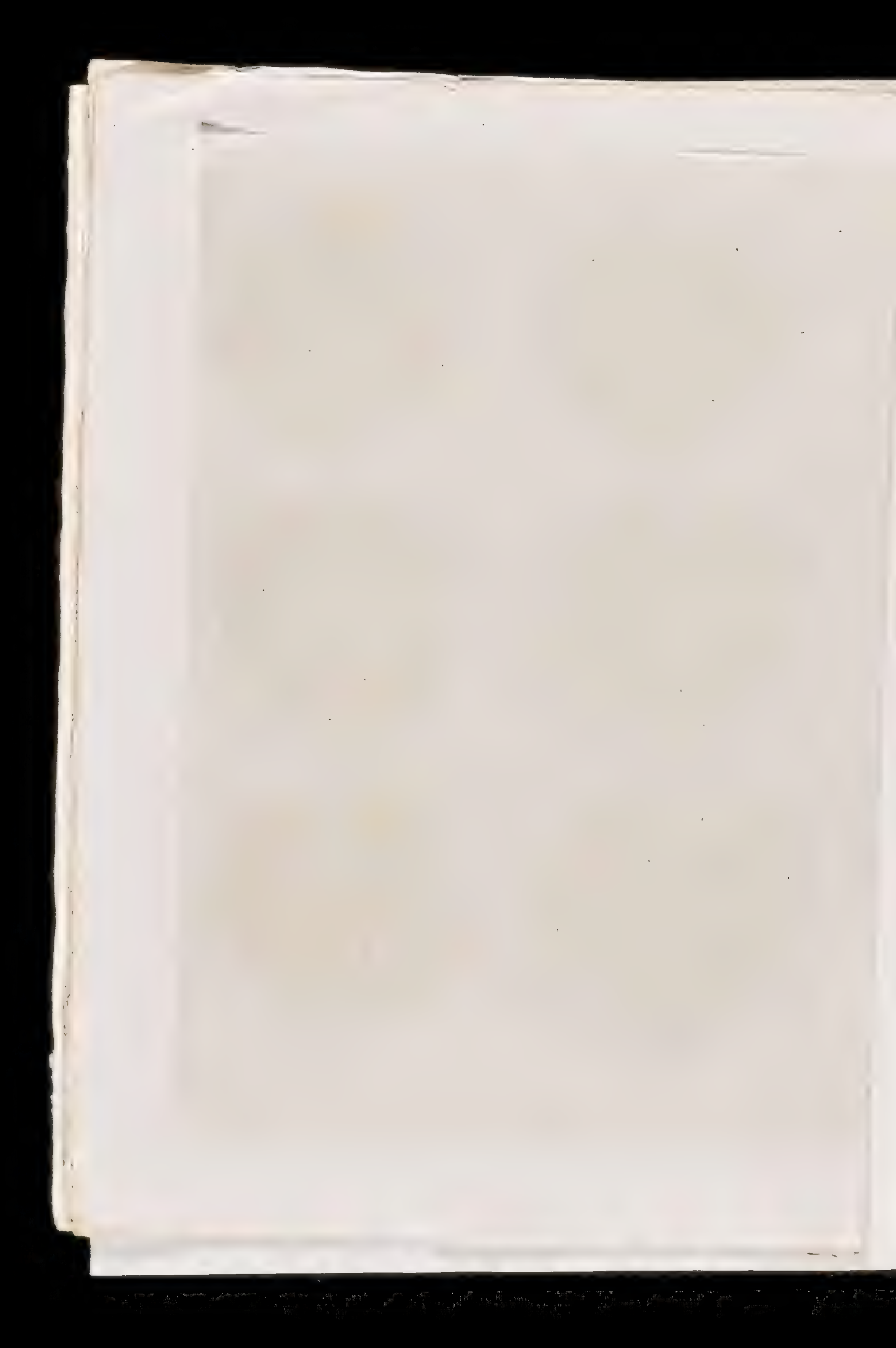




PL. III







PL. IV.



1 1

2 2

3 3









PL. VI







PL. VIII.













1







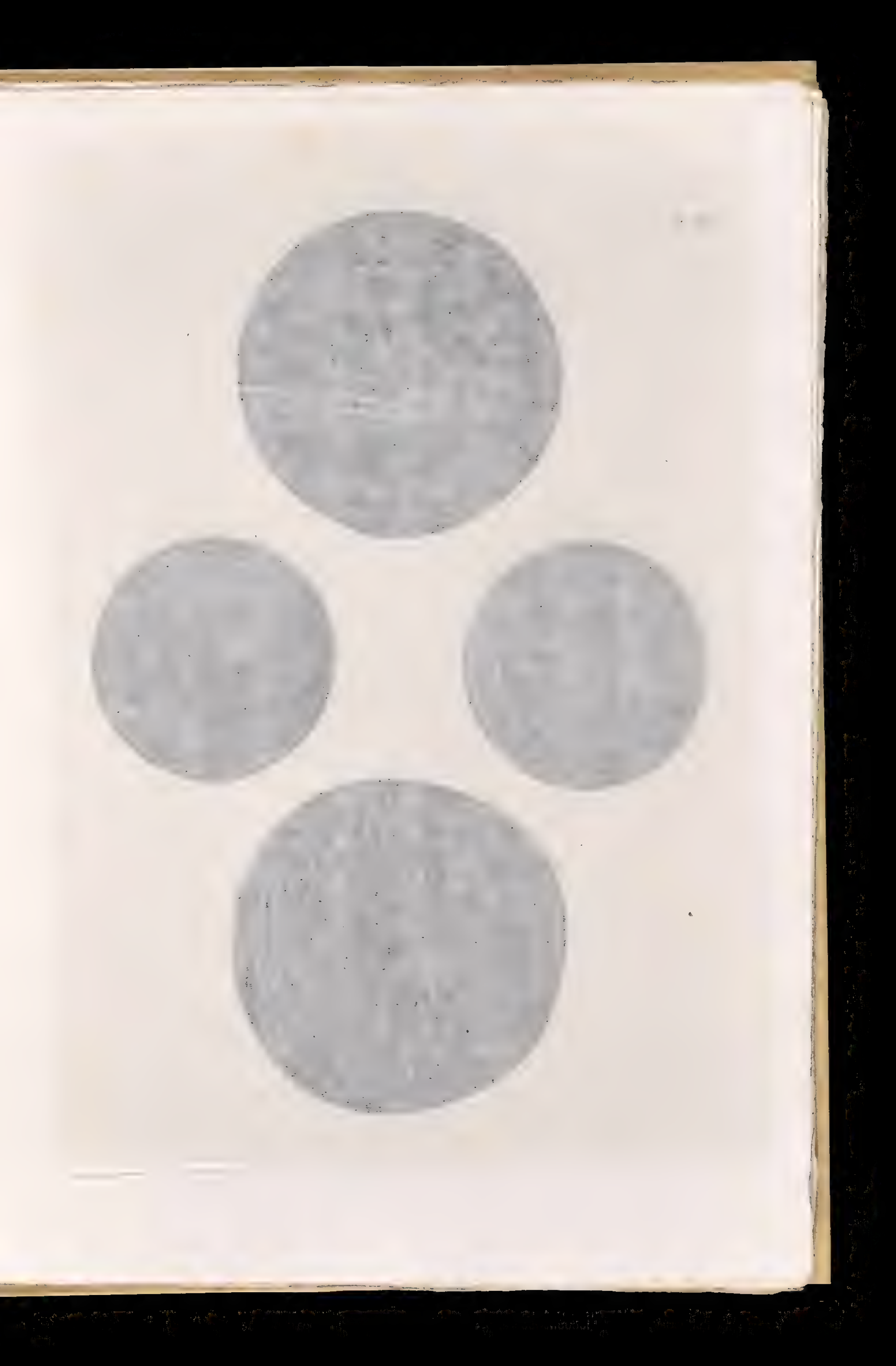


























PL. XVII.



1



2

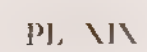




1

2







1

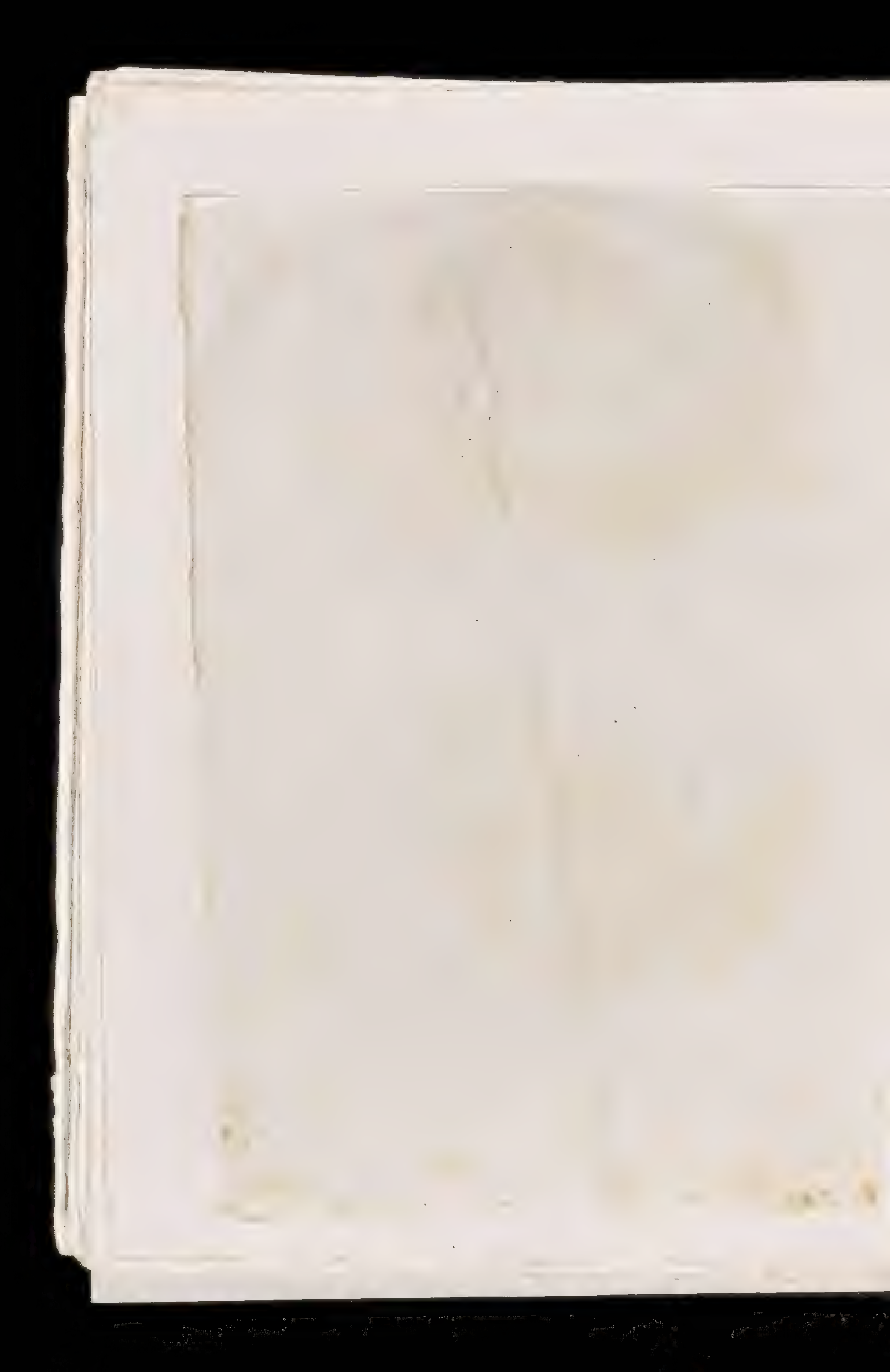


2




PL. XX.









PL. XXII





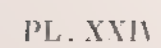

PL. XXIII.



1



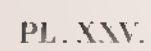



PL. XXIV


MAGNVM · SIGILLVM · REIPVB · ANGLIÆ · SCOTIÆ · ET · HIBERNIÆ · &c


RICHARDVS · DEI · GRA · REIPVB · ANGLIÆ · SCOTIÆ · ET · HIBERNIÆ · &c · PROTECTOR




PL. XXV.


1


2





1



2

















1



2



















1



2





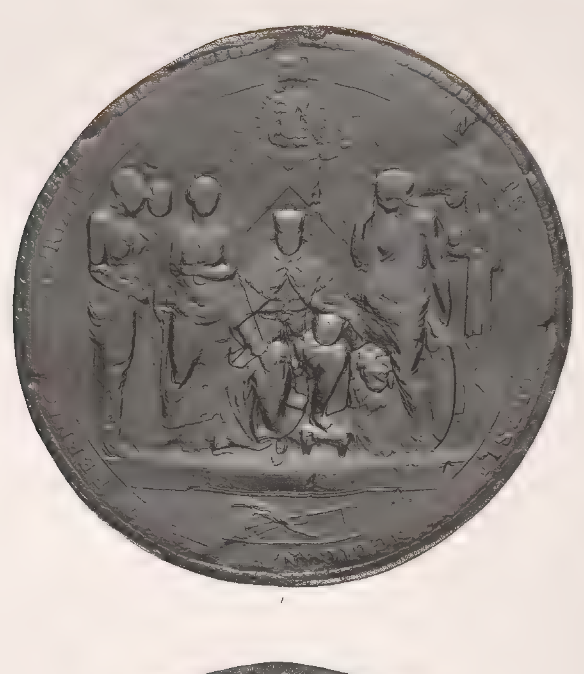
PL. XXXIII








PL. XXXIV


1


2





1



2




PL. XXXVI.



PL. XXXVII



TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.

PARIS — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue de Colombier, 30

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES,

BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT,

DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;

ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR-ADJOINT DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

RECUEIL GÉNÉRAL DE BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS,

OU

MÉLANGES TYPOGLYPTIQUES.

Ivoires.—Meubles —Armes.—Bijoux.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE DU COLOMBIER, N° 30.

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1836.

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS,

OU

MÉLANGES TYPOGLYPTIQUES.

IVOIRES. — MEUBLES. — ARMES. — BIJOUX.

INTRODUCTION.

Nous accomplissons une des principales promesses de notre Prospectus, en publiant ce recueil général de bas-reliefs et d'ornemens. Si nous avions eu à notre disposition tous les monumens qui se trouvent dispersés dans les collections de l'Europe, il nous eût été facile de diviser cette série en plusieurs parties, dont chacune aurait présenté un genre d'intérêt distinct; nous avons cru mieux remplir le but d'utilité que nous nous sommes proposé, en rassemblant dans une seule et même publication les divers objets que notre procédé peut reproduire, et en donnant d'abord ceux dont nous permet de faire usage l'intérêt témoigné à notre recueil par le plus grand nombre des curieux de cette capitale, sauf, plus tard, à former un nouvel ouvrage des monumens que successivement il nous serait permis d'exploiter.

Le recueil que nous donnons ici ne s'adresse donc à aucun genre de goût ou d'étude en particulier; le savant, l'ornemaniste, l'amateur de productions antiques, orientales ou du moyen âge, doivent y trouver également leur compte. C'est une marqueterie de tous les sujets, et de tous les temps, que nous voulons faire, sous la condition de n'insérer rien que de saillant et de précieux dans le genre auquel chaque monument appartient. Seulement, l'extension même de notre plan nous oblige à poser des limites précises à notre publication, elle ne s'étendra pas au-delà de dix livraisons environ. Variété, instruction, profit pour tous les arts qui s'alimentent de l'imitation des âges écoulés et des pays lointains, voilà ce que nous pouvons hardiment promettre, et ce que nous avons la conviction d'accomplir.

PLANCHE I.

N° 1.

Plat d'étain coulé en 1612, à l'occasion de l'élection de l'empereur Mathias. L'Empereur est représenté à cheval sur le fond du plat; autour, on voit les trois électeurs laïques, les ducs de Saxe et de Bavière et le margrave de Brandebourg; et les trois électeurs ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne; le septième électorat, celui de Bohême, étant en la possession de la maison d'Autriche, est représenté ici par l'Empereur lui-même. Fabrique de Nürnberg ou d'Augsbourg.

Cabinet de M. le comte de Pourtalès.

N° 2.

Bas-relief de la fin du XVIe siècle. Un homme caché derrière un arbre épie des jeunes filles qu'il a surprises au bain.

PLANCHE II.

N° 1.

Triptyque en cuivre de très petite dimension, ouvrage byzantin d'une époque peu ancienne. Le sujet du milieu est Jésus-Christ descendant aux Limbes, et en tirant les âmes des Prophètes. Celui de droite est le baptême du Christ par saint Jean. A gauche, on voit la Vierge mourante, entourée des Apôtres; le Christ descend vers le lit et emporte dans ses bras l'âme de sa mère, représentée sous la figure d'un enfant.

Ces petits triptyques sont encore aujourd'hui en usage partout où l'on professe la religion grecque; on les porte en voyage, et c'est à genoux devant ces saintes images que les fidèles font leurs prières.

N° 2.

Autre triptyque de cuivre. — Au centre on voit la Vierge, portant dans ses bras l'enfant Jésus. Inscriptions : MP̃ · ΘȢ · Μήτηρ Θεοῦ. *La mère de Dieu.* Ĩ C · X̃ C · Ἰησοῦς Χριστός. *Jésus-Christ.*

La partie supérieure du côté gauche représente Jésus-Christ entrant à Jérusalem, monté sur un âne. Dans la partie inférieure, on voit la présentation au Temple.

La partie supérieure du côté droit représente la descente aux Limbes. La partie inférieure représente l'Ascension.

Ce triptyque a, de plus que le précédent, un ornement destiné à servir de manche. On y voit représentés la tête du Christ nimbé, deux chérubins et les pèlerins d'Emmaüs.

Sur ce monument, qui est probablement de la fabrique de Kiew, se trouvent des inscriptions en russe ou vieux slave.

N° 3.

Encolpium ou *phylactère*, propre à être porté au cou comme une amulette. Sur la partie destinée à le suspendre, la tête du Christ. Au centre, le Christ, assis sur une chaire épiscopale, tenant l'Évangile et donnant sa bénédiction aux anges et aux saints qui l'entourent. Sur sa tête, on lit : ΙΓC XΓC. Ἰησοῦς Χριστός. *Jésus-Christ.*

Au-dessus des figures des archanges Michel et Gabriel on lit : ΑΓ · ΜΝΧΑΗ̂ · Ἄγγελος Μιχαήλ. *L'ange Michel.* ΑΓ · ΓΑΒΡΙΗ̂ · Ἄγγελος Γαβριήλ. *L'ange Gabriel.*

Le personnage à gauche est saint Pierre, celui de droite nous paraît être saint Paul.

Les deux prophètes ou prêtres qui sont prosternés devant le Christ paraissent porter, l'un le nom de *Zozyme*, et l'autre celui de *Sabatch.*

Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

N° 4.

Plaque d'ivoire dorée et coloriée, qui doit avoir fait la face d'un coffret ou reliquaire. Elle est divisée en huit compartimens : le premier représente l'Annonciation ; le deuxième, la Visitation ; le troisième, la Circoncision ; le quatrième, la Présentation au Temple ; le cinquième, Jésus enseignant les docteurs ; le sixième, le Baptême du Christ ; le septième, les Pèlerins d'Emmaüs, et le huitième, l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

Cabinet de M. Dusommerard.

PLANCHE III.

N° 1.

Fer de hallebarde aux armes de Bavière, fabriqué en 1677, à la fin du règne de Ferdinand-Marie, qui mourut en 1679. *Musée d'Artillerie.*

PLANCHE IV.

N° 1.

Frontail d'une armure de cheval de l'empereur Charles VI. *Musée d'Artillerie.*

N° 2.

Écusson armorié, en très mauvais état, trouvé dans les fossés de la Bastille.

Cabinet de M. de Longperrier.

Cet écu offre une grande analogie avec celui de la famille Du Bosq en Normandie, dont les membres furent attachés au service personnel des rois de France pendant les XIVe et XVe siècles, et jouèrent à cette époque un rôle assez important dans l'histoire. La seule différence qui existe entre les armes reproduites et celles de la maison Du Bosq, c'est que la croix paraît de sable dans les unes, tandis que dans les autres elle est échiquetée d'argent et de sable. Peut-être cette différence ne provient-elle que de la mauvaise conservation du monument.

La famille Du Bosq a pris, en 1503, le nom de Radepont, lors du mariage de Louis II du nom, avec Marie des Planches, dame de Fleury-sur-Andelle, de Radepont et de Bourg-la-Ville.

N° 3.

Fragmens d'une armure attribuée au maréchal de Thémines. *Musée d'Artillerie.*

PLANCHE V.

Plat de la reliure d'un livre persan.

PLANCHES VI ET VII.

ORNEMENS EN MÉTAL, DE FABRIQUE INDIENNE,

PROVENANT DE LA DÉCORATION D'UN MEUBLE OU D'UNE ARMURE.

PLANCHE VI.

Nos 1 et 5.

Parties d'ornemens.

N° 2.

Sujet incertain : peut-être deux *Apsaras* ou nymphes célestes dansant.

Les *Apsaras* sont les compagnes ordinaires de *Rembha*, la Vénus indienne.

N° 3.

Ganesha, le dieu de la sagesse : on le reconnaît à sa tête d'éléphant surmontée d'une mitre.

N° 4.

Râmatchantra, assis sur un trône; au-dessous de lui, à gauche, sa femme *Sitâ;* à gauche, le singe *Hanouman*.

Les aventures de *Râma*, l'Hercule indien, et la septième incarnation de *Vichnou*, forment le sujet du *Ramayana*, l'une des deux grandes épopées indiennes.

Hanouman était le ministre de *Sougriva*, roi des singes, qui aida *Râma* dans sa guerre contre *Ravana*, roi de Ceylan, le ravisseur de sa femme *Sitâ*.

N° 6.

Bâlakrichna dansant, et soutenant de ses deux mains une guirlande de fleurs.

Krichna, la huitième incarnation de *Vichnou*, est le héros du *Mahabharat*, la seconde grande épopée indienne.

N° 7.

Danse des *Gandharvas*, les compagnons d'*Indra*, le dieu du ciel. Une *Apsaras* ou nymphe céleste, sur la gauche. Un *Gandharvas* tient de la main droite la massue *Gada*.

PLANCHE VII.

N° 1.

Quatre *Gopis*, ou bergères de *Vradja*, soutenant un arbre dans les branches duquel est enveloppé leur amant *Krichna*.

Les *Gopis* étaient au nombre de huit : la dernière, *Radha*, fut la bien-aimée de *Krichna* dans sa première jeunesse.

Nos 2, 3, 4, 5.

Parties d'ornemens.

(Renseignemens communiqués par M. Eugene Burnouf, membre de l'Académie des Inscriptions.)

PLANCHE VIII.

Nos 1, 2, 3, 4 et 5.

Fourreau de sabre turc, en argent (1). On lit, à la partie supérieure du fourreau (au n° 1), l'inscription suivante, en arabe : *Machaâ Allah*. — *A la volonté de Dieu.* 1242 (2).

(1) Rapporté d'Alger, appartenant à M. E. Lauxerrois

(2) Cette formule, l'une des plus familières aux Musulmans, exprime tout aussi bien leur admiration pour un objet nouveau que leur resignation à la destinée.

L'an 1242 de l'hégire répond à l'an 1826 de notre ère. Il y avait donc quatre ans que cette arme avait été fabriquée, à l'époque de la conquête d'Alger.

On peut, d'après cet échantillon, se faire une idée de l'état actuel des arts et du goût à Constantinople, où cette arme doit avoir été exécutée.

N° 6.

Crosse d'un fusil albanais.

PLANCHE IX.

N° 1.

Ce petit bas-relief allégorique représente l'Innocence tombant au pied du trône et invoquant la Justice; la Vérité y amène la Violence, représentée par un guerrier couvert d'un bouclier et tenant une épée nue à la main. Dans le fond, un combat.

N° 2.

Autre bas-relief représentant la Danse. Groupe de Génies exécutant une ronde. Sur le devant, un chien endormi.

N° 3.

A gauche, bas-relief représentant la Peinture et la Sculpture. Un Génie est assis devant un chevalet; à ses pieds, un autre dessine. Deux autres sculptent, l'un un buste, l'autre un chapiteau.

A droite, bas-relief allégorique représentant le Jeu et la Vanité. Deux Génies se disputent de l'or; un troisième se passe au cou le cordon des ordres du roi.

Ces trois derniers bas-reliefs sont dans la manière des grisailles de Sauvage. Echantillon du goût du XVIII[e] siècle.

PLANCHE X.

N[os] 1, 2, 3 et 4.

Pied d'un candélabre en bronze (ouvrage du XVI[e] siècle). — Le n° 1 forme le dessus de la base. Le n° 2 et le n° 3 représentent des scènes de bacchanales. Sur le n° 4 on voit un enfant buvant à la coupe de la Fortune voilée; derrière lui, le Temps, assis sur un lion, tenant le globe du monde de la main gauche et une massue de la droite. A gauche, l'Histoire écrivant sur une table de bronze. (Cabinet de M. le comte de Pourtalès.)

N° 5.

Hercule étouffant le lion de Némée.

Travail du XV[e] siècle. Ce bas-relief a dû être un ornement de porte d'église : on trouve très fréquemment des sujets mythologiques sculptés sur les églises du XV[e] siècle. La porte de Saint Pierre de Rome en offre plusieurs exemples : entre autres, on y voit représentés les amours de Jupiter et de Léda.

PLANCHE XI.

N° 1.

Écu de petite dimension formant la pièce centrale d'un grand bouclier. Sur le devant, on voit un combat contre les barbares. Dans le fond, un siége : ce sujet est exécuté en fer battu et ciselé; les ornemens qui couvrent les autres parties du bouclier sont damasquinés en or. (*Musée Royal.*)

PLANCHE XII.

N° 1.

Devant d'un coffre de mariage en fer damasquiné en or et argent. (Cabinet de M. de Montville.)

PLANCHE XIII.

N° 1.

Enlèvement de Ganymède. — Cristal de roche, par Jean Bernardi, de Castel-Bolognèse.

Jean Bernardi de Castel-Bolognèse fut l'un des plus habiles artistes du seizième siècle. La protection de la maison d'Este facilita ses études, et les encouragemens que ces princes lui donnèrent plus tard contribuèrent à former son talent. Ses premiers ouvrages furent une intaille en cristal de roche, représentant la bataille de la Bastià, et une médaille d'Alphonse Ier, duc de Ferrare. Les cardinaux Hippolyte de Médicis et Salviati et plusieurs autres membres du sacré collége lui accordèrent leur protection, lorsqu'il vint à Rome, où il travailla pour le pape Clément VII. Bernardi mit l'histoire et la fable à contribution pour orner des bijoux, des vases et des coupes, avec une habileté remarquable. Cet artiste travailla surtout d'après les dessins de Perino del Vaga et de Michel-Ange.

N° 2.

Bacchanale. — Cornaline, ouvrage du XVIe siècle.

N° 3.

Combat d'hommes et d'animaux. Exergue : VALERIUS VICENTINVS · FECIT · *Valerio Vicentino a fait.* — Agate de la collection du duc de Tarentino, par Valério Vicentino.

Valerio Belli Vicentino, le plus habile et le plus fécond de tous les graveurs en pierres fines du seizième siècle, naquit à Vicence, comme l'indique son surnom, Valerio ne se borna pas à graver des pierres, il fit pour Clément VII un coffret à neuf compartimens, sculptés en bas-relief, représentant la vie du Christ; ce coffret, qui est un véritable chef-d'œuvre, lui fut payé deux mille écus d'or. En 1554, Clément VII en fit présent à François Ier, à l'occasion du mariage de sa nièce Catherine avec le duc d'Orléans, depuis Henri II. Ce coffret est maintenant en Italie, et il fait partie du musée de Florence.

Valerio Vicentino mourut en 1556.

N° 4.

Sacrifice à Bacchus. Ouvrage de Valerio Vicentino. — Cristal de roche de la collection du duc de Blacas.

N° 5.

Bacchanale consacrée au dieu Priape. — Cornaline du Musée du prince de Piombino, à Rome. Ouvrage du XVIe siècle.

N° 6.

Sacrifice à Bacchus. — Cornaline de Valerio Vicentino, qui a fait partie du Musée Colonna.

N° 7.

Antigone et Ismène, devant le temple des Furies, persuadent à leur père Œdipe de retourner à Thèbes. — Onyx, d'après un dessin de Raphaël Mengs, par Antoine Pikler, Tyrolien.

Jean-Antoine Pikler naquit à Brixen, dans le Tyrol, le 12 janvier 1700. Son père le destinait au commerce; mais, entraîné par son penchant pour les arts, il s'occupa à dessiner et à composer d'ingénieuses machines. Un artiste bohémien, nommé Ziegler, lui enseigna les élémens de l'art de la gravure en pierres fines, où il s'est acquis une si grande réputation. Le roi de Naples ayant vu de ses ouvrages voulut en avoir, et lui commanda plusieurs camées, ce qui le mit à la mode et lui permit d'amasser une petite fortune, avec laquelle il s'établit à Rome, où il mourut en 1779.

Jean-Antoine Pikler est le chef de la famille des Pikler, qui tous se sont livrés avec succès à la gravure en pierres fines.

N° 8.

Sacrifice à Flore. — Cristal de roche, par Valerio Vicentino.

N° 9.

Neptune sur son char. — Cristal de roche, par Valerio Vicentino. Collection du duc de Blacas.

N° 10.

Jugement de Pâris. — Agate du musée Piombino. Ouvrage du XVIe siècle.

N° 11.

Sacrifice à Bacchus. — Sardonyx. Ouvrage du XVIe siècle.

N° 12.

Cornaline d'une très petite dimension, représentant des vendanges; on y distingue huit figures gravées avec la plus grande finesse.

Cette pierre célèbre, qui a été le sujet de plusieurs dissertations, passe pour avoir servi de cachet à Michel-Ange. On a long-temps pensé qu'elle était antique; mais M. de Murr pense qu'elle est l'ouvrage de Pierre-Marie de Pescia, célèbre graveur ami de Michel-Ange, qui se serait désigné par le petit pêcheur que l'on voit à l'exergue. Louis XIV a porté cette pierre en bague. Elle provenait de M. Lautier, d'Aix en Provence, chez qui l'on avait aussi retrouvé des pierres gravées que Henri IV avait eu dessein d'acheter de M. de Bagarris, premier garde des médailles du roi, qui les lui avait cédées à bon compte. Le fils de M. Lautier les vendit au roi en 1680. Baudelot (*Utilité des Voyages*, t. Ier, p. 389) assure que Michel-Ange avait payé son cachet 800 écus romains.

PLANCHE XIV.

N° 1.

L'Amour donne des soins à Psyché évanouie. — Sardonyx gravée par Louis Pikler, de Rome, d'après un bas-relief de Thorwaldsen. Louis Pikler, l'un des descendans de J.-Antoine, est un artiste contemporain.

N° 2.

L'Aurore. — Sardonyx gravée par Louis Pikler, d'après un bas-relief célèbre de Thorwaldsen.

N° 3.

La Nuit. — Sardonyx gravée par Louis Pikler, d'après le bas-relief de Thorwaldsen.

N° 4.

Cléopâtre. — Gravée par Noël Marchant, artiste anglais, d'après la statue du Vatican.

N° 5.

Amazone blessée. — Gravée par Noël Marchant, d'après un bas-relief.

N° 6.

Cérès. — Cornaline, gravée par Louis Pikler, d'après les médailles grecques.

N° 7.

Persée. — Gravé par Louis Pikler, d'après la statue de Canova, placée dans le Vatican.

N° 8.

Achille. — Gravé par Noël Marchant, d'après la statue de la collection Borghèse, aujourd'hui au Louvre.

N° 9.

Les trois Grâces. — Pierre gravée par Louis Pikler, d'après le groupe de Canova.

N° 10.

Danseuse. — Gravée par Louis Pikler, d'après une statue de Canova.

N° 11.

Danseuse. — Gravée par Louis Pikler, d'après une statue de Canova.

N° 12.

Vénus sortant du bain. — Cornaline, par Louis Pikler, d'après la statue de Canova.

N° 13.

Hébé. — Par Louis Pikler, d'après la statue de Canova.

N° 14.

Vulcain forge les traits de l'Amour; Vénus, assise devant lui, trempe le fer des flèches dans une coupe qu'elle tient sur ses genoux, et détourne la tête pour regarder Mars, à qui l'Amour dérobe sa lance. Aux pieds de Vénus, deux colombes. — Sardonyx gravée par Louis Pikler, d'après un bas-relief de Thorwaldsen.

N° 15.

Galatée. — Cornaline gravée par Louis Pikler, d'après le tableau de Jules Romain, de la galerie Doria.

N° 16.

Muse. — Gravée par Noël Marchant, d'après un marbre du Musée du Capitole.

PLANCHE XV.

N° 1.

Buste à droite de Philippe II, roi d'Espagne, la tête nue; il porte sur son armure le collier de l'ordre de la Toison-d'Or. — Iacinthe. Ouvrage du XVIe siècle.

N° 2.

Buste à droite de Henri IV, roi de France, portant sur son armure le collier de l'ordre du Saint-Esprit. — Cornaline, par Coldoré, graveur français du XVIIe siècle.

N° 3.

Buste à droite de Stanislas Poniatowski, roi de Pologne, la tête ceinte du diadème. — Cornaline gravée par Jouffroy, graveur français contemporain.

N° 4.

Buste à gauche d'Alexandre de Médicis, premier duc de Florence. — Cristal de roche du Cabinet de France, attribué à Grechetto.

Alexandre Cesari, dit le Grechetto, dut ce surnom, soit à l'habitude qu'il avait de signer ses œuvres en grec, soit à l'excellence de ses médailles et de ses pierres gravées, qui rappelaient les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. On ne sait pas le nom de la ville où il est né; mais le sien indique bien clairement qu'il était italien. Ses plus célèbres ouvrages sont les portraits de plusieurs princes Farnèse et un de Henri II, roi de France.

N° 5.

Buste à droite de Dante Alighieri, coiffé du bonnet florentin, sur lequel est placée une couronne de laurier. — Sardonyx gravée par Noël Marchant.

N° 6.

Buste à droite de l'Arioste, couronné de laurier. — Cornaline gravée par Alexandre Cadès, artiste romain contemporain.

N° 7.

Buste à gauche du Tasse, couronné de laurier. — Sardonyx gravée par Noël Marchant.

N° 8.

Buste à gauche de Shakspeare. — Sardonyx gravée par Burch.

N° 9.

Buste à droite de David Garrick, célèbre comédien anglais, apercevant l'ombre de Shakspeare. — Gravée par Noël Marchant.

N° 10.

Buste à droite de Michel-Ange, la tête nue. — Camée, par Frédéric Heckher, artiste tyrolien.

N° 11.

Buste à gauche de Léonard de Vinci. — Camée, par Jean-Antoine Santarelli, de Naples, artiste contemporain.

N° 12.

Buste à gauche de Raphaël, la tête nue. — Camée, par Girometti, de Rome.

N° 13.

Buste à gauche du Titien, la tête nue. — Camée, par Louis Pikler.

N° 14.

Buste à gauche de Galilée, la tête nue. — Camée, par Frédéric Heckher, Tyrolien.

N° 15.

Buste à gauche de Canova. — Agate, gravée par Louis Pikler, d'après le buste de Canova, sculpté par lui-même.

N° 16.

Buste à gauche de Thorwaldsen. — Gravé par Louis Pikler, d'après le buste sculpté par Thorwaldsen lui-même.

N° 17.

Buste à droite de Newton. — Gravé par Noël Marchant.

N° 18.

Buste à droite de Washington. — Camée, par Girometti, de Rome.

N° 19.

Buste à gauche d'Élisabeth Hervey, duchesse de Devonshire. — Camée, par Girometti.

Cette dame, célèbre par son esprit, mourut à Rome, en 1823, six semaines après le cardinal Consalvi, avec lequel elle était liée d'une étroite amitié. Il existe un monument remarquable du goût de la duchesse de Devonshire pour les arts : c'est l'édition in-folio de l'Énéide d'Annibal Caro, exécutée à Rome à ses frais, avec la représentation de tous les lieux où se passe l'action du poème. La duchesse de Devonshire a aussi publié une édition de luxe du voyage d'Horace à Brindes, ornée de compositions des frères Riepenhausen.

PLANCHE XVI.

N° 1.

Buste à droite de Louis II, marquis de Saluces, coiffé du mortier. — Agate-onyx, à deux couches, du Cabinet de France.

Ce camée, conservé au cabinet des médailles sous le nom de Louis Sforce, offre beaucoup plus de ressemblance avec le marquis de Saluces qu'avec le duc de Milan.

Louis II, XIe marquis de Saluces, fils de Louis Ier et d'Isabelle de Montferrat, naquit en 1438. Il renouvela l'hommage du marquisat de Saluces au duc de Savoie, et épousa Jeanne, fille de Guillaume, marquis de Montferrat.

La jalousie qui existait entre la duchesse de Savoie et sa sœur, la marquise de Saluces, désunit ces deux maisons, et en 1485, la marquise réclama l'appui de Charles VIII roi de France; de son côté, Charles Ier, dit le Guerrier, duc de Savoie, s'allia avec le duc de Milan, et déposséda Louis II de son marquisat, qu'il garda pendant trois ans. A la mort de ce prince, arrivée en 1489, Louis II rentra en possession de ses États, à la faveur de la minorité de Charles II.

En 1503, Louis XII étant entré en Italie, nomma Louis général de ses armées, et ensuite vice-roi de Naples.

Retiré à Gênes, il y mourut le 27 janvier 1504. Après la mort de Jeanne de Montferrat, dont il n'eut pas d'enfans, il avait épousé Marguerite, sœur de Gaston de Foix, dont il eut Michel-Antoine, qui lui succéda.

N° 2.

Buste à gauche de Clément VII, la tête nue, revêtu de la chape. — Agate-onyx, à deux couches. Camée du Cabinet de France.

(Ce camée, conservé à la Bibliothèque royale, y était attribué à Jules III; mais il y a plus d'analogie entre la tête qui y est représentée et celle de Clément VII qu'avec les portraits de Jules III.)

N° 3.

FRANCISCVS · I · GRATIA · DEI · FRANCORVM · REX · *François Ier, par la grâce de Dieu, roi des Français.* Buste à gauche de François Ier, la tête nue, revêtu d'une armure à l'antique. En bas, une couronne ouverte. — Camée sur agate-onyx, du Cabinet de France.

N° 4.

Buste à gauche de François Ier, jeune, la tête nue, les cheveux flottans, et revêtu d'une armure. — Chalcédoine du Cabinet de France. Ouvrage de Mathieu del Nassaro.

Mathieu del Nassaro de Vérone montra dès sa jeunesse autant de goût pour la musique que pour le dessin. Il eut pour maîtres dans l'art de la Glyptique Nicolas Avanzi et Galeas Mondella, ses compatriotes. Un de ses premiers ouvrages fut une descente de croix en jaspe sanguin, qui fut acquise par la marquise de Mantoue, Isabelle d'Este.

L'accueil que François Ier faisait aux artistes engagea Mathieu del Nassaro à passer en France. Il présenta plusieurs de ses ouvrages au roi, qui lui assigna une pension, pour le retenir auprès de lui. Il fit pour le roi une Déjanire en agate, ainsi qu'un oratoire décoré de gravures en pierres fines et de bas-reliefs ciselés en or. François Ier lui fit faire aussi des cartons pour des tapisseries, qu'il fut chargé de faire exécuter en Flandres.

Après la bataille de Pavie, Mathieu retourna à Vérone; mais François Ier ayant recouvré la liberté, lui envoya un exprès avec ordre de revenir. Ce prince voulant le fixer en France lui donna l'emploi de graveur général de ses monnaies. Mathieu alors se maria à une Française et ne s'occupa plus que de son art, dans lequel il forma des élèves habiles. Il mourut peu de temps après le roi, son protecteur.

Benvenuto Cellini, dans ses Mémoires, parle de Mathieu del Nassaro comme d'un homme habile, avec lequel il était lié d'amitié.

N° 5.

Buste à gauche d'Alphonse d'Este, IIe du nom, en Hercule. — Agate du Cabinet de France.

N° 6.

Buste à droite de Lucrèce de Médicis. — Camée sur agate, du Cabinet de France.

N° 7.

Sur les bords de cette pierre, qui est gravée en creux, on lit, en caractères très fins : PHILIPPVS · REX HISPANIÆ CAROLVS PHILIPPI FILIVS 1566. *Philippe, roi d'Espagne, Charles, fils de Philippe*, 1566. Bustes en regard de Philippe II et de don Carlos son fils; Philippe tient un sceptre terminé en croix. — Prime de topaze du Cabinet de France. Ouvrage de Jacques da Trezzo.

Jacques da Trezzo, artiste milanais, auquel quelques écrivains ont attribué l'invention de la gravure de diamant, que d'autres donnent à Clément Birago, travailla beaucoup en Espagne, où Philippe II l'avait fait venir.

On cite parmi ses plus beaux ouvrages le tabernacle du maître-autel de l'église de l'Escurial. Ce tabernacle, entièrement composé d'agates, de jaspes et d'autres pierres fines, toutes trouvées en Espagne, fut exécuté en sept années. L'inscription suivante fut placée sur le socle du tabernacle, dans l'endroit le plus apparent : IESV CHRISTO SACERDOTI AC VICTIMÆ PHILIPPVS II. REX. D. OPVS JACOBI TRECII MEDIOLANENSIS TOTVM HISPANO E LAPIDE. *A Jésus-Christ, prêtre et victime, Philippe II, roi, consacra. Ouvrage de Jacques Trezzo, milanais; entièrement de pierre espagnole.*

On ne connaît pas la date de la mort ni celle de la naissance de Jacques da Trezzo.

N° 8.

Bustes superposés à droite de Henri IV et de Marie de Médicis. — Camée sur coquille, du Cabinet de France. Ouvrage de Coldoré.

Julien de Fontenay, dit Coldoré, valet-de-chambre et graveur de Henri IV, nommé dans les lettres-patentes du 22 décembre 1608, portant priviléges en faveur des artistes logés sous la grande galerie du Louvre, a vécu jusque sous le règne de Louis XIII. Nous n'avons pu recueillir d'autres renseignemens sur la vie de cet artiste.

N° 9.

Buste à gauche d'Élisabeth, reine d'Angleterre. — Sardonyx à trois couches, du Cabinet de France.

N° 10.

Buste à gauche de Marie-Stuart, reine de France et d'Écosse. — Camée sur coquille, du Cabinet de France.

N° 11.

Buste à gauche d'Olivier Cromwell, la tête couronnée de laurier. — Camée en jaspe sanguin, du Cabinet de France.

N° 12.

Buste à droite de Louis XV, couronnée de laurier. — Camée en sardonyx à trois couches, du Cabinet de France. Ce camée est attribué à Guay, graveur du dix-huitième siècle.

PLANCHE XVII.

DIPTYQUE DU CONSUL ANASTASE.

(IVOIRE BYZANTIN DE L'AN 517.)

Le monument célèbre que nous reproduisons ici a appartenu pendant une longue suite de siècles à la cathédrale de Bourges : à l'époque de la révolution seulement, il a passé du trésor de cette cathédrale dans le département des manuscrits de la Bibliothèque Royale. Pour faire comprendre l'intérêt que présente un tel monument, il suffira de rappeler en peu de mots quelle fut l'origine et la destination des diptyques consulaires pendant les siècles de la décadence romaine.

Διπτυχὴς (*de πτυχὴ, pli*), désigne en grec un objet *plié en deux* : διπτυχὰ sont au propre des tablettes qui se plient, ce que les Romains désignaient autrement et à cause de leur dimension réduite, sous le nom de *pugillares*. Parmi les présens qu'on s'offrait réciproquement au renouvellement de l'année, les tablettes ou pugillaires jouaient un grand rôle. Composées de deux ais de buis, de deux plaques d'ivoire ou même de métal, elles devaient contenir écrites sur leurs faces intérieures l'expression des vœux qu'on formait mutuellement les uns pour les autres; très simples dans l'origine, l'habitude a dû s'établir d'en décorer de plus en plus l'extérieur. Parmi les personnes auxquelles l'usage imposait l'obligation d'envoyer des présens au commencement de l'année, des *étrennes*, comme nous disons encore aujourd'hui, les consuls qui entraient en charge à cette époque tenaient naturellement la première place. Cette obligation devint de plus en plus rigoureuse quand, sous l'empire, l'importance du consulat fut réduite à des prérogatives honorifiques, quand le consul ne fut plus choisi parmi les plus riches citoyens qu'à la condition de répandre sur le peuple des largesses, et de lui donner à ses frais des spectacles, dans lesquels on lui permettait de paraître revêtu des insignes anciennement réservés aux triomphateurs. Les diptyques consulaires sont donc des monumens de la première magistrature romaine réduite ainsi à une affaire de vanité.

On ne saurait fixer d'une manière rigoureuse l'époque à laquelle l'emploi des diptyques consulaires prit son plus grand développement. Le plus ancien de ces monumens qui nous soit parvenu est celui de Félix (428 de l'ère chrétienne); mais une loi du code théodosien, rendue par Valentinien III, Théodose-le-Grand et Arcade, l'an 384, restreint aux seuls consuls la faculté de distribuer des diptyques d'ivoire, et Claudien (*de Cons. Stilich.* III. 346-51), célèbre avec son emphase ordinaire le nombre et la magnificence des diptyques répandus par Stilicon, lors de son deuxième consulat, qui eut lieu l'an 405. Enfin, les lettres dans lesquelles Symmaque mentionne l'envoi qu'il fait au nom de son fils, élu à la questure, de diptyques d'ivoire et même de diptyques montés en or (1), précèdent de quelques années le decret de Valentinien et en justifient l'opportunité.

Les consuls distribuaient des diptyques au peuple; ils en envoyaient au sénat de Rome, aux villes, aux églises, aux amis et aux parens qu'ils avaient dans les provinces. La Gaule, comme les autres parties de l'empire, reçut un grand nombre de ces diptyques : les magistrats, les églises, les rois même des Francs purent en tenir de Constantinople. Les diptyques de Bourges et de Liége, qui sont du même consul et de la même année (517), n'ont point, il est vrai, fait partie des présens qu'envoya en 508 l'empereur Anastase à Clovis, avec les insignes du consulat honoraire : mais une voie semblable peut avoir amené en France des monumens du même genre. Quelle qu'ait été cette voie, que les églises soient devenues directement dépositaires des diptyques consulaires, ou que les donataires laïques en aient fait, par des raisons de piété, remise aux métropoles ou aux couvens, toujours est-il qu'on voit dès une époque reculée les diptyques posés sur les autels, et y tenant une place assez importante dans la célébration du sacrifice divin. Peut-être établit-on un rapport symbolique entre les honneurs du consul et du triomphateur, représentés dans toute leur pompe sur les diptyques, et les honneurs non moins grands que les puissances temporelles répandaient sur le sacerdoce : c'est ainsi que le pallium dont on revêtait les évêques était un emprunt fait au vêtement consulaire. Peut être aussi les diptyques ne furent-ils adoptés par l'église que comme objets de luxe et de décoration; le clergé consacra ces objets à de pieux usages, comme il y consacrait les vases couverts des attributs du paganisme, comme il ornait les châsses des saints de camées représentant des scènes mythologiques ou les portraits des empereurs. Ces questions difficiles, et, sans doute même, impossibles à résoudre, n'étant pas de notre sujet, nous nous contenterons d'énoncer comme un fait reconnu l'emploi des diptyques dans les prières de l'église, et l'usage qu'on en fit pour inscrire à l'intérieur des tablettes, soit des formules d'oraison, soit les noms des saints invoqués au moment de la consécration, soit ceux des évêques dont on faisait mention en demandant à Dieu le salut des fidèles trépassés.

(1) Ep. 7. auct., Lib. II. ep. 21. Ap. Salig., *De diptychis veterum*. Hall. 1741. in-4°.

A l'égard de ce dernier point, les églises ne paraissent point avoir agi d'une manière uniforme. Le diptyque de Liége, lequel n'offre, avec celui de Bourges, que de légères différences extérieures, porte sur les faces internes, d'un côté, la prière de l'oblation et la liste des saints protecteurs de l'église, de l'autre les traces d'une liste des évêques de Liége; le diptyque de Bourges, au contraire, n'a jamais contenu que les noms des évêques avec la durée du pontificat de chacun d'eux, le nom du plus ancien se trouvant inscrit en tête de la première feuille : VRSINVS ANNOS XXVII. Saint Grégoire, dans son *Sacramentaire*, rapporte la prière pour l'évêque défunt, *sur les diptyques, super diptycha*, et les liturgistes du neuvième siècle, tels qu'Alcuin (*De div. off.* XL.), mentionnent déjà comme un ancien usage, *usus fuit antiquorum*, celui qu'avait conservé l'église romaine, de réciter les noms des défunts d'après les diptyques. L'histoire des conciles est pleine des controverses qui eurent lieu pour savoir si l'on devait maintenir sur les diptyques ou en effacer les noms des évêques dont la conduite avait été indigne de leur ministère.

Le diptyque de Bourges porte en tête des faces extérieures les noms et les titres du consul dont ce monument est destiné à rappeler les libéralités. D'un côté on lit les noms suivans :

FLAVIVS ANASTASIVS · PAVLVS · PROBVS · SABINIANVS POMPEIVS · ANASTASIVS.

De l'autre : VIR · INLVSTRIS · COMES · DOMESTICORVM · EQVITVM ET CONSVL ORDINARIVS. *Homme illustre, comte des gardes du corps à cheval, et consul ordinaire.*

Cette profusion de noms propres qu'on remarque sur les diptyques consulaires était dans le goût de la cour byzantine; c'était une manière de prouver sa noblesse en récapitulant les noms de ses ancêtres. Dans ce système, contraire à celui des Romains de la république, le nom appellatif du personnage était placé le dernier; on lisait le nom du père immédiatement avant : le consul des diptyques de Bourges et de Liége se nommait donc *Anastase*, et était fils de *Pompée*.

VIR INLVSTRIS, *homme illustre*, était un titre attaché aux fonctions les plus élevées de la cour de Constantinople : on peut voir dans la *Notice des dignités de l'Empire*, la liste de ceux auxquels cette prérogative était attribuée. Il y avait deux corps de *gardes domestiques, domestici*, l'un à pied, l'autre à cheval : ces corps étaient chargés de la garde spéciale de l'empereur. Après les charges dont Anastase avait joui jusqu'à l'époque de son élévation au consulat, se trouve la mention de la dignité dont il venait d'être revêtu : *consul ordinarius*. Ce protocole est fidèlement observé sur tous les diptyques consulaires.

Les fastes consulaires qu'on voyait gravés sur le marbre au Capitole ont, comme on sait, presque entièrement péri. Pour reconstituer ces fastes, les savans se sont aidés tant des inscriptions isolées, que des témoignages des historiens, et, pour l'époque des diptyques consulaires, de la souscription des lois du code Justinien, souscription dans laquelle les noms des consuls en exercice sont toujours mis en concordance avec la date de l'ère chrétienne. Une date de ce code avait fait croire aux premiers collecteurs des fastes, qu'en 517, la vingt-septième année du règne d'Anastase, cet empereur avait été consul pour la quatrième fois : les diptyques de Bourges et de Liége ont servi à corriger cette erreur. Il résulte de ce monument, qu'outre les trois consulats certains d'Anastase, il y eut pendant ce règne un quatrième consulat au nom d'Anastase, mais que ce dernier Anastase n'était point l'empereur; ce nom indique pourtant que le consul appartenait à la famille impériale. De toutes les conjectures qui ont eu pour objet de déterminer la place du consul Anastase, dans la famille du prédécesseur de Justin, celle de Ducange dans ses *Familles byzantines* (pag. 86), est la seule qui paraisse fondée. Voici de quelle manière Ducange établit son opinion.

Au moment de sa mort (qui eut lieu en 518), Anastase avait trois neveux : Pompée, Hypace et Probus, entre lesquels il hésitait sur le choix de son héritier à l'empire. Anastase mourut sans avoir fait connaître sa volonté, et Justin profita de cette incertitude pour monter au rang suprême. Quatorze ans plus tard, le peuple, révolté contre Justinien, voulut élever à sa place un des neveux d'Anastase sur le trône : Probus, resté dans le palais auprès de Justinien, paraît avoir échappé au danger de cette inauguration tardive; mais Hypace, proclamé empereur dans le cirque, et son neveu Pompée, furent mis à mort par l'ordre de Justinien.

Ces neveux d'Anastase n'étaient pas issus de la même souche : on ignore si Hypace et Probus n'étaient pas frères; on sait seulement que Pompée devait le jour à Hypace, frère puîné d'Anastase, et Hypace le neveu à Magna, sœur de l'empereur, mariée à Secundinus. Les trois neveux d'Anastase, Hypace, Pompée et Probus, furent successivement consuls pendant les années 500, 501 et 502. Après avoir fait jouir ses neveux des honneurs du consulat, il est naturel qu'Anastase ait songé à reporter la même faveur sur la tête des fils de ses neveux : effectivement l'Anastase de l'an 517 est un Anastase fils de Pompée, et

sur un autre dyptique, de l'an 518, aujourd'hui possédé par la Bibliothèque Royale, on lit le nom de Magnus, fils de Probus. Ce dernier argument, dont Ducange n'a pu faire usage, puisque le monument n'était pas connu à son époque, vient à l'appui de l'opinion de ce savant, qui reconnaît dans l'Anastase du diptyque un fils de Pompée, fils lui-même d'Hypace, frère de l'empereur. L'étude du monument vient encore à l'appui de ce système: car le consul représenté sur le diptyque est évidemment très jeune, et Pompée, qu'on ne désigne pas comme un vieillard lors de la révolte qui eut lieu en 531, ne pouvait avoir, en 517, qu'un fils dans la première jeunesse.

Pompée, le neveu d'Anastase, avait pour femme une Anastasia, probablement parente de l'empereur, laquelle prit part aux troubles religieux de l'époque, et soutint avec son mari l'Église orthodoxe contre les attaques d'Anastase. Ce dernier était sans doute réconcilié avec eux quand il songea à désigner le mari comme son successeur, et peut-être l'élévation du jeune Anastase au consulat fut-elle le signal de cette réconciliation.

Ces développemens nous serviront à désigner d'une manière positive les personnages dont on remarque, sur les diptyques de Bourges et de Liége, les bustes nimbés, placés au-dessus du trône consulaire, l'un à la pointe du fronton qui surmonte ce trône, les autres sur deux cippes posés en attiques, dans la perpendiculaire des colonnes dont le trône est latéralement orné. Le premier est l'empereur Anastase, revêtu du manteau impérial, le front décoré du diadème: on remarque de chaque côté du cou les bandelettes pendantes, terminées par un gland, qui servent à nouer le diadème. Les divers interprètes du diptyque ayant pris le bout de ces bandelettes pour des pendans d'oreilles, en ont conclu à tort que ce buste était celui d'une femme. A gauche, nous voyons Pompée, père d'Anastase, encore revêtu des insignes du consulat, qu'il avait exercé seize ans plus tôt; à gauche, nous reconnaissons, à son diadème orné de perles, Anastasia, femme de Pompée et mère d'Anastase le jeune. Ces trois portraits se trouvent réunis sur le diptyque de Liége au sommet du sceptre consulaire, tandis qu'ici nous ne voyons à cette place que le buste de l'empereur dans une couronne.

Quant aux noms de Sabinianus, de Paul et de Probus, ils concernent des personnages dont il est impossible aujourd'hui de déterminer la place parmi les ascendans d'Anastase.

Un objet digne d'attention dans ce diptyque, c'est la disposition de la magnifique *chaise curule* sur laquelle est assis le consul nouvellement inauguré. La perspective vicieuse des monumens de cette époque nous empêche de comprendre clairement comment s'ajustaient les pattes et les têtes de lion qui supportent le siége proprement dit; mais la niche creusée en hémicycle dans laquelle le consul est assis, les têtes tourrelées qui décorent l'embasement de cette niche au-dessous des colonnes, et qui doivent figurer Rome et Constantinople, les victoires montées sur le globe, portant le buste de l'empereur dans une couronne, et placées en avant des colonnes, la riche décoration du fronton triangulaire, les bustes qui le surmontent et dont nous avons déjà parlé, tout cela forme un ensemble plein de majesté, et qui se sent encore des traditions d'un art à la fois grave et pur. Un *scabellum* à plusieurs degrés est placé sous les pieds du consul. L'objet à la gauche du siége, dans lequel Wilthem (1) a voulu reconnaître une *sportule* ou corbeille destinée à contenir les libéralités pécuniaires du consul, n'est autre chose que l'extrémité du coussin sur lequel il est assis. Gori (2), à l'exemple de Wilthem, n'a pas commis une erreur moins grave lorsqu'il a pris pour un *nimbe* en forme de coquille, la conque qui se dessine effectivement derrière la tête d'Anastase, mais dans laquelle, ainsi que Passeri l'a fait observer, on doit reconnaître l'ornement supérieur de la niche, si fréquent dans l'architecture de cette époque (3). Pour compléter cette description nous devons mentionner les génies ailés qui, portant des guirlandes, se dessinent sur les rampans du fronton, aux deux côtés du buste de l'empereur.

On comprend difficilement que, possédant un si grand nombre de monumens sur lesquels des consuls sont représentés dans toute la pompe de leur costume, les érudits qui se sont occupés des diptyques n'aient pas rendu un compte plus satisfaisant des diverses parties de l'habillement consulaire. La cause de cette incertitude ne réside pas seulement dans l'insuffisance des témoignages littéraires, et dans le convenu de l'art byzantin qui ne présente jamais les choses sous un aspect réel: elle résulte aussi des variations qu'a subies le costume consulaire dans un intervalle de peu d'années. Pour se convaincre de l'exactitude de cette observation, il suffit de comparer le diptyque du consul Boëce, de l'an 487 (Gori, tom. I. pag. 203), et le diptyque d'Anastase. Dans l'un comme dans l'autre costume vous remarquerez trois vêtemens bien distincts: 1° une tunique de dessous sans ornemens (*subarmalis profundus*); 2° une tunique de dessus, richement brodée (*tunica palmata*); 3° et un troisième genre d'habillement jeté par-dessus la tunique. Mais là s'arrête l'analogie des deux costumes. Au-delà les différences sont dignes d'attention: chez Boëce, la tunique brodée a des manches longues et serrées au poignet; chez Anastase, les manches longues et étroites appartiennent au *subarmalis*, et la *tunica palmata* n'a que de larges ouvertures pour laisser passage aux bras; le vêtement de dessus, chez Boëce, représente plus exactement l'ancienne toge prétexte, ou *trabea*, que celui d'Anastase. Le diptyque de ce dernier nous montre la *trabea* réduite à l'état de lanière (*lorum*, comme on disait dans les siècles suivans); il semble que le *clave*, en s'élargissant toujours, au gré de la vanité des individus, ait fini par se substituer à tout le reste du vêtement. La toge grave et incommode des premiers âges n'embarrasse plus dans ses plis la marche du consul: celle qu'il porte, un peu moins étroite seulement sur les genoux et autour du dos, n'est plus qu'une bande quand elle a passé sur l'épaule gauche; de là, se pliant sous l'aisselle droite, elle embrasse la même épaule et vient retomber par-devant, de manière à dessiner sur le corps la forme d'un Y grec. Remarquez que sur le diptyque de Boëce comme sur celui d'Anastase, la toge et la tunique sont également palmées. Auquel de ces deux vêtemens faut-il attribuer la plus grande importance? Quel est la *palmata* par excellence, de la toge ou de la tunique? Cassiodore, contemporain d'Anastase, nous laisse dans une grande incertitude à cet égard par les termes même dont il se sert en donnant la formule de l'inauguration d'un consul (Variare, VI. 1): *Pinge vastos humeros vario colore palmatæ: validam manum victoriali scipione nobilita: lares proprios etiam calceis auratis egredere: sellam curulem pro sua magnitudine multis gradibusenisus ascende*... Le tableau que nous présente cette formule offrirait une analogie parfaite avec les diptyques consulaires, si l'auteur latin distinguait la tunique de la toge, ce qu'il ne fait malheureusement pas.

Du reste, nous retrouvons sur le diptyque les degrés qui conduisaient à la chaise curule, les chaussures dorées, le sceptre d'ivoire ou *scipio*, surmonté d'un aigle, que Cassiodore nomme *victoriatus*, par allusion aux triomphateurs de la république dont les consuls de Byzance portaient les insignes.

Le dernier objet dont Cassiodore ne fait pas mention, et qu'on remarque dans la main d'Anastase, est la *mappa circensis* ou serviette, que le consul lançait dans l'arène pour y donner le signal des jeux: le geste même d'Anastase exprime cette dernière action. Ducange (*De infer. ævi numism.* XIII) fait observer avec raison l'analogie qui existe déjà entre la *mappa* des diptyques consulaires, et l'*acacia* des âges suivans, décrite par Codinus comme un petit sac rempli de sable ou de terre, que les empereurs portaient les jours de cérémonie, et qui était destiné à rappeler au prince, au milieu de sa pompe, le néant de la nature humaine.

Dans les diptyques les plus complets, tels que celui que nous décrivons, la partie inférieure de la plaque d'ivoire est destinée à retracer une partie des magnificences par lesquelles le consul a signalé son avènement à la première magistrature de l'État. Sous ce dernier rapport, le diptyque de Bourges se complète et s'explique non seulement par celui de Liége, mais encore par la seconde moitié d'un troisième diptyque conservé à Vérone (1), et que Maffei et Gori ont rapporté avec raison au consulat d'Anastase. D'un côté, sur le diptyque de Bourges, comme sur celui de Liége, nous voyons représentés les jeux de l'amphithéâtre: une foule de spectateurs attentifs se pressent à l'entour du podium. L'empereur Anastase avait aboli les combats sanglans d'hommes et d'animaux. Ces combats, que l'on voit encore sur un diptyque d'Aréobindus, de l'an 506 (2) font ici place à des jeux dans lesquels les acteurs de l'arène déploient différentes ruses pour échapper à l'atteinte des bêtes déchaînées. Sur le diptyque de Liége, on remarque des mannequins et des tonneaux dans lesquels les hommes se cachent à l'approche des ours; le diptyque de Bourges nous montre un spectacle de panthères et de lions; un *agitateur* parcourt l'arène à cheval et le fouet à la main, deux hommes portent des nœuds coulans qu'ils s'apprêtent à lancer au cou des animaux; deux autres se cachent derrière de grands boucliers d'osier; deux autres encore se glissent entre les grilles de tourniquets plantés au milieu de l'arène, et qu'ils font pivoter au moment où le lion va les saisir; un dernier acteur moins adroit se laisse atteindre au mollet par une panthère, alors qu'il allait s'engager dans une des portes de l'arène: on voit que le décret d'Anastase n'avait pas encore complètement banni les spectacles sanglans de l'amphithéâtre.

L'autre plaque d'ivoire est uniformément divisée en deux bandes sur les trois diptyques. Le sujet de la bande supérieure est le même dans les trois monumens: deux chevaux de course, la tête ornée de panaches, le col entouré d'un riche collier, sont amenés dans le cirque par des coureurs des deux factions qui se disputaient alors la faveur du peuple de Constantinople, ou plutôt, si l'on consulte, à défaut de témoignages certains, les indications du costume, par deux femmes vêtues et chaussées comme des Amazones. Ces personnages, quels qu'ils soient, tiennent d'une main la bride du cheval, de l'autre une haste surmontée d'un cartel carré, uni sur les diptyques de Bourges et de Vérone, divisé sur celui de Liege par une croix grecque semblable à la croix du labarum: on ignore quelle était précisément la destination de ce cartel, pareil à celui que portent les figures de la *Libéralité* sur les monnaies des empereurs romains.

(1) Diptych. Leod. ap. Gori, *Thes. vet. dipt.* I. p. 27.

(2) *Ibid.* I. p. 268.

(3) Passeri, préface du tome I du *Thes. vet. dipt.* de Gori, p. XXI. Bien que nous partagions entièrement l'opinion de Passeri, nous ne pouvons dissimuler que, sur un diptyque ecclésiastique de la Bibliothèque de Leipsig, publié par Leich (*De dipt. vet.* p 38. Leips 1743.), et reproduit dans le tom III du *Trésor des diptyques*, le nimbe dont la tête de l'archange saint Michel est ornée, paraît divisé par des stries semblables à celles d'une conque marine.

(1) *Thes. vet. diptych.* tom. II. p. 12.

(2) *Ibid.* tom. I. p. 260.

La bande inférieure des monumens de Bourges et de Liége présente sur la gauche des scènes de manumission, ou d'affranchissement d'esclaves. Sur le diptyque de Bourges, une femme, probablement Anastasie, la mère du consul, frappe sur le front un esclave bossu, qui, par le mouvement de sa main, témoigne sa reconnaissance et sa joie; un autre esclave reçoit, par l'emploi du même symbole, sa liberté de la main d'un appariteur délégué par le consul, qui n'a pu sans doute quitter sa chaise curule, du haut de laquelle il préside aux spectacles. On remarque dans la main de ce ministre, qui remplace l'ancien licteur, la verge ou *vindicta*, qui servait, dans les formes primitives de la législation, à compléter les cérémonies de l'affranchissement. Les figures placées à droite de ce registre ont été mal interprétées : on a cru voir ici un troisième épisode de manumission. On ne s'est pas aperçu que ces figures, dont deux sont debout et l'autre assise, ont sous les pieds des cothurnes ou *socci*, et sur le visage des masques scéniques. Ces trois figures, décorées encore de chlamydes à la grecque et de larges ceintures, dont l'extrémité retombe en avant jusqu'à leurs pieds, représentent les Muses du théâtre, la réunion de la Tragédie, de la Comédie et de la Musique. L'interprétation par nous proposée, sur laquelle la présence des cothurnes et des masques ne laisse pas d'équivoque, est encore confirmée par les scènes correspondantes des diptyques de Vérone et de Bourges. Et en effet, tout le registre intérieur de ces monumens est occupé par des scènes de théâtre. Sur le monument de Vérone, les chanteurs unissent leurs voix aux sons de l'orgue hydraulique et du *phonasque*, tandis que quatre jeunes danseurs exécutent un pas concerté; près d'eux un homme qui lance à la fois plusieurs boules en l'air, se livre à un exercice d'adresse semblable à celui que pratiquent encore aujourd'hui les jongleurs indiens. Quant au diptyque de Liége, le goût du spectacle qu'on y voit représenté descend encore d'un degré plus bas dans l'échelle de l'art : on remarque, en effet, sur cette partie du monument, deux hommes, les mains liées derrière le dos, et qui, présentant leurs nez à de gros crabes de mer placés sur un trépied, enlèvent ainsi ces animaux pour la plus grande joie des spectateurs. Que ceux qui jugeraient un pareil divertissement indigne du peuple byzantin relisent dans les anecdotes de Procope l'histoire de la jeunesse de l'impératrice Théodora, et ils se feront une idée du genre de spectacle par lequel on pouvait conquérir alors la faveur de la populace de Constantinople.

Nous ne pouvons terminer cette notice sans alléguer un fait important pour l'histoire de l'art : en 517, époque de l'exécution du monument, les Goths étaient maîtres de Rome; le collègue d'Anastase pour l'occident était Agapit, préfet de Rome sous Théodoric : on peut donc affirmer avec certitude que les diptyques d'Anastase ont été exécutés à Constantinople, et sont par conséquent un produit pur de l'art byzantin.

PLANCHE XVIII.

SUITE DE BAS-RELIEFS EN IVOIRE,

RÉUNIS SUR LA COUVERTURE DU *Sacramentaire* DE METZ.

(IXe SIÈCLE.)

Il serait difficile de rencontrer un monument plus précieux pour l'histoire des cérémonies de l'Église catholique que la suite des bas-reliefs en ivoire réunis sur nos planches XVIII et XIX. Quand bien même on ne posséderait pas de documens certains sur la patrie et l'âge de ces bas-reliefs, on devrait toujours les considérer comme de précieuses reliques d'une antiquité vénérable; leur importance s'accroît encore de la possibilité dans laquelle on se trouve de résoudre d'une manière plausible les questions d'origine, de date et de signification que cette collection présente.

Il n'est pas rare, comme chacun sait, de trouver d'anciens manuscrits ornés sur le plat de la couverture, de bas-reliefs en ivoire, et les deux sujets qu'on voit réunis sur notre pl. XX, adhérant encore à un évangéliaire qui passe pour avoir appartenu à Charles-le-Chauve, fournissent un exemple remarquable de cet usage; mais, dans ce dernier cas, comme presque toujours, on ne trouve qu'une seule plaque d'ivoire, incrustée sur chacune des faces du livre, tandis que les bas-reliefs de nos planches XVIII et XIX sont réunis au nombre de neuf sur chaque côté du manuscrit qu'ils décorent. Les diverses pièces dont cet ensemble se compose sont ainsi rapprochées trois par trois et en trois lignes superposées, par une disposition analogue à celle qu'on retrouve sur les portes de bronze des plus anciennes églises, imitées elles-mêmes des portes qui donnaient entrée aux temples antiques. Une disposition semblable des sujets représentés s'est conservée assez tard dans les habitudes de l'École de peinture allemande. Chaque subdivision se compose d'une plaque d'ivoire très mince, dont le fond est découpé avec soin. Dans l'état actuel du manuscrit, ces plaques sont rapprochées et contenues au moyen d'une monture d'argent qui décrit sur chaque face du livre comme le battant d'une fenêtre à neuf carreaux, et le velours bleu dont le manuscrit est recouvert sert de fond aux bas-reliefs découpés. Bien que ces accessoires soient modernes, il est présumable toutefois qu'en les exécutant on aura imité l'ancienne disposition. Les plaques d'ivoire, naturellement très fragiles, n'ont pu être contenues qu'à l'aide de clous ou d'une armature de métal, et pour faire ressortir ces bas-reliefs, on a dû employer, dès l'origine, une étoffe de soie de couleur foncée.

Le livre, à la couverture duquel ces bas-reliefs sont adaptés, est depuis long-temps connu sous le nom de *Sacramentaire* de Metz, 1634, in-f°. Meurisse en parle, à la pag. 685 de son *Histoire des évêques de Metz*. « C'est, dit-il, un *Pontifical* et un *Canon de la Messe*, écrit au temps de » Charlemagne, sur un beau vélin en lettres d'or, et couvert à l'antique de » certaines tables d'ivoire, mystérieusement figurées et enrichies de quantité » de pierreries, qui est encore aujourd'hui précieusement conservé, avec plu- » sieurs autres pièces de pareille antiquité, dans le grand autel de la cathé- » drale. »

Ce fut probablement à l'époque où les chanoines de la cathédrale de Metz cédèrent à Colbert les Heures et la Bible de Charles-le-Chauve, et où ils firent présent à Louis XIV du camée connu sous le nom d'*Apothéose de Germanicus*, que le *Sacramentaire* de Metz subit sa transformation actuelle, qu'on le dépouilla des pierreries qui en faisaient l'ornement, et qu'on le fit passer du grand-autel dans la sacristie de la cathédrale; c'est là que le virent les savans Bénédictins, Martenne et Durand, qui le citent dans leur *Voyage littéraire*, (p. 110, 1717, in-4°). Les auteurs de l'*Histoire de Metz* en parlent aussi (tom. I, p. 489, 1769, in-4°), mais sans plus mentionner les bas-reliefs d'ivoire que ne l'avaient fait Martenne et même Calmet, qui paraît n'avoir pas vu le manuscrit dont il parle. (Voy. *Histoire de Lorraine*, tom. I, p. 82.)

Ce n'est point ici le lieu de donner une description complète du *Sacramentaire de Metz*, ni d'en estimer l'importance sous le rapport de l'histoire de la liturgie catholique: il nous suffit de dire en passant qu'on y trouve une copie du *Sacramentaire de saint Grégoire*, négligée par les différens éditeurs de ce livre, et qui nous paraît avoir subi encore moins d'additions et d'interpellations que le manuscrit de Corbie, dont Menard a fait usage. (*Voy. Divi Gregorii*, *Liber sacramentorum*, etc. Paris, 1642, in-4°.) Cette version, accommodée en plusieurs endroits aux usages de l'église de Metz, est suivie d'un certain nombre de cérémonies et de prières particulières à cette église, et dans lesquelles on s'en réfère pour les choses générales à l'autorité du *Sacramentaire grégorien*. Après quoi on lit une histoire en vers des évêques de Metz, qui se termine par le récit du sacre de Charlemagne; et enfin, une autre liste des évêques de Metz, avec la mention des jours de l'année qui répondent aux anniversaires de la mort de chacun d'eux. C'est cette dernière liste qui sert à déterminer, d'une manière précise, l'âge du manuscrit. Tous les noms qui précèdent celui du XLe évêque, Drogon, sont écrits à l'encre noire et en cursive; celui de Drogon est tracé en onciales dorées : DROGO ARCHIEPS VIID DECEMBRIS. Trois noms suivent celui de Drogon; mais ces noms sont écrits d'une autre encre que le reste du manuscrit, et par une main plus moderne.

De ces observations on doit conclure que le livre a été achevé peu de temps après la mort de Drogon; et comme il fallait toujours un temps considérable pour l'exécution des manuscrits de luxe, il est permis de croire que le *Sacramentaire de Metz* a été commencé du vivant de ce prélat.

Drogon mourut en Bourgogne le 8 novembre 855, après avoir occupé vingt-et-un ans le trône épiscopal. Le titre d'archevêque lui était attribué selon l'usage de ces temps à cause du *pallium* dont le pape l'avait décoré. Le 9 septembre 869, cent quatorze ans après la mort de Drogon, et sous le pontificat d'Advence, son successeur immédiat, Charles-le-Chauve fut couronné roi de Lorraine, dans la cathédrale de Metz, et l'on a lieu de penser que ce fut alors qu'il fit présent à cette église de la Bible et des Heures, cédées à Colbert, par le chapitre de Saint-Étienne (1). L'époque à laquelle l'église de Metz recevait du roi carlovingien ces magnifiques présens, répond donc à celle de l'achèvement du *Sacramentaire*.

Le siècle qui produisit ce monument fut, sans contredit, le plus brillant de l'histoire de Metz. Cette ville était alors le point intermédiaire entre la France et l'Allemagne soumises toutes deux à la même dynastie, et la plupart des événemens qui intéressaient les deux pays se dénouaient dans la capitale de l'Austrasie. Saint Chrodégand, l'un des plus illustres évêques de la Gaule chrétienne, avait introduit à Metz la liturgie romaine avant que Charlemagne ne tentât lui-même de substituer les formes graves de cette liturgie aux cérémonies plus grossières de l'Église française. Les écoles fondées par Chrodégand, après avoir produit Paul Diacre, l'historien des Lombards, et l'écrivain liturgique Amalaire, prirent un plus grand développement encore sous Drogon, qui, en la qualité de fils de Charlemagne, et en raison de l'importance de son rôle politique dans les différens de Louis-le-Débonnaire avec ses fils, fit rejaillir le plus grand éclat, et sans doute aussi les plus grandes richesses sur l'Église confiée à ses soins.

(1) *Histoire de Metz*, Bénédictions, tom. I. p. 622.

La beauté du *Sacramentaire de Metz* répond à l'idée qu'on pourrait s'en faire d'après la réunion de circonstances aussi favorables : les lettres, en grande partie onciales et dorées, sont de la forme la plus pure, les ornemens exécutés avec le plus grand soin, et les miniatures, qui ornent le corps intérieur d'un grand nombre de lettres initiales, sont les plus délicates que nous ayons rencontrées dans aucun manuscrit carlovingien. Malgré le rapport qui existe entre les sujets de la couverture et l'objet du livre, nous ne savions encore si nous devions attribuer à ces bas-reliefs la même antiquité qu'au manuscrit, lorsque nous avons remarqué une analogie évidente entre la composition de plusieurs des vignettes du dedans avec certains bas-reliefs du dehors. Dès lors nous n'avons plus hésité à regarder la couverture du manuscrit comme un complément inséparable de ce monument calligraphique, et nous avons cherché, surtout dans le texte du *Sacramentaire*, la solution des difficultés nombreuses qu'a soulevées dans notre esprit l'interprétation des sujets de la couverture.

De cette analogie complète de l'intérieur et du dehors du livre, résulte encore un fait intéressant au plus haut degré pour l'histoire de l'art français : c'est que nous avons ici sous les yeux, non point un de ces ivoires travaillés par quelque artiste grec, et apportés de Constantinople par des ambassadeurs, des marchands ou des pèlerins, mais une suite d'ivoires exécutée en Austrasie, par un artiste du pays, d'après des modèles d'architecture et de costumes occidentaux, sous des impressions toutes locales. Cette considération importante déterminera sans doute le lecteur sérieux à étudier soigneusement nos deux planches XVIII et XIX, et l'empêchera dans tous les cas de se laisser rebuter par l'apparence de rudesse et de grossièreté du monument.

Sur neuf sujets que contient la planche XVIII, trois sont des représentations empruntées au Nouveau-Testament, et six sont relatifs à diverses cérémonies de l'Église. Il est probable que l'artiste avait d'abord été entraîné par la pensée de mettre en regard les événemens de la vie de Jésus-Christ avec les rites qui en sont la figure; mais il aura renoncé à cette idée à cause de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de placer convenablement les uns à côté des autres, les diverses cérémonies et les traits de l'Évangile qui y avaient rapport. L'examen de la planche suivante nous a démontré que, dans le placement des divers bas-reliefs, l'ordre primitif avait été interverti, mais nous n'avons aucun moyen de savoir en quoi consistait cet ordre quant à la planche XVIII. Quoi qu'il en soit, le premier bas-relief A-1 pourrait bien avoir été mis à sa véritable place; le manuscrit commence par les prières de l'ordination, et le bas-relief représente un évêque imposant les mains à des diacres, suivant cette disposition du quatrième Concile de Carthage, Canon IV : « Si c'est un diacre que l'on or- « donne, que l'évêque seul qui le bénit, impose la main sur sa tête, car le diacre « n'est pas appelé au sacerdoce, mais au simple ministère ecclésiastique (1). » Au premier abord on pourrait s'imaginer, à la forme de la tonsure, qu'il s'agit ici de cérémonies pratiquées par des moines dans l'intérieur de leur couvent; mais cette manière de tailler les cheveux en couronne, conservée dans certains ordres mineurs, était usitée par tous les prêtres au onzième siècle, et peut-être plus tard encore. Suivant le liturgiste Jean d'Avranches, qui fut archevêque de Rouen en 1069, la couronne de cheveux désignait la puissance de l'âme sur les choses temporelles; on avait soin qu'une chevelure trop abondante ne couvrît pas les yeux et les oreilles; et enfin, en rasant leur barbe, les prêtres semblaient perdre la rudesse de leur âme, et suivant l'apôtre, *se faire petits enfans en Jésus-Christ* (2). Une tradition rapportée par Alcuin (3) qui, comme l'on sait, était contemporain de Charlemagne, voulait que ce fût saint Pierre qui eût le premier adopté cette tonsure à l'imitation de la couronne d'épines de Jésus Christ. L'évêque ici ne se distingue des autres prêtres par aucun attribut particulier; le nimbe qui orne sa tête doit être un symbole de sa puissance spirituelle; mais, quant à la mitre, elle ne paraît nulle part sur ces bas-reliefs, et la crosse ne se voit que dans une seule occasion.

La figure du n° A-1 ne laisse voir du vêtement épiscopal que la tunique longue, ou aube recouvrant la soutane ou *pellicium*, et la chasuble (*casula*) non point échancrée sous les bras comme celle des prêtres d'aujourd'hui, mais ample et relevée des deux côtés à grands plis; la chaussure consiste en souliers recouverts et non point en sandales; le costume des prêtres qui assistent à l'ordination est exactement semblable à celui de l'évêque; celui des diacres n'est point ici exprimé d'une manière très distincte, mais on reconnaît mieux sur quelques uns des autres bas-reliefs la dalmatique à larges manches, figurée avec tous les détails convenables dans le sacramentaire d'Autun, dont Martenne et Durand ont donné les dessins. (Partie Ire, page 153, de leur *Voyage littéraire*). L'évêque pour imposer les mains paraît placé près de l'ambon dans lequel l'assistant, tenant le livre des prières, est monté.

Le bas-relief C-1 se rapporte à l'origine de l'ordination; on y voit comme une figure de l'Église, dans le Christ appelant à lui six de ses apôtres

(1) Diaconus cum ordinatur, solus episcopus, qui eum benedicit, manum super caput illius ponat : quia non ad sacerdotium, sed ad ministerium consecratur. Ap. Martenne, *De ant. eccl. ritibus*. I. VIII. 9. 1.

(2) P. 3. Rouen, 1679. In-8°.

(3) *De divin. off.* ap. Hittorp. *De cathol. eccl. off. vet. libri*, p. 61. col. 1. D. Rome, 1591. In-fol.

Le n° B-2 présente une grande analogie avec le précédent; on pourrait hésiter à dire quelle circonstance précise de l'Évangile il reproduit, si l'on ne trouvait la même composition exécutée deux fois en miniature dans l'intérieur du manuscrit aux offices du mardi et du samedi de Pâques. Nous voyons donc ici les instructions que Jésus-Christ, ressuscité, les mains levées et étendues, donne à ses apôtres.

Le n° C-2 nous montre les cérémonies simples et majestueuses de la dédicace d'une église, telle que les pratiquait le catholicisme primitif. Le texte même du manuscrit nous donne, à défaut de vignette, le commentaire exact de cette composition. L'évêque entre dans l'église accompagné d'un diacre portant l'*urceus* qui contient l'eau bénite et commence les aspersions dans l'intérieur de l'église; *incipit iterum ab ostio ad partem aquilonarem ab intus aspergere aquam :* il est précédé de prêtres portant les saintes reliques couvertes d'un voile sur une litière, *subleventur reliquiæ cum feretro a sacerdotibus, positis reliquiis extra velum quod extensum est;* plus loin l'évêque figure une seconde fois, plaçant les reliques dans l'intérieur de l'autel, *ingreditur pontifex cum deputatis ministris intra velum*. Ce voile qu'on voit ici relevé à côté de la tête de l'évêque, était celui qui séparait le sanctuaire du chœur, et que, suivant un usage encore observé dans l'Orient, on tenait abaissé pendant la consécration. Dans le pontifical manuscrit de Metz, du quinzième siècle, que possède la Bibliothèque royale, la simplicité de la dédicace de l'église est déjà fort altérée.

Nous aurions éprouvé un grand embarras à déterminer le sujet du bas-relief A-2, si la vignette du manuscrit n'était pas encore une fois venue à notre secours; nous retrouvons en effet à l'office du jeudi-saint, et dans l'intérieur du du V capital qui commence la préface de la bénédiction du saint chrême, une miniature qui est la reproduction exacte de notre bas-relief. L'huile destinée à être consacrée est contenue dans des fioles ou *ampullæ*, que portent deux acolythes en les cachant sous des pièces d'étoffe, de manière à ne laisser voir que l'orifice supérieur du vase : ces pièces d'étoffe, qui devaient être en soie, passent de l'une à l'autre épaule et ne descendent pas au-dessous de la ceinture (1); l'évêque placé près de l'autel tourne d'une main les feuillets du livre que soutient l'archidiacre, et de l'autre le goulot du vase offert par l'acolythe; le second acolythe attend derrière le premier que son tour de s'approcher soit venu. Les trois bas-reliefs A-B-C. 3, ont aussi, dans le volume, leurs miniatures correspondantes. B-3 représente la bénédiction des fonts baptismaux le samedi-saint; on remarque dans le costume de l'évêque le *superhumerale* qui recouvre la chasuble; à droite, un acolythe tient le cierge qui doit être plongé dans l'eau, un autre membre du clergé le vase contenant le saint chrême; parmi les assistans on remarque un homme portant un petit enfant auquel on va administrer le baptême. La forme du baptistère est des plus remarquables et ne répond à celle d'aucun monument conservé de nos jours. Le *labre* ou *putéal*, au lieu d'être circulaire, est divisé dans sa périphérie par des côtes rondes ou gros godrons. Le putéal, porté sur plusieurs marches et surmonté d'une coupole de forme bizarre dans le bas-relief B-3, est, au contraire, dépourvu de soubassement à la figure suivante, et les colonnes accompagnées de voiles qui le surmontent, portent une espèce de couronnement découpé. Ces variantes, qu'on ne doit attribuer qu'au caprice ou à l'embarras de l'artiste, sont expliquées ou corrigées par les vignettes du manuscrit. Dans ces vignettes, on voit très clairement que le baptistère est un édifice isolé de l'église principale, circulaire, et porté sur un stylobate de quatre degrés; les fonts baptismaux, placés au centre de cet édifice, sont entourés de colonnes et surmontés d'un dais en forme de coupole tout-à-fait distinct du couronnement de l'édifice. La cérémonie du baptême représentée sur le bas-relief C-3 a lieu sous la forme ancienne de l'immersion, au milieu d'un grand nombre d'assistans parmi lesquels on distingue le parrain tout prêt à recevoir, dans un voile, le petit enfant à sa sortie de l'eau; deux diacres plongent l'enfant dans les fonts baptismaux tandis que l'évêque le bénit. *deinde baptizat sacerdos sub trina mersione tantum, sanctam Trinitatem semel invocans*, dit le texte du manuscrit.

Ut autem surrexerit a fonte, ajoute ce texte, *faciat præsbyter signum crucis de chrysmate cum pollice in vertice infantis :* cette dernière cérémonie représentée sur le n° A-3, succédait immédiatement au baptême; elle paraît ici se pratiquer en plein air, probablement à la porte du baptistère; l'évêque, suivi d'un acolyte qui tient la crosse épiscopale, et accompagné d'un autre ecclésiastique portant la fiole du saint chrême, trace avec le pouce une croix de l'huile sainte sur le front d'un enfant nouveau-né emmailloté, qu'un laïque lui présente; derrière ce laïque, sont plusieurs femmes tenant aussi des enfans emmaillotés; la chasuble de l'évêque, relevée sur son épaule droite, laisse voir toute une bande de l'étole et la tunique divisée en deux par la ceinture; nous avouons que nous aurions difficilement expliqué cette dernière cérémonie si nous n'avions trouvé la vignette correspondante en tête de l'oraison *ad infantes consignandos*.

Le bas-relief B-1 complète l'ensemble des sujets de la planche XVIII; ce

(1) Cette disposition est conforme aux prescriptions du premier Ordre romain de Mabillon, n° 31 : Et continuo duo acolythi involutas ampullas cum sindone alba serico, ita ut videri possint a medio, tenent in brachio sinistro, projectis sindonibus super scapulam sinistram, ita ut pertingat scapulam dexteram...

bas-relief sur lequel on voit saint Jean baptisant Jésus-Christ dans le Jourdain, n'offre de remarquable que la personnification du fleuve sous les traits d'un jeune homme appuyé sur une urne. Cette réminiscence mythologique ne se trouve là que comme l'expression d'une langue consacrée par l'usage, et à laquelle on continuait d'avoir recours comme à la seule manière de rendre clairement et noblement sa pensée.

PLANCHE XIX.

Nous manquons, pour expliquer huit des neuf sujets réunis sur cette planche, du secours des vignettes; à défaut de cela, nous avons suivi du plus près qu'il nous a été possible les explications contenues dans plusieurs des anciens *ordres romains*. On désigne sous ces noms d'*Ordres romains* les ouvrages dans lesquels sont décrites les cérémonies de la chapelle pontificale. Mabillon, dans son *Museum italicum*, a réuni jusqu'à quinze de ces cérémoniaux dont les plus anciens, attribués à saint Grégoire-le-Grand, retracent les rites de l'Église primitive. Nous avons parlé plus haut de l'introduction de la liturgie romaine à Metz, introduction à laquelle les évêques Chrodegand et Drogon eurent la plus grande part; il doit paraître tout naturel que dans un monument destiné à une église qui, jusqu'à nous, a passé pour une des plus fidèles aux traditions de la liturgie romaine, on trouve une reproduction des formes de cette liturgie. On ne doit donc pas s'attendre à rencontrer ici la moindre trace de ces pratiques naives ou grossières qui étaient propres à l'Église gallicane, et auxquelles les pontifes romains n'ont cessé de faire la guerre. Tout est grave et solennel dans le cérémonial de Metz, comme l'est encore aujourd'hui l'office de la chapelle Sixtine, avec cette différence qu'on trouve sur les bas-reliefs une simplicité de formes qui, à Rome, a depuis long-temps disparu sous les superfétations de l'étiquette pontificale.

Nous avons remarqué sur la planche précédente des indications précieuses, quoique malheureusement inexactes, de la forme qu'avait l'ancien Baptistère de Metz. La planche XIX nous fournit à son tour des détails sur l'église qui a précédé à Metz la cathédrale gothique de Saint-Étienne, église à l'embellissement de laquelle saint Chrodegand avait surtout contribué. Nous reconnaissons clairement sur le n° A-1, le ciboire ou *repa*, et l'autel élevés par saint Chrodegand au premier martyr. La décoration du ciboire varie légèrement selon le caprice de l'artiste sur les bas-reliefs B. 2. — A. B. et C. 3. L'autel, dont on n'aperçoit que le côté, offre aussi dans sa décoration, telle qu'on la voit aux n^os^ B et C-1. — A-2 — A et B 3, de très légères variantes. Les objets circulaires suspendus au-dessus de l'autel sur les n^os^ A et C-1 — A et C-2, A-3, sont probablement des couronnes d'or, ornées de pierres précieuses dont on trouve la mention dans la Chronique de Saint-Ricquier par Hariulphe (1). Sur les n^os^ A-B-C-1 et B-2, on distinguera les voiles, ordinairement de soie, qui, au nombre de quatre, servaient à décorer et à clore le ciboire ou tabernacle (2). Ces voiles ne doivent pas être confondus avec le voile plus grand qui séparait le chœur du sanctuaire au moment de la consécration, et qu'on voit relevé autour des colonnes sur les n^os^ A et C-3. Les bas-reliefs B-2 et B-3 nous présentent la réunion tant des petits voiles du ciboire que du grand voile du sanctuaire. Le chancel décoré de refends sur lequel une femme s'appuie dans le bas-relief A-3, et qui séparait le chœur de la grande nef, faisait aussi partie des embellissemens dont la cathédrale de Metz avait été redevable à saint Chrodegand (3). On remarque au n° A-1 la conque de l'abside au-dessus du siége épiscopal, lequel occupait, comme on sait, le fond du chœur. Ce siége, en hémicycle et à dossier arrondi, était probablement ici de marbre, comme on le voit encore dans les plus anciennes églises. Contre l'usage le plus général, il est assez détaché du fond de l'abside pour que plusieurs acolythes puissent se tenir debout derrière l'évêque. Sur le n° A-1, les objets suspendus au nombre de cinq, devant le ciboire, sont peut-être des lampes.

Il nous reste à rétablir, dans leur suite la plus probable, les divers bas-reliefs dont se compose notre planche XIX, et qui tous ont trait à la célébration de la messe. Voici l'ordre dans lequel nous croyons devoir ranger ces bas-reliefs, ordre que nous n'avons pas adopté sans hésitation.

C-2. L'évêque sortant de la sacristie s'approche du sanctuaire pour y célébrer le saint sacrifice; les sous-diacres, quatre à droite et trois à gauche, l'ont précédé à l'autel (1). Selon Sozomène (2), l'Église romaine n'avait d'abord que sept diacres en mémoire des sept premiers diacres ordonnés par les apôtres; le nombre des sous-diacres et des acolythes était le même que celui des diacres.

B-1. L'évêque, accompagné des diacres et sous-diacres, s'incline devant l'autel et commence la confession (3). L'évêque de Mende (4), Guillaume Durand, liturgiste du treizième siècle, fait observer qu'en arrivant à l'autel les porte-cierges qui avaient d'abord marché devant, cédaient le pas aux thuriféraires; on voit effectivement ici un acolythe portant l'encens en avant de ceux qui tiennent les flambeaux. Remarquez le livre des Évangiles placé sur l'autel par les sous-diacres avant l'arrivée de l'évêque, suivant la recommandation de l'Ordre romain (5).

C-1. L'évêque, après avoir achevé la confession, se relève et donne le baiser de paix à l'un des prêtres assistants (6); l'autre assistant indique du doigt au célébrant le livre des Évangiles placé sur l'autel, et qu'il va baiser immédiatement après avoir distribué au clergé l'osculation pacifique.

A-2. Après le *Gloria patri* chanté, l'évêque est conduit jusqu'au milieu de l'autel, où s'inclinant, il baise le livre des Évangiles (7). Suivant un usage encore observé dans l'Église, le célébrant baise le livre des Évangiles immédiatement après que le diacre en a fini la lecture: mais cette seconde osculation, qui s'est seule maintenue, avait lieu dès l'origine au fond du chœur, le diacre s'avançant processionnellement, le livre en main, vers l'évêque, et celui-ci baisant le livre sans cesser d'être assis.

A-1. L'évêque et une partie du clergé sont assis pendant la lecture de l'épître (8). On remarque les cierges alignés de l'orient à l'occident, comme le prescrivent les plus anciens Ordres romains (9). Cette disposition du clergé assis pendant l'épître s'est fidèlement conservée dans l'Église de Lyon; on peut en voir le plan figuré dans Martenne (10).

B-2. L'évêque, le clergé et toute l'assistance se lèvent et se tournent vers l'Orient pour entendre la lecture de l'Évangile (11). On distingue bien clairement ici les sept diacres et les sept sous-diacres.

A-3. L'évêque à l'autel reçoit les oblations des membres du clergé; sur la même pièce d'ivoire, on voit une seconde fois le pontife qui s'est approché de la nef, donnant sa main à baiser à une femme voilée qui lui fait une oblation (12). Une pareille duplicité d'action a déjà été observée sur la pl. XVIII, C. 2. Un pain destiné à la consécration est placé sur l'autel. Ce pain est rond, et ne semble pas disposé en forme de couronne, comme Martenne l'a conclu

(1) Super illa altaria, habentur tria ciboria, ex argento et auro parata : in quibus tres dependent coronæ, singulæ per singula, ex auro gemmisque paratæ... Cité par Mabill. (*De Lit. gallic.* p. 74.)

(2) Anast. Bibl. (en parlant du pape Léon III). Fecit et in circuitu altaris alba vela alba, holoserica rosata, quæ pendent in arcu de ciborio, numero quatuor... Cité par Mabillon, *De Lit. gallic.* p. 78.

(3) Paul. Diacon. *Gest. episcop. met.* Hic fabricare jussit, una cum adjutorio Pipini regis, *Rebam* sancti Stephani protomartyris, et altare ipsius atque cancellos, presbyterium arcusque per gyrum. Ap. Calmet, *Hist. de Lorr., preuves*, t. I. p. 160. Il ne faut pas, comme l'ont fait les auteurs de l'*Hist. de Metz*, traduire *arcus per gyrum* par *des collatéraux*. Les collatéraux autour du chœur étaient inconnus à l'architecture carlovingienne. *Arcus per gyrum* désigne ces arcades en placage qui décorent l'abside d'un grand nombre de basiliques romanes. Au reste, les ciboires ou tabernacles soutenus par des colonnes et figurant un *naos antique*, pareil à celui que Chrodegand avait fait élever dans la cathédrale de Metz, se voient encore dans les plus anciennes basiliques de Rome.

(1) Mabill. ord. VI. (ap. Hittorp. II.) 3. Subdiaconi autem protinus, ut in chorum venerint.... usque ad altare progredientes.... quatuor in dextro ei cornu, et tres consistant in sinistro... Pontifex igitur, postquam in medietatem chori perducitur ..

(2) *Hist. eccles.* VII. 19. Voyez aussi Prudence, περὶ στεφ. *Hymn.* 2. *in sanct. Laur.*, et Martenne, *De ant. eccl. rit.* I. III. 3. 5.

(3) Mab. ord. VI. 3... inclinans se Deum pro peccatis suis deprecetur.

(4) *De div. off.* IV. 6. 6.

(5) Mab. ord. VI. 3. Usque ad altare progredientes, simul se inclinent coram eo, atque evangelio superposito.

(6) Mab. ord. VI. 3... Tunc erectus, primum duobus presbyteris, deinde diaconis omnibus, pacis oscula dabit per ordinem. — Le baiser de paix se donnait encore après l'*Agnus Dei*, et l'Église conserve, dans l'osculation de la patène, une tradition de cet usage. Mais, s'il s'agissait sur le bas-relief C-1 du baiser de paix donné après l'*Agnus Dei*, on verrait sur l'autel les oblations au lieu du livre des Évangiles.

(7) Mab. ord. VI. 4. Et pontifex usque in medietatem altaris ducendus, ubi se altari inclinans, Evangelium osculatur.

(8) Mab. ord. II. (ap. Hitt. I.) 6. Post primam autem datam orationem, pontifex sedet versus ad populum.

(9) Mab. ord. II. 6. Tunc tolluntur cereostata de loco, in quo prius steterant, ut ponantur in una linea ab oriente in occidentem per mediam ecclesiam.

(10) *De vet. eccl. rit.* I. IV. 3. 3.

(11) Mab. ord. II. 8. Quo audito, vertit se pontifex et omnis sacerdotalis gradus, sive omnis populus fidelis ad orientem.

(12) Mab. ord. II. 9. Pontifex... descendit ad altare et orat, et salutat altare, et suscipit oblatas de manu presbyterorum et diaconorum, quibus licitum est accedere ad altare... Deinde archidiaconus suscipit oblatas duas de oblationario, et dat ponti

pour les oblations de l'Église primitive, d'après les auteurs ecclésiastiques dont il a rassemblé les témoignages (1).

B-3. L'évêque consacre le vin contenu dans le calice qui est placé sur l'autel. Il décrit avec la main une croix au-dessus du calice (2). Le calice qu'on conservait aux premiers siècles de l'Église dans la basilique de Golgotha et qui passait pour celui que Jésus-Christ avait employé à la première consécration, *était d'argent, de la mesure d'un septier de France et avait deux anses* (3). Le calice de notre bas-relief, qu'on retrouve deux fois dans les vignettes du manuscrit, était d'or ou doré, et également muni de deux anses. La forme en était peut-être imitée de celle du calice de Golgotha.

C-3. L'évêque remet à l'un des prêtres assistans, probablement à l'archidiacre, le pain de l'eucharistie, de la main à la main (1), tandis que le chœur chante l'antiphone de la communion (2). On ne peut douter que l'usage romain ne prescrivît au célébrant de donner le baiser de paix au prêtre qui recevait la communion de sa main (3). Ici nous voyons le prêtre simplement baiser la main de l'évêque: c'est peut-être là un usage particulier à l'Église de Metz. Quant à la remise du pain consacré entre les mains du communié, on peut voir dans la *Liturgie gallicane* de Mabillon, p. 52, les témoignages qui prouvent l'existence de cet usage dans l'Église française primitive.

PLANCHE XX.

DIPTYQUE D'IVOIRE,

PLACÉ SUR LA COUVERTURE D'UN MANUSCRIT, CONNU SOUS LE NOM D'*Évangéliaire de Charles-le-Chauve.*

Nous n'avons pu remonter à l'origine du manuscrit auquel appartient le diptyque reproduit sur notre planche XX. Le catalogue imprimé de la Bibliothèque Royale, rapporte purement et simplement, sans l'appuyer d'aucune preuve, la tradition qui veut que cet évangéliaire ait été à l'usage de Charles-le-Chauve, *ad usum Caroli Calvi imperatoris.* Le texte ne renferme ni vignette, ni dédicace, ni inscription qui vienne à l'appui de cette opinion; on ne sait d'ailleurs d'où le maréchal de Noailles, des mains duquel le manuscrit a passé dans la Bibliothèque Royale, avait pu tenir ce monument paléographique. Au reste, l'écriture en est fort ancienne, et peut être considérée, sans beaucoup d'hésitation, comme appartenant au neuvième siècle.

Le diptyque est-il contemporain du manuscrit? dans quel pays ont été travaillées ces deux plaques d'ivoire? Ce sont encore là des questions que nous ne pouvons résoudre d'une manière satisfaisante. Au premier abord, on croirait reconnaître cette ordonnance rectiligne, ces plis perpendiculaires, cet aspect grave et géométrique, auxquels se distinguent les productions de l'art byzantin postérieures à la dispersion des iconoclastes. Toutefois, après un plus attentif examen, nous retrouvons ici beaucoup trop encore de cette pratique molle et de ce galbe pesant qui signalent les productions de la décadence romaine, depuis le règne de Constance jusqu'à celui de Léon III l'Isaurien, sous lequel l'art byzantin parut succomber pour toujours à la persécution religieuse. Peut-on supposer qu'un pareil travail ait été exécuté, non à Constantinople, mais à Rome, sous la protection des papes, qui, avec les religieux poursuivis par les iconoclastes, avaient dû recueillir les artistes dont cette hérésie consommait la ruine? Le sujet de la première plaque semblerait donner quelque poids à cette dernière hypothèse. En effet, on voit sur ce bas-relief Jésus-Christ avec une barbe épaisse, comme sur les monumens les plus anciens de l'art chrétien, et particulièrement sur les sarcophages des catacombes. Deux anges, portant des sceptres ou des flambeaux, l'accompagnent. Le nimbe orné d'une croix qui accompagne sa tête est semblable à celui que Justinien Rhinotmète (de 685 à 711) introduisit sur les monnaies impériales. Une double couronne de perles et de feuillages cerne le fluide de la lumière incréée du Thabor qui l'entoure. Assis sur le trône céleste et majestueusement drapé, il semble remettre d'une main les clefs du ciel, et de l'autre le livre de la loi divine à deux apôtres, qui, placés sur la terre, déploient, en les soulevant, des manteaux dans lesquels ils s'apprêtent à recevoir les présens du Sauveur. Ces deux apôtres, en raison des attributs que le Christ leur confère, ne peuvent être que saint Pierre et saint Paul, les chefs et les patrons de l'Église romaine. Aux pieds du Christ, le démon renversé tourne en rugissant sa tête vers le Sauveur. Son front est armé de cornes, sous son bras on remarque, en guise de sceptre, comme une espèce de houlette. D'une main il dirige un serpent qui s'enroule autour de son corps; de l'autre il tient renversé un vase d'où s'échappe un noir poison dont la terre est couverte. Cette représentation du démon, dans laquelle quelques traditions de l'art mythologique luttent encore avec les formes propres à la croyance nouvelle, donne à notre bas-relief un grand intérêt de curiosité.

Sur l'autre plaque, on voit la Vierge voilée et nimbée, portant sur ses genoux l'enfant Jésus qui bénit le monde, assise sur un trône d'une forme majestueuse, et adorée par deux anges qui s'inclinent devant elle. Cette seconde représentation et les accessoires qui l'accompagnent ne sortent pas des traditions pures de l'école byzantine.

Au reste, notre but est moins ici d'émettre une opinion concluante sur des monumens devenus si rares et dispersés dans toutes les collections de l'Europe, que de fournir des matériaux à l'histoire de l'art. Les artistes, les savans jugeront, compareront, et peut-être sortira-t-il de cet examen quelques lumières propres à nous faire apprécier les phases d'un art dont l'action a été si longue et si puissante sur les écoles occidentales.

fici; quam, dum posuerit pontifex in altare... — Mab. ord. VI. 9... Et tunc (pontifice) innuente, offertorium cantetur a choro, et ille à presbytero et archidiacono ad locum ubi oblationes a fidelibus laïcis, viris et fœminis offeruntur, easdem accepturus ducatur... Quo cum pervenerit,... omnibus qui oblationes obtulerunt, eisdem ab eo susceptis,... manum suam cum calice ad osculandum præbeat. — Quoique le second Ordre romain ne le dise pas expressément, on peut croire que l'évêque donnait sa main à baiser aux membres du clergé qui lui faisaient des oblations, puisque, suivant le sixième Ordre, il en usait ainsi à l'égard des fidèles laïques, hommes et femmes. Sur notre bas-relief, un des prêtres assistans baise la main de l'évêque, tourné vers l'autel.

(1) I. III. 7. 26.

(2) Mab. ord. II. 10... Quæ dum expleverint, surgit solus pontifex et tacito intrat in canonem, et diaconi, subdiaconi, et presbyteri in presbyterio omnes permanent inclinati. — In quo etiam canone sex ordines crucium observantur.

(3) Adamnanus in libro I. *De locis sanctis,* cap. 8. Apud Mart. *De ant. eccl. rit.* I. III. 6. 13

(1) Mab. ord. VI. 12... Presbyteri ergo et diaconi osculando episcopum, corpus Christi ab eo manibus accipiant...

(2) Mab. ord. II. 12... Nam mox ut pontifex cœperit communicare populum . . . statim schola incipit antyphonam ad communionem.

(3) Voyez Mabillon, *In ord. rom. comm.* LVI (Tom. II. du *Museum Italic.*)

PLANCHE XXI.

N° 1.

Cimier d'un casque d'une belle armure conservée au Musée d'Artillerie, sous le n° 6, qui provient de l'ancienne galerie de Sedan, où elle était attribuée à tort à Godefroi de Bouillon, qui mourut en 1100. Cette armure, dont le travail est évidemment du XVI[e] siècle, a été entièrement dorée; le fond est piqué ou sablé pour faire ressortir les figures qui sont lisses et en bas-reliefs, ainsi que tous les ornemens.

N° 2.

Partie du gorgerin, même armure.

N° 3.

Dessus du gantelet, même armure.

PLANCHE XXII.

N° 1.

Partie interne de l'avant-bras, même armure.

N° 2.

Partie de l'épaulière, même armure.

PLANCHE XXIII.

N° 1.

Partie du brassard, même armure.

N° 2.

Côté de la visière, même armure.

PLANCHE XXIV.

N°s 1 et 2.

Visière d'un heaume du XVI[e] siècle, trouvé dans un château qui a appartenu à Guillaume Fouquet, seigneur de la Varenne, favori de Henri IV, qui le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, lieutenant-général de la province d'Anjou et gouverneur de La Flèche. On sait que ce prince lui avait fait présent d'une de ses armures; aussi est-il permis de supposer que ce heaume, et le hausse-col gravé même planche, n° 2, faisaient partie de l'armure de Henri IV. A l'époque de la Révolution, le château de la Varenne ayant été démoli et brûlé, on fit des fouilles dans les décombres, et on y trouva ces fragmens d'armure très endommagés par l'action du feu.

N° 3.

Oreille d'un casque du XVI[e] siècle, appartenant à M. le comte de Colbert.

PLANCHE XXV.

Bas-relief circulaire, de matière inconnue, travail italien du milieu du XVIe siècle. — Il représente Noé au moment où il se dispose à entrer dans l'arche avec sa famille. Les animaux montent dans la partie supérieure par le moyen d'un pont.

PLANCHE XXVI.

N° 1.

Plat d'étain fabriqué probablement à Augsbourg, en 1619, l'année même du couronnement, à Francfort, de l'empereur Ferdinand II. — Le fond du plat est occupé par une composition représentant le sacrifice de Noé au sortir de l'arche. Noé et sa famille sont à genoux devant un autel carré, sur lequel est descendu le feu du ciel. A droite, l'arc d'alliance et l'arche arrêtée sur le mont Ararat; à gauche, Jéhovah dans un nuage; derrière l'autel, les animaux. Exergue : NOE GIENG AVS DER ARCH GETROST, OPFERDT GOTT · 1619 · *Noé sortit de l'arche, et fit un sacrifice à Dieu.* 1619.

Le bord du plat est rempli par quatre sujets représentant l'histoire d'Adam et d'Ève. Ces sujets sont séparés par des arabesques.—Le premier sujet représente la création d'Ève; elle tient dans sa main un écu sur lequel on distingue l'aigle impériale. — Deuxième sujet. Dieu défend à Adam et à Ève de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. — Troisième sujet. Le serpent enlaçant l'arbre de la science, remet la pomme dans la main d'Ève en présence d'Adam. — Quatrième sujet. L'ange exterminateur chassant du paradis Adam et Eve, qui ont caché leur nudité avec des feuilles de figuier.

Cabinet de M. le comte de Pourtalès.

N° 2.

Devant d'un coffre, de matière inconnue, travail italien du XVIe siècle. Ce sujet représente le festin des Dieux, ou peut-être les noces de l'Amour et de Psyché.

Musée de la ville de Rouen.

PLANCHE XXVII.

N° 1.

Bas-relief rond, en étain, qui paraît représenter une des victoires de Henri IV. Ce bas-relief a été trouvé, il y a quelques années, lors des fouilles de l'égout de Montmartre, avec un autre qui représente l'entrée de Henri IV à Paris, que l'on trouvera dans une de nos prochaines livraisons.

Cabinet de M. Depaulis.

N° 2.

Bas-reliefs de travail italien du XVIe siècle, dont l'un représente la Victoire courant, et l'autre la Victoire entraînant un héros.

Cabinet de M. Depaulis.

N°s 3 et 4.

Bas-relief sur coquille, représentant le buste casqué d'un personnage inconnu.

Communiqué par M. Adrien Feart.

PLANCHE XXVIII.

N° 1.

Bas-relief rond, en bronze, représentant le siége d'une ville par des guerriers revêtus de costumes antiques. — Travail italien du XVIe siècle. Sujet inconnu.

N° 2.

Devant de coffre. Tritons et nymphes marines. Matière inconnue. — Travail de la fin du XVIe siècle.

BAS-RELIEFS

DES PORTES DE BRONZE DE SAINT-PIERRE DE ROME.

Honorius Ier avait fait faire, en 626, les portes de Saint-Pierre en argent massif du poids de 975 livres. Elles furent enlevées par les Sarrasins en 846, sous le pontificat de Léon IV, qui en fit construire d'autres également en argent, qui subirent peu à peu des dégradations auxquelles encourageait la valeur du métal dont elles étaient formées. Au quinzième siècle, le pape Eugène IV, ayant appris que les Florentins avaient demandé à Lorenzo Ghiberti, pour le baptistère de Saint-Jean, des portes de bronze sculptées, résolut d'en placer de semblables à Saint-Pierre de Rome. Il confia le soin de les exécuter à deux sculpteurs florentins, Antonio Filarete et Simon Donato, frère du célèbre Donatello. L'exécution de ces portes, hautes de trente-trois palmes (environ 23 pieds) et larges de seize un quart (environ 11 pieds), employa douze années de la vie de ces artistes.

On les restaura sous le pontificat de Paul V. Cette porte est divisée en six grands panneaux; les deux premiers sont remplis, l'un par une figure du Christ, l'autre par une de la Vierge; dans les deux du milieu, saint Paul et saint Pierre, aux pieds duquel est agenouillé Eugène IV; dans ceux du bas, la décollation de saint Jean-Baptiste et le crucifiement de saint Pierre. Les quatre bas-reliefs que nous publions sont empruntés à deux lignes qui forment ce que les Italiens appellent une *Predella*. La critique sévère que fait Vasari de ces portes, s'applique sans doute à la distribution, qui manque effectivement de goût, mais non aux petits bas-reliefs, qui sont du plus beau caractère et tout-à-fait dignes du grand siècle qui les a produits.

Onuphrius Panvini, dans son livre intitulé : *De septem Urbis Ecclesiis*, p. 37, a consacré les vers suivans à la louange de ces célèbres portes :

Ut Græci, Armeni, Æthiopes, hic aspice et ipsam
Romanam amplexa est, gens Jacobina, fidem;
Sunt hæc Eugenii, monumenta illustria, quarti,
Excelsi hic animi sunt monumenta sui.

PLANCHE XXIX.

Cette partie des bas-reliefs, placée sous la figure de saint Paul, représente le Concile de Florence, dont l'ouverture eut lieu le 6 juillet 1439, et dont le but était l'union des Églises latine et grecque. A droite, le pape Eugène IV, revêtu des habits pontificaux, assis sur un trône qui a la forme des chaises curules antiques; à la droite du pontife, deux cardinaux; derrière lui, le doge de Venise, reconnaissable à la corne ducale; à côté, un autre prince, probablement Cosme de Médicis, *père de la Patrie*. En face du pontife, l'Empereur d'Orient, Jean Paléologue, coiffé du chapeau grec qu'il porte aussi sur une médaille publiée dans notre collection des médailles italiennes, planche 5, nº 1, première partie. Ce chef temporel de l'Église grecque est assis sur un trône semblable à celui du chef de l'Église latine. Au milieu, sur un ambon, Jules Cesarini, cardinal du titre de Sainte-Sabine, représentant de l'Église latine, et Bessarion, archevêque de Nicée, représentant de l'Église grecque; ces deux prélats lisent en commun le Symbole. A la gauche de l'Empereur sont les prélats grecs; à sa droite sont les prélats latins.

PLANCHE XXX.

Ce bas-relief, placé sous la figure de saint Paul, représente le couronnement de Sigismond, Empereur d'Allemagne ou d'Occident, qui eut lieu à Rome le 31 mai 1433. Ciampini, dans ses *Vetera monumenta*, dit que c'est la soumission du patriarche des Maronites qui est représentée ici, mais il est évident que cette opinion est erronée. Le pape, assisté de deux cardinaux, pose la couronne sur la tête de l'Empereur, agenouillé devant lui, et lui donne la bénédiction apostolique; derrière, un dignitaire de l'Empire, tenant une épée nue, et les seigneurs de la suite du monarque.

PLANCHE XXXI.

Sur ce bas-relief, placé également sous la figure de saint Paul, on voit la promenade solennelle que firent dans Rome le pape et l'empereur Sigismond après la cérémonie du couronnement. Ils sont tous deux à cheval, revêtus des attributs de leur dignité; derrière, on aperçoit des cardinaux à cheval; un page, accompagné d'autres personnages, marche devant le pape et tient la bride de son cheval.

PLANCHE XXXII.

Ce bas-relief est placé sous la figure de saint Pierre; il retrace le souvenir de l'entrée dans Rome de Sigismond Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini, qui fut nommé, en 1435, *capitaine des armes*, et l'année suivante, gonfalonier de l'Église. Ce célèbre condottiere, la tête nue, revêtu de son armure, et tenant un bâton de commandement, est monté sur un cheval marchant à droite; sur la muraille sont appendus le gonfalon de l'église, les armes de saint Pierre et celles d'Eugène IV; dans le fond à gauche, un bouclier portant un chiffre effacé, probablement celui de Sigismond, qui souvent substituait son chiffre à ses armoiries; il est précédé d'un homme d'armes et suivi par un chevalier. Nous avons publié, planche IV, première partie de la collection des *Médailles italiennes*, des portraits de Sigismond Pandolphe, qui offrent avec la tête du bas-relief, planche XXII, la plus grande ressemblance.

PLANCHE XXXIII.

Fer et partie de la hampe d'une hallebarde des gardes de la manche du Roi, sous Louis XIV. — La hampe est semée de couronnes royales et de fleurs-de-lis; le bout de la hampe est formé par le calice d'un lys, sur lequel est placé un globe aux trois fleurs-de-lis. La partie inférieure du fer est occupée par la figure de Louis XIV, sous les traits d'Apollon; il est assis dans le char du soleil, traîné par quatre chevaux; au milieu, la Renommée embouchant sa trompette; en haut, la devise de Louis XIV, dont le *corps* était un soleil rayonnant, et *l'âme* ces mots: NEC PLVRIBVS IMPAR, qui n'ont jamais pu être traduits d'une manière satisfaisante

Musée d'artillerie. — (Communiqué par M. le Comte de Carpegna, directeur de ce musée.)

PLANCHE XXXIV.

Garde et partie de la lame d'une épée du XVIe siècle en fer battu et ciselé. — Les sujets ciselés qui ornent cette garde sont tous empruntés au Nouveau-Testament. Le côté du pommeau que l'on voit ici, représente la Nativité, et les autres parties diverses circonstances de la Passion.

Cabinet de M. le comte de Colbert.

PLANCHE XXXV.

N° 1.

Revers du pommeau de l'épée de la planche XXXIV.—Le crucifiement.

N° 2.

Poire à poudre du temps de Charles IX. — Le sujet principal est la Résurrection du Christ. En bas, à droite, un chiffre, que le livret du musée d'Artillerie interprète par ce mot FIDELIS, En bas, à gauche: HAC SPE PATENT COELI. *Dans cet espoir, les cieux sont ouverts.* — L'autre côté de cette poire à poudre offre le portrait de Charles IX, ce qui donne lieu de croire que cette pièce, dont les garnitures sont en fer damasquiné en or et en argent, est un présent qui aurait été fait par Charles IX à quelque seigneur de sa cour.

Musée d'artillerie. N° 2581.

N° 3.

Médaillon qui a figuré dans la composition d'une armure. — On y voit Mars assis au milieu d'un monceau d'armes. Légende : MARS · VICTORIA · FVNCTVS. *Mars victorieux.*

Communiqué par M. de Triqueti.

N° 4.

Platine d'un fusil de Charles IX représentant une chasse au cerf,

Musée d'artillerie. N° 1157.

PLANCHE XXXVI.

N°s 1 et 2.

Bois de carabines allemandes, représentant des sujets de chasse. (Ouvrage du XVIIe siècle.) — Le n° 1 représente une chasse au cerf, et le n° 2 une chasse au sanglier.

Musée d'artillerie. N°s 1336 et 1337.

PLANCHE XXXVII.

N° 1.

Cadre d'un miroir indien. — Ivoire.
Communiqué par M. Schnetz.

N° 2.

Peigne en ivoire de travail allemand, du xve siècle. — Les côtés sont occupés par des ornemens de fantaisie. Le sujet du milieu représente une action dont le complément se trouve de l'autre côté (*Voyez* pl. XXXVIII, n° 1). Un Empereur d'Allemagne, la couronne en tête et le sceptre à la main, monté sur un cheval marchant à gauche, accompagné de deux chevaliers, l'épée nue à la main et la visière levée. Derrière l'Empereur, un chevalier armé de toutes pièces, mais la tête nue, tenant un bâton de commandement à la main, lance son cheval au galop et passe sur le corps d'un enfant. Une femme, sans doute la mère, étend les mains avec désespoir. Le chevalier est suivi par un homme tenant une lance. Ce sujet est placé sous une voûte surbaissée soutenue par deux colonnes torses.
Cabinet de M. le baron Brunet-Denon.

PLANCHE XXXVIII.

N° 1.

Second côté du peigne de la planche précédente. — L'Empereur accompagné des mêmes chevaliers, assiste au supplice de celui qui a renversé l'enfant : la mère est à genoux devant l'Empereur; le coupable est aussi à genoux et a les yeux bandés; le bourreau le prend par les cheveux et se prépare à lui trancher la tête. Sur le côté droit, un soldat battant du tambour; sur le côté gauche, un soldat jouant du fifre. Nous ignorons à quelle tradition se rapporte le fait représenté sur les deux côtés de ce peigne.
Cabinet de M. le baron Brunet-Denon.

N° 2.

Peigne indien en ivoire.—Le milieu, sculpté à jour et colorié, représente une bayadère dansant. A droite et à gauche, des oiseaux.
Cab. de France.

PLANCHE XXXIX.

N° 1.

Miroir en ivoire dont le revers est sculpté. — Le sujet est renfermé dans une rosace, dont les coins sont occupés par des ornemens de fantaisie, et est divisé en deux compartimens.
Sujet supérieur : Le dieu d'amour, porté sur un nuage, distribue ses traits à des amans agenouillés devant lui.
Sujet inférieur : Un homme debout, tenant un oiseau sur le poing, devant une femme assise, qui le caresse familièrement de la main. A gauche, un homme à genoux, semble passer une bague au doigt d'une femme debout devant lui. Entre les deux groupes, un myrte.
Cabinet de M. du Sommerard.

N° 2.

Miroir en ivoire. — Le sujet représente deux épisodes de la même action. Deux chevaliers armés de lances, se combattent au pied d'un château fortifié, qui est le *château d'Amour;* sur les remparts on voit des amans. Le chevalier, vainqueur du combat, désarmé et vêtu de la tunique, monte au château au moyen d'une échelle; sa dame lui place une couronne sur la tête; au second étage, un autre chevalier reçoit aussi une couronne de sa dame; aux créneaux de cette partie du château, paraissent des dames et le roi d'Amour, un oiseau sur le poing; une des dames paraît dans l'affliction; c'est sans doute celle du chevalier vaincu.
Cabinet de M. Sauvageot.

N° 3.

Miroir en ivoire. — Le même sujet qu'au n° précédent, mais avec moins de détails. Ces deux revers de miroir rappellent les sujets allégoriques en vogue au xve siècle, tels que le *Roman de la Rose* et le *Fabel du dieu d'Amour*, etc.
Cabinet de M. Sauvageot.

PLANCHE XL.

N° 1.

Une des serrures du château d'Ecouen. — Travail du milieu du xvie siècle : les dessins paraissent dus à Bernard de Palissy.
Cabinet de M. du Sommerard.

N° 2.

Une tête de clef du xvie siècle.
Communiqué par M. L. David.

N° 3.

Tête de clef du xve siècle.
Cabinet de M. Sauvageot.

N° 4.

Tête de clef du xvie siècle, terminée par une couronne princière.
Cab. de M. J. Rattier.

N° 5.

Une clef du xvie siècle, terminée par une couronne ducale.
Cabinet de M. Sauvageot.

FIN DU RECUEIL GÉNÉRAL DES BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS.

TABLE

DU

RECUEIL GÉNÉRAL DE BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS.

Les chiffres romains indiquent les planches; les chiffres arabes indiquent les numéros et les pages.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

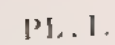
Pl. XIV	No 8	Lig. 6 : Supprimez la dernière phrase qui commence par : Nous n'avons... Et la remplacer par celle-ci : Coldoré jouit d'une telle réputation pendant sa vie, que la reine Élisabeth le fit appeler en Angleterre; c'est pendant ce voyage qu'il a exécuté le portrait de cette princesse qui se trouve ici sous le no 9.
XVI	7	2 : *ajoutez* : ouvrage de Coldoré.
XVI	7	17 : JACOBI.... *lisez* : IACOBI.
XIII	3	1 : VALERIUS... *lisez* : VALERIVS.
XV	4	2 : a... *lisez* : au.
XVI	7	9 : de diamant... *lisez* : au diamant.
XIX	15	4 : sous ces noms... *lisez* : sous ce nom.
Pl. XIX	No B 3	Lig. 1 : de Golgotha.. *lisez* : du Golgotha.
XXXVIII	2	: Le triomphe de Galatée d'après Annibal Carrache. Tritons et nymphes marines... *lisez* : L'original de cet ouvrage a été peint par Annibal Carrache, dans la galerie du palais Farnèse, à Rome. Il y a une gravure de cet ouvrage exécutée par Thomassin.
XXIX à XXXII		: Ces bas-reliefs ont été communiqués par M. Depaulis.
XXVII	2	: No 2.... *lisez* : no 3 et 4.
—	3	: Nos 3 et 4... *lisez* : no 2.
XVI	2	Clément VII... *lisez partout* : Paul III.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

II 11a



II 11a





1



2

II 11a



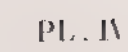
II 11a






1 6 7 7





PL. IV

1

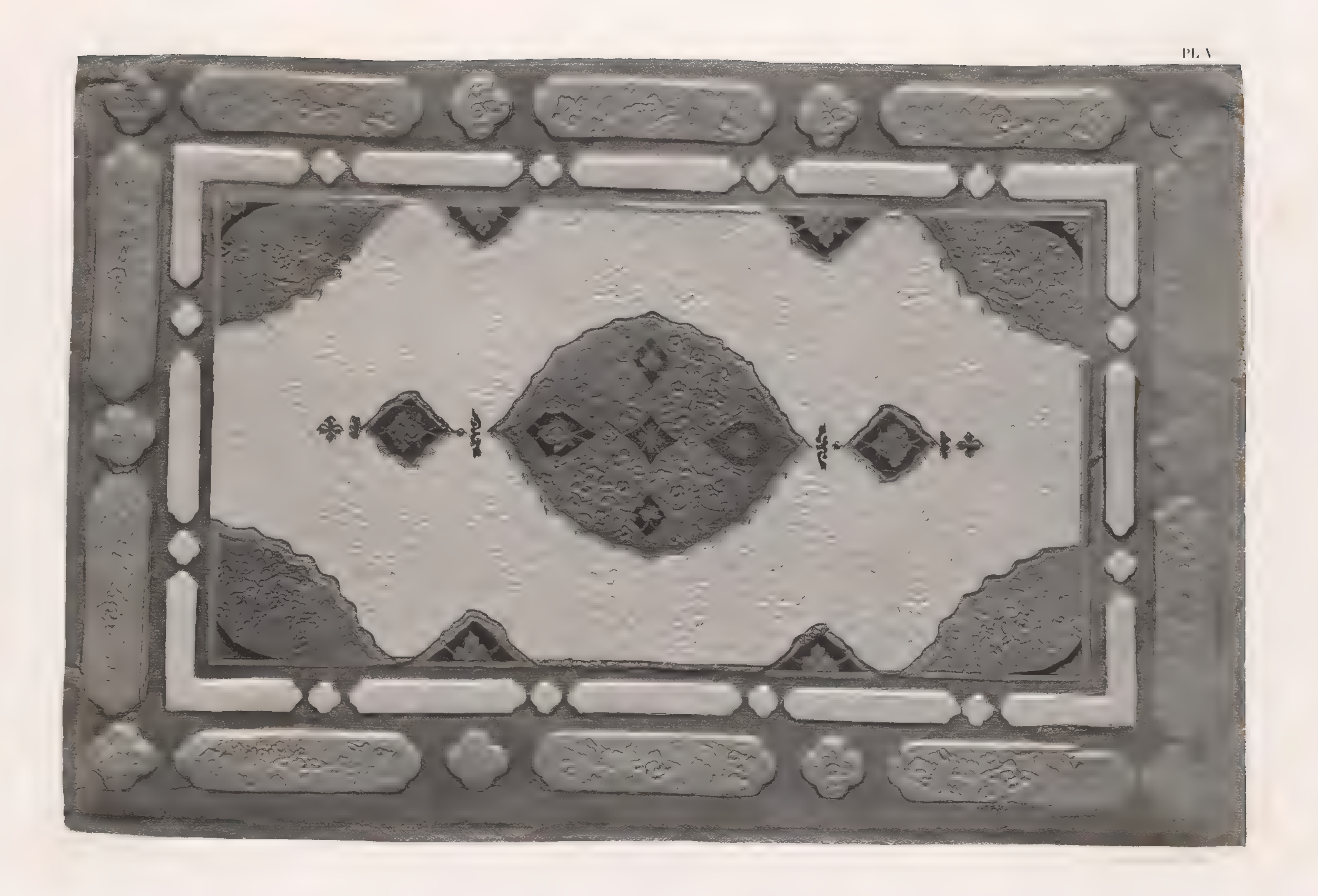
3

3

2



Pl. V

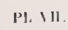




PL. VI

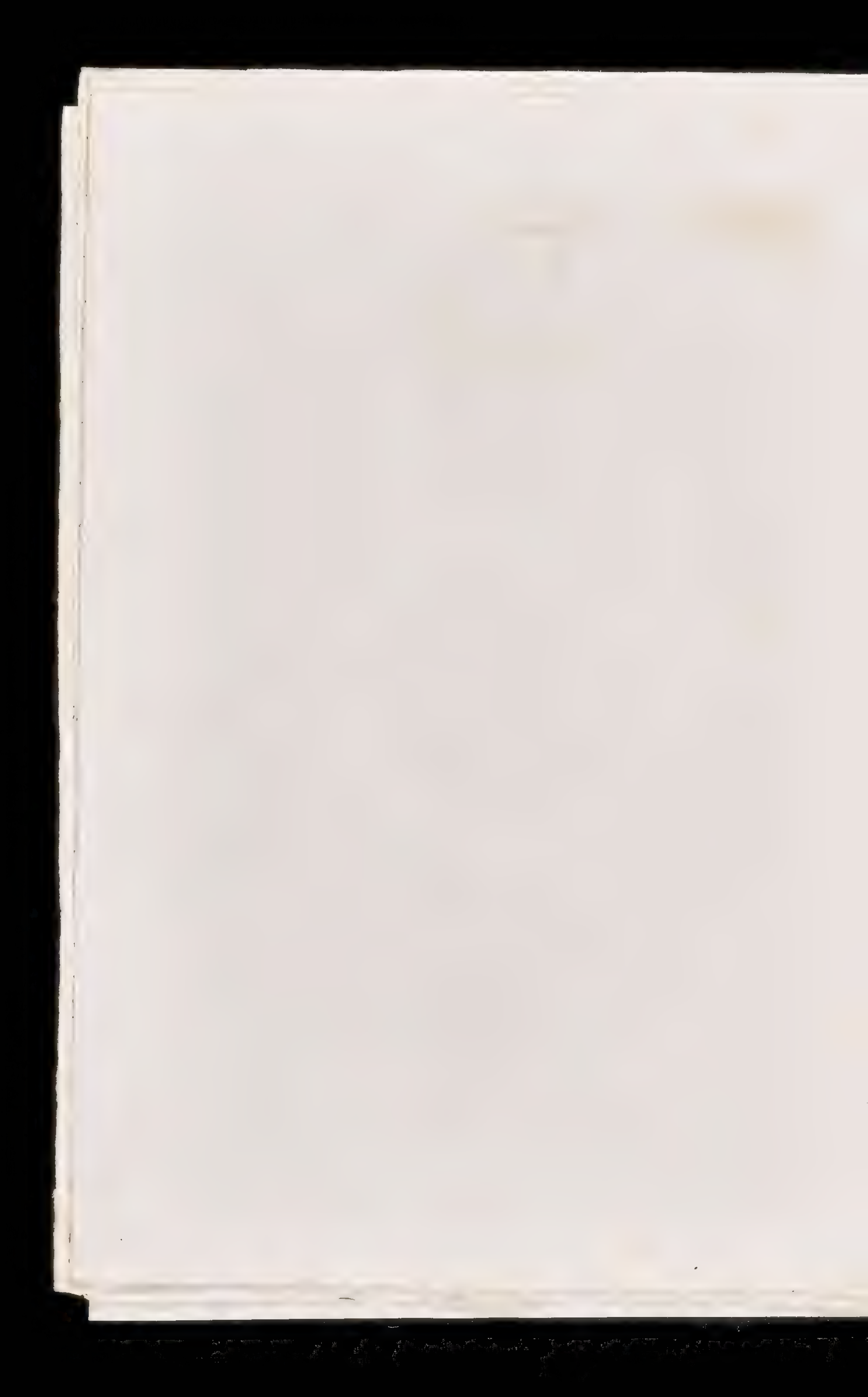




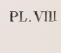

PL. VII.


1
2
3
4

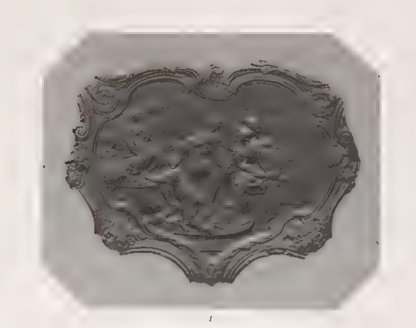

5



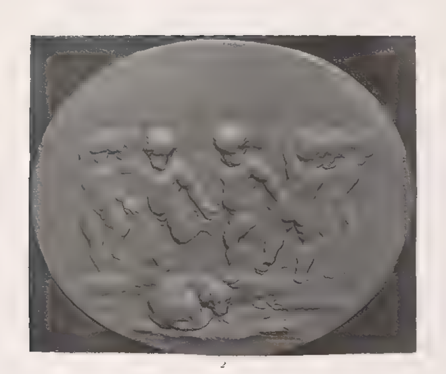



PL. VIII

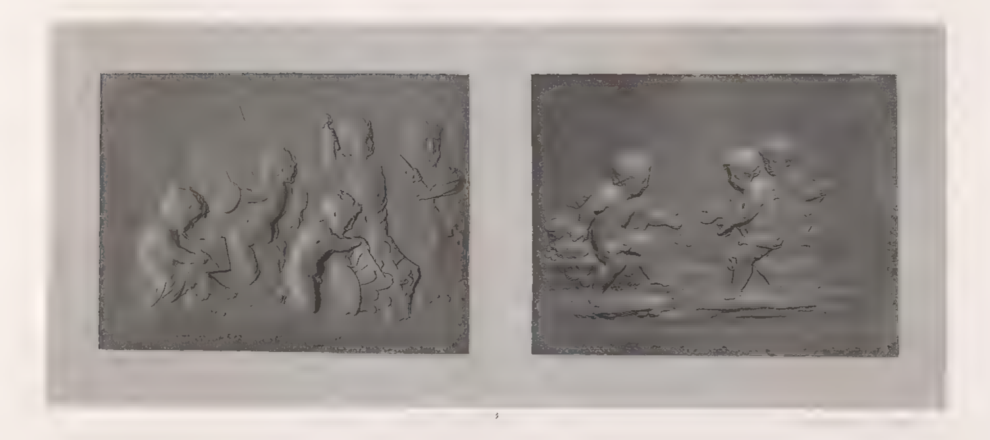




1



2



3







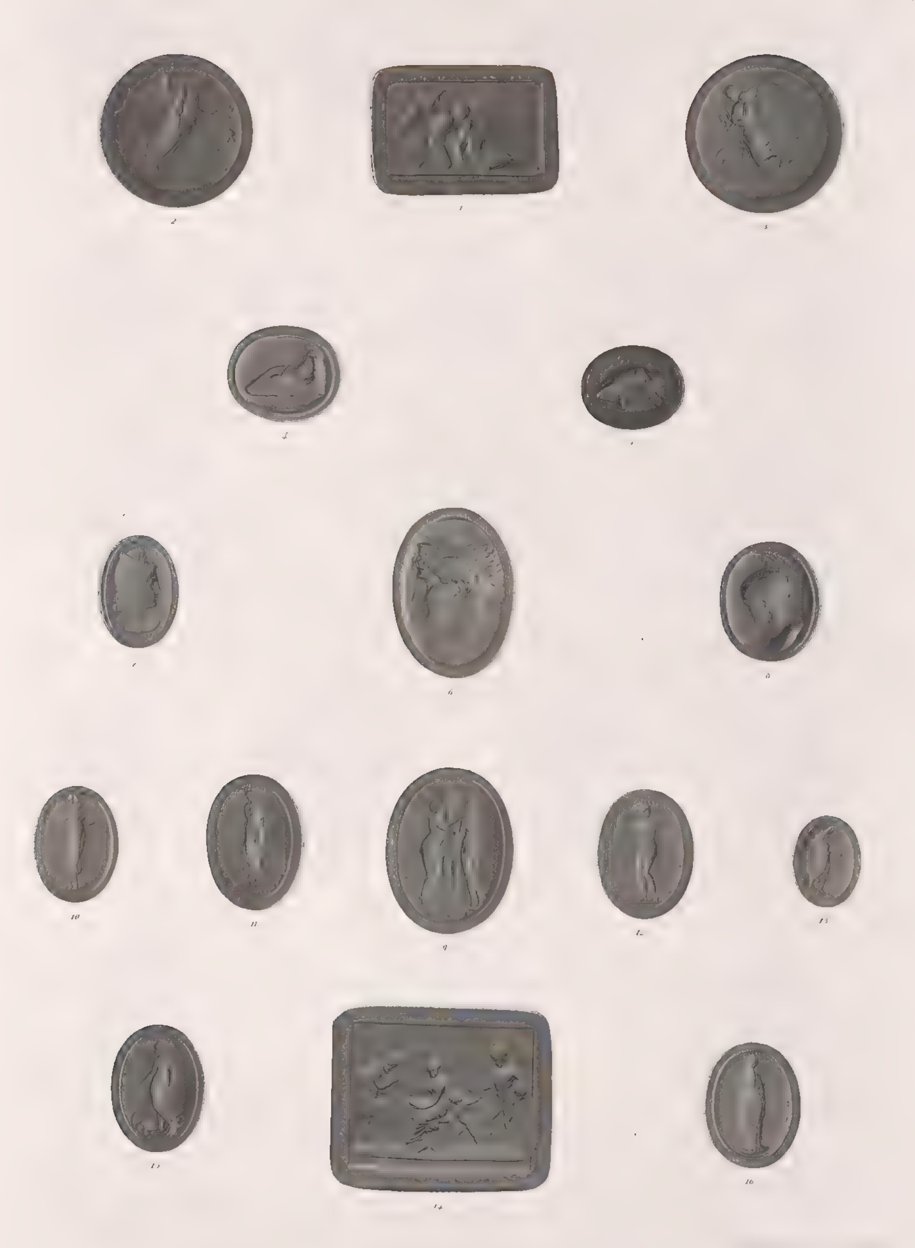






















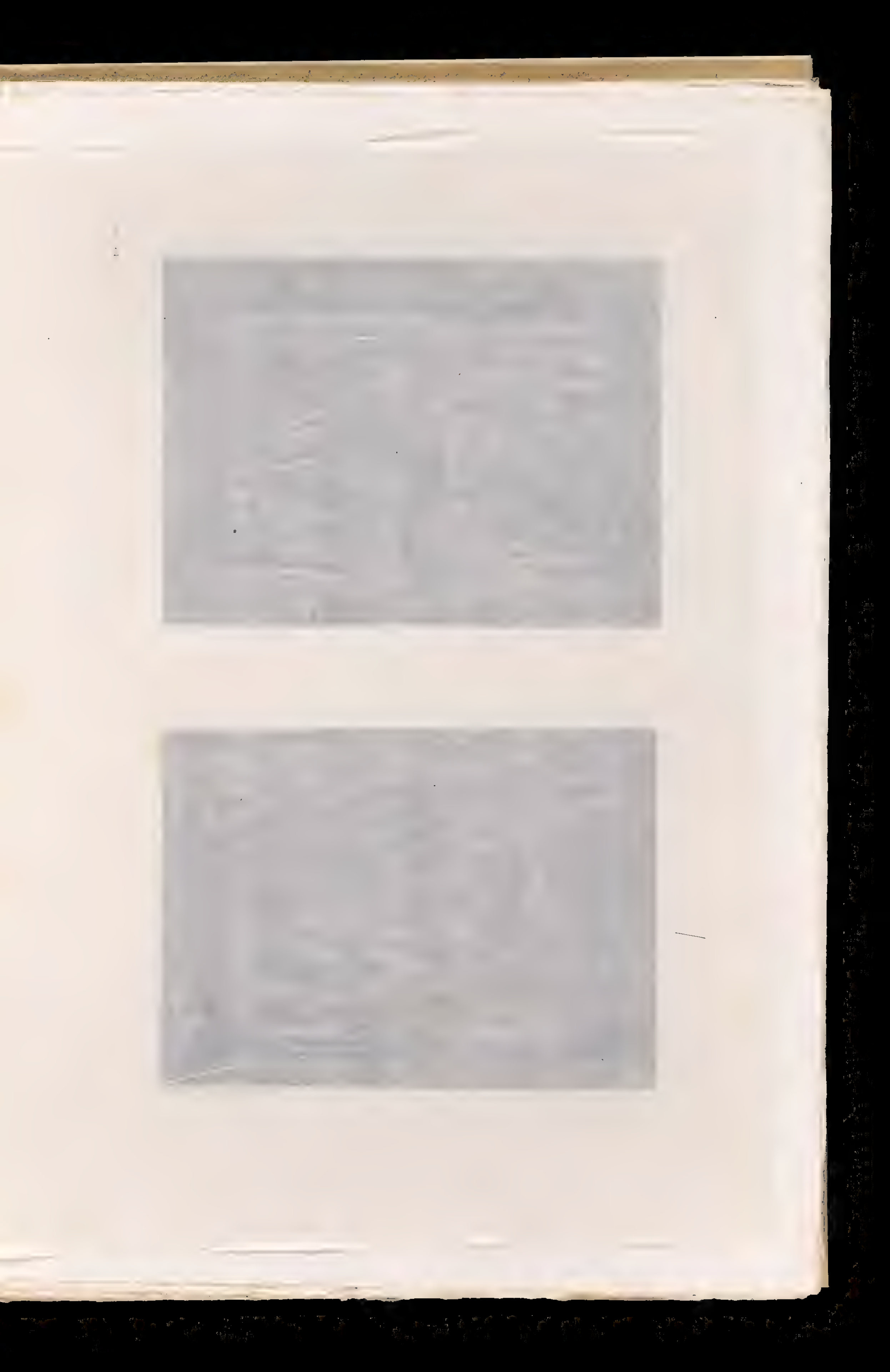





A
B
C
1
2
3

















Pl. XXII





PL. XXIII

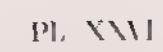






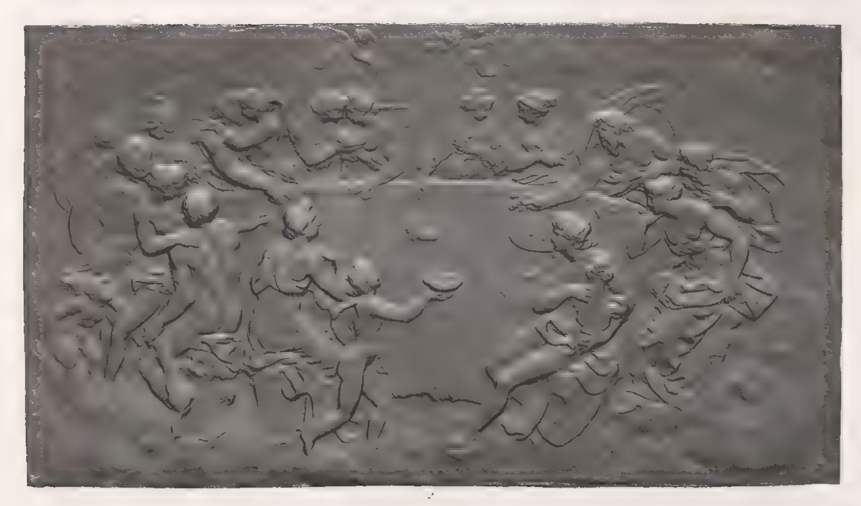





PL. XXVI



1



2








PL. XXVIII

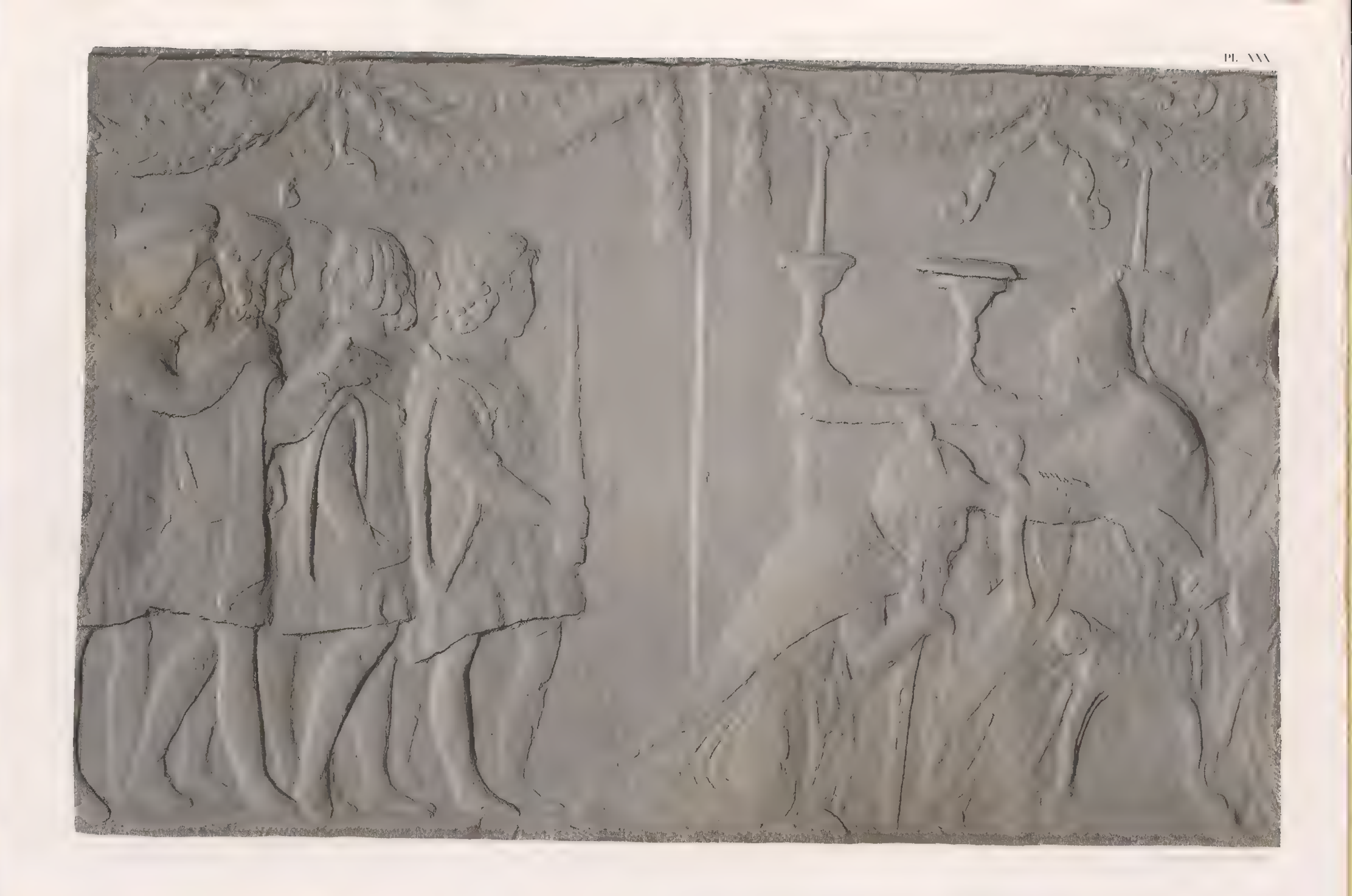














Pl. XXXI















PL. XXXIV



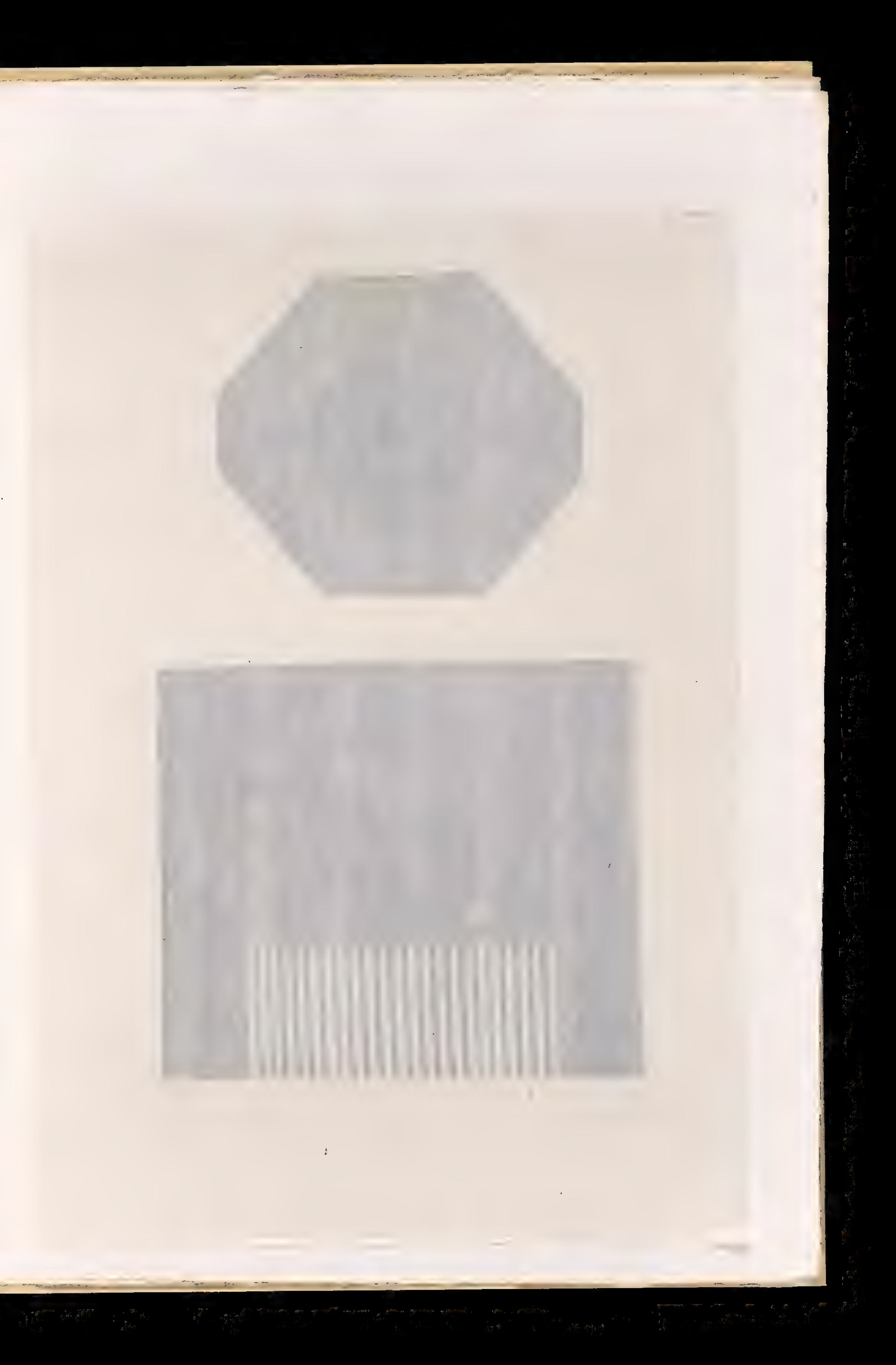






Pl. XXXVI


















PL. XXXIX

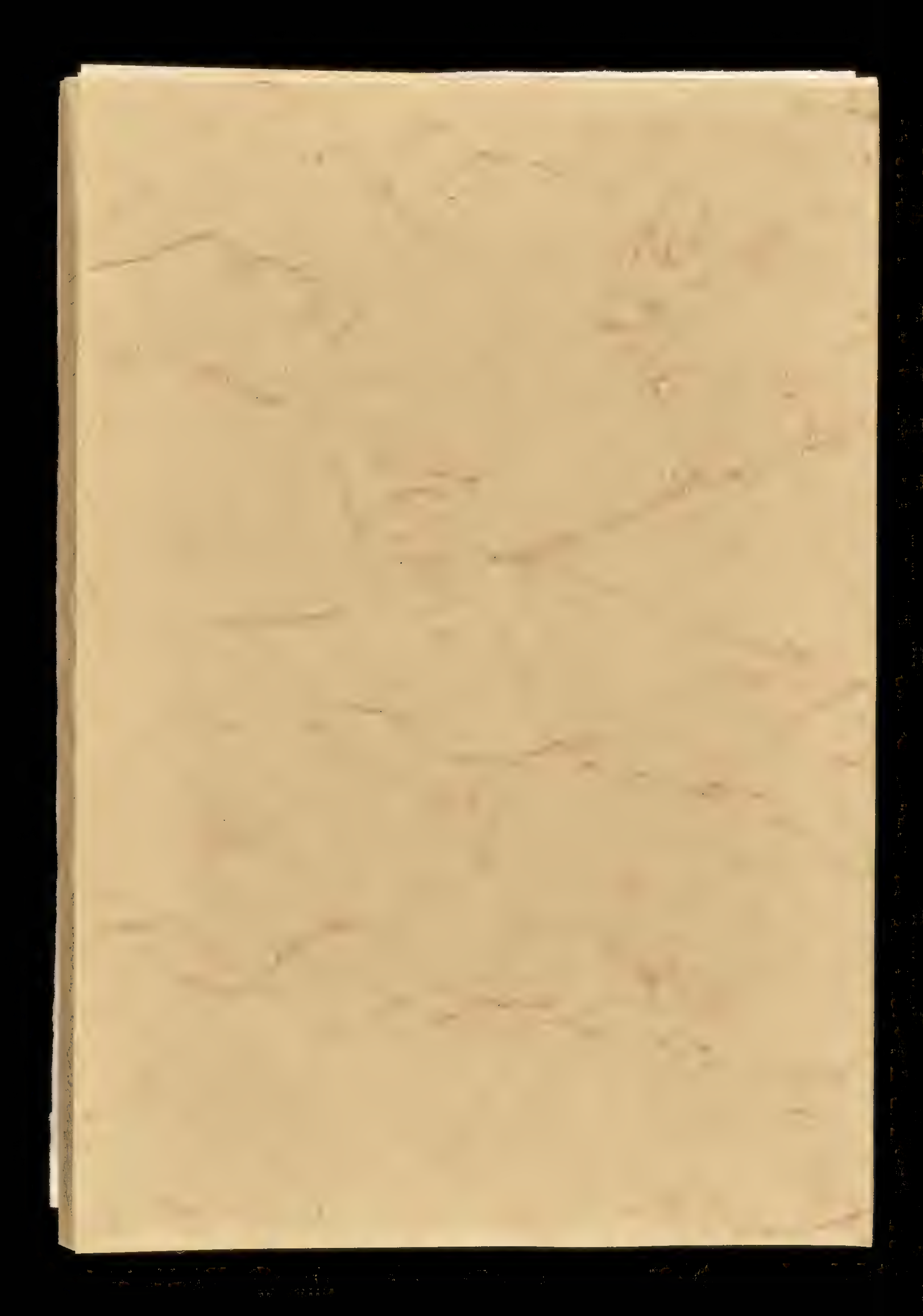












TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES
BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉS PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;

DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;

ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE,

PROFESSEUR-SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

RECUEIL GÉNÉRAL DE BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS,

OU

MÉLANGES TYPOGLYPTIQUES.

Ivoires.—Meubles.—Armes.—Bijoux.

2e PARTIE.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE JACOB, N° 30;

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1839.

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS,

OU

MÉLANGES TYPOGLYPTIQUES.

IVOIRES. — MEUBLES. — ARMES. — BIJOUX.

DEUXIÈME PARTIE.

PLANCHE I.

N° 1.

L'adoration des bergers. — Dans le fond, une porte triomphale et plus loin un temple. Sur le fronton de la porte, on lit en creux : PARMESANVS · INVENTOR. *Le Parmesan a inventé.* — Bas-relief en bronze, provenant d'un retable d'autel, copié d'après un tableau du Parmesan. Ouvrage du XVIe siècle.

Cabinet de M. Depaulis.

N° 2.

Les Saintes femmes pleurant auprès du Christ qui vient d'être détaché de la croix. — A droite, deux Apôtres. Dans le fond, à gauche, le Golgotha, sur lequel sont encore dressées les trois croix; une échelle est appliquée sur la Sainte-Croix; des soldats se retirent emportant les vêtemens du Seigneur. Au pied du Golgotha, un arbre. Dans le fond, à droite, Jérusalem. — Bas-relief en cuivre, provenant du même autel que le précédent.

Cabinet de M. Depaulis.

PLANCHE II.

La chute du premier homme. — Adam reçoit une figue de l'arbre de la science du bien et du mal, que lui présente Ève qui en même temps en cueille une autre sur l'arbre. Le serpent, à tête de femme, est roulé autour de l'arbre et s'adresse à Ève. — Bas-relief en ivoire, de travail italien, du commencement du XVe siècle.

Cabinet de M. Depaulis.

PLANCHE III.

N° 1.

Crucifix russo-slave, chargé de légendes pieuses. — Celle qui est placée en haut, au-dessous d'une *sainte image*, signifie : IMAGE CRÉÉE MIRACULEUSEMENT. (On sait que sainte Véronique ayant essuyé la face du Christ avec un linge, l'empreinte des traits du Seigneur s'y peignit miraculeusement.) Celle qui est placée entre les deux anges à genoux : ANGES DU SEIGNEUR. Celle placée au-dessous : SOUVERAIN DE GLOIRE. Au-dessus de la tête du Christ : JÉSUS-CHRIST. Près de l'auréole : FILS DE DIEU. Sous les figures du soleil et de la lune, leurs noms en russe ancien. Sous les bras : NOUS ADORONS TA CROIX ET NOUS HONORONS TA RÉSURRECTION.

N° 2.

Revers du crucifix n° 1. — Les ornemens sont des feuilles, des fleurs et des fruits.

Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N° 3.

Bas-relief carré, en cuivre, représentant le buste du Christ tourné à gauche. — L'auréole est traversée par les quatre branches de la croix grecque. Au-dessus, le Saint-Esprit; à droite, la lune; à gauche, le soleil. Dans le champ, l'inscription qui fut

placée au-dessus de la tête du Christ : I·N·R·I· JESVS NAZARENVS REX IVDÆORVM. *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.*

Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N° 4.

Triptique russe, en cuivre, représentant le Christ, la Vierge et saint Jean ailé, tenant le Christ enfant dans un berceau.

Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

PLANCHE IV.

N° 1.

Le martyre de saint Étienne. — Le peuple lapide saint Étienne qui regarde le ciel où l'on voit le Christ tenant sa croix auprès de Dieu le Père. Sur un tribunal, trois juges. — Bas-relief en bronze du XVIe siècle, exécuté d'après une composition de Le Sueur.

Cabinet de M. Leroy.

N° 2.

Plat d'étain du XVIe siècle. — Autour, dans des médaillons ovales, des anges portant chacun un des attributs de la Passion. Au milieu, la Résurrection. — Travail d'Augsbourg du commencement du XVIIe siècle.

Cabinet de M. J. Rattier.

PLANCHE V.

N° 1.

La Charité chrétienne, représentée par une femme debout, la tête nue, portant deux enfans dans ses bras, et en ayant cinq autres autour d'elle. En bas :

DILECTIO VOCOR LATINIS OPTIME
AGAPEN PELASGI MORE ME VOCANT SVO
QVIDNI DEVM SEQVOR LIBENTER OPTIMV̄
SERVIRE QVI ME PROXIMO IVBET MEO.

Les Latins m'appellent Dilectio, les Grecs me nomment dans leur langue, Agape. Pourquoi ne suivrais-je pas volontiers le Dieu qui m'ordonne de servir mon prochain. Ce sujet est renfermé dans une couronne d'olivier.

Médaillon ovale rapporté d'Italie par M. Paul Delaroche.

N° 2.

CAROLVS QVINTVS ROMANORVM IMPERATOR. *Charles V, empereur des Romains.* Charles-Quint, à mi-corps, vu de trois quarts, coiffé d'un bonnet plat, revêtu d'un manteau à fourrures, portant le collier de la Toison-d'Or.

Cabinet de M. Lionel de Rothschild.

N° 3.

ELISABET · IMPERATRIX · REGINA DE · SPANIA (*sic Élisabeth, impératrice, reine d'Espagne.* Elisabeth de Portugal, à mi-corps, vue de trois quarts.

Cabinet de M. Lionel de Rothschild.

Ces deux portraits sont faits en argent au repoussé puis ciselés. Ils sont de fabrique de Nuremberg ou d'Augsbourg.

PLANCHE VI.

N° 1.

Le triomphe d'un héros. La Victoire pose la main sur l'épaule du héros; à ses pieds un vase de fleurs d'où sort un serpent, symbole de l'Envie; derrière la Victoire, des hommes portant des palmes; dans le fond, des joueurs de flûte; à droite, on sacrifie un taureau à Hercule. Bas-relief en bronze.

Communiqué par M. Muret de la Bibliothèque Royale.

N° 2.

Entrée de Henri IV à Paris. Le Roi, la tête nue, revêtu de la cuirasse, portant l'ordre du Saint-Esprit, et dans l'attitude de haranguer ses troupes. La Victoire portée sur des nuages, tenant de la main droite une palme et une couronne.

Cabinet de M. Depaulis.

Médaillon de plomb, trouvé, il y a quelques années, par les ouvriers qui construisaient l'égout de la porte Montmartre.

PLANCHE VII.

N° 1.

Un concert. — Médaillon de bronze, de fabrique française, mais imité du style du Primatice. Ouvrage du XVIe siècle.

N° 2.

Une ménade, couronnée de pampres, tenant d'une main un thyrse, et se pressant le sein pour en faire jaillir du lait dans un rhyton, qui se termine par l'avant-corps d'une Chimère. En face, Silène, aussi couronné de pampres, montrant du doigt une figure de Priape. Derrière le Silène, une tête de bélier appendue à un thyrse. Autour de ces personnages, tous deux assis, des flûtes, un chalumeau, des vases et des pampres. En bas, un masque. Au-dessous, cette inscription : NATVRA FOVET QVAE NECESSITAS VRGET. *La nature féconde ce que précipite la nécessité.* Allusion allégorique à l'alliance des deux Principes de la Nature et de la Nécessité. Médaillon de bronze de travail italien, du XVIe siècle.

Cabinet de M. le comte de Pourtalès.

PLANCHE VIII.

N° 1 ET 2.

Les quatre saisons personnifiées. — N° 1. Le Printemps et l'Été. L'Été, représenté par une femme marchant à droite, qui tient des épis de la main droite, et de l'autre prend des fleurs que porte la figure du Printemps dans un pli de sa robe.

N° 2. L'Hiver et l'Automne. L'Automne est représenté par une femme qui porte une corne d'abondance remplie de fruits. Devant, la figure de l'Hiver portant du feu sur un brasier; à ses pieds, un tronc d'arbre dépourvu de feuilles. Bas-relief en bronze. Travail du XVIe siècle.

Cabinet de M. Depaulis.

N° 3.

Diane, nue, couchée au milieu de roseaux qui croissent au bord d'une fontaine, dans laquelle un de ses chiens va se désaltérer, tandis qu'un autre s'approche de la déesse, qui s'appuie sur l'urne de la fontaine. En haut, un insecte de l'espèce des névroptères (demoiselle). On distingue la courroie qui soutient le carquois sur l'épaule de Diane. Bas-relief ovale du XVIe siècle, style du Primatice.

Cabinet de M. Depaulis.

On ignore à quel artiste on doit l'original de ce bas-relief, qui paraît avoir joui d'une très grande réputation sous le règne de François Ier. D'après une inscription qui se trouve au bas d'une copie de ce sujet, gravée dans l'œuvre de maître Roux, il semblerait que ce sujet faisait partie des décorations de la fontaine dite de Bleau qui est à Fontainebleau, fontaine qui fut détruite sous le règne de Henri IV, pour faire place à celle qui existe aujourd'hui. Dans la description historique de Fontainebleau de l'abbé Guilbert, t. II, p. 67, à l'article de la salle du bal, on trouve cette désignation : « Au-dessous de ce tableau est une Diane qui se repose après la chasse. » C'est sans doute encore le même

sujet, et c'est peut-être d'après celui-là qu'a été exécutée la gravure dont nous venons de parler et dont voici l'inscription :

O PHYDIAS, O APELLES, QUIDQUAM NE ORNATIUS VESTRIS TEMPORIBUS EXCOGITARI POTUIT, EA SCULPTURA, CUJUS HIC PICTURAM CERNITIS, QUAM FRANCISCUS PRIMUS REX POTENTISSIMUS, BONARUM ARTIUM AC LITTERARUM PATER, SUB DIANÆ, A VENATU CONQUIESCENTIS ATQUE URNAM FONTIS BELLAQUE EFFUNDENTIS STATUA, DOMI SUÆ INCHOATAM RELIQUIT. *O Phidias, ô Apelles, a-t-il été jamais imaginé de votre temps quelque chose de plus beau que cette sculpture (dont vous voyez ici la représentation peinte), que François Ier, ce puissant roi, père des arts et des lettres, laissa commencée dans son palais, sous la figure de Diane se reposant de la chasse, et épanchant l'urne de la fontaine de Bleau.* Jean Goujon et Bernard de Palissy imitèrent aussi ce sujet. Il en existe une copie, par Jean Goujon, dans le cabinet de M. Alexandre Lenoir, et M. Sauvageot possède un plat de Bernard de Palissy qui le reproduit aussi.

PLANCHES IX, X ET XI.

DIPTYQUE EN IVOIRE

SERVANT DE COUVERTURE A UN ÉVANGÉLIAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Cet évangéliaire, attribué au IXe siècle, est écrit en caractères d'argent sur vélin pourpre. La couverture excède en hauteur et en largeur le format du volume; elle n'a donc pas dû être exécutée exprès pour y être adaptée, et d'ailleurs le travail indique une époque antérieure; la composition des sujets et la manière dont ils sont traités offre en outre une telle analogie avec les sculptures des sarcophages des Catacombes de Rome, qu'on est amené naturellement à supposer que ces ivoires ont été exécutés dans les premiers âges et sous l'influence des idées de l'Église primitive. Cependant, parmi les sujets représentés sur cette couverture, il en est qui ont trait à l'histoire de la Vierge et qu'on ne rencontre pas parmi les sculptures des Catacombes, ce qui indique une époque un peu postérieure.

Au reste, le diptyque à cinq pièces de l'empereur Constance, qui est de la même dimension que celui-ci et qui paraît d'un travail analogue, peut nous servir d'autorité suffisante pour déterminer approximativement l'âge de ce monument, que nous fixons au siècle de cet empereur, c'est-à-dire au IVe siècle, ou au plus tard au suivant. Ce diptyque, du Musée Barberini, a été publié par Gori, *Thesaurus Diptychorum* t. II, p. 163. Quant à la disposition des sujets, on en trouve une presque semblable sur un diptyque conservé aux Camaldules-de Murano, et publié par Gori, *Thes. Dipt.* t. III, p. 69.

Notre format ne nous ayant pas permis de reproduire ces sujets dans l'ordre qu'ils gardent sur la couverture, nous rétablirons leur distribution dans notre description.

Le n° 1, pl. XI, forme la partie supérieure des deux faces du diptyque: nous ne le donnons qu'une fois, parce que ce sujet est identiquement semblable de chaque côté. Deux anges portant chacun un livre, soutiennent une couronne de chêne au milieu de laquelle est placée une croix grecque.

Cette disposition est imitée de celle de beaucoup de sarcophages romains, sur lesquels deux génies soutiennent une couronne au milieu de laquelle est le portrait du mort. Ici la croix, emblème de la religion naissante, prend la place du portrait sur les sarcophages romains. On peut encore voir un exemple de cette disposition sur le diptyque de Constance que nous avons cité plus haut.

Sur la planche X sont représentés les sujets qui occupent le milieu du côté droit. Le sujet principal offre saint Matthieu, nimbé, barbu, assis sur une sorte de chaise curule, ayant sous ses pieds un *scabellum;* il porte une tunique de dessous à manches serrées au poignet, et une seconde tunique à manches larges et ouvertes; il tient de la main gauche son livre; la droite, à demi ouverte, est placée sur la poitrine. Derrière saint Matthieu, deux autres évangélistes barbus, debout. On aurait pu voir le Christ dans le personnage que nous nommons saint Matthieu, car sur les monnaies byzantines, et particulièrement sur celles de l'empereur Jean Zimiscès, le Christ est représenté barbu et tenant un livre à la main; mais on remarquera que sur tous les sujets de ce diptyque, le Christ est toujours représenté imberbe, et que saint Matthieu, barbu, et le livre à la main, l'accompagne toujours comme témoin oculaire de tous les miracles du Seigneur. Cependant, un diptyque du Musée Barberini, publié par Gori, t. III, p. XXXVII, pourrait peut-être modifier notre opinion. Le Christ y est représenté barbu et tenant un livre à la main; il fait pendant à la Vierge; mais ce diptyque, qui offre beaucoup plus d'images que celui que nous publions, paraît être d'un âge très postérieur, et dans chacun des sujets, comme sur celui du milieu, le Christ est toujours représenté barbu, tandis qu'il est imberbe sur tous les petits sujets du diptyque que nous publions.

Le sujet principal est séparé des quatre plus petits qui l'entourent par un encadrement de feuilles de chêne. Ceux-ci représentent tous des miracles du Seigneur. Le premier à droite nous offre Jésus guérissant la femme au flux de sang. Il est debout, la tête ceinte d'un diadème, tient sa croix de la main droite, et est accompagné de saint Matthieu et d'un autre apôtre; la femme à qui il impose la main est agenouillée devant lui.

Comme plusieurs autres des miracles du Seigneur, l'histoire de la femme au flux de sang se trouve fréquemment reproduite sur les sarcophages des Catacombes de Rome. Mais il est à remarquer que jamais le Christ n'y est représenté tenant sa croix; sur le monument qui nous occupe, cet anachronisme est commis à dessein pour aider à faire reconnaître le Seigneur. A la vérité, Paul Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 281, et Bosio, *Roma sotterranea*, p. 49, donnent tous deux le dessin d'un sarcophage du cimetière du Vatican, sur lequel, entre autres sujets, on voit le Christ, debout, tenant sa croix, entre deux apôtres; mais c'est le seul exemple que nous en ayons trouvé. Le miracle de la femme au flux de sang se trouve reproduit au milieu d'autres sujets sur des sarcophages dont Bosio et Aringhi donnent les dessins aux pages dont suit la désignation. (Aringhi, t. I, p. 319, 329 et 333; Bosio, p. 97, 101, 282, 285 et 295.)

Le deuxième sujet à droite, planche X, représente l'histoire du *Centenier.* Le Christ vêtu comme sur le bas-relief précédent, impose la main au centenier qui se prosterne devant lui; derrière le Christ, saint Matthieu et un autre apôtre. Ce sujet ne se retrouve pas parmi les sculptures des Catacombes.

Sur le premier sujet à gauche, planche X, est figuré le miracle de Jésus, toujours accompagné de deux apôtres, guérissant l'Aveugle né. (Aringhi, t. I, p. 313, 329, 333, 423, et t. II, p. 399; Bosio p. 61, 81, 101, 155, 295, 425, 429 et 431.)

Le deuxième sujet à gauche, planche X, représente le miracle de Jésus guérissant le Paralytique. — Le moment choisi par l'artiste est celui où le paralytique guéri par le Seigneur charge, par son ordre, son grabat sur ses épaules pour le reporter lui-même dans sa maison. Derrière le Christ qui porte sa croix, on aperçoit saint Matthieu. (Voyez Aringhi, t. I, p. 315, 323, 329, 333; t. II, 399; et Bosio: p. 83, 91, 97, 101, 159, 293, 295, 347, sur des sculptures; et sur des peintures, aux pages 235, 239, 445 et 567.)

Le troisième bas relief de la planche XI forme la partie inférieure du côté droit du diptyque, et se trouve par conséquent au-dessous des sujets que nous venons de décrire. Ce bas-relief représente deux épisodes de la vie du Christ. A droite, Jésus, accompagné de saint Matthieu, guérit le Lazare, qui est représenté debout dans un portique, et le corps enveloppé de bandes comme les momies égyptiennes. C'est toujours ainsi que le Lazare est représenté, soit sur les sculptures, soit sur les peintures des catacombes de Rome (Voyez, Aringhi, t. I, p. 225, 313, 323, 423, 543; t. II, p. 395 (sculptures), et 109, 121 et 353 (peintures); et Bosio, p. 81, 91, 159, 527, 267, 285, 287, 293, 385, 423 (sculptures), et 359, 373, 393, 395, 445, 467, 515, 543, 567, 565, (peintures).

A gauche est représenté l'épisode de la *Samaritaine.* Saint Matthieu et deux autres apôtres accompagnent ici le Seigneur (Voyez Aringhi, t. I, p. 297, et Bosio, p. 65 et 431.).

Les sujets de la planche IX forment le milieu du côté gauche du dyptique. Au milieu, la Vierge, assise par un trône, les pieds posés sur un *scabellum,* tenant dans ses bras le Christ enfant qui tient une petite croix. Derrière la Vierge, deux anges, qui comme le Christ ont la tête ceinte d'une bandelette.

Le premier sujet à droite représente Zacharie et Élisabeth devant une porte à plein-cintre. Élisabeth tient de la main droite un vase dont nous ne pouvons expliquer la signification.

Le deuxième sujet à droite offre le départ pour Bethléem; saint Joseph conduit à pied le cheval qui porte la Vierge; derrière, une porte de plein cintre. Si le Christ enfant eût été dans les bras de la Vierge, on aurait dû voir ici la fuite en Egypte. Ces deux sujets ne sont reproduits ni dans les sculptures, ni dans les peintures des Catacombes de Rome.

Le premier sujet à gauche représente l'Annonciation; la Vierge est assise dans un fauteuil de natte à dossier rond; elle a sous les pieds un *scabellum;* l'ange Gabriel est debout devant elle; il tient une sorte de sceptre de la main droite. Bosio, p. 541, donne une peinture des Catacombes de Rome sur laquelle paraît une femme assise, devant laquelle est debout un personnage jeune imberbe, enveloppé d'une robe flottante. Quoique Bosio dise qu'il n'a pu reconnaître le sujet de cette peinture, nous croyons qu'elle représente l'Annonciation.

Le deuxième sujet à gauche (pl. IX), représente la Visitation. Ce trait de l'histoire de la Vierge est reproduit une seule fois dans les peintures des Catacombes; voyez Aringhi, t. II, p. 353.

Du reste la représentation que nous en offrons diffère de celle qu'on trouve dans la *Roma subterranea.* Sur la peinture gravée dans cet ouvrage, la Vierge et sainte Élisabeth, toutes deux nimbées, se tiennent embrassées; ici, au contraire, elles ne sont pas nimbées, elles parlent entre elles, mais ne s'embrassent point; derrière, une porte à plein-cintre.

Le deuxième sujet de la planche XI offre la partie inférieure de ce côté du diptyque. Ce bas-relief représente l'entrée de Jésus à Jérusalem. Jésus monté sur un cheval et non sur un âne, comme dans la plupart des représentations des Catacombes, est accompagné d'une foule de gens qui portent des rameaux. Un homme étend une natte à ses pieds. Ce sujet se rencontre fréquemment dans les sculptures des Catacombes (Voyez Aringhi, tome I, p. 295, 329, 331, et Bosio, p. 63, 97, 99, 293, 295, 423).

Ces différens sujets, traités d'une grande manière, pèchent par une notable imperfection dans la manière de sculpter l'ivoire. A l'époque où le diptyque que nous publions fut exécuté, il existait à Constantinople des artistes d'une extrême habileté dans ce genre de travail: s'il fallait désigner le pays où notre monument fut sculpté, sans pouvoir rien affirmer, nous indiquerions Rome ou Arles, villes où la décoration des sarcophages chrétiens avait pris un grand développement, ainsi que le témoignent les nombreux tombeaux de cette espèce, absolument semblables à ceux de Rome, qu'on a découverts dans la plaine d'*Aliscamps*, la nécropole de la ville antique.

PLANCHE XII.

IVOIRES. — DIPTYQUE DE SAINT-JUNIEN.

(AN 428 DE J.-C.)

Ce diptyque, ou plutôt cette moitié de diptyque, puisque la seconde partie n'existe malheureusement plus, a long-temps été conservé dans son intégralité dans l'abbaye de Saint-Junien (*monasterium Comodoliacense*), au diocèse de Limoges. Ce précieux fragment de l'art antique est aujourd'hui au cabinet des Médailles et Antiques de France. Mabillon le publia pour la première fois, dans ses *Annales de l'Ordre de Saint-Benoît* (*Livre* 37, *n°* 94). Ce savant bénédictin, fixa à l'année 511 l'année du consulat de Félix qui y est représenté. Banduri (*Antiquités de l'empire d'Orient*, t. II, livre I, p. 492, édition de Paris) se contente de citer le texte même de dom Mabillon, dont il adoptait l'opinion. Mais l'erreur de ces deux écrivains fut facilement démontrée par Gori (*Thesaurus diptychorum*, t. I, p. 129). En effet, en 511, qui est l'année qu'ils assignent à ce diptyque, on trouve dans les fastes consulaires *Secundinus*, consul d'Orient, et *Felix Gallus*, consul d'Occident. C'est ce *Felix Gallus* que Mabillon a confondu avec le *Flavius Felix* de notre diptyque.

Il faut donc, en remontant de quatre-vingt-trois ans les fastes consulaires, fixer à ce diptyque la date de 420 de Jésus-Christ, année dans laquelle on trouve pour consul d'Occident, Flavius Félix, et pour l'Orient, Flavius Taurus. Le diptyque de Saint-Junien doit donc être maintenant regardé comme le plus ancien qui soit connu; puisque celui de Dijon, attribué d'abord à Stilicon, consul en 400 et 406, a été rendu à Areobindus, depuis qu'on en a retrouvé la première partie, long-temps inconnue, avec le nom de ce consul, qui n'entra en charge qu'en 506, c'est-à-dire 78 ans après Flavius Félix. Au reste, cet intervalle avait suffi pour faire subir à l'art une révolution assez sensible pour qu'il fût facile à un œil quelque peu exercé de reconnaître que le diptyque de Dijon était postérieur à celui de Saint-Junien de Limoges.

D'après les formules consacrées des titres consulaires, il est facile de compléter les abréviations de l'inscription placée sur la frise de la loge (*suggestus*), dans laquelle le consul est représenté debout. On doit donc la lire ainsi :

FLAVII · FELICIS · VIRI · CLARISSIMI · COMITIS · AC MAGISTRI.

L'inscription de l'autre partie, qu'on ne connaît plus que par la gravure qu'en donnent Mabillon et Gori (*Thes. Dipt.*, p. 131, t. I), complète ainsi l'énumération des titres de Flavius Félix :

VTRIUSQUE · MILITIAE · PATRICII · ET · CONSULIS · ORDINARII.

(Effigie) *de Flavius Félix, homme très illustre, comte et maître des deux milices, patricien et consul ordinaire.*

L'histoire ne fait que nommer ce consul à son rang chronologique; il paraît avoir dû son élévation à la noblesse de la famille Flavia dont il descendait. On apprend par des inscriptions gravées sur des marbres vus par Gori, qu'il était le premier consul, car Flavius Taurus est toujours nommé après lui, comme on peut le voir dans le *Code Théodosien* et dans les anciens écrivains, tels que Socrate, Prosper, Marcellin, ainsi que dans la *Chronique d'Alexandrie*, dans les *Fastes* d'Idace, dans Liberat Diacre, auteur du VIe siècle, etc. Le consul Flavius Félix est représenté sur le diptyque de Saint-Junien, non pas assis sur la chaise curule, comme le sont les consuls sur les autres monumens de ce genre connus jusqu'ici, mais debout. Il a la tête nue, comme le consul Anastasius (Voy. pl. XVII) et on reconnaît dans son costume la tunique de dessous sans ornemens (*subarmalis profundus*), la tunique de dessus richement brodée, *tunica palmata* et la *trabea* (ancienne robe prétexte) presque réduite, comme celle d'Anastasius, à l'état de lanière. Cependant, la *trabea* de Flavius Félix ne forme pas encore l'Y sur le corps, et elle couvre presque entièrement l'épaule droite; les plis n'y sont pas disposés précisément de même; enfin, elle rappelle encore plutôt la draperie flottante dont elle tirait son origine, que l'étole de nos prêtres auquel elle donna naissance en passant à l'état de *lorum*. On reconnaît aux pieds du consul les chaussures patriciennes (*calcei aurati*). Il tient de la main droite un long sceptre, *scipio*, terminé par une boule sur laquelle sont placés les bustes des empereurs; la main gauche ne porte rien, elle est placée sur la poitrine. A la frise, sont adaptés des anneaux qui soutiennent à droite et à gauche des rideaux (*vela*), qui paraissent pour la première fois sur les diptyques. On n'en voit ni sur celui du consul Anastasius, ni sur celui du consul Astyrius, publié par Gori, pl. III, n° 1, et cependant ils paraissent sur d'autres diptyques travaillés vers la même époque, et surtout dans les diptyques de Paris, de Florence et de Novare.

Sur l'autre partie, le consul est de même debout, dans une loge ornée de rideaux; mais son costume est différent de celui de la première partie, du moins autant qu'on peut en juger par la gravure de Gori qui est fort imparfaite. On ne voit qu'un long manteau, agrafé sur l'épaule droite par une fibule. Le consul tient un volume roulé de la main droite; le bras gauche est caché sous le manteau.

PLANCHE XIII.

SPÉCIMEN DE SCULPTURE ÉGYPTIENNE.

N° 1.

Bas-relief en creux, de travail égyptien, représentant un lion accroupi. — Nous ignorons l'origine et l'usage de ce monument, qu'on peut considérer comme une des productions les plus achevées de l'art égyptien. La matière de l'original était probablement la terre-cuite vernissée, nommée abusivement *porcelaine*. — Le rôle que joue le lion dans la religion égyptienne est fort étendu. Cet animal était, comme on peut s'y attendre, un symbole de force, de courage et de vigilance. *Horapollon*, liv. I, ch. 17, 18 et 19. On employait aussi cet emblème pour désigner la crue du Nil, parce qu'au moment de ce phénomène, le soleil entre dans le signe du Lion. *Ibid.*, ch. 21.

Cabinet de M. Depaulis.

N° 2.

Tête d'une déesse ou d'une reine égyptienne, coiffée du *vautour*, emblème de maternité et de victoire. Cet oiseau, que les anciens interprètes ont pris pour une *poule de Numidie*, servait de coiffure aux reines et aux déesses de l'Égypte. Le bas-relief que nous publions est sur pierre calcaire, et fait partie de la collection de la Bibliothèque Royale; il doit avoir été détaché d'un grand monument égyptien. Nous ne connaissons rien qui puisse donner une idée plus exacte de la sculpture monumentale des Égyptiens à l'époque la plus florissante de leurs arts, sous les premiers rois de la dix-huitième dynastie, environ 1700 ans avant notre ère.

PLANCHES XIV, XV ET XVI.

Les bas-reliefs représentés sur les planches XIV, XV et XVI, sont des fragmens de la décoration du sarcophage funèbre d'un prêtre d'Ammon-Ra, la principale divinité de Thèbes; cet individu se nommait *Sjahi*, et sa mère *Rompenoufi* (*la Bonne année*). On voit ici trois génies ou divinités d'un ordre inférieur qui sont censés s'avancer vers le mort, tenant dans chaque main l'instrument vulgairement appelé *croix ansée*, et qui est le symbole de la vie divine. Chacun d'eux élève dans la main droite un de ces emblèmes, probablement dans l'intention de l'approcher des narines de celui auquel le monument était consacré; on voit de fréquens exemples de scènes semblables sur les bas-reliefs des temples de l'Égypte.

Le symbole de la vie, dans la main gauche du génie de la planche XIV, se complique d'un autre emblème hiéroglyphique, qui n'est autre chose qu'*une voile déployée suspendue à un mât* et qui sert à exprimer l'idée du souffle. L'action de faire passer le souffle de la vie par les narines est basée sur une observation naturelle fort simple, dont chacun peut se faire une idée en approchant un flacon de sels ou simplement une liqueur quelque peu alcoolique ou concentrée des narines d'une personne évanouie. On doit remarquer que le dernier souffle d'un mourant s'échappe aussi par les narines. Dans la *Genèse*, ch. II, v. 7, quand Dieu donna la vie à Adam, il employa un procédé semblable à celui que représentent les monumens égyptiens. La *Vulgate* a dénaturé l'intention de l'original, en lui faisant dire que Dieu souffla sur le visage d'Adam: mais le texte hébreu dit positivement qu'il lui souffla dans le nez. Les légendes hiéroglyphiques qui accompagnent les trois figures sont incomplètes. Le nom du défunt et celui de sa mère, sur la colonne perpendiculaire à gauche de la planche XIV; celui de sa mère est répété au commencement de la colonne horizontale de la planche XVI. Le génie à tête humaine de la planche XIV doit être *Amset*, l'une des quatre divinités funèbres auxquelles, dans les préparations de l'embaumement, on consacrait le cerveau, le cœur, le foie et les autres viscères des cadavres. Chacune de ces parties était déposée séparément dans un vase que surmontait la tête d'un de ces quatre génies. *Amset* avait les traits humains; *Hapi*, une tête de singe ou de cynocéphale; *Soumautf*, une tête de chakal, et *Keshsniv*, une tête d'épervier; la figure de la planche XV représente certainement *Soumautf*, le troisième de ces génies. On le reconnaît non seulement à sa tête de chakal, mais encore à son nom qui se lit en tête de la colonne perpendiculaire placée à la gauche de la figure d'Amset de la planche XIV. La légende qui se rapporte à *Soumautf* se compose, en effet, de deux colonnes verticales d'hiéroglyphes, placées entre lui et la figure d'Amset. Cette observation démontre que les planches XIV et XV se suivent régulièrement, telles que les offrait le monument original. Quant à la planche XIV, où l'on voit dans le sens inverse une autre figure de *Soumautf* ou peut-être celle d'*Anubis* qui portait aussi la tête de chakal, elle doit avoir été empruntée à l'autre côté du sarcophage.

Les légendes hiéroglyphiques qu'on voit ici reproduites sont, comme je le disais précédemment, pour la plupart incomplètes. Le contenu en est tiré du rituel funéraire et présente, d'après sa nature mystique, une grande obscurité.

Cabinet de M. Depaulis.

PLANCHE XVII.

SABRE DE TIPPOO-SAEB.

Ce sabre, qui paraît de travail indien, passe pour avoir appartenu à Tippou Sultan Behadour (plus connu sous le nom de Tippoo-Saëb), dernier nabab de Mysore. La poignée est en argent doré; le fourreau est en argent.

Nº 1.

Poignée. — L'extrémité du pommeau représente une tête de dragon; cette tête est reproduite six fois sur cette poignée.

Nºs 2-2.

Garde, vue de profil et de face. — La figure représentée ici paraît être Apsara, déesse indienne.

Nº 3.

Partie supérieure du fourreau, ornée d'arabesques ciselées.

Nº 4.

Extrémité du fourreau.

Nº 5.

Monture de la lame.—Les arabesques sont ciselées en argent. La lame, dont on voit le commencement, est, dit-on, en *Eski-Indi* ou *khorassan-gris*.

Ce sabre fait partie du Cabinet de M. le baron de Mortemart.

PLANCHE XVIII.

Nº 1.

Bas-relief en pâte de riz. — Dame indienne assise sur un lit de repos, entourée de ses femmes. A gauche, l'une d'elles, tenant un chasse-mouches, lui présente à boire; du même côté, une femme accroupie, tenant une sorte de mandoline. A droite, une femme répandant des eaux de senteur; derrière, une autre femme tenant un chasse-mouches.

Cabinet de France.

Nºs 2 et 3.

Poignée d'un poignard vue des deux côtés. — Sur cette poignée, qui est en ivoire, est sculptée de chaque côté la figure du dieu Vischnou.

Collection de M. Alphonse Lhérie.

Nºs 4 et 5.

Fragmens de bas-reliefs enlevés à Persépolis, par M. Robert Stewart, et donnés par ce dernier à M. F. Lajard, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions.

Ces précieux échantillons de la sculpture monumentale des Perses font aujourd'hui partie du Cabinet de M. le marquis de Fortia d'Urban. Ils doivent avoir été détachés d'un des bas-reliefs qui ornent les fenêtres de la partie destinée à l'habitation des rois, dans le palais de Persépolis. Cette partie du palais est désignée par la lettre N, dans le plan qui accompagne le Voyage de Ker-Porter (tom. I, pl. XXX). Les fenêtres qui paraissent avoir éclairé *la salle à manger* sont marquées *l l o o*, sur le même plan.

La tête et le pied chaussé que nous reproduisons doivent avoir appartenu à l'un des *officiers de la table du roi* qu'on voit sur les bas-reliefs reproduits par Ker-Porter (*ibid.*, pl. XLVII), portant une outre de vin ou des plats. Ces officiers avaient le bas du visage caché sous une draperie, afin que leur souffle ne souillât pas la majesté royale. — C'est une particularité que présente encore le costume des mobeds, ou prêtres des Perses, quand ils s'approchent du feu sacré.

PLANCHES XIX et XX.

Ornemens en stuc, faisant partie de la décoration de la salle des Deux Sœurs à l'Alhambra (*Sala de las Dos Hermanas*). Cette salle, qui donne sur la cour des Lions, est admirable par sa richesse et son élégance. Elle doit son nom à deux grandes dalles de marbre blanc, dont le plancher est orné : ces dalles ont été apportées des montagnes voisines. L'écusson qui occupe le milieu de ces ornemens y est répété aux quatre angles du grand arc qui donne accès de cette salle dans la cour des Lions (Voyez Alexandre de Laborde, *Voyage pitt. d'Espagne*, t. II, pl. XXXIX). — Ces ornemens ont été levés en papier, à l'Alhambra, par M. Amant Lefèvre, architecte, qui a bien voulu nous confier ces empreintes.

PLANCHE XXI.

Plat d'étain représentant les armoiries des treize cantons Suisses, dont voici les blasons dans l'ordre des cantons. — *Zurich :* d'argent taillé d'azur. *Berne :* de gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable. *Lucerne :* d'argent parti d'azur. *Uri :* d'or au rencontre de buffle de sable, accorné et bouclé de gueules. *Schwitz :* de gueules à une croisette d'argent, posée au canton senestre. *Underwalden :* de gueules coupé d'argent. *Zug :* d'argent à la fasce d'azur. *Glaris :* de gueules au Saint-Jacques d'argent, le bourdon d'or. *Bâle :* d'argent à un étui de crosse de sable. *Friburg :* coupé de sable et d'argent. *Soleure :* coupé d'argent et de gueules. *Schaffausen :* d'or au bélier de sable. *Appenzell*, d'argent à l'ours de sable. Dans le fond du plat : l'écusson des armes de l'empire surmonté de la couronne impériale; au-dessous, deux écussons aux armes d'Appenzell.

Cabinet de M. Sauvageot.

PLANCHE XXII.

Un guerrier à cheval, vêtu à l'antique, défendant un pont contre des guerriers à pied. Dans le fond, les remparts d'une ville. —Troussequin d'une selle. —Travail du milieu du XVIe siècle.

PLANCHE XXIII.

N° 1.

Diane assise au bord d'une fontaine où elle vient de se baigner; elle est entourée de ses nymphes; l'une lui remet le cothurne, une autre lui rapporte son carquois. Une des nymphes qui est encore à moitié dans l'eau regarde un des chiens qui va dévorer le gibier. Dans le fond, un personnage poursuivant une nymphe.—Bas-relief dans le goût de Boucher.

N° 2.

Le triomphe de Galatée.—Bas-relief de Cochin. —XVIIIe siècle.

N° 3.

Télémaque et Mentor chez Calypso. — En bas, on lit : D · COCHIN FECIT. — Médaillon pour un dessus de boîte. Travail du XVIIIe siècle.

N° 4.

L'enlèvement d'Hélène. — D. COCHIN FECIT. — Médaillon pour un dessus de boîte. — Travail du XVIIIe siècle.

PLANCHE XXIV.

N° 1.

Saint Marc écrivant ses Évangiles; au-dessous de lui, le lion ailé tenant une banderole, sur laquelle on lit : VOX CLAMANTIS. Commencement de cette phrase : *Vox clamantis in deserto;* évang. selon saint Marc, verset 3, ch. I. — Ivoire du XIe siècle.

Cabinet de M. le comte Auguste de Bastard.

N° 2.

Crosse émaillée du XIIIe siècle. —Le Christ couronnant la Sainte-Vierge.

Cabinet de M. le comte Auguste de Bastard.

PLANCHE XXV.

N° 1.

Médaillon en bronze du XV[e] siècle. — Ce médaillon reproduit un épisode du *Purgatoire* de Dante; la peinture que ce grand poëte fait d'un bas-relief sculpté sur un marbre d'une éblouissante blancheur, est la meilleure description que nous puissions donner de ce médaillon, fait évidemment sous l'inspiration de ses vers dont nous donnons le texte et la traduction littérale.

EXTRAIT DU *Purgatoire*, chant X.

Quiv' era storiata l'alta gloria
Del roman prince, lo cui gran valore
Mosse Gregorio alla sua gran vittoria :
E dico di Trajano imperadore :
E una vedovella gli er' al freno
Di lagrime attegiata e di dolore,
Dintorno a lui parea calcato e pieno
Di cavalieri, e l' aguglie nell' oro
Sovr' esso in vista al vento si movieno.
La miserella infra tutti costoro
Parea dicer : signor, fammi vendetta
Del mio figliuol, ch' è morto, ond' io m'accoro.
Ed egli a lei respondere : ora aspetta,
Tanto, ch' i' torni; ed ella : signor mio,
Come persona, in cui dolor s'affretta :
Se tu non torni? Ed ei : chi fia, dov' io,
La ti farà; ed ella : l'altrui bene
A te che fia, se 'l tuo metti in obblio?
Ond' elli : or ti conforta : che conviene,
Ch' i' solva. Il mio dovere, anzi ch' i' muova.
Giustizia vuole, et pietà mi ritiene.

Là était historiée la gloire souveraine du prince romain, dont le grand prix excita Grégoire à la grande victoire [qu'il remporta auprès de Dieu (1)]. Je parle de Trajan, l'empereur. Une pauvre veuve était au frein de son cheval, dans une attitude de larmes et de douleur. Autour de lui paraissait une foule impatiente de cavaliers, et les aigles dans l'or se déployaient au vent sur sa tête. La malheureuse, entre tous ces gens, semblait dire : Seigneur, fais-moi vengeance de mon fils, dont la mort me désespère. Et Trajan de lui répondre : Attends seulement que je revienne. Et la veuve, comme une personne dont la douleur ne souffre aucun délai : Mon seigneur, si tu ne retournes point? Et lui : Qui sera à ma place te fera rendre justice. Et la veuve : Qui des autres te fera le bien, si tu mets en oubli celui que tu dois aux autres? Alors Trajan : Console-toi, dit-il, car il faut que j'accomplisse mon devoir avant que de partir : La justice le veut, et la pitié me retient.

N° 2.

Une *Pietà* qui rappelle une composition de Michel-Ange. — La Vierge, au pied de la croix, tient dans ses bras le Christ mort. Dans le fond, Jérusalem. Bas-relief qui doit avoir été exécuté en bois ou en ivoire au XVI[e] siècle.

Cette gravure a été exécutée d'après une épreuve de bronze du Cabinet de M. Guenebaud.

PLANCHE XXVI.

N° 1.

Un lion héraldique qui a servi de support à un écusson. Cabinet de M. Depaulis. Épreuve en plâtre.

N[os] 2 et 3.

DIPTYQUES EN IVOIRE DU XIV[e] SIÈCLE.

N° 2. L'Annonciation. — Sous des arceaux, la Vierge nimbée et assise, ayant devant elle une petite table sur laquelle est placé un livre ouvert. L'ange Gabriel, les cheveux ceints par une bandelette à laquelle une fleur-de-lis sert d'agrafe, tient un sceptre terminé par une fleur-de-lis. Au-dessus de lui, une banderole sur laquelle sont ces paroles de la Salutation Angélique : AVE GRACIA PLENA. A gauche, le Saint-Esprit descendant du ciel, sous la forme d'une colombe.

N° 3. L'adoration des bergers. — Sous des arceaux, la crèche. La Vierge à genoux, priant devant le Christ enfant, qui est couché dans les plis de la robe de sa mère. Près de la Vierge, un berger, tenant d'une main sa houlette, et de l'autre une torche allumée qu'il garantit du vent avec la main. Dans le fond, une draperie fleurdelisée. Sur le toit de la crèche, deux anges.

Cabinet de M. du Sommerard.

PLANCHE XXVII.

N° 1.

Verrou en fer, trouvé dans une fouille près de Sens. — L'écusson des armes de Catherine de Médicis, surmonté de la couronne royale fermée, placé entre deux palmes et entouré de la cordelière, signe du veuvage. La reine Catherine de Médicis portait de son chef : écartelé, aux premier et quatrième, d'or à cinq tourteaux de gueules, deux deux et un, surmontés d'un autre chargé de France. Aux deuxième et troisième, aussi écartelé : aux premier et quatrième, semé de France à la tour d'argent brochant sur le tout, qui est de La Tour. Aux deuxième et troisième d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople qui est Auvergne, sur le tout de ces deuxième et troisième grands quartiers, d'or à trois tourteaux, qui est de Boulogne. Devenue reine de France, elle porta parti de France et de ses armes particulières. Au-dessous, le chiffre de Catherine (*Katharina*), répété quatre fois. Au milieu, le bouton du verrou posé sur une fleur-de-lis. En bas, le *corps* d'une

(1) Une tradition répandue dans toute l'Italie au moyen âge racontait que le pape saint Grégoire-le-Grand, lisant l'histoire de Trajan, fut si touché de cet acte d'humilité et de justice, qu'il demanda à Dieu de le ressusciter et de le sauver par bonté pour lui son serviteur. Mais Dieu voulant que sa justice fût satisfaite, envoya à Grégoire un ange, qui lui dit : Préfères-tu souffrir dans ce monde ou dans l'autre la pénitence que devait Trajan? Il répondit : Dans celui-ci; et, en conséquence, il souffrit beaucoup d'infirmités tant qu'il vécut.

Cette histoire de Trajan est racontée avec d'autres circonstances par Portirelli; voici sa version : L'empereur, ému de justice et de pitié, fit rechercher l'homicide : il se trouva que c'était son propre fils; il demanda à la veuve si elle voulait que le malfaiteur mourût, ou si elle aimait mieux le prendre au lieu de celui qui avait été tué. La veuve pensant que son fils ne ressusciterait pas, parce que le fils de l'empereur mourrait, le prit pour son fils, et l'empereur ayant fait justice se remit en route. Cette action est rapportée par Dion Cassius qui l'attribue à Hadrien. Du reste, dans son *Paradis*, chant XX, Dante reparle de cet événement et le traite de fable des anciens.

devise dont nous ne connaissons pas le sens. Un arc-en-ciel, le soleil et des étoiles, dans une guirlande.

Cabinet de M. Alfred Lorne, à Sens.

Nos 2 et 3.

Une rape a tabac.

Partie supérieure (n° 3). — Au milieu, un groupe représentant l'enlèvement de Proserpine; Cérès est renversée sur le sol et implore Jupiter, ainsi que sa fille. Autour, on lit en creux : POVRQVOI TANT MARCHANDER LORSQVE LA MARCHANDISE PLAIT. En bas, un masque de satyre.

Partie inférieure (n° 2). — Statue de la déesse de la Ruse ou de l'Astuce, tenant un masque à la main et ayant un renard à ses pieds. Autour, on lit : HÆC EST AMANTIVM REGINA. *Voici la reine des amans.* En bas, sur une banderole : PEV LVI ECHAPENT.

PLANCHE XXVIII.

Nos 1 et 2.

Poignée, bordure et plaque du milieu en acier ciselé de trois escarcelles de la Collection de M. du Sommerard.

PLANCHE XXIX.

Serrure en fer provenant du château d'Anet, construit par Henri II. — Cette serrure représente un portique à deux colonnes d'ordre corinthien. Le fronton est décoré par une tête ailée. Sur la frise, on lit la devise de Henri II : DONEC · TOTVM · IMPLEAT · OIBEM. (*sic* pour ORBEM.) *Jusqu'à ce qu'il remplisse le monde entier.* Le milieu est occupé par l'écu des armes du roi, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, et surmonté de la couronne royale. Au-dessous, le chiffre du roi et de Diane de Poitiers. A droite et à gauche, des croissans enlacés. Près de chacune des colonnes, une figure de femme tenant une épée et une torche allumée. En bas, une ligne d'ornemens agencés avec des croissans.

Cabinet de M. du Sommerard.

PLANCHE XXX.

N° 1.

Miroir en cuivre repoussé et doré. — Le volet, qui est mobile et se rabat sur la glace, est orné de la figure de la Vérité tenant son miroir, et ayant auprès d'elle un serpent, symbole de la sagesse; de chaque côté du volet, deux satyres formant support; au-dessus, deux Victoires et l'Amour vainqueur. — Ouvrage du temps de Henri II. — Cabinet de M. du Sommerard.

N° 2.

Plaque d'ivoire de travail moderne : imitation du XVIe siècle. — L'Amour domptant deux lions. — Même cabinet.

PLANCHE XXXI.

Une serrure, une poignée et une charnière, en fer, provenant d'un coffre de la fin du XVIe siècle. — Au milieu de la serrure on voit Neptune sur son char traîné par deux hippocampes. A droite et à gauche, deux nymphes épanchant leurs urnes dans deux fontaines. Au-dessus, deux Renommées; au-dessous, le soleil rayonnant.

Cabinet de M. du Sommerard.

PLANCHE XXXII.

Plaque en cuivre qui a dû servir de couverture à un *évangéliaire.* — La composition est divisée en quatre panneaux égaux qui forment une croix; au milieu, l'Agneau pascal sur un médaillon qui a pour légende ce vers, double léonin :

CARNALES ACTVS TVLIT AGNVS HIC HOSTIA FACTVS. *Cet Agneau devenu hostie a consenti à s'incarner.* Dans chacun des panneaux, l'un des quatre fleuves du Paradis terrestre, nommés dans la *Genèse;* ils tiennent chacun une urne qu'ils répandent; leurs noms sont inscrits au-dessus de leurs têtes; ils sont placés dans cet ordre : GYON, PHISON, TYGRIS, EVFRATES. *Le Géhon, le Phison, le Tigre et l'Euphrate.* Ces quatre fleuves font allusion aux quatre évangélistes, comme nous l'apprennent les deux légendes suivantes; elles sont placées perpendiculairement : 1° FONS PARADISIACVS PER · FLVMINA QVATUOR EX IT. *La source du paradis sort par les quatre fleuves.* 2° HÆC QVADRIGA LEVIS TE XTE (*Christe*) PER OMNIA VEXIT. *Ce quadrige rapide* (c'est-à-dire le livre des quatre Évangiles), *ô Christ, t'a porté par tout l'univers.* Cette sculpture paraît avoir été exécutée dans le XIIIe siècle.

Cabinet de M. du Sommerard.

PLANCHES XXXIII-XXXIV-XXXV.

Les bas-reliefs reproduits sur les planches XXXIII à XXXV décorent les côtés d'un *coffre de mariage* de forme hexagone qui fait partie de la Collection de la Bibliothèque Royale. — Le sujet représenté sur les six faces de ce coffret est tiré de l'histoire de Pyrame et Thisbé, qui paraît avoir joui, dans le moyen âge, d'une célébrité au moins égale à celle qu'elle avait obtenue dans l'antiquité.

Ce coffre en bois recouvert de corne, forme hexagone, est orné, sur les six faces, de bas-reliefs en os imitant l'ivoire; à chacun des angles, les bâtimens des diverses faces forment encadrement. Le couvercle, qui est fait en *amortissement*, est orné de marqueterie et de petites applications d'os représentant des Amours tenant des guirlandes. Sur la plaque placée au-dessus de la face où commence l'histoire de Pyrame et Thisbé, deux Amours tenant chacun un écusson destiné à recevoir les armoiries des mariés. Cette particularité indique que ces coffrets se faisaient d'avance et *en fabrique*, et que leur usage était très répandu. Un amateur distingué de la ville de Meaux, M. d'Assy, possède un coffret absolument semblable à celui de la Bibliothèque Royale, fait qui confirme ce que nous venons d'avancer. Le travail de ces coffrets paraît appartenir à une école italienne du XIV[e] siècle, sur laquelle on n'a pas de renseignemens précis; il offre d'ailleurs une grande analogie avec celui du retable de Poissy, conservé au Musée du Louvre.

PLANCHE XXXIII. N° 1.

L'intérieur de la ville de Babylone. Pyrame et Thisbé enfans vont ensemble *à l'école* en se tenant par le bras : chacun d'eux tient un livre ; ils causent avec affection. Le père de Pyrame et celui de Thisbé s'entretiennent de l'attrait puissant que les deux enfans éprouvent déjà l'un pour l'autre.

En Babiloine la cité
Fuirent dui home renommé,
Dui citéain de grand hautece,
De parenté et de richece.
Li riche home orent dui enfanz
D'ingal biauté et de sanblanz.
L'uns fu vallés (1), l'autre meschine (2);
Si biaus n'orent Rois ne Roïne,
Comme avoient ci dui riche home,
Qu'Ovides en son livre nome,
Et dist qu'ils furent apelé
L'un Pyramus, l'autre Tysbé.
Ençois (3) qu'ils éussent sept anz,
Toucha amors les deux enfanz...
. . . .
Navra amors en lor enfance
Le jovencel et la meschine.
. . . .
Par matinet (4) chascuns s'en enble (5),
Et venoient le jor ensanble.
. . . .
Lassent lor iex de regarder (6),
Qu'ils ne se pueent saoler (7).

N° 2.

Les deux familles se sont brouillées. On voit l'intérieur des deux maisons contiguës. Du côté de Pyrame, l'appartement des hommes; du côté de Thisbé, l'appartement des femmes. Le père de Pyrame cause avec un autre homme ; de son côté, la mère de Thisbé entretient une voisine : cependant, les deux amans sont entrés en communication par une fente de la muraille, et se donnent un rendez-vous.

Entretans ot mautalens granz (8)
Entre les pères aus enfanz.
. . . .
Li dui enfant sont en destroit (9);
Li uns n'ot l'autre, ne ne voit (10).
. . . .
. Furent li dui palais
En icele manière fais,
C'une parois et un mur seus
Ere devisé d'ambe deus.
Endroit la chambre là dedanz,
Si escreva le murs fendans (11)
Où la pucele ert (12) enserrée,
Fu la maisière (13) un poi crevée.
. . . .
Li dui enfant premièrement
Aperçurent icest pertus (14),
Primes Tysbé, puis Pyramus.
. . . .
La pucele de l'autre part
Est en escout et en regart,
De la parole entent l'effroi (15),
Trait soi plus près de la paroi,
Met son œil endroit la crevace,
De son ami choisi (16) la face,
Parler vout, mès ele ne peut...

PLANCHE XXXIV. N 1.

Thisbé se dirige vers la fontaine du mûrier.

La gent étoit toute endormie,
Quant Tysbé s'est adevancie :
Lieve du lit où ele gist,
Trestout souef (17) de la chambre ist (18);
Ne la tint huis ne ferméure,
De la chambre ist toute seure (19),
Seule par nuit et sanz paor,
Tel hardement (20) li done amor.
. . . .
Ja estoit dusq'au mur (21) venue
Quant une gaite (22) l'a véue.
Por ce qu'estroite (23) la véoit,
Cuide c'une déesse soit (24);
Tret soi arrière, ne l'apele,
Leissa aler la damoisele.
Devant les iex (25) de l'eschargaite (26)
Devaloit soi par une fraite (27),
Et vait au lieu sans demorance
Où est prise la convenance (28).

Thisbé s'enfuit, effrayée à l'aspect d'un lion qui venait se désaltérer à la fontaine.

La pucele besse la teste,
Et vit venir la fière beste :
Fuit li li sens et la color (29);
N'est merveille s'ele ot paor.
Va s'en fuiant parmi la voie,
Et crient (30) que li lyons ne l'voie:
Tant fu esbahie la simple,
Que sous l'arbre gerpi sa gimple (31).

(1) Garçon. — (2) Fille. — (3) Avant. — (4) De bon matin. — (5) S'échappe. — (6) Laissent leurs jeux pour se regarder. — (7) Ce dont ils ne peuvent se rassasier. — (8) Cependant il y eut une grande brouillerie. —(9) Détresse. — (10) Ils ne peuvent ni s'entendre ni se voir. — (11) Le mur de refent. — (12) Était. — (13) Cloison. — (14) Cette ouverture. — (15) Le froissement. — (16) Aperçoit.— (17) Tout doucement. — (18) Sort. — (19) Assurée. —(20) Hardiesse.—(21) Au mur de la ville. — (22) Une sentinelle. — (23) Mince, élancée. — (24) (Ce trait charmant appartient au trouvère.)— (25) Yeux. — (26) De la sentinelle.— (27) Elle descendait par une fracture de la muraille. — (28) Où le rendez-vous est donné.— (29) Le sens et la couleur l'abandonnent. — (30) Craint. — (31) Laissa tomber son voile

N° 2.

Thisbé cachée dans la forêt.

Va s'en isnelement (1) mucier (2)
Souz l'ombre d'un alemendier (3)...

Pyrame arrivé au rendez-vous, se désespère à la vue du voile ensanglanté de Thisbé.

Et li lyon a grant effrois (4)
A la fontaine estint sa sois :
Et quant il est bien saoulé,
Va s'en déduisant par le pré,
Trova la gimple par la sente,
Defoule la (5) et ensanglante;
Et quand il est des prez issuz,
Et Pyramus i est venuz :
Hé! Diez, com grant mesaventure (6)!
Com dolereuse trovéure (7)!
Garde en la prée d'environ,
Connut la trace del lyon :
Garda (8) sous l'ombre del morier,
Et vit la guimple blanchoier.
Esparpelée (9) vit la laine,
Trouble l'eve de la fontaine,
Trueve la guimple ensanglentée
Qui de novel ert defoulee :
Cuide que soit du sang s'amie (10).
. . . .
Quand Pyramus vist de s'amie
Que elle estoit ainsi fenie,
Plus devint vert que fueille d'ierre (11)
Et refroidist comme une pierre...

PLANCHE XXXV. N° 1.

Thisbé rassurée revient à la fontaine : pendant ce temps, Pyrame, qui la croit dévorée par le lion, se perce de son épée.

Por grant ire à l'espée traite,
Puis a la guimple sus levée
En son la pointe (12) de l'espée;
Besa la guimple, puis le sanc,
Tresperce soi par mi le flanc :
Dusques de l'autre part du cors
Fet par issir l'epée fors (13).
. . . .
Et Tysbé repere entretant (14),
Que ne déçoive (15) son amant...

N° 2.

Thisbé se penche sur le corps de Pyrame expirant.

Adonc s'incline la pucele,
Bese sa bouche, si l'apele;
. . . .
Li jovenceax là ou moroit (16)
Entruevre les elz (17) et se voit (18)
Que ce iere (19) Tysbé s'amie,
Qu'el apeloit (20) tote esmarie (21):
Parler i velt (22), mais il ne puet,
Gar la mort qui le tient, ne l' lait (23).
. . . .

Pyrame mort, Thisbé se jette sur son épée.

La pucele s'est redrecie,
A deux mains à l'espée prise,
Par mi le piz (24) soz la mamele,
Se tresperce la damoisele;
D'ambe parz raie li sans fors (25),
Et cele chiet desus le cors.
. . . .
Il est feniz, cele est fenie;
Iluec morust; en tel semblant
S'assanblerent li dui amant.
Dites Amen chascuns par non (26);
Que Diex lor face voir pardon (27),
Et nos face redemption,
Et nos otroit beneïcon. Amen.

PLANCHE XXXVI.

Plaque en cuivre de travail du XVIe siècle, représentant la mort de Cléopâtre sur un médaillon ovale encadré par des ornemens dans le style de la renaissance. Le médaillon porte cette légende qui est formée de deux vers hexamètres :

CVM SVBIIT MORTIS LEGES ANTONIVS ATRÆ
SERPENTIS MORSV SESE CLEOPATRA NECAVIT.

Lorsque Antoine subit les lois de la triste mort, Cléopâtre se tua par la morsure d'un serpent. — Cabinet de M. du Sommerard.

(1) Promptement. — (2) Caché. — (3) Amendier. — (4) A grand bruit — (5) La foule aux pieds. — (6) Quel grand malheur! — (7) Quelle douloureuse découverte! — (8) Regarda. — (9) Eparpillée. — (10) Croit que c'est du sang de son amie. — (11) De lierre. — (12) Sur la pointe. — (13) Il fait sortir l'épée de l'autre côté du corps. — (14) Cependant Thisbé revient. — (15) Afin de ne pas tromper. — (16) Qui allait mourir. — (17) Yeux. — (18) S'aperçoit. — (19) Que c'était. — (20) Qui l'appelait. — (21) Hors d'elle-même. — (22) Il veut lui parler. — (23) Ne le lâche point. — (24) A travers la poitrine. — (25) Le sang jaillit de deux côtés. — (26) Au nom de chacun. — (27) Vrai pardon.

PLANCHE XXXVII.

N° 1.

Bas-relief en ivoire, qui a dû servir de couverture à un livre sacré. — Ce bas-relief offre une image de saint Démétrius, comme l'apprend l'inscription grecque gravée en creux dans le champ : Ὁ ἍΓΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ. *Saint Démétrius.* Le mot ἅγιος et l'article ὁ sont indiqués comme sur beaucoup de monumens byzantins, par le sigle ordinaire, un A dans un O. Dans le nom de ce saint, l'M et l'H, le T et le P, sont réunis en monogrammes abréviatifs.

Saint Démétrius est représenté debout, la tête nimbée, les cheveux disposés en ondulations symétriques; il porte une cuirasse dont la partie qui couvre le buste est en mailles, tandis que celle qui protège le haut des cuisses est formée de lames de fer. Les avant-bras sont protégés par des brassards de lames semblables à celles de la partie inférieure de la cuirasse. Sous l'armure, il porte une courte tunique militaire, qui ne descend pas tout-à-fait jusqu'aux genoux et dont les manches couvrent le bras jusqu'au poignet. Entre la cuirasse et cette tunique, il semble qu'il a un autre vêtement; on distingue l'extrémité de la manche de ce vêtement intermédiaire à l'endroit où finit le brassard. Le Saint porte une chaussure militaire pointue; les jambes sont défendues par des bandelettes en réseaux; peut-être ces bandelettes ne sont-elles autre chose que des bottines tressées; c'est ce que l'on ne peut distinguer clairement. Sur les épaules est placé le manteau retenu par une courroie qui fait le tour du cou et s'agrafe par une fibule près de l'épaule droite; les plis flottans du manteau passent entre le corps et le bras gauche du Saint et descendent jusque sur le bouclier, sur lequel il pose la main gauche; ce bouclier, de forme ronde, est de plus retenu sur le bras par une courroie. Le Saint tient de la main droite une longue pique. Elle est fragmentée sur l'ivoire original et on n'en voit que le milieu, mais on distingue les traces de ses deux extrémités. Le glaive, de forme carrée, est suspendu sur l'épaule droite par un baudrier mis en travers, et pend par derrière et non sur le côté, comme on le voit quelquefois. Enfin, une ceinture d'honneur entoure les reins du Saint. C'est sans doute le *cingulum*, ceinture d'honneur des époques byzantines qui a précédé la ceinture des chevaliers du moyen âge.

Saint Démétrius naquit à Thessalonique. La tradition le fait naître dans une famille illustre de la Macédoine. Son père se nommait Hadrien; sa mère Theogona. On dit aussi qu'il fut porte-sceptre de l'Empereur, qu'il commanda les armées et porta les titres de duc de Lacédémone, de Belladème ou Belgrade, et de consul de la Cour Impériale. Il souffrit le martyre dans sa ville natale, sous l'empereur Maximien, l'an 306 de J. C., le 8 octobre, jour auquel les églises grecque et latine célèbrent sa fête.

Le costume donné sur cet ivoire à saint Démétrius est le costume militaire des personnages de distinction de la cour des empereurs d'Orient pendant le IVe siècle de notre ère, époque à laquelle on place le martyre de ce Saint.

Cependant, la barbarie du travail, surtout celui de la tête, la forme des caractères de l'inscription et l'*iotacisme* par l'effet duquel le nom du Saint est écrit δημητρΗος, au lieu de δημητρΙος, ne permettent pas d'assigner à cet ivoire une date plus ancienne que celle du XIe siècle.

Saint Démétrius et saint George sont représentés avec un costume presque semblable sur un très beau camée de sardonyx du Cabinet des médailles. (Du Mersan, *Notice du Cabinet des Médailles*, page 116, n° 143.)

Sur l'autre côté du livre, à la couverture duquel cet ivoire était fixé, était sans doute une autre plaque représentant ou saint George ou saint Théodore, deux saints militaires, comme saint Démétrius, et qui l'accompagnent ordinairement.

M. le comte Auguste de Bastard, auquel appartient cet ivoire, a bien voulu nous permettre de le faire connaître les premiers, quoique cette sculpture, si précieuse pour l'histoire de l'art en Orient, fasse partie de la Collection de monumens inédits et autres, destinés à accompagner les textes du grand ouvrage qu'il publie en ce moment, sous le titre de *Peintures et ornemens des manuscrits*. On ignore la provenance de ce beau monument dont nous devons en partie l'interprétation à M. de Bastard.

Au moment où nous avons publié (pl. XXIV, nos 1 et 2) une crosse du XIIIe siècle et une sculpture sur ivoire représentant saint Marc, évangéliste, objets qui proviennent aussi du Cabinet de M. le comte de Bastard, nous avons négligé de dire que ces monuments inédits faisaient également partie de ceux qui seront intercalés dans les textes de l'ouvrage que nous venons de citer. Nous profitons de cette occasion pour réparer cette omission.

N° 2.

Fragment d'ornement en cuivre.

On assure que ce fragment provient de la châsse des trois Rois Mages à Cologne. Cette châsse ayant subi diverses restaurations, il n'est pas impossible que cet ornement en ait été distrait. Le travail de ces ornemens est du XIe siècle environ.

Ce fragment appartient aussi à M. le comte de Bastard, et comme l'ivoire de saint Démétrius, il doit accompagner les textes des *Peintures et ornemens des manuscrits*.

PLANCHES XXXVIII ET XXXIX.

Bas-reliefs en bois, provenant d'un meuble.—Style de la renaissance française.

PLANCHE XXXVIII.

La Tempérance, assise sur un rocher, versant dans une coupe l'eau contenue dans un vase. A ses pieds, un vase de fleurs. Dans le fond, des monumens.

PLANCHE XXXIX.

La Foi, assise sur un rocher, tenant de la main droite une croix et de la gauche un cœur. Dans le fond, une ville, sans doute Rome, car on distingue un obélisque qui pourrait être celui de la place Saint-Pierre.

Cabinet de M. de Triqueti.

PLANCHE XL.

Cette planche a été exécutée d'après une épreuve en plâtre du Cabinet de M. Depaulis, qui a bien voulu nous la communiquer. L'original est à Lyon. M. Depaulis suppose que le bas-relief original est en albâtre, d'après le *grenu* du plâtre. Ce bas-relief est une imitation presque identique d'une composition exécutée par Jules Romain, dans le palais du Té, à Mantoue; on sait que ce palais fut construit sous la direction de ce grand artiste. Le sujet est emprunté à l'histoire de Psyché.

Vénus, jalouse de la beauté de Psyché, excite l'Amour à venger l'injure de sa mère, et du haut de son char lui indique sa rivale. L'Amour imite le geste de sa mère, comme pour s'assurer qu'il regarde bien dans la direction qu'elle lui désigne. Vénus est assise dans son char qui est porté sur des nuées; Cupidon est à demi assis sur sa mère, qui pose la main gauche sur la tête d'un génie qui tient un pan de la robe de la déesse et a un pied posé sur la roue et l'autre sur le char. Devant le char, un dauphin. On voit au Musée du Louvre un dessin original de Jules Romain, portant le n° 337, qui reproduit cette composition, mais avec quelques différences; au lieu du dauphin, sur le dessin on voit un Amour qui tient l'arc et le carquois de Cupidon; les pieds de Vénus sont posés sur un casque. Cupidon a la même pose que dans notre bas-relief. Dans le dessin, cette composition fait pendant à une autre, qui représente Vénus recevant des fleurs et des fruits qui lui sont offerts par des Amours. Ces peintures originales de Jules Romain ornaient la corniche du plafond d'une des salles du palais du Té. Le travail du bas-relief paraît appartenir à Jean Goujon.

PLANCHE XLI.

Dessus d'un coffret en bois de merisier, chargé d'ornemens dans le style du XVIIe siècle. — Dans un encadrement qui occupe le milieu, deux écussons accolés aux armes des époux possesseurs du coffret. L'écusson à gauche, celui du mari, porte cinq bandes ou cotices. L'écusson à droite, porte un chevron, accompagné de trois quintefeuilles. Ces écussons sont surmontés d'une couronne de Comte; les supports sont deux sauvages, tenant chacun une massue. L'absence de l'indication des émaux ne nous permet pas de désigner le nom du Comte qui fit faire ce coffret.

Cabinet de M. Du Sommerard.

Parmi les nombreuses maisons nobles auxquelles pourrait appartenir l'écusson du mari, on distingue la maison de Crillon, qui porte: d'or à cinq bandes d'azur; mais dans la généalogie de cette maison, imprimée dans l'*Histoire de la Noblesse du comtat Venaissin*, on ne trouve pas qu'il y ait eu d'alliance entre un seigneur du nom de Crillon et une famille portant pour armes un chevron, accompagné de trois quintefeuilles. Il y a deux familles de Bourgogne et une de Nivernais, qui, toutes trois, portent les mêmes armoiries, sans aucune différence dans les émaux; ce sont: en Bourgogne, les familles de Gauterot et de La Grange-Ville-Berny, et, en Nivernais, la famille de Chéry, qui portent: d'azur au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

PLANCHE XLII.

N° 1.

La Tempérance tenant dans la main droite une coupe dans laquelle elle vient de verser l'eau contenue dans un vase d'une forme très élégante qu'elle tient de la main gauche. Elle est assise sur une base carrée près de laquelle sont placés un trident et un caducée. — Légende: TEMPERANTIA. Sur la base, le chiffre de l'artiste: H B.

Médaillon en plomb communiqué par M. Ch.-B.-J. Fevret de Saint-Mesmin, conservateur du Musée de la ville de Dijon.

N° 2.

Une bataille. — Travail italien du XVIe siècle.

Médaillon en plomb communiqué par M. de Saint-Mesmin, conservateur du Musée de la ville de Dijon.

N° 3.

Saint George, à cheval, tuant le démon représenté sous la forme d'un dragon. Dans le fond, la Cappadoce personnifiée à genoux; près de cette figure, un mouton.

Médaillon en plomb communiqué par M. de Saint-Mesmin, conservateur du Musée de la ville de Dijon.

Cette représentation typique de saint George se retrouve sur un grand nombre de monumens. Les légendes de ce saint en font le libérateur de la Cappadoce; aussi, place-t-on toujours près de lui une femme en prières qui représente cette province. Saint George, dont l'Église célèbre la fête le 23 avril, souffrit le martyre l'an 305. Il est particulièrement révéré par l'Église grecque.

N° 4.

Le Jugement de Pâris. — Pâris, assis sur un banc de gazon, au pied d'un arbre, tient de la main gauche une flûte, et de la droite la pomme de la beauté qu'il remet à Vénus, qui est représentée avec des ailes à la tête, et portant la ceinture des Grâces; derrière elle Junon, entièrement nue; Pallas, aussi nue, tenant de la main gauche sa haste et un bouclier sur lequel on distingue une sculpture représentant un centaure; elle élève sa main droite qui porte une hure de sanglier. Exergue: IOANNES F...... FECIT. *Œuvre de Jean F...*

Les accessoires que l'artiste a ajoutés dans cette composition à ce sujet si connu peuvent faire croire qu'il a voulu représenter ici la préférence que donne la jeunesse à l'amour volage, désigné par les ailes données à Vénus, sur l'amour honnête et conjugal, représenté par Junon, et sur la gloire qu'on ne peut acquérir qu'au sein des dangers, ce qu'indique le mouvement belliqueux de Pallas.

N° 5.

Allégorie de la Fidélité enchaînant l'Amour. — La Fidélité, reconnaissable au chien qui est couché à ses pieds, lie à un arbre Cupidon à qui elle a enlevé son arc et son carquois qui gisent à terre; derrière, plusieurs personnages, sans doute de nouveaux époux. L'Hymen descend du ciel tenant d'une main son flambeau, et de l'autre un objet que nous ne pouvons distinguer.

Repoussé en cuivre communiqué par M. de Saint-Mesmin, conservateur du Musée de la ville de Dijon.

N° 6.

Un des côtés d'un étrier en cuivre doré. — Le sujet est la devise de François Ier, dont le corps était comme on sait une salamandre dans les flammes, et l'âme, ces deux mots qu'on lit en bas: NVTRISCO EXTINGO. *Je nourris, j'éteins.* Ici la salamandre est surmontée de la couronne royale ouverte.

Cabinet de M. du Sommerard.

L'étrier entier, qui a évidemment été fabriqué pour François Ier, fait partie du Cabinet de M. du Sommerard qui a bien voulu nous le communiquer.

PLANCHE XLIII.

N° 1.

Bas-reliefs en ivoire qui devaient orner le même meuble, et faire pendant.

1re plaque. Jupiter foudroyant Phaëton.

2e plaque. Apollon gardant les troupeaux d'Admète, roi de Thessalie; Jupiter, tenant un sceptre d'une main et le foudre de l'autre, envoie Mercure pour délivrer Apollon.

Ces deux bas-reliefs font partie du Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N° 2.

Le jugement de Pâris, varié d'une manière bouffonne par la fantaisie de l'artiste. L'ivoire est divisé en trois compartimens; le fond est un rocher derrière lequel on aperçoit des arbres; les compartimens sont motivés par les fentes du rocher; dans le premier, Pâris à demi-nu, assis sur un quartier de roc, indique du doigt la déesse à qui il donne la pomme; dans le second, les trois déesses, Junon, Pallas et Vénus, entière-

ment nues ; enfin, dans le troisième, un moine barbu et ailé tenant la pomme de la main droite et retenant sa robe de la gauche; ce moine paraît remplir ici des fonctions analogues à celles remplies ordinairement par Mercure dans ce mythe célèbre.

Cabinet de M. le comte Amédée de Pastoret.

PLANCHE XLIV.

La Sainte-Famille. — Bas-relief en pierre fine et jaunâtre, qu'il faut appeler, selon Haüy, chaux carbonatée compacte. (Voy. Haüy, *Traité de minéralogie*, t. II, p. 164.) — Dans une vaste cour, saint Joseph, représenté la tête nue avec une longue barbe, revêtu du costume des charpentiers allemands au XVI[e] siècle, façonne une planche à coups de hache; de petits anges s'amusent à ramasser les copeaux produits par le travail du charpentier de Nazareth. Deux autres petits anges se tenant par la main, accourent vers saint Joseph; l'un d'eux est revêtu d'une cuirasse et tient une croix. Près de l'établi, la Sainte Vierge filant et surveillant le sommeil de son divin Fils, qui dort dans un berceau placé à ses pieds : le jeune saint Jean se hausse pour contempler le Sauveur. A droite, un ange s'inclinant et les mains jointes; à gauche, un ange les mains croisées sur la poitrine, et un autre apportant des fleurs. Sur le second plan, à gauche, l'habitation de la Sainte-Famille, dont on voit dans le fond la grande porte ouverte.

Ce bas-relief a été publié pour la première fois par M. Alexandre Lenoir, *Musée des Monumens français*, tome III, page 47. M. le comte de Clarac, qui a aussi publié une gravure au trait de ce monument, dans son *Musée de Sculpture*, pl. 229 *bis*, a bien voulu nous communiquer la description qu'il en a faite. Ces deux gravures étant sur une échelle très petite, ne peuvent donner que l'idée de la composition, et sont loin de rendre l'effet du bas-relief. M. Alexandre Lenoir et M. le comte de Clarac attribuent ce bas-relief à Albert Durer. En effet, le costume allemand donné à saint Joseph, le caractère des constructions, enfin le style du travail, rappellent parfaitement les compositions de ce grand maître. De plus, ce bas-relief se trouve gravé dans l'œuvre sur cuivre et dans l'œuvre sur bois d'Albert Durer. Si ce ne sont pas là des preuves suffisantes pour affirmer que le bas-relief original est de ce maître, ce sont de fortes présomptions pour lui en attribuer au moins la composition. Ce bas-relief, qui a d'abord fait partie du Musée des Augustins, fondé par M. Alexandre Lenoir, est conservé aujourd'hui au Musée du Louvre.

PLANCHES XLV, XLVI, XLVII ET XLVIII.

Les planches XLV, XLVI, XLVII et XLVIII, qui composent cette livraison, représentent quatre médaillons ovales qui font partie de la décoration d'un vase de marbre blanc, posé sur un piédestal ou cippe également de marbre blanc, et orné de quatre autres médaillons que nous espérons faire figurer dans une de nos prochaines livraisons. Les sujets de ces médaillons sculptés dans le marbre font allusion aux lettres, aux sciences et aux arts que protégea si efficacement François Ier. Le vase et le cippe sont l'ouvrage de Pierre Bontemps, habile sculpteur, auquel on doit aussi les bas-reliefs du tombeau de François Ier à Saint-Denis.

Ce monument était placé dans le chœur de l'église des religieuses du prieuré de Hautes-Bruyères (ordre de Fontevrault). Ce prieuré était situé dans le voisinage du château de Rambouillet, où mourut François Ier. Le monument était destiné à renfermer le cœur et les entrailles de ce prince, comme l'indique l'une des inscriptions du cippe, mais les entrailles seules restèrent dans le vase; le cœur ayant été porté aux Célestins de Paris, le 21 mai 1547, le soir même où les obsèques solennelles de ce prince furent célébrées à Saint-Denis. Voyez Beurier, *Histoire des Célestins*, pag. 352 et suivantes. Cependant dans le précieux document qui suit, le cœur seul du Roi est mentionné comme ayant été inhumé à Hautes-Bruyères.

Extrait des registres de la Chambre des Comptes.

« A Pierre Bontemps, maître sculpteur, bourgeois de Paris, la » somme de 115 livres, pour ouvrage de maçonnerie et taille de » sculpture en marbre blanc, par lui faits de neuf à un vase » pour le chœur et l'église de l'abbaye de Hautes-Bruyères où est » le cœur du feu roi François Ier ».

Le monument de Pierre Bontemps fut placé au Musée des Monumens français (Petits-Augustins), par M. Alexandre Lenoir, fondateur et administrateur de ce musée. Aujourd'hui il est déposé dans l'abbaye de Saint-Denis. On peut voir la gravure du monument tout entier, à la vérité sur une fort petite échelle, dans le *Musée des Monumens français*, de M. Alexandre Lenoir, tom. III, p. 74, planche CIV. Le vase a deux pieds six pouces de haut; sur chacune des faces principales, est sculpté un écusson aux armes de France; au-dessus, une F surmontée de la couronne royale fermée et la salamandre. De chaque côté de l'écusson est placé l'un des quatre médaillons que nous reproduisons ici. Le cippe carré qui supporte le vase a trois pieds trois pouces de haut; chacune des faces est décorée, comme nous l'avons dit plus haut, de quatre médaillons, et de plus, chacune d'elles porte une inscription. Comme ces inscriptions n'ont pas encore été traduites, et qu'elles n'ont pas été figurées comme sur l'original, nous les donnons ici. On remarquera que les mots y sont placés tous à la suite sans aucune séparation entre eux, comme sur la plupart des inscriptions antiques. Il y a une F au lieu d'un E dans le mot PIENTISS.

CHRISTIANISSREGIFRANCISCOPRIMOVIC
TORITRIVMPHATORIANGLICOHISPANICOGER
MANICOBVRGVNDICOIVSTISSCLEMENTISSPRIN
CIPIHENRICVSSECVNDVSREXCRISTIANISS
AMANTISSPATRIPIFNTISSFILIVS
B M F

AU TRÈS CHRÉTIEN ROI, FRANÇOIS PREMIER,
VAINQUEUR, TRIOMPHATEUR, ANGLIQUE, HISPANIQUE, GERMANIQUE, BURGONDIQUE,
LE PLUS JUSTE ET LE PLUS CLÉMENT DES PRINCES,
HENRI SECOND, ROI TRÈS CHRÉTIEN, SON FILS,
PLEIN DE RESPECT ET D'AMOUR, A CONSACRÉ CE MONUMENT
A SON PÈRE, BIEN DIGNE DE CET HONNEUR.

Les trois autres inscriptions forment toutes des distiques offrant chacun un sens complet.

FACE LATERALE A DROITE.

PVLVEREINEXIGVOQVAMMAGNIPECTORISEXTA
CORQVANTVMHECTOREASTRENVITATEIACET

CETTE FAIBLE POUSSIÈRE EST CE QUI RESTE D'UN NOBLE CŒUR!
UN CŒUR D'UNE VALEUR ÉGALE A CELLE D'HECTOR!

SECONDE FACE PRINCIPALE :

REXFRANCISCETVVMSVPERISQVEMFATADEDERE
OCYVSILIACÆFATASEVERADOMVS

Le sens de ce distique est fort obscur; on ne peut en donner une interprétation fort hasardée, qu'en supposant deux ellipses très hardies. Peut-être faut-il traduire :

ROI FRANÇOIS, QUE LES DESTINS ONT RENDU AU CIEL,
ON OUBLIERA PLUS TÔT LES TRISTES DESTINS DE TROIE
QUE TA PERTE!

FACE LATÉRALE A GAUCHE.

CONSVMPTISLACHRYMISDESIDERIOQZRECENTI
AMPLIVSHOCQVOTEPROSEQVEREMVRERAT.

APRÈS AVOIR ÉPUISÉ NOS LARMES ET LA DOULEUR
D'UNE PERTE RÉCENTE,
IL NE NOUS RESTAIT PLUS QU'A TE RENDRE HONNEUR
EN ÉLEVANT CE MONUMENT.

PLANCHE XLV.

La Peinture. — Un peintre, assis au milieu de débris de monumens antiques, dessine une statue antique. Deux personnages debout à côté de lui paraissent prendre intérêt à ses travaux et les encourager.

PLANCHE XLVI.

La Sculpture. — Trois sculpteurs sont assis autour d'une table; l'un tient d'une main un ébauchoir et modèle une statue de femme nue; l'autre tient des compas et paraît méditer. Le troisième est placé dans le fond, et on n'aperçoit que sa tête.

PLANCHE XLVII.

L'Architecture. — Un architecte, assis, tenant une équerre et des compas, examine des travaux en construction. En face de lui, est une porte triomphale, sous laquelle passent deux hommes qui semblent admirer la hardiesse de cet édifice; plus loin, une ville que l'on bâtit : un ouvrier va placer une pierre qui a été amenée par une grue.

PLANCHE XLVIII.

La Géométrie. — Un géomètre, assis, expliquant un problème à deux personnages assis devant lui; dans le fond, à gauche, une sphère.

Les empreintes de ces bas-reliefs nous ont été communiquées par M. Depaulis.

PLANCHES XLIX ET L.

DIPTYQUE EN IVOIRE.

Ce monument singulier qui offre l'empreinte du goût de deux siècles ou de deux pays différents, n'a été achevé que sur une des faces de chacune des deux plaques d'ivoire. On ne saurait décider si dans l'origine il n'y eut de gravé que ces deux plaques, ou si plutôt (et c'est une conjecture à laquelle la forme allongée des morceaux et la présence de quatre signes du zodiaque semble nous autoriser) nous n'avons pas ici sous les yeux les débris d'une magnifique couverture de livre composée de trois plaques d'ivoire sur chaque face.

La reliure originale du célèbre *Sacramentaire* de Metz que nous avons publiée dans notre première série (pl. XVIII et XIX), offre la réunion sur une seule et même face de neuf petites plaques d'ivoire. Nous avons aussi donné la couverture à cinq pièces sur chaque côté d'un très antique Evangéliaire (*Rec. gén. de Bas-reliefs, etc.*, 2e série, planches IX, X et XI); le Triomphe de Constance publié par Gori (t. II, p. 163) offre encore une réunion semblable de plusieurs plaques d'ivoire rassemblées sur l'enveloppe d'un livre. La composition des côtés principaux des deux plaques que nous reproduisons et la pensée qui paraît avoir dirigé l'artiste sont tout-à-fait dignes d'attention. On voit dans un encadrement oblong une suite de médaillons circulaires, cinq d'un côté, quatre de l'autre. Des branches d'arbre, des rinceaux, enfin tout le luxe d'une végétation abondante à laquelle se mêle une foule d'animaux réels ou monstrueux, contribuent à la richesse et à la variété de cette ornementation. Dans cette confusion, on remarque néanmoins quatre sujets principaux, dans lesquels on ne peut méconnaître quatre des signes du Zodiaque; le Verseau et le Lion sur la planche XLIX, n° 2, le Sagittaire et le Capricorne sur la planche L, n° 2. Ces quatre personnifications paraissent liées à un vaste ensemble dans lequel l'ornementation elle-même est destinée à jouer un rôle. On dirait une vaste forêt peuplée d'êtres redoutables que quelques hommes aventureux se prennent à combattre. Au bas de la pl. XLIX est un homme, ou effrayé ou égaré dans les détours de la forêt, et qui se suspend aux branches des arbres. Plus haut, un guerrier plonge une lance dans la gueule du Lion. Plus haut encore, un autre guerrier menace d'un épieu le Verseau, figuré par un être à cornes et pieds de bouc tenant un vase à la main.

De l'autre côté, la disproportion est encore plus manifeste entre les monstres qui figurent les signes du Zodiaque et les hommes qui les attaquent. Le Sagittaire (pl. L, n° 2) menace de sa flèche un ennemi éloigné et qu'on ne voit pas. Le Capricorne (pl. L, n° 2) est attaqué par deux guerriers, dont l'un habillé comme ceux de la plaque précédente, est déjà parvenu sur le dos du monstre et le saisit par une de ses cornes, tandis que l'autre entièrement nu se suspend d'une main à la branche d'un arbre, et de l'autre tire par sa barbe la chèvre céleste.

Si ces deux plaques n'ont jamais été en plus grand nombre, il faut croire que l'artiste a eu l'intention de représenter seulement ceux des signes du Zodiaque dont les influences sont le plus nuisibles.

En tous cas, on peut reconnaître ici la trace de ces opinions qu'avait enfantées dans l'Orient la vaine astrologie des Chaldéens et dont beaucoup de sectes demi-chrétiennes subirent long-temps l'influence. Le livre des Mandaïtes ou *Chrétiens de saint Jean*, publié par Norberg sous le titre de *Codex Nazaræus*, offre un exemple curieux et étendu de la part que les douze stellaires, ou les douze signes du Zodiaque personnifiés, prenaient à cette mythologie particulière. Dans cet ouvrage, les douze stellaires sont constamment représentés comme des productions de l'abîme, des ennemis de l'espèce humaine et de toute création ordonnée et régulière. On peut penser que le sujet du livre auquel ces plaques étaient destinées se rapportait à ces croyances superstitieuses. Sans préciser l'époque à laquelle ce monument a été exécuté, on doit le rapporter avec certitude à l'âge florissant de l'art chez les Byzantins, avant que les fureurs des iconoclastes au VIIIe siècle n'eussent dispersé les artistes de Constantinople. Ce monument transporté dans l'Occident, peut-être par suite des mêmes circonstances, dut exciter des scrupules dans l'esprit des catholiques orthodoxes. Séparées de l'ouvrage auquel elles avaient été destinées, ces plaques d'ivoire ne furent pas jugées dignes d'être employées à la décoration des livres de piété, les seuls pour lesquels on fit alors de grandes dépenses de reliure. Mais, comme la matière n'était rien moins qu'à dédaigner, un artiste ignorant se sera chargé de décorer les plaques, retournées sur l'autre face, de sujets évangéliques. Dans le caractère du dessin de cette entreprise avortée, nous reconnaissons le style et la tournure des ivoires exécutés à Rome avant l'an 1000 et dont nous avons publié précédemment un des spécimens (Voyez planche XX, 1re partie). Le nouvel artiste n'était pas seulement incapable de tailler l'ivoire avec finesse, il avait encore mal pris ses dimensions, et après avoir creusé le contour des figures, il se sera aperçu que la plaque ne lui offrait pas assez d'épaisseur pour les achever; c'est ainsi qu'on peut expliquer l'état d'imperfection bizarre dans lequel cette seconde entreprise est restée, à moins encore que le travail du nouveau sculpteur n'ait été complété par un coloriage aujourd'hui complètement effacé. D'un côté (P. XLIX, n° 1), il a gravé le Christ accompagné de quatre anges, assis sur un trône dans un nimbe en forme de vessie de poisson. En bas, la Vierge et les douze apôtres, réunis dans le cénacle, et recevant les langues de feu de la Pentecôte.

De l'autre côté (Voy. P. L, n° 1), il a représenté trois sujets complets. En haut, Jésus apparaissant à la Madeleine dans le jardin; au milieu, le Christ en croix; en bas, on peut reconnaître, soit l'Ange annonçant aux saintes femmes la résurrection du Christ, soit la Salutation évangélique.

Cabinet de M. du Sommerard.

PLANCHE LI.

PLAQUE OU AGIOTHYRIDE D'IVOIRE.

La Vierge, nimbée, assise sur un trône sans bras, orné de sculptures et de pierreries, et dont le dossier est en forme de conque, sur lequel est placé un coussin oblong; elle tient dans ses bras le Christ enfant, dont la tête est ornée du nimbe crucigère et qui porte dans la main gauche un volume. La Vierge porte des chaussures qui semblent formées de bandelettes. Le trône est placé sur un *hypopodium* à deux degrés orné de pierreries; la Vierge a les pieds posés sur le plus élevé; sur le degré inférieur, on lit cette inscription gravée en creux en caractères grecs : ✠ ΑΛΛΟΝΗΣ · ΜΑΡΤΥΡΟΣ · ΔΟΥΛΟΣ · ✠ *Allonès, serviteur du martyr* A droite et à gauche, deux chérubins en adoration.

Cabinet de M. le comte Auguste de Bastard.

Le monument qu'on voit ici gravé nous paraît offrir un magnifique exemple de l'art byzantin à l'époque où le rétablissement du culte des images lui rendit tout son éclat. Cette époque, si brillante pour l'empire de Constantinople, commence en 842, sous l'impératrice Théodora, peu avant le règne de Basile le Macédonien et se continue sous les Comnène jusqu'à la conquête des empereurs français en 1204. Le règne de Jean Zimiscès, qui commença en 969, se fit remarquer surtout par une véritable recrudescence dans l'exécution des images sacrées sous toutes les formes et par tous les procédés.

L'inscription qu'on lit sur cet ivoire semble indiquer qu'il fut consacré par un certain Allonès, dans une église dont le patron était un martyr.

Cet ivoire que M. le comte Auguste de Bastard a bien voulu nous communiquer, est destiné par lui à accompagner les textes du magnifique ouvrage qu'il fait paraître sous le titre de *Peintures des Manuscrits*.

Voyez pl. XX, 1re partie du *Recueil général de bas-reliefs*, un diptyque où la Vierge est représentée assise et entourée d'anges comme sur le présent monument.

PLANCHE LII.

COUVERTURE EN IVOIRE

DE L'ÉVANGÉLIAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE BESANÇON, XIe SIÈCLE.

Le Christ, la tête ceinte du nimbe crucigère, vêtu d'une longue tunique, les pieds chaussés de sandales, debout sur un piédestal à trois assises en retraite l'une sur l'autre, dont les deux premières sont circulaires et la troisième carrée. Ce piédestal est posé sur un degré orné de pierreries. La partie sur laquelle posent les pieds du Christ est ornée de pierreries comme le degré. Le Christ place la couronne impériale sur la tête de l'empereur, ROMAIN IV DIOGÈNE, et sur celle de l'impératrice EUDOCIE, sa femme. Tous deux sont debout sur le degré et placés, celui-là à la droite, celle-ci à la gauche du Seigneur. L'empereur et sa femme sont tous deux revêtus des habits impériaux. Chacune des couronnes que le Christ place

sur leurs têtes est identiquement semblable; une quartefeuille les termine toutes deux. La tête de l'empereur et celle de sa femme sont ceintes d'un nimbe. On sait que c'était l'usage de donner le nimbe aux empereurs; le titre de *sacré* et de *divin* qu'on leur attribuait, l'épithète de sacré et même de très sacré qui s'étendait à tout ce qui touchait à la dignité suprême, expliquent cette usurpation de l'attribut des saints véritables.

L'empereur porte trois vêtemens distincts, ce sont : une tunique de dessous, *subarmalis profundus* (selon Gori, *marphorium*), dont on ne voit que les extrémités; une dalmatique, brodée d'or, de perles et de pierreries; enfin, une chlamyde également brodée, d'une forme peu éloignée de celle usitée par Jean Zimiscès. Les pans de cette chlamyde, dont pendent des glands, sont relevés selon l'usage sur l'avant-bras gauche. L'empereur porte la main droite sur son cœur, dans un geste d'adoration. Ses chaussures, *calcei*, semblables à celles de l'impératrice, sont comme les vêtemens, brodées de perles ou de pierreries.

L'impératrice Eudocie ne porte que deux vêtemens apparens; ce sont : une tunique talaire, ornée de broderies d'or plus espacées que celles des vêtemens de l'empereur, et une dalmatique, relevée sur l'avant-bras gauche, comme celle de son époux; comme lui, elle pose la main droite sur son cœur.

Les noms des trois personnages de ce monument, sont gravés en creux sur l'ivoire à côté de chacun d'eux. Le nom du Christ, ΙΗCΟΥC ΧΡΙCΤΟC, est indiqué par les sigles ordinaires: IC XP. Au-dessus de la tête de Romain IV on lit, en trois lignes, le nom et le titre de ce prince : ΡΩΜΑΝΟC ΒΑCΙΛΕΥC ΡΩΜΑΙΩΝ. *Romanus, roi des Romains.* Au-dessus de la tête d'Eudocie, on lit aussi son nom et son titre, en trois lignes : ΕΥΔΟΚΙΑ ΒΑCΙΛΙC ΡΩΜΑΙΩΝ. *Eudocie, reine des Romains.* Cabinet de France.

Ces inscriptions, en fixant d'une manière aussi précise l'âge de ce monument, lui donnent le plus haut intérêt. Ce monument fut fait sans doute à l'occasion du couronnement solennel de Romain IV et d'Eudocie, qui reconnaissent tenir leurs couronnes du Seigneur, lequel est représenté dans l'action de les leur donner de sa main. Romain IV fut couronné en 1068; ainsi ce précieux ivoire est incontestablement de la fin du XIe siècle. Antoine-François Gori, qui le publia dans le troisième volume de son *Thesaurus veterum Diptychorum*, page 9, pensait que c'est le dôme de la basilique de Sainte-Sophie de Constantinople qui sert ici de *scabellum* au Christ; en effet, en supprimant la base carrée où posent les pieds du Christ, le dôme offre un certain rapport avec celui de Sainte-Sophie; aurait-on voulu indiquer par là que la majesté de Dieu dominait ce saint temple?

Cet ivoire, acquis de feu le baron de Roujoux, ancien sous-préfet de Dôle, pour le Cabinet des médailles, où il est conservé aujourd'hui, avait d'abord fait partie du trésor de l'église de Saint-Jean de Besançon, à laquelle il fut enlevé à l'époque de la révolution. Il servait de couverture à un évangéliaire manuscrit et était entouré d'une riche monture en or, enrichie de perles et de pierreries. Chifflet (1) et Ducange (2), qui publièrent les premiers cet ivoire, ont négligé de donner le dessin de sa monture, aujourd'hui perdue; mais on peut s'en faire une idée par la gravure qui accompagne la dissertation de Gori. L'évangéliaire de Besançon était en grande vénération dans cette ville, où il était conservé de temps immémorial; il était connu sous le nom de Saphir, peut-être parce que beaucoup de pierres de ce nom entraient dans la monture. L'un des chanoines le portait respectueusement sur sa poitrine à certaines processions. Gori, qui n'a pu voir l'original et qui n'a publié cette précieuse reliure que d'après un dessin qui lui fut envoyé de Besançon, témoigne ses regrets de n'avoir pas eu un *fac simile* de quelques lignes ou une description; il ajoute qu'il soupçonne qu'il avait été écrit par quelque calligraphe grec, à une époque bien antérieure à celle de Romain IV; il suppose aussi que cet empereur fit revêtir ce livre de cet ivoire pour en faire présent à quelque église, et peut-être bien à Sainte-Sophie. Ne serait-il pas permis aussi de conjecturer que si cet ivoire a servi de couverture à un Evangéliaire byzantin, cet Evangéliaire fut celui que Romain IV dut porter à la main en certaines occasions, selon un usage de la cour byzantine auquel Ducange a consacré une dissertation (3).

L'empereur Romain IV Diogenes, *Flavius Romanus Diogenes Augustus*, patrice et duc de Sardaigne, épousa le 1er janvier 1068 Eudocie, veuve de Constantin X Ducas, et fut en même temps proclamé empereur d'Orient. Ce prince ayant été fait prisonnier par les Turks en 1071, Jean Ducas, oncle du fils d'Eudocie et de Constantin X, fit proclamer empereur Michel VII Ducas, qui était l'aîné. La même année, Romain IV, ayant été mis en liberté par les Turks, revenait à Constantinople, lorsqu'il fut arrêté par le gouverneur d'Arménie, qui lui fit crever les yeux avec tant de violence, que l'empereur en mourut quelque temps après. Eudocie survécut à son mari; on ignore la date précise de sa mort. Cette princesse a écrit plusieurs ouvrages; il ne nous en reste qu'un seul, il est intitulé : *Ionia* ou *Violarium*; c'est une sorte de Dictionnaire historico-mythologique. J.-B.-G. d'Ansse de Villoison l'a publié, avec des notes et des commentaires, dans ses *Anecdota Græca*. t. I, d'après le manuscrit unique conservé dans la Bibliothèque Royale à Paris.

PLANCHE LIII.

DIPTYQUE DU CONSUL PHILOXÈNE, DE L'AN 527 DE JÉSUS-CHRIST.

Ce diptyque en ivoire est connu sous le nom de diptyque de Compiègne, parce qu'il était conservé dans l'église de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, à laquelle il avait été donné par l'empereur Charles-le-Chauve. (Voyez plus bas.) A l'époque de la révolution de 1789, ce diptyque fut enlevé à l'abbaye de Saint-Corneille, qui fut détruite, et transporté au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale, où il est conservé aujourd'hui.

La conservation de ce monument est parfaite; les deux tablettes sont intactes. Chacune d'elles est encastée dans un ais de bois, revêtu sur les bords d'une feuille d'argent chargée d'ornemens.

Le diptyque de Compiègne offre une singularité qu'on n'a encore observée sur aucun diptyque connu : il est bilingue, c'est-à-dire il porte des inscriptions en deux langues différentes. Ces inscriptions, en grec et en latin, commencées sur la première tablette, finissent toutes deux sur la seconde. Les latines sont gravées en creux et en caractères assez mal formés. Les grecques, au contraire, sont sculptées en relief, et les lettres sont d'une belle forme.

1re tablette. Trois médaillons réunis par des nœuds. Dans le premier, le consul Philoxène, la tête nue, revêtu des habits consulaires, vu à mi-corps. Il tient de la main droite un sceptre qui est terminé par un fleuron, dans lequel paraît un personnage, et de la gauche la *mappa circensis*. Dans le médaillon du milieu, on lit ce commencement d'inscription latine :

FL. THEODORVS
FILOXENVS
SOTERICVS
FILOXENVS
VIR ILLVST

Dans le troisième médaillon, une femme vue à mi-corps, la tête ceinte d'un diadème, orné d'un diamant, portant une riche dalmatique, un collier de pierreries et des pendans d'oreilles, tenant à deux mains une poutre carrée, décorée de refends, à laquelle est attaché un *vexillum* sur lequel on voit figurée une couronne de laurier. On lit en haut et en bas ce commencement d'inscription grecque :

ΤΟΥΤΙ ΤΟ
ΔΩΡΟΝ
ΤΗ ΣΟΦΗ
ΓΕΡΟΥΣΙΑ

2e tablette. Les compositions qui décorent cette tablette sont semblables à celles de la première; les inscriptions grecque et latine, disposées comme sur la première feuille, font suite aux premières. Les voici :

CŌM DOMEST
EX MAGISTRO M
PER THRACIA
ET CONSVL.
ORDINAR

(1) Cf. *De Linteis sepulcralibus Christi*, cap. 10.

(2) Cf. *Familiæ Augustæ Byzantinæ*, § De fam. Ducarum, § XXVI, p. 162, édit. Paris, 1680.

(3) Cf. *De Imp. CP. seu De inf. ævi Num. Dissert.* § XV.

ΥΠΑΤΟϹ
ΥΠΑΡΧΩΝ
ΠΡΟϹΦΕΡΩ
ΦΙΛΟΞΕΝΟϹ

Les inscriptions latines des deux tablettes offrent les noms et les titres du consul. Les voici réunies; les mots écrits avec des abréviations sur l'original sont ici en entier :

FLAVIVS THEODORVS FILOXENVS SOTERICVS FILOXENVS VIR ILLVSTRIS

COMES DOMESTICVS EX MAGISTRO MILITVM PER THRACIAM ET CONSVL ORDINARIVS.

Flavius Theodorus Filoxenus Sotericus Filoxenus, homme illustre, comte palatin, ex-maître des soldats dans la Thrace, et consul ordinaire.

Les inscriptions grecques réunies forment ces deux vers iambiques :

ΤΟΥΤΙ ΤΟ ΔΩΡΟΝ ΤΗ ϹΟΦΗ ΓΕΡΟΥϹΙΑ
ΥΠΑΤΟϹ ΥΠΑΡΧΩΝ ΠΡΟϹΦΕΡΩ ΦΙΛΟΞΕΝΟϹ.

Moi, Philoxène, consul ordinaire, j'offre ce présent au sage sénat.

Le médaillon d'en bas offre une femme, en tout semblable à celle qui orne le pendant. Ces deux femmes sont les villes de Rome et de Constantinople. Les poutres chargées de refends qu'elles portent à la main, désignent sans doute les murailles; la fourche qu'on distingue à l'extrémité indique sans doute les crénaux.

Cabinet de France.

Le consul Philoxène fut nommé consul d'Orient, l'an de Rome 1278, de J.-C. 525, par l'empereur Justin. Son collègue, le consul d'Occident, fut Anicius Probus Junior. Le diptyque nous apprend qu'il était comte palatin et qu'il avait été maître de la milice dans la Thrace avant son élévation à la dignité consulaire. L'histoire se tait d'ailleurs sur la vie de ce consul, comme sur celle de la plupart de ceux qui remplirent ces fonctions, devenues purement honorifiques depuis la fondation de l'empire.

Toutefois, une circonstance singulière a valu au nom de ce consul une certaine célébrité; sur un des manuscrits du Glossaire grec-latin, qui fut publié par Henry Etienne en 1573 comme supplément au *Thesaurus linguæ græcæ*, on trouva un distique grec, qui était précisément celui qu'on lit sur le diptyque du consul Philoxène. On crut que la présence de ce distique indiquait que ce Philoxène avait été l'auteur du *Glossaire*. Joseph Scaliger, dans ses *Castigationes* sur le vocabulaire de Festus, publiées en 1575, au mot *fasti*, cite ce distique pour fixer la date du glossaire. Bonaventure Vulcani, qui publia pour la seconde fois ce Glossaire en 1600, alla plus loin; il l'intitule Glose de Philoxène. Charles Labbe donna en 1679 une troisième édition de ce glossaire, et suivit l'exemple de Vulcani, mais dans la préface il fait remarquer que le fait d'avoir offert ce Glossaire au sénat n'implique pas nécessairement que le donataire ait été l'auteur du Glossaire. Il ajoute que les savans qui attribuent la composition du Glossaire au consul Philoxène à cause de ces deux vers, ignoraient qu'on le lisait aussi sur le diptyque de Saint-Corneille de Compiègne, qu'il connaissait par la gravure très imparfaite qu'en avait donnée en 1652, pour la première fois, le Père Sirmond, dans les savantes notes qu'il joignit à son édition de Sidoine Apollinaire (1). En effet, ce distique peut signifier seulement que le consul Philoxène donna le manuscrit ainsi que le diptyque au sénat, et nullement qu'il fût l'auteur du glossaire.

Depuis le Père Sirmond, le diptyque de Saint-Corneille a été publié par plusieurs savants. Wiltheim le publia en 1660 avec ceux de Liège et de Bourges. (Nous avons publié ce dernier diptyque; Cf. *Recueil général de bas-reliefs*, 1re partie, pl. XVII.)

Mabillon donne aussi ce diptyque dans les *Annales ordinis S. Benedicti*, à l'année 887 (2). « Outre d'autres choses précieuses, » dit le savant Bénédictin, « le même Charles (Charles-le-Chauve) donna à cette église (Saint-Corneille) un » remarquable diptyque, ou tablettes consulaires d'ivoire, encore conservé dans » ce lieu, » etc. Banduri reproduisit pour la quatrième fois le diptyque de Saint-Corneille (3); enfin, Gori le donna dans son *Thes. diptych. vet.* (4).

PLANCHE LIV.

TABLETTE DE DIPTYQUE EN IVOIRE.

Cette feuille de diptyque, dont le pendant est perdu, fait depuis long-temps partie du Cabinet des rois de France; aussi était-elle connue sous le nom de *Diptyque de Paris*. On la voit encore aujourd'hui dans le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi. Elle n'offre pas, comme d'habitude, les noms du consul qui y est représenté, aussi ne peut-on lui assigner de date précise. Cependant, ce monument n'a pas paru pour cela moins intéressant à plusieurs savans distingués. Ducange le publia le premier en 1678, à la fin de son Glossaire. En 1765 le savant Bottari voulut le donner de nouveau, en se servant du dessin de l'édition de Frankfort du *Gloss. de Ducange*. Mais Gori, l'auteur du *Thesaur. Diptych. veter.* obtint par l'entremise de Mariette un dessin de ce diptyque de la main de Bouchardon, le peintre du roi; et bien que le savant toscan fût alors occupé de la rédaction de son grand ouvrage, il offrit ce dessin à Bottari et lui permit de le faire paraître avant lui. Gori mourut avant d'avoir vu imprimer son œuvre que Passeri publia avec quelques additions en 1769, et le diptyque de Paris fut placé dans le deuxième volume à la page 169. Cette moitié de diptyque porte la lettre H dans l'*Hist. au Cab. des Méd.*, par M. Du Mersan, voy. p. 21. Voici la description de la tablette unique du diptyque de Paris.

Un personnage, la tête nue, assis sur un trône magnifiquement orné et élevé sur deux degrés, revêtu des habits consulaires, la tête nue, tenant de la main gauche la *mappa circensis*, et de la droite, un sceptre terminé par un aigle. Derrière le trône, deux figures allégoriques qui représentent les villes de Rome et de Constantinople. La figure placée à droite du personnage est Constantinople; elle est représentée coiffée d'un casque d'une forme particulière, orné d'une longue crête. Elle est vêtue d'un long manteau, et tient de la main gauche une tessère, et de la droite, un sceptre. La figure à gauche du personnage est celle de Rome; elle est vêtue comme la première et s'appuie de la main gauche sur un bouclier; la main droite est levée. A la place occupée sur d'autres diptyques par les titres du consul, on voit une guirlande à laquelle est suspendue une couronne, précisément au-dessus de la tête du personnage.

Cabinet de France.

Sans parler du diptyque qui précède, on trouve dans l'ouvrage de Gori (5) deux diptyques, où, comme sur celui qui nous occupe, paraissent les figures de Constantinople et de Rome, et deux autres où paraissent seulement ces deux figures seules, et sans la présence du consul (6). Une autre feuille de diptyque du Cabinet de France (Voy. *Not. du Cabinet des Méd. par* M. Du Mersan, p. 20, lettre G), offre aussi les deux figures des villes.

PLANCHE LV.

Frises du portail de l'abbaye de Saint-Denis. — Empreintes communiquées par M. Depaulis.

Ces sculptures furent exécutées sous l'administration de l'abbé Suger, dans la première moitié du XIIe siècle.

(1) Voyez la note, pour les mots : *dati que fasti*, qui se trouvent dans l'Epit. VI, lib. VIII.
(2) Cf. lib. III, T. XXXVII, p. 202.
(3) Cf. t. II. *Imper. Orient. sive Ant. Constant.* lib. I, p. 492, édit. Paris, *n*.36.
(4) Cf. t. II, p. 19.
(5) Cf. tom. II, pag. 104 et 134.
(6) Cf. t. II, p. 182 et p. 358.

PLANCHE LVI.

Ornemens de la robe d'une statue d'évêque de la cathédrale de Chartres (XII[e] siècle). — Empreintes communiquées par M. Depaulis.

Cette statue, en pierre, est placée sous le portail.

PLANCHE LVII.

AGIOTHYRIDE EN IVOIRE.

La partie principale de cet agiothyride représente le crucifiement. — Le Christ, ayant derrière la tête le nimbe crucigère, à demi-nu, est attaché à la croix, la tête penchée à gauche, entre sa mère, sur laquelle son regard est attaché, et saint Jean. La Vierge et saint Jean sont tous deux nimbés. La Vierge lève les mains au ciel; saint Jean dirige vers le ciel la main droite, et tient son Évangile de la gauche. Au-dessus de la tête de la Vierge: IΔE O YC CȢ, pour ἴδε ὁ υἱός σου. *Voici ton fils.* Au-dessus de la tête de S.[t] Jean : IΔȢ H MHP CȢ. Pour, ἰδοῦ ἡ μητήρ σου. *Voici ta mère.* Ces paroles sont celles que prononça le Christ sur la croix. Voy. *Évangile selon S. Jean*, XXIX, 26 et 27. A droite du Christ, l'archange Michel; à gauche, l'archange Gabriel; au-dessus de Michel, le croissant. Sur la partie antérieure de la croix, on lit: IC XP O BACIΛEYC THC ΔΟΞΗC. *Jésus-Christ, roi de gloire.* Sur la partie inférieure de la croix on lit: ✛ ωC CAPΞ ΠEΠONΘAC ωC ΘC (pour θεός) ΠAΘωN AYEIC. *Comme homme tu as souffert, comme dieu tu délivres par tes souffrances.* Au pied de la croix, Constantin et sa mère Hélène, tous deux nimbés et revêtus des habits impériaux, représentés à moitié de la grandeur des figures de la Vierge et S.[t] Jean. Au-dessus de la tête, on lit, d'un côté: Ⓐ (pour ὁ ἅγιος) KωNCTANTINOC; de l'autre H AΓIA EΛENI (*sic*). *S.[t] Constantin. S.[te] Hélène.*

Sur les volets, les bustes de dix saints nimbés; chacun de ces bustes est placé dans un médaillon qui fait partie d'un système d'ornemens semblable sur chaque volet. Les médaillons sont disposés de manière à faire des pendans. Ainsi, les premiers de chaque volet sont S.[t] Jean le Précurseur et S.[t] Élie, c'est-à-dire des saints de l'Ancienne Loi. Ils sont remarquables par leur costume qui est celui des Juifs. S.[t] Paul fait pendant à S.[t] Pierre. S.[t] Étienne fait pendant à S.[t] Pantaléémon. S.[t] Jean Chrysostôme fait pendant à S.[t] Nicolas. S.[t] Côme fait pendant à S.[t] Damien.

1° Ⓐ Ἰωαννής O ΠPOΔPOμος. *S.[t] Jean le Précurseur.* S.[t] Jean tenant la croix de la main gauche. 2° O AΓIOC ΠAYΛOC. *S.[t] Paul*, tenant un livre. 3° O AΓIOC CTEΦANOC. *S.[t] Étienne*, tenant un volume. 4° Ⓐ Ἰωαννής XPYCOCTOMος. *S.[t] Jean Chrysostôme*, tenant un livre. 5° O AΓIOC KOCMAC. *S.[t] Côme*, tenant un style et une écritoire dans laquelle sont posés trois styles semblables à celui que le saint tient dans la main droite. Sur le volet à gauche du Christ : 1° Ⓐ HΛIAC. *S.[t] Élie*, les mains levées vers le ciel. 2° O AΓIOC ΠETPOC. *S.[t] Pierre*, tenant la croix de la main droite. 3° Ⓐ ΠANTAΛEHMωN. *S.[t] Pantaléémon* (1), tenant un *style* et une écritoire. 4° O AΓIOC NIKOΛAOC. *S.[t] Nicolas*, tenant un livre. 5° O AΓIOC ΔAMIANOC. *S.[t] Damien*, tenant un *style* et une écritoire.

Au revers de chacun des volets, est sculptée une croix près de laquelle on lit en creux : IC XP NIKA. *Jésus-Christ est vainqueur.*

Cabinet de France.

Cet agiothyride, très remarquable par la finesse du travail, n'avait pas été publié avant nous. Il porte la lettre E dans l'*Hist. du Cab. des Méd.*, par M. Du Mersan, voyez page 19. Il paraît être de la même époque (XI[e] siècle) que le monument d'ivoire publié plus haut, pl. LII. Constantin et Hélène portent ici un costume absolument semblable à celui d'Eudocie et de Romain sur la couverture de l'évangéliaire de Saint-Jean de Besançon.

PLANCHE LVIII.

N° 1.

TABLETTE DE DYPTIQUE EN IVOIRE.

Cette feuille de diptyque est partagée en deux parties égales, contenant chacune un personnage dans la même action, c'est-à-dire frappant un ennemi d'une lance et le foulant aux pieds. Ces deux personnages ont tous deux la tête ceinte d'un diadème; ils sont vêtus d'une cotte de mailles dont les manches s'arrêtent à l'avant-bras; par-dessus, ils portent un long manteau agrafé sur l'épaule gauche. Ils sont chaussés de sandales et ont les jambes à demi-couvertes par des brodequins. Le haut de la jambe et le bas de la cuisse sont nus, ils tiennent chacun un bouclier rond. Ces deux personnages sont placés sous une arcade d'architecture byzantine à plein cintre. Les colonnes de la partie supérieure sont torses; celles de la partie inférieure sont cannelées. Ces deux sujets sont entourés d'un encadrement. Aux coins et aux extrémités de la ligne de séparation des deux sujets, un médaillon carré sur lequel on voit une petite tête.

Cabinet de M. Du Sommerard.

' Les personnages qui figurent sur cette moitié de diptyque nous paraissent devoir être deux jeunes Césars de la dynastie macédonienne. Au premier abord, on aurait pu voir ici les saints le plus revérés à Constantinople, saint Démétrius et saint Georges ou saint Théodore. Mais ces personnages ne sont pas nimbés, et de plus, l'ennemi qu'ils foulent est un homme et non l'ange des ténèbres. Il serait difficile de dire précisément quels sont les princes représentés sur ce précieux monument, qui nous a été communiqué par M. Du Sommerard.

N° 2.

Frise d'ornemens dans le style du XII[e] siècle, provenant du *fauteuil de Dagobert.*

Le siége appelé *trône* ou *fauteuil de Dagobert*, était conservé de temps immémorial dans l'abbaye de Saint-Denys. Lors de l'administration de Suger, de 1122 à 1152, ce siége était déjà en si mauvais état, que le prélat le fit réparer. Nous donnons ici les termes mêmes dans lequels Suger parle de ce siége dans le livre de son administration (2), et nous y joignons la traduction littérale.

« Nec minus nobilem gloriosi regis Dagoberti cathedram, in qua, ut perhibere solet antiquitas, reges Francorum, suscepto regni imperio ad suscipienda optimatvm suorum hominia primum sedem consueverant, tum pro tanti excellentia officii, tum etiam pro operis ipsius precio, antiquatam et disruptam refici fecimus. »

« Le non moins noble siége du roi Dagobert, sur lequel, comme nous l'a transmis l'antiquité, les rois des Français, après avoir succédé au gouvernement du royaume, avaient l'habitude de s'asseoir pour la première fois afin de recevoir les hommages de leurs grands vassaux, tant pour l'excellence d'une si

(1) S.[t] Pantaléémon est le même que S.[t] Pantaléon, dont l'église célèbre la fête le 27 juillet. Ce saint s'appela d'abord Pantoleon ou Pantaléon, c'est-à-dire, *lion en tout point.* Devenu chrétien, il fut conduit au martyre, et comme il exhortait ses bourreaux, une voix du ciel lui dit qu'il s'appellerait dorénavant Pantaléémon, c'est-à-dire le *Miséricordieux envers tous*. Cf. *Acta Sanctorum, XXVII julii*, p. 397.

(2) Dom. Félibien, *Hist. de l'abb. Royale de Saint-Denis*; Cf. *Pièces justificatives; livre de l'administration de l'abbé Suger, publié sur un ancien manuscrit de Saint-Denis*, ch. XXXII, page CLXXXVI.

importante destination, que pour le prix de l'ouvrage lui-même, avons fait réparer, parce qu'il était usé et rompu. »

Il est en effet très possible que ce siége, qui est en bronze et a été doré, ait servi de trône à Dagobert, ainsi qu'à d'autres rois mérovingiens. La partie inférieure paraît être une chaise curule du Bas-Empire; c'est sur le modèle de ce genre de siége qu'on fit depuis les trônes de nos rois que l'on peut voir sur les sceaux. La partie supérieure, c'est-à-dire le dossier et les bras, ont sans doute été refaits du temps de Suger. C'est à l'un de ces bras qu'a été empruntée la frise d'ornemens que nous donnons ici.

A la révolution le *fauteuil* de Dagobert fut enlevé à l'abbaye de Saint-Denis, avec les autres richesses du Trésor, et déposé au Cabinet des Médailles. En 1804, il fut transporté à Boulogne, par ordre de Napoléon, qui voulut présider à la distribution des croix de la Légion-d'Honneur assis sur le trône des rois mérovingiens. Depuis cette époque, ce siége célèbre est resté au Cabinet des Médailles, où on peut le voir aujourd'hui. Le chapitre royal de Saint-Denis a fait mouler ce siége; ce *fac-simile* a été fondu en bronze, doré, et est aujourd'hui placé dans le chœur de l'église abbatiale.

PLANCHE LIX.

BAS-RELIEF EN ARGENT DORÉ

SERVANT DE COUVERTURE A UN ÉVANGÉLIAIRE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Le Christ, nimbé, en croix, entre la Vierge et saint Jean. La Vierge et saint Jean sont tous deux nimbés. L'artiste a admirablement rendu l'expression douloureuse des têtes de ces deux témoins de la Passion du Seigneur. La tête de la Vierge surtout offre un type remarquable de la *Mater Dolorosa.* En haut, le soleil, le croissant et la lune. Au pied de la croix on voit une intaille antique, représentant l'empereur Caracalla, la tête nue. Une main moderne a ajouté une croix et le nom de saint Pierre, pour rendre cette pierre digne d'orner un livre saint. Ce nom est écrit en grec : Ο ΠΕΤΡΟϹ. *Pierre.*

Le manuscrit dont ce bas-relief forme la couverture (recto) est un bel évangéliaire du XIVe siècle (il porte l'indication, Suppl., L. 663). Il est recouvert d'ais de bois sur lesquels a été adaptée une couverture en argent doré. Le verso de la couverture représente le Christ assis.

La pierre antique, offrant le portrait de Caracalla, a été enlevée du manuscrit et réunie aux pierres gravées du Cabinet des Médailles. Une imitation en pâte de verre la remplace sur le manuscrit. Nous avons reproduit cette pierre isolément dans notre *Iconographie des empereurs Romains*, pl. XLIII, n° 7.

PLANCHE LX.

ORNEMENS DE LA COUVERTURE DE LA BIBLE DE SOUVIGNY (XI OU XIIe SIÈCLE).

Cette planche tout entière reproduit les ornemens en cuivre qui décorent la reliure de la célèbre Bible manuscrite de Souvigny.

Cette Bible, l'une des plus grandes qui existent manuscrites, et, en même temps l'une des plus belles, était conservée dans le monastère de Souvigny, de l'ordre de Saint-Benoît. Elle est aujourd'hui déposée à la bibliothèque de la ville de Moulins. C'est un manuscrit du XI ou XIIe siècle, sur très beau vélin, format grand aigle, à deux colonnes, de 32 feuillets, de 20 pouces 6 lignes de haut sur 6 lignes de large, à larges marges, et d'un caractère d'une grande netteté. Il y a dans ce manuscrit un grand nombre de lettres ornées enluminées, qui se composent en général d'entrelacs, au milieu desquels se jouent des animaux fantastiques, qui offrent le plus grand rapport avec ceux qui figurent en relief sur la couverture et que nous reproduisons ici. Les fermoirs et les ornemens ciselés de la couverture, que nous reproduisons ici, étaient disposés sur une peau de truie qui recouvrait des ais de bois de chêne. Aujourd'hui, la couverture a été refaite en bois; par-dessus, on a disposé du velours rouge. Autrefois, sous les pièces de cuivre, il y avait aussi du velours, qui servait à faire valoir les découpures des bas-reliefs. Les ornemens ont été remis sur la Bible il y a deux ou trois ans, dans un ordre arbitraire; aussi ne numérotons nous pas les différentes pièces de cuivre.

On assure que la Bible de Souvigny fut portée au Concile de Constance en 1415, et à celui de Bâle en 1431, et qu'elle y servit à la vérification des saintes écritures.

Les détails qui précèdent sont empruntés à l'*Ancien Bourbonnais*. (Cf. *Voyage pittoresque*, par Louis Bâtissier, p. 72.) L'auteur a bien voulu joindre à cette description quelques explications verbales qui ont servi à notre rédaction.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DU RECUEIL GÉNÉRAL DE BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS.

TABLE

DU

RECUEIL GENERAL DE BAS-RELIEFS ET D'ORNEMENS.

DEUXIÈME PARTIE.

Les chiffres romains indiquent les planches, et les chiffres arabes les numéros et les pages.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Pl. V. N° 1. Médaillon en plomb.

— 3. *Après* ces deux portraits... *ajoutez* : qui offrent en pendant Charles V et sa femme.

VII. 1. Nous avons publié un médaillon représentant un concert. L'intérieur d'une coupe en argent, achetée récemment pour le Musée royal du Louvre, offre une composition également de forme ronde, dont notre médaillon est un fragment.

XXI. Avant-dernière ligne, *au lieu de* aux armes d'Appenzel... *lisez* : aux armes de Saint-Gall-ville et de Saint-Gall-abbaye, porte : d'or à l'ours debout de sable tourné à droite. Saint-Gall-ville porte : d'or à l'ours debout de sable tourné à gauche.

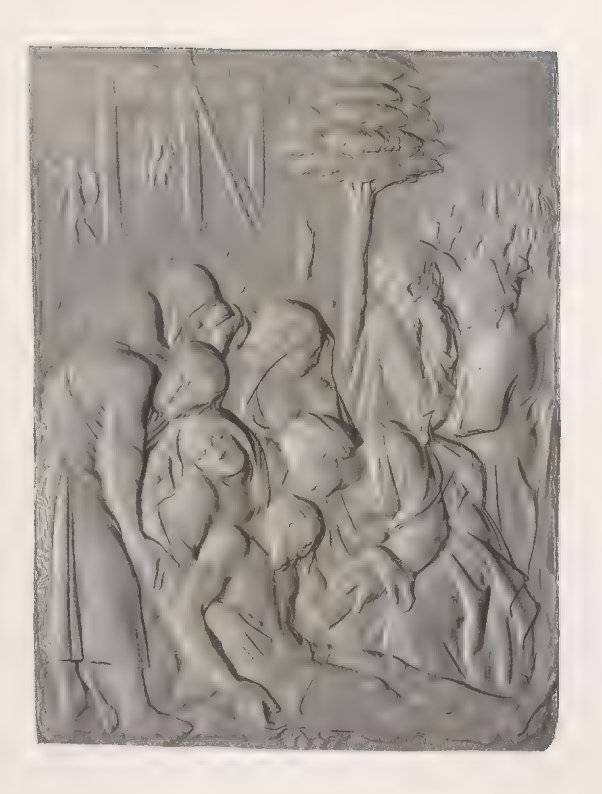
Pl. XXIX. Ligne 5. *Au lieu de* jusqu'à ce qu'il remplisse le monde entier... *lisez* : jusqu'à sa plénitude. Cette dernière traduction de la célèbre devise de Henri II est empruntée à une monnaie du règne de ce prince. Voyez dans le *Trésor de Numismatique* notre *Histoire de l'art monétaire*, pl. IX, n° 1.

XIV, XV, XVI. *Ajoutez* : Ces trois bas-reliefs, en plâtre, qui ont été communiqués par M. Depaulis, ont été moulés sur un sarcophage de Boulâq. Voyez *Description de l'Égypte*, t. V, planche 25.

TRÈSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,



Pl. I


















PL. IV















1



2



















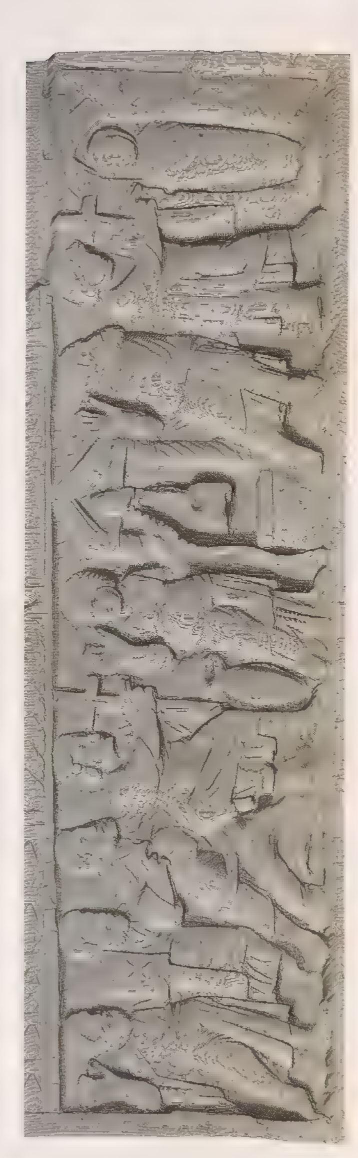










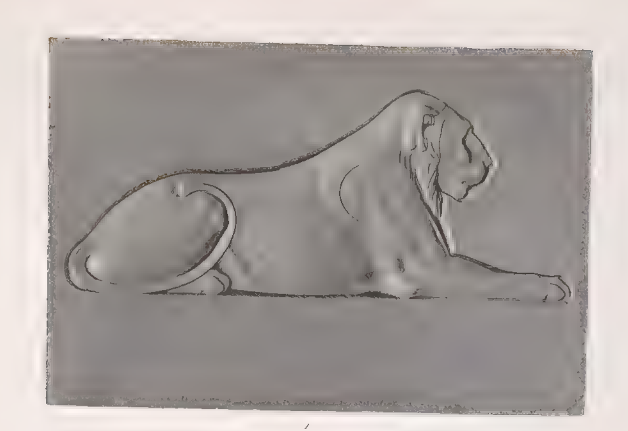




Pl. XI









Pl. XIV







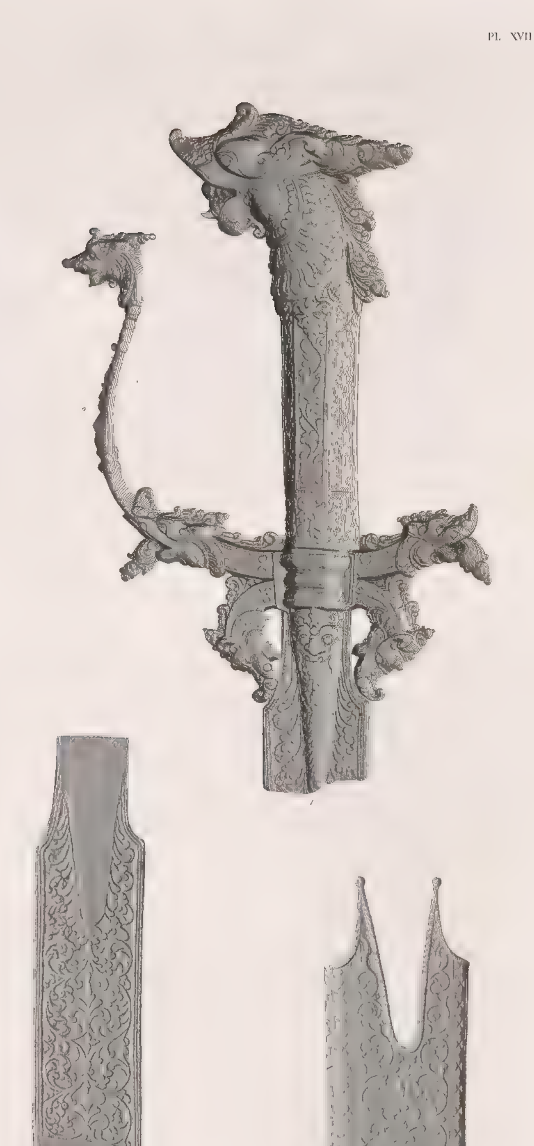




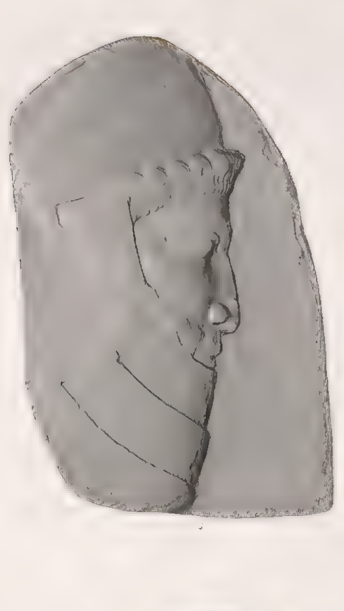






























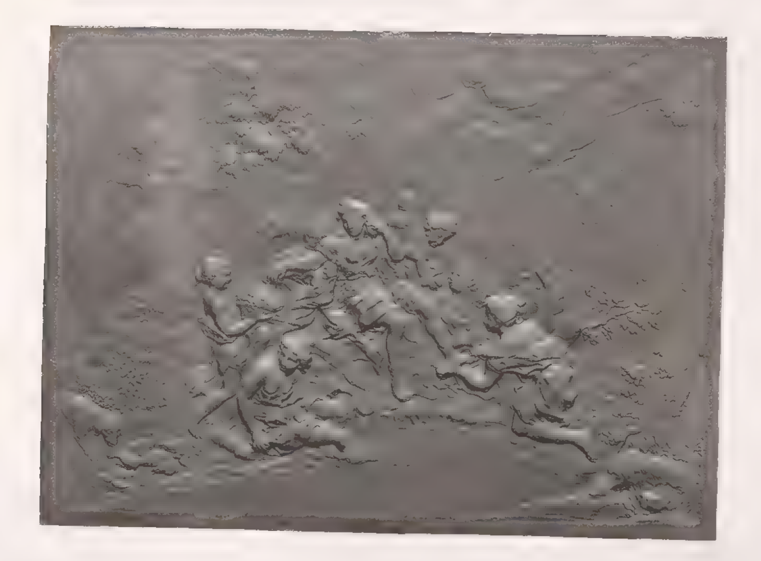












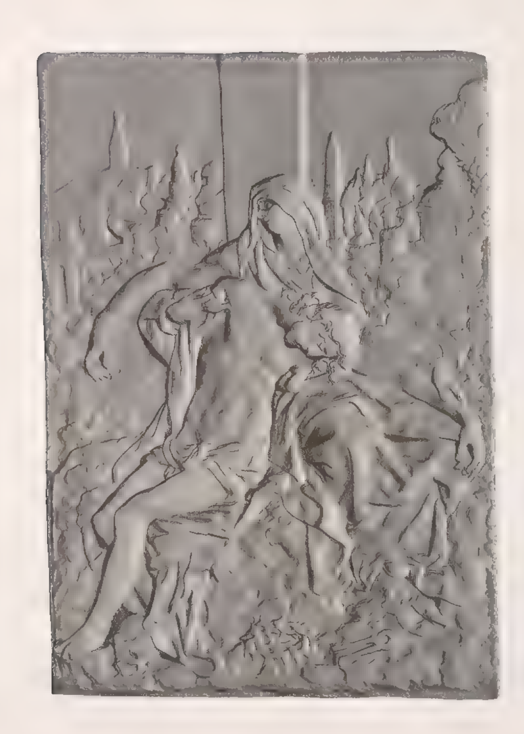






















PL. XXVII







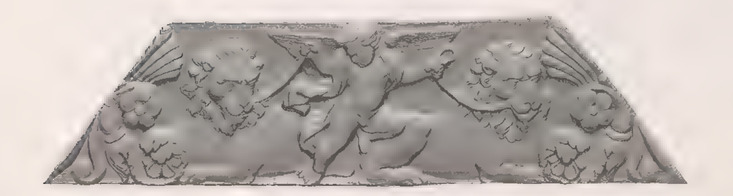




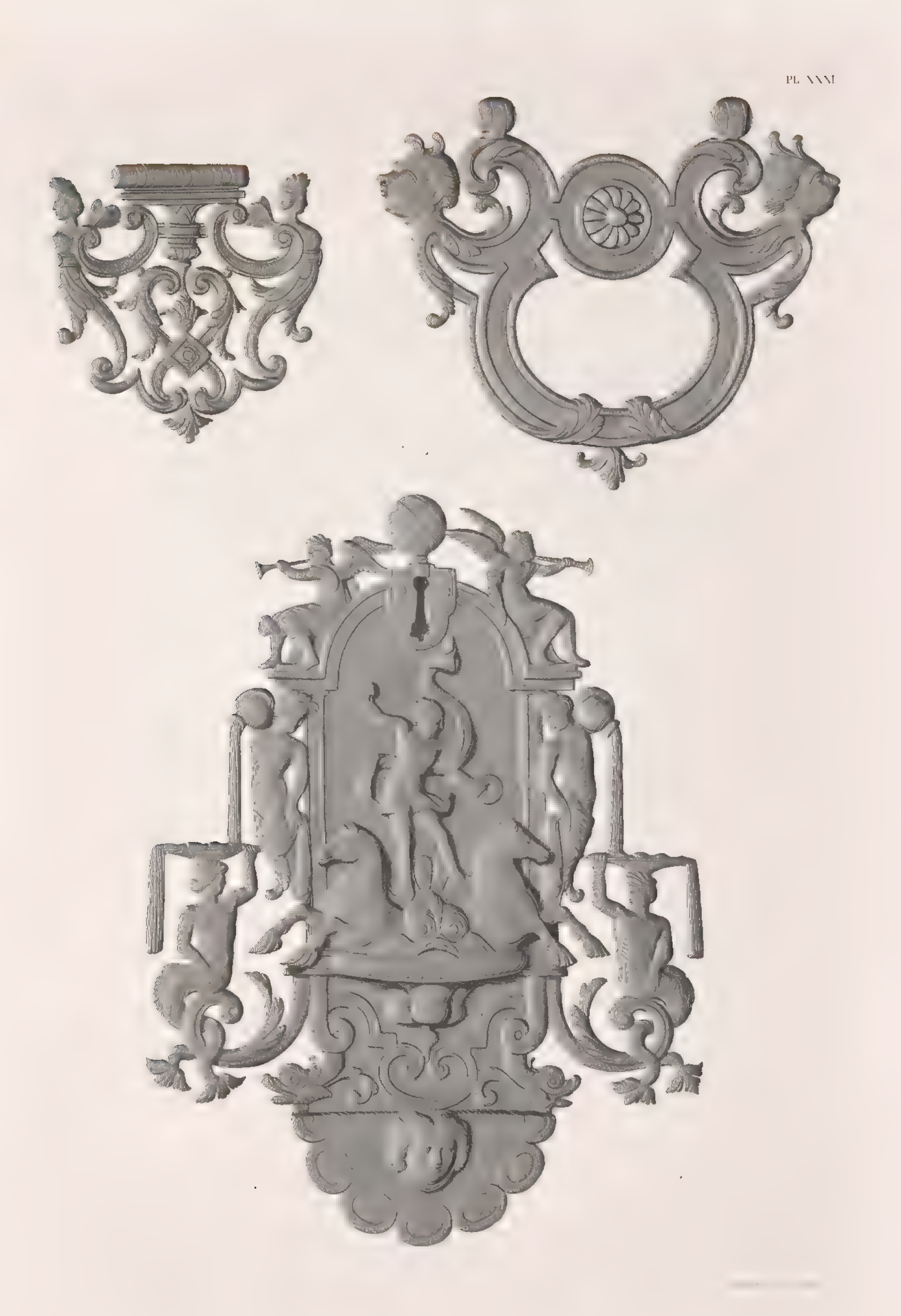

DONEC TOTVM IMPLEAT ORBEM

















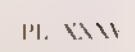


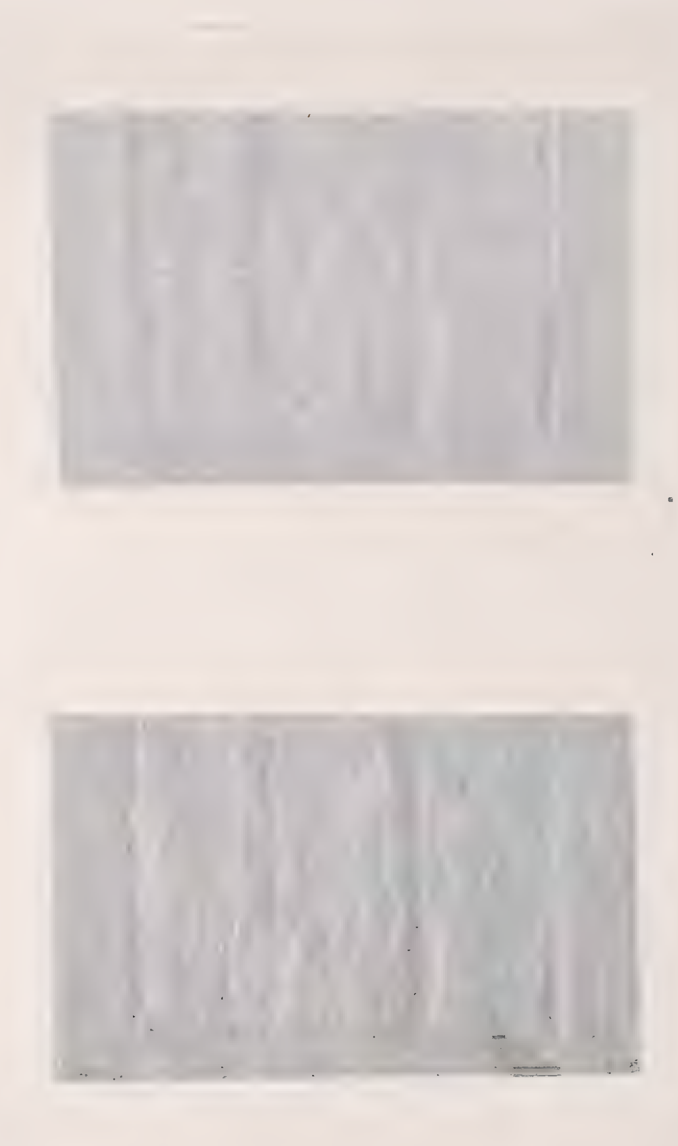









Pl. XXXV



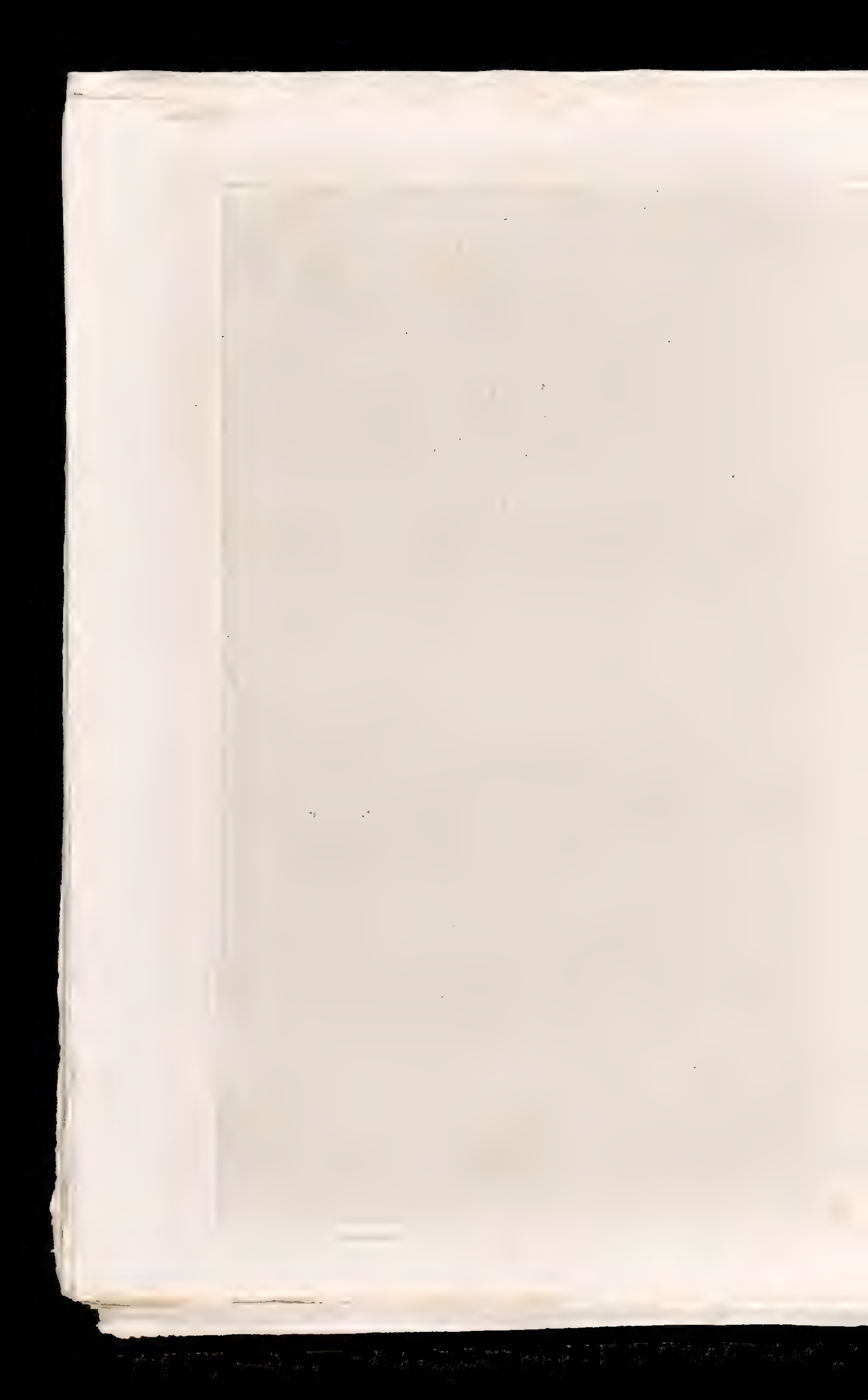


1



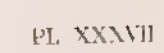
2










PL. XXXVII





Pl. XXXVIIb



PL. XXXVIII







Pl. XL.









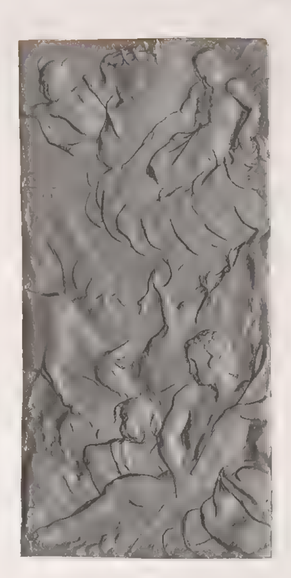
Pl. XLI




PL. XLII









3

Pl. XLIV













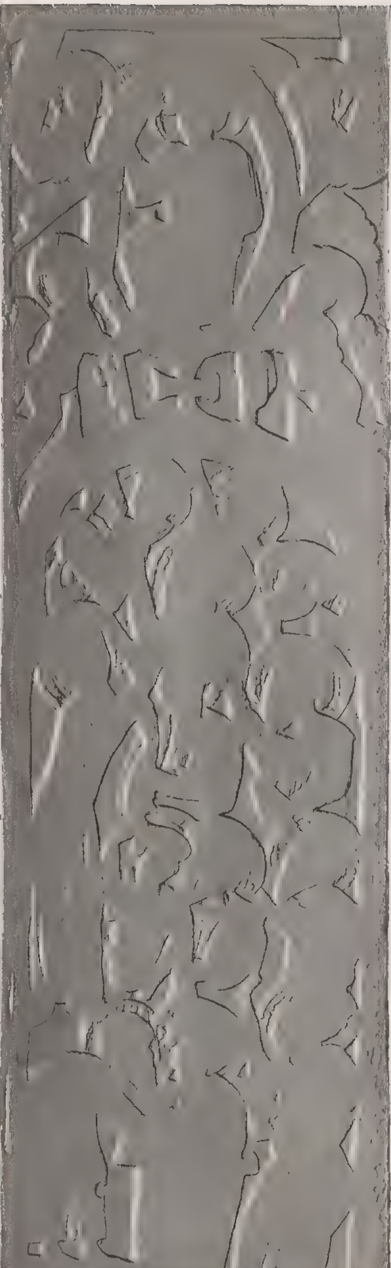




Pl. XLVIII

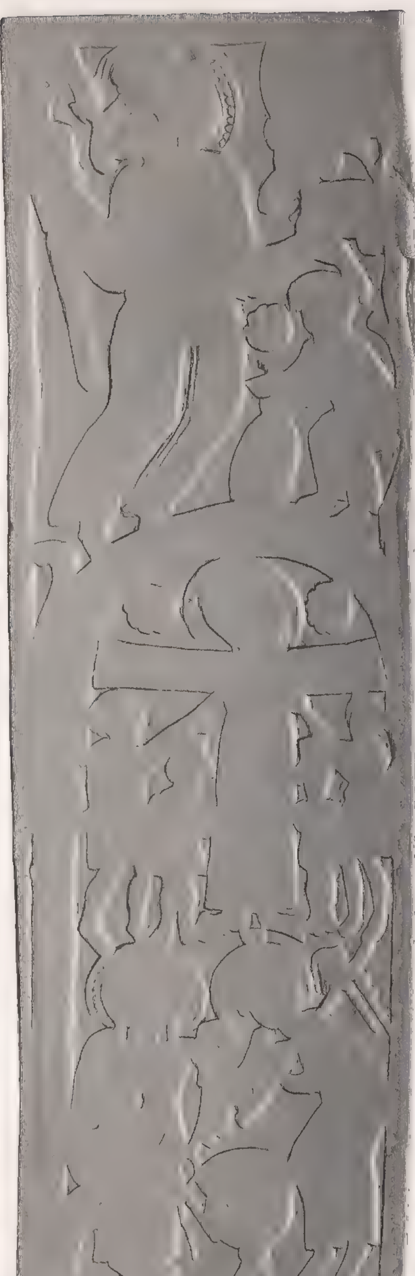


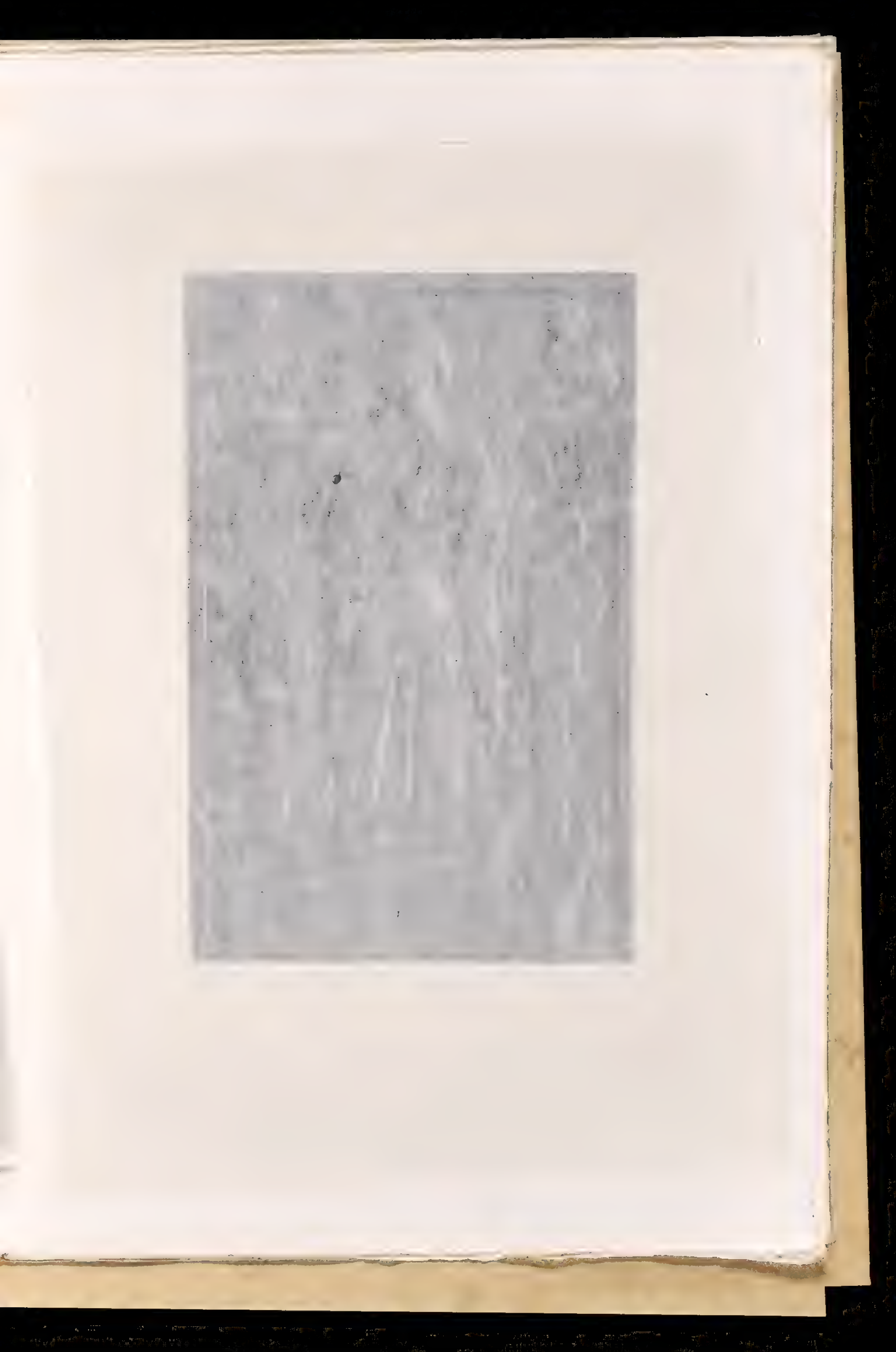












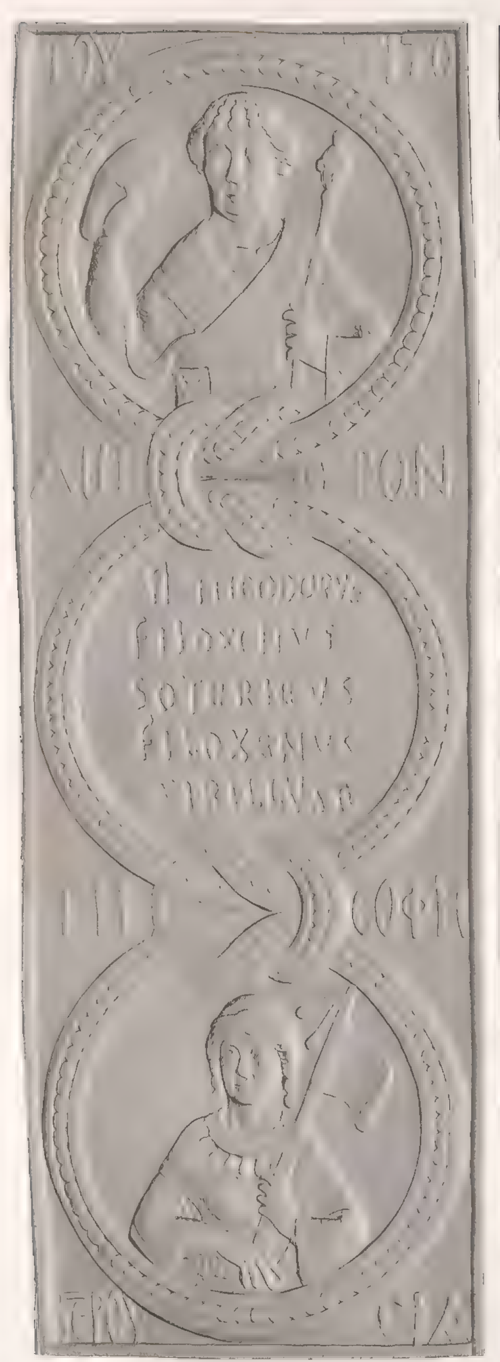




































PL. LXII

















procédé de A. Collas

